



**UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 3 - SALAH BOUBNIDER -
FACULTÉ D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DÉPARTEMENT D'URBANISME**

**L'APPORT DU PATRIMOINE AU TOURISME DURABLE
(CAS DE CONSTANTINE)**

THÈSE

**POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE DOCTORAT LMD
EN URBANISME
OPTION : INTERVENTIONS SUR LES TISSUS EXISTANTS**

**Par
Amira SOUALAH ép. BOUSSOUF**

**Année Universitaire
2021-2022**



UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE 3 - SALAH BOUBNIDER -
FACULTÉ D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DÉPARTEMENT D'URBANISME

N° d'ordre :.....

Série :.....

L'APPORT DU PATRIMOINE AU TOURISME DURABLE
(CAS DE CONSTANTINE)

THÈSE

POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE DOCTORAT LMD
EN URBANISME
OPTION : INTERVENTIONS SUR LES TISSUS EXISTANTS

Par

Amira SOUALAH ép. BOUSSOUF

Devant le jury :

Pr. OUATTAS Saliha	Présidente	Université de Constantine-3-
Dr. ARIANE Houria	Rapporteur	Université de Constantine-3-
Dr. ZEHIOUA Bernia	Examinatrice	Université de Constantine-3-
Pr. LAYEB Abdelhafid	Examineur	Université de Constantine-1-
Dr. REDOUANE Meriem	Examinatrice	Université de Annaba
Dr. GHERZOULI Lazhar	Examineur	Université de Tébessa

Année universitaire
2021-2022

« سبجاتك لا علم لنا الا ما علمتنا إنك انت العليم الحكيم »

سورة البقرة الآية 31

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier vivement ma directrice de thèse : Dr. ARIANE Houria pour avoir accepté de diriger un travail déjà entamé. Je lui suis également reconnaissante pour le temps conséquent qu'elle m'a accordé, ses qualités pédagogiques et scientifiques, sa franchise et sa sympathie, sa relecture méticuleuse de chacun des chapitres. Elle m'a sans aucun doute permis de préciser mon propos. J'ai beaucoup appris à ses côtés et je lui adresse ma gratitude pour tout cela.

Je désire grandement remercier les membres de jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail et pour avoir accepté de l'examiner.

J'adresse de chaleureux remerciements à monsieur le Pr. AMIRECHE Hamza pour ses conseils, son éloquence, son soutien tout au long de mon cursus universitaire.

Je voudrais remercier Pr BENABBAS Chaouki pour sa compréhension et ses facilités durant la demande de stage et pour la publication de l'article.

Un grand merci à monsieur le Pr. BOUCHAREB Abdelouahab pour m'avoir été d'une grande ressource et qui m'a profondément inspiré par son amour et son attachement à la mémoire vive de Constantine, à son patrimoine et à ses traces archéologiques.

En guise de reconnaissance, je tiens à remercier, très sincèrement Dr. BENIDIR Fatiha pour sa sympathie, ses conseils avisés tout au long de ce travail, et pour le temps conséquent qu'elle a accordé à moi et à tous les doctorants.

Je désire en outre remercier tous les enseignants qui m'ont soutenu et apporté de l'aide depuis mes premières années d'étude.

Bien sûr, atteindre ces objectifs n'aurait pas été possible sans l'aide et les facilités accordées par les staffs administratifs de : la direction du tourisme et de l'artisanat de Constantine, la direction de la culture, le palais Ahmed Bey, le musée national de Cirta qui m'ont accueilli chaleureusement au sein de leurs sièges.

DÉDICACES

Je dédie cet humble travail, comme preuve de respect, de gratitude, et de reconnaissance à :

À mon cher époux Mouatez, pour son soutien quotidien indéfectible et son enthousiasme contagieux à l'égard de mes travaux comme de la vie en général. Aucun mot ne pourrait exprimer ma gratitude, mon amour et mon respect.

À mes chers parents, qui n'ont jamais cessé de m'encourager, par leur amour, leur dévouement, leur compréhension et leur patience, je ne saurais jamais traduire ce que je ressens vraiment envers eux.

À mes très chères sœurs Louiza et Nedjma. Sans leurs aides, ce travail n'aurait jamais pu aboutir. Vous étiez à mes côtés pendant toutes les étapes de ce travail, je vous en suis très reconnaissante. Aucune dédicace ne peut exprimer la profondeur de mes sentiments.

À mes très chères amies et sœurs de cœurs : DIABI Amina et NAIDJA Hadjer. Vous m'avez toujours écouté attentivement et aidé inlassablement, j'espère que cette œuvre pourra vous exprimer ma profonde gratitude.

À mes frères et belles-sœurs, pour leur indulgence en notre faveur qu'ils touchent ici l'affection la plus intime que je ressens à leur égard.

À mon bonheur Yahia, aucune dédicace ne peut exprimer toute ma tendresse, et mon amour. Que l'aboutissement de ce travail me permettra enfin de me consacrer à toi.

À la mémoire du Pr. Marc COTÉ, qui m'a accueilli chaleureusement au sein de son laboratoire, et qui m'a accordé des facilités durant mon stage à l'université d'Aix-en-Provence.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	X
LISTE DES FIGURES	XII
LISTE DES ABREVIATIONS	XVII
RÉSUMÉ	XIX
ABSTRACT	XX
ملخص	XXI
1. CHAPITRE INTRODUCTIF	1
1.1 Introduction.....	1
1.2 Problématique	4
1.3 Hypothèse	6
1.4 Objectifs de la recherche.....	7
1.5 Approche méthodologique.....	7
1.5.1 Démarche et typologies d’approches	7
1.5.2 Les outils de la recherche	8
1.6 Structure de la thèse	17
PARTIE I : POSITIONNEMENT DE LA THEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	19
2. CHAPITRE II : POSITIONNEMENT DU PATRIMOINE ET DU TOURISME DANS LA RECHERCHE	21
2.1 La recherche sur la notion de patrimoine.....	22
2.1.1 La notion de patrimoine : Evolution du champ de débats.....	22
2.1.2 Évolution de l’allégorie du patrimoine.....	23
2.1.3 La notion de patrimoine : Débats transdisciplinaires	24
2.1.4 La recherche sur le patrimoine en Algérie	26
2.2 La recherche sur la notion de tourisme	30
2.2.1 La notion du tourisme : Apparition et évolution	30
2.2.2 La notion de tourisme : Complexité et débats disciplinaires.....	31
2.2.3 Du tourisme au tourisme durable, vers une alternative socio-écologique.	33
2.2.4 La recherche sur le tourisme en Algérie.....	34
2.3 Patrimoine et tourisme : Les synergies mutuelles	35
2.3.1 La dualité patrimoine / tourisme : Elargissement de définitions et diversité de typologies	35
2.3.2 Les composantes du patrimoine au cœur du tourisme durable	39
2.3.3 Le patrimoine et le tourisme : Déterminants pour l’attractivité et la compétitivité des territoires	41
2.3.4 Le patrimoine culturel : Un déterminant majeur pour l’attractivité et la compétitivité touristique	42
2.3.5 Le couple patrimoine / tourisme : Complicité ou opposition.....	45
2.3.6 Le processus de mise en tourisme du patrimoine : Un nouveau concept pour de nouvelles solutions	46

3. CHAPITRE III : CADRE REGLEMENTAIRE DU PATRIMOINE ET DU TOURISME	51
3.1 Le patrimoine : référentiel international	52
3.1.1 Charte, convention et recommandation du patrimoine	52
3.1.2 Le patrimoine dans la réglementation algérienne.....	58
3.2 Dimensions internationales et nationales du tourisme : référentiel réglementaire.....	61
3.2.1 Le référentiel international : organisations et institutions mondiales....	61
3.3 La dualité patrimoine et tourisme dans le référentiel international : La charte internationale du tourisme culturel.....	63
3.4 La durabilité touristique une nécessité : Le cadre réglementaire algérien.	64
3.5 Le patrimoine et le tourisme : Quel ancrage ?.....	67
4. CHAPITRE IV : LE PATRIMOINE CULTUREL AU COEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ TOURISTIQUE DES PAYS DU MAGHREB.....	71
4.1 Evaluation de la compétitivité touristique : Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie	72
4.1.1 Les indicateurs de compétitivité et d'attractivité touristique : Méthodologie de classement des pays.....	72
4.1.2 Le patrimoine culturel dans la méthodologie du TTC Report.....	73
4.1.3 Aperçu sur la performance touristique des pays du Maghreb	76
4.1.4 La qualité des ressources, culturelles et naturelles de l'Algérie dans le Maghreb	77
4.2 La mise en tourisme du patrimoine : l'expérience Marocaine.....	89
4.2.1 La patrimonialisation et la sauvegarde : les prémices de la mise en tourisme du patrimoine, Cas de la médina de Fès.	89
4.2.2 Marrakech : quelle stratégie pour la première destination touristique au Maroc ?	95
4.3 L'expérience tunisienne dans la mise en tourisme du patrimoine	100
4.3.1 Les principes de la stratégie tunisienne :.....	100
4.3.2 Le tourisme culturel durable en Tunisie : Étude d'exemples.....	101
PARTIE II : CONSTANTINE ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI : LA PLACE DU PATRIMOINE DANS L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE	106
5. CHAPITRE V : LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE A CONSTANTINE : UN ENJEU D'HIER ET UN DEFI D'AUJOURD'HUI	108
5.1 Pourquoi Constantine ?.....	108
5.1.1 Délimitation du périmètre historique et patrimonial	109
5.1.2 Délimitation du périmètre d'influence	111
5.1.3 Délimitation du périmètre administratif : Constantine d'aujourd'hui.	112
5.1.4 Délimitation du périmètre d'étude	113
5.2 Pourquoi développer le tourisme à Constantine : Etat de la performance touristique	113
5.2.1 En termes de capacité d'accueil	113
5.2.2 En termes de flux.....	114

5.2.3	En termes de nuitées touristiques	116
5.2.4	En termes d'emplois	116
5.2.5	En termes de revenus	117
5.3	Le tourisme et le patrimoine à Constantine : Des récits de voyageurs aux premiers circuits et guides	118
5.3.1	Les récits de voyage de Constantine : Un patrimoine immatériel corroborant l'attractivité touristique de son patrimoine	118
5.3.2	De l'attractivité territoriale à l'attractivité touristique à Constantine précoloniale	120
5.3.3	La primauté du patrimoine dans l'attractivité touristique de la destination Constantine coloniale	128
6.	CHAPITRE VI : IDENTIFICATION DES POTENTIALITES TOURISTIQUES PATRIMONIALES CULTURELLES ET NATURELLES DE CONSTANTINE.....	154
6.1	Potentialité touristique : Méthodologie de classification.....	155
6.2	L'analyse des piliers :	155
6.2.1	L'Hydrome :	155
6.2.2	Le Phytôme :	157
6.2.3	Le Lithome :	166
6.2.4	L'Anthropôme :	188
	PARTIE III : L'INDICE D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE CONSTANTINE : UN OUTIL D'EVALUATION ET D'AIDE A LA DECISION	205
7.	CHAPITRE VII : ANALYSE DES LOGISTIQUES ET DES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES : POUR UNE EVALUATION DE L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE A CONSTANTINE.....	207
7.1	Accessibilité et infrastructure de transport	208
7.1.1	Le transport aérien.....	208
7.1.2	Le transport ferroviaire.....	210
7.1.3	Le transport routier :	211
7.1.4	Les modes de transports urbains durables à Constantine	214
7.2	Infrastructure d'accueil :	215
7.2.1	L'hébergement.....	215
7.2.2	La restauration	216
7.2.3	Les unités d'attraction et de récréation thermique :	217
7.2.4	Les services financiers (banques et assurances).....	218
7.2.5	Les progrès technologiques :	219
7.3	Facteurs socio-économiques	226
7.3.1	Capacité humaine dans le secteur touristique.....	226
7.3.2	Santé et hygiène.....	227
7.3.3	Sureté et sécurité	230
7.3.4	Les déchets et la protection de l'environnement	233
7.3.5	Dynamique commerciale.....	238
7.3.6	La compétitivité des prix	241

8. CHAPITRE VIII : LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE A CONSTANTINE : ENTRE VOLONTE POLITIQUE ET REALITE DU TERRAIN... 244

8.1 La mise en valeur du patrimoine Constantinois au cœur des schémas et des plans d'aménagement du territoire : lecture critique.....	244
8.1.1 Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) horizon 2030 .	244
8.1.2 Le Schéma Régionale d'Aménagement du Territoire (SRAT 2030) – hauts plateaux -Est -	246
8.1.3 Le Schéma Directeur Des Zones Archéologiques Et Historiques (horizon 2025)	247
8.1.4 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030).....	251
8.1.5 Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine SDAAM...	254
8.1.6 Le PDAU et le PAW	254
8.1.7 Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS) de Constantine	256
8.1.8 Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la Wilaya de Constantine SDATW	257
8.2 L'évènementiel : moteur de valorisation du patrimoine et de mise en tourisme ? Cas de Constantine Capitale de la culture arabe 2015	258
8.2.1 Méthodologie d'évaluation.....	259
8.2.2 Résultat d'un benchmark sur les événements : Marseille, capitale de la culture européenne 2013 (MP2013) et Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 (TCCI2011):	261
8.2.3 Constantine capitale de la culture arabe pour 2015 (CCCA2015) : Une opportunité à saisir ?	262
8.2.4 Dimension économique : L'évènementiel à Constantine, créateur d'emplois	264
8.2.5 Dimension sociale : Une opportunité d'intégration citoyenne non aboutie !	266
8.2.6 Dimension spatiale : Un programme riche pour une ville réceptacle d'un projet culturel,	268
8.2.7 Dimension environnementale : Des enjeux de développement durable échappés	271
8.2.8 Dimension gouvernementale : Une limite majeure de l'évènement Constantine capitale de la culture arabe	274
8.3 Résultat d'évaluation	274

9. CHAPITRE IX : L'INDICE D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE DE LA DESTINATION CONSTANTINE : UN OUTIL D'EVALUATION ET D'AIDE A LA DECISION 282

9.1 Les touristes à Constantine : Résultats empiriques.....	282
9.1.1 Le profile général des touristes à Constantine.....	282
9.1.2 Synergies entre enquêté, patrimoine et tourisme durable : Image de la destination « Constantine »	284

9.1.3 L'attractivité des sites du patrimoine culturel et naturel à Constantine	286
9.1.4 Circuits et marques touristiques de la destination « Constantine ».....	288
9.1.5 Motifs du choix d'hôtel : pour un plan marketing efficace des entreprises hôtelières	291
9.1.6 Tourisme et durabilité à Constantine.....	291
9.1.7 Les aspirations des touristes : Importance des indicateurs et prestations des services touristiques à Constantine	295
9.2 Les habitants à Constantine : résultats de l'enquête	297
9.2.1 Le profil général des habitants enquêtés	297
9.2.2 La relation de l'habitant avec le patrimoine : De la connaissance du concept aux sites et monuments historiques.....	298
9.2.3 La connaissance du patrimoine Constantinois : Sites et monuments historiques	300
9.2.4 Quelle place pour l'habitant dans la mise en tourisme du patrimoine à Constantine	301
9.2.5 Quelle implication de l'habitant dans le processus de mise en tourisme à Constantine	303
9.3 Le coefficient de corrélation : Un outil d'évaluation de la relation entre le patrimoine et l'attractivité touristique de la destination Constantine.....	304
9.4 L'indice d'attractivité touristique de la destination « Constantine » IATDC : Pour quel plan d'action ?.....	307
CONCLUSION GENERALE.....	316
BIBLIOGRAPHIE	323
ANNEXE	337

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 Indicateurs et attributs de l'attractivité touristiques identifiés par les chercheurs, les organisations mondiales (TTC index) et le SDATW.....	9
Tableau 1.2 Indicateurs et attributs retenus pour l'évaluation de l'attractivité touristique de Constantine.....	11
Tableau 1.3 Les hôtels enquêtés et quotas des questionnaires	14
Tableau 1.4 Typologie des questions posées dans le questionnaire « touriste ».....	15
Tableau 1.5 Type de questions dans le questionnaire « citoyen/ habitant ».....	16
Tableau 3.1 Evolution du classement des monuments et sites historiques avant/après l'indépendance.	60
Tableau 3.2 Le tourisme durable et les organisations mondiales.....	62
Tableau 3.3 Dépenses touristiques engagées en Algérie (en francs) en 1928 et 1929	65
Tableau 3.4 Capacité d'hébergement en lits touristiques en 1960.	65
Tableau 4.1 Priorité de classement des 14 piliers de compétitivité et d'attractivité touristique pour les deux profils de touristes.....	73
Tableau 4.2 Piliers de l'indicateur de la qualité des ressources : score et Rank de l'Algérie, Maroc et Tunisie en 2008 et 2017	78
Tableau 4.3 Piliers de l'indicateur de l'environnement des affaires : scores et rangs des trois pays en 2007 et 2017	81
Tableau 4.4 Piliers de l'indicateur du cadre réglementaire : score et Rank de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie en 2007 et 2017	83
Tableau 4.5 Comparaison des piliers de l'indicateur de la qualité d'infrastructure des trois pays durant la période de 2007 / 2017.....	85
Tableau 4.6 Balance des forces et des faiblesses du secteur du tourisme en Algérie, Maroc, Tunisie.....	89
Tableau 4.7 Les enseignements tirés des expériences de Fès.....	94
Tableau 4.8 Les avantages et les inconvénients de la mise en vente des Riads à Marrakech.	97
Tableau 5.1 Evolution de la capacité en lits touristiques et en hôtels à Constantine par rapport à l'échelle nationale.....	113
Tableau 5.2 Les arrivées à Constantine et à l'échelle nationale - Années 2011-2016	115
Tableau 5.3 Evolution des nuitées hôtelières à Constantine et à l'échelle nationale – de 2011 au 2016.....	116
Tableau 5.4 Production intérieure brute du secteur touristique de 2012 à 2017	118
Tableau 5.5 Les monuments et sites classés durant la période de la colonisation	132
Tableau 5.6 Liste des hôtels réalisés durant la période de la colonisation française à Constantine.....	137
Tableau 6.1 Evènementiel dans la ville de Constantine	200
Tableau 7.1 Tableau comparatif entre les 3 grands aéroports de l'Algérie.....	209
Tableau 7.2 Durée et prix de voyage par train par rapport aux autres modes.	211
Tableau 7.3 Infrastructures routières de la wilaya de Constantine.....	213
Tableau 7.4 Récapitulatif du transport dans la wilaya de Constantine.....	214
Tableau 7.5 Données des établissements postaux et des lignes téléphoniques	220

Tableau 7.6 Comparaison de l'attractivité digitale des quatre grandes villes du Nord.....	224
Tableau 7.7 Les formations de tourisme et d'artisanat dans la wilaya de Constantine.....	226
Tableau 7.8 Structure publique d'hospitalisation à Constantine	228
Tableau 7.9 Influence de l'indicateur « sécurité » sur le tourisme dans quelques pays du monde.....	230
Tableau 7.10 Les structures de collecte et de transport des déchets à l'échelle de la wilaya de Constantine	233
Tableau 7.11 Les décharges sauvages des déchets ménagers au niveau de la wilaya.....	236
Tableau 7.12 Tableau comparatif des offres touristiques de plusieurs destinations	241
Tableau 8.1 Opérations de restauration des biens culturels immobiliers 2006 – 2007.	248
Tableau 8.2 Nombre de monuments et sites classés à court, moyen et long terme par le schéma directeur des zones archéologiques et historiques part des 4 grandes wilayas	250
Tableau 8.3 Synthèse des orientations du PAW et du PDAU en matière de patrimoine et de tourisme.....	255
Tableau 8.4 Présentation des critères d'évaluation retenus pour notre cas d'étude.....	260
Tableau 8.5 Résultats de l'analyse des indicateurs économiques.	264
Tableau 8.6 Résultats de l'évaluation en fonction des classes de durabilité	275
Tableau 9.1 Profile générale du touriste.....	283
Tableau 9.2 Les attributs associés à l'image touristique de Constantine selon le motif du voyage	285
Tableau 9.3 Les visites des monuments et sites historiques par chaque type de touristes	289
Tableau 9.4 Profil général des habitants enquêtés.....	297
Tableau 9.5 La corrélation entre les ressources patrimoniales et les indicateurs d'attractivité touristique- Données des touristes-	305
Tableau 9.6 La corrélation entre les ressources patrimoniales et les indicateurs d'attractivité touristique- données des habitants-	306
Tableau 9.7 Les sous indices et indices d'attractivité touristique de la destination Constantine	308

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Les formes du patrimoine définies par le service pédagogique du château Guillaume.....	36
Figure 2.2 Les formes et les principes du tourisme durable.....	41
Figure 2.3 Schéma récapitulatif du processus de la mise en tourisme du patrimoine.....	48
Figure 4.1 Compétitivité touristique.....	72
Figure 4.2 Variations de classement des trois pays de 2007 au 2019	76
Figure 4.3 Le tourisme en chiffres : Algérie, Maroc et Tunisie, 2019	77
Figure 4.4 Les variables des ressources naturelles de l'Algérie, Maroc et la Tunisie en 2017.	79
Figure 4.5 Les variables de ressources culturelles de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie en 2017.....	80
Figure 4.6 Le changement de classement des piliers de l'indicateur de l'environnement des affaires pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.....	82
Figure 4.7 Le changement de classement en nombre de places des piliers d'indicateur politique touristique pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.	84
Figure 4.8 Changement de classement en nombre de places pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie pour les piliers de la qualité d'infrastructure et de services touristiques de 2007 à 2017.	86
Figure 4.9 Extérieur avant et après réhabilitation du Foundouk Chemmaine. Medina de Fès.	91
Figure 4.10 Intérieur avant et après réhabilitation du Foundouk Chemmaine. Medina de Fès.	91
Figure 4.11 Répartition des contributions financières des différents ministères dans le programme : patrimoine et héritage.	92
Figure 4.12 Riad : réalisation de piscine au centre du patio (qui était au préalable une fontaine).	95
Figure 4.13 Riad : réalisation d'une piscine sur la terrasse.	96
Figure 4.14 Provenance des recherches digitales sur l'évènement « Marrakech du rire ».	99
Figure 4.15 Avant et après la réhabilitation du Quartier Hafsia à Tunis.....	102
Figure 5.1 Découpage administratif de la wilaya de Constantine	112
Figure 5.2 La Capacité d'accueil en lits dans quelques grandes wilayas d'Algérie. Source : données des sites officiels des wilayas, 2016.....	114
Figure 5.3 Les arrivées touristiques par wilaya entre 2014 et 2016.....	115
Figure 5.4 Répartition des nuitées hôtelières en pourcentage dans les grandes villes - années 2014 au 2016.	116
Figure 5.5 L'emploi dans le secteur du tourisme et de l'artisanat de 2010 au 2015. Source : Direction du tourisme et de l'artisanat 2016.....	117
Figure 5.6 La monnaie de l'époque punique.	121
Figure 5.7 Lampe antique exposé au musée de Cirta.	122
Figure 5.8 L'huilerie découverte à Sidi M'cid à Constantine.	122
Figure 5.9 Marché de Bab El Djabia.	126
Figure 5.10 Marché aux graines.	127

Figure 5.11 Ruines romaines de Constantine exposés au square de la république. Source : Engival.fr.....	130
Figure 5.12 Musée Gustave MERCIER.	131
Figure 5.13 Façade coloniale- Boulevard de l'abime.....	132
Figure 5.14 Percés d'Hausmann dans la vieille ville de Constantine.	133
Figure 5.15 L'intérieur de l'hôtel de ville de Constantine.	133
Figure 5.16 La Medersa de Constantine.....	134
Figure 5.17 Monument aux morts.	134
Figure 5.18 Des touristes en photo sur le chemin des touristes.....	136
Figure 5.19 Le théâtre régional de Constantine.....	136
Figure 5.20 Le grand hotel Cirta.	137
Figure 5.21 Vue panoramique de l'hôtel transatlantique de l'extérieur sur la ville de Constantine.....	138
Figure 5.22 La transformation des sources de Sidi M'cid en palmarium.....	139
Figure 5.23 Vue aérienne de La base aérienne opérationnelle de Telerhma (aéroport de Constantine).	139
Figure 5.24 La gare de Constantine et les calèches -avant et après l'entrée de la voiture.	140
Figure 5.25 Des touristes sur le boulevard de l'Abime	141
Figure 5.26 Boulevard de l'abime : Vue panoramique sur le rocher de sidi M'cid, la grotte des pigeons et le monument aux morts.	141
Figure 5.27 Extrémité du Boulevard de l'abime : Vue panoramique du rocher et du pont de Sidi M'cid et du CHU de Constantine.	142
Figure 5.28 Trolleybus sur la brèche de Constantine.	144
Figure 5.29 Guide Constantine 1950- les modes de déplacement dans la ville.	144
Figure 5.30 Apparition du Cinéma Cirta dans le circuit de l'Afrique du Nord.....	145
Figure 5.31 Etat actuel du cinéma Royale (Rhummel).	145
Figure 5.32 Le casino municipal de Constantine-1926.	146
Figure 5.33 Parc d'attraction Djbel El Ouahche dans les années 90.....	147
Figure 5.34 Dégradation du parc de Djbel El Ouahch-2015-.....	147
Figure 5.35 Le quatrième lac de Djbel El Ouahch en état de sécheresse.	148
Figure 5.36 Le square de la République Constantine.....	149
Figure 5.37 Affiches publicitaires sur la station de Constantine (le complexe palmarium).	150
Figure 5.38 Sommaire du guide de Constantine de 1950.....	150
Figure 5.39 Charte d'éthique- Guide de Constantine 1950.....	151
Figure 5.40 Guide de Constantine 1950 -plan de circulation et lignes de transports publics.	151
Figure 5.41 Le guide de Constantine en 2012.....	152
Figure 6.1 Les bains de Saleh Bey.	156
Figure 6.2 Le rocher de Constantine.	157
Figure 6.3 La grotte des pigeons.	160
Figure 6.4 Grotte d'Ibn Ziad.....	161
Figure 6.5 Les gorges du Rhummel.....	162
Figure 6.6 Le pittoresque de Constantine.....	162

Figure 6.7 l'arbre centenaire entre 1926 et 2020.....	163
Figure 6.8 La répartition du patrimoine forestier dans les communes de la wilaya.....	163
Figure 6.9 la dégradation du patrimoine forestier dans la wilaya de Constantine entre 2008 et 2013.....	164
Figure 6.10 Le parc d'El Mridj.....	165
Figure 6.11 Déforestation à la forêt d'El Mridj.....	166
Figure 6.12 Les Dolmens de Bounouara	167
Figure 6.13 Mausolée Gréco-Punique appelé Soumaâ.....	168
Figure 6.14 Tombeau de Lollius.....	169
Figure 6.15 Aqueduc Romain de Constantine.....	169
Figure 6.16 Illustration du tombeau de PRÆCILIVS.....	170
Figure 6.17 Le pont Romain avant sa destruction en 1857 et la construction du Pont El Kantra en 1862.....	171
Figure 6.18 Localisation de L'inscription des Martyrs Saint Jacques et Saint Marien.	172
Figure 6.19 Des poteries dans les fouilles de Sidi M'Cid	173
Figure 6.20 Découvertes du mausolée de la Soumaa au Khroub et du sanctuaire d'El Hofra	174
Figure 6.21 Des pièces numismatiques de diverses époques : numides, romaines, républicaines, impériales, vandales et byzantines, frappées au nom des villes, royaumes et empire.....	174
Figure 6.22 L'intérieur du palais de Bey : Jardin et galerie	176
Figure 6.23 Avant / Après : la transformation de la mosquée Souk El Ghezal.....	176
Figure 6.24 L'intérieur de la mosquée de Sidi Lakhder : Colonnes et Minbar.....	177
Figure 6.25 Tombeaux de Saleh bey et sa famille à Dar el Imam.....	178
Figure 6.26 Ensemble monumental gisant sous le Marché BOUMEZZOU	180
Figure 6.27 Les stèles d'El Hofra au musée du Louvre.....	181
Figure 6.28 les ornements de bas-reliefs du sarcophage découvert	183
Figure 6.29 La mosquée El Amir Abdelkader.....	186
Figure 6.30 Université Mentouri de Constantine.....	187
Figure 6.31 Viaduc de Saleh Bey.....	188
Figure 6.32 La maison de Ben Badis.....	189
Figure 6.33 Etat actuel de l'imprimerie de Ben Badis	190
Figure 6.34 Halilifa sur le blason de Constantine sur l'hôtel de la ville (la mairie)	194
Figure 6.35 Pont et rocher de diable.....	196
Figure 7.1 Évolution du nombre de passagers nationaux et internationaux, 2006 à 2016	208
Figure 7.2 Comparaison des nombres de passagers entre les trois (03) grands aéroports internationaux de l'Algérie.....	209
Figure 7.3 Infrastructure viaire de la wilaya de Constantine.....	212
Figure 7.4 La structure d'accueil et le nombre de lits dans la wilaya de Constantine.....	215
Figure 7.5 évolution du nombre de lits touristique dans la wilaya de Constantine.....	216
Figure 7.6 Répartition des couverts dans les restaurants classés à Constantine.....	216
Figure 7.7 Restaurant Qasar Marriott (buffet ouvert).....	217
Figure 7.8 L'appropriation d'une voie impasse de l'aéroport de Constantine en une aire de détente par les habitants.....	218

Figure 7.9 Baignade dans la fontaine publique sur la voie menant à l'aéroport de Constantine.	218
Figure 7.10 l'apport du progrès technologique sur le choix de la destination.	220
Figure 7.11 Téléphone fixe : consommation des lignes programmées par communes.....	221
Figure 7.12 Nombre d'abonnés de téléphonie mobile.....	221
Figure 7.13 Abonnement ADSL et 4G fixe.....	222
Figure 7.14 Comparaison des « homes pages » des grands opérateurs à Constantine, Alger, Malaisie, Maroc et Tunisie.....	225
Figure 7.15 Page d'accueil du site officiel de l'office du tourisme de Fès-Maroc.....	225
Figure 7.16 : Structures sanitaires privées dans la wilaya de Constantine	229
Figure 7.17 Indice de sécurité dans quelques grandes villes algérienne.	231
Figure 7.18 Comparaison des taux de criminalité et de sécurité entre Constantine et de grandes villes du Maghreb	231
Figure 7.19 Rapport de l'indice de criminalité dans la wilaya de Constantine.	232
Figure 7.20 Manque de rampe d'escalier sur le pont romain- Constantine.....	233
Figure 7.21 Lieux de dépôts des déchets ménagers au quartier Zouaghi-Ain el bey	234
Figure 7.22 Décharge publique entre Ain Smara et Ali Mendjeli.....	235
Figure 7.23 Les vestiges de la basse Souika- vielle ville de Constantine- en dépôt d'ordure.	236
Figure 7.24 Les ordures sur les escaliers menant au jardin de Sousse sous le pont de Bab El Kantara.	237
Figure 7.25 Déchets solide dans la forêt de Chettaba- Ain Smara-.....	237
Figure 7.26 Répartition du commerce dans la wilaya de Constantine.	238
Figure 7.27 Répartition des commerces dans la wilaya par type d'activité.	239
Figure 7.28 Evolution des commerces dans la wilaya de Constantine 2011-2020	239
Figure 7.29 Fiche de circuit proposé par l'agence de voyage tunisienne Golden Holidays.	240
Figure 8.1 Classement de monuments et sites historiques dans les 4 grandes wilayas à court, moyen et long terme.....	250
Figure 8.2 Les enjeux et les dynamiques du SDAT.	252
Figure 8.3 La répartition en lits touristiques dans les perspectives du SDAT 2030.....	253
Figure 8.4 Comparaison de la capacité d'accueil en lits dans quelques wilayas algériennes.	265
Figure 8.5 Collecte de déchets au Ciloc	267
Figure 8.6 Décoration escalier pont sidi m'cid	267
Figure 8.7 Etat actuel de la rue Didouche Mourad, ex : rue de France.	270
Figure 8.8 Photos Maison Abdelhamid Ibn Badis avant le lancement du chantier -2013-270	
Figure 8.9 Etat de dégradation actuelle de la maison Ibn Badis.....	271
Figure 8.10 Vue panoramique de la résidence universitaire avant et après la réalisation de l'hôtel Marriott.....	272
Figure 8.11 Opération d'amélioration urbaine, cité BIDI LOUIZA en face de Marriott ..	273
Figure 8.12 La salle de spectacle Ahmed bey (Le Zenith).....	273
Figure 8.13 Proposition d'un musée d'art et d'histoire à El Kantara	274
Figure 8.14 Performance des indicateurs évalués	277

Figure 8.15 Dimensions de l'événement Constantine capitale de la culture arabe 2015...	277
Figure 9.1 profil général des questionnés.....	284
Figure 9.2 L'image touristique de Constantine chez l'ensemble des touristes	285
Figure 9.3 Pourcentage des visites des sites du patrimoine culturel et naturel à Constantine.	287
Figure 9.4 Profiles des visiteurs des sites du patrimoines culturel et naturel à Constantine	287
Figure 9.5 Pourcentage des visites des sites et monuments historiques par type de touriste.	288
Figure 9.6 Facteurs affectant l'attractivité des sites et des monuments historiques	290
Figure 9.7 L'accueil et l'information dans la ville de Constantine	290
Figure 9.8 Motifs du choix d'hôtel.....	291
Figure 9.9 La familiarisation avec le concept du tourisme durable.....	292
Figure 9.10 L'aspect de la durabilité le plus important chez le touriste	292
Figure 9.11 Comportement et consommation durable pendant le séjour	293
Figure 9.12 Signature des chartes d'éthiques à Constantine	293
Figure 9.13 Pourquoi ne pas avoir visiter Constantine auparavant ?	294
Figure 9.14 Importance des attributs pour le touriste lors du choix de la destination.....	296
Figure 9.15 Les attributs du patrimoine matériel chez l'habitant constantinois.....	298
Figure 9.16 Les attributs du patrimoine immatériel chez l'habitant.....	299
Figure 9.17 Liaison de la notion du patrimoine avec une époque historique spécifique ..	299
Figure 9.18 Identification des sites du patrimoine à Constantine par les habitants.....	300
Figure 9.19 Motifs de la non visite des sites et monuments historiques	300
Figure 9.20 Pondération des données relatives à l'importance et la satisfaction des services pour l'habitant Constantinois.	301
Figure 9.21 Les freins de l'attractivité touristique de Constantine -appréciations des habitants-	303
Figure 9.22 La répartition des habitants en profils.....	304
Figure 9.23 Les indices d'attractivité touristique des quatre indicateurs adoptés.....	309
Figure 9.24 Radar représentatif de la performance des différents attributs évalués.....	312

LISTE DES ABREVIATIONS

- ADER Agence de Développement et la Réhabilitation de la Medina de Fès
AFOM : Atouts - Faiblesses - Opportunités – Menaces
ALESCO : League Educational, Cultural and Scientific Organization,
ANDT : Agence Nationale de Développement Touristique
CCCA : Constantine Capitale de la culture arabe
CDD Commission du développement durable
CERTU : centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CIAM : Congrès international d'Architecture Moderne
CFPA : centres de formation professionnelle et d'apprentissage
DCWC : Direction de Commerce de la Wilaya de Constantine
DEW : Direction de l'Environnement de la Wilaya
DSP : Direction de Santé Publique
INSFP : instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle
CIRET : Centre International de Recherches et d'Études Touristiques
IATD : Indice d'Attractivité Touristique de la destination
ICCRUM : centre international d'étude pour la conservation et la restauration des biens culturels
ICOMOS : international Council of Monuments and Sites
INCDT : Intitutul National de Cercetare Dezvoltare in Tourism
OGEBEC : Office National de Gestion & D'exploitation des Biens Culturels protégés
OMT : Organisation Mondiale du Tourisme
ONAT : Office National algérien du Tourisme
ONT : Office National du Tourisme
ONU : Organisation des Nations Unis
PAT : Programme d'Action Territoriales
PAW : Plan d'Aménagement de la Wilaya
PCD : Plans Communaux de Développement
PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
PEP : pôles d'économie du patrimoine culturel
PIB : Produit Interieur Brut
PMMC : Plan de Modernisation de la Métropole Constantinoise
PPSMVSS : Plan Permanant de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Secteur Sauvegardé
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
POT : Pôle d'Excellence Touristique
SDAAM : Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine
SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique
SDATW : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de Wilaya
SIG : Systèmes d'Information Géographique
SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire
SRAT : Schéma Régionale d'Aménagement du Territoire

MPCE : Marseille, capitale de la culture européenne
MPTTN : Ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique
TCCI : Tlemcen, capitale de la culture islamique
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
TTC Travel and Tourism Competitiveness
TTCR Travel and Tourism Competitiveness Report
U.E Union Européenne
UNODC : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNWTO : World Tourism Organization
WEF : World Economic Forum
ZET : Zones d'Expansion Touristique

RÉSUMÉ

Le tourisme durable et le patrimoine maintiennent une synergie où la simultanéité permet le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des destinations, et des pays. Le patrimoine occupe une place de plus en plus importante comme produit touristique original, car il se distingue sur un marché mondial très alambiqué. De même, le tourisme durable est un puissant vecteur de préservation et de valorisation du patrimoine et d'augmentation de revenus, contribuant à entretenir ces ressources et à développer la créativité et la production culturelle.

Constantine, la ville des ponts suspendus, ville millénaire et une métropole en construction au niveau de l'Est algérien, est l'une des villes algériennes les plus riches en matière de potentialités patrimoniales mais qui ne sont pas déployés en faveur de son développement touristique.

L'objectif principal de cette thèse vise une réflexion sur l'attractivité touristique des destinations algériennes à la lumière des ressources patrimoniales naturelles et culturelles qui y recèlent. Il consiste à identifier les synergies mutuelles entre le tourisme et le patrimoine à Constantine et à définir la place des différents indicateurs : les ressources patrimoniales naturelles et culturelles, les logistiques, les facteurs socio-économiques et la gouvernance, tout en soulignant leurs causes à effet, et leurs pertinences dans le processus de mise en tourisme.

À cet effet, nous avons combiné entre les grilles internationales et nationales d'évaluation de l'attractivité touristique des destinations et les données d'enquête par questionnaire destiné aux touristes et aux citoyens, en vue de suggérer une approche stratégique d'évaluation des destinations, ainsi que d'élaborer un outil d'aide à la décision concrétisé par le modèle d'indice d'attractivité touristique de la destination (IATD). Les résultats mettent en reliefs les éléments favorisant une performance touristique attractive de la destination Constantine, et permettent de cerner ses faiblesses.

Cet outil d'évaluation et d'aide à la décision permettra aux gestionnaires d'une destination touristique de faire des choix stratégiques d'intervention. Quant à sa contribution scientifique, il fournit aux chercheurs un soubassement interdisciplinaire dont les fonctionnalités sont l'évaluation du potentiel touristique des destinations et par conséquent le benchmarking des destinations par indicateur en vue d'une attractivité et d'une compétitivité régionale, nationale et internationale.

Mots clés : Attractivité touristique, patrimoine, mise en tourisme, mise en valeur, indice d'attractivité touristique de la destination (IATD), outil d'aide à la décision.

ABSTRACT

Sustainable tourism and heritage maintain a synergy where simultaneity allows the strengthening of the attractiveness and competitiveness of destinations and countries. Heritage occupies an increasingly important place as an original tourist product, because it stands out in a highly convoluted global market. Similarly, sustainable tourism is a powerful vehicle for preserving and enhancing heritage and increasing income, helping to maintain these resources and develop creativity and cultural production.

Constantine, the city of suspended bridges, a thousand-year-old city in eastern Algeria, is one of the richest Algerian cities in terms of heritage potential but which are not deployed in favor of its tourism development.

The main objective of this thesis aims to reflect on the tourism attractiveness of Algerian destinations in the light of the natural and cultural heritage resources that contain. It consists on identifying the mutual synergies between tourism and heritage in Constantine and defining the place of the various indicators: natural and cultural heritage resources, logistics, socio-economic factors and governance, while highlighting their causes and effects, and their relevance in the tourism development process.

For this purpose, we have combined between international and national grids for evaluating the tourism attractiveness of destinations and the data's survey intended for tourists and citizens, to suggest a strategic approach to destination evaluation, as well as developing a decision support tool embodied in the destination tourism attractiveness index model (TAI). The results highlight the elements favoring an attractive tourist performance of the Constantine destination, and make it possible to identify its weaknesses.

This assessment and decision support tool will allow managers of a tourist destination to make strategic intervention choices. As for its scientific contribution, it provides researchers with an interdisciplinary foundation whose functions are the evaluation of the tourist potential of destinations and consequently the benchmarking of destinations by indicator with a view to regional, national and international tourism attractiveness and competitiveness.

Keywords: Tourism attractiveness, heritage, tourism development, enhancement, tourism attractiveness of destination index (TAI), tool to aid decision.

ملخص

تحافظ السياحة المستدامة والتراث على التأزر فيما بينهما حيث يسمح ترابطهما على تعزيز جاذبية وتنافسية الوجهات والبلدان. يحتل التراث مكانة متزايدة الأهمية كمنتج سياحي أصلي، لأنه يبرز في سوق عالمية معقدة للغاية. كما تعد السياحة المستدامة وسيلة قوية للحفاظ على التراث وتعزيزه وزيادة الدخل، مما يساعد على الحفاظ على هذه المقومات التراثية وتطوير الإبداع والإنتاج الثقافي.

قسنطينة، مدينة الجسور المعلقة، مدينة ألفية وعاصمة الشرق الجزائري، هي واحدة من أغنى المدن الجزائرية من حيث المقومات التراثية الطبيعية والثقافية. إلا أن هاته الأخيرة لم يتم استغلالها كما ينبغي لتطوير السياحة فيها.

الهدف الرئيسي من هذه الرسالة هو التفكير في الجاذبية السياحية للوجهات الجزائرية في ضوء الموارد التراثية الطبيعية والثقافية التي تزخر بها. وهو ينص على تحديد أوجه التأزر بين السياحة والتراث في قسنطينة وتحديد قيمة المؤشرات المختلفة: الموارد التراث الطبيعي والثقافي واللوجستيات والعوامل الاجتماعية والاقتصادية والحوكمة، مع إبراز أسبابها وآثارها وأهميتها في منهج التنمية السياحية.

تحقيقاً لهذه الغاية، قمنا بدمج الشبكات الدولية والوطنية لتقييم جاذبية الوجهات السياحية مع بيانات المسح الميداني عن طريق استبيانان موجهان للسياح والمواطنين بهدف اقتراح نهج استراتيجي لتقييم الوجهات، وكذلك تطوير أداة لدعم القرار تتجسد في نموذج مؤشر الجاذبية السياحية للوجهة (IATD). تسلط النتائج الضوء على العناصر التي تساهم في تحسين الجاذبية السياحية لوجهة قسنطينة، كما تتيح التعرف على نقاط ضعفها.

ستسمح أداة التقييم ودعم القرار هذه لمسيري الوجهات السياحية باتخاذ قرارات إستراتيجية. أما بالنسبة لمساهمتها العلمية، فهي توفر للباحثين أساساً متعدد التخصصات تتمثل وظائفه في تقييم الإمكانيات السياحية للوجهات، وبالتالي مقارنة الوجهات عن طريق المؤشرات بهدف تطوير الجاذبية السياحية والقدرة التنافسية الإقليمية والوطنية والدولية.

كلمات مفتاحية: الجاذبية السياحية، التراث، التنمية السياحية، التثمين، مؤشر الجاذبية السياحية للوجهة، أداة دعم القرار.

CHAPITRE INTRODUCTIF

1.1 Introduction

Si on considère le patrimoine comme le processus contemporain par lequel l'homme et les sociétés s'engagent et utilisent leur passé (LIGHT, 2015), le tourisme fait alors partie intégrante de ce processus.

Lorsque le patrimoine est associé au tourisme, ils sont mis ensemble pour être orientés vers un objectif commun, servant d'outil d'aménagement de l'espace et de promotion des lieux. (LAZZAROTI, 2003).

En effet, les individus sont depuis longtemps intrigués, fascinés par le passé et ont été attirés à faire leurs propres visites dans des lieux de résonance historique. Après avoir été considérée comme un immense danger sur les ressources patrimoniales (naturelles et culturelles), la notion de durabilité permet au tourisme aujourd'hui d'acquérir un nouveau statut, celui de la mise en valeur du patrimoine.

Le tourisme durable et le patrimoine maintiennent une synergie où la simultanéité permet le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des destinations, et des pays. Le patrimoine occupe une place de plus en plus importante comme produit touristique original, car il se distingue sur un marché mondial très alambiqué. De même, le tourisme durable est un puissant vecteur de préservation et de valorisation du patrimoine et d'augmentation de revenus, contribuant à entretenir ces ressources et à développer la créativité et la production culturelle.

Il est avéré universellement que le tourisme, plus particulièrement le tourisme culturel durable, est un levier d'essor et d'investissement d'un développement (sources de revenus, de recettes en devises et de créations d'emplois), que la majorité des pays ont décidé de l'inscrire au cœur de leurs stratégies de développement. Selon les estimations de l'organisation mondiale du tourisme OMT, le tourisme culturel représente « 40% de l'ensemble du tourisme mondial et génère environ 330 millions d'emplois – soit un emploi sur dix à l'échelle mondiale ». Ainsi que les meilleures destinations au monde sont celles qui possèdent plus de sites et monuments historiques classés à la liste du patrimoine mondial.

Toutefois, dans une compétitivité touristique mondiale, continentale, ou régionale, tabler sur les ressources patrimoniales uniquement, demeure une stratégie partielle : cette nature de compétitivité et d'attractivité exige un ensemble d'indicateurs à assurer rationnellement. Dans cette optique, plusieurs chercheurs se sont focalisés sur l'identification des facteurs souvent désignés par : déterminants, critères, indicateurs, piliers,

attributs ou variables, dans le but de justifier les choix des destinations et de déterminer les facteurs indispensables à l'amélioration et au renforcement de l'attractivité et la compétitivité touristique. Les ressources patrimoniales naturelles et culturelles ont été désignées comme l'indicateur primordial pour l'attractivité touristique. Ces ressources avec les infrastructures et les services touristiques ont été triées par (GEARING et al., 1974) en cinq classes (englobant 17 piliers) :

- Les attributs naturels (paysage, climat, faune et flore, chute, fleuve, lac ou mer...etc.),
- Les particularités socioculturelles (architecture, religion, traditions et coutumes, culture locale, art et musique, gastronomie et festivals).
- Les caractéristiques historiques (ruines, archéologie...etc.).
- Les attractions et loisirs touristiques
- Les infrastructures et services touristiques.

Quant à (MACCANNELL, 1976) dans son ouvrage « The tourist », il appuie à son tour la valeur des ressources patrimoniales, en précisant l'importance de l'authenticité et de la singularité de ses produits touristiques (atouts naturels, culturels et attractions) dans les brochures et les guides touristiques.

La sécurité des touristes et la compétitivité des prix sont d'autres déterminants de l'attractivité. Ils étaient rajoutés à la liste précédente pour la première fois par (RITCHIE & ZINS, 1978).

(U. MIDDLETON, 1989) allonge la liste de RITCHIE & ZINS en soulevant les points des politiques d'entreprises dans le domaine du tourisme et du voyage, ainsi que celui de l'image de la destination concernée. L'importance de l'image de la destination fut discutée ensuite par (CHON, 1990), (FESENMAIER & MACKAY, 1996), (GOVERS et al., 2007), (PUH, 2014) et par (HECHAM- ZEHIOUA B, 2010) évaluant pour la première fois l'image de marque de la ville de Constantine à travers des projets structurants. L'auteur insiste à son tour, sur l'importance de la compréhension des interactions existantes entre la valorisation et la patrimonialisation des ressources de cette ville historique pour la mise en tourisme de son image.

Quant au rôle des politiques dans le développement du tourisme, il a été soutenu par les travaux de (INES SANCHEZ & JARAMILLO-HURTADO, 2010) et de (VANHOVE, 2002) qui ont marqués l'importance des politiques de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine dans le développement de l'industrie touristique.

Un autre concept qui a fait son apparition est celui de la compétitivité. Il a été profondément discuté dans la recherche de (PORTER, 1990), où il vient enrichir la littérature à propos de la compétitivité par l'identification d'un attribut, celui de l'innovation et de l'utilisation des nouvelles technologies dans le monde de compétitivité.

Notons que l'attribut de l'innovation était préalablement adjoint dans la liste de (HU & RITCHIE, 1993) aux différentes catégories citées précédemment.

Ces deux auteurs ont, en effet, introduit pour la première fois le concept de la compétitivité touristique sans autant le définir. C'est dans l'étude de (CROUCH & RITCHIE, 1999) qu'ils la développent comme étant « *la capacité à créer de la valeur ajoutée aux destinations, et à augmenter des revenus et de la richesse* ». Et afin de démontrer l'importance de l'indicateur des ressources naturelles et culturelles dans la compétitivité touristique, ils s'appuient sur la théorie des prix comparatifs de Heckscher-Ohlin en considérant celui-ci comme un produit touristique qui génère des devises tout en créant de l'emploi.

Ceci est ensuite consenti par (LOULANSKI & LOULANSKI, 2011; TIMOTHY & NYAUPANE, 2009; VAN DER BORG et al., 1996; ZEPPEL & HALL, 1991), dans leurs recherches sur les relations de la culture et de l'histoire avec le tourisme.

La recherche de (CROUCH & RITCHIE, 1999) insistent également sur l'intégration de ces relations dans un modèle socio-économique permettant l'exploitation tout en préservant le capital naturel de la destination pour les générations futures. À cet effet, nous marquons la naissance d'un nouvel attribut de l'attractivité et de la compétitivité, celui de la durabilité. Toutefois, l'apparition de ce concept fut auparavant soulevée dans les études de (INSKEEP, 1987, 1991; V. T. MIDDLETON & HAWKINS, 1998) qui considèrent la qualité environnementale comme facteur indispensable pour le développement du tourisme. De même (HONG-BUMM, 1998), a introduit la notion d'environnement propre et paisible dans l'attractivité touristique, en abordant plusieurs nouveaux attributs comme : la propreté de l'eau, de l'air, de l'environnement, de la santé et de l'hygiène.

C'est ainsi que, de l'attractivité à la compétitivité touristique, les indicateurs d'évaluation se sont combinés, et les deux concepts se sont articulés, voir rassembler. Car, les mêmes facteurs affectant l'attractivité touristique agissent nécessairement sur la compétitivité des destinations (CRACOLICI & NIJKAMP, 2009).

Depuis 2007, le Forum Économique mondial (FEM) établit un rapport annuel sur la compétitivité des voyages et du tourisme TTC Reports (Tourism and Travel Competitiveness Reports), dont l'objectif principal est de mesurer les facteurs et les indicateurs de

compétitivité touristique des pays. L'évaluation de l'ensemble des scores obtenus par le pays prétendant à la concurrence a pour but de cerner les leviers permettant l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité, et par conséquent l'identification des principaux obstacles affectant le positionnement de celui-ci en matière de voyage et de tourisme dans le monde.

Cet outil (TTC Reports) est devenu pour certains chercheurs (ASSAF & JOSIASSEN, 2012; MAZANEC et al., 2007; MAZANEC & RING, 2011)) un instrument très important en matière d'explication et de prévision de la performance touristique des pays d'accueil, et « *l'un des instruments d'évaluation de la compétitivité touristique les plus utilisés au niveau international* » (COSTEA et al., 2016).

1.2 Problématique

Disposant de tous les atouts qu'un territoire peut réunir pour assurer une attractivité et une compétitivité touristique : un climat tempéré, un riche patrimoine de civilisations multiples (vestiges antiques et arabo-musulmans), des villes à la fois orientales (centre historique et vieille ville) et occidentales (des villes coloniales), des paysages diversifiés (du littoral, aux montagnes, jusqu'au Sahara). Un grand potentiel naturel et culturel qui, logiquement, devrait permettre d'attirer des touristes locaux et internationaux.

L'Algérie, comme tous les pays du monde, œuvre pour trouver sa place dans un marché mondial de compétitivité touristique. Ainsi, il devient impératif pour ce pays de chercher et d'analyser les facteurs et les indicateurs qui peuvent l'accompagner vers un développement concurrentiel dans ce secteur touristique.

Le classement de l'Algérie parmi les six premiers pays les plus bonifiés dans le secteur du voyage et du tourisme dans le rapport de 2017, révèle qu'elle a stratégiquement opté pour le développement du tourisme en tant que valeur économique sûre. Elle a également pris en compte l'ensemble des indicateurs adoptés par le TTC Reports, afin d'imposer sa place dans l'espace magrébin, voir le marché touristique mondial. Cette option n'a pas toutefois amélioré son classement devant les deux pionniers du tourisme maghrébin « le Maroc et la Tunisie ». Ces derniers, dispensent avec l'Algérie une similarité de contexte historico-géographique et de sous-bassement culturel, mais ils attirent des flux touristiques plus importants, et surtout, ils génèrent des recettes considérables du secteur touristique.

Constantine, la ville des ponts suspendus, ville millénaire et métropole en construction au niveau de l'Est algérien, est l'une des villes algériennes les plus riches en matière de potentialités touristiques : un patrimoine de civilisations multiples (vestiges antiques : Dolmens, la ville de Tiddis, Mausolée de Massinissa, aqueduc romain..., et arabo-musulman), un centre historique à la fois Orientale (vieille ville) et Occidentale (les vestiges

et les traces de l'existence romaine et les tracés d'Hausmann durant la période coloniale), des paysages diversifiés (des grottes, montagnes, forêts, gorges du Rhummel, ponts suspendus, contraste de vieille ville - ville colonial et contemporaine.), et des valeurs culturelles à l'échelle nationale.

Néanmoins, selon la direction du tourisme et de l'artisanat, Constantine n'a accueilli que 1600 étrangers durant les 3 premiers mois de l'an 2010. Ce qui est insignifiant par rapport à d'autres villes maghrébines de son importance, telle que la ville de Fès au Maroc, où il y a eu plus de 250 000 visiteurs durant la même période (Site officiel : Royaume du Maroc).

Constantine a été choisie le dimanche 30 décembre 2012 pour être la capitale de la culture arabe en 2015, lors de la 21^{ème} assemblée générale à Tunis, suite à une recommandation suggérée par la commission de la culture, tenant compte des richesses patrimoniales, des atouts et des potentialités de cette ville cosmopolite.

Ce choix semblait une grande opportunité pour la ville et ses habitants, d'un côté pour mériter une dimension internationale dans le monde arabe auxquelles veut tant adhérer, et d'un autre côté, pour impulser une réelle culture constantinoise algérienne et de préserver son patrimoine. Une occasion pour rattraper le retard de cette ville, une manière de restaurer ses biens culturels et d'exposer ses atouts et ses potentialités afin d'améliorer et de renforcer son attractivité. À cet effet, un budget conséquent a été consacré pour rendre l'événement une réalité tangible et pour dégager un programme sur plusieurs dimensions.

La veille de son élection, Constantine accusait un déficit réel en matière : d'infrastructures d'accueils (1412 lits en 2011), espaces de détente, établissements culinaires, restaurants classés, ainsi qu'une insuffisance des moyens de transport modernes reliant la ville avec les autres régions environnantes.

Cet état a persisté même avec la volonté de mener Constantine dans la voie de la métropolisation et du développement économique en amont du tourisme. En effet, à partir de 2013, une progression en nombre d'emplois (plus de 329 emplois) a été enregistrée due aux premières réceptions d'infrastructures hôtelières, telles que : le Marriott, El Kheyam, et la salle de spectacles Salah Bey (Le Zenith), résultant une augmentation en nombre de lits touristiques (plus de 827 lits). Néanmoins, sur le plan d'attractivités, une régression des flux touristiques est visiblement constatée (de 122651 touristes en 2014 au 110104 en 2015).

Il faudrait cependant, reconnaître qu'il ne suffit pas de miser sur ses dotations factorielles (ressources patrimoniales naturelles et culturelles) pour renforcer son attractivité et développer le secteur touristique. Il sera plutôt, une stratégie ficelée basée sur un ensemble

d'opérations permettant le développement et la mise en tourisme du patrimoine de cette ville grandiose, tout en minimisant les risques et les menaces de cette activité sur ses ressources.

Toutefois, afin de réaliser et de mettre en œuvre ces enjeux, nous devons d'abord procéder avec une approche d'évaluation globale et approfondie permettant de déterminer tous les indicateurs (dotations factorielles, logistiques, facteurs socio-économiques et gouvernance) d'attractivité touristique de Constantine, tout en soulignant leurs causes à effet, et leurs pertinences dans le processus de mise en tourisme.

Considérant tout cela, notre problématique se décline en plusieurs questionnements :
Quelles sont les synergies générées par l'association avérée du patrimoine et du tourisme à Constantine ?

- **Quelle place pour le patrimoine dans les indicateurs du choix de la destination touristique et dans le processus de mise en tourisme de Constantine ?**
- **Et par conséquent, comment optimiser le choix stratégique des facteurs assurant le développement concurrentiel d'une attractivité touristique durable en amont de ses ressources patrimoniales ?**

1.3 Hypothèse

La considération de la complexité de la relation du patrimoine avec le tourisme nous paraît inéluctable dans le processus de développement touristique et de mise en valeur des ressources. Le patrimoine en tant que ressource fondamentale pour une ville cosmopolite comme Constantine favorise un développement orienté sur le tourisme. Cette association exige l'intégration des procédés de gouvernance innovantes, des attitudes rationnelles et des actions plus adaptées impliquant des perspectives culturelles, socio-économiques et environnementales dans le but de préserver son patrimoine et d'optimiser les stratégies d'un développement touristique durable.

Ainsi pour guider l'orientation de cette recherche, nous nous appuyons sur l'hypothèse suivante :

La mise en valeur des ressources patrimoniales est un déterminant majeur pour le développement durable de l'attractivité touristique de la destination Constantine. Sa mise en œuvre nécessite une gouvernance touristique alliant tous les acteurs publics (culture, tourisme, transport, environnement, santé, sécurité, commerce...) et privé (entreprises et associations) dans un aspect procédural pour bien mener toutes les actions.

1.4 Objectifs de la recherche

L'objectif principal vise une réflexion sur l'attractivité touristique des destinations algériennes à la lumière des ressources patrimoniales naturelles et culturelles qu'elles recèlent.

En contiguïté avec ce qui précède, d'autres objectifs d'ordre scientifique, culturel et économique peuvent être atteints, il s'agit de :

- L'identification des synergies mutuelles entre le tourisme et le patrimoine et les affirmer sur la destination « Constantine » ;
- La confirmation de la touristicité de Constantine à travers l'histoire comme une étape primordiale pour retracer la démarche de sa mise en tourisme
- L'inventaire des potentialités touristiques patrimoniales de Constantine
- L'évaluation de l'indice d'attractivité touristique de Constantine qui se présente comme un outil d'aide à la décision, vu qu'il vise à cerner les obstacles du processus de mise en tourisme et de valorisation du patrimoine.
- Ouvrir des pistes de recherche sur la mise en tourisme et la mise en valeur du patrimoine des destinations algériennes

1.5 Approche méthodologique

Dans le but de vérifier notre hypothèse de recherche et pour mener à bien les objectifs de notre travail, nous nous sommes appuyés sur la méthode d'évaluation de l'indice d'attractivité touristique. Des éclaircissements méthodologiques dans certains chapitres ont été présentés.

1.5.1 Démarche et typologies d'approches

En vue de déterminer les synergies mutuelles par l'association avérée des notions de patrimoine et de tourisme, ainsi que toutes les variables primordiales pour l'attractivité touristique de Constantine, il nous faudra d'abord positionner notre recherche entre tous les travaux qui ont traité ces deux notions à travers les différentes disciplines qui s'y intéressent : histoire, économie, géographie, sociologie, architecture, urbanisme, etc. Ce qui revendique le caractère pluridisciplinaire de notre approche. À cet effet, il nous était indispensable de procéder avec :

- **L'historiographie** : le détour par l'histoire est proposé dans l'objectif de rappeler le rôle du patrimoine naturel et culturel dans l'histoire économique de la ville de Constantine et dans son processus de mise en tourisme. Tout un fonds documentaire

écrit, graphique et photographique de nature historique et archéologique assistera cette démonstration.

- **Une approche comparative** : nous essayerons à travers l'étude des expériences des pays maghrébins dans la valorisation du patrimoine et du développement du tourisme durable de tirer des enseignements préalables pour Constantine à une échelle particulière et pour l'Algérie à une échelle globale.
- **L'évaluation par indicateurs comme une démarche de la durabilité (une approche analytique)** : elle s'appuiera sur une grille servant comme outil d'évaluation des différentes variables sélectionnées, ainsi comme un moyen d'aide à la décision. Dans cette optique, il sera impératif de procéder avec **une approche à la fois quantitative et qualitative** portant sur l'évaluation des données quantitatives et statistiques à la recherche d'une réalité objective et généralisable. Ces données seront déterminées par le touriste, en se basant sur les indicateurs affectant son choix de destination, ainsi qu'à l'évaluation qualitative des différentes prestations et services à Constantine.

1.5.2 Les outils de la recherche

1.5.2.1 L'identification des indicateurs d'attractivité touristique : La clé du diagnostic

Dans le but de déterminer les indicateurs fondamentaux pour l'évaluation de l'attractivité touristique à Constantine, nous avons essayé de prendre en considération toutes les variables proposées par : les recherches antérieures, celles du TTC Index, ainsi que les attributs proposés par les décideurs dans le cadre d'un développement du tourisme culturel durable (SDAT et TTAI¹ 2017) que nous résumons dans le tableau n° ci-dessous :

¹ Travel and Tourism Attractiveness Index

Tableau 1.1 Indicateurs et attributs de l'attractivité touristiques identifiés par les chercheurs, les organisations mondiales (TTC index) et le SDATW

	Ressources naturelles et culturelles									Logistiques					Facteurs socio-économique					Gouvernance institutionnelle				
	Saison/Climat	Paysage/Nature protégés	Faune/flore	Monum/site Archéo.	Architecture traditionnelle	Patrimoine immatériel	Station écologique	Évènementiel	Musées	Inf. Transport	Hébergement / Restauration	Station balnéaire	Capacité humaine	Progrès technologiques	Unités d'attraction	Sécurité	Santé	Commerce	Culture d' accueil	Collecte déchets. Éco	Ouverture à l'international	Priorisation du tourisme	Approches du DD	Compétitivité des prix
Gearing et al., 1974	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X				X						
(MacCannell, 1976)	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X				X						
(Ritchie & Zins, 1978).	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X			X						
(Mansfeld & Pizam, 2006)	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X			X						
Hapenciuc et al., 2009	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X						
Donaldson & Ferreira, 2009	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X						
Hall, Timothy, & Duval, 2012)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X						
George & Booyens, 2014	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X						
(Baker, 2015),	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X						
(Inés Sánchez & Jaramillo-Hurtado, 2010),	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X		X	X			
(Vanhove, 2002)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X			X						
(Porter, 1990)										X	X		X	X	X									X
(Crouch & Ritchie, 1999)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X					X	X
(Zeppel & Hall, 1991)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X						X
Timothy & Nyaupane, 2009	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X						
(Loulanski & Loulanski, 2011)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X						X

(Inskip, 1987),	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X		X					X	
(Inskip, 1991),	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X		X					X	
Middleton, 1997)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X					X	
Hong-bumm, 1998)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X					X	
(Mazanec, Wöber, & Zins, 2007)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
(Mazanec & Ring, 2011)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
(Assaf & Josiassen, 2011)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
(Costea, Hapenciuc, & Bejinaru, 2016)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TTC index (FEM)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SDATW ²	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X		X					X					

Ce tableau regroupe les attributs les plus adoptés par les recherches sur l’attractivité touristique des destinations et s’articule autour de quatre indicateurs majeurs : les ressources naturelles et culturelles, les logistiques, les facteurs socio-économiques et la gouvernance. Ce dernier indicateur était pris en considération avec l’apparition des rapports du TTC index, qui se présente aujourd’hui comme un instrument très important en matière d’explication et de prévision de la performance touristique des pays d’accueil. Depuis, l’indicateur de la gouvernance est adopté dans plusieurs recherches académiques affirmant l’importance majeure des politiques touristique dans le processus de mise en tourisme du patrimoine et dans le développement de l’attractivité touristique des sites du patrimoine.

² Schéma Directeur d’Aménagement Touristique de la Wilaya de Constantine

Pour notre cas d'étude, nous comptons retenir tous les 23 attributs précédents pour notre évaluation de l'indice d'attractivité touristique de la destination IATD de Constantine.

Tableau 1.2 Indicateurs et attributs retenus pour l'évaluation de l'attractivité touristique de Constantine

Indicateurs	Attributs (Variables)	IATD(V)	IATD
Les dotations factorielles	Saison/ climat	IATD (V1)	IATD1
	Paysages et espaces naturels protégés	IATD(V2)	
	Faune et flore	IATD(V3)	
	Vestiges et monuments historiques	IATD(V4)	
	Architecture traditionnelle	IATD(V5)	
	Patrimoine immatériel	IATD(V6)	
	Station écologique	IATD(V7)	
	Évènementiel	IATD (V8)	
	Musées	IATD(V9)	
Les logistiques	Infrastructure de Transport	IATD(V10)	IATD2
	Hébergement / Restauration	IATD(V11)	
	Station balnéaire	IATD(V12)	
	Capacité humaine	IATD(V13)	
	Progrès technologiques	IATD(V14)	
	Unités d'attraction et de récréation	IATD(V15)	
Facteurs socio-économique	Sureté et Sécurité	IATD(V16)	IATD3
	Santé et hygiène	IATD(V17)	
	Dynamisme commercial	IATD(V18)	
	Culture d'accueil et Office du tourisme	IATD(V19)	
	Points de collecte de déchets. Éco	IATD(V20)	
Gouvernance institutionnelle	Ouverture à l'international	IATD(V21)	IATD4
	Vision stratégique et Priorisation du tourisme	IATD(V22)	
	Approches du Développement durable	IATD(V23)	
	Compétitivité des prix	IATD(V24)	

Source : auteure, 2013

1.5.2.2 L'indice d'attractivité touristique : Un outil d'évaluation de l'attractivité touristique de la destination

L'objectif principal de cet outil est la quantification du niveau d'attractivité de la destination, en mesurant l'attractivité de chaque attraction touristique individuelle et agréger ces valeurs en une seule valeur.

Le calcul de l'IAT (indice d'attractivité touristique de Constantine) est basé sur l'hypothèse que les touristes au cours de leur processus de prise de décision associent leurs appréciations aux différentes caractéristiques de la destination (chaque caractéristique de la

destination étant une attraction touristique potentielle). Les appréciations du touriste en tant que critère de choix de destination, sont appelées "l'abstraction" (SEDDIGHI & THEOCHAROUS, 2002). Une fois le processus d'abstraction terminé, les touristes accordent des valeurs pour chaque attribut selon son importance pour le choix de la destination. Les caractéristiques touristiques qui sont perçues par les touristes comme les plus importantes (ou les plus intéressantes) et qui évoquent les sentiments les plus forts et les plus positifs chez les touristes, peuvent être définies comme les attractions touristiques les plus importantes et devraient donc avoir des valeurs plus élevées de l'indice IAT.

$$IAT = (\sum q_i \times c_i) / 3$$

IAT : indice d'attractivité touristique ; V_1 , V_2 , V_3 : par Variables/ attributs

i = le nombre de variables prises en considération (1,2,3,...n) ;

q = la valeur de chacune des composantes ;

c = la valeur qualitative accordée en fonction de l'échelle de 0 à 3.

La valeur accordée à chacun des attributs est estimée en pourcentage, et la valeur qualitative accordée en fonction de l'appréciation est mesurée sur une échelle de valeurs de « 1 à 4 ».

1 = l'absence du facteur, ou un facteur défavorable en raison de la dégradation ou de la pollution.

2 = une qualité moindre et un facteur non compétitif au niveau national.

3 = une qualité satisfaisante et un facteur d'intérêt national.

4 = un facteur qui favorise le développement du tourisme international.

Le résultat donne des valeurs se situant entre 0 et 1. Plus l'indice est proche de 1, plus l'attractivité touristique est forte, et vice versa.

Les résultats de calculs des différents indicateurs ont été présentés comme suit :

- IATD1 : Les résultats des ressources patrimoniales naturelles et culturelles.
- IATD2 : Les résultats de logistiques.
- IATD3 : Les résultats des facteurs socio-économiques.
- IATD4 : Les résultats de la gouvernance institutionnelle du tourisme.

Si les résultats des indicateurs : (IAT)1, (IAT)2, (IAT)3, (IAT)4 sont inférieur de la moyenne, cela explique une attractivité touristique moins forte.

L'attribution des valeurs spécifiques pour chaque indicateur est basée sur le résultat de l'enquête par questionnaires. Il s'agit donc, des résultats spécifiques de Constantine.

1.5.2.3 L'enquête

Dans le but de déterminer des valeurs quantitatives aux attributs nécessaires pour l'évaluation de l'indice d'attractivité touristique, il sera indispensable de procéder par une enquête par questionnaire et par interview.

De ce fait, nous avons élaboré deux (02) questionnaires : le premier est destiné aux touristes considérés comme acteurs principaux du choix de la destination. Le second est destiné aux habitants (ou la population locale) qui constituent les premiers touristes sur leur propre territoire et les premiers ambassadeurs et protecteurs des sites du patrimoine. Ainsi que c'est bien eux qui subissent les désagréments des activités touristiques, mais aussi qui bénéficient de ses retombées.

Nous avons également effectué des entretiens avec des administrateurs des deux directions : direction de la culture de la wilaya de Constantine et la direction du tourisme et de l'artisanat de Constantine.

- Le questionnaire « touriste »

Nous avons élaboré un questionnaire destiné aux touristes visitant la wilaya de Constantine durant la période du 01 avril 2016 à décembre 2016³. Nous avons exclu les flux de l'événementiel pour une meilleure fiabilité des données. Le questionnaire était distribué à l'accueil des hôtels et était retourné à la fin de leurs séjours.

Concernant le choix de l'échantillonnage, nous avons consulté un nombre préalable de recherches en statistiques et de logiciels pour acquérir les connaissances nécessaires et calculer la taille de l'échantillon. Nous avons opté pour l'échantillonnage aléatoire simple, qui fait partie des méthodes probabilistes et qui donne des résultats représentatifs et pouvant être généralisés sur la population étudiée. Pour le calcul de la taille de l'échantillonnage d'une population indéfinie (nombre de touristes visitant Constantine durant cette période) calculé selon la formule suivante :

$$n = z^2 * p*(1-p) / m^2$$
$$384 = 1.96^2 * 0.5(1-0.5) / 0.5^2$$

n = la taille de l'échantillon

z = niveau de confiance selon « la loi normale centrée réduite » (Ex : pour un niveau de confiance de 95%, $z = 1.96$)

p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (Ex : si nous estimons par exemple que 80% des touristes vont choisir une certaine option de réponse, la

³ C'est jusqu'au mois de décembre que nous avons atteint le nombre souhaité (390 questionnaires). Nous avons confronté beaucoup de difficultés avec les réceptionnistes au niveau de tous les hôtels.

proportion à utiliser dans la formule sera 0.8, mais comme cette information n'est pas disponible à l'avance, nous avons utilisé une proportion 0,5 qui maximisera l'échantillon.)

m = marge d'erreur tolérée

Comme l'échantillonnage est aléatoire, le choix des hôtels était également du même principe. Nous avons sélectionné des hôtels d'une à quatre étoiles dans la wilaya de Constantine. Quant à la distribution des quotas, nous avons divisé le nombre de l'échantillon sur l'ensemble des hôtels sélectionnés (36 pour chaque hôtel) (voir tableau 1.3).

Tableau 1.3 Les hôtels enquêtés et quotas des questionnaires

Hôtels	Nbr/ Questionnaire
El khayem 4*	36
El Hocine 4*	36
Arc en ciel 2 4*	36
Novotel4*	36
Ibis 3*	36
Les princes 3*	36
El Bey 1 3*	36
El Rafiaa 2*	36
El mountazeh	36
Ben Mhidi	36
Grand hotel	36
Total	396

Source : auteure, 2016

Notre questionnaire se présente sur quatre (04) parties fondamentales :

- Information générale du touriste : constituée de 8 questions ;
- Rapport : touriste/ patrimoine/ tourisme durable : composée de 9 questions ;
- Rapport : touriste/image de la ville /événement : représentée en 4 questions ;
- Conclusion : aspirations de l'enquêté : constituée de 4 questions

Chaque partie du questionnaire porte sur une série de différentes questions : directes/ indirectes, choix multiples ou uniques, fermées ou ouvertes, etc.

Tableau 1.4 Typologie des questions posées dans le questionnaire « touriste »

Partie/type de questions	Q filtre	Q conditionnelles	Q fermée	Q dichotomique	Q à choix multiple	Q à choix unique	Q grille d'évaluation	Q ouverte
Information générale du touriste	De Q1 à Q8					De Q2 à Q8		Q1
Rapport touriste/patrimoine/tourisme durable		Q2', Q3', Q4', Q6', Q9'		Q3, Q4, Q6, Q7, Q9	Q1, Q2, Q5, Q8, Q2', Q3', Q4', Q6', Q8 Q9'			
Rapport touriste/image de la ville/événement		Q2', Q4'		Q1, Q2, Q4	Q3, Q2', Q4'			
Conclusion : aspirations de l'enquête		Q2'		Q2			Q1	Q3, Q4

Source : auteure, 2016

- Le questionnaire « Habitant »

Dans l'objectif de définir la place de l'habitant (la population locale) dans le développement touristique des sites du patrimoine, d'évaluation de la qualité de l'offre touristique à Constantine évoquée dans les indicateurs des dotations factorielles, de la logistique, des facteurs socio-économiques et de la gouvernance), nous avons interrogé l'habitant constantinois durant le mois de mai 2016 sur trois volets : la connaissance de son patrimoine, son évaluation des différents services, et son rapport avec la question du développement touristique de sa ville.

L'enquête était faite sur deux formes, un questionnaire distribué main à main, et un questionnaire électronique partagé sur le réseau social Facebook (plusieurs pages de Constantine).

Pour le choix de l'échantillonnage, nous avons opté pour l'échantillonnage aléatoire simple, qui fait partie des méthodes probabilistes, qui donnent des résultats représentatifs, pouvant être généralisées sur les habitants de Constantine. Pour le calcul de la taille de l'échantillonnage d'une population définie (nombre des habitants à Constantine), nous avons opté pour la formule suivante :

$$\text{Taille de l'échantillon} = \frac{\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2}}{1 + \left(\frac{z^2 \times p(1-p)}{e^2 N} \right)}$$

$$384 = 1.96^2 * 0.5(1-0.5) / 0.5^2 / 1 + (1.96^2 * 0.5(1-0.5) / 0.5^2 * 1\ 000\ 000)$$

n = la taille de l'échantillon

z = niveau de confiance pour 95%, z = 1.96)

p = proportion estimée nous avons utilisé une proportion de 0,5.

m = marge d'erreur tolérée

Notre questionnaire est présenté en trois (03) parties fondamentales :

- 1- Information générale de l'habitant : constituée de 5 questions ;
- 2- Rapport : patrimoine/ habitant : composée de 5 questions ;
- 3- Appréciations de l'habitant : présentée en 5 questions ;

Tableau 1.5 Type de questions dans le questionnaire « citoyen/ habitant ».

Partie/type de questions	Q filtres	Q conditionnelle	Q dichotomique	Q à choix multiple	Q à choix unique	Q grille d'évaluation	Q ouverte
Information générale de l'habitant.	De Q1 à Q5			Q4, Q5	Q3		Q1, Q2
Rapport : patrimoine/ habitant		Q3, Q5,	Q3, Q5,	Q1, Q2, Q3, Q4 Q5'			
Appréciations de l'habitant		Q3	Q2, Q3	Q3, Q4		Q1	Q5

Source : auteure, 2016

1.5.2.4 L'outil numérique

L'utilisation des outils numériques est inéluctable dans le monde de la recherche. Ils accompagnent le chercheur dans son parcours d'élaboration de thèse, de la recherche des références à la rédaction de son manuscrit. Les logiciels utilisés dans ce travail sont principalement les suivants :

- **Zotero** : un logiciel qui permettra le recueil, le stockage, l'organisation, et la citation des références bibliographiques. Il fonctionne avec Microsoft Office. Il aide à ajouter des citations dans le corps du texte (en format APA) et la bibliographie de tout le travail.

- **Excel** : cet outil est à utiliser essentiellement pour le dépouillement des questionnaires, ainsi que pour l'analyse, et la lecture des résultats grâce à ses **tableaux croisés dynamiques**, qui permettent le croisement des données pour une lecture plus approfondie.

1.6 Structure de la thèse

Notre réflexion sur cette recherche s'est progressivement développée sur trois grands axes qui se poursuivent et constituent les trois parties structurantes de cette thèse. La première sera une reconstitution théorique des recherches se rapportant aux deux notions en question : tourisme et patrimoine, ainsi qu'aux différents modèles permettant le positionnement de notre travail et l'identification des synergies mutuelles entre ces deux concepts.

Elle comportera trois chapitres :

- Le premier sera consacré aux deux notions tourisme et patrimoine, traitant ainsi leurs évolutions, leurs champs de débats disciplinaires et définissant les liens qui les fusionnent. Il permettra à identifier également les différents facteurs indispensables au développement de l'activité touristique en amont du patrimoine.
- Le second traitera le cadre règlementaire national et international du patrimoine et du tourisme durable.
- Le dernier portera une étude d'évaluation comparative sur la compétitivité touristique aux pays du Maghreb (l'Algérie, la Tunisie et le Maroc), basée sur les rapports du TTC index. Il comportera également les expériences de ces pays dans la mise en tourisme de leur patrimoine pour en tirer des enseignements.

Dans la deuxième partie, nous exploiterons le corpus théorique de la partie précédente pour souligner l'évolution des synergies mutuelles entre les ressources patrimoniales de Constantine et le développement de son attractivité touristique, par le biais de l'historiographie. Nous mettrons en évidence également la première phase d'évaluation de l'indice d'attractivité touristique (évaluation des ressources patrimoniales naturelles et culturelles).

Cette partie sera constituée en deux chapitres :

- La délimitation de l'aire d'étude, l'état de performance touristique et le processus de mise en tourisme du patrimoine à travers l'histoire seront l'objet du premier chapitre.
- Le second sera un inventaire des potentialités touristiques patrimoniales naturelles et culturelles de l'aire d'étude.

Quant à la troisième partie, elle mettra en évidence la deuxième phase de l'évaluation de l'indice d'attractivité touristique et elle sera constituée de trois chapitres :

- Le premier sera consacré à l'évaluation des logistiques et des facteurs socio-économiques, et soulignant les handicaps du développement d'un tourisme durable à Constantine en amont de son patrimoine.
- Le deuxième visera une lecture critique permettant de souligner la défaillance entre les stratégies des politiques touristiques et culturelles, et la réalité du terrain.
- Le dernier sera consacré à l'évaluation qualitative des différents indicateurs évalués dans les chapitres précédents (ressources patrimoniales naturelles et culturelles, logistiques, les facteurs socioéconomiques et la gouvernance), ainsi que la discussion des résultats de l'enquête empirique, qui nous permettra la quantification de l'attractivité touristique de Constantine à travers l'indice d'attractivité touristique.

**PARTIE I : POSITIONNEMENT DE LA
THEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE DE LA
RECHERCHE**

INTRODUCTION DE LA PARTIE I

Après avoir été considéré comme un immense danger sur les ressources patrimoniales (naturelles et bâties), le tourisme acquiert aujourd'hui un nouveau statut, celui de la mise en valeur du patrimoine. En effet, le tourisme et le patrimoine maintiennent une synergie dont la simultanéité permet le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité des destinations, et des pays. Le patrimoine occupe une place de plus en plus importante comme produits touristique original car il se distingue sur un marché mondial très alambiqué. De même, le tourisme est un puissant vecteur de valorisation du patrimoine et d'augmentation de revenus, contribuant à entretenir le patrimoine et à développer la production culturelle et la créativité.

L'objectif de cette première partie est d'établir une identification des différents liens de cette relation mutuelle entre le tourisme et le patrimoine et de déterminer les facteurs primordiaux pour le renforcement et l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité touristique des destinations. Pour cela, nous mènerons une analyse des travaux académiques et ceux des réglementations les plus pertinents autant pour le tourisme et le patrimoine dans le monde que particulièrement en Algérie, en indiquant les travaux les plus pertinents, pour enfin, contextualiser notre thématique, positionner notre travail et en assurer l'originalité.

Nous revenons d'abord, sur l'évolution des notions avant de mettre en lumière les débats théoriques des sciences sociales et humaines autour de celles-ci.

En premier, nous soulignerons la relation entre ces deux notions de tourisme et patrimoine (**Chapitre II**), ensuite nous examinerons le rôle des politiques publiques et celui des organisations internationales chargées du patrimoine et du tourisme. Nous commenterons en (**Chapitre III**) les chartes et lois encadrant ces domaines, et déterminant leur relation.

Pour clôturer cette partie, en (**Chapitre IV**), nous nous appuierons sur des rapports internationaux du Forum Economique Mondial, pour identifier les indicateurs clés et les initiatives publiques qui contribuent au développement de l'attractivité et de la compétitivité des destinations, et cela à travers une lecture comparative entre les trois (03) pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

2. CHAPITRE II : POSITIONNEMENT DU PATRIMOINE ET DU TOURISME DANS LA RECHERCHE

INTRODUCTION

Une association avérée : le patrimoine et le tourisme, deux entités qui sont interdépendantes en raison de leur indéniable relation et de leurs potentiels de développement. Aujourd'hui, le tourisme culturel se présente comme l'une des industries touristiques les plus importantes et les plus dynamiques au monde. Dans leur processus de promotion touristique des destinations, les acteurs du tourisme ont toujours utilisé les ressources patrimoniales culturelles et naturelles comme produits touristiques. Cet usage accru au patrimoine est fortement exigé pour la distinction entre l'image et l'identité de ces destinations.

A présent, il est de plus en plus admis que le patrimoine, sous toutes ses formes, s'érige comme vecteur primordial de la promotion touristique des destinations cherchant à développer leurs avantages, comparativement, voir leur attractivité et compétitivité régionale ou territoriale.

Il s'agit pour nous, dans ce premier chapitre d'évaluer l'intérêt des recherches académiques aux thématiques du tourisme et du patrimoine ainsi qu'à leurs synergies mutuelles. En s'appuyant sur un large éventail de recherches, nous allons interpeler les cadres conceptuels de la thématique, retracer les grandes lignes de l'évolution des deux notions patrimoine et tourisme, afin d'encadrer leurs relations et pouvoir positionner notre recherche.

A cet effet, le plan de ce chapitre est structuré en trois sections : dans la première, nous allons interroger les recherches les plus reconnues dans le domaine du patrimoine. Nous revenons d'abord, sur l'évolution emblématique de la notion du patrimoine, avant de mettre en lumière les débats théoriques des sciences sociales et humaines autour de celle-ci.

Pour la deuxième section, il s'agit du même processus précédent, mais concernant plutôt le domaine du le tourisme afin de comprendre l'essence de ce phénomène. Dans cette section, nous aborderons les recherches qui traitent du tourisme, de son apparition, son évolution, des débats transdisciplinaires autour de sa perception, jusqu'à son intégration dans le développement durable.

Nous allons enfin aborder les synergies mutuelles du couple : patrimoine et tourisme dans la troisième section, en présentant les débats des deux courants : les défenseurs du tourisme et les conservateurs qui réfutent la profusion de celui-ci, pour déboucher en fin de

section sur la présentation de la nouvelle notion/démarche : la mise en tourisme du patrimoine comme une solution qui assure un accord et une complémentarité des deux termes du tourisme et du patrimoine.

Notons que pour des raisons de concision, et de respect aux propriétaires des hypothèses abordées dans plusieurs travaux de recherches, nous n'avons pas détaillé le développement argumentaire sur lequel sont basées ces études, par contre, nous avons fait, des renvois sur ces travaux sous forme de référence.

2.1 La recherche sur la notion de patrimoine

Le patrimoine et le tourisme se présentent chacun comme éléments d'une thématique considérée la plus répandue dans le monde de la recherche scientifique. Depuis les années 1980, le monde de la recherche commence à publier des travaux scientifiques sur l'évolution de la notion du patrimoine et sa valeur pour les sociétés, et sur le tourisme en tant que phénomène ou activité, son histoire, et son impact sur l'économie. Tandis que l'intérêt à ces deux notions remonte bien au moyen âge.

De nos jours, l'étude de la dualité patrimoine et tourisme dans le monde est en constante progression. Ce champ de recherche a la particularité d'être approché par de nombreuses disciplines, que ce soit la géographie, la sociologie, l'histoire, l'ethnologie, le droit, l'économie, etc. De nombreux chercheurs tentent de souligner l'importance de cette relation, cependant, peu de travaux s'intéressent à analyser et à comprendre le croisement de ces deux notions, particulièrement leur association.

Durant notre recherche documentaire, nous avons constaté qu'il existe un nombre considérable de travaux sur le patrimoine. Chaque chercheur, qu'il soit historien, sociologue, géographe, archéologue, architecte, urbaniste, etc. définit le patrimoine selon l'axe de sa recherche, l'intérêt de sa discipline, et selon la période d'étude et le contexte qui la caractérise.

Afin d'établir un état de l'art sur la notion du patrimoine, nous avons effectué une lecture approfondie et critique des références les plus notoires. Ensuite, nous avons tenté de regrouper les réflexions principales et similaires de ces auteurs, et de les réorganiser de façon structurée : de l'évolution du champ de débats de la notion de patrimoine, de sa représentation aux débats transdisciplinaires autour de cette notion.

2.1.1 La notion de patrimoine : Evolution du champ de débats

Nombreux sont les travaux de recherches et les théoriciens traitant l'évolution sémantique de la notion du patrimoine. Cependant, jusqu'à nos jours, une difficulté de la définir perdure.

En effet, le patrimoine renvoie une multiplicité de biens matériels (monuments, œuvres d'art, ensembles historiques, sites naturels, etc.), immatériels (savoir-faire, musique, poésie, art culinaire et artisanal, traditions, coutumes, etc.), naturels ou mixtes, dont l'inventaire ne cesse pas de s'enrichir. L'addition de ces attributs au vocable du patrimoine ; témoigne la complexité et l'hétérogénéité du champ patrimonial. Nous soulignons également l'utilisation figurée du terme patrimoine, tout en parlant de patrimoine culturel, archéologique, ou encore plus, naturels, génétique et biologique... « *Cet emploi éclectique prête souvent à confusion et conduit la notion de patrimoine jusqu'aux frontières du flou et de l'incertain* » comme le souligne (NORA, 1997) lors des « Entretiens du Patrimoine », In (IDIR, 2013).

Désormais, le concept de patrimoine continue à évoluer et les désignations de de patrimoine se multiplient. Cette notion est largement extensible vue le changement contextuel, de ses limites spatiales et temporelles. Ainsi, ce qui n'était pas patrimoine peut le devenir au fil du temps. Selon (ICHER, 2008)

« Tout est potentiellement patrimoine parce que tout est chargé de sens, parce que tout a été construit, aménagé, ouvragé, repris, modernisé, refait selon des valeurs humaines qui sont susceptibles, aussi, d'être les nôtres. Le passé est mort, et ne subsiste que dans notre esprit. Seule notre mémoire le font vivre, attachées l'une et l'autre à des lieux, à des objets, à des œuvres qui restent sous nos yeux et qui les interrogent. ».

2.1.2 Évolution de l'allégorie du patrimoine

La première apparition du terme patrimoine dans la langue française était au XVI^e siècle, D'après le dictionnaire étymologique (Quitard, 1968), le mot patrimoine du latin « *patrimonium* » désignait à l'origine les biens hérités de son père, du prince ou ceux de l'Église que l'on avait hérités de ses ancêtres. En effet, le latin distinguait l'héritage relatif à la mère également par le mot « *matrimonium* ». À l'origine donc, le terme patrimoine évoque une propriété privée et individuelle, transmise d'une génération à une autre.

En revanche, l'idéologie d'un patrimoine en tant que propriété publique remonte au moins à l'antiquité, avec le premier inventaire des sept merveilles du monde antique réalisé en l'an 29 av. J.-C. par Philon de Byzance. Dans la même optique, les prémices d'une prise de conscience du patrimoine sont établies par les Sénatus Romain, qui réprimaient le vandalisme ou la réappropriation des matériaux de décor (sculptures, mosaïques, fontaines, etc.) provenant des anciens bâtiments et interdisaient leurs ventes.

Cependant, (POMIAN, 2015), confirme que l'origine de la constitution d'un patrimoine culturel collectif remonte à la renaissance. (CHASTEL & BABELON, 2008), expliquent, également, que la notion du patrimoine renvoie d'abord au « *fait religieux et*

monarchique», plus exactement : les reliques des saints, les *regalia*, les collections des bibliothèques royales, etc. Et cela ne révèle qu'une logique « religieuse privée ». D'ailleurs, dans cette période, la monarchie n'hésite pas à démolir tout ou partie de châteaux, ou des tissus antiques (le païen⁴) pour les besoins de leurs habitations, ou si cela gêne le sacré.

Durant la révolution française, le mot patrimoine couvre un sens plus large s'appliquant à un ensemble de biens communs qui doivent être protégés par la société, car, ils présentent l'emblème identitaire pour la nation. D'après, les historiens (CHASTEL & BABELON, 2008; DESVALLEES, 1998; NORA, 1997; POULOT, 1998), cette période a connu la création du premier musée d'histoire en France (le musée des monuments français d'Alexandre Lenoir, date de 1795, à Paris).

Ensuite, la période post-révolution française a été caractérisée par des actes de vandalisme, visant à effacer les traces de l'ancien régime. Dans ce contexte, la conservation du patrimoine fut concrétisée par l'application de mesures, outils, et règles, ayant participé à l'invention d'une culture moderne du patrimoine (le classement, la mise en musée et la réalisation d'inventaire des sites et des monuments historiques, etc.) (POULOT, 1998).

Le classement de plusieurs monuments en France à partir des années 1980, a marqué le début de l'extension du concept de patrimoine. Son périmètre couvrait le temporel et le spirituel, le réel et l'immatériel, le multiple et l'unique, l'industriel et l'artistique, le tout et la patrie le genre et l'espèce, le signe et le sens (la monarchie, la république) (LE HEGARAT, 2015).

Cette évolution allégorique du terme patrimoine, d'un héritage d'un simple individu vers une notion indiquant une valeur identitaire pour la nation, jusqu'aux notions porteuses d'enjeux d'ordre planétaire, présente, néanmoins, sa richesse et sa complexité. La nécessité de sa connaissance, sa conservation, et sa mise en valeur sont devenues au fil du temps, un souci majeur pour toutes les disciplines, voir un objet d'étude crucial.

2.1.3 La notion de patrimoine : Débats transdisciplinaires

La notion de patrimoine a été caractérisée par l'expansion et le transfert sémantique, aboutissant à la généralisation de son utilisation. À l'ère actuelle, plusieurs définitions et interprétations ont été données pour le patrimoine. Objet transdisciplinaire par excellence, d'où l'intérêt qu'il suscite dans les disciplines académiques de sciences sociales et humaines (histoire, architecture, économie, géographie, sociologie, anthropologie archéologie...).

⁴ Un terme générique employé depuis le VI^e siècle par les religieux chrétiens pour désigner la religion de ceux qui ne sont ni chrétiens ni juifs.

Cette extension typologique et thématique se présente donc, comme une approche intégratrice du patrimoine.

En histoire, le patrimoine ne pouvait rester à l'écart des objets de recherche. Les historiens s'intéressent à fouiller dans les sources, archives et monuments, visant à inventorier les savoirs et savoir-faire que l'on pensait menacés de disparition parce qu'ils présentent une stratégie visant l'affirmation de l'histoire de nos ancêtres, et précisément leur histoire culturelle. Henry Rousso un de ces historiens qui ont établi une lecture synthèse sur le regard de l'histoire pour la notion de patrimoine au XXe siècle en France, en donne une vision de temporalité : « *Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent.* » (ROUSSO, 2003). Il en dévoile toutes ses traces, répertoriant l'existence des ères outrepassées.

C'est à partir de la curiosité, de la découverte et de la conservation de patrimoine qui se retrouvent dans la recherche de soi, de l'identité des individus et des sociétés, que le champ de la recherche sur le patrimoine est désormais avéré. Les sociologues et ethnologues sont devenus les plus prompts à s'emparer de cette notion, ce que confirme (DOMINIQUE, 2006) dans la collection et les disciplines du patrimoine « *Le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité* ». Tandis que, pour les sciences de l'information et de la communication, les chercheurs appréhendent le patrimoine comme « fait communicationnel ». Selon (DAVALLON, 2006), il se présente : « *comme processus dans lequel l'objet patrimonial est le support d'une relation entre celui qui le met en valeur et le visiteur (comme un support de médiatisation), tout en étant l'opérateur par lequel se construit un lien entre nous qui en avons l'usage et ceux qui l'ont produit (c'est-à-dire un opérateur de médiation)* ».

Dans cette optique, le besoin de la préservation du patrimoine et de sa mise en valeur fait l'occurrence d'une nouvelle filière, qui est la sociologie de la communication. Elle a comme objectif : la transmission des traces identitaires à travers le patrimoine.

Pour l'économie, le patrimoine est perçu comme une réserve susceptible de porter des revenus, il est ainsi estimé comme ressources économiques. Toutefois, cette idéologie n'a pas persisté devant les dangers induits par la surexploitation des sites patrimoniaux comme leurs dégradations, leur pollution, voire leur destruction. De ce fait, l'émergence d'une nouvelle approche de l'économie culturelle semblait la meilleure solution pour le développement économique en amont de la valorisation du patrimoine. (GREFFE, 2011) confirme l'importance portée à cette nouvelle filière, il la présente comme suit : « *Le patrimoine culturel n'est plus la médaille que l'on reçoit du passé, c'est une ressource*

aux ramifications nombreuses et variées dont on doit éclairer la gouvernance à la lumière de nos défis comme de nos aspirations ».

Au point de vue des géographes, la notion de patrimoine est fortement liée au concept de territoire. Cette relation se présente comme une fonction mnémotecnique, car l'identification des lieux repose sur des objets d'une valeur particulière et significative, des objets qui reflètent l'identité de ces lieux. Par conséquent, le patrimoine se présente comme un ensemble de ressources territoriales. Selon (PERON, 2001) « *Les éléments patrimoniaux matériels ou immatériels, retrouvés, mis en valeur ou même totalement recréés, contribuent très largement à marquer l'espace social, à lui donner du sens, à générer ou conforter des pratiques collectives et donc à fabriquer des territoires qui, à leur tour, façonnent ceux qui y vivent et renforcent les pouvoirs existants* ».

Quant à l'urbanisme qui se présente comme une filière interdisciplinaire, le patrimoine se situe au carrefour des disciplines. Derrière ce concept, une multitude de sens s'accorde à son utilité, et se cache une flopée de significations possibles.

Ainsi, le patrimoine a acquis une fonction de développement et un statut de ressource territoriale. Il prend aujourd'hui une multitude de formes encadrées par des institutions mondiales et introduites par les outils d'aménagement et du développement du territoire.

2.1.4 La recherche sur le patrimoine en Algérie

Dans le monde arabe, particulièrement dans les pays du Maghreb, le sens attribué au patrimoine était fortement lié aux symboles de la religion, et renvoyait seulement aux objets ou monuments historiques témoins de notre religion dans une période ultérieure. C'est ainsi que plusieurs mosquées ont été préservées au fil des siècles et des dynasties.

2.1.4.1 La notion de patrimoine durant la colonisation française

L'intérêt porté à inventorier le patrimoine en Algérie remonte à la période de la colonisation française. Cela est bien apparent à travers les travaux des historiens, des géographes, des archéologues, et des dessinateurs français comme (CHERBONNEAU, 1853), (J, CHIVE & A, BERTHIER, 1937), (MERCIER, 1879, 1903) publiés depuis 1835 dans la revue internationale de l'enseignement et dans l'annuaire de la société archéologique, l'objectif principal étant d'inventorier et d'inscrire le patrimoine de l'Algérie. La lecture analytique de ces travaux par les chercheurs (KOUMAS & NAFA, 2003), de (GRAN-AYMERICH, 2005) ,(RISLER, 2004) et (OULEBSIR, 2004) a dévoilé le nouveau sens attribué à la notion du patrimoine à cette époque, qui est caractérisée par trois facteurs principaux :

- **La contradiction des notions de patrimoine**

En Algérie, le concept « patrimoine » fut institutionnalisé par la colonisation française, avec les mêmes caractéristiques qu'en France. Cette dernière a assuré non seulement la réalisation des structures de gestion et de mise en valeur, telle que : le ministère de la Culture, les directions chargées de la sauvegarde, les musées, les archives, etc., mais, également, le classement de plusieurs monuments et sites en tant que patrimoine suite à la réalisation des inventaires. Toutefois, durant cette période, la notion de patrimoine révélait une confusion en matière de classement. D'après le travail de (OULEBSIR, 2004), cette notion s'est liée principalement aux origines antiques; car la terminologie utilisée dans ce cas correspond aux sources historiques et travaux de recherche européens de cette période (la première moitié du XXe siècle).

Par conséquent, la méconnaissance⁵ des français du patrimoine ottoman en Algérie avait et a toujours des répercussions considérables en matière de dégradation, de destruction et d'abandon de cet héritage.

La notion de patrimoine s'est ensuite, progressivement élargie pour désigner les édifices à caractère local. En effet, pendant la réalisation des listes d'inventaire du patrimoine algérien, le classement des monuments fut regroupé en quatre (04) catégories : préhistoire, antiquité, période islamique/période médiévale, et enfin période moderne. Par conséquent, les dénominations « monuments islamiques » et « monuments médiévaux » peuvent renvoyer aux mêmes édifices d'époque ottomane, et qui sont plutôt classés dans la période moderne (moderne par rapport à la période du classement 1830).

D'autant plus que, la désignation des catégories fonctionnelles, posait un autre problème, celui de la non-conformité des termes utilisés (villa, marabout, fort, etc.) avec les typologies d'architecture de la période ottomane. Par ailleurs, cette terminologie remaniée ne met pas en valeur les différentes catégories fonctionnelles, parce qu'elles ne se limitent qu'aux vestiges architecturaux les plus remarquables. D'après (CHERIF, 2016)« *dans les catégories d'édifices religieux, seules les grandes mosquées à prônes (djâma') sont recensées et reconnues au détriment des mosquées de second ordre ou oratoires de quartiers (masdjids) ou mosquées-écoles coraniques (msîd) ou enfin de mosquées commémoratives (qoubbaou zawiyas) ».*

⁵ Méconnaissance des Français du patrimoine ottoman, mais, aussi la politique culturelle coloniale en Algérie qui a marginalisé la culture locale, en particulier arabo-musulmane, surtout dans les lieux de culte face à la crainte française de tout groupement local savant et pouvant déclencher une volonté de révolution.

De même, dans la catégorie des ensembles historiques, les maisons ordinaires des médinas qui présentent la plus grande variété ne sont pas recensées. Par contre, seuls les palais et grandes demeures bourgeoises sont classés dans la catégorie de monument d'architecture.

- **Une politique culturelle destructrice : de domination**

Il est toujours utile de rappeler que l'action coloniale en Algérie était accompagnée d'une politique culturelle dévouée afin de rendre cette colonisation durable. Cette politique s'est basée essentiellement sur la francisation et l'assimilation administrative, politique et culturelle. L'instauration de disciplines artistiques, d'architecture, et d'urbanisme avait comme but la valorisation et la promotion du patrimoine archéologique romain en tant qu'ensemble d'éléments officiels caractérisant la nouvelle culture de la nouvelle Algérie. « ...*Mais cette politique, aussi ficelée, pensée et bien financée soit-elle, s'est désagrégée au moment où le peuple algérien a pris conscience qu'il ne pouvait plus vivre sous la domination de colons dont l'objectif premier était de l'exploiter* » confirme (RISLER, 2004).

Nous rajoutons qu'une grande partie du patrimoine culturel, surtout, arabo musulman, faisait l'objet de destructions et de transformations, ce qui a émergé de nombreuses manifestations et critiques à l'échelle mondiale, spécialement de l'archéologue allemand Gustav Wilmanns (au huitième volume de « *Corpus inscriptionum latinarum* ») (RISLER, 2004). Ces réactions contre la politique de destruction ont poussé les Français à prendre la décision d'envoyer des architectes capables de relever, dessiner et inventorier les monuments de toutes les périodes historiques de l'Algérie. L'architecte Duthoit était sollicité et envoyé en Algérie dans cet intérêt. Il était le premier architecte en chef de la commission des monuments historiques en Algérie créée en 1880 (KOUMAS & NAFA, 2003).

Depuis, un grand changement a caractérisé l'évolution du patrimoine culturel en Algérie, par le biais de l'importance donnée aux monuments historiques de la période arabo-musulmane et ottomane. Un nouveau style avait émergé suite à la politique culturelle indigène⁶ de la colonisation française en Algérie, en conciliant les origines arabes et islamiques de la population autochtone avec le modèle européen français, représentant l'architecture « néo-mauresque » comme l'architecture officielle de l'Algérie. Il est aussi

⁶ En 1901, La France voulait changer son image, aux yeux des autochtones et du monde entier, de la France colonisatrice et dominatrice de l'Algérie à la France «protectrice» de l'Algérie, et donc elle imposait la politique indigène, qui consistait à desserrer la domination culturelle en laissant substituer l'identité traditionnelle par l'exposition des vestiges romains, la promotion de l'habitat indigène en créant de nouvelles cités destinées aux autochtones en suivant l'urbanisme et l'architecture locale de l'Algérie....

utile d'indiquer qu'à la fin de la colonisation soit la libération de l'Algérie, la France avait légué un patrimoine bâti d'une grande importance qu'il soit du même style⁷.

- **Le patrimoine : Un atout pour le tourisme**

Un nouveau sens a été attribué à la notion du patrimoine avec la création de sociétés savantes à Constantine (1852), Alger (1856) et Oran (1878). Ces dernières, incitaient à connaître et à préserver le patrimoine local ; l'objectif étant de sauvegarder son charme, son « orientaliste » qui présente un capital touristique, et de protéger la ville des bouleversements induits par la modernité.

La revue : « *Les Feuilles d'El Djezair* » a été fondée à cet égard, suite aux appels de (KLEIN, 1903). Elle constituait une source pour l'étude du patrimoine algérois. Elle a été complétée par des écrits des membres du Comité du Vieil Alger, dont les sujets souvent anecdotiques et traités de façon très inégale, reflètent l'évolution de l'association après l'indépendance de l'Algérie.

Quant aux publications de ce comité, elles proposent une histoire d'Alger suivant des thématiques très variées et témoignent ainsi d'un état des connaissances du patrimoine algérois dans la première moitié du XXe siècle et son apport au tourisme de la région :

« Il est incontestable que c'est à son caractère oriental, plus qu'à ses nouveautés européennes, qu'Alger doit d'être si visité par les touristes. Pour ceux-ci, en effet, la grande séduction de notre ville réside dans son héritage musulman, dans ce qu'elle a su conserver de l'ancien El-Djezair... En multipliant partout les échantillons mauresques, nous restituons à ce pays une partie de l'originalité qu'il avait perdue par notre faute, et nous le rendrons plus intéressant aux yeux du touriste, fatigué du modernisme. Enfin, de la sorte, nous nous réhabiliterons devant la postérité, et nous ferons pardonner les méfaits que nous avons accomplis parmi tant de belles œuvres indigènes, sous prétexte de civilisation » (KLEIN, 1903).

2.1.4.2 Le patrimoine au lendemain de l'indépendance : L'extension de la notion

Pendant plusieurs décennies, l'Algérie a adopté dans les catégories de définitions du patrimoine les notions de monuments et sites archéologiques. À cet effet, seuls ces derniers faisaient l'objet d'application de règles et de mesures de protection dans le cadre de

⁷ L'architecture néo-mauresque en France : Besançon, la synagogue principale (1869), Besançon, le mausolée Veil-Picard du cimetière juif (1877), Hendaye, ancien casino Croisière² (1884), Tarbes, musée Massey (1853), Toulouse, le musée Georges-Labit, Grenoble (Saint-Martin-le-Vinoux), la Casamaures, Valence, la *Maison mauresque*

l'aménagement du territoire. Toutefois, les savoir-faire traditionnels, la mémoire vivante du patrimoine, etc. ne figuraient pas dans les définitions.

À partir des années 1980, la notion de patrimoine utilisée dans les études et recherches universitaires algérienne, renvoyait à l'héritage antique et ottoman, et soulevait la problématique de sa préservation, de sa restauration, et de sa réhabilitation pour la protection de l'identité nationale.

C'est avec les travaux de (LEBAAL & ZEROUALA, 1997), (BOUMAZA, 1998), (GHARBI, 2001), (BENKARI, 2003) et (Sahraoui, 2007) que la notion de patrimoine en Algérie a pris une nouvelle forme, pour désigner le patrimoine colonial. Cependant, ce dernier reste un sujet de controverse dans la société algérienne, car d'après (AICHE et al., 2006), la notion de patrimoine ne se résume pas seulement aux valeurs artistiques et économiques du bien culturel, elle est liée également à la notion d'identité, ce qui témoigne de la complexité et de l'ambiguïté de la définition du patrimoine colonial en Algérie. Toutefois, toutes ces recherches ont partagé et ont argumenté la nécessité de la protection de ce legs qui était perçu à cette époque comme un enjeu d'une conception du rapport au passé, mais en même temps une source de conflits identitaires⁸.

À cet effet, le patrimoine est une *construction sociale*⁹. Dans une société dynamique, en transformation et en évolution, il faut s'intéresser aux éléments qui risquent de disparaître, mais de voir également ces éléments dans leur évolution car ce qu'on conçoit aujourd'hui pourrait devenir le patrimoine de demain.

2.2 La recherche sur la notion de tourisme

2.2.1 La notion du tourisme : Apparition et évolution

En tant qu'activité, l'origine du tourisme remonte à l'antiquité. Il s'agit des précurseurs de l'antiquité et du moyen âge (les Jeux olympiques grecs et le pèlerinage vers la Mecque). À partir du XVII^e siècle, l'activité touristique est devenue planifiée grâce aux agences de voyages, à l'établissement des guides touristiques et au développement des moyens de transport.

⁸ En effet, en 1995 plusieurs demandes de classement de monuments datant de l'époque coloniale ont été soumises aux ministères de la Culture (le siège de la wilaya de Constantine, l'hôtel de ville d'Annaba, et plusieurs édifices d'Alger et d'Oran) malgré une opposition de certains élus qui demandent la démolition de ces derniers.

⁹ Un courant de la sociologie contemporaine popularisée par Peter L. Berger et Thomas Luckmann dans leur livre *The Social Construction of Reality* (1966) qui développent des arguments théorisés auparavant par Émile Durkheim s'appuyant eux-mêmes sur une tradition philosophique plus ancienne. Cette approche, à l'instar de la conception constructiviste développée en épistémologie, envisage la réalité sociale et les phénomènes sociaux comme étant « construits », c'est-à-dire créés, institutionnalisés et, par la suite, transformés en traditions.

Toutefois, c'est jusqu'à partir de 1800, que le mot « Touring » est apparu en Angleterre pour la première fois, pour désigner le voyage circulaire sélectionné par les jeunes de l'aristocratie britannique sur le continent européen pour rejoindre la ville de Rome. Trois ans plus tard, ce terme est utilisé dans la langue française sous cette définition : « *Touriste : Il se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. Il se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie* »(LITTRE, 1872).

Quant à la notion du tourisme, elle arrive plus tard dans les dictionnaires sans recouvrir une définition précise. D'après Larousse de 1877, le tourisme signifie « *habitude de touriste* ». Mais en 1937, le mot « touriste » connaît une définition plus générale et de dimension internationale par la société des nations en visant un nouveau paramètre qui est la temporalité. Il s'agit de « *toute personne qui, voyageant pour son agrément, s'éloigne pendant plus de 24 heures et moins d'un an de son domicile habituel* » (BOYER, 2005).

Nous sommes ensuite, passés du tourisme élitiste au tourisme de masse, grâce au développement économique des pays. Le tourisme est devenu donc, un point d'intérêt non seulement pour les voyageurs et les décideurs, mais aussi pour les chercheurs.

Ces derniers se sont penchés sur la recherche épistémologique, nous citons (LEIPER, 1979) qui définit le tourisme en tant que : « *...système global prévoyant le déplacement discrétionnaire et le séjour temporaire de personnes s'éloignant de leur lieu de résidence habituel pendant une nuit ou plus, à l'exception des visites ayant pour but principal de gagner une rémunération pour des points en cours de route.*»(LEIPER, 1979). Les éléments de ce système sont les touristes, les régions génératrices, les itinéraires de transit, les régions de destination et l'industrie touristique. Ces cinq éléments sont disposés dans des connexions spatiales et fonctionnelles ayant les caractéristiques d'un système ouvert. Leurs organisations opèrent dans des environnements plus larges : physique, culturel, social, économique, politique et technologique, avec lesquels ils interagissent.

2.2.2 La notion de tourisme : Complexité et débats disciplinaires

Jusqu'au début des années 2000, la recherche sur le tourisme dans le monde francophone était monopolisée par les géographes et les économistes. Selon les statistiques publiées par l'observatoire du tourisme en France en 1996, plus de 50% des thèses, travaux et recherches sur le tourisme sont élaborés par des géographes, 22% par des économistes, contre seulement 5% par des sociologues, 4.5% par des historiens et moins de 4% par des ethnologues (BOUDJANI, 2008).

Chapitre II : positionnement du patrimoine et du tourisme dans la recherche

La sociologie du tourisme, quant à elle, existe bien depuis 1970 dans le monde anglo-saxon, nous citons (COUSIN & BERTRAND, 2010) qui proposent dans leurs travaux d'appréhender le tourisme comme un « fait social total » afin d'en éclairer les enjeux politiques, sociaux, culturels, et de distinguer plus précisément « *les pratiques et motivations des touristes* », les « *marchés et les métiers du tourisme* ». À travers une série d'articles, ces auteurs insistent sur les transformations sociales produites au XIX^e siècle, représentées par les nouvelles catégories de touriste (aristocrates) grâce au développement du transport, de la création des agences et des aménagements touristiques.

Pour les économistes, il s'agit d'une part d'une consommation de services et de ressources environnementales, et d'autre part, d'un capital important pour les citoyens, pour les villes et pour le développement des pays. Parmi les tenants et aboutissants de ce courant, nous citons (ÉTHIER et al., 2012) qui considèrent que la définition du tourisme par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) en tant que « *phénomène social, culturel et économique* », est fortement influencée par le prisme économique, surtout que cette organisation adopte une approche comptable centrée sur l'usage des transports internationaux en déclarant en 2007 le chiffre de 903 millions d'arrivées. A ce titre, le tourisme est présenté comme la première industrie dans le monde, toutefois, les volets sociaux et humains du touriste et de la population d'accueil sont complètement ignorés par cette discipline.

En effet, c'est dans cette optique que les géographes représentent la recherche sur le tourisme, en le considérant comme un moteur de développement des territoires, en s'intéressant à l'impact physico-économique, et social de cette activité. (CAZES, 1992) affirme cette image du tourisme qui fait partie des processus participant à la transformation d'un espace donné en un lieu touristique. Il s'agit de l'étude du phénomène de migrations des touristes vers des sites touristiques. Leurs comportements et leurs pratiques redynamisent l'économie par leurs exigences dans le temps et dans l'espace. De même (DEWAILLY & FLAMENT, 1993), affirme que la géographie du tourisme s'attache à étudier la relation entre le tourisme, les sociétés et les territoires, mais également, les impacts générés sur la nature des acteurs, leurs implications et précisément les décisions politiques.

Ce débat sur le classement du domaine du tourisme dans les disciplines de géographie, d'économie, de l'histoire ou des sciences sociales a été clôturé filtré par les historiens (TRIBE, 1997) et (SPODE, 2010). Ces derniers affirment que même si le Centre International de Recherches et d'Études Touristiques (CIRET) d'Aix-en-Provence répertorie plus de cinq mille livres et contributions sur le tourisme ayant un lien avec l'histoire,

« ce type de recherche est loin de faire partie du courant dominant de la recherche historique ». Suite à cette évolution de la notion même de tourisme, et de la branche susceptible de la cerner, la recherche sur le tourisme est en quête d'autonomie, et la seule discipline concernée est « *la science du tourisme* ». Une modeste sous-discipline issue de la microéconomie et de la géographie. (KORSTANJE, 2012) et (SAIDI, 2016), des spécialistes des sciences historiques soutiennent la logique de Spode, et dénoncent l'ethnocentrisme de la vision officielle des origines historiques du tourisme. D'après ces auteurs, l'intérêt porté au tourisme se conjugue principalement dans les traces laissées par les touristes à travers le temps, archéologiques telles que : les routes et les cités de pèlerinage, et des traces de développement de l'activité touristique : comme les graffitis et les vestiges d'hôtels, etc. Néanmoins, un autre courant de chercheurs mené par G. Cazes, et J.M. Hoerner reconnaît la pertinence de ce domaine de recherche, qui ne nécessite pas le statut de science autonome, et le désigne par « Tourismologie », une science de synthèse qui s'intéresse à « *l'industrie du tourisme en tant qu'observation* » (HOERNER, 2000).

Tous ces témoignages n'affirment pas seulement la complexité de la notion de tourisme mais également celle de sa multidisciplinarité. In fine, le tourisme s'inscrit dans la même problématique d'une science sans qu'il soit autonome en matière d'outils et de démarches d'analyse. En effet, la recherche en tourisme tire son corpus d'analyse d'une multitude de disciplines de géographie, d'économie et de sciences sociales. A notre sens, force est de croire que c'est à l'urbanisme d'accorder à la recherche sur le tourisme la cohérence dont il a besoin. Cette filière transdisciplinaire qui puise ses matériaux des autres disciplines déjà mentionnées, peut emprunter l'aspect de l'échelle géographique, les concepts de développement et de croissance économique et les concepts de loisirs et des impacts sociétaux pour construire enfin un projet fédérateur du tourisme.

2.2.3 Du tourisme au tourisme durable, vers une alternative socio-écologique

L'émergence de la notion du tourisme durable est devenue l'une des préoccupations majeures des chercheurs depuis le sommet de la terre de Rio de Janeiro de 1992 consacré au développement durable, où le tourisme a été traité pour la première fois à l'échelle mondiale.

Cette notion du tourisme durable est apparue face aux constats négatifs de l'activité touristique sur le patrimoine culturel et naturel. En effet, selon les dernières données de l'OMT, les arrivées des touristes dans le monde ont atteint un total de 1322 milliards en 2017. Les changements de comportement et l'exploitation des ressources non renouvelables par les touristes présentent un problème majeur pour le patrimoine culturel et naturel

mondial. Le tourisme durable se présente donc, comme la meilleure solution pour ces problèmes, et pour mieux piloter le développement et l'expansion touristiques.

En effet, le tourisme durable est lié à la notion du développement durable. C'est-à-dire, un développement qui ne remet pas en cause l'environnement naturel et social. C'est un développement touristique qui associe à la fois les ressources naturelles (eau, air, sol, diversité biologique) et des structures socio-culturelles d'un territoire.

D'après l'OMT : « *Le développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, et les systèmes vivants* ».

Il s'agit donc d'une forme de développement touristique impliquant la participation des populations qui vivent, travaillent ou séjournent dans l'espace concerné tout en préservant les ressources naturelles et culturelles pour les futures générations, et à condition que tous les acteurs concernés participent activement et s'engagent à respecter la mise en œuvre effective du tourisme durable.

2.2.4 La recherche sur le tourisme en Algérie

L'apparition du phénomène du tourisme en Algérie remonte à bien avant la période de la colonisation française, cela été bien témoigné par les récits du voyage de plusieurs artistes et écrivains (Le tourisme avant la période de la colonisation sera bien détaillé dans la 2eme partie de notre travail). Le tourisme ensuite a évolué pour devenir une activité prospère durant la colonisation (Le tourisme durant la période de la colonisation sera détaillé dans le chapitre suivant), plusieurs projets ont été entrepris à cet égard, afin de développer le tourisme durant cette période.

Les premières publications remontent aux années 1937, avec les travaux de (KLEIN, 1903) sur la nécessité de la préservation du patrimoine pour la promotion de l'activité touristique.

Après l'indépendance, et exactement en 1972, (BLAKE & I LAWLESS, 1972) présentaient une rétrospective de l'activité touristique en Algérie de 1962 au 1972 et soulevaient la nécessité du patrimoine architectural matériel et immatériel de chaque agglomération saharienne pour le développement du tourisme saharien.

L'importance et l'apport du patrimoine au tourisme en Algérie étaient soigneusement présentés à travers les recherches de (WIDMANN, 1976) qui montre le contraste entre les

potentialités touristiques importantes du pays et la problématique de leur valorisation. L'auteur soulignait dans son article la variété et la richesse du patrimoine (les dotations factorielles) qui peut être un facteur déclenchant d'une activité touristique prospère, et en contrepartie, la politique touristique (La politique touristique algérienne sera détaillée avec soin dans le chapitre suivant) de cette époque qui est responsable de l'état délabré des infrastructures d'accueils, de transport, etc.

Plusieurs historiens (BLUNT, 1994; FURLOUGH, 2002; JENNINGS, 2006; PRATT, 1992; ZYTNIKI, 2009) ont montré leurs intérêts pour le tourisme colonial en Algérie au cours de la dernière décennie. Les auteurs ont souligné les efforts de l'œuvre française, et les actions des français quant aux réalisations et aux soucis de sauvegarder et à mettre en valeur les richesses historiques et naturelles du pays. Cependant, les richesses patrimoniales en tant qu'opportunité de développement économique, ne constituaient pas pour autant un axe de réflexion pour les politiques de colonisation du moment.

2.3 Patrimoine et tourisme : Les synergies mutuelles

Aujourd'hui, il est de plus en plus évident que le tourisme joue un rôle vital pour le développement des nations. Constituant le moteur de développement touristique, les patrimoines, culturel et naturel, sont les premiers bénéficiaires de ce développement. D'une part, les revenus des visites touristiques des sites patrimoniaux sont destinées majoritairement à l'entretien et la sauvegarde de ces lieux, d'autre part, le tourisme culturel permet de découvrir les valeurs culturelles des populations locales. Cependant, la diversité des approches (sémantique, sociologique, historique, économique, urbaine...) traitant la relation entre le tourisme et le patrimoine reflète la complexité de cette dualité.

2.3.1 La dualité patrimoine / tourisme : Elargissement de définitions et diversité de typologies

Aujourd'hui, la définition du patrimoine couvre les arts de la scène, les événements culturels, l'architecture et le design, et plus récemment, les activités créatives (RICHARDS & WILSON, 2006) et l'immatériel (UNESCO). En effet, l'émergence d'une vision plus large de la notion de patrimoine est venue suite à la demande touristique et au besoin immanent de satisfaire les besoins culturels et naturels des touristes.

Selon la définition de l'OMT, la charte internationale du tourisme culturel (1999) a contribué à l'élargissement de la notion de patrimoine en considérant que « *le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les*

notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. ».

Cette définition a donné donc naissance à plusieurs formes du patrimoine (Neuf formes officielles du patrimoine ont été dévoilées par le service pédagogique château Guillaume en France, présentées dans la figure ci-dessous), ce qui permettra à sauvegarder et à mettre en valeur des composantes considérables du patrimoine mondial. Mais, elle a également assuré une diversification de l'offre culturelle et naturelle touristique.

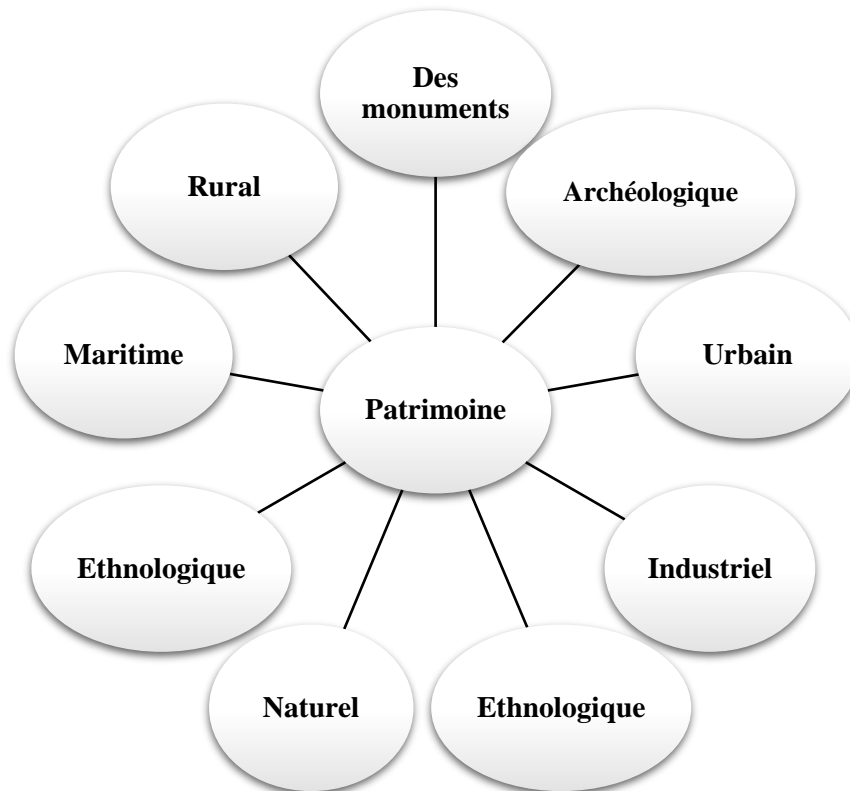


Figure 2.1 Les formes du patrimoine définies par le service pédagogique du château Guillaume.

Nous définissons dans ce qui suit, les composantes des patrimoines culturel et naturel objets de notre étude :

2.3.1.1 Le patrimoine culturel :

Le concept de patrimoine culturel a reçu de multiples définitions et interprétations. Le centre international d'étude pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM, à lui seul, présente environ 60 définitions du patrimoine, ou de biens culturels. Selon l'UNESCO, « *le patrimoine culturel peut être défini comme l'ensemble de corpus de biens matériels – soit artistique ou symbolique - passé au passé à chaque culture et, donc, à toute l'humanité. Comme une partie constitutive de l'affirmation et de l'enrichissement d'identités culturelles, comme un héritage appartenant à toute l'humanité, le patrimoine*

culturel donne ses caractéristiques reconnaissables à chaque endroit particulier et sont l'entrepôt d'expérience humaine »(IORGULESCU et al., 2011). Ce patrimoine peut être réparti sous forme des deux catégories suivantes :

- **Le patrimoine matériel (tangibile)**

Ce patrimoine représente les ouvrages matériels de l'homme et se trouve sous différentes composantes :

- **Les paysages**

Le paysage ou le pittoresque est reconnu pour but de protection pour la première fois par la convention du patrimoine mondial de l'UNESCO 1992. Il représente une action combinée de l'homme sur son environnement. D'après l'article 01 de cette convention, « *les paysages illustrent l'évolution de la société et des établissements humains au cours des âges, sous l'influence de contraintes et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel et les forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes* ». Ainsi, cette labellisation accompagne une mise en tourisme et une prise de conscience pour la protection et la valorisation du patrimoine pour les générations futures. Les paysages culturels se divisent en trois catégories majeures (Orientations 2008, annexe 3) :

- **Le paysage « clairement défini »**, ou **visible** planifié et créé intentionnellement par l'homme. Les jardins et les parcs sont les meilleurs exemples, créés pour des raisons esthétiques qui sont souvent associées à des constructions ou des ensembles religieux.
- **Le paysage essentiellement évolutif** est représentatif de deux catégories : la première c'est celle d'une société d'un passé révolu, chargé d'histoire. Ses caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles, connues par **le paysage relique ou fossile**. Et la deuxième, d'une société encore vivante, appelée **paysage vivant**. Il conserve un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associée au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes dès son évolution au cours des temps.
- **Le paysage culturel associatif** L'inclusion de ce type de paysage sur la liste du patrimoine mondial se justifie par la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.

- **Les biens immobiliers :**

Les biens immobiliers représentent l'ensemble de monuments, et de sites historiques ou archéologiques, de différents usages témoignant d'une activité ou d'un style architectural spécifique. Une valeur historique, esthétique, nationale ou mondiale est attribuée à ce

patrimoine une fois désigné. Ces biens qui forment des panoramas urbains de qualité et attribuent à la ville sa silhouette globale sont désignés en tant que **patrimoine urbain** ou **rural** (s'ils se trouvent en dehors de la ville). Ce concept ne doit pas être confondu avec celui du **centre historique** qui est spécifiquement urbain, mais, qui représente le noyau historique d'une ville ayant connu et/ou connaissant encore un développement périphérique. Le patrimoine urbain se compose essentiellement d'importantes armatures des villes anciennes, sous forme de **patrimoine architectural**, ou archéologique et dont la pleine reconnaissance est l'aboutissement d'une série d'époques, au cours desquelles l'intérêt s'est progressivement consolidé. Actuellement, sont considérés comme biens patrimoniaux non seulement les îlots et les quartiers, mais des villages ou des villes entières ou même des ensembles de villes.

- **Les biens mobiliers**

Cette catégorie désigne les œuvres d'art et les instruments réalisés par l'homme tel que : les peintures, les sculptures, monnaies, objets historiques et archéologiques.

• **Le patrimoine immatériel (intangibles)**

En 2003, l'UNESCO a reconnu une nouvelle forme du patrimoine culturel, celle de l'immatériel. En énonçant que le patrimoine culturel ne se limite pas uniquement aux monuments et aux collections d'objets, mais, il comprend également, l'ensemble des traditions ou dimensions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, tout en le définissant comme suit dans l'article 01 de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel UNESCO. : « *On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissance et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine* ». Donc, il englobe l'ensemble des traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituelles et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel.

2.3.1.2 Le patrimoine naturel

En novembre 1972, et principalement à travers la convention de la protection du patrimoine naturel établie par l'UNESCO, que le patrimoine naturel s'est reconnu à l'échelle internationale. D'après cette organisation, le patrimoine naturel représente des sites naturels ayant des aspects culturels tels que : les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques. Il peut également inclure des aires naturelles (marais, forêts anciennes, etc.). Ce patrimoine est reconnu à l'origine pour son caractère remarquable, pour

sa rareté, pour sa valeur écologique ou pour sa particularité paysagère comme des biens patrimoniaux à préserver. En effet, « *ces milieux sont vivants, évolutifs et fragiles, et méritent à ce titre d'être gérés et préservés, non seulement des dégradations ou perturbations naturelles, mais également des modes d'utilisation du sol et des activités risquant de leur porter atteinte* » (AUSSEUR-DOLLEANS, 1991).

2.3.2 Les composantes du patrimoine au cœur du tourisme durable

En effet, le patrimoine dans toutes ses formes ; matériel (naturel ou culturel) ou immatériel, précise la typologie du tourisme et assure donc la diversification de l'offre touristique ainsi que l'amélioration de l'avantage comparatif¹⁰ des destinations.

Le tourisme culturel, objet de notre étude, est le plus ancien et le plus développé¹¹. XVIII^e siècle, à l'époque des philosophes, la formation intellectuelle devait être complétée par le voyage. En tant que discours, le tourisme culturel se formalise à partir des années 1970, par la charte du tourisme culturel rédigée par l'ICOMOS en 1976, mais qui était très étroite car elle le définit comme « *la découverte des sites et monuments* » (LAZZAROTTI, 2010).

Cependant l'évolution de la notion du tourisme culturel a bouleversé le monde de la recherche. Pour (LAZZAROTTI, 2010) cette notion a réuni deux concepts sous le même vocable, celle du **tourisme culturel** concernant particulièrement le patrimoine culturel sous toutes ses formes, et celle du « **tourisme naturel** » qui renvoie au site, paysage et au patrimoine naturel. Cependant, d'après (Amirou, 2000), toutes les expériences du touriste dans un site qu'il soit culturel ou même naturel, comme la marche et les randonnées en plein air, la découverte du paysage, de la faune et de la flore « *sont vécues comme hautement culturelle par beaucoup de gens.* »

Une nouvelle notion peut aussi figurer dans ce type de tourisme, il s'agit du « **tourisme culturel** », tant que le motif du touriste concerne la visite des monuments et sites religieux (la Mecque, les mosquées, les zaouïas, les églises, etc.).

En respectant les principes cités dans la (Figure II.1), et en préservant : les écosystèmes, le patrimoine culturel, les modes de vie et les traditions, et en planifiant des infrastructures, plusieurs formes du tourisme durable ont été distinguées. Cette durabilité est essentiellement liée aux formes du tourisme classique :

¹⁰ Dans le domaine du tourisme, l'avantage comparatif se réfère à la richesse du patrimoine culturel, naturel et historique.

¹¹ D'après l'OMT, la France est classée première destination touristique dans le monde depuis 1980, avec plus de 89.6 millions de touristes en 2017 grâce au tourisme culturel (33% des touristes ont visité l'île de France).

Il s'agit d'écotourisme ou de tourisme vert, quand l'intérêt du touriste porte sur le tourisme naturel où l'objectif majeur est de respecter l'environnement naturel et de minimiser l'impact de son exploitation afin de le préserver à long terme. Il consiste généralement à l'organisation des visites guidées pour des groupes restreints dans des milieux naturels intacts pour la découverte et l'appréciation du paysage ou des espaces particuliers.

Le tourisme responsable ou tourisme d'éthique, il s'agit du tourisme culturel durable dont l'objectif principal du touriste est la découverte du patrimoine et de la culture locale. La durabilité dans cette forme de tourisme figure dans la sensibilisation des touristes aux impacts négatifs de leurs séjours en les invitant au respect des personnes, du patrimoine, et des cultures locales.

Le tourisme équitable fixe comme objectif principal le soutien des projets locaux de développement basés sur l'activité touristique tout en impliquant des communautés locales. Ces derniers sont, pour ce type de tourisme, les premiers bénéficiaires du tourisme en matière de retombés économiques, par la création de l'emploi, l'amélioration du cadre de vie, et la répartition équitable des revenus, spécifiquement chez les personnes défavorisées.

Le tourisme solidaire regroupe les formes du tourisme alternatif mettant l'accent sur le renforcement des relations entre visiteurs et visités et s'inscrivant dans le principe de développement durable des territoires. Cette forme de tourisme durable a pour finalité d'amener le touriste à une forme de solidarité concrète avec les populations locales. Il peut prendre plusieurs aspects, tels que : l'implication des populations locales dans les différentes phases du projet touristique, le respect de la personne, des cultures et de la nature, ainsi qu'une répartition équitable des ressources générées.

La recherche épistémologique a étudié la notion du tourisme dans toutes ses formes. En effet, les composantes du patrimoine ont figuré presque dans toutes les différentes formes de tourisme. Elles représentent le fondement même du tourisme, car elles sont responsables à la diversification de l'offre touristique.

Afin de déterminer et de définir le type de tourisme, objet de notre étude, nous nous sommes référés aux recherches de Cazes et Boyer qui ont établi un classement pour ces touristes dans différentes catégories ou formes de tourisme dans lesquelles ils sont impliqués. D'après ces auteurs, le touriste en tant qu'acteur principal du tourisme, réalise certains projets qui inspirent les chercheurs, ces projets peuvent être d'ordre culturel, culturel, sanitaire, sportif... variant d'un individu à un autre.

Selon l'OMT, le tourisme durable se fonde principalement sur les trois (03) piliers qui découlent de la déclaration de Rio sur le développement durable, à savoir les principes environnementaux, socioculturels et économiques. Il doit être admissible à long terme sur le plan écologique, stable sur le plan économique et équitable sur les plans éthique et social pour les populations locales.

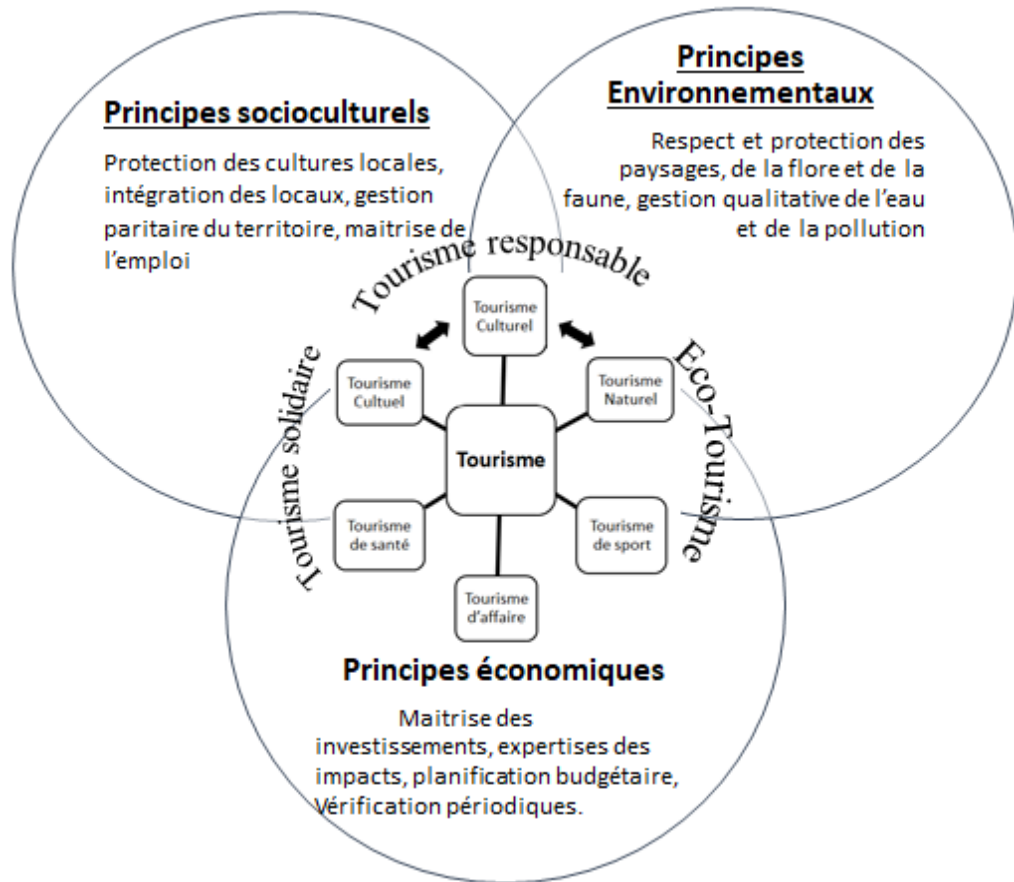


Figure 2.2 Les formes et les principes du tourisme durable.

Source : auteure à partir du travail de (LOZATO-GIOTART & BALFET, 2007)

2.3.3 Le patrimoine et le tourisme : Déterminants pour l'attractivité et la compétitivité des territoires

D'après les travaux de (KOTLER et al., 1993) pour l'évaluation de l'attractivité des territoires, il faut poser ces questions pertinentes :

- « *Que possède ce lieu dont les gens ont besoin ou pourraient avoir envie ?* »
- *Quels avantages concurrentiels offre-t-il que les autres ne possèdent pas ?* »
- Quels sont les déterminants qui motivent et orientent le choix d'un lieu pour une visite, pour un déménagement, ou pour un investissement.

En effet, en plus des déterminants économiques traduits principalement par le niveau de vie, ou les déterminants liés à la situation et l'accessibilité de ce lieu, il y a également des

déterminants immatériels comme le mode et la qualité de vie. D'ailleurs, c'est ce qui a confirmé (PORTER, 1990) dans son étude référentielle sur la compétitivité, dans lequel il a identifié les deux grands indicateurs de compétitivité qui sont : les conditions factorielles (ou l'avantage comparatif : les ressources patrimoniales naturelles et culturelles), et les conditions compétitives (l'avantage compétitif : les infrastructures, en quantité et en qualité et la stratégie de concurrence).

A cet effet, afin d'assurer une attractivité à un territoire donné, il faut certainement, prendre soin de la diversité de l'avantage comparatif (des attributs naturels, culturels et humains qui le composent), mais, également, il faut assurer l'avantage compétitif (attributs liés à l'offre touristique secondaire : la qualité des services touristiques, et la gestion gouvernementale).

2.3.4 Le patrimoine culturel : Un déterminant majeur pour l'attractivité et la compétitivité touristique

Jusqu'à présent, la recherche sur le tourisme s'est concentrée sur l'analyse, l'évaluation, et la mesure de l'attractivité et de la compétitivité touristique.

Plusieurs chercheurs se sont focalisés sur l'identification des facteurs souvent désignés par : déterminants, critères, indicateurs, piliers, attributs ou variables, dans le but de justifier les choix des destinations.

Les ressources patrimoniales naturelles et culturelles ont été désignées comme l'indicateur primordial pour l'attractivité touristique. Ces ressources avec les infrastructures et services touristiques ont été triées par (GEARING et al., 1974) en cinq classes (englobant 17 piliers) :

- Les attributs naturels (paysage, climat, faune et flore, chute, fleuve, lac ou mer...etc.),
- Les particularités socio-culturelles (architecture, religion, traditions et coutumes, culture locale, art et musique, gastronomie et festivals).
- Les caractéristiques historiques (ruines, archéologie...etc.).
- Les attractions et loisirs touristiques
- Les infrastructures et services touristiques.

Quant à (MACCANNELL, 1976) dans son ouvrage « The tourist », il appuie à son tour la valeur des ressources patrimoniales, en précisant l'importance de l'authenticité et de la singularité ses produits touristiques (atouts naturels et culturels et attractions) dans les brochures et les guides touristiques.

La sécurité des touristes et la compétitivité des prix, ont été d'autres déterminants de l'attractivité qui ont été rajoutés à la liste précédente pour la première fois par (RITCHIE & ZINS, 1978).

Cependant, si nous revenons à notre objectif de recherche dans cet article, qui est de dévoiler le rôle crucial de la culture (le patrimoine culturel matériel et immatériel) dans l'attractivité touristique, nous réalisons que plusieurs recherches ont par la suite proclamé l'importance de la sécurité dans l'évaluation de l'attractivité et de la compétitivité touristique, comme celles de (MANSFELD & PIZAM, 2006), (DONALDSON & FERREIRA, 2009), (HAPENCIUC et al., 2009), (HALL et al., 2012), (GEORGE & BOOYENS, 2014) et (MAGLIULO, 2016).

L'attribut de compétitivité des prix, quant à lui, est suggéré dans plusieurs recherches qui ont confirmé sa pertinente présence dans le choix des destinations comme (DWYER et al., 2000), (DWYER et al., 2001), (MANGION et al., 2005).

(U. MIDDLETON, 1989) allonge la liste de (RITCHIE & ZINS, 1978), en soulevant les points des politiques entreprises dans le domaine du tourisme et du voyage ainsi que celui de l'image de la destination concernée. L'importance de cette dernière fut discutée ensuite par (CHON, 1990), (FESENMAIER & MACKAY, 1996), (GOVERS et al., 2007), et (PUH, 2014).

En ce qui concerne le rôle des politiques dans le développement du tourisme, il a été soutenu par les travaux de (SINCLAIR et al., 2010), et de (VANHOVE, 2002) qui marquent l'importance des politiques de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine dans le développement de l'industrie touristique, car les ressources naturelles et culturelles (les dotations factorielles) représentent les éléments clés des conditions factorielles, et *« sans dotations factorielles en particulier -naturelles, culturelles ou artificielles - et attractions il n'y a pas d'activité touristique»*.

Le concept de compétitivité a été profondément discuté dans la recherche de (PORTER, 1990) qui vient enrichir la littérature à propos de compétitivité par l'identification d'un attribut celui de l'innovation et l'utilisation des nouvelles technologies dans le monde de compétitivité.

Notons que l'attribut de l'innovation était préalablement adjoint dans la liste de (HU & RITCHIE, 1993) aux différentes catégories citées précédemment.

Ces deux auteurs ont, en effet, introduit pour la première fois le concept de la compétitivité touristique sans autant le définir. C'est dans l'étude de

(CROUCH & RITCHIE, 1999) qu'ils le développent comme étant « *la capacité à créer de la valeur ajoutée aux destinations, et à augmenter des revenus et de la richesse* ».

Pour démontrer l'importance de l'indicateur des ressources naturelles et culturelles dans la compétitivité touristique, ils s'appuient sur la théorie des prix comparatifs de Heckscher-Ohlin en considérant celui-ci comme un produit touristique qui génère des devises tout en créant de l'emploi.

Ceci est ensuite consenti par (ZEPPEL & HALL, 1991), (VAN DER BORG et al., 1996), (TIMOTHY & NYAUPANE, 2009) et (LOULANSKI & LOULANSKI, 2011) dans leurs recherches sur les relations de la culture et de l'histoire avec le tourisme.

La recherche de (CROUCH & RITCHIE, 1999) insiste également sur l'intégration de ces relations dans un modèle socio-économique permettant l'exploitation tout en préservant le capital naturel de la destination pour les générations futures. À cet effet, nous marquons la naissance d'un nouvel attribut de la compétitivité dans la catégorie du cadre réglementaire du Tourism and Travel (T&T), celui de la durabilité. Toutefois, l'apparition de ce concept fut auparavant soulevée dans les études de (INSKEEP, 1987, 1991), (V. T. MIDDLETON & HAWKINS, 1998) qui considèrent la qualité environnementale comme facteur indispensable pour le développement du tourisme.

De même, (HONG-BUMM, 1998) a introduit la notion d'environnement propre et paisible dans l'attractivité touristique, en abordant plusieurs nouveaux attributs comme : la propreté de l'eau, de l'air, de l'environnement, de la santé et de l'hygiène.

C'est ainsi que de l'attractivité à la compétitivité touristique, les indicateurs d'évaluation se sont combinés, et les deux concepts articulés voir rassemblés. Car, les mêmes facteurs affectant l'attractivité touristique agissent nécessairement sur la compétitivité des destinations (CRACOLICI & NIJKAMP, 2009). Cependant, l'indicateur des ressources patrimoniales, associées aux naturelles et aux culturelles commence à trouver ses limites dans les approches de l'évaluation quantitative, comme dans la recherche de (GOOROOCHURN & SUGIYARTO, 2005) qui exclut les attributs historiques et culturels en énonçant la difficulté de les mesurer et de les évaluer. C'est d'ailleurs la cause principale de leurs exclusions de la liste des indicateurs du « Global Competitiveness Reports » publié depuis 2004 par the World Economic Forum (WEF).

Mais, à partir des années 2007, les ressources naturelles et culturelles figurent à nouveau dans les listes des indicateurs du WEF, qui rajoute de nouvelles perspectives à la notion de compétitivité touristique dans ses rapports annuels sur le Travel and Tourism Competitiveness (TTC Report). Ce dernier reprend la même définition de la compétitivité

touristique de (CROUCH & RITCHIE, 1999), et présente pour les chercheurs, les décideurs et sur l'ensemble des indicateurs d'évaluation, une base de données brutes et des résultats analysés relatifs à 138 pays dans le monde.

Cet outil (TTC Reports) est devenu des points de vue des chercheurs (MAZANEC et al., 2007), (MAZANEC & RING, 2011) et (ASSAF & JOSIASSEN, 2012), un instrument très important en matière d'explication et de prévision de la performance touristique des pays d'accueil, et « l'un des instruments d'évaluation de la compétitivité touristique les plus utilisés au niveau international » (Costea ET al., 2016).

2.3.5 Le couple patrimoine / tourisme : Complicité ou opposition

2.3.5.1 Les défenseurs du tourisme :

Les chercheurs de ce courant partagent tous la même logique : le tourisme est un vecteur de développement des villes et de la mise en valeur du patrimoine. (LAZZAROTTI, 2000) souligne dans son article, la forte corrélation entre le nombre de touriste internationaux visiteurs des sites classés au patrimoine mondial, et entre les dix premiers pays touristiques. Cela témoigne intuitivement et empiriquement de la relation étroite existante dans le couple tourisme-patrimoine. Cet auteur défend la réflexion de Morin in (LAZZAROTTI, 2010) qui considère cette relation comme une « *unité complexe entre deux logiques, entités ou instances complémentaires, concurrentes et antagonistes qui se nourrissent l'une de l'autre, se complètent, mais aussi s'opposent et se combattent* »

Dans un autre article, et à travers des exemples, (LAZZAROTTI, 2010) présente des exemples de villes qui ont bénéficié du tourisme pour la mise en valeur de leurs patrimoines, comme le cas du groupe ethnique des Cadiens en Louisiane, une population francophone dévalorisée au sein d'un pays anglophone, mais, qui a su s'affirmer et a stimulé sa dynamique culturelle locale grâce à « *la venue de touristes, 25.5 millions selon les estimations pour 1997 en pays cadiens* » (LAZZAROTTI, 2010). D'après l'auteur, l'impact du regard des touristes sur le patrimoine est « *un véritable pouvoir...et d'une puissante marque de reconnaissance* ».

De leurs parts, Bourdeau, Gravari-Barbas et Robinson parlent d'un changement de paradigme dans l'étude de la mise en valeur des sites patrimoniaux mondialement classés par l'UNESCO. D'après ces auteurs, le tourisme sur les sites du Patrimoine mondial sont perçus comme un phénomène externe et doivent être cernés en tant que phénomène émergeant « *par la nature même du patrimoine mondial et du rôle que celui-ci est appelé à jouer aujourd'hui à l'échelle mondiale et dans le contexte des pratiques et valeurs partagées par un nombre croissant d'individus.* » (VIOLIER, 2013).

La relation entre le patrimoine et le tourisme est une problématique rarement soulevée en Algérie, encore moins à Constantine. Ceci invite les chercheurs à fouiller dans cet axe par la réflexion approfondie sur plusieurs projets de recherche dans ce contexte.

2.3.5.2 Les opposants au tourisme

Pour d'autres auteurs, le tourisme représente un grand danger pour le patrimoine. Nous citons les recherches de M. Shackley in (MARTIN, 2002), concernant l'impact du tourisme sur la région de l'Himalaya. Deux préoccupations majeures y sont soulevées : la première est d'ordre environnemental alors que la seconde se rapporte au volet culturel. Il s'agit de pollution atmosphérique et de déforestation induite par l'expansion touristique sur cette chaîne montagneuse. L'auteur a également invoqué le risque de dévalorisation des traditions et des cultures locales qui sont perçues par les acteurs du tourisme comme un produit culturel pour les touristes.

Dans le même ouvrage, R. Kefi in (MARTIN, 2002) signale les effets négatifs de la touristification de l'île de Djerba. En effet, les aménagements et les structures d'accueils réalisés en vue d'augmenter la capacité d'hébergement comme l'extraction des matériaux utilisés dans la construction, ont engendré l'érosion des rivages, et par conséquent la dégradation du littoral. L'auteur souligne un autre problème, celui de la gestion de l'eau dans cette région. Un souci qui existait déjà, mais qui s'aggrave avec les flux importants de touristes visiteurs de la région.

La question de la planification touristique non contrôlée au Sahara est soulevée par (MINVIELLE & MINVIELLE, 2010) qui soulignent dans leur article les difficultés de la gestion de l'eau potable, ainsi que les problèmes environnementaux et sociétaux.

Ces critiques portées sur l'activité touristique ne sont pas récentes. Depuis 1970, l'UNESCO a mis en garde sur les effets dévastateurs de cette industrie quant aux valeurs culturelles des pays. Ensuite, elle a revu son appréciation et a affiché sa volonté de travailler étroitement avec les organismes du tourisme (particulièrement l'ICOMOS, qui a renouvelé la charte du tourisme culturel 1999).

2.3.6 Le processus de mise en tourisme du patrimoine : Un nouveau concept pour de nouvelles solutions

Au cours de ces deux dernières décennies, les relations entre le patrimoine et le tourisme ont profondément évolué. Cette relation/Evolution vient comme une suite à ces trois changements :

- **La reconnaissance de la fonction économique du patrimoine**

La protection du patrimoine n'est plus uniquement une question de sauvegarde et de témoignage du passé aux générations futures, mais plutôt, une ressource à valoriser dans une perspective de développement économique et social du territoire qui en dispose.

- **La maîtrise des conditions d'aménagement et de mise en valeur des sites patrimoniaux**

En 2005, une démarche méthodologique de gestion des hauts lieux patrimoniaux a été publiée par l'ICOMOS. Cette dernière, détermine les modes de gestion, d'aménagement, de régulation des flux, des exemples de développement économique local.

- **L'organisation des relations entre les administrations et les collectivités territoriales sur les questions de la protection, de la restauration du patrimoine et de sa touristicité**

Cette nouvelle approche du patrimoine est basée sur la collaboration des parties prenantes, qu'elles soient : administrations, collectivités territoriales ou bailleurs internationaux.

À cet effet, un nouveau courant de chercheurs attribue au patrimoine le statut de **ressource touristique**, et défend sa valorisation, sa préservation, sa réhabilitation, sa gestion et/ou sa réaffectation pour des fins touristiques d'où l'émergence d'une nouvelle notion celle de **la mise en tourisme du patrimoine**.

Depuis, plusieurs chercheurs du monde francophone se sont intéressés à la définition de ce concept. (PICKEL-CHEVALIER, 2012) a démontré que la conceptualisation de mise en tourisme est basée sur le concept de modification et de changement. Tandis que le concept du tourisme se présente en lui-même comme un processus très actif de transformations multiples sur tous les plans (économique, social, spatial, environnemental, et politique). Cependant, l'expression de « mise en tourisme » est aujourd'hui utilisée dans le monde francophone, pour décrire des projets de développement touristique sans définition précise comme dans le livre « Le tourisme urbain » (CAZES & POTIER, 1996), mais elle est sollicitée pour désigner toutes interventions/ transformation à des fins touristiques.

Dans la littérature anglophone, le terme « touristification » est utilisé pour désigner l'action de transformation d'un espace en un site touristique, mais, sans passer par le définir précisément comme dans le livre de (JANSEN-VERBEKE, 2007). D'autres chercheurs comme (DEWAILLY, 2006; DEWAILLY & AMIROU, 2005) suggèrent la distinction entre les deux notions « Touristification » et « mise en tourisme », car, la première peut être obtenue dans un cadre spontané (endroit touristique = attractif), tandis que la deuxième est

nécessairement planifiée ou volontariste. À cet effet, nous pouvons révéler que l'importance du rôle des décideurs et des acteurs locaux est primordiale dans tout processus menant ou accompagnant le développement du tourisme.

Cependant, le rôle du touriste et de l'habitant dans ces lectures reste flou, malgré qu'ils représentent l'objectif de tout ce processus. Car, le premier est l'élément captivé qui suscite l'intérêt des décideurs et c'est sur ses aspirations qu'on doit impérativement planifier toute réalisation. Tandis que le second constitue le composant clé de ce processus, car il est censé être le bénéficiaire principal de ces transformations sur plusieurs plans, a priori économiques. À cet effet, il doit être concerté avant toute décision provocante ou menant un développement de son territoire, de son identité.

La mise en tourisme représente tout un système dynamique (une démarche) englobant : acteurs, ville, habitants et touristes. Dans le cadre d'une stratégie politique ou volontariste, les acteurs qu'ils soient publics ou privés effectuent des interventions (opération, actions) de valorisation, d'aménagement, de gestion, de création, etc. sur une ville/région ou un territoire, dans le but est d'assurer une attraction touristique pour le touriste et par conséquent améliorer le cadre de vie des habitants. (Voir figure 2.3)



Figure 2.3 Schéma récapitulatif du processus de la mise en tourisme du patrimoine.
Source : auteure, 2013

La notion de mise en tourisme du patrimoine est également utilisée comme évidence dans les recherches relatives à la valorisation du patrimoine par le tourisme. Elle relève donc, la complexité de la relation des deux expressions : mise en tourisme et patrimoine.

Cependant, elle cerne mieux le processus de mise en tourisme, car, elle est conditionnée par de nouveaux contextes dans laquelle elle évolue.

La mise en tourisme du patrimoine se présente à cet effet, comme une alternative visant à mettre en œuvre les moyens essentiels pour attirer les touristes vers un territoire, une région, une ville, par le patrimoine, qui doit être présenté à son tour comme étant un produit touristique. Elle est donc, un processus de valorisation des ressources patrimoniales territoriales, basée sur ses acteurs et ses offres touristiques, dans une optique économique et touristique. Ces moyens figurent dans le financement, la planification et la mise en œuvre des volontés ou des politiques régionales et nationales.

CONCLUSION

L'analyse de la trajectoire de l'évolution de la notion de patrimoine, nous a permis d'expliquer le processus de construction et de gestion de cette richesse. En effet, le passage du patrimoine du statut de la reconnaissance au statut de la préservation n'a pas subi le même processus qu'en Europe. En effet, durant la même période où la France a concrétisé le classement de son patrimoine, sa mise en musée et la réalisation d'inventaire des sites et des monuments historiques, le patrimoine ottoman en Algérie est méconnu, non classé et même détruit par la politique culturelle coloniale. Tandis que le patrimoine colonial est démoli et source de conflits identitaires pour le peuple algérien. C'est jusqu'aux années 1980, où la notion de patrimoine a prouvé son extension en Algérie à travers toutes les recherches qui défendent la préservation, et la réhabilitation de ce legs pour assurer la protection de l'identité nationale.

Quant à l'évolution de la notion de tourisme, elle a témoigné de sa complexité en matière d'appartenance à un champ scientifique spécifique, mais cela a également permis d'identifier les liens de sa multidisciplinarité, et d'argumenter son appartenance aux recherches en urbanistiques.

Entre complicité ou réticence, la relation dans le couple tourisme/patrimoine se conjugue principalement aux synergies mutuelles qu'ils entretiennent l'un vers l'autre. Il s'agit d'un premier lieu, de l'expansion de la définition du patrimoine par les organismes du tourisme, et vice versa. Le patrimoine dans toutes ses formes détermine les différents types de tourisme, et donc il offre au tourisme un large éventail de produits touristiques. Dans un second lieu, le tourisme et le patrimoine participent mutuellement à l'attractivité et la compétitivité des territoires. Tandis que le patrimoine se présente en tant que ressource indispensable pour l'attractivité et la compétitivité touristique. Il représente l'avantage comparatif sur lequel les acteurs du tourisme fondent leurs stratégies de développement.

L'intérêt porté à la préservation, à la valorisation du patrimoine et à sa mise en tourisme par la recherche témoigne des enjeux sociétaux et du potentiel que représente la valeur marchande du patrimoine pour la croissance économique. Cependant, ces recherches ne peuvent pas améliorer l'état de notre patrimoine ou celui de l'attractivité touristique sans la mise en œuvre d'une véritable politique de mise en valeur du patrimoine et de sa promotion touristique.

3. CHAPITRE III : CADRE REGLEMENTAIRE DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

INTRODUCTION

L'évolution sémantique et allégorique des notions : patrimoine et tourisme a témoigné leurs complexités et leurs multidisciplinarités. Ils détiennent aujourd'hui une panoplie de définitions élaborés par les chercheurs mais également par les organisations internationales. Ces dernières et à travers les chartes et les conventions ont contribué à la prise en charge et la prise de conscience de ces domaines.

Cependant, entre complicité ou opposition, et entre l'accroissement de l'intérêt porté aux ressources patrimoniales matériels et immatériels par les touristes, des opportunités considérables mais également des défis complexes se présentent pour les acteurs du tourisme. Ces deux secteurs doivent adopter et renforcer le cadre politique et les stratégies de développement qui assurent des privilèges à toutes les parties prenantes, conformément aux objectifs de développement durable, tout en préservant et en promouvant le plus large éventail du patrimoine.

A cet égard, nous allons nous intéresser dans ce chapitre au positionnement de chacune des deux notions : patrimoine et tourisme dans les organisations mondiales et les politiques nationales et également le positionnement de leur dualité. L'objectif étant de contextualiser la stratégie adoptée dans la promotion du secteur touristique et de la mise en valeur du patrimoine, et par conséquent, de définir la relation qui encadre ces deux domaines dans le référentiel réglementaire, et d'en identifier les déficiences.

Pour structurer ce chapitre, nous avons opté pour un plan de trois sections. La première est consacrée à la notion du patrimoine, de son évolution dans les chartes, des recommandations, et des conventions internationales et à l'identification de son cadre juridique en Algérie. Dans la deuxième, nous allons interroger la cadre structurant l'activité touristique à l'échelle internationale et nationale. Nous présenterons enfin, dans la troisième section, l'ancrage de la relation entre le patrimoine et le tourisme dans ses dimensions nationales et internationales.

3.1 Le patrimoine : référentiel international

3.1.1 Charte, convention et recommandation du patrimoine

3.1.1.1 Le patrimoine à travers les chartes

- **Le patrimoine à travers la charte d'Athènes**

La charte d'Athènes est la première des chartes rédigées lors du congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques (CIAM)¹² en 1931, adoptée et publiée par l'ICOMOS¹³. Le patrimoine durant cette période se résumait à l'œuvre d'intérêt historique, artistique ou scientifique. Nous notons également l'apparition de la notion d'environnement et de site du monument, éléments comme des perspectives à protéger en milieu urbain. Cependant, aucune définition exacte n'a été formalisée. Parmi les principes et déclarations de cette charte, nous citons la nécessité des organismes mondiaux et de règles préservant le patrimoine, la primauté de l'intérêt des communautés sur l'intérêt privé, et le besoin de collaboration entre les états, entre acteur de sauvegarde sur la problématique des matériaux de réhabilitation.

- **Le patrimoine dans la charte de Venise**

La charte de Venise ou la charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites était rédigée par l'ICOMOS en 1964 sous l'égide de l'UNESCO. Elle était élaborée afin de compléter les principes de la charte d'Athènes. Elle constituait un point de départ, car, elle a ouvert le champ à l'extension des notions liées au patrimoine, et à la mondialisation de cette problématique en apportant dans son énoncé pour la première fois une définition officielle du patrimoine (article1) : « *La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations, mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.* ».

- **Le patrimoine dans la charte européenne pour le patrimoine architectural. Amsterdam 1975**

Cette charte est le fruit des gros efforts déployés dans l'ensemble des pays européens, initiée par le conseil d'Europe en 1975 en la proclamant : **année européenne du patrimoine architectural**. Elle vise à forger un langage commun dans l'énoncé de ses principes généraux en donnant une nouvelle vision au patrimoine : « *Le patrimoine architectural européen est*

¹² CIAM : Congrès international d'Architecture Moderne

¹³ ICOMOS : international Council of Monuments and Sites / Conseil international des monuments et des sites

formé non seulement par nos monuments les plus importants, mais aussi par les ensembles que constituent nos villes anciennes et nos villages de tradition dans leur environnement naturel ou construit. »

Cette vision vient suite aux effets catastrophiques des opérations de rénovations urbaines qui ont altéré profondément l'aspect des tissus anciens. Par ailleurs, l'ampleur de la croissance urbaine en cette période a rendu nécessaire la mise en place d'une nouvelle méthode de programmation du développement de l'environnement urbain ou naturel, en intégrant les servitudes nécessaires à la protection du patrimoine. Cette méthode dénommée « la conservation intégrée » prend en charge les différentes valeurs (artistiques, culturelles, sociales, et économiques) exceptionnelles, qui caractérisent l'ensemble des biens et des monuments, en milieu urbain et rural légués par les ancêtres. Le contenu de cette charte, insiste aussi sur l'intégration des monuments et ensembles historiques dans la vie des citoyens et d'en tenir compte dans les plans d'aménagement et d'urbanisme.

- **Le patrimoine d'après la charte internationale pour la sauvegarde des villes historiques (Charte de Washington 1987)**

Adoptée par l'Assemblée Générale d'ICOMOS à Washington D.C, en octobre 1987, c'est à travers cette charte, et face aux effets de l'industrialisation des bâtiments, qui a atteint aujourd'hui l'échelle internationale, que le concept de patrimoine a couvert une nouvelle forme celle des villes historiques, quartiers ou centres, « *toutes les villes du monde sont les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et sont de ce fait toutes historique* ». Ces dernières, avec leur environnement naturel ou anthropique sont perçues en tant que documents historiques et expriment les valeurs spécifiques des civilisations urbaines traditionnelles. Cependant, elles sont menacées de dégradation, voire de destruction, ce qui peut provoquer des pertes irréversibles à caractère culturel et social, voire même économique. Cette nouvelle charte identifie également les différentes particularités de toute action de sauvegarde des villes historiques, à promouvoir l'harmonie de la vie privé et sociale et à entretenir l'ensemble des biens, même les plus modestes, afin de protéger la mémoire de l'humanité.

3.1.1.2 Le patrimoine à travers les conventions

- **Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972**

Rédigée lors de la 17^{ème} session de la conférence de l'UNESCO, cette convention est venue donner une nouvelle définition plus détaillée à la notion du patrimoine culturel et naturel, menacé par l'évolution de la vie sociale et économique, laquelle évolution est à

l'origine de de phénomènes destructifs encore plus redoutables. Elle considère comme « patrimoine culturel » en termes de bâti, « **les monuments** » (qui présentent des valeurs architecturales, artistiques, ou archéologiques), « **les ensembles** » (constructions regroupés ou isolés, avec des particularités architecturales, ou morphologiques), et « **les sites** » (œuvre humaine ou résultant de l'homme et de la nature) ayant une valeur mondiale exceptionnelle historique, scientifique ou artistique.

Aux fins de cette convention, sont considérés comme « patrimoine naturel »: « **les monuments naturels** » (le résultats des formations physiques et biologiques ou par des groupes de telles formations) « **les formations géologiques et physiographiques** » (**des zones préservées pour** l'habitat d'espèces animale et végétale menacées) et, « **les sites naturels** (les zones naturelles préservées par l'Etat), ayant une valeur mondiale exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de l'esthétique).

Cette convention met l'accent sur l'adoption d'une politique dans les conditions appropriées à chaque pays, visant à assigner une fonction au patrimoine culturel et naturel dans la vie collective, et à intégrer sa protection dans les programmes de planification générale.

- **Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe- Grenade 1985**

Rédigée plus de 10 ans après la Charte d'Amsterdam, cette convention respecte toujours les mêmes principes, toutefois, elle va nettement plus loin. Dans son énoncé, ce texte révèle une nouvelle notion du patrimoine culturel en introduisant l'expression « patrimoine architectural » portant sur les mêmes éléments (les monuments, les ensembles et les sites) définis par la convention de l'UNESCO (pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1975). Parmi ses principes et divulgations :

- La proposition de critères et de procédures d'identification des biens à protéger dans l'article 02 : « *Afin d'identifier avec précision les monuments, ensembles architecturaux et sites susceptibles d'être protégés, chaque partie s'engage à en poursuivre l'inventaire et, en cas de menaces pesant sur les biens concernés, à établir dans les meilleurs délais une documentation appropriée* ».

- Le développement des politiques de conservation intégrées dans l'article 10 :
« *Adopter des politiques de conservation intégrée qui fassent de la conservation, de l'animation et de la mise en valeur du patrimoine architectural, un élément majeur des politiques en matière de culture, d'environnement et d'aménagement du territoire* ».

3.1.1.3 Le patrimoine à travers les recommandations

- **Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites (11 décembre 1962)**

Suite aux menaces portées par l'homme à la beauté et au caractère des paysages et des sites, ainsi qu'aux atteintes qui ont appauvri le patrimoine culturel, esthétique et même vital de régions entières dans toutes les parties du monde, et suite au développement désordonné des agglomérations, à l'exécution de grands travaux et à la réalisation de vastes plans d'aménagement et d'équipement industriel et commercial ; la notion de patrimoine trouve son élargissement de nouveau dans cette recommandation. Son objectif étant de mettre l'accent sur la sauvegarde et la protection des paysages et sites, naturels ou créés par l'homme, qui constituent un facteur important de la vie économique et sociale d'un grand nombre de pays.

Adoptée en 1962, la recommandation entend par sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites : « *la préservation et, lorsque cela est possible, la restitution de l'aspect des paysages et des sites, naturels, ruraux ou urbains, qu'ils soient due à la nature ou à l'entreprise de l'homme, qui présentent un intérêt culturel ou esthétique ou qui constituent des milieux naturels caractéristiques* ».

Dans ses principes généraux, la sauvegarde des paysages et des sites s'étend à l'ensemble du territoire, tels les paysages et les sites urbains qui sont en général les plus menacés. La protection des abords des monuments, particulièrement concernant la réalisation ou la conception des aménagements privés ou publics avec des plans respectant les particularités artistiques et l'harmonie, relatives au bien classé. Cela doit être réalisé sans l'imitation de certains détails traditionnels et pittoresques. La recommandation insiste également, sur l'éducation et la sensibilisation du public : « *Une action éducative devrait être entreprise, à l'école et hors de l'école, en vue d'éveiller et de développer le respect du public pour les paysages et les sites et de faire mieux connaître les règles édictées afin d'assurer leur sauvegarde* »¹⁴

- **Recommandation de l'UNESCO concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés de 1968**

Du fait que la civilisation contemporaine et son évolution future reposent sur les traditions culturelles des peuples et les forces créatrices de l'humanité ainsi que sur leur développement social et économique, un nouveau champ patrimonial s'est imposé, celui des biens culturels. L'expression « biens culturels » désigne l'ensemble des :

¹⁴ Article 37 de la même charte

- Biens immeubles, définis par : « *les sites archéologiques, historiques ou scientifiques, les constructions ou autres éléments ayant un intérêt historique, scientifique, artistique ou architectural* », cette définition regroupe notamment les tissus traditionnels, les centres historiques urbains ou ruraux, les ruines, les traces et les vestiges des ancêtres retrouvés au-dessus du sol ou des découvertes enfouies.
- Biens meubles d'importance culturelle, ce sont les objets de valeurs historiques ou artistiques découverts dans des biens immeubles et/ou enterrés dans les sites archéologiques ou les centres historiques ou ailleurs.

Nous notons, à cet effet, que l'extension de l'expression « biens culturels » renvoie à l'ensemble des biens architecturaux et aux sites historiques ou archéologiques classés comme patrimoine, et qui ne sont pas encore inscrits ou inventoriés. Elle désigne également les biens et sites récents ayant une valeur artistique ou historique exceptionnelle. Ainsi, la recommandation incite les Etats à adopter un processus continu de création du patrimoine, de sa préservation et de sa mise en valeur afin que les sociétés s'infiltrant dans leur passé et qu'elles protègent leur identité.

- **Recommandation de l'UNESCO concernant la protection, sur le plan national, du patrimoine culturel et naturel de 1972**

Le « patrimoine culturel » tel que défini dans cette recommandation reprend les principes formulés dans les recommandations précédentes (1962 ; 1968) et complète **la convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972**. Ce patrimoine culturel ou naturel à conserver et à intégrer dans la vie collective, et dans sa globalité comme un tout homogène, comprend non seulement les œuvres de grande importance, mais encore les éléments les plus modestes ayant acquis avec le temps une valeur de culture ou de nature.

Parmi les mesures énoncées dans les principes généraux de ce texte, la nécessité d'affiliation des populations locales directement aux mesures de protection et de conservation à prendre, en vue d'obtenir des suggestions et une aide, notamment en ce qui concerne le respect et la surveillance du patrimoine culturel et naturel.

Les mesures scientifiques et techniques évoquées dans ce texte introduisent de nouveaux termes ; « **réanimation** » et « **biens culturels et naturels réanimés** ».

Dans l'article 26 : « *La réanimation des ensembles n'obéissant pas à des règles toujours identiques, les États membres devraient prévoir dans chaque cas approprié une enquête de sciences sociales, afin de déterminer avec précision les besoins socioculturels ressentis par le milieu dans lequel se trouve l'ensemble à réanimer. Toute opération de*

réanimation devrait spécialement avoir pour objectif de permettre à l'homme de pouvoir travailler dans cet ensemble, s'y développer et s'y épanouir ».

Le texte incite les universités, les établissements d'enseignement de tous les niveaux sur l'action éducative et culturelle. Cette dernière peut être assurée par des cours, par des stages d'étude, ou par des conférences, dans les domaines d'art, d'architecture, d'urbanisme d'histoire et d'environnement, et sur le rôle des associations bénévoles dans l'encouragement et le soutien des opérations de sauvegarde et de mise en valeur.

- **Recommandation de l'UNESCO concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine de 1976**

Adoptée par la conférence générale de l'UNESCO, la présente recommandation reprend la même démarche de la charte d'Amsterdam. Cependant, son apport consiste dans la reconnaissance de l'environnement en tant que milieu naturel ou construit affectant le paysage ou la dynamique de ces ensembles. Pour cela, ils sont définis comme :

« Tout groupement de constructions et d'espaces y compris les sites archéologiques et paléontologiques constituant un établissement humain en milieu urbain comme en milieu rural, dont la cohésion et la valeur sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, historique, préhistorique, esthétique ou socioculturel. Parmi ces « ensembles » qui sont d'une très grande variété, on peut distinguer notamment les sites préhistoriques, les villes historiques, les quartiers urbains anciens, les villages et hameaux ainsi que les ensembles monumentaux homogènes, étant entendu que ces derniers devront le plus souvent être conservés dans leur intégrité ».

Dans ses principes généraux, cette recommandation insiste sur l'intégration de ces ensembles dans la vie collective contemporaine. Ainsi, les pratiques humaines les plus simples ont, pour l'ensemble, une signification importante à respecter.

De ce qui précède, ces organismes internationaux ont formalisé l'histoire de l'évolution de la notion de patrimoine à travers leurs règlements et chartes. D'un simple objet au monument isolé, et de son environnement à la reconnaissance de la ville, des sites historiques, des jardins et des paysages, des pratiques humaines le champ patrimonial s'est élargi. Cette évolution indique clairement l'intérêt grandissant pour sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, pour sa signification historique, mémorielle, culturelle et économique.

Ainsi, le patrimoine a étendu ses limites en s'imposant dans tous les domaines de recherches et de la vie des nations.

3.1.2 Le patrimoine dans la réglementation algérienne

Dans le monde arabe, notamment les pays du Maghreb, le sens attribué au patrimoine était fortement lié aux symboles de la religion, et renvoyait seulement aux objets ou monuments historiques témoignant notre religion dans une période ultérieure. Ainsi, plusieurs mosquées ont été préservées au fil des siècles et des dynasties.

3.1.2.1 Le patrimoine en Algérie pendant la colonisation française 1830-1962

Nous citerons brièvement dans ce qui suit les cinq (05) principaux facteurs caractérisant la politique de cette période :

- **La politique destructrice** : afin de maîtriser son nouveau territoire conquis, des projets de restructuration de plusieurs centres de villes algériennes, en transformant, détruisant une grande partie de son héritage.
- **L'inscription des monuments et héritage romains** : dans le but de promouvoir les valeurs classiques et d'effacer les valeurs identitaires.
- **La reconnaissance des biens arabes** se manifestait plus exactement à partir des années 1840, dans le cadre des explorations scientifiques pour la mise en valeur des monuments de l'Algérie grâce aux appels internationaux.
- **La construction d'un nouvel héritage** à partir des visites de Napoléon III en 1860 et 1865, et qui a initié les jalons d'une approche patrimoniale. Ces recommandations ont été suivies après par les rapports de Edmond Duthoit¹⁵ sur la conservation des monuments arabes en 1872.
- **La promulgation de quatre (04) lois** relatives à la conservation des monuments et des objets ayant un intérêt artistique ou historique :
 - La première loi fut élaborée en 1930, portant les bases juridiques du service des monuments historiques en Algérie. Elle a initié l'inscription et le classement du patrimoine de l'Algérie sur la liste de 1900 comptant 84 monuments.
 - La seconde loi est celle de 1930 abordant le nouveau concept de « patrimoine naturel ».
 - La loi de 1941 apportant la réglementation des fouilles archéologiques.
 - Et enfin la loi de 1943 relative à la protection des abords de monuments historiques classés.

¹⁵ Architecte français attaché à la commission des monuments historiques dès 1872, et chargé de la conservation des monuments de l'art arabe.

3.1.2.2 Le patrimoine au lendemain de l'indépendance : Contexte historique et législation algérienne

Pendant plusieurs décennies, l'Algérie a adopté dans les catégories de définitions du patrimoine les notions de monuments et sites archéologiques. À cet effet, seuls les monuments historiques et les sites archéologiques faisaient l'objet d'application de règles et de mesures de protection dans le cadre de l'aménagement du territoire. Toutefois, les savoir-faire traditionnels, la mémoire vivante du patrimoine, le caractère habité, etc. ne faisant pas l'objet de la réglementation.

D'après le schéma directeur des zones archéologiques et historiques rédigé par les services du ministère de la culture en 2007, la politique patrimoniale adoptée après l'indépendance a été caractérisée par quatre phases déterminantes :

- **De 1962 au 1967 : La reconduction de la législation française :** au lendemain de l'indépendance, tous les textes législatifs français, appliqués en Algérie, avaient été reconduits, tout en gardant la souveraineté nationale, jusqu'à la préparation et l'élaboration d'un nouvel ordre. La loi n°62-157 du 31 décembre 1962, tendant à la reconduction de la législation en vigueur à prolonger les dispositions établies par le gouvernement de la colonisation française sur les sites et les monuments historiques, dans toutes leurs formes culturelles ou naturelles, jusqu'à nouvel ordre.

- **Le premier support législatif algérien sur les « monuments et sites », 1967-1998**

L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels a reconduit la législation patrimoniale française, et a été reprise comme référence jusqu'à la production de la loi du patrimoine de 1998, qui a été considérée comme la première production législative sur les monuments et sites. Il faut rappeler que cette ordonnance considérait les centres historiques (les Médinas et Ksour) en tant que monument, par conséquent, elle a limité les champs de la protection aux seuls monuments et sites archéologiques et naturels.

- **Le patrimoine culturel élément de construction, de restauration et de consolidation de l'identité nationale -1998 -2002-**

La promulgation de la loi 98/04 du 15 juin 1988 relative à la protection du patrimoine culturel a marqué une grande évolution en matière de notion du patrimoine en Algérie. Cette évolution consiste en l'appellation de **patrimoine culturel**, dont elle a introduit dans une nouvelle catégorie :

« Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existants sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes

physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont Succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de Créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis des temps immémoriaux à nos jours »¹⁶.

Cette loi a consacré 106 articles, pour définir les approches, et les règles de réhabilitation, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine. En complément de l'inscription sur la liste de l'inventaire supplémentaire et du classement qui existaient déjà dans l'ancien texte et qui ne concernaient que les monuments et sites archéologiques, cette loi prévoit de nouvelles dispositions par la création des secteurs sauvegardés comme régime de protection des centres historiques, des villes et quartiers historiques comme patrimoine culturel de la nation.

L'autre point important de cette loi était l'officialisation du patrimoine culturel immatériel, qui présente la valeur culturelle algérienne, en consacrant des outils et des acteurs pour sa préservation.

- **Du 2002 au 2007 : mise en œuvre de la loi portant protection du patrimoine culturel**

Dans les années 2000, nous avons assisté à la mise en œuvre de la nouvelle politique culturelle patrimoniale, promulguée par la loi 98-04, dans le sens de l'appropriation et de l'intégration culturelle et socio-économique. Le patrimoine culturel renvoie désormais à deux notions fondamentales : l'identité et le territoire. Durant l'année 2005, un nombre important des ensembles historiques ayant connu un essor et un développement important sous la Régence des Turcs ont fait l'objet de classement en secteur sauvegardé. C'est le cas notamment de la vieille ville de Constantine qui conserve un ensemble d'habitations ordinaires dont l'architecture porte les strates de l'histoire du vieux rocher et où se des traces et des savoir-faire hérités des périodes antiques et médiévales.

Tableau 3.1 Evolution du classement des monuments et sites historiques avant/après l'indépendance.

Période	1900	1900-1913	1920-1930	1940-1950	1968	1968-2002	Total
Monument et sites historiques classés	84	38	79	67	25	144	437

Source : Données du schéma directeur des zones archéologiques et historiques+ (CHERIF, 2016)

¹⁶ Article 2 de la même loi

Le présent tableau résume le rythme du classement du patrimoine culturel et naturel. La protection du patrimoine commence à être engagée avec la promulgation de la loi 98/04.

Le classement du patrimoine est considéré comme une mesure de protection définitive, cependant, beaucoup de monuments et sites historiques classés se trouvent dans un état déplorable et même menacé de ruine ou de disparition, notamment les sites archéologiques classés.

3.2 Dimensions internationales et nationales du tourisme : référentiel réglementaire

L'expansion planétaire du tourisme s'est accompagnée par la mise en place d'organismes spécialisés et de responsables gouvernementaux chargés d'assurer la définition et la mise en œuvre de politiques nationales/internationales pour mieux maîtriser durablement le développement extrêmement rapide et désordonné de l'activité touristique.

Il convient donc d'examiner la place de ses institutions et organisation qui couronnent directement et indirectement le développement du tourisme durable, afin de mesurer l'intervention des acteurs.

3.2.1 Le référentiel international : organisations et institutions mondiales

Les principaux acteurs internationaux¹⁷ qui s'occupent du tourisme durable et qui s'engagent à le promouvoir sont listés dans le tableau III.2 ci-dessous.

¹⁷ Nous citerons dans ce passage seulement les premières chartes et réglementations sur le tourisme durable, et qui ont été promulguées à partir des années 90, ceci dans le sillage de la dynamique lancée par l'émergence de la notion du développement durable et sa généralisation à tous les secteurs d'activité.

Tableau 3.2 Le tourisme durable et les organisations mondiales.

Organisation /dénomination	Emblème	Décisions et chartes
OMT : Organisation Mondiale du Tourisme		L'une des premières organisations à avoir pris des initiatives dans le domaine du tourisme durable : - 1988 : Définition du tourisme durable par l'OMT - 1995 : Agenda 21 pour l'industrie du tourisme - 1999 : Code mondial de l'éthique du tourisme durable
UNESCO Organisation des Nations Unies pour L'Éducation, la Science et la Culture		- 1995 : Charte du tourisme durable adoptée lors de la conférence mondiale sur le tourisme (UNESCO +OMT) à Lanzarote (Espagne). - 1997 : Élaboration d'un programme de travail sur « le tourisme écologiquement vital » pour la mise en œuvre d'un agenda 21 (UNESCO + CDD)
CDD Commission du développement durable		- 1999 : Recommandation sur la précision des notions de tourisme durable et l'écotourisme. - 2002 : Conférence sur le développement durable à Johannesburg ¹⁸ . - 2002 : Année internationale de l'écotourisme proclamée suite à une décision des nations Unies.
U.E Union Européenne		- 1992 : 5ème programme d'action pour l'environnement de l'Europe, parmi les priorités de ce plan, la réglementation du tourisme durable - 1995 : Livre vert : consultation sur le rôle de l'UE dans le domaine du tourisme.

Source : Lecture synthèse -du document « historique du tourisme durable : de 1972 » à aujourd'hui (BOUGHNIM & LORRAIN, 2009)

Parmi les chartes issues de ces organismes internationaux, nous rappellerons simplement, celles qui font référence actuellement :

- **La charte du tourisme durable 1995**

Elle est le résultat des travaux de la conférence mondiale à Lanzarote (iles Canaries, Espagne) en 1995, par l'UNESCO, l'OMT et la Commission européenne. Cette charte cherche à appliquer la même définition du concept du développement durable de la Conférence de RIO, au secteur du tourisme. Elle manifeste l'impact du tourisme sur le « *développement social, économique et politique pour de nombreux pays... le*

¹⁸ Plusieurs articles sont consacrés au tourisme, et vise à « promouvoir le développement du tourisme durable et le tourisme non prédateur [...] pour qu'une plus grande part des ressources dérivées du tourisme aille aux communautés d'accueil, tout en préservant l'intégrité culturelle et environnementale de ces dernières et en améliorant la protection des zones écologiquement fragiles et des patrimoines naturels ». Article 43 de la Conférence sur le développement durable à Johannesburg.

rapprochement et la paix entre les peuples (en) créant une conscience respectueuse de la diversité des cultures et des modes de vie »(MINVIELLE, 2011), mais qui peut aussi contribuer « *à la détérioration de l'environnement et à la perte de l'identité locale* ».

Elle fait appel donc, à promouvoir un tourisme alternatif et attentif visant le développement de l'économie locale, le respect de la population réceptive, et la protection de l'environnement et des ressources patrimoniales. Cependant, à notre sens, cette charte vise à identifier les conditions de la durabilité de l'activité touristique, plutôt que d'assurer un développement durable de ces territoires.

- **Le code mondial d'éthique du tourisme 1999**

Ce code a été adopté lors de l'assemblée générale de l'OMT à Santiago (Chili) en 1999. Il introduit quelques principes de la charte du tourisme durable afin de promouvoir « *un tourisme responsable et durable, accessible à tous dans le cadre du droit appartenant à toute personne d'utiliser son temps libre à des fins de loisirs ou de voyages, et dans le respect des choix de société de tous les peuples... dans un environnement favorisant l'économie de marché, l'entreprise privée et la liberté du commerce* », c'est-à-dire, un tourisme respectueux des hommes, des cultures, des économies, de la nature et du patrimoine.

Dans son article 03, le code mondial considère le tourisme comme un facteur de développement durable. Il est demandé à l'ensemble des acteurs du développement touristique de prendre les mesures adéquates pour la sauvegarde des sites, des milieux, et des ressources naturelles précieuses.

En revanche, l'ensemble des articles présentent une contradiction, car il semble difficile de défendre les droits du touriste (le voyage, le déplacement, le respect de sa culture et de ses traditions...), d'obliger les populations locales à respecter ses droits (accueil hospitalier, sécurité...), et de les inciter à promouvoir cette activité par le soutien des entreprises et des investisseurs, sans augmenter du même coup les impacts négatifs de cette activité.

3.3 La dualité patrimoine et tourisme dans le référentiel international : La charte internationale du tourisme culturel

Il est de plus en plus évident que la relation entre le tourisme et le patrimoine est très étroite, sauf que celle-ci n'est réglementée que par une seule charte internationale.

Élaborée en 1999 par l'ICOMOS, cette charte explique que « *le tourisme a été et demeure un des principaux véhicules d'échanges culturels...Il est de plus en plus largement reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine... le tourisme*

peut saisir les caractéristiques économiques du patrimoine et les utiliser pour sa conservation en créant des ressources, en développant l'éducation et en infléchissant la politique. » Car les revenus des visites et des achats des touristes peuvent assurer l'entretien et la sauvegarde de ce patrimoine.

Son texte intégral explique que : « *l'intégration des politiques culturelles fondées sur la valorisation du patrimoine...est opérée, en grande partie par le tourisme culturel* », car il permet la prise en conscience de la diversité culturelle ainsi que l'expérience de l'intégration culturelle par les touristes. Cela se passe principalement, grâce aux relations qui se nouent entre les visiteurs, les sites historiques et les hôtes (musée, sites et villes historiques, etc.).

Néanmoins, la dualité « tourisme/patrimoine » a été soulevée dans le code mondial d'éthique du tourisme, exactement dans l'article 4 qui s'intitule : « *Le tourisme, utilisateur du patrimoine culturel de l'humanité et contribuant à son enrichissement* ». Cette relation se résume dans les points suivants :

- Les potentialités touristiques de chaque communauté, considérées comme patrimoine mondial, sont tributaires de droits et d'obligations.
- Le patrimoine culturel, qu'il soit artistique ou archéologique doit être protégé, dans le but de le transmettre aux générations futures.
- Les revenus obtenues des visites des sites et monuments culturels sont destinées, au moins partiellement, à l'entretien, la protection, la sauvegarde, et la mise en valeur de ce patrimoine.
- La durabilité et la prospérité des œuvres culturelles et artisanales traditionnelles ainsi que du folklore doivent figurer parmi les objectifs de toute activité touristique, qui doit veiller à ne pas provoquer leur standardisation et leur détérioration.

3.4 La durabilité touristique une nécessité : Le cadre réglementaire algérien

Contrairement aux pays méditerranéens en général, à celles du Maghreb en particulier, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme une grande importance dans ses différents plans de développement depuis l'indépendance. Ce qui explique le retard et la situation critique du secteur par rapport à celles des pays avoisinants.

L'évolution du tourisme en Algérie est marquée par quatre périodes phares, nous présentons brièvement dans ce qui suit, les caractéristiques de chaque période.

3.4.1.1 Le tourisme à l'époque de la colonisation

Durant cette période, des colons français ont remarqué la beauté du paysage, et la singularité du patrimoine culturel algérien. Ils ont donc, programmé des visites guidées pour faire découvrir cette perle rare aux yeux des Européens. Plusieurs projets ont été entrepris

afin de développer le tourisme durant cette période. D'après (Berthonnet, 2006), il s'agit du fondement du Comité d'hivernage algérien en 1887, de la création des premiers guides touristiques en 1919 et de l'instauration de OFALAC : l'Office Algérien d'Action Economique et Touristique en 1931. Ce dernier avait pour mission le développement économique et touristique de l'Algérie à travers des études de marché et des campagnes publicitaires. Des dépenses touristiques considérables ont été également engagées à partir de 1928 pour le développement de ce secteur. Comme les travaux d'embellissement, l'aménagement des circuits, et l'encouragement de l'industrie hôtelière.

Tableau 3.3 Dépenses touristiques engagées en Algérie (en francs) en 1928 et 1929

	1928	1929
Embellissement et travaux divers		346 000
Aménagement et circuits	574 000	769 000
Services photographiques	173 000	260 000
Encouragement aux syndicats	151 000	135 000
Encouragement à l'industrie hôtelière	101 850	164 000
Total	999 850	1 674 000

Source : (BERTHONNET, 2006)

Entre 1940 et 1950, l'Algérie a accueilli entre 100 000 et 150 000 touristes par an, ce qui a encouragé les autorités françaises à programmer 17 200 lits touristiques en 1957, mais seulement 5922 lits ont été réalisés à la fin de 1960 à cause de la guerre de libération. Il s'agit surtout, de la chaîne hôtelière « Transat », qui offrait des services de qualité.

Tableau 3.4 Capacité d'hébergement en lits touristiques en 1960.

Type de tourisme	Urbain	Balnéaire	Saharien	Autre	Total
Nombre de lits	2 377	2 969	486	90	5 922

Source : (HEDDAR, 1988)

Les données des tableaux témoignent les efforts consentis par les autorités françaises afin de développer le tourisme en Algérie. Nous observons que le tourisme balnéaire était prioritaire en équipement hôtelier (50% de la totalité des lits réalisés) suivi par le tourisme urbain avec 40% de lits.

Le tourisme après l'indépendance :

En 1962, l'Algérie héritait d'un parc hôtelier considérable, mais ce dernier a subi une grande dégradation, car il ne représentait pas une préoccupation pour l'État durant cette période. Cependant, nous notons la création de plusieurs structures (WIDMANN, 1976) (la création de l'ONAT : Office National algérien du Tourisme en 1962, et la création du ministère du Tourisme en 1964).

À partir des années 1966, l'Algérie s'est lancée dans le tourisme avec « *le plan septennal qui consiste à la construction d'infrastructures et pour la formation*

professionnelle du personnel destiné à accueillir les 400000 visiteurs prévus pour 1973 » (BLAKE & I LAWLESS, 1972), des investissements publics ont été consacrés pour la concrétisation de ce plan, près de 700 millions de DA avec un taux de réalisation de 100% (WIDMANN, 1976).

La période de 1966 au 1973, est connue par l'essor prodigieux du tourisme, car elle a connu la réalisation des infrastructures spécialement balnéaires. Plusieurs chefs d'œuvres de l'architecte français POUILLON ont connu le jour. Il s'agit des complexes touristiques d'Oran (les Andalouses), d'Alger (de Moretti, la station balnéaire de Sidi Fredj et de Staouali : hôtel El Marsa, El Manar, port capitainerie, restaurant théâtre, village artisanal, port), les hôtels et stations thermales de Saïda, les complexes de Zeralda, de Tipasa et de Matarès, des hôtels à Annaba, à Skikda, à Bejaia, à el Kala.

Pour le tourisme saharien, Pouillon a réalisé également, plusieurs hôtels et complexes à El Oued, à Biskra, à Ghardaïa à Laghouat... En ce qui concerne le tourisme urbain, une décroissance en matière du nombre de lits a été constatée dans les grandes villes intérieures, car tout le privilège était porté aux villes côtières (WIDMANN, 1976).

Cependant, malgré ces réalisations, le tourisme a toujours été relégué en plan secondaire. D'après (WIDMANN, 1976), les investissements de cette période d'essor représentent un taux très faible (1.4%) par rapport à celui consacré à l'industrialisation 42%. En 1973, le pétrole a fourni à lui seul 95% de la valeur des exportations et 50% du PIB, et l'État algérien ne voulait pas se concentrer sur le produit touristique. De ce fait, le tourisme est resté comme étant une activité mineure dans une phase de construction nationale.

3.4.1.2 De 1990 à l'an 2000 : le déclin d'une activité touristique

Les problèmes d'insécurité interne durant la décennie noire ont causé un grand déclin de l'activité touristique. Il s'ajoute aussi, les problèmes de la précarité des infrastructures d'accueil, qui était le résultat d'une politique économique basé sur les ressources d'hydrocarbures. Effectivement, pendant cette période, les investissements accordés au secteur du tourisme ne dépassaient pas 0.9% de la totalité (WIDMANN, 1976).

3.4.1.3 Décembre 2000 : la relance du tourisme en Algérie

Avant l'an 2000, l'État algérien a toujours opté pour une politique basée sur les entrées des hydrocarbures, en négligeant tous les autres secteurs. Mais en décembre 2000, le gouvernement a déclaré une réelle volonté de diversifier ses revenus. Une nouvelle politique touristique a été instaurée. Cette dernière vise une conception, un développement et une promotion des activités touristiques par l'adhésion et la coopération totale de l'ensemble des institutions.

Toutefois, la notion du tourisme durable n'a figuré qu'à partir de 2008, où le gouvernement algérien a mis en place le Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique SDAT 2025. La politique optée durant cette période était caractérisée par la promulgation des lois suivantes :

- **La loi n°01-20 du 12 décembre 2001**, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, définit les principes et les outils d'aménagement dans la mesure de garantir un développement durable du territoire national. C'est dans l'article 7 de cette loi qu'il est stipulé que *le « Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) »* est l'instrument d'aménagement et de développement durable du territoire. C'est dans cette loi aussi à l'article 22 qu'il est institué le *« Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) »*
- **La loi n°03-10 du 19 juillet 2003** relative à la protection de l'environnement et au développement durable stipule, entre autres, que la réalisation de tout projet ou infrastructure...doit être précédée d'une étude d'impact portant sur les aspects économiques, sociaux et culturels de chaque projet.
- **La loi n°03-01 du 17 février 2003** relative au développement durable du tourisme fixe comme finalités, le développement touristique harmonieux et équilibré et la mise en tourisme du patrimoine national. C'est dans les articles 20 et 26 de cette loi que sont institués respectivement *« l'Agence Nationale de Développement du Tourisme ANDT »* et *« l'Office National de Tourisme ONT »*.

Le SDAT concrétise la stratégie cohérente de la politique touristique. Il affiche sa vision aux différents horizons : court terme 2015, et long terme 2030 dans le cadre du développement durable, en s'inscrivant dans une approche de développement socio-économique nationale.

3.5 Le patrimoine et le tourisme : Quel ancrage ?

Le patrimoine est une ressource inéluctable pour le développement et la promotion des activités touristiques. À cet effet, le tourisme culturel s'impose aujourd'hui dans les grandes destinations touristiques (France, Espagne, États-Unis, Italie, etc.). Ces pays s'appuient sur les potentialités patrimoniales matérielles et immatérielles pour attirer le maximum des touristes et des visiteurs. Ces destinations peuvent toutes offrir aux visiteurs : un climat favorable, une infrastructure luxueuse, la sécurité, l'hygiène, etc., mais, elles restent particulières, distinguées et attrayantes par leurs patrimoines, leurs identités.

Cependant, l'Algérie avec tout ce qu'elle recèle comme richesses patrimoniales, et de valeurs culturelles, elle ne vise pas le tourisme culturel dans sa stratégie touristique. En effet,

Chapitre III : cadre réglementaire du patrimoine et du tourisme

le mot patrimoine n'a figuré qu'une seule fois dans la loi 03/01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme, et cela comme moyen d'augmentation des capacités de production touristiques.¹⁹

Ainsi que pour le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » qui est considéré comme cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie, il favorise le tourisme balnéaire et saharien en lui accordant la grande part d'investissements et de projets structurants.

¹⁹ Art. 9. — Le développement touristique vise l'augmentation des capacités de production touristique par la valorisation du patrimoine touristique national à travers notamment l'investissement touristique.

CONCLUSION

Bien avant l'élaboration de la charte d'Athènes, la prise en charge du patrimoine par les lois et la réglementation remonte bien à la période du moyen âge. Elle veillait à son identification, son classement, sa protection, sa sauvegarde, et sa mise en valeur à travers les chartes et les conventions déjà abordées dans ce chapitre. Il s'agit plutôt d'une politique de conservation et de sauvegarde, d'où l'absence d'appréciation de l'impact économique du patrimoine et son apport au tourisme. Quant à la politique touristique, nous avons bien saisi le rôle majeur du patrimoine à travers la panoplie de définitions de cette notion établie par les chartes et les conventions internationales du tourisme culturel. Ces dernières se préoccupent du développement et de la promotion du tourisme, tout en préservant les ressources entre autres le patrimoine qui se présente comme vecteur primordial des stratégies touristiques.

En ce qui concerne le référentiel national, nous avons signalé dans le présent chapitre, les répercussions du déphasage du classement et de la prise en compte du patrimoine en Algérie qui n'a pas subi le même processus qu'en Europe. En effet, c'est jusqu'aux années 1900, que nous avons assisté au classement du patrimoine algérien par une liste qui comptait 84 monuments et sites, dont la plupart sont antiques et romains. Et c'est jusqu'en 2002 que cette liste a été actualisée en comptant 437 monuments et sites historiques classés. Cette lenteur dans les procédures de patrimonialisation, ainsi que l'absence d'une volonté politique patrimoniale qui vise à la mise en tourisme du patrimoine, ont un impact direct sur l'état actuel du patrimoine en Algérie. Nous rajoutons à ces facteurs la politique touristique algérienne qui favorise les tourisms, balnéaire et saharien, dans ses stratégies, au détriment du tourisme culturel malgré son statut international comme première industrie.

En matière de prise de conscience de la véritable ampleur de la relation mutuelle entre le tourisme et le patrimoine dans les politiques nationales et internationales évaluées, elle a été rarement prise en considération. Ceci est le résultat des perspectives des programmes sectoriels individuels et étroits. Or qu'il est plus qu'évident que ces deux secteurs peuvent fonder un couple puissant pour l'attractivité des flux et des investissements, et que les politiques les plus réussies, sont celle qui font adhérer le patrimoine et le tourisme dans un vaste champ, et en les considérant comme des indices capables de renforcer et d'améliorer l'attractivité et la compétitivité des régions.

Plusieurs exemples soulignent que la capacité du patrimoine à distinguer le produit touristique, le soutien du patrimoine par le tourisme, le rôle des acteurs (institutions et associations nationales et internationales) et des politiques (programmes et stratégies) des

Chapitre III : cadre réglementaire du patrimoine et du tourisme

deux secteurs sont les facteurs clés de la relation entre le tourisme et le patrimoine, d'un côté, et de la compétitivité et de l'attractivité, de l'autre. L'étude de ces exemples nous permettra de tirer des enseignements de succès ou d'échecs et de souligner les indicateurs favorisant cette relation.

4. CHAPITRE IV : LE PATRIMOINE CULTUREL AU COEUR DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ TOURISTIQUE DES PAYS DU MAGHREB.

INTRODUCTION

Disposant de tous les atouts qu'un territoire peut réunir pour assurer une attractivité et une compétitivité touristique : un climat tempéré, un riche patrimoine de civilisations multiples (vestiges antiques et arabo-musulmanes), des villes à la fois orientales (centre historique et vieille ville) et occidentales (des villes coloniales), des paysages diversifiés (du littoral, aux montagnes, jusqu'au Sahara).

Force est de croire que c'est un grand potentiel naturel et culturel qui, logiquement, devrait permettre d'attirer des touristes locaux et internationaux. Ainsi, il devient impératif pour ce pays de chercher et d'analyser les facteurs et les indicateurs qui peuvent l'accompagner vers un développement concurrentiel dans ce secteur touristique.

Depuis 2007, le Forum économique mondial (FEM), établit un rapport annuel sur la compétitivité des voyages et du tourisme TTC Reports (Tourism and Travel Competitiveness Reports), dont l'objectif principal est de mesurer les facteurs et les indicateurs de compétitivité touristique des pays. L'évaluation de l'ensemble des scores obtenus par le pays prétendant à la concurrence, a pour but de cerner les leviers permettant l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité, et par conséquent l'identification des principaux obstacles affectant le positionnement de celui-ci en matière de voyage et de tourisme dans le monde.

Le classement de l'Algérie parmi les six (06) premiers pays les plus bonifiés dans le secteur du voyage et du tourisme dans le rapport de 2017 révèle qu'elle a stratégiquement opté pour le développement du tourisme en tant que valeur économique sûre. Elle a également pris en compte l'ensemble des indicateurs adoptés par le TTC Reports, afin d'imposer sa place dans l'espace maghrébin, et de ce fait dans le marché touristique mondial. Cette option n'a pas toutefois amélioré son classement devant les deux pionniers du tourisme maghrébin, « le Maroc et la Tunisie, les deux pays voisins qui dispensent une similarité de contexte historico-géographique et de sous- bassement culturel mais qui attirent des flux touristiques plus importants, et surtout, ils génèrent des recettes considérables du secteur du touristique.

À cet effet, une étude comparative basée sur l'évaluation des indicateurs assurant l'attractivité et la compétitivité de ces pays nous apparaît comme le moyen judicieux pour déterminer les axes de développement de l'activité touristique dans ces destinations et de

souligner le rôle des ressources patrimoniales dans le processus d'évaluation de la compétitivité touristique.

4.1 Evaluation de la compétitivité touristique : Etude comparative entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie

Il est tout à fait logique que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie s'efforcent à trouver leurs places dans le marché mondial du tourisme afin d'améliorer leurs développements économiques. Par conséquent, il est devenu impératif pour ces pays de chercher et d'analyser les facteurs et les indicateurs qui peuvent leur accompagner vers un développement concurrentiel de leurs secteurs touristiques.

Depuis 2007, le Forum économique mondial (FEM) établit un rapport annuel sur la compétitivité des voyages et du tourisme, dont l'objectif principal est de mesurer les facteurs et les indicateurs d'attractivité touristique des pays. L'évaluation de l'ensemble des indices a pour but de cerner les leviers permettant l'amélioration de l'attractivité et de la compétitivité, et par conséquent, l'identification des principaux obstacles affectant le positionnement des pays en matière de voyage et du tourisme dans le monde.

4.1.1 Les indicateurs de compétitivité et d'attractivité touristique : Méthodologie de classement des pays

En matière de classement, le rapport annuel sur la compétitivité des voyages et du tourisme se base sur un indice global qui est le résultat d'évaluation de quatorze (14) piliers regroupés en quatre (04) principaux indicateurs :

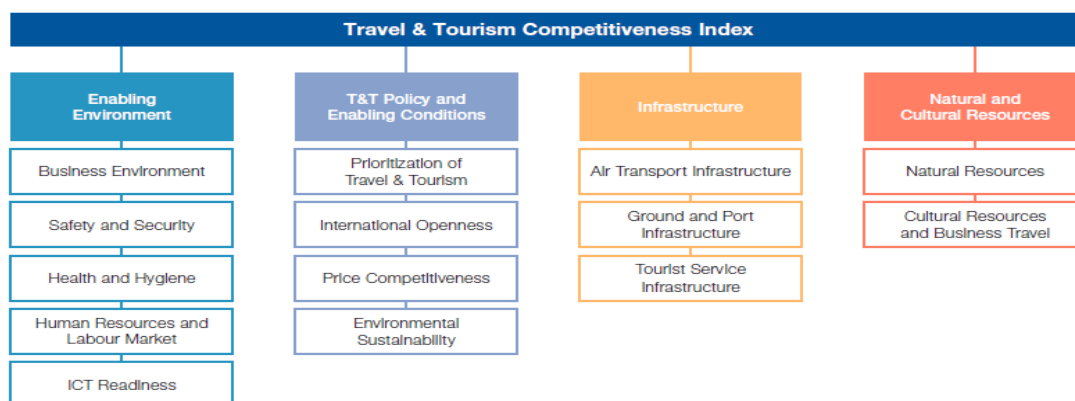


Figure 4.1 Compétitivité touristique

Source : TTC index report, 2017

- **L'environnement des affaires dans le secteur** : contient l'ensemble des indicateurs se trouvant dans le domaine du tourisme et du voyage : sécurité, santé et hygiène, ressources humaines et le développement des technologies de l'information et de la communication ;

- **Le cadre réglementaire des voyages et du tourisme** : couvre plusieurs facteurs tels que : l'environnement réglementaire, la priorité accordée par le gouvernement au secteur du tourisme et du voyage, la compétitivité des prix et le développement durable.
- **La qualité de l'infrastructure** : il regroupe les infrastructures du transport aérien, terrestre et maritime, les infrastructures touristiques : hébergement, restauration, attraction, etc.
- **La qualité des ressources, culturelles et naturelles** : la richesse du patrimoine culturel et naturel, les traditions et la culture locale de la population d'accueil jouent un rôle très important, non seulement en matière de compétitivité, mais aussi, en attractivité. Ces ressources présentent le motif de voyage des touristes.

Les données utilisées pour l'évaluation sont fournies par les institutions de chaque pays. Pour l'Algérie, c'est le Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD) qui est responsable de communiquer la banque de données nationale. Chaque pays est évalué sur sept (07) points pour chacun des sous-indicateurs, où la moyenne représente l'indice global (qui ne doit pas dépasser les sept (07) points évidemment)

4.1.2 Le patrimoine culturel dans la méthodologie du TTC Report

4.1.2.1 Le patrimoine culturel : Un déterminant majeur dans le choix de la destination

D'après le TTC Report de 2019, et suite à l'analyse de la corrélation entre les piliers et les flux touristiques, deux profils de touristes se distinguent. En effet, le premier est celui qui visite les pays développés et qui ne sélectionne pas sa destination selon les mêmes critères que le second qui visite les pays à économie moyenne ou pauvre.

Tableau 4.1 Priorité de classement des 14 piliers de compétitivité et d'attractivité touristique pour les deux profils de touristes.

Indicateurs	Piliers	Pays à économie moyenne / pauvre	Pays riches
	Les ressources culturelles	2	1

Chapitre IV : le patrimoine culturel : le cœur de l'attractivité et la compétitivité touristique des pays du Maghreb. Étude comparative entre l'Algérie, Maroc, et la Tunisie

Indicateur de la qualité de ressources	Les ressources naturelles	11	2
Indicateur de la qualité l'infrastructure	Infrastructures de transport aérien	1	4
	L'infrastructure touristique	3	3
	Infrastructures de transport terrestre	4	5
Indicateur de la politique touristique	Priorisation pour le voyage et le tourisme	5	9
	L'ouverture à l'international	8	8
	Compétitivité des prix	9	14
	La durabilité environnementale	14	11
Indicateur de l'environnement d'affaire	Environnement des affaires	12	13
	Sûreté et sécurité	13	12
	Santé et hygiène	10	6
	Ressources humaines	6	7
	L'infrastructure des TICs	7	10

Source : Corrélation des piliers dans le TTC Reports 2019

En visitant les pays du Maghreb, le touriste cherche en effet, une destination culturelle par excellence mais c'est l'infrastructure de transport aérien, qui précède en premier lieu cette destination. Il cherche ensuite, à répondre à ses besoins en matière d'infrastructure et de services touristiques (hébergement et restauration, et de transport terrestre). La priorisation du tourisme et du voyage et les ressources humaines semblent des paramètres indispensables dans son choix également (classé en 5^{ème} et 6^{ème} position parmi les 14 piliers). (Voir Tableau 4.1)

L'infrastructure des TICs et l'ouverture du pays à l'international, spécifiquement, l'acquisition de VISA augmentent l'attractivité du pays (classé 7^{ème} et 8^{ème} position). Et contrairement à ce qui est répandu, la compétitivité des prix ne semble pas d'une grande importance pour ce touriste (9^{ème} position), car ces pays souffrent déjà en matière d'économie, et donc le touriste aura un grand taux de change qui lui permettra de passer un séjour luxueux avec le moindre coût.

Les piliers de santé et d'hygiène, de ressources naturelles, d'environnement d'affaire, et de sécurité sont les derniers critères, tous avec le pilier de durabilité environnementale qui ne figure pas dans sa liste de choix. Ce classement est conditionné par les touristes qui ne cherchent pas des destinations écologiques dans ces pays, mais plutôt une expérience culturelles unique.

Ces résultats de l'analyse de la corrélation démontrent l'importance du patrimoine culturel dans l'attractivité et la compétitivité touristique des destinations et l'intérêt que porte le touriste à ces ressources.

4.1.2.2 La place des ressources patrimoniales naturelles et culturelles dans la méthodologie de TTCR ²⁰

Le Ranking des pays dans le TTCR, représente la somme totale des scores des différents indicateurs de la compétitivité touristique. Dans sa méthodologie, cet outil a connu plusieurs changements depuis sa première apparition, d'où la modification des indicateurs, des piliers et des variables. De 2007 à 2013, le (TTC Index) s'est basé sur trois indicateurs principaux, d'où émergent quinze (15) piliers et soixante-dix-neuf (79) variables.

Ces indicateurs majeurs sont :

- Le cadre réglementaire du tourisme et du voyage.
- L'environnement des affaires et l'infrastructure touristique.
- Les ressources humaines, culturelles et naturelles.

Notons que dans le rapport de 2007, les ressources naturelles et culturelles étaient jumelées en un seul pilier. C'est à partir de 2008, qu'elles étaient séparées et évaluées séparément. Durant cette période, la valeur accordée à chacun des trois (03) indicateurs est de 33,33%. Nous soulignons que l'évaluation des ressources naturelles et culturelles, qui toutes deux, représentent la raison principale du voyage, avaient chacune une part de 5%, qui est une valeur égale à celle des autres indicateurs, et n'est effectuée que par 3 variables sur l'ensemble des 79.

C'est à partir de 2015 que ces rapports connaissent un changement fondamental dans leurs cadres méthodologiques, représentés par la réorganisation des indicateurs précédents en quatre indicateurs principaux au lieu de trois, avec quatorze (14) piliers et quatre-vingt-dix (90) variables (dont dix (10) pour les ressources patrimoniales) :

- L'environnement des affaires.
- Le cadre réglementaire du tourisme et du voyage.
- L'infrastructure touristique.
- Les ressources naturelles et culturelles.

Par conséquent, la mesure des ressources naturelles et culturelles est comptabilisée comme indicateur majeur avec une part de 12.5% pour chacune des ressources (piliers) représentant la plus grande valeur d'évaluation.

Cette nouvelle position des ressources patrimoniales naturelles et culturelles témoigne d'une part, du poids de cet indicateur par rapport aux différents piliers, et d'autre part, de son rôle dans l'attractivité et la compétitivité des destinations.

²⁰ Tourism and Travel Competitiveness Reports

Cependant, cela reste insignifiant par rapport à d'autres piliers qui sont mesurables par douze (12) variables pour l'environnement des affaires, ou dix (10) variables pour la durabilité environnementale.

Signalons au passage que la valeur accordée aux ressources naturelles et culturelles par l'Institut National de la Recherche et du Développement Touristique de la Roumanie (INCTD²¹) est de 70% (40% pour les ressources naturelles et 30% pour les ressources culturelles), ce qui en soit est considérable.

4.1.3 Aperçu sur la performance touristique des pays du Maghreb

L'Algérie, le plus grand pays de l'Afrique n'arrive pas à se situer par rapport au Maroc et à la Tunisie qui se présentent comme les destinations vedettes du tourisme au niveau du bassin méditerranéen. En analysant les données, des rapports de la compétitivité du tourisme et du voyage et la variation du classement des trois pays du Maghreb sur les douze dernières années (de 2007 au 2012) (tableau 4.2), nous soulignons la forte compétitivité touristique qu'impose cet outil (TTCR) dans le marché du tourisme.

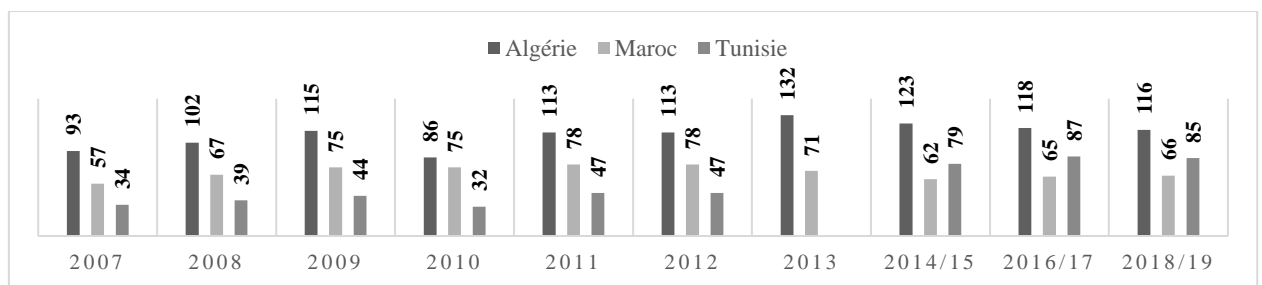


Figure 4.2 Variations de classement des trois pays de 2007 au 2019

Source : données des TTCR de 2007 au 2019

Cette compétitivité se traduit par le classement de l'Algérie qui est passé du rang 93^{ème} en 2007 au rang 116^{ème} en 2019. Elle reste toujours derrière le Maroc par 50 places (classée 66^{ème} en 2019) et derrière la Tunisie par 31 places (85^{ème} en 2019).

Concernant les nuitées touristiques, la Tunisie est classée première avec 29 millions de nuitées, suivi ensuite par le Maroc avec 25 millions, tandis que l'Algérie n'a enregistré que 7,7 millions de nuitées durant 2019. Ces chiffres expliquent à cet effet, les recettes touristiques de ces pays dans le PIB : la Tunisie avec une part de 14,2% du PIB en 2019, suivi par le Maroc avec 6.9% et enfin l'Algérie qui est classée en dernier avec un taux de 1.8% du PIB.

²¹INCDT : Intitulat National de Cercetare Dezvoltare in Tourism

En matière de flux touristique, le Maroc est considéré comme étant la première destination des pays du Nord maghrébin avec 13 millions de touristes (avec un taux de croissance positif de 5,2% par rapport au 2018) suivi par la Tunisie avec 9,5 millions de touristes (avec un taux de croissance positif de 13,6%), tandis que l'Algérie n'a reçu que 2,3 millions de touristes durant la même période (avec un taux de croissance négatif de -10,77%). A cet effet, le nombre des entrées en Algérie ne représente même pas le quart des touristes visitant la Tunisie ou le 1/5eme des touristes qui ont visité le Maroc.

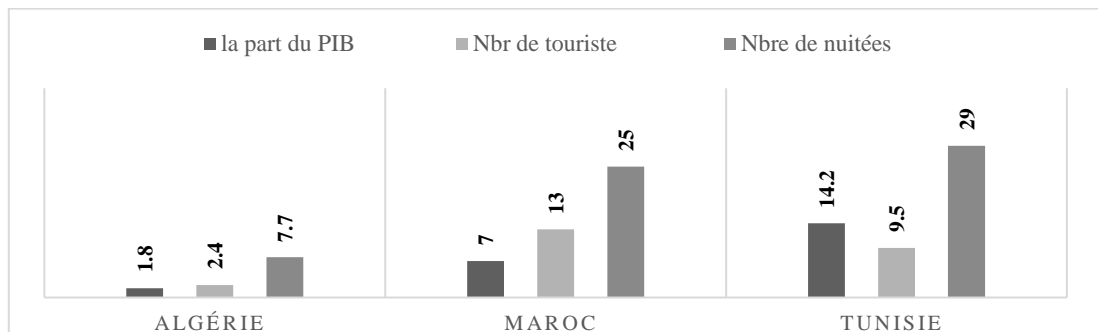


Figure 4.3 Le tourisme en chiffres : Algérie, Maroc et Tunisie, 2019

Source : Ministères du tourisme des trois pays.

Cependant, il faut noter que sur les 9.5 millions touristes visitant la Tunisie durant 2019, seulement trois (03) millions de touristes sont algériens. Cela reflète la réussite de la stratégie touristique tunisienne face à la stratégie locale du développement du tourisme en Algérie.

4.1.4 La qualité des ressources, culturelles et naturelles de l'Algérie dans le Maghreb

Malgré la richesse du territoire algérien en atouts naturels exceptionnels le long de son littoral (plus de 1500km), la diversité de son relief et la profondeur de son Sahara, ce grand pays d'Afrique est passé de la 97^{ème} place en 2008 à celle de 124^{ème} en 2017, derrière la Tunisie qui a gardé sa 94^{ème} place, et le Maroc qui a amélioré sa place par 81 classes (Classé premier dans les trois pays du Maghreb).

Et malgré tous ses impressionnants vestiges et ses potentialités patrimoniales, l'Algérie est classée (53^{ème}) derrière le Maroc (41^{ème}), (Voir tableau 4.2).

Tableau 4.2 Piliers de l'indicateur de la qualité des ressources : score et Rank de l'Algérie, Maroc et Tunisie en 2008 et 2017

	Algeria				Morocco				Tunisia			
	Rank 2008	Score 2008	Rank 2017	Score 2017	Rank 2008	Score 2008	Rank 2017	Score 2017	Rank 2008	Score 2008	Rank 2017	Score 2017
Natural resources	97	2.6	124	2.2	118	2.2	47	3.6	94	2.7	94	2.5
Cultural resources	55	2.6	53	2.1	48	3	41	2.5	83	2.9	83	1.5

Source : TTCR 2008 et 2017

Ces résultats ne représentent pas la richesse du patrimoine algérien, mais plutôt les mesures de certaines variables des ressources naturelles et culturelles.

La régression en classement de ces pays ne représente pas forcément la détérioration de la qualité de leurs ressources, ni leur pauvreté. Elle revient d'une part, à l'amélioration des critères d'évaluation dans un cadre de compétitivité continue entre les différents pays du monde. Et d'autre part, à l'introduction de nouvelles variables d'évaluation par le WEF. Cependant, la progression au classement est le résultat d'une stratégie efficiente de mise en valeur des ressources patrimoniales pour des fins touristiques.

Ainsi nous prenons conscience du fait qu'il ne suffit pas d'avoir des ressources naturelles et culturelles pour attirer des touristes internationaux, mais plutôt de conquérir l'offre internationale, et de prendre en compte les critères de classements de l'indicateur des ressources culturelles et naturelles.

4.1.4.1 Evaluation des variables des ressources naturelles de l'Algérie dans le Maghreb

La mesure des ressources naturelles dans le TTC Index se fait par l'évaluation de cinq (05) variables :

- **Le nombre de sites naturels du patrimoine mondial**

Avec un seul site naturel classé et protégé, l'Algérie se trouve en 78^{ème} place devant le Maroc 86^{ème} (qui n'a pas de site classé) et derrière la Tunisie en 46^{ème} place²² qui a également un seul site classé. Cette différence de classement entre la Tunisie et l'Algérie est traduite par l'influence des autres piliers sur les ressources naturelles.

²² Le classement de l'Algérie est injuste, car d'après notre investigation tous les pays qui possèdent un seul site classé sont en 46eme position (le cas de la Tunisie, Turquie, Égypte, Mauritanie, Mangole, Namibie, Ethiopie, Finlande, Croatie et même pour le Yémen qui est classé 136 -ème au monde.) sauf pour le cas de l'Algérie, la Jordanie et 4 autres pays. Nous signalons que tous les pays qui n'ont pas de site classé sont en 86eme position le cas du Maroc.

- **Le nombre total d'espèces animales connues**

L'Algérie est en 2^{ème} position au Maghreb et la 83^{ème} au monde derrière le Maroc (77^{ème}) et devant la Tunisie (94^{ème} place).

- **Le total des aires protégées**

L'Algérie est classée 104^{ème} au monde et 2^{ème} entre le Maroc qui est 14^{ème} mondialement et la Tunisie en 114^{ème}.

- **Pour la demande numérique**

Pour le cas de l'Algérie, elle est classée la dernière au Maghreb et la 99^{ème} au monde. Ce qui reflète la déficience de son marketing digital par rapport au Maroc qui est la 1^{ère} destination au Maghreb et la 24^{ème} destination naturelle la plus demandée au monde, et à la Tunisie qui est en 59^{ème} place.

- **L'attractivité des endroits naturels**

Elle est évaluée sur sept (07) points (meilleur score) par des citoyens de chaque pays. Ils évaluent la richesse des atouts naturels qui peut attirer un touriste international (plages, parcs, montagnes, Sahara, etc.).

Son classement en 109^{ème} place au monde et la dernière au Maghreb, reflète que le plus grand pays en Afrique n'a pas mis en valeur ses richesses naturelles indénombrables, ce qui indique la méconnaissance du citoyen algérien de la richesse et de la spécificité de son territoire.

Tandis que le Maroc est classé 1^{er} est situé en 42^{ème} place au monde, suivi par la Tunisie en 83^{ème} place au monde.

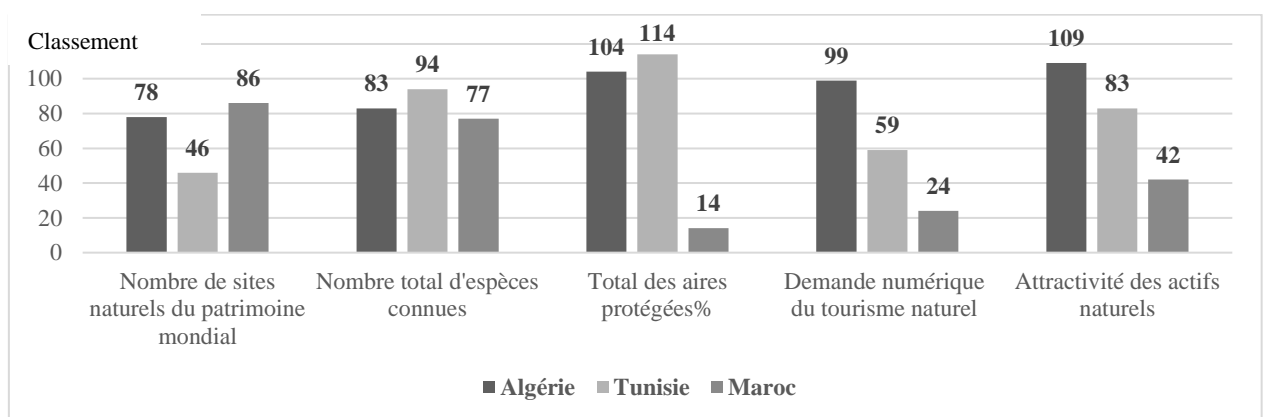


Figure 4.4 Les variables des ressources naturelles de l'Algérie, Maroc et la Tunisie en 2017.

Source : TTCR, 2017

4.1.4.2 Les variables du pilier des ressources culturelles de l'Algérie dans le Maghreb

Elle est faite par la mesure des cinq (05) variables suivantes :

- **Nombre de sites culturels du patrimoine mondial**

Le classement de l'Algérie en 35^{ème} place pour ses sept (07) sites n'est pas vraiment satisfaisant, elle reste la 3^{ème} destination dans le Maghreb, derrière la Tunisie en 30^{ème} position avec ses huit (08) sites et le Maroc en 22^{ème} place avec ses neuf (09) sites classés.

L'Algérie partage la 1^{ère} place au Maghreb avec le Maroc, en matière de patrimoine culturel oral et immatériel inscrit avec leurs classements en 25^{ème} place.

- **Nombre de grands stades de sport**

L'Algérie est 29^{ème} au monde suivi par le Maroc en 31^{ème} place et la Tunisie en 55^{ème} place. Ce classement n'a pas permis à l'Algérie d'accueillir des événements sportifs à grande envergure comme la coupe d'Afrique (depuis 1990). Car, il ne s'agit pas du nombre de stade mais plutôt une question de gestion, d'organisation, d'infrastructure de transport aérien, terrestre, d'hébergement...

- **Nombre de réunions d'associations internationales**

L'importance donnée à ces assises en Algérie, est très faible (3^{ème} dans les trois dernières années), ce qui traduit son classement en 117^{ème} place et 3^{ème} au Maghreb derrière le Maroc en 57^{ème} place (40 réunions) et la Tunisie en 73^{ème} place (17 réunions). L'organisation de ce genre de réunions n'affecte pas seulement le classement du pays d'accueil mais permettra aussi la discussion de sa problématique.

- **La demande numérique du tourisme culturel et de divertissement**

Le classement de l'Algérie (92^{ème} au monde et 3^{ème} au bassin méditerranéen) révèle le déficit du marketing digital en matière du patrimoine culturel (qui est bien classé 35^{ème} place pour les sites et 25^{ème} pour le patrimoine immatériel) par rapport au Maroc en 39^{ème} place et la Tunisie en 87^{ème} place.

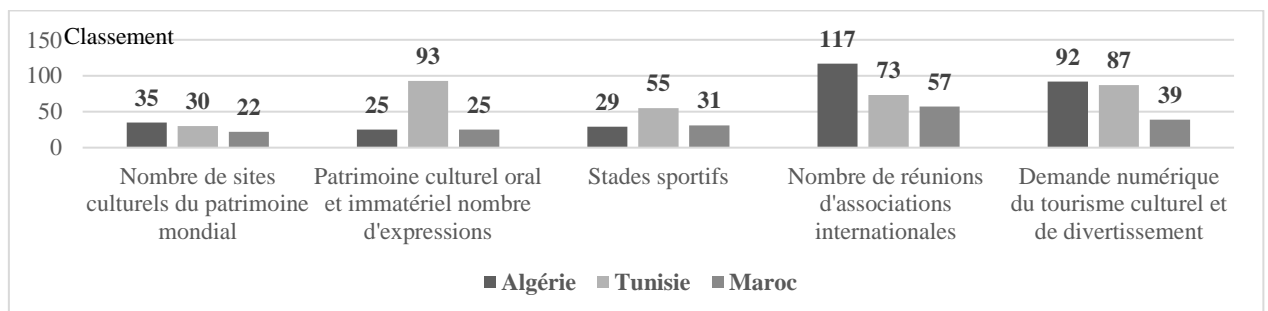


Figure 4.5 Les variables de ressources culturelles de l'Algérie, le Maroc et la Tunisie en 2017.

Source : TTC Index, 2017

La prise en compte de ces variables par le TTC index a incité les diverses autorités des différents pays à l'inscription et le classement du patrimoine sur la liste de l'UNESCO et dans un cadre de compétitivité touristique. Ce qui induit, la préservation, la protection et la sauvegarde des sites dans un cadre de développement durable. Nous citons le cas du Maroc qui est passé de neuf (09) sites culturels inscrits en 2013 à vingt-deux (22) sites en 2017. Ceci révèle une approche compétitive, à la fois patrimoniale et touristique efficiente.

4.1.4.3 Evaluation de la compétitivité touristique : l'échelle de l'environnement des affaires

L'analyse des données liées à l'ensemble des piliers de cet indicateur, et résumée dans tableau ci-dessous, nous permettra d'effectuer plusieurs lectures :

Sur le plan de l'évaluation, les valeurs de l'ensemble des scores liés aux piliers : de l'environnement des affaires, de la sûreté et la sécurité, de la santé et de l'hygiène et de l'infrastructure des TICs, ont connu une progression pour les cas de l'Algérie et le Maroc. Ce qui explique la prise en compte des sous-indicateurs relatifs à ces piliers, et leurs améliorations dans leurs processus de développement touristiques. Contrairement à la Tunisie qui n'a pas envisagé ces piliers (Sûreté et sécurité, et l'environnement des affaires) dans sa stratégie de développement touristique, elle a obtenu des scores inférieurs à ceux de 2007.

Tableau 4.3 Piliers de l'indicateur de l'environnement des affaires : scores et rangs des trois pays en 2007 et 2017

	Algérie				Tunisie				Maroc			
	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017
Environnement des affaires	82	3.66	110	4	16	5.47	66	4.4	64	3.97	49	4.7
Sûreté et sécurité	74	4.18	81	5.3	14	5.47	102	4.7	43	4.88	20	6.1
Santé et hygiène	53	4.91	89	4.9	52	5.02	75	5.2	81	4.11	99	4.6
Ressources humaines	86	4.82	112	4	22	5.54	113	4	72	5.04	117	3.9
L'infrastructure des TIC	118	1.63	96	3.7	69	2.46	73	4.3	92	2.02	77	4.3

Source : TTC Reports, 2017

Cependant, sur le plan du classement, l'amélioration des scores ne représente pas une progression, ainsi que la régression ne justifie pas un déclassement, car l'ensemble des piliers est évalué par rapport à la compétitivité et l'attractivité touristique entre les pays.

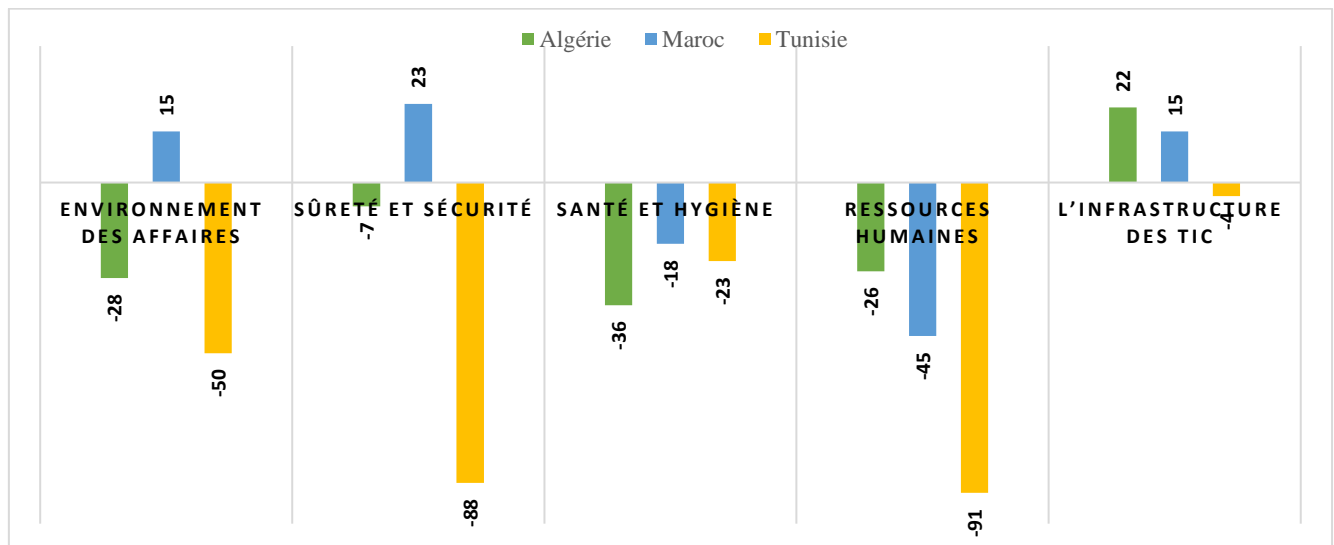


Figure 4.6 Le changement de classement des piliers de l'indicateur de l'environnement des affaires pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Source : TTC Reports, 2017

En effet, le Maroc marque plus de progression de classement pour les mêmes piliers qui ont obtenu de meilleurs scores. En termes de sûreté et sécurité, il a assuré une régression de vingt-trois (23) places dans le classement mondial, et quinze (15) places pour l'environnement d'affaires. Cela reflète son poids crucial en attractivité touristique, notamment, à l'échelle maghrébine, en occupant la première place entre les trois pays. Ces deux piliers représentent les points forts de la stratégie marocaine en matière d'indicateur de l'environnement d'affaires.

L'Algérie n'a pas connu le même sort que le Maroc, malgré les efforts déployés traduits par de meilleurs scores, elle n'a pas amélioré son classement à l'échelle internationale et maghrébine. Son classement en 3^{ème} position en matière d'environnement d'affaires, de santé et hygiène et d'infrastructure des TICs, prouve l'état médiocre de son système sanitaire, son incapacité à offrir un environnement d'affaires adéquat aux investisseurs et aux touristes, et la déplorable qualité de ses services en TICs par rapport à l'offre internationale et maghrébine, font qu'elle ne peut pas compter sur cet indicateur pour attirer des touristes.

En ce qui concerne la Tunisie, elle a enregistré un recul important, avec moins de 88 places pour la sûreté et la sécurité et moins de 91^{ème} place en ressources humaines à cause

des effets induits par le printemps arabe en 2012. Il s'agit donc, des points faibles de l'environnement des affaires pour la Tunisie. Toutefois, les régressions en scores et en classement à l'échelle internationale n'ont pas affecté son attractivité devant le Maroc et l'Algérie. Elle reste le pays maghrébin le mieux doté en infrastructures de santé et d'hygiène et en infrastructure des TICs, présentant à cet effet, les points forts de sa stratégie touristique de l'indicateur en question.

En matière de ressources humaines, les trois pays ont obtenu de faibles scores, et même un recul en classement à l'échelle mondiale. Toutefois, l'Algérie est classée première au Maghreb grâce aux taux de la scolarisation aux primaires et aux secondaires, et aussi grâce à la disponibilité d'employés qualifiés.

4.1.4.4 L'indicateur du cadre réglementaire des voyages et du tourisme

Sur le plan d'évaluation, nous signalons l'amélioration du score de la compétitivité des prix pour les trois pays. Obtenant un score de 6/7 en 2017, l'Algérie est considérée comme un des meilleurs plans de vacances à l'échelle mondiale.

En matière de priorisation pour le voyage et le tourisme, nous notons une progression du score de l'Algérie, ce qui explique la prise en compte des sous-indicateurs relatifs à ce pilier. Cependant, ce score reste toujours inférieur aux valeurs accordées à la Tunisie et au Maroc malgré leurs régressions.

Une forte régression du score a été enregistrée également pour le cas des trois pays en matière d'ouverture à l'international et de la durabilité environnementale.

Tableau 4.4 Piliers de l'indicateur du cadre réglementaire : score et Rank de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie en 2007 et 2017

	Algérie				Tunisie				Maroc			
	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017
Priorisation pour le voyage et le tourisme	109	2.8	131	2.8	1	5.6	48	4.8	15	5.2	35	5
L'ouverture à l'international	113	3.37	134	1.5	42	4.98	76	3	48	4.9	91	2.7
Compétitivité des prix	9	5.52	4	6.03	23	5.2	9	5.9	46	4.8	47	5.1
La durabilité environnementale	114	4.01	106	3.7	50	5.2	89	3.9	45	5.2	107	3.7

Source : TTC Reports, 2017

Sur le plan de classement, comme l'indique son score, l'Algérie est la 1^{ère} au Maghreb et la 4^{ème} au monde en matière de compétitivité des prix. Malheureusement, ce meilleur classement ne désigne pas un signe de force, bien au contraire, car il est lié à la chute du € Dinar qui a amélioré la parité de pouvoir d'achat et le taux de change de devise, et également la baisse des prix des carburants et des taxes aéroportuaires.

En effet, les tarifs d'hébergement en Algérie sont très chers par rapport à ceux de ses deux voisins, elle est classée 66^{ème} mondialement et 3^{ème} après la Tunisie (9^{ème} place mondiale) et le Maroc (37^{ème}). Ce qui explique d'ailleurs, l'importance des flux touristiques algériens vers la Tunisie (2 millions de touristes en 2017).

En ce qui concerne le pilier de la priorisation pour le voyage et le tourisme, un recul considérable en classement a été enregistré pour les trois pays. Nous avons noté :

- Moins de vingt-deux (22) places pour l'Algérie à l'échelle internationale et la 3^{ème} aux pays du Maghreb malgré l'amélioration de son score ;
- Moins de vingt (20) places pour le cas du Maroc ;
- Moins de quarante-sept (47) places pour la Tunisie qui était la 1^{ère} au monde en 2007, et qui a cédé sa 1^{ère} place au Maghreb pour le Maroc.

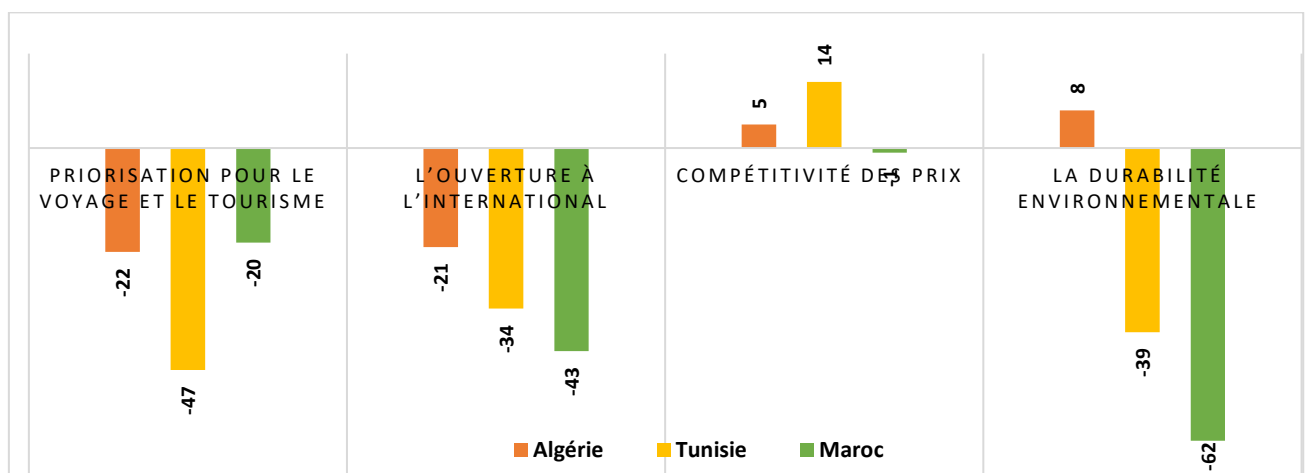


Figure 4.7 Le changement de classement en nombre de places des piliers d'indicateur politique touristique pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Source : TTC Reports, 2017

En ce qui concerne le pilier de l'ouverture à l'international, la régression du score a engendré un recul en classement pour les trois pays. Nous avons enregistré (- 43) places pour la Tunisie qui est classée 1^{ère} au Maghreb et 76^{ème} au monde suivi par le Maroc avec (- 34) places, ensuite l'Algérie classée 113^{ème} à l'échelle internationale.

À cet effet, l'Algérie est considérée comme une destination très difficile à visiter à cause de la prise en compte des mesures de sécurité dans les procédures de visa (classée 132^{ème} contre 37^{ème} place pour la Tunisie et 56^{ème} place pour le Maroc), et également, suite au faible nombre de ses accords commerciaux régionaux (119^{ème} place contre 71^{ème} place et 75^{ème} place pour la Tunisie et le Maroc), ainsi à cause de ses accords bilatéraux de services aériens (117^{ème} contre 68^{ème} place et 7^{ème} place successivement pour le Maroc, Tunisie).

Malgré tous les efforts consentis en matière de durabilité environnementale, l'Algérie a amélioré son classement mondial (elle est passée de la 114^{ème} place à la 106^{ème} devant le Maroc au 107^{ème} rang et la Tunisie au 89^{ème}). Ceci est dû principalement à son inapplication des réglementations environnementales (où elle est classée 130^{ème}), à l'absence de mesures adéquates afin d'assurer la durabilité dans le secteur du tourisme (classée 121^{ème} derrière le Maroc à 72^{ème} place), et à la pollution de son environnement (classée 121^{ème} derrière la Tunisie à la 54^{ème} place et le Maroc à la 61^{ème} place).

4.1.4.5 Évaluation de la qualité de l'infrastructure touristique :

Cet indicateur regroupe les piliers d'infrastructures de transport aérien et terrestre, l'infrastructure d'accueil et les services y afférents.

En matière d'amélioration des scores des piliers, nous constatons une augmentation du score d'infrastructure touristique des trois pays, ce qui révèle l'importance des efforts mis en œuvre pour son enrichissement.

Sur un intervalle de dix ans, une forte régression du score relatif aux infrastructures de transport terrestre et portuaire est principalement enregistrée pour les trois pays du Maghreb. Cette régression a touché également les infrastructures aériennes de la Tunisie et de l'Algérie, pendant que le Maroc a doublé ses efforts en vue d'améliorer son score.

Tableau 4.5 Comparaison des piliers de l'indicateur de la qualité d'infrastructure des trois pays durant la période de 2007 / 2017.

	Algérie				Tunisie				Maroc			
	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017	Rang 2007	Indice 2007	Rang en 2017	Indice 2017
Infrastructures de transport aérien	101	2.25	100	2.1	78	2.74	85	2.3	83	2.66	63	2.8
Infrastructures de transport terrestre et portuaire	78	3	105	2.5	27	4.78	95	2.7	54	3.78	60	3.4
Infrastructures et services touristiques	114	1.69	131	2.1	45	3.70	69	4.1	62	3.11	80	3.8

Source : TTC Reports, 2017

En ce qui concerne le classement, l'Algérie est maintenue dernière du Maghreb en matière des trois piliers en question.

Le Maroc a arraché la 1^{ère} place de la Tunisie en matière d'infrastructures aériennes en améliorant son rang international par vingt (20) places, et garde sa 1^{ère} place en matière d'infrastructures de transport terrestre et portuaire malgré qu'il ait connu un recul en classement international de (- 6 places).

L'important recul de la Tunisie (68^{ème} places) en matière de transport terrestre et portuaire n'était pas avantageux pour l'Algérie qui a occupé les dernières places au monde (105^{ème}).

Pour la Tunisie, elle a toutefois gardé sa 1^{ère} place dans le Maghreb en ce qui est infrastructure et services touristiques, même avec son recul (de la 45^{ème} place mondialement à la 69^{ème} soit (-18) places).

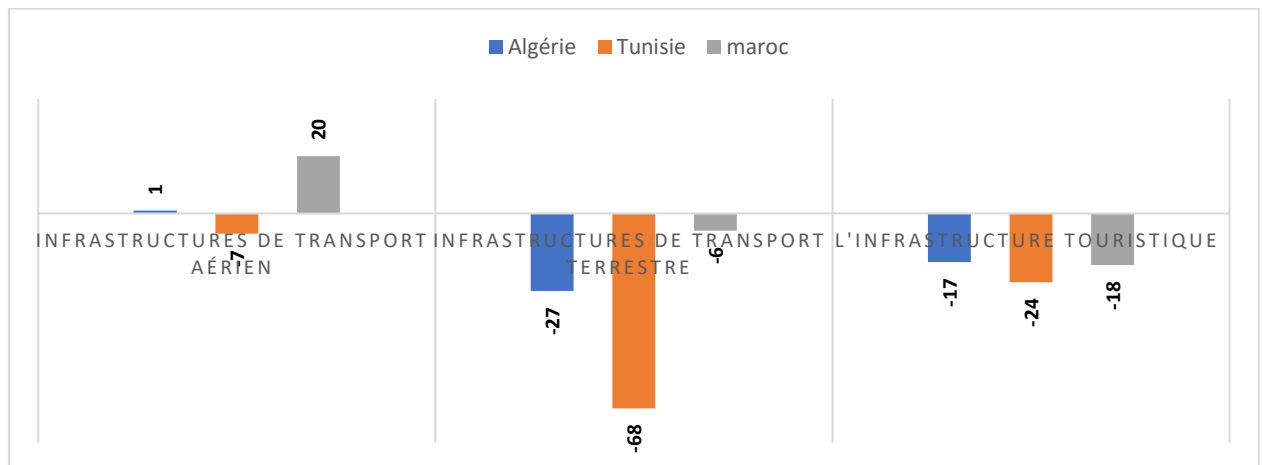


Figure 4.8 Changement de classement en nombre de places pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie pour les piliers de la qualité d'infrastructure et de services touristiques de 2007 à 2017.

Source : TTC Reports, 2017

Cependant, ces chiffres restent peu révélateurs par rapport à la volonté politique et les efforts consentis pour l'amélioration du secteur touristique. Puisqu'il s'agit de missions spécifiques aux ministères du Tourisme et du Transport (ce qui ne nécessite pas le chevauchement de plusieurs parties prenantes comme pour les autres indicateurs).

D'après les variables évaluées, le mauvais classement du transport aérien algérien (classé 100^{ème}) revient essentiellement à la médiocrité de la qualité de l'infrastructure aérienne classée 115^{ème} et qui ne rivalise pas la Tunisie (96^{ème} place) et le Maroc (55^{ème} place).

Quant au transport terrestre et portuaire algérien (classé 95^{ème}), il est sous-évalué par rapport à la qualité des ports (103^{ème} place), à la densité de la voirie (longueurs des voies \times sur la surface globale du pays (121^{ème} place) et au taux de la voirie bitumée (98^{ème} place).

Cependant, les valeurs accordées à ces deux derniers sous-indicateurs ne représentent pas la réalité et elles sont relativement disproportionnées vu que le Sahara Algérien représente 84% de la surface globale. C'est ce qui justifie d'ailleurs le mauvais classement du Maroc (104^{ème} avec 53% de Sahara) et de la Tunisie (11^{ème} avec une surface de 55% de Sahara).

Concernant les infrastructures et services touristiques, le classement de l'Algérie en 131^{ème} place sur 136 pays reflète la médiocrité de l'ensemble des variables suivantes :

- Le déficit de l'infrastructure d'hébergement (classé à la 111^{ème} place derrière le Maroc qui est à la 81^{ème} place et la Tunisie à la 30^{ème} place).

- La médiocrité de la qualité des infrastructures (rang 132 derrière le Maroc en 47^{ème} place, et la Tunisie à la 80^{ème} place). Ce sous-indicateur est mesuré en fonction du nombre global d'hébergements classés et de chaînes d'hôtellerie internationales.

Nous avons également, marqué le manque de guichets automatiques (l'Algérie est classée 119^{ème} derrière la Tunisie classée 97^{ème} et le Maroc 92^{ème}, et le manque de compagnies de location de voitures touristiques, elle est classée 113^{ème} derrière la Tunisie classée 72^{ème} et le Maroc 51^{ème}.

4.1.4.6 Les résultats SWOT pour le tourisme en Algérie

L'analyse des résultats des indices obtenus des quatorze (14) piliers, avec le profil du touriste visitant les trois pays maghrébins en question, nous a permis de déterminer les forces et les faiblesses, de l'activité touristique en Algérie et de fixer les opportunités et les menaces du marché touristique environnant (marocain et tunisien), et par conséquent, tracer les axes de développement d'une industrie touristique afin d'améliorer le positionnement de l'Algérie par rapport aux pays voisins.

D'après le tableau final du SWOT, nous pouvons conclure ce qui suit :

- Sur un intervalle de dix (10) ans, l'Algérie n'a pas amélioré le classement de ses piliers. La régression ou la progression de l'un de ses indicateurs est liée à la régression ou la progression des indicateurs des pays compétitifs. Ceci est le résultat de l'absence d'une commission chargée du suivi et d'étude des indicateurs de compétitivité et d'attractivité touristique. À cet effet, la mise en place de cette commission devra être l'objectif primordial de sa politique touristique.

- Le patrimoine culturel est le seul pilier considéré comme la plus grande force et une grande opportunité pour le tourisme en Algérie, contrairement à sa politique qui favorise les ressources naturelles : le littoral et le Sahara. En effet, afin de rattraper son retard et de concurrencer l'offre marocaine, l'Algérie doit valoriser ses ressources culturelles par la sauvegarde, la protection de son patrimoine culturel matériel et immatériel et surtout par la patrimonialisation et le marketing digital.
- La qualité des ressources : culturelles, naturelles et humaines, la sûreté et la sécurité, et la compétitivité des prix sont des piliers de force pour l'Algérie, et vu que ces mêmes piliers sont considérés comme des faiblesses pour la Tunisie (qui a connu un déclin de son tourisme ces dernières années), l'Algérie pourra conquérir le titre de la 2^{ème} destination des pays du Maghreb en se focalisant sur la correction de ses faiblesses.
- La réalisation d'infrastructure touristique en nombre et en qualité permettra non seulement d'attirer des flux internationaux, mais également, de récupérer les deux (02) millions d'Algériens qui envahissent la Tunisie chaque année en haute saison.
- La priorité du gouvernement à l'industrie du tourisme dans les plans nationaux de développement, de fournir et d'évaluer les données du secteur de manière mensuelle et trimestrielle, en visant une stratégie de city branding et de marketing territorial²³.
- La promotion des infrastructures des TICs,
- L'encouragement de l'ouverture à l'internationale, en facilitant les procédures d'octroi de visas et l'ouverture des services aériens afin d'augmenter la concurrence entre les compagnies aériennes.

La prise en compte de ces piliers permettra à l'Algérie d'assurer une attractivité touristique compétitive à celle du Maroc, mais afin de gagner le titre de la première destination, l'Algérie doit viser les axes suivants :

- La réalisation et l'amélioration de l'infrastructure de transport aérien et terrestre ;
- La patrimonialisation du patrimoine naturel, sa protection et sa mise en valeur ;
- La durabilité environnementale. Bien qu'elle représente le dernier pilier à l'échelle d'importance du touriste visitant les pays à économie moyenne et pauvre, sa prise en compte est d'une grande importance pour la protection et la sauvegarde des ressources, et pour se distinguer entre les pays voisins.

²³ Ce sont les sous-indicateurs évalués pour le pilier de priorisation du T&T. et concernant la stratégie de marque du pays, elle consiste principalement à promouvoir et valoriser le développement de l'industrie touristique du pays en se basant sur des techniques de marketing et de branding (ou le city branding) afin d'attirer et de retenir plus de flux.

Tableau 4.6 Balance des forces et des faiblesses du secteur du tourisme en Algérie, Maroc, Tunisie.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Le bon classement de ces piliers suivant le cas de l'Algérie²⁴</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ressources culturelles - Ressources humaines - Sureté et sécurité des visiteurs - Compétitivité des prix - Ressources naturelles 	<p>Nombre et qualité des infrastructures de transport aérien et terrestre</p> <p>Nombre et qualité des infrastructures et service touristiques</p> <p>Priorisation pour le voyage et le tourisme</p> <p>L'infrastructure des TICs</p> <p>L'ouverture à l'international</p> <p>Environnement des affaires</p> <p>Durabilité environnementale</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Le déclin de l'activité touristique en Tunisie pour les mêmes piliers est considéré comme forces :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ressources culturelles Ressources humaines La sureté et la sécurité La compétitivité des prix Ressources naturelles 	<p>Infrastructure de transport aérien et terrestre</p> <p>Infrastructure et service touristiques</p> <p>Priorisation pour le voyage et le tourisme</p> <p>L'infrastructure des TIC</p> <p>L'ouverture à l'international</p> <p>Environnement des affaires</p> <p>Durabilité environnementale</p>

4.2 La mise en tourisme du patrimoine : l'expérience Marocaine

Étant le premier critère déterminant le choix de la destination du touriste international, le pilier des ressources culturelles a joué le rôle de moteur dans la stratégie de développement touristique marocaine et tunisienne. Nous rappelons qu'en matière de richesse patrimoniale, l'Algérie n'en manque pas. Elle est bien située devant ces deux pays, sauf qu'en matière des deux sous-indicateurs : la patrimonialisation et la demande digitale, l'écart est considérable. À cet effet, nous aborderons dans ce qui suit les expériences des deux pays dans la préservation des cultures, des valeurs, des traditions, des identités et de l'environnement. Nous présenterons à travers différents exemples, l'échec et la réussite des stratégies de développement du tourisme culturel durable.

4.2.1 La patrimonialisation et la sauvegarde : les prémices de la mise en tourisme du patrimoine, Cas de la médina de Fès.

La médina de Fès est un exemple très marquant dans la mise en tourisme du patrimoine, car c'est la première expérience du Maroc dans la protection et la mise en valeur du patrimoine qui a permis à la ville d'être inscrite sur la liste du patrimoine mondial de

²⁴ Nous avons considéré ces piliers en tant que forces vu qu'ils sont mieux classés que les autres pays.

l'UNESCO en 1981 et de devenir une ville touristique par excellence. C'est grâce aux efforts unifiés entre les associations, les habitants de la médina, les autorités locales et l'UNESCO que le gouvernement marocain a pu assurer une vision stratégique pour la mise en valeur du patrimoine, la réhabilitation et le développement de la ville.

La création de la structure opérationnelle l'ADER-FÈS²⁵ est la première étape des autorités marocaines en matière de préservation du patrimoine en 1989. Cette agence a pour mission principale la patrimonialisation de la médina. Cette dernière, s'est lancée dans la mise au point d'un Système d'Information Géographique (SIG) recensant l'ensemble des caractéristiques de la médina, pour la restauration de l'ancien bâti et aussi l'ajustement du site historique avec son évolution démographique et la dynamique économique.

Les différentes interventions d'ADER-FES sur l'ancien tissu ont concerné la bâtisse elle-même et les infrastructures environnantes visant principalement les axes suivants :

- Réhabilitation du bâti (menaçant-ruine) ;
- Aménagement des circuits touristiques ;
- Restauration des monuments ;
- Renforcement institutionnel : par l'analyse critique des textes de loi freinant les procédures de réhabilitation, et la proposition de nouveaux articles à la Cour des comptes ;
- La formation continue dans le domaine de la préservation et la réhabilitation du patrimoine (en faisant participer les citoyens aux travaux de restauration et de réhabilitation de la médina)
- Le tourisme et l'artisanat figurent parmi les préoccupations de l'ADER, la réhabilitation des Fondouks de la médina, leur donne une seconde vie, avec leurs ouvertures à des activités d'artisanat en voie de disparition et à des services culturels et touristiques.

La réussite de cette agence dans sa mission à la médina de Fès est la preuve derrière sa prise en charge de l'ensemble du patrimoine national marocain.

4.2.1.1 Les conventions de partenariat multipartite : une preuve de priorisation de sauvegarde du patrimoine pour l'État.

Le financement des différentes opérations de réhabilitation, de restauration et de mise en valeur du patrimoine dans la Médina de Fès provenait souvent du public ou de mécènes,

²⁵Agence de Développement et la Réhabilitation de la Medina de Fès -ADER-FÈS-
<http://www.aderfes.ma/>

de soutien des pays amis ou d'organismes internationaux. À titre d'exemple, les opérations de réhabilitation et de restauration des Fondouks, anciens hôtels, dépôts datant du 13^{ème} siècle ont couté soixante (60) milliards de dollars, financés dans le cadre de la convention américaino- marocaine-: Compact Millinium Challeng Acoount- Maroc. (Voir figures 4.9 et 4.10).



Figure 4.9 Extérieur avant et après réhabilitation du Foundouk Chemmaine. Medina de Fès.

Source : Conseil Régional du tourisme de Fès.



Figure 4.10 Intérieur avant et après réhabilitation du Foundouk Chemmaine. Medina de Fès.

Source : Conseil Régional du tourisme de Fès.

L'exemple du financement du programme patrimoine et héritage est également une autre preuve du poids important que joue le patrimoine dans les priorités des ministères.

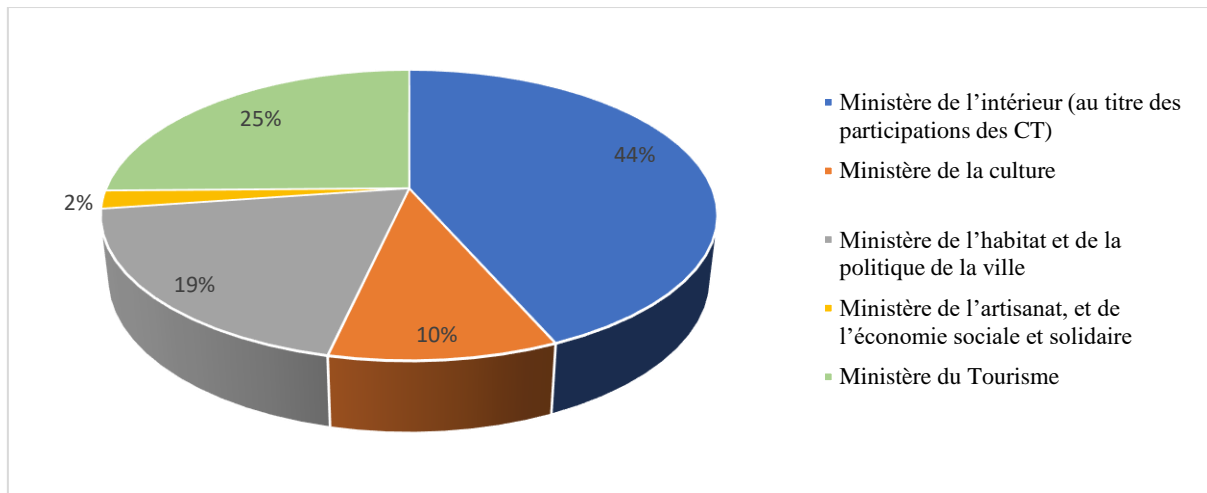


Figure 4.11 Répartition des contributions financières des différents ministères dans le programme : patrimoine et héritage.

Source : Rapport de la cour des comptes du Maroc, 2015.

Nous notons que la plus grande contribution est celle du ministère de l'intérieur avec 44% du financement, suivi par le ministère du Tourisme avec 25%. Nous signalons également, la participation du ministère de l'habitat et de la politique de la ville dans les opérations de réhabilitation et de restauration de l'ancien bâti avec 19% du montant global de l'opération, ainsi que la contribution du ministère de la Culture avec 10% du total.

4.2.1.2 La réhabilitation du tissu ancien et sa reconversion en maisons d'hôtes « Le projet ZYARATES » : vers un développement d'un tourisme culturel durable

Une autre expérience estimée très positive en matière de durabilité, a aidé à la promotion du tourisme à Fès : le « Projet ZIYARATES », ou « le logement chez l'habitant ». Ce projet est initié pour le compte du conseil régional du tourisme (CRT) de la wilaya de Fès-Boulemane²⁶ dont les objectifs sont multiples :

- Le renforcement de l'infrastructure touristique dans la wilaya de Fès, par une nouvelle forme d'hébergement permettant au touriste de « vivre le patrimoine » ;
- Création d'une activité génératrice de revenus pour les familles défavorisées afin qu'elles ne quittent pas la médina et qu'elles entretiennent leurs maisons ;
- Participer à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, en favorisant l'échange interculturel et le dialogue des cultures ;
- Prolongation du séjour des touristes à Fès en leur proposant une découverte inédite de la ville ;

²⁶ Conseil régional du tourisme en ligne : <http://visitefes.com/ziyarates-fes/>

- L'implication des femmes et des jeunes dans ce projet.

Ces objectifs ont été concrétisés grâce à l'aménagement et l'équipement de trente (30) maisons dans l'ancienne médina de Fès. Le choix était basé sur la situation financière des familles d'accueil (les moins favorisés), l'état de leurs maisons, et leur motivation pour un tel projet.

Le volet de la formation en patrimoine est à nouveau présent dans ce projet. La préparation des familles propriétaires pour accueillir des touristes chez elles est obligatoire. La formation des représentants de chacune de ces familles a concerné l'accueil, l'histoire de la ville et les attentes des touristes étrangers.

Le projet ZYARATES vise dans son ensemble les objectifs d'un développement durable en amont du tourisme, car, il vise l'équité sociale, la diversification des sources économiques et préservation des ressources à travers leurs réhabilitations, protections et gestions.

4.2.1.3 Les circuits touristiques : pour une mise en valeur du patrimoine et du développement touristique

L'exemple de la médina de Fès et à travers le projet ZYARATES impose encore ses enseignements en matière de sauvegarde du patrimoine et de promotion du tourisme. L'aménagement de circuits touristiques dédiés principalement à la mise en valeur du patrimoine artisanal et culturel de Fès a été concrétisé en partenariat avec le ministère de l'Artisanat. Le projet consiste en l'aménagement de six (06) circuits sous le slogan de : « parcours des artisans d'excellence » dont cinq (05) en pleine médina, sur un parcours de 10.5 kms.

Pour cela, des artisans de qualité ont été sélectionnés afin d'ouvrir leurs ateliers aux voyageurs de passage et les chercheurs d'authenticité. Ce parcours a mis aussi en valeur le souk de l'artisanat en l'intégrant dans le circuit de « l'artisanat d'excellence ».

En ce qui concerne le financement, un montant de 84,7 millions de dollars a été alloué au secteur de l'artisanat dans le cadre de la convention Millenium Challenge Corporation (MCC), pour entamer les travaux de la mise en place de signalétique le long du parcours. Il s'agit de 308 panneaux, dont 228 indiquant l'orientation, 70 indiquant l'interprétation du patrimoine, et 10 panneaux d'orientation.

4.2.1.4 Quels enseignements peut-on tirer des expériences de Fès ?

L'apport des interventions réalisées dans la médina de Fès en matière de réhabilitation, de sauvegarde du patrimoine et sur le développement du tourisme et de l'économie est

indéniable. Nous aborderons dans le tableau suivant les enseignements positifs et négatifs de cet exemple.

Tableau 4.7 Les enseignements tirés des expériences de Fès.

	Avantages	Inconvénients
Sur le plan socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Le classement en patrimoine mondial implique la participation des touristes dans la préservation et le respect du patrimoine, car il leur appartient également. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'impact de l'inflation (augmentation des prix des biens et des services) causée par le tourisme sur la population d'accueil.
Sur le plan économique	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance de la capacité d'hébergement. - Rehaussement des investissements dans la médina. - Valorisation du secteur du bâtiment à travers la création d'emploi pour : les architectes, entreprises, bureaux d'étude et de suivi. - Création des emplois directs : 5% dans les maisons d'hôtes de la médina, et des emplois indirects avec tous les emplois générés par la consommation touristique. - Augmentation du niveau de vie de la population de Fès défavorisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de statistique et de recensements des flux hébergés en, mais d'hôtes suite à des failles dans la réglementation. - La spéculation immobilière du foncier dans la médina. - La fraude fiscale des propriétaires des maisons d'hôtes - Inégalité fiscale : entre les maisons d'hôtes et les hôtels et restaurants de la ville qui régissent à une réglementation plus rigoureuse.
Sur le plan social	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du mode de vie des habitants - Sensibilisation des habitants à la question de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel immatériel. - Echange culturel entre le touriste et l'habitant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Affluence des touristes sur la vie de la population d'accueil, et sur leurs cultures. - Absence de limites spatiales et temporelles entre les habitants et les touristes qui circulent dans toute la médina (en dehors des circuits) à tout moment. - Question identitaire de la population d'accueil problématique pour les sociologues, elle demeure en débats ouverts. (CHARAI, 2014) - Emergence de fléaux et actions néfastes : exploitation des enfants et prostitution.
Sur le plan du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Préservation du patrimoine, menacé et fragilisé, et même anéanti. 	<ul style="list-style-type: none"> - Modifications apportées aux biens patrimoniaux en répondant aux besoins de confort et de la modernité - Exploitation du patrimoine qui mène à sa dégradation.

Source : auteure, 2018

4.2.2 Marrakech : quelle stratégie pour la première destination touristique au Maroc ?

Après la réussite de l'expérience de Fès en matière de patrimonialisation, et la généralisation de l'ADER sur le territoire national, le Maroc est arrivé à classer cinq (05) autres médinas comme patrimoine mondial de l'UNESCO, entre autres celle de Marrakech. Cette ville se présente comme la première destination touristique au Maroc, d'après les statistiques du tourisme de 2017, avec plus de 2,5 millions en 2017 dont 24% sont des flux internationaux. Ces chiffres reflètent la mise en place d'une stratégie efficiente en termes de mise en tourisme du patrimoine. Nous aborderons dans ce qui suit deux exemples très marquants de cette stratégie, tout en soulignant les effets induits.

4.2.2.1 Le rôle de la mise en vente des Riads dans la valorisation du patrimoine

La décision de mise en vente des Riads²⁷ a été adoptée à Marrakech, où l'objectif était d'assurer son rôle de métropole régionale dans le cadre de la mondialisation des échanges et de la mobilité des personnes. Ce projet a permis à Marrakech de se classer première destination touristique au Maroc, et par conséquent la première destination au Maghreb.

L'appropriation des Riads remonte précisément aux années 1960, mais elle s'est accentuée à partir des années 1990, où ils ont été presque restaurés et mis en vente à bas prix (à partir de 90 000euros), ce qui a permis aux étrangers, majoritairement européens (dont 70% des Français), des Américains, australiens, etc. de s'approprier 90 % des Riads et des maisons d'hôtes au cœur de la Médina (Ghachem-benkirane & Saharoff, 1990). (Voir figures 4.12 et 4.13)



Figure 4.12 Riad : réalisation de piscine au centre du patio (qui était au préalable une fontaine).

Source : Le site www.airbnb.com

²⁷ Riads : anciennes habitations marocaines conçues autour d'un patio-jardin-fontaine. Etymologiquement Riad est le pluriel de Rawda qui désigne un jardin avec une présence de l'eau.

Ces nouveaux propriétaires de Riads, qui ne sont plus considérés comme étant des touristes, mais plutôt, habitants et/ou investisseurs, ont apporté plusieurs modifications à ces maisons sous la couverture de modernité et de confort (réalisation de piscine, sauna, salle de bain, climatisation et chauffages...).



Figure 4.13 Riad : réalisation d'une piscine sur la terrasse.

Source : www.airbnb.com

Toutefois, les effets de cette stratégie sur le patrimoine et son impact négatif a été longuement critiqué et en débats ouvert par les chercheurs : économistes, sociologues, architectes, urbanistes...en raison de sa défaillance « réglementaire ». Et cela, malgré son rôle moteur dans la mise en tourisme du patrimoine, la valorisation de la médina au Maroc et de tous les avantages de sa mise en tourisme. (Voir tableau 4.8).

Nous citons aussi, les modifications et restructurations apportées aux maisons par les occidentaux générant souvent des problèmes techniques, et influençant l'architecture et l'urbanisme de la médina de Marrakech.

Un tourisme durable consiste à préserver le patrimoine matériel et immatériel, et la dimension culturelle du développement durable « *concerne la préservation de l'identité régionale, la sauvegarde du patrimoine humain et le respect des valeurs locales* » (BOUSTA & TEBBA., 2004), c'est cette particularité qui attire les touristes.

Tableau 4.8 Les avantages et les inconvénients de la mise en vente des Riads à Marrakech.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Restauration/ rénovation des Riads en état de dégradation ; - Attraction des grands investisseurs nationaux et étrangers ; - Promotion d'un tourisme générateur de profits, et d'emplois ; - Augmentation de la visibilité du patrimoine marocain grâce au marketing et à la communication digitale des opérations de mise en vente en ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Gentrification de la médina de Marrakech ; - Mutations rapides et incontrôlées d'un espace traditionnel ; - Transformations socioculturelles profondes ; - Spéculation immobilière qui incite de modestes ménages marrakchis à « s'exiler » en dehors des remparts ; - Absence de réglementation limitant et régulant la mise en vente des Riads ; - Concurrence informelle des maisons d'hôtes avec le secteur de l'hôtellerie. - Sous-location informelle des Riads par les propriétaires étrangers ; - L'exclusion du tourisme culturel et naturel par le tourisme d'affaires ; - Menace de ruine pour les Riads qui ont connu des modifications (réalisation des piscines sur les terrasses) ; - Défiguration et altération des Riads avec les modifications des étrangers : salle de bain, chauffage central, piscines...

Source : auteure, 2018

De ce fait, nous notons que la ville de Marrakech développe un tourisme au détriment du patrimoine mondial (la médina). D'ailleurs, ce patrimoine risque de ne plus être transmis aux générations futures puisqu'il appartient à des étrangers qui n'ont pas vécu sur place et qui n'ont généralement pas de descendance attachée aux lieux. De ce fait, cette stratégie ne révèle plus de durabilité.

4.2.2.2 L'évènementiel à Marrakech

Programmer des évènements culturels et sportifs durant la période de la basse saison est l'une des stratégies les plus efficaces pour le développement du tourisme et la mise en valeur du patrimoine à Marrakech. Elle participe à assurer la continuité de l'activité touristique tout au long de l'année. Depuis 2001, l'évènementiel a permis à « Marrakech » de devenir un haut lieu touristique. L'agenda de la ville compte environ dix-huit (18) festivals au cours de l'année, dont huit (08) festivals d'ordre international.

Le festival international du film est, depuis 2001, la principale manifestation consacrée au 7^{ème} art au Maroc. En 2008, ce festival a intégré dans sa programmation le cinéma pour non voyant et malvoyants. Chaque année, une audience de personnes non voyantes et d'autres malvoyantes vient assister à la projection de films adaptés en audio-description.

Le programme des films en audiodescription est offert en braille et en trois langues, avec la participation de l'OAPAM (Organisation Alaouite pour la Protection des Aveugles au Maroc). Cette expérience est une première en Afrique et dans le monde arabe.

En 2015, selon les données du site web du festival, environ 2500 nuitées ont été enregistrées, ainsi que :

Le public

- 20 000 entrées
- 50 000 spectateurs à la Place Djemaa El-Fna
- 20 000 invités aux cérémonies et soirées officielles.

Les médias

- 318 représentants de la presse nationale et 64 représentants de la presse panarabe
- 180 médias internationaux représentant 17 pays
- 2492 articles dans la presse écrite et électronique nationale
- 71 articles dans la presse panarabe.

« **Le Marrakech du Rire** », un autre festival international qui assure des retombées importantes pour l'économie du Maroc. C'est un festival de comédie et d'humour invitant aussi le cinéma, les spectacles de rue, la musique, pendant cinq (05) jours chaque année depuis 2011 à Marrakech. Plusieurs lieux de la ville accueillent les spectacles : le Palais Badii, le Théâtre Royal, le Colisée, l'Institut français, et la Place Djemaa El-Fna. En 2015, environ 60 000 festivaliers et 400 artistes, et plus de 2500 nuitées ont été enregistrés.

Ce festival, coûte pour l'organisateur Djamel Debbouze environ trois (03) millions de Euros, et il génère plus de 7.5 millions de Euros uniquement de la billetterie d'entrée (129 Euros /personne), sans compter les revenus dus aux transports aériens, à l'hébergement, la restauration et autres services touristiques. Le festival fait aussi le tour du monde grâce à la délocalisation des émissions françaises sur Marrakech, ce qui présente une excellente occasion pour faire parler de la destination. Cette multidiffusion télé atteint 70 millions de téléspectateurs (site du festival Marrakech du rire, 2015).

Des circuits touristiques au cœur de Marrakech sont proposés aux invités, spectateurs et festivaliers, après les shows. Cependant, l'annulation d'un évènement peut causer une diminution importante dans le taux des revenus (en 2017 le festival du film a été annulé à cause de la démission d'un membre de jury).

Pour conclure, Marrakech doit assurer la pérennité de ses événements afin d'assurer la durabilité de son activité touristique.

4.2.2.3 Le rôle des projets sur la mise en tourisme du patrimoine à Marrakech et sur son marketing digital

L'impact positif en termes de visibilité du patrimoine et de la destination Marrakech-Maroc via la demande digitale, de ces deux exemples, est incontournable. Il s'agit d'un des sous-indicateurs de compétitivité et d'attractivité touristique et de classement des destinations.

Dans le but d'évaluer la demande digitale des Riads et du festival du Rire de Marrakech, nous avons effectué une lecture des données présentées de ces deux mots clés sur Google Trend, qui est un outil d'analyse en ligne permettant de mesurer la fréquence des mots/sujets sur le moteur de recherche Google. Les résultats sont fournis par régions, par langues, et par thèmes aussi.

Concernant les données de l'évènement Marrakech du rire, les résultats nous indiquent la forte fréquence de la recherche du mot clé « Marrakech du rire » sur le moteur Google, le graphe suivant, présente les itinéraires de recherches les plus effectués sur le site.

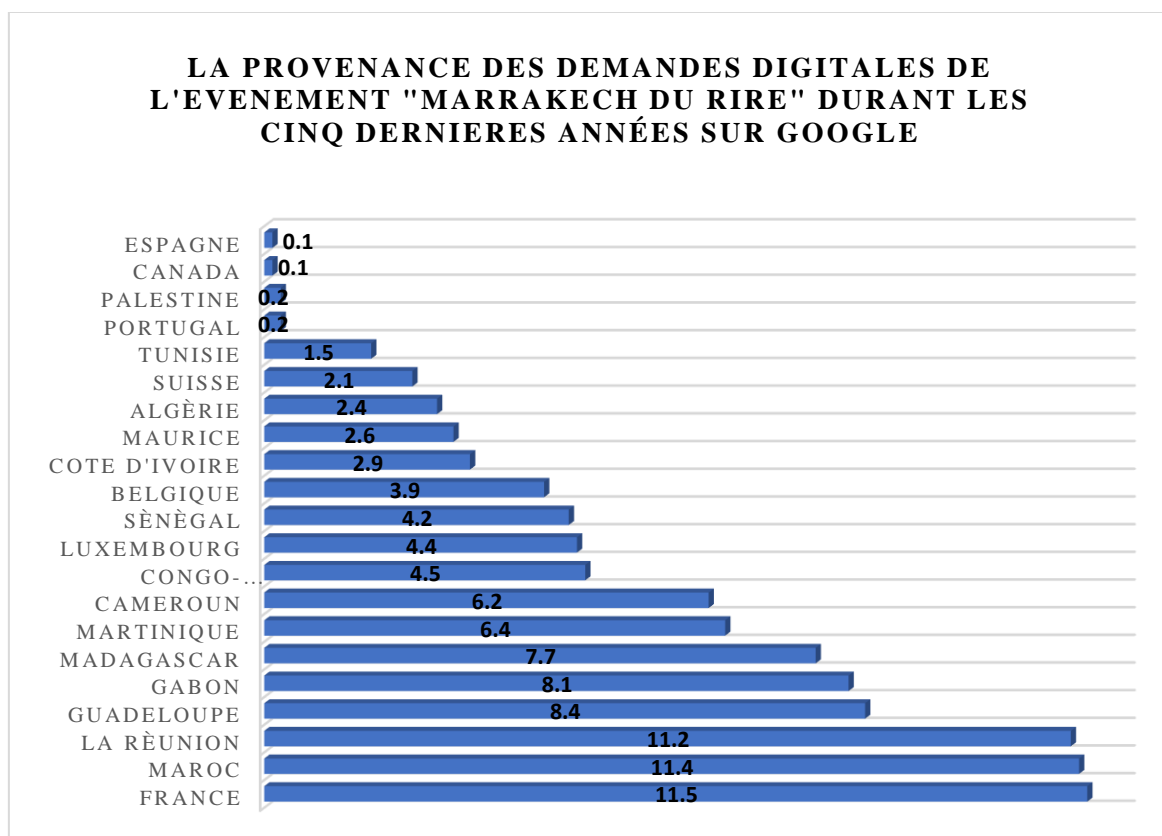


Figure 4.14 Provenance des recherches digitales sur l'évènement « Marrakech du rire ».

Source : Google Trends, 2019

Nous enregistrons une variété importante dans les nationalités des touristes cherchant à l'achat de billets pour l'évènement. Les plus grandes recherches ont été effectuées par la

France comme première cliente (l'île de la Réunion, Guadeloupe, Martinique), du Maroc, des pays de l'Europe et des pays de l'Afrique (les pays du Nord et du Sud).

4.3 L'expérience tunisienne dans la mise en tourisme du patrimoine

4.3.1 Les principes de la stratégie tunisienne :

Depuis les années 1960, la Tunisie a consenti des efforts incontestables en matière de promotion touristique. Elle a basé sa stratégie touristique sur le tourisme balnéaire en s'appuyant sur les encouragements apportés aux promoteurs touristiques, par des mesures et des avantages fiscaux ou par la création de l'agence foncière touristique (chargée d'établir des procédures d'acquisition des terrains).

En 1981, l'État tunisien a commencé à prendre en compte la valeur du patrimoine pour le développement économique en promulguant le décret n° 81-69 du 1^{er} Août 1981 portant création de l'Agence de Réhabilitation et de Rénovation urbaine (ARRU) dans le but de :

« Procéder à des travaux de nature à améliorer les conditions d'habitabilité dans certains quartiers [et] permettre une meilleure utilisation de certains lots urbains... de réaliser, conformément à un plan d'aménagement de détail approuvé, un programme d'équipements de base et d'équipements collectifs, un programme de restauration ou de rénovation d'immeubles ou de mise en état du sol, et un programme de constructions ».

La Tunisie s'est engagée aussi à développer le système bancaire notamment paraétatique, qui a contribué au financement de l'industrie hôtelière, tout comme quelques groupes financiers moyen-orientaux. Concernant la formation professionnelle, elle a opté pour un personnel qualifié formé dans un premier temps à l'étranger puis au niveau local.

Ainsi, l'essor du tourisme a été très rapide (KHLIF, 2006) :

- Les flux touristiques sont passés de 0.25% en 1962 à 1.5 en 1999 ;
- Le nombre d'hôtels s'est multiplié par dix (passant de 74 à 800 établissements) en augmentant la capacité d'hébergement par 56 fois (de 4000 lits à 226 000 lits) ;
- Le nombre de nuitées touristiques est passé de 400 000 à plus de 30 millions ;

Au début des années 2000, l'État s'est mis à réviser sa stratégie de développement et ses modes de fonctionnement. Cette décision est venue en vue de réparer les carences de la première et pour tenir son engagement face aux nouvelles orientations de l'Agenda 21 en matière de promotion de l'industrie touristique.

Tenant compte de sa richesse patrimoniale, cette nouvelle stratégie a opté pour la diversification de l'offre touristique pour élargir et diversifier la clientèle. La notion de

durabilité et de l'amélioration des possibilités futures a aussi figuré dans sa nouvelle politique, sous forme technique, financière, juridique ou économique.

En effet, la mise en place de cette nouvelle stratégie touristique a nécessité l'appui de nouveaux outils planifiés et réfléchis, principalement le schéma directeur d'aménagement touristique, celui-ci repose essentiellement sur le patrimoine culturel et naturel matériel et immatériel en tant que ressource et comme produits touristiques, ce qui a nécessité l'intervention sur ces deux volets :

- Une législation adéquate pour le classement et pour la sauvegarde des monuments historiques
- Une politique de valorisation durable du patrimoine, pour la promotion culturelle, pour la promotion du tourisme culturel et donc la promotion économique.

4.3.2 Le tourisme culturel durable en Tunisie : Étude d'exemples

La mise en valeur du patrimoine par le tourisme durable en Tunisie repose sur deux principes fondamentaux : **la restauration** des monuments, des tissus historiques selon un cahier de charge bien défini. Ensuite, **la reconversion** qui permet de dynamiser ces monuments, et de leur donner une vie. À cet effet, l'État faisait appel aux associations de sauvegarde et de mise en valeur et mise en circuit du patrimoine. Plusieurs projets ont été lancés à cet égard, nous citons dans ce qui suit quelques exemples pour illustrer cette politique.

4.3.2.1 La patrimonialisation et l'effort associatif : Un vecteur pour la mise en tourisme du patrimoine (cas de la ville de Tunis et quartier Hafsia)

Grâce aux réflexions et aux efforts des associations pour la mise en valeur du patrimoine, la ville de Tunis a été classée patrimoine mondial par l'UNESCO en 1979. Plus précisément c'est l'association de sauvegarde de la Médina de Tunis²⁸, fondé en 1967 qui a établi un inventaire des monuments historiques permettant ainsi, la constitution d'une banque de données préalable pour toutes actions de sauvegarde.

Le rôle de cette association dans les travaux de la reconversion était aussi remarquable puisqu'elle n'a pas hésité affecter de nouvelles fonctions urbaines et touristiques aux monuments restaurés, en prenant en compte : d'une part, la création de l'emploi en faveur de la population démunie abritant la vieille ville, et d'autre part, les conséquences d'un tourisme non planifié sur le patrimoine.

²⁸ Le site de l'association : <http://www.asmtunis.com/>

Toujours dans le cadre de développement du tourisme culturel durable, l'association de mise en valeur de la ville de Tunis a assisté aux travaux du projet Hafsia, financé par la banque mondiale. Ce projet vise à restaurer les monuments historiques et également l'habitat social dans le quartier Hafsia, à travers un ensemble d'intervention sur le tissu existant à savoir : la rénovation, la réhabilitation, la reconversion, la restructuration, la restauration des monuments, et la construction de quatre-cent (400) nouveaux logements.



Figure 4.15 Avant et après la réhabilitation du Quartier Hafsia à Tunis.

Source : Site du Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire

Le projet faisait deux fois l'objet du prix Aga Khan d'architecture, en assurant des enjeux architecturaux, sociaux, urbains, économiques, et gouvernementaux (institutionnel et financier). Cette intervention a réussi à freiner la dégradation du quartier, à améliorer son infrastructure et à être le meilleur exemple dans le tourisme culturel durable en parvenant à assurer les dimensions :

- **Environnementale** : par la réhabilitation des habitations en ruines ou leurs remplacements.
- **Économique** : par la revitalisation des activités commerciales du quartier assuré par la diversification des activités, et la création de l'emploi, les entrées de devises des touristes.
- **Sociale** : par l'échange culturel entre les habitants et les touristes, et la prise de conscience de la valeur du patrimoine qui apparaît comme ressource possible pour lutter contre la pauvreté.

4.3.2.2 Le programme de « Tounes Wijhatouna »

Le Programme européen d'appui à la diversification du tourisme, au développement de l'artisanat et à la valorisation du patrimoine culturel – Tounes Wijhetouna « Tunisie : notre destination » est une réponse au besoin de réforme formulée par les autorités tunisiennes dans le cadre de la relance du tourisme à travers l'offre culturelle dans le Plan

de développement « 2016-2020 ». Afin d'atteindre ces synergies, il était indispensable de se baser sur la coopération de chacun de ces secteurs.

Le projet (toujours en cours) est financé par l'Union européenne (16.4 M€) pour une durée de soixante (60) mois, il est mis en œuvre par *Expertise France* en partenariat étroit avec le ministère français de la culture. Il bénéficiera au ministère des affaires culturelles (MAC) et au ministère des affaires locales et de l'environnement (MALE) en Tunisie.

Consacré à la valorisation de sites patrimoniaux, le projet se divise en deux composantes principales :

- **Appui à l'appropriation** : Réhabilitation du patrimoine bâti (10 M€). Les résultats attendus sont les suivants :
 - Inventaire, sélection d'une quinzaine de bâtiments remarquables (bâti ancien, édifices Art Déco, friches industrielles etc.), campagne de restauration et accompagnement des porteurs de projet pour l'installation d'activités post-travaux (showroom d'artisans, spectacle vivant, pépinières de start-up, espaces de co-working, tiers lieux etc.)
 - Mise en valeur des médinas (aménagement de voirie, pavement des rues, ravalement des façades, création de parcours de visite, etc.)
- **Appui à la modernisation** du Musée de Carthage et à la valorisation de son environnement : Développement du musée et du site archéologique de Carthage (6 M€). Les résultats attendus sont les suivants :
 - Modernisation du musée et réaménagement de son environnement immédiat (Place de l'UNESCO)
 - Création d'un centre d'interprétation du site archéologique comme vitrine des technologies les plus innovantes au service de la valorisation du patrimoine (cartes interactives, reconstitutions 3D, réalité augmentée...)
 - Assistance des autorités tunisiennes dans l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur du site de Carthage (demande UNESCO)

CONCLUSION

La base de données et le cadre méthodologique des rapports du Travel and Tourism Competitiveness Index nous ont permis de déterminer l'importance de chaque indicateur dans l'arbitrage de l'attractivité et la compétitivité touristique en Algérie dans son contexte maghrébin, et de fixer les opportunités et les menaces du marché touristique environnant (marocain et tunisien) et cela, afin de tracer de nouvelles perspectives.

Dans ce contexte socioéconomique et environnemental du Maghreb, les ressources patrimoniales naturelles et culturelles représentent le déterminant primordial de la compétitivité et de l'attractivité touristique de l'Algérie. Cependant, la mise en place d'un comité de suivi et de mise à jour des variables d'évaluation semble impérative, pour la communication et la mise en valeur de son patrimoine.

En effet, la prise en compte de ces indicateurs secondaires, soient les ressources naturelles et humaines la sûreté et la sécurité, et la compétitivité des prix permettra à l'Algérie de fixer de nouvelles perspectives pour le tourisme au Maghreb.

Cependant, dans la recherche d'une expérience culturelle unique en Algérie, dans un milieu naturel ou urbain, sécurisé, et sain, le touriste exige également, une infrastructure de transport (aérien et terrestre) et touristique en nombre et en qualité, une infrastructure nantie des TICs, des facilités de déplacement, et un environnement d'affaires propice et durable, inopportunément ce sont là les faiblesses du tourisme algérien.

Les études de cas ont également, montré l'importance de l'approche intersectorielle, le rôle crucial du processus favorisant la mise en tourisme du patrimoine. Il s'agit plutôt de la patrimonialisation et des programmes d'actions des coopérations nationales et mondiales, du rôle des associations civiles dans l'inscription et la protection du patrimoine, de l'apport de la réaffectation des monuments et des sites historiques ainsi que de la capacité de l'événementiel à attirer des flux et des investissements, sans oublier le rôle moteur des NTICs dans la mise en valeur du patrimoine et dans l'attractivité et la compétitivité touristique.

CONCLUSION DE LA PARTIE I :

L'évolution allégorique du terme patrimoine, d'un simple legs d'individus vers une notion indiquant une valeur identitaire pour la nation, jusqu'aux notions porteuses d'enjeux d'ordre planétaire présente néanmoins, toutefois sa richesse et sa complexité. La nécessité de sa connaissance, sa conservation, et sa mise en valeur est devenue au fil des temps, un souci majeur pour toutes les disciplines, voir un objet d'étude crucial, ce qui témoigne sa multidisciplinarité. De même, le passage du tourisme élitiste au tourisme de masse, grâce au développement économique des pays est d'une grande envergure non seulement pour les décideurs, mais aussi pour les chercheurs dans les différentes filières.

L'analyse des cas d'étude (marocains et tunisiens), a affirmé que le renforcement de l'attractivité touristique dépend principalement de la qualité du produit patrimonial, et par la création de nouvelles ressources patrimoniales en permanences dans un monde compétitif.

L'extension des deux notions de tourisme et de patrimoine, de leurs synergies mutuelles, et de la richesse en matière de recherches académiques et de référentiels réglementaires ont témoigné d'une part l'intérêt porté à ces deux domaines par les chercheurs dans les différentes disciplines, mais d'autre part, la complexité de cette thématique. Cependant, ce recours à l'étude des exemples et à interpeler la dimension nationale et internationale de la thématique de recherche, nous a aidé à déterminer trois (03) éléments clés pour le positionnement de notre sujet. Il s'agit de :

- **Détermination du champ et de l'axe de la recherche** : en effet, une grande part des travaux de recherches qui s'inscrivent dans la thématique ont souligné à travers l'étude des cas, la grande envergure de la relation du patrimoine avec l'attractivité touristique des régions. Ce qui a suscité notre intérêt pour le choix de cet axe, d'autant plus que ce sujet n'a pas été traité dans le contexte de Constantine.
- **Les matériels et les méthodes** d'investigation appliqués dans plusieurs cas d'étude : pour l'évaluation de l'attractivité touristique et de la mise en tourisme du patrimoine de la ville.
- **L'identification des acteurs** responsables et de leurs rôles dans le processus de mise en tourisme du patrimoine et du renforcement de l'attractivité touristique des territoires.

A cet effet, nous tentons dans les parties suivantes, à travers une approche à la fois quantitative et qualitative d'évaluer la relation entre le patrimoine et le tourisme à Constantine, afin de déterminer les indicateurs d'attractivité touristique, et par conséquent, d'identifier le maillon faible dans ce processus.

**PARTIE II : CONSTANTINE ENTRE HIER ET
AUJOURD'HUI : LA PLACE DU PATRIMOINE
DANS L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE**

INTRODUCTION DE LA PARTIE II

Le développement de l'attractivité touristique est un passage obligatoire pour assurer des retombées économiques palpables améliorant le niveau de vie des populations locales, et assurant une compétitivité à l'internationale tout en permettant au territoire de drainer un certain nombre de flux tels que les flux d'investissements, de touristes, de mains d'œuvres qualifiées et autres.

A partir des résultats de la première partie déterminant les synergies mutuelles entre patrimoine et tourisme, indiquant la primauté de l'indicateur patrimoine dans l'attractivité et la compétitivité des territoires et définissant les autres indicateurs influençant sur cette attractivité.

L'objectif de cette deuxième partie est d'établir une évaluation des ressources patrimoniales naturelles et culturelles de Constantine et de positionner la place de cet indicateur dans l'attractivité touristique de Constantine. Cette wilaya qui n'arrive pas à symboliser son statut de métropole de l'Est, et qui ne parvient pas à attirer des flux touristiques malgré la richesse des potentialités patrimoniales naturelles et culturelles.

A cet égard, nous mènerons d'abord une analyse quantitative des différents indicateurs affectant son attractivité touristique, afin de déterminer le rôle du patrimoine naturel et culturel dans ce processus, et d'en détecter les difficultés.

Afin d'atteindre cet objectif, nous commencerons par le choix du cas d'étude de la thématique en question, en soulevant le souci de la délimitation du périmètre d'étude, et également la question de la mise en tourisme du patrimoine à Constantine dès les premières civilisations qui y sont installés (**Chapitre V**). Nous effectuerons ensuite, un diagnostic des ressources afin d'identifier les potentialités touristiques patrimoniales de Constantine dans le (**Chapitre VI**)

5. CHAPITRE V : LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE A CONSTANTINE : UN ENJEU D'HIER ET UN DEFI D'AUJOURD'HUI

INTRODUCTION

Afin d'assurer une attractivité touristique à un territoire donné, il faut certainement prendre soin de la diversité de l'avantage comparatif (des attributs naturels, culturels et humains qui le composent), mais également, il faut assurer l'avantage compétitif (attributs liés à l'offre touristique secondaire : la qualité des services touristiques, et la gestion gouvernementale).

Dans ces conditions, ces indicateurs sont co-dépendants puisque le déclin de l'offre touristique secondaire affecte directement sur la vente des attractions de la destination touristique. Ainsi que la dégradation de l'offre primaire, aura un grand impact sur les infrastructures et les équipements touristiques.

Il s'agit pour nous dans ce premier chapitre de témoigner l'importance du patrimoine à Constantine et de sa mise en tourisme à travers l'histoire, ce qui nous servira d'appui pour argumenter la nécessité du développement de l'activité touristique par la valorisation de son patrimoine.

À cet effet, le plan de ce chapitre est structuré en trois sections : dans la première nous allons justifier le choix du cas d'étude et de la délimitation du périmètre d'intervention.

Dans la deuxième, nous allons présenter l'activité touristique dans la wilaya de Constantine en matière de capacité d'accueil, de flux touristiques, de création d'emplois, des recettes touristiques, en soulignant la place du patrimoine dans cette activité, et ce afin de témoigner la situation critique des deux secteurs en question.

Nous dénoterons enfin, l'importance du patrimoine naturel et culturel de Constantine dans le processus du développement de l'activité touristique avant l'indépendance.

5.1 Pourquoi Constantine ?

Constantine, la ville du savoir, de l'art et de l'histoire est l'objet de notre étude. Ce choix était principalement motivé par un sentiment d'appartenance à ce site grandiose et par la volonté de structurer un projet visant à améliorer la situation actuelle du patrimoine et du tourisme de cette ville millénaire qui se trouve aujourd'hui face aux défis de la mondialisation, entrain de défendre son statut de métropole, et de capitale de l'Est algérien.

Cependant, ce choix nous semble problématique en matière de délimitation de l'aire d'étude, car le territoire constantinois est très riche en ressources. Il se compose du périmètre

de la métropole moderne, qui présente l'ensemble des communes formant la wilaya. Et du périmètre historique patrimonial de la ville millénaire qui constitue son aire d'influence (le grand constantinois).

5.1.1 Délimitation du périmètre historique et patrimonial

Constantine, ville trois fois millénaire, une cité incontournable de l'antiquité a joué un rôle très important dans l'histoire de l'Afrique du Nord. Sa situation stratégique lui a permis d'accueillir sur son sol pas moins de dix civilisations, laissant leurs traces dans ses entrailles et dans chaque recoin de cette ville. Ces vestiges racontent aujourd'hui un témoignage d'une existence civilisationnelle et d'un patrimoine stratifié.

A travers une lecture diachronique des travaux de plusieurs chercheurs (MERCIER, BARATTE, BERTHIER, BERTRANDY, CHERBONNEAU, CAMPS ET AL, SHAW, BOUCHAREB), nous avons essayé d'examiner et de déterminer la trajectoire de la construction du périmètre historique et patrimoniale de Constantine. Cette trajectoire se caractérise par sept (07) périodes principales, que nous citerons brièvement dans ce qui suit:

- **La période préhistorique, phénicienne et berbères de 1000 à 46 avant J.C**

La découverte des objets de la préhistoire à Djebel el Ouahche, sur le plateau de Mansourah et les vestiges des monuments mégalithiques « dolmens, bazinas et des tumulus » à Ouled Rahmoune, a témoigné la présence de l'homme préhistorique à Constantine. C'est surtout au Néolithique que les grottes du rocher ont été bien occupé. Les paléo-berbères ou les libyques sont les premiers habitants en société organisée qui ont occupé le rocher de Constantine au cours du 1er millénaire. Cette enceinte naturelle se présentait autrefois comme un emplacement stratégique pour mieux se défendre et de résister contre les attaques des ennemis.

- **La période Antique**

Le fondement de la ville de Cirta par les commerçants et les exportateurs phéniciens revient au VI^e siècle av. J.C. Cependant, l'appellation « Cirta » (Kirta ou Karta du punique signifiant ville) revient à la fin du III^e siècle av. J.C. remplaçant ainsi la première nomination qui lui a été attribuée « Sarim batim » ou ville royale. Cette ville fortifiée par son site stratégique et commercial est devenue la capitale orientale de la Numidie après la première guerre punique et la perte des forces du pouvoir Carthaginois. Cirta, passe donc, sous le long règne du royaume de Massaesydes « Maessyle Syphax et ensuite, Maessyle Massinissa et ses successeurs Micipsa et de son fils Jugurtha ».

Au début du II^e siècle av. J.C., la ville s'agrandit pour s'étendre vers le Sud-Ouest sur la rive gauche du Rhummel. D'après (GSELL, 1913), elle abritait durant cette période entre

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

150 000 et 180 000 habitants. La royaume de la Numidie, était une ville prospère et autonome (sur le plan monétaire), elle était capable de produire et d'exporter des céréales. Une ville cosmopolite, accueillante de différentes civilisations de la méditerranée surtout punique et grecque, mais cohabitante en même temps avec les nomades. Des traces de cette période et de la culture punique des habitants de Cirta ont été découvertes au sanctuaire d'El Hofra.

Cirta prend le nom de « Colonia Cirta Sittianorum » à l'époque romaine (313-314), relativement à Sittius et ses compagnons qui la dirigeaient après la défaite de Juba Ier. La ville devient le centre de la confédération cirtéenne avec un vaste territoire qui regroupe trois autres colonies : Mileu (Mila), Chullu (Collo) et Rusicada (Skikda) voir carte de la Colonia Cirta Sittianorum, pour devenir ensuite la capitale de la Numidie cirtéenne.

Ensuite, Cirta devient Numidia Constantina, l'unique capitale de la nouvelle Numidie impériale suite à sa restauration et son embellissement par Constantin, suite à la conquête de Maxence en 311, à l'occupation Vandale en 429, et à l'occupation byzantine en 533.

- **La période de la conquête arabe (musulmans)**

Vers la deuxième moitié du VIII^e siècle, la ville passe sous le régime arabo-musulman, commençant par les omeyyades (de l'an 700 à 750), ensuite les Abbassides, puis sous leurs dynastes les Aghlabides pendant un siècle (de 800 à 909), où une grande partie de la population s'est convertie progressivement à l'islam. Ce dernier pouvoir fut chuté par une grande tribu berbère du Nord-Constantinois qui refusait les Sunistes et qui imposait le chiisme (une autre doctrine islamique) sous la dynastie Fatimide (909-972). En 973, la ville fut partie du royaume Ziride, ensuite les Hammadites (1007-1008 à 1152) qui ont construit la grande mosquée en 1136. L'armée des Almohades, des Berbères puritains d'origines marocaines, conquérait Constantine en 1152, et réalisait la citadelle de la Casbah en 1228. La province de Constantine passera sous la dynastie Hafside, où elle regagnera son autonomie administrative (qui était sous la tutelle de Bejaia et Tunis avant).

- **La régence turque**

Constantine était le siège du Beylik de l'Est, sous la domination Ottomane à partir de 1565. Il était le Beylik le plus peuplé regroupant les deux tiers de la population algérienne (KADDACHE, 1991), et le plus riche des trois beyliks de la régence d'Alger.

Malgré l'importance de cette ville (suivi par Annaba Jijel, Collo, Bejaia, Mila, M'sila, Tébessa et Biskra) par rapport au Beylik, elle était classée par les historiens français (André Raymond et Mercier) comme une ville moyenne du monde arabe en comparant son plan et sa superficie qui est d'environ 37 hectares avec ceux d'Alger (48 hectares), de Tunis (231ha), de Damas (313Ha), et du Caire (660Ha).

Durant cette période, Constantine abritait entre 25 000 et 30 000 habitants, avec un plan très dense divisée en quatre quartiers principaux : la Casbah, Tabiya, Qantra, et al-Jabia, habités par les notables de la ville chargés de la gestion et la sécurité de la ville. Ces derniers étaient les propriétaires des terrains agricoles autour de la ville. Une population importante d’artisans occupait le faubourg situé au sud de la ville.

- **La période coloniale**

Avec la prise de Constantine par le pouvoir colonial en 1837, le beylik de l’Est a subi moult interventions et devint alors le département de Constantine (en 1848). Ce dernier couvrait toute la région de l’Est algérien englobant : Bonne (Annaba), Philippeville (Skikda) Jijel et Bougie (Béjaia) au Nord, Guelma et Souk Ahras à l’Est, Milev (Mila), Sétif, Bordj Bou Arréridj à l’Ouest, Canrobert (Oum El Bouaghi), Batna, Tébessa et Khenchla au Sud. À partir de 1955, plusieurs réformes ont affecté le département de Constantine, nous citons la création des départements de Bonne (en 1955), de Sétif, de Batna (en 1957), et celui de Bougie (en 1959). À la veille de l’indépendance, le département de Constantine couvrait seulement les préfectures de Aïn Beïda, Aïn M’lila, Collo, El Milia, Mila et Philippeville.

5.1.2 Délimitation du périmètre d’influence

Le Constantinois (le périmètre historique et patrimonial), est désigné comme aire d’influence touristique de la wilaya de Constantine dans « l’étude de l’élaboration du Schéma de Cohérence urbaine de Constantine ». Il représente les sites environnants qui fournissent des atouts et des attraits touristiques et culturels, qui peuvent servir la wilaya de Constantine d’une nouvelle offre touristique et culturelle diversifiée, que ce soit dans le cadre d’un déplacement journalier pour des visites guidées ou des circuits de thématique culturelle, culturelle, thermale, balnéaire....

Le périmètre d’influence touristique englobe deux (02) zones isochrones :

- **Périmètre isochrone de 90 minutes** : il présente la zone offrant des attraits à moins de 1h 30 de route par voiture. Cette zone propose de nouvelles formes de tourisme comme le tourisme balnéaire grâce à la visite des plages de Skikda, Annaba et Jijel. Le tourisme thermal par la visite des sources de Mila et de Guelma, le shopping et l’attraction touristique à Setif (El Eulma et Park Mall de Sétif) et aussi un tourisme culturel en visitant les centres-villes et des vestiges archéologiques de Djmila, de Guelma et de la vieille ville de Mila.

- **Le périmètre isochrone de 120 minutes** : présentant les zones à moins de 2h de route, il atteint jusqu’aux Batna et Khenchla, et enrichi les formes de tourisme existant dans la première zone avec plus de sources thermales (Hammam Essalihine), plus de variété de plages, de parc d’attractions, et de sites naturels, paysagers, historiques et archéologiques de

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

Batna comme Territoires et monuments de l'antique Thamugadi (Timgad), site classé patrimoine mondial de l'UNESCO, le Madracen, site archéologique de Chemora, territoires et monuments de l'antique Lambaesis et plusieurs d'autres monuments et sites intéressants.

5.1.3 Délimitation du périmètre administratif : Constantine d'aujourd'hui

Après l'indépendance, la région de Constantine a préservé ses fonctions à travers ses réseaux élaborés depuis bien longtemps. Ce n'est que durant les découpages administratifs (1974 et 1984) que Skikda, Mila et Oum El Bouaghi, ont détenu le statut de wilaya. Toutefois, ce nouveau découpage n'a pas affecté la dynamique et les pratiques depuis et vers Constantine. Ils demeurent importants et continuent à se développer et à s'accroître.

Le périmètre actuel de Constantine couvre le périmètre urbanisé depuis l'urbanisation du vieux rocher, à la ville coloniale, et jusqu'au secteur urbanisé dans la période postcoloniale. Ce périmètre englobe aujourd'hui, l'ensemble des dix (10) arrondissements suivants : Sidi Rached, Kitouni, El Kantra, Bellevue, Boudraa Salah, 05 juillet, Les Muriers, Sidi Mabrouk, El-Gammas, Ziadia.

Tandis que la commune et la wilaya couvrent le périmètre défini à partir du découpage administratif de 1984. La commune de Constantine englobe non seulement la ville mère, mais aussi les agglomérations secondaires (AS), AS El Djedour, AS Benabdelmelek, As 1er novembre 1954 et les espaces naturels qui l'entourent. Quant à la wilaya, elle s'étend sur une échelle plus vaste. Elle s'organise administrativement en douze (12) communes regroupées en six (06) daïras : Constantine, El-Khroub, Ain Smara, Ain Abid, Zighoud Youcef, Hamma Bouziane, et Ibn Ziad.

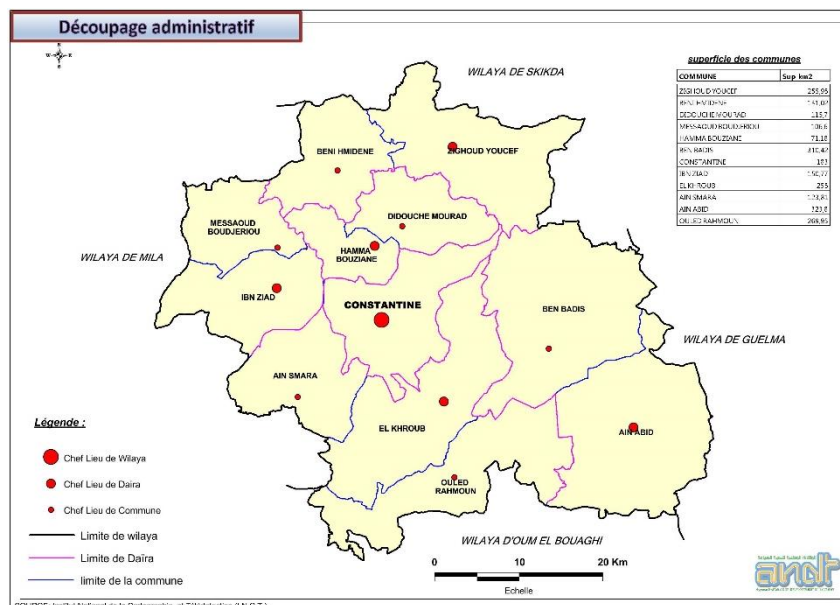


Figure 5.1 Découpage administratif de la wilaya de Constantine

Source : INCT+ANDT 2018

5.1.4 Délimitation du périmètre d'étude

Il est évident que les deux périmètres : patrimoniales et de l'aire d'influence recèlent des atouts et des attraits incontestables, sauf que l'immensité de l'échelle régionale pose des soucis en matière d'accès à la documentation (inventaire des ressources patrimoniales, des données des entrées, des nuitées et des recettes touristiques...) d'enquête de terrain (déplacement aux hôtels, aux sites historiques, l'échantillonnage et la distribution des questionnaires). Ce qui a orienté notre choix vers le périmètre de la wilaya représentant le noyau et le carrefour de l'Est algérien grâce à son accessibilité ferroviaire, routière et aéroportuaire, son infrastructure hôtelière, et à la richesse des ressources patrimoniales naturelles et culturelles qui y recèle.

5.2 Pourquoi développer le tourisme à Constantine : Etat de la performance touristique

Dans le but de justifier notre intérêt à la thématique du tourisme et du patrimoine à Constantine, nous présentons d'abord une évaluation de l'activité touristique de cette ville par une lecture comparative au contexte national et régional, pour ensuite, déterminer la place accordée au patrimoine dans cette activité.

Avant de commencer cette lecture, nous tenons à soulever la problématique de données du secteur du tourisme. La direction du tourisme et de l'artisanat de Constantine a communiqué difficilement et après maintes reprises les données relatives à la wilaya. Une différence en termes de chiffres a été constatée entre ces données et celles communiquées par l'ONS.

5.2.1 En termes de capacité d'accueil

À la veille du choix de notre thématique de recherche (2012), Constantine comptait seulement douze (12) hôtels, dont sept (07) ont été construits durant la période de la colonisation française. Une augmentation significative en capacité de lits a été enregistrée entre 2010 et 2016 de 1050 lits, traduite par l'implantation de plusieurs hôtels dans le cadre des préparatifs de l'évènement Constantine Capital e la Culture Arabe (voir tableau 5.1).

Tableau 5.1 Evolution de la capacité en lits touristiques et en hôtels à Constantine par rapport à l'échelle nationale

	2012	2013	2014	2015	2016
Capacité en hôtels à l'échelle nationale	1 155	1 176	1 185	1 195	1 231
Capacité en hôtels à Constantine	15	18	19	24	24
Capacité en lits à l'échelle nationale	96 898	98 804	99 605	102 244	107 420
Capacité en lits à Constantine	1507	1730	1730	2557	2557

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat + Ministère du tourisme et de l'artisanat, 2016

Cependant, au-delà de l'évolution, les données du tableau montrent également qu'en 2016 Constantine enregistre seulement un taux de 1,66% en matière de capacité en hôtel et de 2,2% en capacité en lits, à l'échelle nationale, ce qui est très faible et ne correspond pas au statut de capital de l'Est algérien.

De même, ces résultats demeurent relatifs comparés aux capacités d'accueil des autres villes d'Algérie. À ce titre, nous avons essayé de faire une comparaison entre la wilaya de Constantine et d'autres wilayas notamment les plus importantes : Alger, Oran, Tlemcen, Annaba et Sétif. (Voir Figure 5.1)

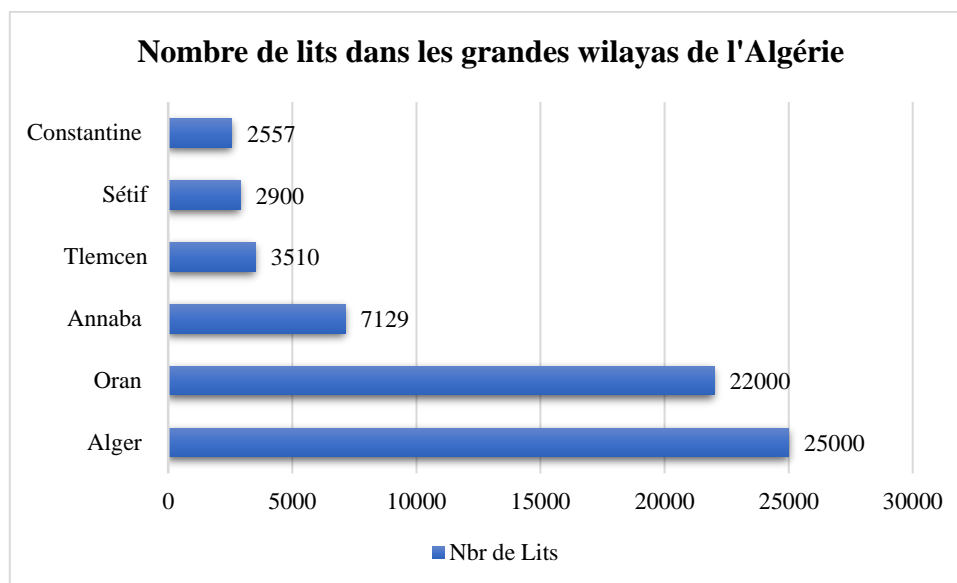


Figure 5.2 La Capacité d'accueil en lits dans quelques grandes wilayas d'Algérie.

Source : données des sites officiels des wilayas, 2016

En comparant les données représentées dans la figure 5.2, nous remarquons un déficit réel de la wilaya de Constantine en matière de capacité d'accueil (Nombre de lits) par rapport aux autres grandes villes algériennes. L'importance de l'offre régionale/nationale se traduit en compétitivité et attractivité de ces régions (l'offre de Constantine ne représente même pas le 1/9^{ème} des 25000 lits d'Alger (25,10% du parc national), ni le 1/8^{ème} des 22000 lits d'Oran (22,09% du parc national).

5.2.2 En termes de flux

L'analyse des données des arrivées à la wilaya de Constantine indique un taux de croissance non stable. Il s'agit d'une faible amélioration entre 2011 et 2014 (le taux est passé de 1,08 à 1,21) marquée par une régression en 2015 (0,99), suivi par un taux de 1,16 en 2016 signalant une faible augmentation, liée probablement à l'évènement Constantine CCA2015. (Voir tableau 5.2)

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d’hier et un défi d’aujourd’hui

Tableau 5.2 Les arrivées à Constantine et à l’échelle nationale - Années 2011-2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Arrivées nationales	3762350	3959503	4119371	4173584	4 216 712	4320180
Arrivées à Constantine	89728	97285	101545	122 734	121 649	141055

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat 2016 et Ministère du tourisme et de l'artisanat,

Afin de mieux interpréter ces données, nous nous sommes référés aux flux des touristes visitant l’Algérie durant la même période. En effet, nous enregistrons une augmentation progressive du taux des flux visitant Constantine par rapport au total des flux, qui est passé de 2,38% en 2011 au 3,27%. Cependant, en termes de taux de croissance des arrivées touristiques à Constantine, il est instable et irrégulier atteignant des valeurs maximales de 1,21 en 2014 et 1,16 en 2016, et des valeurs minimales respectivement de 1,04 et de 0,99 en 2013 et 2015.

Néanmoins, dans le but d’approfondir notre lecture nous avons comparé les arrivées de Constantine avec celles des grandes wilayas Alger, Oran, Tlemcen, Annaba et Sétif. (Voir figure 5.3)

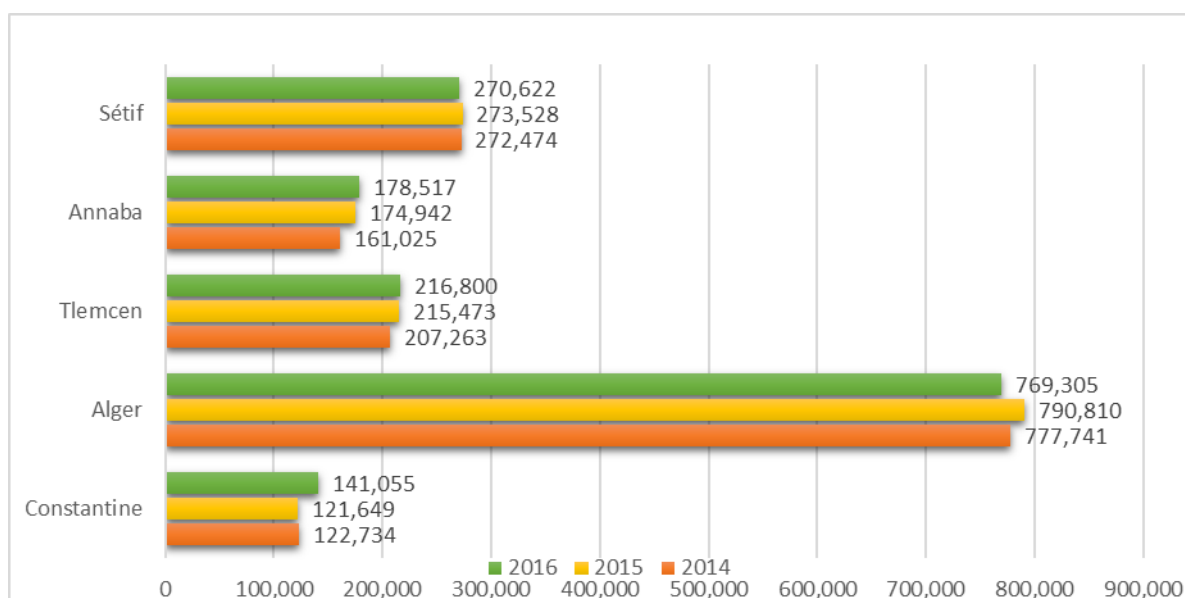


Figure 5.3 Les arrivées touristiques par wilaya entre 2014 et 2016.

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat + ministère du tourisme et de l'artisanat, 2016

Les données représentées par le graphe ci-dessus, indiquent un écart important entre les arrivées à Constantine et celles des autres wilayas notamment, Alger qui attire entre 17% et 18% des touristes visitant l’Algérie, suivi par Sétif avec un pourcentage important de 6,26% et 6,53%, ensuite Tlemcen avec une part de 5,11%, Annaba qui accueille 4,13% et enfin Constantine avec 3,26%.

5.2.3 En termes de nuitées touristiques

Concernant les nuitées hôtelières, Constantine marque une évolution progressive passée de 1,58% de la totalité des nuitées en 2011 à 3,07% en 2016. Cependant, la représentation de ces pourcentages reste tributaire de ceux des autres wilayas.

Tableau 5.3 Evolution des nuitées hôtelières à Constantine et à l’échelle nationale – de 2011 au 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Les nuitées nationales	6329472	6640181	6921234	7053744	7146572	7276521
Les nuitées à Constantine	100203	105835	138382	205 376	193 131	223 524

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat + ministère du tourisme et de l’artisanat, 2016

En comparant les pourcentages des nuitées hôtelières à Constantine avec ceux des autres wilayas, nous avons remarqué que la hiérarchie des parts de nuitées par rapport à la totalité nationale suit exactement celle des arrivées touristiques. Ainsi, Alger se trouve à la première place avec plus de 17% des nuitées nationales, Sétif avec plus de 5%, Tlemcen et Annaba partageant la troisième place avec plus de 4% et enfin Constantine avec un taux passant de 2,91 (2014) à 3,07 (2016).

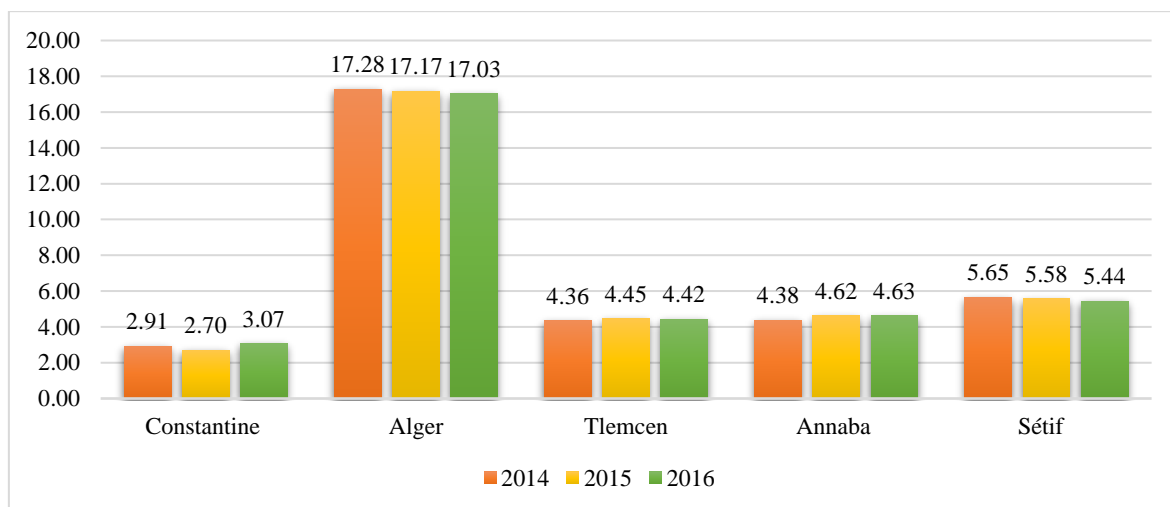


Figure 5.4 Répartition des nuitées hôtelières en pourcentage dans les grandes villes - années 2014 au 2016.

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat + ministère du tourisme et de l’artisanat, 2016

5.2.4 En termes d’emplois

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi, elle a progressé de façon significative à partir de 2013, due aux premières réceptions des infrastructures hôtelières Ibis et Novotel, et également des hôtels : le Marriott, El Khayem, El Hocine, El bey 2, EL Rabie...dans le cadre de la préparation de l'évènement Constantine Capitale de la Culture arabe 2015.

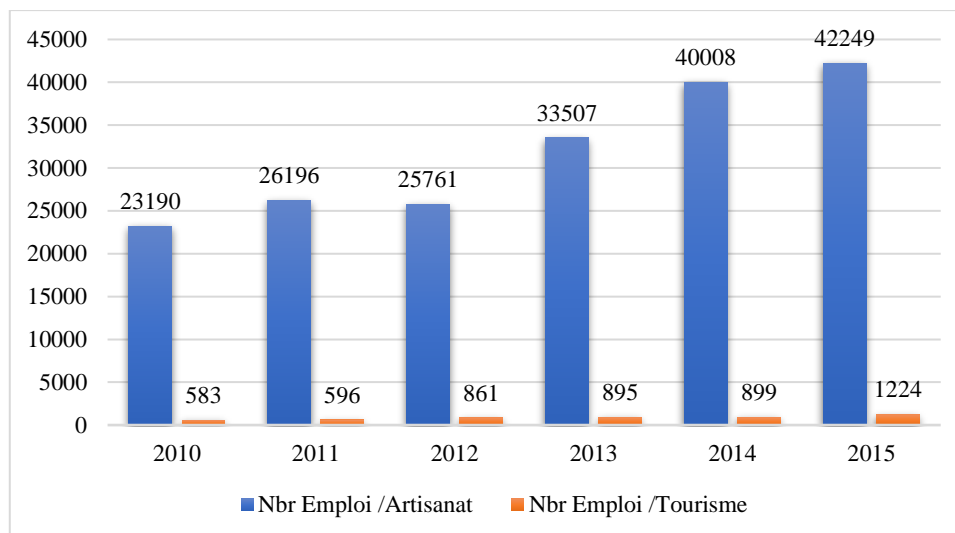


Figure 5.5 L'emploi dans le secteur du tourisme et de l'artisanat de 2010 au 2015.

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat 2016

Cependant, d'après la direction du commerce (2020) le taux des commerçants d'artisanat représente seulement (1,3%) par rapport aux autres secteurs (39,1% pour le commerce en détail et 36,3% pour les services, 11,6% d'activités industrielles...), ce qui est un taux très faible et insignifiant par rapport aux données historiques qui confirment le poids de l'industrie artisanale dans la construction de la métropole d'aujourd'hui Constantine.

5.2.5 En termes de revenus

Concernant la progression des recettes financières tirées du tourisme à Constantine, elle accroît progressivement et parallèlement à la croissance des arrivées et des nuitées hôtelières, passant de 2,40 milliards de dinars en 2012, pour se situer à 5,50 milliards de dinars en 2014 et atteindre la barre des 5,75 milliards de dinars en 2015 représentant une part de 2,70% de la totalité du secteur.

Nous signalons l'absence de statistiques relevant l'apport économique du patrimoine à Constantine à l'échelle nationale, ce qui nous a empêchés d'établir une lecture de l'apport du secteur de la culture dans les revenus touristiques.

Cet état critique de la performance touristique est insignifiant par rapport à son statut de métropole de l'Est.

Tableau 5.4 Production intérieure brute du secteur touristique de 2012 à 2017

Année	Secteurs du tourisme /National (Valeurs en Milliards de DA)	Secteurs du tourisme /Constantine (Valeurs en Milliards de DA)
2012	151,20	2,40
2013	170,70	3,41
2014	188,99	5,50
2015	212,79	5,75

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Constantine 2016 et ONS 2016

5.3 Le tourisme et le patrimoine à Constantine : Des récits de voyageurs aux premiers circuits et guides

Le tourisme à Constantine a existé depuis fort longtemps. Cette ville emblématique, nommée ainsi « ville du voyage » par (Benachour-Tebbouche, 2015), a attiré des historiens, des géographes, des ethnologues et des écrivains célèbres de différentes nationalités, qui ont authentifié leurs fascinations du patrimoine naturel et culturel découvert durant leurs séjours, à travers les romans et les récits du voyage. Cette richesse de la ville de Constantine a encouragé les gouverneurs des colons français à établir une politique de promotion touristique d'où l'élaboration de différents projets structurants.

5.3.1 Les récits de voyage de Constantine : Un patrimoine immatériel corroborant l'attractivité touristique de son patrimoine

Les récits forts nombreux et authentifiés de Pompénius-Méla, de Salluste, de Strabon, d'Ibn Hawakal, d'El Idrissi, de Léon L'Africain de Thomas Shaw, ou d'écrivains français du 19^{ème}-20^{ème} siècles tels G. Flaubert, A. Dumas, T. Gautier, E. Fromentin, Jean Lorrain, Maupassant, Louis Bertrand, regroupé dans les travaux de (BENACHOUR-TEBBOUCHE, 2015; BERTHONNET, 2006) témoignent l'intérêt à cette ville et présente aujourd'hui un inventaire très riche en matière de patrimoine naturel et culturel à cet époque lointaine, et se présentent simultanément, comme un patrimoine immatériel de la ville de Constantine. Ces récits de voyage qui ont souvent un caractère touristique ont servi à la réalisation de célèbres œuvres littéraires comme le roman Salammbô de Gustave Flaubert.

À travers les récits de la période antique et ottomane, nous soulignons l'invincibilité du site de Cirta, et son rôle avantageux dans les différentes guerres. Dans son récit « la Guerre de Jugurtha », le proconsul de Africa-Nova Salluste, souligne l'importance du site de Cita pour la résistance contre les ennemis, mais confirme également que cette forteresse est la raison principale pour laquelle elle a été convoitée par différents envahisseurs.

L'engouement à ce site forteresse et stratégique est évoquée dans l'histoire de la prise de Constantine en 1837 sous la plume d'Alexandre Dumas, et également par Docteur Sédillot (Campagne de Constantine) dans ce passage :

« Les féeries orientales ne pourraient imaginer une ville de guerre plus escarpée et plus inaccessible que Constantine ». (BENACHOUR-TEBBOUCHE, 2015)

Constantin disait :

« *Constantine, la seule ville où l'homme est plus haut que l'aigle* », ce que confirmait par la suite, George de la Fouchardière, 1925 :

« ...*Constantine ! ne me parlez pas de ville pittoresque, tant que vous n'aurez pas vu Constantine. Accrochée au flan du ravin du Rhummel entre le gigantesque pont de pierres de Sidi-Rached, et l'audacieuse passerelle jetée sur l'abîme vertigineux, encadrée de monts verdoyants. Constantine, semble avoir été bâtie par un éditeur de cartes postales illustrées... Dans, « au pays des chameaux ».* (BENACHOUR-TEBBOUCHE, 2015)

Léon l'Africain décrivait à son tour la dynamique commerciale à Constantine dans ce passage

« *Les terres qui dépendent de Constantine sont bonnes et fertiles, rendant trente pour un, au commerce prospère et aux marchés bien fournis.* » (BENACHOUR-TEBBOUCHE, 2015)

EL IDRISSE (un grand géographe) a saisi en premier lieu, le rocher et le Rhummel :

« *La ville est située sur une haute montagne ..., elle est entourée de rochers élevés au-dessous desquels coule un fleuve Sufegmare* ». L'auteur a désigné le fleuve par son nom berbère « sufegmare » ou « assifugmar », signifiant rivière de sable et traduite ensuite par les Arabes par oued el erremel ou « Rhummel ». Le géographe interpelle également le génie et l'aspect créateur de l'architecture de Constantine « *Embellie d'agréables maisons et de somptueux édifices..., un temple majeur, plusieurs places.* »

Tandis qu'un regard de touriste (d'un voyageur) s'est arrêté sur les sources d'eau chaudes et sur quelques rituelles des femmes constantinoises, en pratiquant la Nechra, qui se présente aujourd'hui comme un patrimoine mythique de Constantine :

« *Les femmes de la ville descendent en ce lieu pour laver leur linge. D'un autre côté, il y a un bain situé à trois jets de pierres de la ville, alimenté par une source très chaude qui jaillit entre les grosses pierres. On y trouve une grande quantité de tortues qui sont considérées par les femmes comme des esprits malins. Quand par accident une de ces femmes contracte la fièvre ou quelque autre maladie, elle prétend que ces tortues en sont la*

cause, et comme remède, elle tue aussitôt une poule blanche..., qu'elle porte à la source et l'y abandonne. » (BENACHOUR-TEBBOUCHE, 2015)

Durant la période coloniale, Gustave Flaubert, rapporte dans une correspondance en 1858, la beauté du site de Constantine :

« La seule chose importante que j'ai vue jusqu'à présent, c'est Constantine, le pays de Jugurtha. Il y a un ravin démesuré qui entoure la ville. C'est une chose formidable et qui donne le vertige » (BERTHONNET, 2006).

Constantine, le nid d'aigle, est remémoré souvent par son « *insularité géographique* », ce qui affirme Alexandre Dumas dans ce passage :

« Un cri d'admiration, presque de stupeur au fond d'une gorge sombre, sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers reflets rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissait une ville fantastique, quelque chose comme l'île volante de Gulliver » (BERTHONNET, 2006).

Et c'est ce dont témoigne également Jean Lorrain dans « *Heures d'Afrique* » (1889) :
« ...Au milieu de cette mer de brouillard, Constantine et son chemin de ville, taillé à même le roc, se dressent et se découpent, tel un énorme nid d'aigle... Le Rummel ! Il faut être descendu dans le lit du torrent pour pouvoir se faire une idée de cette horreur farouche et grandiose, de ces eaux jaunes et comme sulfureuses roulant un continuel tonnerre dans l'étranglement de ce couloir de roches. Hautes et verticales comme des murailles, on pourrait se croire dans le fossé de quelque forteresse de rêve, de celles que la fougue d'imagination d'Hugo a évoquées dans d'épiques dessins. » (BENACHOUR-TEBBOUCHE, 2015; BERTHONNET, 2006)

Toutes ces expressions et ces récits révèlent la forte attractivité de la ville de Constantine, mais témoignent également de la primauté de ses richesses naturelles et culturelles représentant durant cette période le motif primordial de ces voyages.

Quant à l'absence des notions de patrimoine et de tourisme dans ces différents témoignages, elle est expliquée notamment, par le retard de leurs apparitions dans le vocabulaire et les dictionnaires.

5.3.2 De l'attractivité territoriale à l'attractivité touristique à Constantine précoloniale

5.3.2.1 Le patrimoine artisanal, une substance de la dynamique commerciale de l'antique Cirta :

La position stratégique et la nature du site de Constantine ont toujours attiré des flux importants. La notion d'attractivité dans son sens moderne figure notamment à travers son

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

histoire, et par toutes les civilisations qui se sont installées, travaillées (les commerçants phéniciens en particulier) et visitées cette ville.

Concernant l'attractivité touristique de Constantine pendant cette période, elle était bien traduite par une dynamique commerciale très importante.

Pendant la période antique, la capitale de la Numidie a connu une prospérité économique remarquable pendant le règne de Massinissa et ses fils successeurs. Elle fut une station commerciale très importante, d'où la nécessité du développement de la monnaie berbère (portant des gravures de cheval galopant, ou portrait d'un Aguellid (roi) avec des lettres MN pour Masinissa ou MKWSN le nom en libyque ancien du roi Micipsa). De même, la monnaie punique atteste les savoirs faire et les techniques relatifs à toute une industrie métallurgique durant cette époque.



Figure 5.6 La monnaie de l'époque punique.

Source : Gallica.bnf.

Plusieurs études ont confirmé la relation commerciale du royaume de la Numidie avec l'hellénisme (le monde grecque), notamment la recherche de (GSELL, 1913) qui confirme que la Numidie exportait des quantités importantes de thuya et d'ivoire²⁹ à Rhode pour la fabrication des statues pour des fins religieux. De même, la découverte de (BERTHIER, 1943) des amphores³⁰ et des stèles portant inscriptions grecques au sanctuaire d'El Hofra à Cirta approuve également cette dynamique commerciale qu'a connu Cirta pendant l'époque antique.

Cirta « Kirth » était productrice de la matière première (céréales, marbre, ivoire...), mais également une exportatrice de produits artisanaux. Les ouvrages de A. Berthier « *un habitat punique à Constantine* », de (BRUN ET AL., 1985) attestent les innombrables ruines

²⁹ A cette époque, les éléphants vivaient en Afrique du Nord, ils faisaient partie de l'armée.

³⁰ Vase grecque à deux anses avec un fond

puniques et romaines de pressoirs (moulins) à l'huile, ainsi que les objets artisanaux³¹ y afférant, qui a permis au développement du système d'éclairage public et individuel ingénieux, dont une partie est exposé au Musée National de Cirta. D'après H.Camps-Fabrer, le moment où l'utilisation des lampes étaient un luxe à Rome, les habitants de la Numidie les utilisaient dans les endroits publics, et dans chaque chambre de leurs maison pour lire et écrire toute la nuit.



Figure 5.7 Lampe antique exposé au musée de Cirta.

Source : site du Musée de Constantine



Figure 5.8 L'huilerie découverte à Sidi M'cid à Constantine.

Source : (BERTHIER, 1980)

Pendant la période romaine, Cirta devint Constantine, une grande ville riche par l'industrie artisanale de ses habitants et connus par la qualité et la finesse de leurs produits. Les numidiens vendaient aux négociateurs romains et aux marchands juifs de « *l'alun, de la garance, de la résine, des cuirs préparés et non préparés, des laines d'une grande finesse, des tapis de table, des couvertures de lit (lodices), des tuniques claires (tunicae tenuariae), des savons de pourpre (saga purpurea), des chevaux, des bois parfumés destinés aux ameublements de luxe* » (MAZRI, 2018)

³¹ Des lampes en terres, des vases en céramique pour

5.3.2.2 Les mosquées et les zaouias : Sanctuaire religieux et pèlerinage à Constantine arabo musulmane

L'histoire de l'implantation des structures de cultes durant cette époque revient à la préservation de l'enseignement coranique dans le Maghreb central (actuellement l'Algérie : espace conflictuel après le déclin de la civilisation musulmane) qui s'est divisé en deux dynasties : le royaume zianide de Tlemcen à l'ouest, et le hafside à l'est (alliée à Tunis). Etant donné que l'enseignement religieux pour la région de l'est se concentrait à la grande mosquée d'el Kairaouane fondée en 670 et ensuite la mosquée Zeitouna³² en 737 à Tunis, et à la mosquée Quaraouiyne (des kairouanias) à Fès (fondé en 877 par une descendante de Kairaouane de Tunis) pour la région de l'ouest, des flux trans-maghrébin traversent la région de l'est dont Constantine est la station capitale pour l'apprentissage et l'enseignement du Coran.

A Constantine, les mosquées servaient à la prière commune et à l'enseignement du Coran, quant aux zaouias, elles servaient à la fois comme une structure d'accueil, et d'hébergement des fidèles (dotée de chambres), mais également un lieu d'enseignement et de transmission de la tariqa³³, et le lieu de résidence et d'enterrement du cheikh fondateur (le tombeau du cheikh se trouve généralement dans la zaouia). Un pèlerinage s'effectue par les cheikhs de la zaouia, les imams et les fidèles sous forme de rencontres d'enseignements, des tournées périodiques (ziyara), ou durant la commémoration des saints (Welya) ou pendant les fêtes religieuses.

En effet, d'après Dahdouh abdelkader 2010, il existait cent (100) mosquées sur le registre des Wakfs de Constantine à la fin de la période ottomane, cependant, il arrivait à localiser soixante-neuf (69) sur le rocher³⁴ d'après les descriptions de Mercier, dont les plus importants sont : la grande mosquée, la mosquée de souk el Ghzel, la mosquée et la medersa de sidi Lakhder, et la mosquée et medersa de sidi el Kettani. Concernant les zaouias elles étaient au nombre de quinze mais seulement ont été recensé par mercier. Elles étaient majoritairement affiliées à d'autres tariqas en Algérie et au Maghreb :

- **Zaouïa Rahmania** : plus connu par Zaouia de Bech Tarzi. Son édification remonte au 10^{ème} siècle d'el hijra. Son fondateur « El haj Benabderrahmane

³² Qui devint ensuite avec la mosquée des qaraouiynes les premières universités au monde. Et cela avec le déclin de Kairaouane avec les invasions hilaliennes et surtout l'avènement de la dynastie hafside

³³ Tariqa désigne généralement les confréries mystiques soufies dans l'islam, dont les fidèles sont réunis autour d'une figure sainte, ancienne ou récente, autour de son lignage et de ses disciples. Elles se sont réellement organisées vers les XI^e et XII^e siècles. Mais les premières écoles soufies notamment El Qadiria remontent au IX^e siècle à Bassorah et à Bagdad.

³⁴ Et 5 autres mosquées au Coudiat aty.

Benammouda Benmamech Bech Terzi » décédé en 1222 hijri et enterré dans sa zaouia. Elle contient une salle pour la prière et autre pour enseigner le Coran. La tariqa Rahmania est originaire de la Kabylie, tandis que son audience s'implante jusqu'au Maroc et la Tunisie.

- **Zaouïa Ettibia ou du moulay Ettayeb** : situé sur la rue Damond (rue Bouhali) en face de l'école Arago. Fondé par « Mouahmed chrif ben chrit » au 18^{ème} siècle, qui est enterré dedans. Cette zaouïa est aujourd'hui un espace de prières et aussi pour l'enseignement du Coran. Elle est issue de la Tariqa Ettaibia d'origine marocaine.
- **Zaouïa « Aïssaouia »** : connue également par la zaouia de Sidi Bouannaba. Elle se situe à la rue Mellah Slimane. Elle fait partie de la confrérie soufie fondé par Mohamed Ben Aïssa, originaire de Meknès (Maroc)
- **Zaouïa Tijania** : Dont les origines sont de Tamacine près du Toggourt. Elle est située à Mellah Slimane : la rue Bentchikou Said.
- **Zaouïa el Qaderia** : Située dans le quartier de Mellah Slimane, elle est connue également par Sidi Abdelmoumen se rapportant à la place à Coté. Elle prend ses origines des premières écoles soufis du IX^e siècle à Bassorah et à Bagdad.
- **Zaouïa de Sidi Rached** : elle est pratiquement la plus ancienne zaouia à Constantine. Situé sur un site pittoresque, en contre-bas du pont de Sidi Rached nommé également en hommage à ce personnage légendaire : le grand Cadi de Constantine Abdelkader Benembarek Er-Rached³⁵ dont sa maison fut reconvertie en mausolée vers le IX^e siècle. En l'honneur du saint patron, les confréries religieuses notamment les Aïssaoua de l'Est algérien organisent chaque année une visite ou Kherjet Sidi Rached, au cours du mois de ramadan. Une tradition séculaire qui consiste à parcourir la ville en pèlerinage, au son du medh (chant religieux).
- **Zaouïa de Ben Lefgoun** : Elle contient le tombeau du docteur savant Abou Zakaria Yahia El Fgoun décédé en 988hijri (1580 J.C)

³⁵ D'après la légende l'histoire revient à rêve collectif des habitants du Rocher, et dans lequel ils voyaient Sidi Rached, vêtu en blanc, survolait la ville. D'où vient le passage Sidi Rached Ya Tir El-Horr (Sidi Rached, Ô oiseau libre) dans le malouf constantinois. En l'honneur du saint patron, les confréries religieuses notamment les Aïssaoua de l'Est algérien organisent chaque année une visite ou Kherjet Sidi Rached, au cours du mois de ramadan. Une tradition séculaire qui consiste à parcourir la ville en pèlerinage, au son du medh (chant religieux).

5.3.2.3 Le rôle du patrimoine immatériel dans la construction de la métropole économique et culturelle arabo-musulmane

La dynamique commerciale en méditerranée aux VII^{ème} et VIII^{ème} siècles a connu un développement remarquable suite à la conquête islamique de l'Afrique du Nord jusqu'à l'Espagne. La mer méditerranéenne est devenue alors, un carrefour du monde musulman, de l'empire byzantin et de l'occident chrétien.

Constantine arabo-musulmane fut une station civilisationnelle des dynasties (Fatimides, Alghabides, Hafside...) qui avaient gouverné le beylik de l'Est. Durant cette période, Constantine était alliée à Tunis, qui fut carrefour commercial méditerranéen (notamment en matière d'échange d'or et d'esclave) ce qui lui avait permis d'avoir des souks tunisiens en continuité réputés par leurs richesses en matière première venue du monde orient, notamment d'Alexandrie, de Perse et de la Mésopotamie.

(MERCIER, 1903) reconnaît la construction de Constantine en métropole économique et culturelle précisément aux règnes hafside. Ils ont hérité aux habitants de cette ville leurs savoirs faire et leurs techniques d'artisanat de luxe qu'elle soit métallurgique comme l'orfèvrerie et la dinanderie, ou de la broderie. Cet héritage constitue un patrimoine artistique dont les techniques de design et de décoration persistent jusqu'aujourd'hui.

En ce qui concerne le développement culturel de Constantine notamment le développement de son patrimoine musical arabo-andalous, il revient aux échanges culturels entre les trois civilisations méditerranéennes médiévales, notamment aux 500 000 réfugiés mauresques³⁶ exilés suite à la chute de Grenade vers le nord maghrébin. Ces derniers ont contribué à la mise en valeur de l'art musical constantinois. Un genre musical marqué par les chants berbères, arabo-andalous et même Ottomane des habitants, ce qui a fait de l'actuelle Constantine une grande école de la musique Arabo-andalouse.

- **Souks, fondouks et hammams : vers une structuration touristique**

L'organisation spatiale de la médina de Constantine, la capitale du beylik de l'Est, notamment la présence des marchés « Souk, Souika et Rahbat » quotidiens et hebdomadaires de grande importance, entourés par des Fondouks et de hammams, est d'une part, un témoin du nouveau statut économique assuré par la présence ottomane à cette ville cosmopolite et de l'importance des flux entrants. D'autre part, ces structures d'industrie artisanale et

³⁶ La population riche andalous-musulmane exilée de l'Espagne vers les grandes villes du nord maghrébin à l'instar de Constantine en 1609

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

d'hébergement ont participé à la genèse des prémices d'un développement touristique convenable.

La présence abondante de Souks des beys à Constantine témoigne l'importance des flux quotidiens et hebdomadaires visitant la médina, particulièrement à travers les marchés les plus dynamiques, qui étaient près des portes de la ville assurant les échanges extramuros. D'après l'ouvrage de (Mercier, 1879) « *Constantine avant la conquête française 1837* », la médina comptait vingt-quatre (24) souks, dont sept (07) situés à l'entrée de la ville (aux portes), et cinq (05) à l'intérieur, ainsi que dix-sept (17) spécialisés en industrie artisanales.

Concernant les marchés extérieurs (près des portes), nous citons :

- Souika de Bab El Casbah ;
- Souk de Bab El Djabia ;
- Souk de la place de Sidi El Djiliss qui fut une station des caravanes à cet époque, qui est devenu un marché de fruits provenant de toute la région ;
- Les Souks de Bab El Oued, deux marchés spécialisés : Souk Ez-Raà (les graines) et Rahbat El Djmal (Bétaille) ;
- Souk de la place de Bab El Kantara, c'était le souk le plus important de la ville, il recevait des marchandises de l'Est algérien et de la Tunisie.



Figure 5.9 Marché de Bab El Djabia.

Source : Collection carte postale sur ebay.com.

Quant aux marchés intérieurs, ils étaient situés sur les grandes places de la médina, nous citons :

- Souk El Djamàa
- Souk El Aasr sur la place Negrier (actuellement Bouhali Said)
- Rahabt es-souf ou la place de la galette

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

- Rahbat El Mezouar,
- Souk El Ghzel



Figure 5.10 Marché aux graines.

Source : Collection carte postale sur ebay.com

(PAGAND, 1995) illustre dans sa recherche la vocation des marchés constantinois :

« Un poids qui n'a pas d'équivalent en Algérie, que ce soit à Alger ou dans l'ouest algérien ».

Ces Souks urbains monopolisaient des produits d'usage courant et offraient une variété des produits comme l'huile, graines, laines, mais également, des objets manufacturés de première nécessité (vêtement, chaussures, etc.) et des produits destinés au monde agro-pastoral (charrues, harnachements...) provenant non seulement de tout le beylik, mais également de la Tunisie. D'après le même auteur, Constantine fut le lieu obligé des échanges et un centre du réseau de chemins venant des différentes régions : de l'Est : Annaba, Stora, Collo, Jijel, de l'Ouest : Bejaia, arrivant du Sud par Biskra et Touggourt et parvenant même de la Tunisie par Tébessa.

A l'instar des grandes villes maghrébines et orientales, Constantine a connu la naissance des structures d'accueil et d'hébergement suite à la dynamique commerciale qui sont : les fondouks et les hammams. D'après les écrits de (REGIS, 1880) et (MERCIER, 1896) Constantine comptait trois fondouks.

- Fondouk Ben Nouioua à la Casbah ;
- Fondouk de El hafsi ou Fondouk Ezzeit avec 24 chambres, abritant les marchands de l'huile ;
- Fondouk Kissarli

Tandis que (DAHDOUH, 2010) a rajouté à cette liste quatre (04) autres fondouks (pour devenir sept (07) fondouks) donnant ainsi plus de 124 chambres, en se basant sur le registre de wakfs de Saleh bey et le registre des décès de cette époque

- Fondouk Saleh Bey
- Fondouk Souk Kharrazine
- Fondouk Ben na'amoune
- Fondouk Bni Mzab (hafsi ou ez'zit)

L'implantation de ces fondouks avait pour objectif d'équiper la ville des lieux d'hébergements destinés pour abriter les commerçants et les passagers visitant la ville pour des transactions commerciales. La structure spéciale de cet équipement a servi également comme un dépôt de marchandises pour ces commerçants. Cette structuration affirme que Constantine fut un grand centre exerçant une forte attractivité dans son environnement. Mais également, la présence d'un flux touristique et du tourisme bien avant la colonisation française.

Le hammam, un autre équipement d'hébergement pour les visiteurs de la ville, d'où vient leur disposition spatiale à côté des mosquées. Il y avait dix-huit (18) hammams sur le rocher de Constantine, où neuf (09) sont regroupés au quartier du Souika.

5.3.3 La primauté du patrimoine dans l'attractivité touristique de la destination Constantine coloniale

Quant au développement du tourisme en tant qu'activité économique basée sur la valorisation du patrimoine naturel ou culturel à Constantine, elle est bien évidente durant la période coloniale, et confirmée dans le passage d'Albert Camus, « *Constantine a un pont suspendu où l'on se fait photographier...* ». Et ce durant la période de la colonisation française qui a connu moult interventions pour la promotion touristique de la destination Constantine.

L'intérêt porté à la promotion du tourisme en Algérie et spécialement dans la région de Constantine remonte à la période de la colonisation française, est lié à la période de l'essor du tourisme dans le monde, principalement avec le tourisme de masse et le tourisme colonial dont l'objectif était idéologique plus qu'économique. D'après les travaux de (ZYTNIKI, 2013, 2016) qui s'est penché à étudier le tourisme en situation coloniale « *Le tourisme, à l'instar de la patrimonialisation auquel il est étroitement lié, s'affirme comme un mouvement d'appropriation du territoire, de ses paysages, de ses monuments et de son*

histoire. On peut avancer qu'il a contribué à enraciner la population française dans le sol algérien ».

L'idée de confronter les colons avec les Algériens et de faire connaître ce territoire très riche en potentialités pour y résider et y investir éventuellement était l'idée principale de cette stratégie témoignant la relation du tourisme et du patrimoine dans l'amélioration de l'attractivité territoriale.

Toutefois, la dynamique commerciale de ce grand centre urbain représentait à cette époque un autre motif pour le développement du tourisme dans cette ville. En effet, les relations de Constantine avec les tribus et ses échanges commerciaux avec les autres régions de l'Algérie, de Tunisie et de l'international ont été ralentis avec la colonisation. En moins de dix ans, cette ville attractive a pu se rattraper et récupérer son territoire commercial (PAGAND, 1995), car aucune ville concurrente n'a pu substituer sa place, malgré les conditions géographique (loin des ports), et démographique (dans un pays très peuplé) :

« Les Arabes ne peuvent se résoudre à rompre leurs rapports avec elle ; leurs regards ne peuvent d'ailleurs tourner vers aucune autre ville pour lui faire jouer le rôle de Constantine ».

Et le temps où Alger attirait 75 000 visiteurs et Oran 70 000 visiteurs par an, Constantine accueillait plus de 500 000 visiteurs pendant la même période (PAGAND, 1995).

Cette attractivité territoriale a encouragé les colons à développer un circuit européen en parallèle au circuit traditionnel, ainsi qu'à l'élaboration d'infrastructures comme support pour que Constantine deviendrait le marché *« le plus fréquenté d'Algérie...et ses exportations représentent le quart des exportations algérienne »* (PAGAND, 1995).

Concernant le rôle du patrimoine naturel et culturel dans l'attractivité touristique à Constantine, il a figuré à travers une politique coloniale de promotion du tourisme. Cela a bien commencé avec les expéditions de découverte des monuments et des sites historiques, réalisé dans le but de connaître l'héritage existant afin de le sauvegarder. D'après (MAURICE, 1931) *« La mise en valeur des sites, monuments, curiosités d'un pays, l'exploitation du "capital beauté" sont des ressources infiniment appréciables, sans cesse renouvelées, non prescrites par le temps et qui constituent, surtout dans un pays comme l'Algérie, une véritable industrie, peut-être la plus profitable de toutes »*. Les résultats de cette vision stratégique ont été traduits principalement, par la création de sociétés savantes à Constantine en 1852 (bien avant Alger en 1856, et Oran en 1878), où la mission principale était la préservation du patrimoine local.

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

D'après (BERTHONNET, 2006), le premier gouverneur à avoir interrogé le tourisme en Algérie (colonie) est Auguste Jonnart (1857-1927). Ce dernier encourageait la réalisation de plusieurs projets permettant une attractivité touristique de Constantine en faveur de son patrimoine.

Tout a commencé avec la désignation de Constantine comme station de tourisme avec Bougie (avec les trois stations climatiques : Ager, St Eugene et Biskra, les stations thermales et les stations de sports d'hiver : Chr a et Thniet El Had). C' tait le d but d'un v ritable processus de mise en tourisme du patrimoine concr t s  par une s rie de r alisations dans tous les secteurs alli s au d veloppement de l'activit  touristique   Constantine.

5.3.3.1 La mise en valeur du patrimoine par la colonisation fran aise

- **Les fouilles arch ologiques**

A partir des ann es 1940, et dans le but de mieux conna tre et de comprendre le processus de construction de patrimoine culturel et naturel de l'Alg rie, des explorations scientifiques ont  t  effectu es sur tout le territoire alg rien, ce qui a men    la d couverte d'une richesse inestimable. La fondation de la soci t  d'Arch ologie de Constantine a programm  plusieurs exp ditions afin de comprendre cet h ritage important et de le sauvegarder   travers les publications scientifiques dans l'annuaire de la soci t  arch ologique et par sa mise en mus e. Ces fouilles ont concern  particuli rement le site historique de Tiddis, le centre historique (vielle ville), et tous les vestiges antiques de tout le d partement.



Figure 5.11 Ruines romaines de Constantine expos es au square de la r publique.

Source : Engival.fr

Tous les objets découverts ont été collectés et mis en exposition dans le jardin de la République et dans le local de la société archéologique situé au bas de la place des chameaux (Rahbat el Djmal), mais l'accroissement de la collection a fait appel à la création d'un musée.

- **La mise en musée du patrimoine découverts : Création du Musée Archéologique de Constantine « Musée Gustave Mercier »**

L'initiative de la création du musée dans le but de valoriser toutes les découvertes et les trouvailles de la ville de Constantine, notamment celles des périodes préhistoriques et antiques, revient essentiellement aux fondateurs de la société archéologique de Constantine : Cherbonneau, MM. Creully, L Renet. Le choix du site d'implantation se porta sur le Coudiat en raison qu'elle fut une nécropole numido-grecque.



Figure 5.12 Musée Gustave MERCIER.

Source : Engival.fr

Le musée est conçu d'un style de villa gréco-romaine sur une superficie de 2100 m², les travaux de constructions du musés ont pris fin en 1930, et son ouverture au public était en mars 1931. Il renferme des pièces appartenant aux diverses époques historiques formant l'une des plus riches collections de l'Algérie. Ces objets ont été partagés sur trois section : la première regroupe les objets archéologiques, la seconde était consacrée pour les beaux-arts et la dernière pour l'ethnographie.

- **Le classement des monuments et sites historiques**

Parmi les opérations effectuées dans le cadre de mise en tourisme du patrimoine, nous citons l'institution de la réglementation relative à la protection et la gestion du patrimoine en Algérie et ainsi le classement des monuments (notamment antique).

Tableau 5.5 Les monuments et sites classés durant la période de la colonisation

Période	1900	1900/ 1913	1920/ 1930	1940/ 1950
Nbre de monument et sites historiques classés à Cne	8	3	1	2
Les monuments et sites classés	-Aquaduc romain -Dolmens de Salluste -Dolmens de Djbel Mzala -Dolmen de Djebel Ksaibi - Fragments Antiques et inscription dans le square - Inscription des martyres Saint Jacques et Saint Marien - Mausolée Gréco-Punique appelé Soumâa - Tombeau de Praecillius	- Mosquée de Sidi Lakhdar - Mosquée de Souk El Ghezal - Partie de l'ancienne médersa qui renferme les tombeaux de Salah-Bey et de sa famille	-Gorges du Rhummel	- Palais Ahmed Bey - Pont Romain d'Antonin

Source : auteure,2019

- **Les transformations urbaines internes et externes de la ville : Vers une nouvelle identité de Constantine**

Les interventions apportées par la colonisation au vieux tissu, notamment la construction d'une nouvelle façade urbaine interne et externe (les constructions sur les percées d'Haussmann et autour du rocher, et l'extension vers le Coudiat) avec l'introduction d'un style architectural colonial, avaient pour finalité la dissimulation d'un patrimoine existant et la création d'une nouvelle identité à Constantine.



Figure 5.13 Façade coloniale- Boulevard de l'abîme.

Source : collection carte postale sur Judaicalgeria.com



Figure 5.14 Percés d'Haussmann dans la vieille ville de Constantine.

Source : collection carte postale sur Judaicalgérie.com

A cet effet, plusieurs projets ont concrétisé cette stratégie d'encrage de l'identité coloniale à la ville de Constantine, nous présentons brièvement la réalisation de plusieurs monuments :

- **L'hôtel de ville (la mairie de Constantine)**

Inauguré en 1903, après trois (03) ans de travaux, sur le Boulevard de l'Abime (actuellement Zighoud Youssef) pour accueillir le siège colonial qui occupait le Palais du Bey.

Ce qui distingue ce chef d'œuvre architectural est la forte utilisation des pierres de marbre de l'Onyx qui ont été apportées des carrières d'Ain Smara, au sud-ouest de la ville, en plus de nombreuses peintures à l'huile appartenant à des grands artistes, ainsi qu'à la haute qualité du mobilier notamment les statues en bronze.



Figure 5.15 L'intérieur de l'hôtel de ville de Constantine.

Source : Facebook : les fans de Constantine

- **La Medersa de Constantine**

Inaugurée en 1909, la Medersa est un admirable édifice de style néo-mauresque, bâti sur un site pittoresque surplombant les gorges du Rhummel, du côté de la passerelle Mellah Slimane.

Elle est l'œuvre de l'architecte Pierre-Louis Bonnel, sur la conception d'Albert Ballu.



Figure 5.16 La Medersa de Constantine.

Source : Collection carte postale jfm.fr

De l'intérieur à l'extérieur, elle fourmille de valeurs architecturales plurielles. Une façade fascinante. Le volume est surplombé par quatre coupoles avec une voûte centrale donnant à l'intérieur d'une belle cour revêtue de marbre et orné d'une fontaine. L'ensemble des murs est couvert à mi-hauteur, de carreaux de faïence.

- **Le monument aux morts**

Surplombant le rocher de Sidi M'Cid, dominant la plaine du Hamma de plus de 200 mètres, se dresse le Monument aux Morts en hommage aux victimes de la première guerre mondiale 1914-1919. Ce monument a été inauguré le 7 mai 1930.



Figure 5.17 Monument aux morts.

Source : ebay.fr

Il est composé d'un arc de triomphe inspiré de l'arc de Trajan dans les ruines de Timgad. Et il est surmonté d'une statue de « la Victoire de Constantine » réalisée par Ebstein. Cette dernière, est une réplique d'une statuette romaine en bronze (actuellement elle est au musée de Cirta) découverte par des militaires lors des fouilles dans la cour de la Casbah.

- **Le chemin des touristes : pour une valorisation du patrimoine naturel et culturel de Constantine**

Aménagé par l'ingénieur Frédéric REMES entre 1843 et 1895, le chemin des touristes est l'une des curiosités de la ville de Constantine. Il permettait aux touristes de suivre un itinéraire au cœur des paysages féériques, entre les parois du Rhummel sur une distance de plus de deux kilomètres et demi, reliant ainsi la rive gauche à la rive droite du fleuve.

À travers ce chemin de 1m50 de largeur, au panorama majestueux et du pont du diable jusqu'aux cascades à la sortie des gorges³⁷, **le concepteur a su mettre en valeur des sites et des légendes faisant partie du patrimoine matériel et immatériel de la ville.**

Depuis la rive gauche, le touriste peut découvrir sur la rive en face, **le rocher des martyres**³⁸ (patrimoine classé) **le pont du diable** et **le mausolée de sidi Rached** dressé sur son rocher. Passant par un chemin serpentin à une hauteur de 30 à 50 m au-dessus du fleuve, le visiteur peut également voir **des vestiges de l'époque romaine**³⁹, **les bains de César** (dominant les gouffres) alimenté par une cascade et **une source thermale**, puis **le hammam de Saleh bey** (alimenté par une source d'eau chaude et accessible par des escaliers taillés dans le roc.), ensuite **les ruines de l'aqueduc romain** sur la rive gauche sous le pont Perrégaux, **les ruines de l'ancien pont romain surplombé par le pont d'El Kantara** (qui contient un autre accès à ce chemin). En dépassant ce pont, l'itinéraire passe sous **la voûte creusée naturelle par le Rhummel** où il se trouve deux ponts métalliques permettant de passer à l'autre rive (rive gauche), plusieurs **arches naturelles**, la **grotte de l'ermite Ben Makhlouf** (une des légendes spatiales⁴⁰) et des citernes sur l'autre rive servant l'irrigation des jardins de la vallée.

³⁷ le pont des chutes n'existait pas durant l'aménagement du chemin des touristes

³⁸ Tous les monuments classés et non classés qui n'appartiennent pas à la période coloniale seront détaillés dans les chapitres suivants.

³⁹ dans une hypothèse il s'agit des piles du pont d'Antonin, mais qui semble plutôt à un sanctuaire

⁴⁰ Une légende spatiale est une légende liée à un endroit. Le cas de cette légende sera détaillé dans le chapitre suivant

Figure 5.18 Des touristes en photo sur le chemin des touristes.

Source : carte postale ancienne sur le site CardCow.com

La réalisation des différents ponts et le monument aux morts durant la période de 1895 à 1926, a enrichi les vues panoramiques du chemin des touristes, qui est devenu de plus en plus intéressant et attractif.



- L'Opéra municipal de Constantine

Construit entre 1861 et 1883, ce chef-d'œuvre architectural renvoie aux architectes Jean Gion et Jean Monnier suite à leur splendide proposition au concours international lancé par l'ordre du conseil municipal et qui discutait depuis 1850, l'éventualité d'édifier un opéra à Constantine. Ces architectes inspirés des chefs-d'œuvre architecturaux de la renaissance italienne et de Rome ancienne ont réussi à décrocher le projet après leurs conceptions d'un opéra de style italien, pouvant accueillir jusqu'à 600 spectateurs. Toutefois, l'idée principale du conseil municipal était de construire un édifice mythique marquant la puissance civilisationnelle des Français et dissimulant la somptuosité du palais du Bey. À cet effet, un nombre important de peintres et de sculpteurs de statuts ont été sollicité pour donner à cet édifice la splendeur souhaitée et est réussi finalement.



Figure 5.19 Le théâtre régional de Constantine.

Source : carte postale ancienne sur le site CardCow.com

Le choix du site de l'opéra en plein centre de Bab El Oued, a fait l'objet de démolition de la caserne des janissaires dont les ruines sont toujours accessibles depuis son

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

soubassement. Après son inauguration, plusieurs concerts d'échelle internationale ont été organisés régulièrement, et cet édifice est devenu un motif d'attractivité régionale, nationale, voire internationale.

Après l'indépendance, cette œuvre a été convertie à un théâtre régional, et il a été classé en 2010 comme étant un monument historique de la période coloniale.

• La réalisation d'infrastructure touristique : les structures d'hébergement

Parmi les projets structurants en matière d'infrastructure d'accueil, nous indiquons la réalisation d'une école hôtelière (transformée en hôtel urbain : le panoramique) et sept (07) hôtels, dont trois de luxe : hôtel Cirta, hôtel transatlantique, le grand hôtel.

Tableau 5.6 Liste des hôtels réalisés durant la période de la colonisation française à Constantine

HÔTELS	ANNEES D'INAUGURATION
LE GRAND HÔTEL	1857
GRAND HÔTEL CIRTA	1912
HÔTEL TRANSATLANTIQUE	1920
HÔTEL SIDI LAKHDAR	1930
HÔTEL CENTRAL	1949
HÔTEL YOUGHOURTA	1949
ECOLE HOTELLIER LE PANORAMIC	1959
HÔTEL LES AURES ⁴¹	1965

Source : auteure, 2014

- Le grand hôtel Cirta

Inauguré en 1914, cet hôtel de style architectural néo mauresque a l'avantage de se situer en plein centre-ville offrant une vue imprenable sur la vieille ville de Constantine.



Figure 5.20 Le grand hotel Cirta.

Source : carte postale ancienne sur le site CardCow.com

⁴¹ Cet hôtel est construit dans le cadre de la mise en application du plan de Constantine 1958

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

Ce chef d'œuvre est d'une capacité de soixante et onze chambres, de trois suites et de deux appartements.

- L'hôtel transatlantique

Réalisé durant les années 1920, l'hôtel est parmi les quarante-quatre (44) hôtels réalisés en Afrique par de la société transatlantique qui a encouragé le tourisme par la création de l'hébergement de luxe et des circuits et des parcours dans ce continent.



Figure 5.21 Vue panoramique de l'hôtel transatlantique de l'extérieur sur la ville de Constantine.

Source : carte postale ancienne sur le site CardCow.com

L'hôtel est édifié sur une colline élevée offrant aux visiteurs un panorama paysager authentique qui mixe le vieux (la vieille ville de Constantine) et le nouveau tissu (extension coloniale), le naturel (les gorges du Rhummel) et le bâti (pont Sidi Rached). Durant cette période, il fut la station des célébrités, acteurs et politiciens.

Le palmarium de Sidi M'cid ; d'une source thermale à un complexe

La grande richesse de l'Algérie en eaux thermo minérales connue depuis longtemps contribuait beaucoup au développement du tourisme au début du 20^{ème} siècle : eaux sulfureuses, ferrugineuses, alcalines, sulfatées. Ce thermalisme renoue avec l'époque romaine est mis en valeur durant cette période et précisément à Constantine par la réalisation du complexe Palmarium de Sidi M'cid.

Creusé en aval de la corniche surplombant les fameuses gorges du Rhummel, ce complexe est un autre projet qui met en valeur le patrimoine paysager et le pittoresque magnifique de Constantine, mais qui a débuté en 1872 avec la transformation de la source de Sidi M'cid pour l'alimentation d'une piscine d'une vingtaine de mètres en plein air.

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

Pour devenir ensuite en 1935 un projet d'une grande envergure touristique appelé le palmarium regroupant ainsi, un hôtel, un restaurant, une salle de fêtes et trois piscines dont une olympique (bassin de 50 m) accueillant les championnats de France de natation.

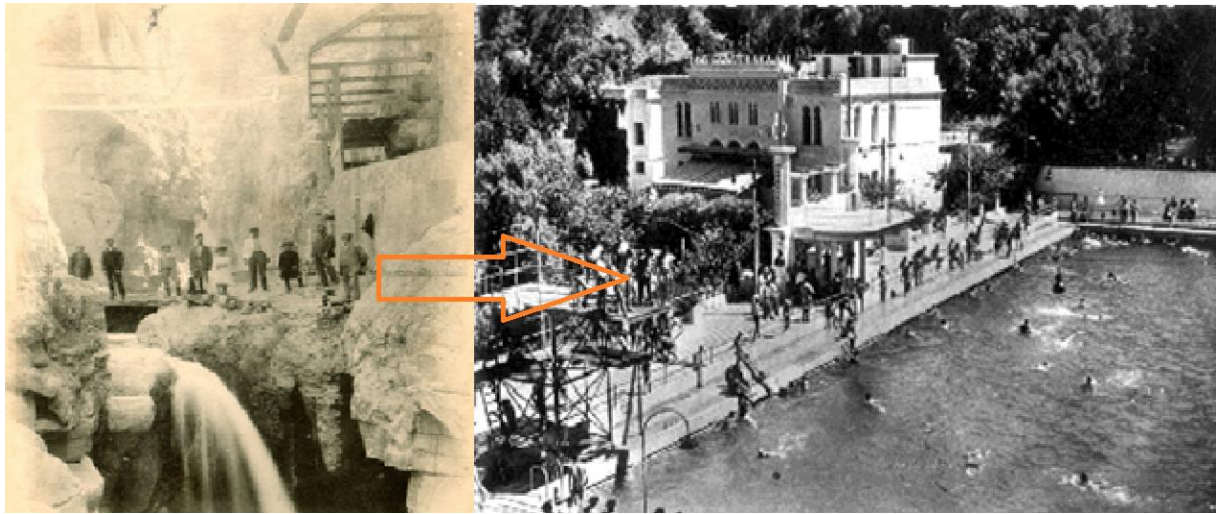


Figure 5.22 La transformation des sources de Sidi M'cid en palmarium.

Source : collection de carte postale sur CardCow.com

- **L'infrastructure de transport**

- **Le transport aérien : La base aérienne opérationnelle de Telerghma**

Située à 12 km du centre-ville sur le plateau d'Ain El Bey, cette base fut l'aérodrome militaire de Constantine. En effet, il a été réalisé en 1943 pour le soutien et l'appui des avions de l'armée américaine durant la deuxième guerre mondiale. Depuis, il a subi plusieurs aménagements et extensions pour accueillir des vols commerciaux nationaux et internationaux.



Figure 5.23 Vue aérienne de La base aérienne opérationnelle de Telerghma (aéroport de Constantine).

Source : Collection carte postale ina.fr

- **La réalisation de l'infrastructure de transport ferroviaire**

Un des objectifs de l'élaboration d'un réseau routier et des chemins de fer reliant les grandes villes avec le port, était de faciliter les déplacements des voyageurs (touristes). Les travaux de construction du chemin de fer à Constantine reviennent au premier plan de développement du 1857, qui consiste à la réalisation de six (06) lignes de raccordement aux principaux ports. Nous citons à cet effet, la réalisation de la gare ferroviaire de Constantine.



Figure 5.24 La gare de Constantine et les calèches -avant et après l'entrée de la voiture.

Source : Collection de carte postale sur CardCow.com

Néanmoins, jusqu'à la première guerre mondiale, le déplacement entre les régions Constantine- Alger et Oran (et même entre les arrondissements) était difficilement accessible en raison de l'absence des moyens de transport (c'était plutôt la calèche comme moyen de déplacement) Avec l'entrée de la voiture en ville, tout est devenu facile et plusieurs projets dans la ville ont été réalisés pour l'adapter à ce nouveau mode de déplacement.

- **La réalisation d'un réseau viaire et des ouvrages d'arts**

Les ponts de la ville et la corniche de l'abîme sont parmi les différents projets réalisés pendant la période coloniale dans le cadre du développement et de l'extension de la ville de Constantine, et afin d'assurer une liaison avec ses alentours notamment ses faubourgs. Néanmoins, ces projets sont devenus des composantes du patrimoine de la ville et des stations incontournables pour les touristes fascinés par la beauté du paysage et des vues panoramiques dans lesquelles ils s'inscrivent et par le génie de ces réalisations. Nous présentons dans ce qui suit les réalisations soutenant la mise en valeur du patrimoine paysager de la ville.

➤ **Le boulevard de l'abîme**

Taillé dans la partie latérale de la falaise et perforant le rocher en plusieurs tunnels, le boulevard de l'abîme est l'une des plus belles réalisations à Constantine permettant aux

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d’hier et un défi d’aujourd’hui

visiteurs de découvrir depuis son début à sa fin les plus spectaculaires et les plus beaux des panoramas naturels de la ville.

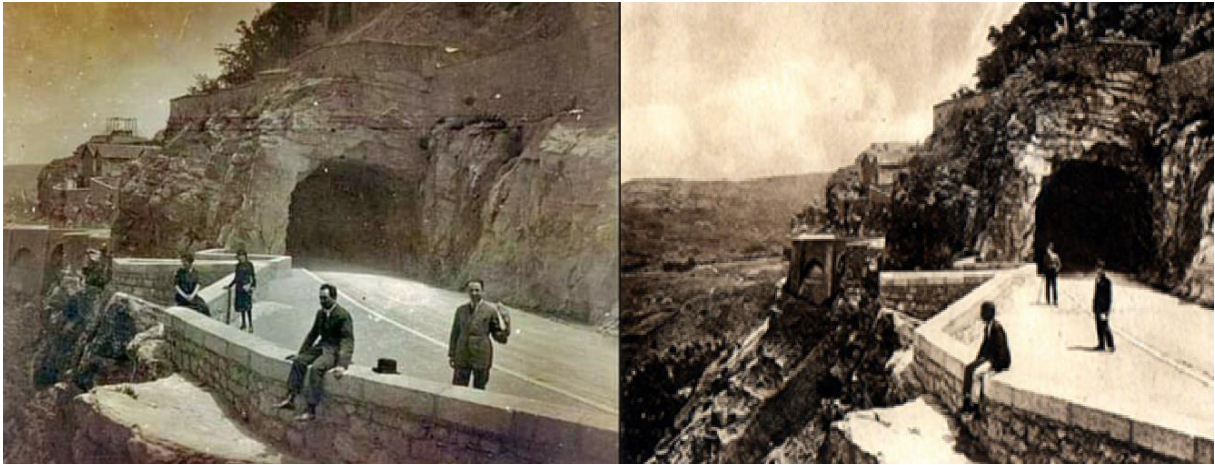


Figure 5.25 Des touristes sur le boulevard de l’Abime

Source : Collection de carte postale sur CardCow.com

Sur la figure V.24, nous apercevons une plateforme carrée érigée au-dessous du vide, conçue spécialement pour les passagers souhaitant prendre plaisir et jouir du paysage enchanteur qui se dresse en plusieurs étages de cette altitude.

De cette altitude, et à perte de vue, se dresse un tableau d’art divin de montagne encadrant la vallée du Rhummel avec ses collines et ses plaines qui reflètent la couleur verte des cultures et des jardins d’El Hamma mariée avec le rouge des terres nues, avec les montagnes sombres, et avec le bleu de l’horizon. Le passager peut également admirer les filets d’eau du Rhummel s’enroulant entre les rocs, pour passer sous un ouvrage d’art -le pont des Chutes- en cascades sautillantes et mousseuses.

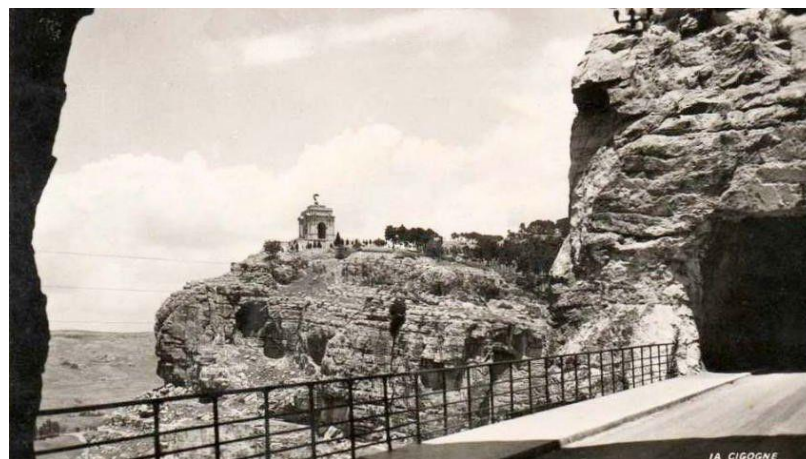


Figure 5.26 Boulevard de l’abime : Vue panoramique sur le rocher de sidi M’cid, la grotte des pigeons et le monument aux morts.

Source : Collection de carte postale sur CardCow.com

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

En s'enfonçant dans la corniche, dans les ténèbres des tunnels et à travers une ouverture à ciel ouvert, le visiteur peut se jouir d'une autre vue panoramique grandiose, celle du rocher de Sidi M'cid qui se dresse sur l'autre rive du Rhummel, abritant la grotte des pigeons et surmonté par le fameux monument aux morts.

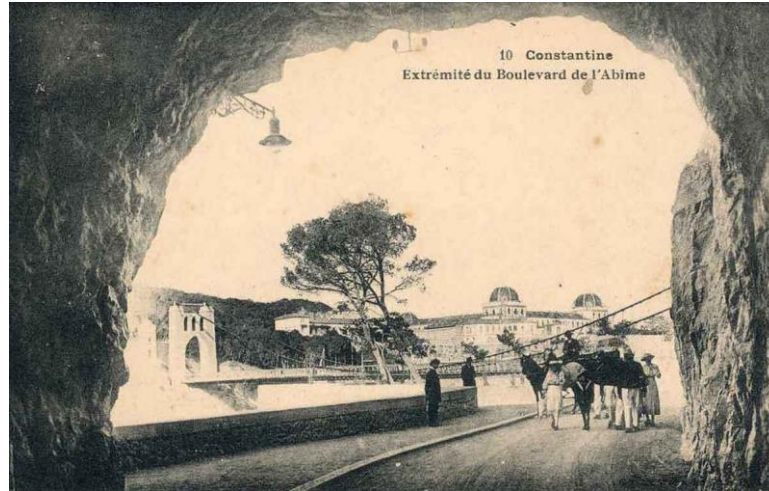


Figure 5.27 Extrémité du Boulevard de l'abime : Vue panoramique du rocher et du pont de Sidi M'cid et du CHU de Constantine.

Source : Collection de carte postale sur CardCow.com

En arrivant à l'extrémité Nord du boulevard, à la sortie du tunnel, un paysage frappant se présente aux passagers, celui du rocher de Sidi M'cid, du pont suspendu nommé à son égard et du centre hospitalo-universitaire.

➤ **Le pont El Kantra**

Le plus ancien pont de Constantine, sa réalisation remonte aux années 1864, sous l'ordre de Napoléon III. Cependant, il a été conçu sur l'emplacement des ruines d'un ancien pont romain détérioré par les Français même, suite à la tentative de prise de la ville en 1836 et qui s'est effondrée en 1857.

Ce pont reliant la ville de Constantine avec le plateau d'El Mansourah du côté Nord-Est, culmine à 125 m au-dessus du ravin et comprend cinq arches supérieures sur une longueur de 127 m.

➤ **Le pont Sidi Rached**

Initié par le maire de Constantine Emile Morinaud en 1907 et inauguré en 1912, ce pont était dès sa conception le plus haut pont en pierre au monde en s'élevant sur une hauteur de 105 m. Le pont de Sidi Rahced franchit le saillant Sud du rocher et enjambe les gorges de ce ravin à côté de la Zaouia de Sidi Rached situé. Il s'étend sur 447 m de longueur comptant de vingt-sept (27) arches, permettant de relier la ville à la gare de Constantine.

➤ **Le pont Sidi M'cid**

Appelé également le pont suspendu, il est construit en concomitamment au pont de Sidi Rached (et de la passerelle Perrégaux). Initié dans le même cadre décoratif et innovatif afin de dresser des chefs d'œuvres dans les sites culminants à Constantine. Ce pont domine les gorges d'une hauteur de 175 m du ravin. Il est d'une longueur de 164 m reliant la Casbah (le quartier militaire à cette époque) à l'Hôpital et au monument aux morts. Tout près du pont, le passager aperçoit la grotte des pigeons dans la paroi du rocher, qui est accessible par un chemin antique passant sous le pont et qui était créée également par des Français pour atteindre la Casbah par la " Porte du Vent".

➤ **La passerelle Perrégaux**

Suspendue entre le pont d'El Kantara et Sidi Rached, donnant une vue vertigineuse des gorges du Rhummel sur une hauteur de 100 m, elle est construite dans les années 1920 d'une longueur de 125 m sur une largeur de 2m40, afin de relier à travers une circulation piétonne le centre-ville à la gare et aux quartiers environnants de l'autre rive du rocher. Elle est accessible d'un ascenseur construit hors du rocher et juste près de la Médersa.

➤ **Le pont des chutes**

Construit en 1925, sous le pont de Sidi M'cid au sens vertical. Ce pont surmonte le Rhummel juste à la fin des gorges, où se jettent les eaux du ravin en cascades élevée d'une hauteur de 80 m au-dessus de la plaine d'El-Hamma avec un arrière-plan splendide dominé par les gorges et l'arche naturelle.

➤ **L'ascenseur de Sidi M'cid**

Inauguré en juillet 1934, ce moyen de déplacement taillé dans le roc unique dans son genre est accessible depuis l'un des tunnels situés au boulevard de l'abîme pour une descente de 130 m plus bas pour arriver au pont des chutes. Il desservait autrefois, du haut du rocher aux ressources thermales en bas du ravin : la source et les piscines de Sidi M'cid, les bains de césars et aux jardins irrigués par la même source. Cet ouvrage est fermé depuis les années 1970 pour des raisons de sécurité.

➤ **Les tramways électriques « Trolleybus »**

C'était en 1897 que le maire Mercier discutât avec l'ingénieur Grammont pour la réalisation d'un moyen de transport confortable, économique et rapide. Cinq lignes Electriques ont été projetés pour desservir le rocher et ses faubourgs. Ce projet fut alimenté par l'usine Lavie de l'énergie électrique générée par les chutes des eaux du Rhummel à côté du moulin à Sidi M'cid.



Figure 5.28 Trolleybus sur la brèche de Constantine.

Source : Collection de carte postale sur CardCow.com

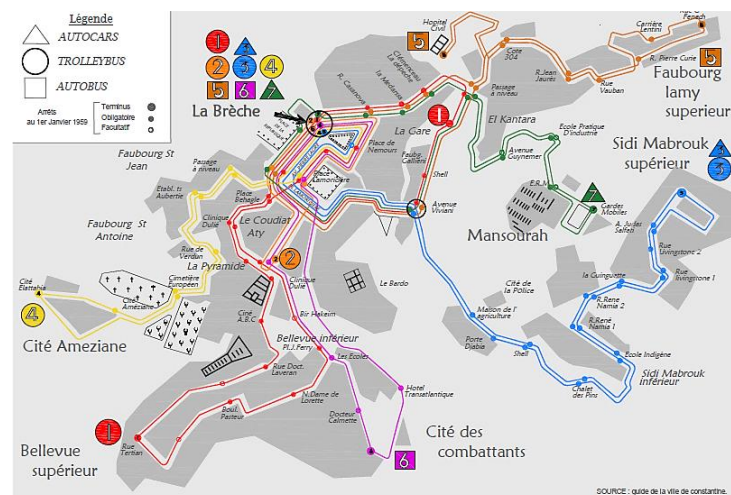


Figure 5.29 Guide Constantine 1950- les modes de déplacement dans la ville.

Source : Carte restituée par (DIABI & LAZRI, 2018)

- Les infrastructures culturelles

➤ Les cinémas :

A la veille de l'indépendance, Constantine comptait neuf (09) salles de cinémas dont six (06) situées en plein centre-ville, une à Sidi Mabrouk et une à el Khroub :

- Le Nunez : nommé ensuite Le Royal, puis Le Rhummel, elle se situait à la sortie de Souika, près du pont de Sidi Rached ;
- Le colisée, fait partie du Casino municipal de Constantine.
- L'ABC, à Bellevue, elle pouvait accueillir jusqu'à 1100 spectateurs. Elle avait deux plafonds roulants
- Le Cirta Palace, elle faisait partie de l'hôtel Cirta, situé à l'entrée du Bardo

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

- Le Vox, Le Triomphe ensuite Cinémathèque El Nassr, se situait à la fin de la rue de France
- L'Olympia, ouverte en 1953, se situait à Bab El Kantara ;
- L'Alhambra, se situait à proximité du Cinéma de Cirta ;
- Le Versailles construite en 1955 à Sidi Mabrouk ;
- Le Régent, nommé ensuite, Massinissa est créé en 1950 El Khroub.



Figure 5.30 Apparition du Cinéma Cirta dans le circuit de l'Afrique du Nord.

Source : Facebook, Constantine entre hier et aujourd'hui

Le rôle de ces salles dans l'attractivité touristique de Constantine se résume essentiellement dans leurs apparitions dans les brochures et les guides touristiques proposées dans les grands circuits de l'Afrique du Nord (Circuit Seiberras).

Actuellement toutes ces salles sont fermées, abandonnées voir même complètement dégradées.



Figure 5.31 Etat actuel du cinéma Royale (Rummel).

Source : Facebook, les fans de Constantine, 2018

➤ **Le Casino municipal de Constantine**

Suite à la demande du propriétaire du Cinéma Nunez, un accord de construction du Casino municipal fut accepté par la mairie de Constantine en 1923. L'édifice localisé au bas du square de la république était ouvert au public en 1924. Il contenait une brasserie avec une terrasse à ciel ouvert, une salle de cinéma, une salle de jeu, et une vaste salle de fêtes de 420m². Cet équipement a attiré des flux importants dans le cadre des réunions et de spectacles, d'ordre régional, national et même international.



Figure 5.32 Le casino municipal de Constantine-1926.

Source : Cardcow.com

• **Infrastructure d'attraction et de loisirs**

➤ **Le parc périurbain de Djbel El Ouahch :**

Créé après la seconde moitié du 19^{ème} siècle par M. Lannoy qui était le chef des ponts et chaussées dans la période de colonisation. Il se situait à environ quatre (04) km au Nord du centre historique de Constantine sur une hauteur de 918 m d'altitude ce qui offre aux visiteurs une vue panoramique, et leur permettra de bénéficier de la fraîcheur du site même en plein été. Il se distingue par son relief accidenté, sa végétation dense constituant un beau paysage.

La forêt du parc est classée en tant que réserve biologique depuis 1906. Elle est riche d'une faune et flore très importante. Elle abritait un arboretum d'environ 19 ha, une réserve biologique très riche et varié de 100 ha, et quatre lacs artificiels de 150 m de diamètre. Il contenait également un parc zoologique, et un parc d'attraction et de loisirs, fermés dans les années 90 pour des raisons d'insécurité (la décennie noire) (voir figure 5.33).



Figure 5.33 Parc d'attraction Djbel El Ouahche dans les années 90.

Source : Constantine entre hier et aujourd'hui

Aujourd'hui, ce parc est un lieu en délabrement et en insécurité. Des constructions en ruine, d'autres non achevés ont été abandonnés depuis des années et elles sont devenues des lieux pour les délinquants. Le zoo a été abandonné et les terrains vagues sont envahis par les mauvaises herbes et les déchets. Le peu de bêtes qui sont restées en vie, après sa fermeture, a été transféré au parc naturel de Jijel, alors que les structures qui servaient pour les jeux ont été réformées.

Ce parc a fait l'objet d'un programme de restauration et de valorisation souligné depuis 2007, qui n'a pas été concrétisé à ce jour.



Figure 5.34 Dégradation du parc de Djbel El Ouahch-2015-

Source : auteure 2015



Figure 5.35 Le quatrième lac de Djbel El Ouahch en état de sécheresse.

Source : auteure, 2021

Quant aux lacs, ils subissent les conséquences dus au réchauffement climatique, notamment la sécheresse.

➤ **Les squares**

Depuis 1865, et dans le cadre d'embellissement de la ville, les autorités coloniales ont réalisé neuf (09) squares ou jardins publics à Constantine, ces lieux de promenades ont connu des aménagements par des plantes rares et étiquetées, et ils étaient ornés par des monuments commémoratifs (la statue de Lamoricière, la statue Guambetta, des fontaines...)

- La première réalisation des jardins publics était en 1865 au centre-ville l'esplanade Vallée, cette dernière était constituée des squares de la république et square Vallée (actuellement jardin Bennaceur) séparé par l'avenue Lamoricière (l'avenue Benboulaid). Le square de la république était ensuite rasé pour céder sa place au marché couvert, au palais de justice et au Casino. Tandis que le square vallée est toujours ouvert au public.
- Square El Kantara (jardin Sousse), créé en 1905 sur une superficie de 11200 m² ;
- Square Gambetta (jardin Guessoum) à saint Jean, créé en 1910 sur une superficie de 5250 m² ;
- Square Hadj Ali au centre-ville, créé en 1920 sur une surface de 4300 m² ;
- Square Beyrouth à sidi Mabrouk supérieur, réalisé en 1923 ;
- Square Soussa, sous le pont d'El Kantara donnant sur un paysage exceptionnel des gorges du Rhummel, réalisé en 1935 sur une surface de 5000 m² ;
- Square Khenchouch à belle vue, réalisé en 1945 sur une surface de 6000 m² ;
- Square Boudjnana à el Kantara créé en 1962 sur une surface de 3000 m².



Figure 5.36 Le square de la République Constantine.

Source : Collection carte postale ebay.fr

- **Vers une durabilité touristique à Constantine coloniale : Du guide touristique à la charte d'éthique**

Selon (BERTHONNET, 2006) « *L'histoire et l'évolution des guides touristiques sur l'Algérie mériteraient à elles seules une recherche et un article de fonds* ». Car elle est relative à un processus très riche, mais très complexe également, en faisant partie de l'histoire de création de guide touristique en France. Cependant, le premier circuit officiel en Algérie date de 1839. Il s'agit du voyage du Duc d'Orléans (1810-1842) dans la province de Constantine, mais c'est les peintres artistes et écrivains qui ont donné naissance à la communication de la beauté et des richesses des endroits visités par la réalisation œuvres d'arts (dessins et peintures) des lieux visités.

En effet, les premiers guides en Algérie remontent aux années 1836 et 1848. Cependant, la première publication de Constantine dans le guide de l'Algérie était dans le guide « Sites. Monuments, Algérie (Alger, Constantine, Oran), Paris, Touring-Club de France, 1902, 207p » élaboré par Reclus Onésime. En 1923, un concours international a été lancé pour l'édition d'affiches de tourisme intéressant les réseaux des chemins de fer algériens de l'État et les guides deviennent publicitaires plus que touristiques (Voir figure 5.37)



Figure 5.37 Affiches publicitaires sur la station de Constantine (le complexe palmarium).

Source : engval.fr

Le dernier guide de la ville de Constantine (élaboré en 1950) apportait les informations nécessaires pour les touristes en matière de déplacement (plan de lignes d’autobus, répertoires de rues, des lignes de transport en commun), les services publics et des renseignements pratiques sur les ressources humaines de « la destination Constantine ».



Figure 5.38 Sommaire du guide de Constantine de 1950.

Source : archive de la wilaya de Constantine

Le guide de Constantine contient également un **règlement relatif au comportement des habitants envers les visiteurs et touristes et vice versa**. Il apportait nécessairement des règles sur **la circulation en ville, la propreté et l’hygiène, le respect des habitants par l’interdiction de bruits et de nuisance sonore, et même des textes relatifs à la consommation de l’eau**.

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

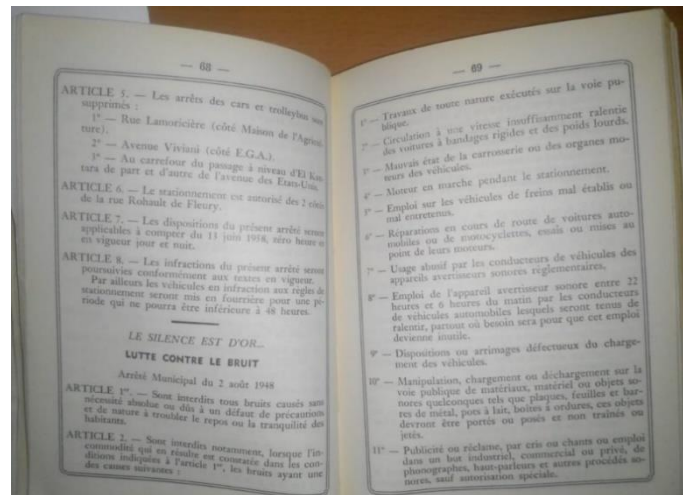


Figure 5.39 Charte d'éthique- Guide de Constantine 1950.

Source : archive de la wilaya de Constantine

Ce document représentait alors une véritable charte d'éthique pour un tourisme responsable dans la ville de Constantine avant même l'apparition de la notion du tourisme durable (en 1995).

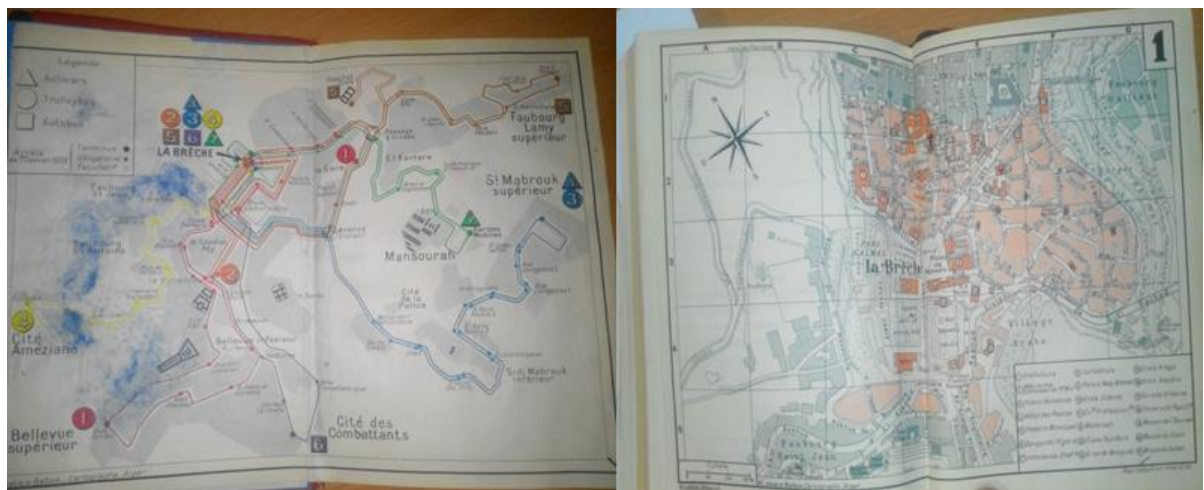


Figure 5.40 Guide de Constantine 1950 -plan de circulation et lignes de transports publics.

Source : archive de la wilaya de Constantine, 2013

La figures ci-dessus représentent la localisation des sites des monuments historiques accompagnée d'un plan d'accessibilité facilitant le déplacement des touristes au sein de la ville en leur localisant également les différents modes de transports et les différentes stations.

Chapitre V : la mise en tourisme du patrimoine à Constantine : un enjeu d'hier et un défi d'aujourd'hui

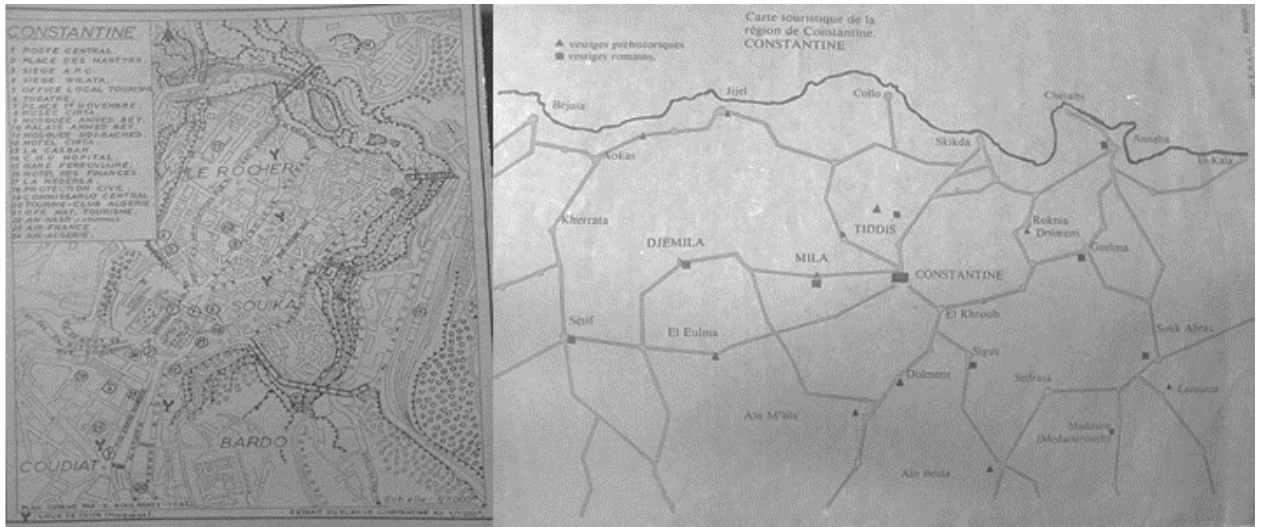


Figure 5.41 Le guide de Constantine en 2012.

Source : Office local du tourisme à Constantine, 2012

Toutefois le guide réalisé en 2012 montre seulement la localisation de certains monuments avec beaucoup plus moins de détail par rapport à celui réalisé en 1950.

CONCLUSION :

Constantine, la ville forteresse, fut la station de plusieurs civilisations attirées par sa morphologie unique, son site stratégique et son paysage féérique. Ils ont marqué son histoire et son territoire, qui s'étend de la ville millénaire au périmètre historique de la région qui était autrefois sous sa tutelle, par un patrimoine culturel matériel et immatériel plus qu'intéressant. Toutefois, cette ville qui a changé l'histoire de l'Afrique du Nord se trouve aujourd'hui dans la nécessité de soulever des défis majeurs pour la mise à niveau du secteur touristique et la mise en valeur de son patrimoine.

Aujourd'hui travaillant dans l'individualité, le secteur touristique à Constantine est dans une situation critique. En termes des flux et de nuitées hôtelières, ils sont plus au moins faibles par rapport aux villes environnantes comme Annaba et Sétif, et incomparables à ceux d'Alger et d'Oran. De même pour sa capacité d'accueil en hôtels comme en lits touristiques, elle est inconvenante au statut de la capitale de l'Est algérien. Par conséquent, les recettes touristiques sont insignifiantes et révèlent le déficit du tourisme dans la métropole de l'Est.

Toutefois, cette situation du tourisme à Constantine est alarmante, car depuis son existence, cette ville grandiose a pu attirer des flux par son patrimoine depuis l'antiquité. Coïncidée avec l'essor du tourisme dans le monde, la période de la colonisation française reste la période de l'euphorie du tourisme à Constantine, marquée par des réalisations de grande envergure.

Le processus de la mise en tourisme de Constantine était essentiellement basé sur les richesses de la ville, notamment, le patrimoine paysager et antique (pour des raisons idéologiques). Le choix de l'implantation de tous les projets était soigneusement réfléchi, l'objectif était de sauvegarder et de mettre en valeur les richesses de la ville pour attirer des flux importants de visiteurs et de bénéficier des contre coûts.

6. Chapitre VI : Identification des potentialités touristiques patrimoniales culturelles et naturelles de Constantine

INTRODUCTION

Le développement de l'attractivité touristique est un passage obligatoire pour avoir des retombées économiques palpables améliorant le niveau de vie des populations locales, et assurant une compétitivité à l'internationale tout en permettant au territoire de drainer un certain nombre de flux tels que les flux d'investissements, de touristes, de mains d'œuvres qualifiées et autres.

Les études empiriques relatives à l'évaluation et l'analyse de l'attractivité et de la compétitivité touristique interpellent essentiellement, la théorie de l'avantage comparatif et compétitif de (PORTER, 1990).

D'un point de vue économique, pour développer le tourisme, il faut certainement, prendre soin de la diversité de l'avantage comparatif (des attributs naturels, culturels et humains qui le composent), mais, également, il faut assurer l'avantage compétitif (attributs liés à l'offre touristique secondaire : la qualité des services touristiques, et la gestion gouvernementale). La combinaison d'attributs à travers les catégories accroît l'attractivité du territoire.

L'objectif de ce chapitre est l'évaluation de l'avantage comparatif de l'offre touristique à Constantine, et qui sont les indicateurs primaires de son attractivité. Et ce, afin de présenter des atouts et potentialités, et d'établir un inventaire de ses ressources territoriales, ce qui permettra d'une part d'argumenter la volonté derrière le besoin d'un développement touristique, et d'autre part, de souligner les carences de sa touristicité. Cette analyse quantitative permettra également de déterminer les axes de la mise en tourisme du patrimoine à Constantine.

6.1 Potentialité touristique : Méthodologie de classification

Dans le but d'identifier et d'apprécier le potentiel touristique patrimonial dont dispose la wilaya de Constantine constituant notre périmètre d'étude, nous réaliserons un inventaire des ressources. Ce dernier est le résultat d'un travail de terrain incluant plusieurs actions : recherche bibliographique, visites des sites inventoriés, observation et détection des avantages et des anomalies, entretiens avec les acteurs locaux et enfin la description des ressources). Il est également inspiré largement des données de la direction du tourisme, la direction de la culture de la wilaya Constantine. Étant donné que les ressources inventoriées sont hétéroclites, nous rappelons que nous avons adopté la méthodologie de P. Defert (1972) in (IDIR, 2013) pour les classer et en avoir une vue d'ensemble. À cet effet, nous avons également, utilisé dans cette méthode une démarche historique, artistiques... qui révèle les caractéristiques permettant le classement de certains monuments et qui permettront de mettre en valeur les monuments et sites inventoriés.

6.2 L'analyse des piliers :

6.2.1 L'Hydrome :

6.2.1.1 Le Rhummel

Rhummel ou oued-**Rhummel**, désigné par son nom berbère « sufegmare » ou « assifugmar », qui signifie rivière de sable que les Arabes traduisent par oued el erremel qui donne «Rhummel». Ce ravin est le plus important cours d'eau de la wilaya de Constantine. Il prend sa source des monts de Ferdjioua (Mila) et se jette dans la mer de Jijel. Son lit dessine plusieurs courbes, et trace un chemin paysager spécifique en passant par « les gorges du Rhummel », « les arcades romaines » vers « les chutes de sidi m'cid », ce qui a suscité un intérêt pour réaliser le projet du calibrage de ses berges, en aménageant des espaces de promenades et de détente.

En effet les eaux de ce ravin étaient d'un débit important, ce qui explique son exploitation à la production d'énergie électrique durant la période coloniale (en 1920). L'usine hydroélectrique ou l'usine Lavie est située près du pont des chutes. Elle permettait de générer 1 700 000 kilowatts-heure pour l'éclairage et 700 000 pour la force motrice (JEAN BAYOL, 1984). Cependant, le débit des eaux s'est diminué et l'eau ne remplissait plus le barrage. D'après le même auteur, une étude d'augmentation des eaux du Rhummel, a été programmée afin que cet oued reprenne son cours primitif mais les travaux n'ont pas eu le temps de se réaliser.

6.2.1.2 Les sources thermales

- **La source Sidi M'cid**

Située au bas du rocher sur l'emplacement de therme romain, d'après des données du centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, cette source jaillit avec un débit de 360 litres par minute et d'une température de 28°C à l'émergence. Cette source offre une eau très riche en *bicarbonate calcique* (incrustante) qui est reconnue pour ses *bienfaits* sur la digestion, elle a également un bénéfice dans la réhydratation et la récupération musculaire, lors d'une activité physique. Ce type de minéraux est préconisée en neurologie, pour les voies urinaires, le système veineux, en nephretique en pneumologie, pour des problèmes de la peau et des muqueuses. Durant l'époque coloniale, la source faisait l'objet d'une grande préoccupation, d'où son exploitation pour la réalisation d'un complexe « Palmarium » et l'ascenseur taillé dans le rocher pour y accéder.⁴²

- **La source Salah Bey (Bains de Saleh Bey)**

Située à moins de 10 km au Nord-ouest de Constantine, tout près de la vieille "Koubba", l'ancienne demeure rurale de Salah Bey et fut visitait dans un cadre de rituels (rite de la nechra). Cette source offre une eau très riche en *bicarbonate calcique* (agressive) avec un débit de 720 litres à 1800 L/min et d'une température de 17°C à 28°C à l'émergence, cette eau peut donc être recommandée pour les traitements des voies urinaires, artérielles, digestives, gastriques et pneumos logiques.



Figure 6.1 Les bains de Saleh Bey.

Source : Facebook, les fans de Constantine

⁴² Le complexe Palmarium de sidi M'cid et l'ascenseur seront détaillées dans le Lithome

- **La source "Dar el Oued"**

Située sur la berge du Rhummel, cette source naturelle très riche en sulfate *sodique* (incrustante), jaillit avec un débit de 1800 L/min et d'une température de 12°C à 30°C à L'émergence. Son eau peut être préconisée dans les traitements en : Rhumatologie, dermatologie...

6.2.2 Le Phytôme :

La wilaya de Constantine recèle de ressources naturelles très importantes et très diversifiés, sa topographie est le résultat des phénomènes naturel qu'a connu la région. La ville occupe un site naturel privilégié représenté par son rocher millénaire, enveloppé de constructions qui s'étage sur ces flancs. Au centre de l'est algérien, la géographie de la région se caractérise par un relief très diversifié, offrant des sites et un pittoresque d'un charme exceptionnel et d'une richesse naturelle inestimable. Ces espaces naturels offrent de grandes aptitudes pour accueillir des activités de détente et de loisirs. Parmi les sites naturels et les paysages les plus remarquables, nous citons :

6.2.2.1 Le rocher de Sidi M'cid

Le rocher de Constantine est un site patrimonial par excellence, il raconte à son visiteur deux histoires : celle de sa formation géologique à travers sa topographie et sa morphologie, et celle de l'histoire de toutes les civilisations passées par cette ville inestimable. Il a joué un rôle de défense en tant que remparts naturels contre les envahisseurs. Aujourd'hui le rocher figure un beau panorama pour les visiteurs, il s'érige au nord, identique à celui qui abrite la ville-citadelle, dont il est séparé par le Rhummel.



Figure 6.2 Le rocher de Constantine.

Source : catalogue de la Detroit Publishing Company (1905).

6.2.2.2 Les grottes du Rocher

Le rocher de Constantine est caractérisé par des fissures, des falaises et des grottes, ces dernières racontent les secrets des civilisations passées, et gardent encore des traces des périodes anciennes (JOLEAUD, 1918).

De par la beauté et la spécificité du site, ces grottes ont été l'objet de recherche de plusieurs écrivains et archéologues et spéléologue. C'est Arthur Debruge, un commis principal des Postes, passionné de préhistoire et membre de la Société archéologique de Constantine, qui a exploré les lieux pour la première fois en 1907. De ce fait, plusieurs vestiges monumentales reviennent à la préhistoire ont été trouvés dans ces grottes, ainsi que des squelettes des animaux de cette période comme : le Rhinocéros, le Zèbre, le Sanglier, le Cerf, les Gazelles, Mouflon, Bœuf, les Panthères, les Ours (A. DEBRUGE, 1917). Cependant, elles sont aujourd'hui abandonnées et oubliées.

Les données suivantes font également, l'objet d'un interview avec Chaouki Djeghim, spéléologue, membre fondateur du club « Spéléoman » de Constantine, passionné de découvertes et d'explorations.

- **La grotte des Mouflons**

Dans le rocher de Sidi M'cid, surplombant la voie ferrée menant vers Skikda, parallèlement à la route de la Corniche, se trouve la grotte des Mouflons, offrant une vue magnifique sur la route de la corniche et la vallée de Sidi M'cid en bas, mais aussi la localité de Bekira au nord, avec ses interminables chantiers de logements. Avec une entrée large d'une dizaine de mètres et une hauteur qui varie entre 3 à 12 m, la grotte s'ouvre sur une caverne qui se prolonge sur une profondeur de 42 m. Elle abritait plusieurs animaux à travers le temps, et doit son nom aux ossements des mouflons fossilisés qui ont été découverts durant la période coloniale, notamment une tête de mouflon exposée aujourd'hui au Musée national Cirta de Constantine. La Grotte des mouflons, appelée aussi Kahf Edhlam (la caverne obscure) est Malheureusement laissée aujourd'hui à l'abandon et aux vandalismes, des délinquants viennent y passer la nuit, et laissent les traces de feu, les ordures et aussi des graffiti sur les murs du rocher.

- **La grotte des Ours :**

À 200 mètres de la Grotte des mouflons, juste en bas, et dans le même rocher de Sidi M'cid, surplombant la voie ferrée menant vers Skikda, parallèlement à la route de la Corniche, se trouve une autre merveille naturelle : la Grotte des Ours, appelée aussi « Ghar Zahar » (la grotte qui gronde). D'après (DEBRUGE, 1908) dans ses notes, ce dernier le décrit comme « *une grotte vaste et spacieuse, de plain-pied, ne mesurant pas moins de 60*

mètres de longueur et 6 mètres de largeur moyenne avec une hauteur parfois assez considérable. En raison de ses proportions, l'ouverture principale, située au nord, a un certain caractère majestueux ». Lors des fouilles, Debruge avait recueilli des objets en silex⁴³ remontant à la période néolithique, preuve que l'homme avait habité cette grotte, ainsi que des ossements de plusieurs espèces d'animaux, notamment des ours, d'où son appellation.

Il faut rappeler que, cette grotte figurait sur le parcours du chemin tracé par les guides montagnards durant l'époque coloniale, où plusieurs sites préhistoriques de la ville de Constantine étaient visités par de nombreux touristes étrangers. Une activité qui s'est poursuivie même après l'indépendance et qui cessera pendant la décennie du terrorisme. Actuellement la grotte des Ours a été squattée et transformée en étable.

- **La grotte des pigeons :**

Sur le boulevard Zighoud Youcef (ex-boulevard de l'Abîme), en passant par la première passerelle, apparaît à droite une voûte dans le rocher, descendant jusqu'en bas dans la falaise qui domine le site de Sidi M'cid. C'est la Grotte des pigeons, une des curiosités touristiques et scientifiques de la ville durant l'époque coloniale. Les Français avaient commencé à s'intéresser au site, qu'ils avaient découvert à partir de la caserne de la Casbah, dès la fin du 19^{ème} siècle, mais l'accès y était difficile et risqué. C'est suite à la réalisation en 1916 du boulevard de l'Abîme, avec ses tunnels, que l'exploration de cette grotte est devenue possible.

La même année, un escalier fut construit pour relier le boulevard de l'Abîme à la grotte qui se divise en deux parties : l'une principale, de 12 m de largeur et autant de hauteur, et une seconde de moindre importance, regardant à l'ouest. Des vestiges humains, animaux et artisanaux très importantes ont été trouvés dans cette Grotte par (DEBRUGE, 1908), et qui sont exposé actuellement dans le musée de Cirta :

- Un squelette d'un homme noir.
- Squelettes des : Dauws, Sangliers, Gazelles, Buffles...
- Vestiges artisanaux : des vaisselles œuvrées à la main, avec des traces de feu, autre avec des gravures de dessein, des vases, des pots, des assiettes.

⁴³ Le Silex est une roche sédimentaire siliceuse, cristallisée (quartz). à cause de sa texture, de sa dureté et de sa présence ubiquiste, le silex a été utilisé tout au long de la préhistoire et de la protohistoire pour la fabrication d'outils et d'armes.



Figure 6.3 La grotte des pigeons.

Source : site web Constantine-hier-aujourd'hui

- **La grotte Ras Eddouames ou la grotte oubliée : Un bijou de la nature en plein centre-ville**

Cette grotte est plus fascinante que les autres, elle se trouve à quelques mètres de la place du 1er Novembre (ex La Brèche), juste à l'entrée de la rue Larbi Ben M'hidi, exactement sous l'ancien Hôtel de Paris. Cette grotte magnifique dans le rocher a été découverte par hasard, lors des travaux de construction de cet hôtel en 1907 par les français. Elle abrite des formations en cristaux d'une extrême beauté, un véritable bijou de la nature, elle fut aménagée en lieu touristique par un escalier en colimaçon descendant vers le sous-sol de l'hôtel. Celui-ci se termine sur des marches en pierre, qui donnent accès à un petit lac, bien éclairé, où les visiteurs pouvaient faire un tour sur une petite barque. Un véritable plaisir pour les amoureux de grottes merveilleuses. Le lieu est devenu aussi célèbre, attirant des foules de toute l'Algérie, mais il est fermé en 1939 et tombe finalement, dans l'oubli après l'indépendance.

- **Les grottes d'ibn Ziad (Rouffach)**

Situé dans la montagne « Djbel Zaoui » à 1266 m d'altitude, au nord-ouest de la wilaya de Constantine. Ces grottes ont fait le bonheur des spéléologues, et notamment Ghar Adhbar qui s'étale sur 11 Km de longueur où seule une équipe allemande a parvenu à la pénétrer en arrivant à la commune de Ouled Rahmoune.



Figure 6.4 Grotte d'Ibn Ziad.

Source : Site de la wilaya de Constantine 2016

6.2.2.3 Les gorges du Rhummel :

D'après l'Association Culturelle des Français d'Afrique du Nord⁴⁴, Les gorges qui cernent la ville de Constantine, ne sont pas des gorges ordinaires. D'abord par leur importance, leur profondeur, leur aspect particulier, elles sont uniques au monde. Elles confèrent son originalité à Constantine, dont l'histoire est étroitement liée à celle du Rhummel et conditionnée par elle.

Le double travail d'érosion du Rhummel avec Boumerzoug (voir les ressources Hydrome : le Rhummel), explique le profil actuel des gorges qui, à mi-hauteur, comporte un palier si bien taillé sur toute leur longueur de la rive droite (Chemin des touristes) et sur la rive gauche, des terrains fertiles (anciennes cultures en terrasse : tomates et chrysanthèmes et actuellement le jardin de Sousse).

Cet événement explique, à cet endroit, la verticalité des falaises que l'érosion n'a pas encore entamées. L'une des roches surplombantes est devenue, pour cette raison, la « roche tarpéienne » des tyrans de Constantine, le fameux « Kef Ch'Kora » (le rocher du sac) d'où l'on précipitait les condamnés à mort.

Cette merveille naturelle est classée patrimoine protégé depuis 1928, or qu'il n'existe aucune protection physique réelle, actuellement, les gorges servent de décharge à ciel ouvert, elles sont victimes de l'incivilité des habitants et de la passivité des pouvoirs publics.

⁴⁴ Cette association a créé la revue trimestrielle : l'Algérieniste en 1975, propose des textes sur l'histoire, la littérature, les arts, la vie de l'Algérie-française.

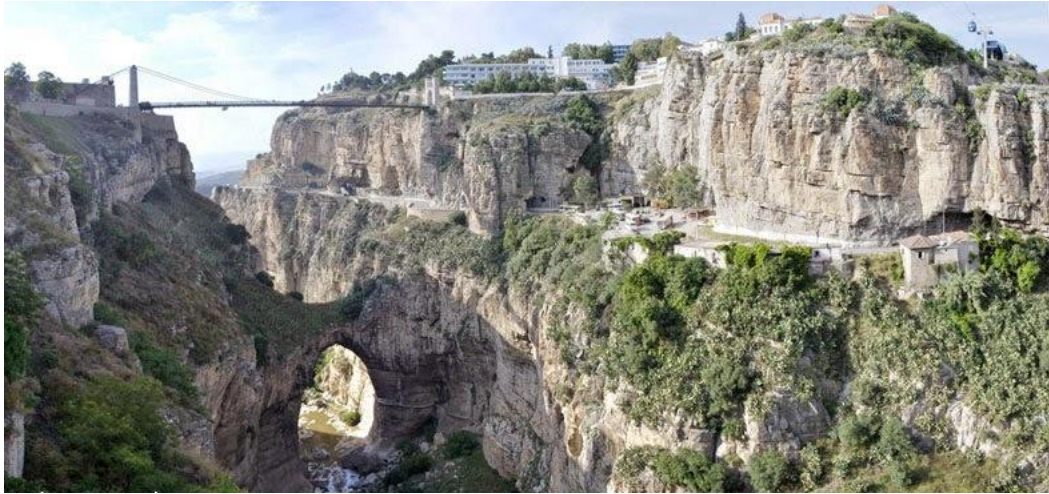


Figure 6.5 Les gorges du Rhummel.

Source : Site Web : Algérie-monde.com

6.2.2.4 Le pittoresque de Constantine

La beauté de son site naturel unique au monde, perchée en haut de son rocher à près de 600 m d'altitude, elle est entourée d'un impressionnant ravin aux escarpements abrupts au fond duquel serpente l'oued du Rhummel, et connecté à son entourage par ses ponts suspendus en l'air.

Constantine, paysage insolite est un haut lieu de l'histoire, fait partie d'une géographie culturelle autour de laquelle voyage et ancrage viennent s'affronter inévitablement. Elle fut édifée environ 3000 ans avant J.-C construite. Constantine est la ville des ponts suspendus.



Figure 6.6 Le pittoresque de Constantine

Source : <https://www.tresorsdumonde.fr/constantine/>

6.2.2.5 L'arbre centenaire

Situé sur les extrémités du boulevard de l'abime, cet arbre est devenu un patrimoine de la ville car il date d'une époque très lointaine vu qu'il figure dans les anciennes photos avant même l'inauguration du boulevard aboutissant à proximité.



Figure 6.7 l'arbre centenaire entre 1926 et 2020

Source : Geneant.org

6.2.2.6 Le patrimoine forestier de Constantine

D'après le SDATW (2017) de Constantine, le patrimoine forestiers est réparti sur les communes de la wilaya, et couvre environ 13% (soit 27 566 Ha) de sa surface globale.

Les forêts les plus étendues, et dont la surface est importante, se situent, principalement dans les communes de : Ben Badis avec une surface de 5803 ha, représentant 28% de la surface totale des forêts de la wilaya, Constantine avec une surface de 4805ha soit 24 %, et Ain Smara avec 2537 ha13%. (Voir figure 6.8).

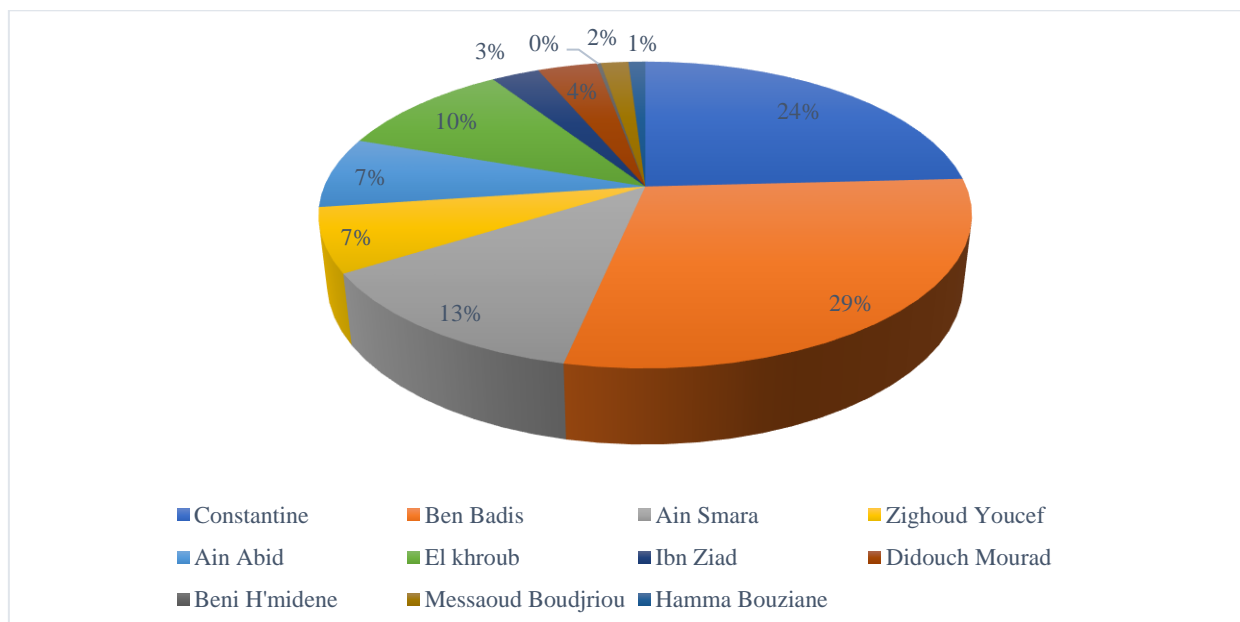


Figure 6.8 La répartition du patrimoine forestier dans les communes de la wilaya.

Source : Direction de la forêt, 2018

Chapitre VI : Identification des potentialités touristiques patrimoniales culturelles et naturelles de Constantine

En effet, le patrimoine forestier, est générateur d'emploi et de richesse, il se présente en tant que ressource économique pour la wilaya, par la production de bois d'œuvre, d'industrie et le bois de chauffage (Sylvicole), la production du miel (l'apiculture : 500 de parcelles de terrains forestiers ont permis de produire sept (7) quintaux de miel en 2016⁴⁵), et un espace de récréation et de loisirs pour les habitants de la wilaya et ses visiteurs par les parcs périurbains.

Cependant, ce patrimoine connaît une dégradation importante. D'après l'analyse des données présentées dans l'ensembles des PDAU (2008), et du PAW (2014), de la wilaya nous avons enregistré une diminution considérable de la surface forestière par **7346 ha** durant une courte période (intervalle de cinq (05) ans : du 2008 au 2013) (Voir figure 6.9).

Cette dégradation est causée, principalement, par des aléas mal anticipés comme les tempêtes, les incendies, les modifications climatiques, et par des actes d'incivilité et d'irresponsabilité des visiteurs (pollution, abattement des arbres, la déforestation, le surpâturage, ...etc.). Malgré la volonté politique, proclamé par les outils d'aménagement et d'urbanisme, visant la préservation et la valorisation de ces milieux naturels sensibles, nous soulignons une défaillance dans la réglementation algérienne en matière de sanction : la coupure de 106 arbres de façon illicite, est sanctionnée par une amande de 2000 Da, ce qui est insignifiant par rapport à la valeur inestimable de cette richesse.

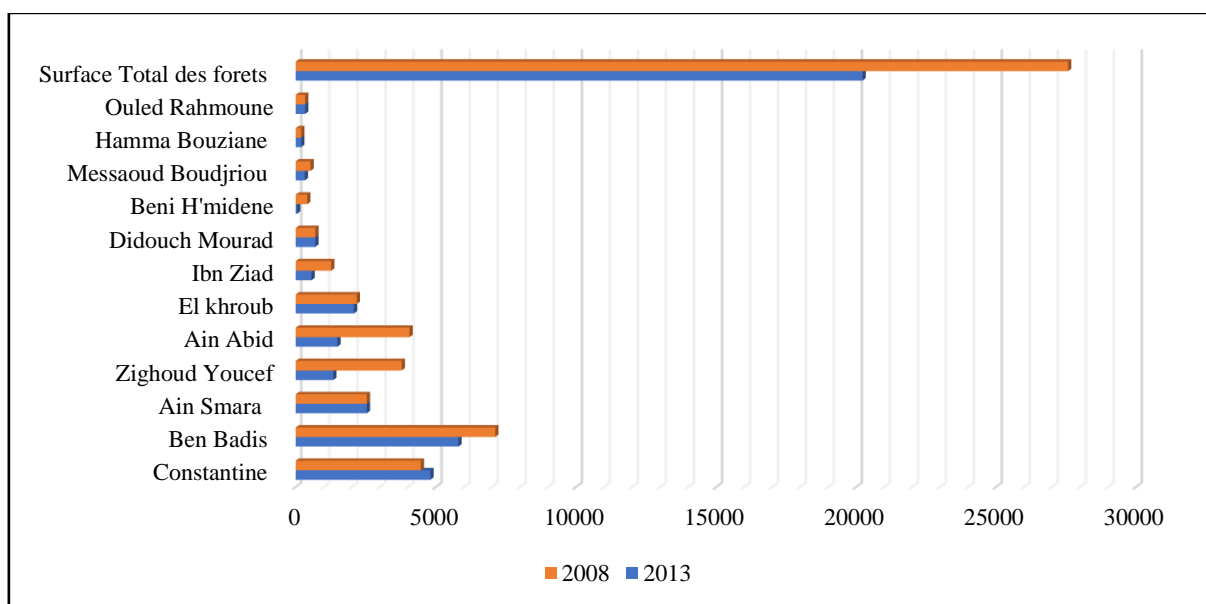


Figure 6.9 la dégradation du patrimoine forestier dans la wilaya de Constantine entre 2008 et 2013.

Source : PDAU de Constantine 2008 et PAW 2013.

⁴⁵ Conservation des forêts de Constantine

Nous présentons dans ce qui suit, les forêts les plus étendues et les plus visitées dans la wilaya de Constantine, et qui présentent une richesse exceptionnelle.

- **Le massif forestier de djebel Ouahch**

Ce massif domine l'EST de la wilaya de Constantine, les forêts dans cette région couvrent une superficie de 15 207,67 ha en occupent 23% de la superficie total de la région. Cet écosystème est très diversifié et réparti sur plusieurs massifs répartis sur les communes de : Constantine, Ben Badis, El Khroub, Zighouf Youcef, englobant les forêts de, Draa Ennaga, Djebel Ouahch, El Mridj, El Hambli, Tarfana et Kef Lekhel avec une importante richesse.

D'après la direction de l'environnement, suite au résultat d'une étude d'impact de l'homme sur cette région forestière⁴⁶, les changements importants de la végétation, survenus dans la région de Djebel Ouahch sur une période de 27 ans (1987-2014) révèlent un bilan négatif dans toute la région : la perte de 2070,74 ha soit 76,96 ha par an.

- **Le massif d'El Mridj**

Situé à l'Est de la wilaya, ce massif forestier s'étend sur une superficie de 202 Ha, soit 0,7% de la surface totale forestière de la wilaya. Les espèces dominantes dans cette région sont : le pin d'Alep et le pin pignon



Figure 6.10 Le parc d'El Mridj.

Source : Site de Constantine hier et aujourd'hui

En 2012, 30 hectares de ce patrimoine ont été aménagés en aire de détente et de loisir, afin de recevoir les habitants et les visiteurs aux heures de repos.

⁴⁶ Direction de l'environnement, protection et préservation des écosystèmes : « L'homme et le milieu naturel dans la région de Djebel Ouahch »2015



Figure 6.11 Déforestation à la forêt d'El Mridj

Source : auteure, 2014

Toutefois, cet espace est en dégradation continue, à cause de la pollution et l'abattage illicite des arbres.

- **Le massif de la forêt de Chettaba**

Elle s'étend sur une superficie de 2113 Ha, soit 0,91% de la surface totale de la wilaya. Les espèces les plus dominantes dans cette forêt, sont le pin d'Alep et le Cyprès, Eucalyptus. Elle n'a subi aucun aménagement spécifique pour les aires de détente, qui permettra de les protéger et de cantonner les visiteurs dans des zones préparées à les accueillir, et avec toutes les commodités requises (poubelles, sanitaires...), Ce qui a accéléré sa dégradation.

Le deuxième problème de cette zone naturelle, est l'insécurité, compte tenu de leurs surfaces. C'est pourquoi l'aménagement de certaines parties permettrait de rassembler les visiteurs et de mieux pouvoir garantir leur sécurité.

6.2.3 Le Lithome⁴⁷ :

6.2.3.1 Le patrimoine préhistorique Classé

- **Les Dolmens :**

Un dolmen est une construction mégalithique préhistorique constituée d'une ou plusieurs grosses dalles de couverture (tables) posées sur des pierres verticales qui lui servent de pieds. Ce sont des monuments funéraires ayant abrité des sculptures collectives. À Constantine, nous classons un nombre considérable de Dolmens. Ces monuments mégalithiques préhistoriques sont classés patrimoine protégé en 1900 :

⁴⁷ C'est tout élément construit par l'homme, intéressant par sa nature ou sa destination. La nomenclature de cet ensemble va du monument des civilisations disparues jusqu'au simple habitat humain privé.

- **Les Dolmens de Bounouara, commune de Ouled Rahmoune** : Il existe plus de 3000 à 4000 dolmens dans ce site classé patrimoine protégé depuis 1900. Ces monuments funéraires préhistoriques, sont abandonnés et sans aucune protection, ce qui a entraîné son altération par les saccages et les fouilles pour la recherche de trésor. Ils sont répandus sur trois (03) sites :
- **Les Dolmens et Cromlechs⁴⁸ de Ras el Ain-Boumerzoug** : Ces monuments funéraires se situent à 35 Km au Sud de Constantine, spécialement à la commune Ouled Rahmoune.
- Les Dolmens de Boumerzoug se constituent de : Dolmen à chambre ovoïde recouverte d'une dalle de **4,20m** sur **2,50m** ; dolmen à chambre circulaire de **2,80m** de diamètre intérieur, grand dolmen entouré de 3 petits s'inscrivant dans une enceinte circulaire.
- **Dolmens et Cromlechs à Djebel Ksaibi** ; situés à 32 kms de Constantine Ouled Rahmoune,
- **Dolmens et Cromlechs à Djebel Mazala** : situés à 16 kms de Constantine, Ouled Rahmoune,



Figure 6.12 Les Dolmens de Bounouara

Source : site officiel de la wilaya de Constantine

- **Les Dolmens de Salluste** : cette nomination est liée au Salluste, les premiers habitants de l'Afrique du Nord. Ces dolmens sont situés auprès de l'anciens emplacement jardins de Constantine, se trouvaient autrefois dans la cité de Bekira, et perdus lors de l'extension de l'agglomération.

⁴⁸ **Un Cromlech** est un monument mégalithique préhistorique constitué par un alignement de monolithes verticaux (menhirs), formant une enceinte de pierres levées, généralement circulaire. Parfois un menhir est placé au centre. On peut trouver aussi des cromlechs qui ont d'autres formes.

6.2.3.2 Le patrimoine Antique classé

- **Mausolée Gréco-Punique appelé Soumaâ** (Monument. Funéraire. /Antique. (El –Khroub) : Édifié depuis 1800 ans, le mausolée appelé aussi Soumaâ, est supposé être le tombeau de Massinissa, roi amazigh, et le premier roi de la Numidie unifiée car son nom a été gravé dans le tombeau. Tandis que plusieurs hypothèses ont avancée qu'il s'agit du tombeau de Micipsa fils et successeur de Massinissa.

Implanté à 16 Km de la ville, dans le croisement de deux voies importantes du territoire numidien à savoir, le parcours Cirta-Theveste (Tébessa) et celui reliant Calama (Guelma)- Sétifis (Sétif). Ce mausolée se représente comme une référence de l'histoire du royaume numide grâce à ses caractéristiques architecturales et artistiques : son mobilier funéraire, la gravure du nom de Massinissa, et la découverte de l'ossement humain.

Figure 6.13 Mausolée Gréco-Punique appelé Soumaâ

Source : site officiel de la wilaya de Constantine



- **Le tombeau de Lollius :**

Le mausolée de la famille de Lollius est situé à 25km au Nord-Ouest de Constantine, dans la campagne de Tiddis, la commune de Bni Hmidene. **Lollius Urbicus**, un des principaux personnages de l'empire - le préfet de la ville de Rome au IIe siècle -, édifia un soubassement du mausolée à l'honneur de ses parents. Il porte des inscriptions rappelant sa construction. Ce monument est classé depuis 1900 comme patrimoine protégé.



Figure 6.14 Tombeau de Lollius

Source : Site Web de la wilaya de Constantine

- **Aqueduc romain :** Ouvrage Hydraulique/Antique. (Constantine)

L'aqueduc romain reste l'un des rares sites archéologiques, créée dans la période Cirta antique, et qui reste encore debout et visible en plein centre de Constantine. Situé à proximité du Boulevard de la Soummam, sur la rive gauche du Rhummel, cet ouvrage servait autrefois, à aboutir les eaux provenant de la source de Boumerzoug, à de grandes citernes de distribution, ménagées de la colline du Coudiat Aty. Ce pont qui soutenait la conduite dans la vallée, comportait une série d'arcade portait par de puissante pile ; au milieu, il y avait même deux rangées d'ouvertures superposées. Il reste actuellement sur une longueur de près de 60m, une suite de 6 piles appelées arcades romaines avec les arceaux qui les surmonte, la construction est en belles de pierres de tailles à bossage, la hauteur au point le plus élevé éteint 20 m.



Figure 6.15 Aqueduc Romain de Constantine.

Source : site web de la wilaya de Constantine

- **Le Tombeau de PRÆCILIVS.**

L'un des trésors archéologiques fermé et oublié de la ville, le tombeau de PRÆCILIVS est découvert en 1855 à une trentaine de mètres de Bordj Assous suite à des fouilles en contrebas de de la tour romano-byzantine, et dans l'ordre de réouvrir une source thermale située à cet endroit. Il était ouvert au public et aux visites des initiés d'histoire et des touristes avant la guerre de libération, mais aujourd'hui nous avons que la mémoire de cette trace dans le dictionnaire Larousse universel

« Près de la ville, en 1855, a été découvert le tombeau de l'orfèvre Præcilius, mort à 100 ans après avoir mené une existence joyeuse avec ses amis, agréable et sainte avec sa femme » (LE DICTIONNAIRE LAROUSSE,.).

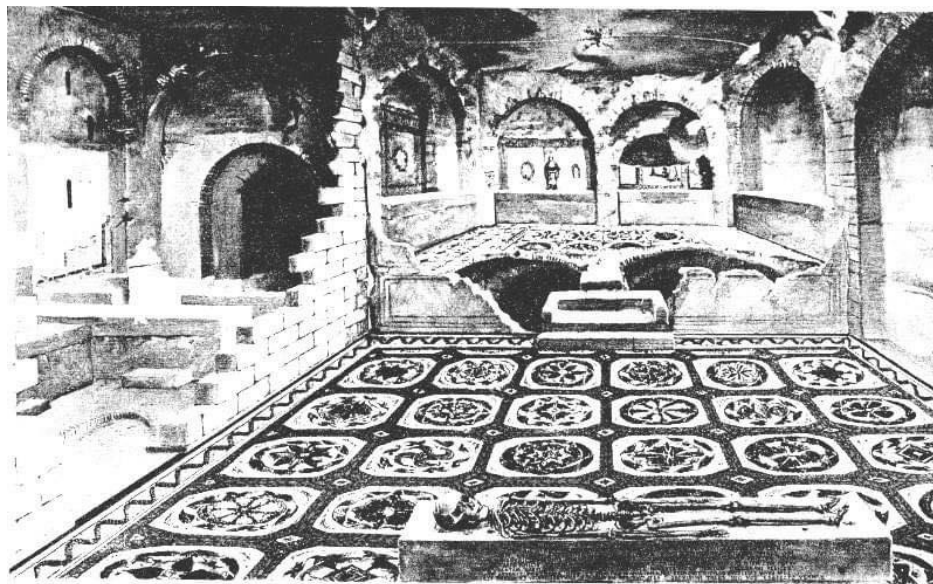


Figure 6.16 Illustration du tombeau de PRÆCILIVS.

Source : Société archéologique de Constantine, annuaire 1856-1857.

Le tombeau est accessible par un escalier donnant sur une salle d'environ cinq mètres de long, trois de large et trois d'hauteur abritant plusieurs tombes. Les fouilles ont donné lieu à deux autres salles. L'ouverture du sarcophage occupant la partie centrale démontre des ossements humains bien conservés et une épitaphe latine dont la traduction indique ceci:

« *Moi, qui me tais ici, je raconte ma vie en ces vers :
J'ai joui longtemps de la clarté du jour.*

Mon nom était Proecilius et j'exerçais à Cirta la profession d'orfèvre.

J'ai toujours été un homme vrai, d'une bonne foi exemplaire.

A qui n'ai-je pas été compatissant. De tout côté on m'a souri.

J'ai toujours vécu dans les plaisirs, l'abondance et l'amitié.

*Après la mort de ma femme Valéria, je n'ai pas trouvé qui lui fut comparable du
temps que j'ai pu.*

*J'ai vécu doucement et sainement avec ma femme.
J'ai compté cent fois l'anniversaire de ma naissance.
Mais le dernier jour est arrivé ; il me faut quitter cette vaine dépouille de moi-même.
L'épithaphe que tu lis, c'est moi qui l'ai faite. Vivant je l'ai préparée pour ma mort.
La fortune qui me souriait ne m'a pas abandonné un seul instant.
Puisse-t-elle vous accompagner sans cesse et puissiez-vous, je vous attends ici en
même état que moi »*

- **Pont romain :** Ouvrage/Antique. (Constantine)

Situé sous le pont d'El Kantara, ce pont était la voie d'accès principale de Constantine, et le lieu des principaux assauts de la ville. En 1185 tous les ponts romains sont détruits. Seul ce pont, qui est remis en état, puis détruit à nouveau en 1304.

En 1792, Salah Bey confie sa restauration à l'architecte Bartolomeo. L'aqueduc romain en siphon qui était inclus au pont est alors remis en état. Cet ouvrage permet d'alimenter les citernes de la ville depuis le Djebel El Ouach. Les pierres nécessaires à cette reconstruction sont prises aux ruines de l'amphithéâtre romain.

En 1836, lors de la première expédition contre la ville, les troupes du général Trezel tentent de faire sauter la porte qui ferme le pont. L'assaut est repoussé et de nombreux soldats sont précipités dans les gorges.

Le 18 mars 1857, le pont s'effondre après le passage d'un détachement d'infanterie. L'aqueduc est également emporté dans l'éboulement.

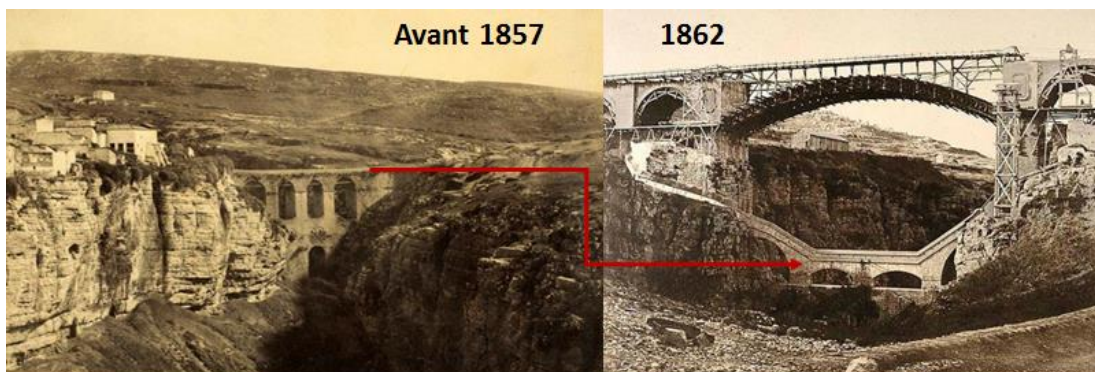


Figure 6.17 Le pont Romain avant sa destruction en 1857 et la construction du Pont El Kantra en 1862.

Source : Constantine entre hier et aujourd'hui + traitement d'auteur

- **Le site de Tiddis**

Un site majestueux classé patrimoine historique protégé depuis 1995. Ce site étagé implanté sur un amas de rochers durs à une très grande hauteur, entouré de falaises taillées par le Rhummel, identiques à celles du rocher de Cirta, se présente, donc, comme une deuxième Constantine observant l'autre à une altitude presque égale, d'où vient sa

nomination de Ksentina El Kdima. Les vestiges de cette ville s'étendent sur une superficie de 42 ha, repéré à 23 km au nord-ouest de Constantine, précisément, sur la RN n°27 (route de Grarem) dans la commune de Bni Hmiden.

Les résultats étonnants, des fouilles archéologiques établies sur ce site, par A. Berthier (entre 1941 et 1973), sous l'ordre du Général de Monsabert, étaient d'ampleur capitale pour l'histoire de toute l'Afrique du Nord et pas seulement pour Constantine. « *L'architecture mégalithique, puis phénicienne et punique, puis romaine et grecque, puis chrétienne, enfin musulmane, retrace plus de mille ans de l'histoire d'une cité qui avait commencé par être ce que la Bible appelle un haut-lieu consacré à Baal, et qui devint, sous l'empire, un Castellum dont l'importance n'est apparue qu'à la longueur des recherches entreprises et à l'ampleur des découvertes.* » (WARTELE, 2000).

En tenant compte de la morphologie du site, et du réseau viaire qui donne accès aux différentes terrasses qui rassemblaient les édifices, nous distinguons trois zones : le premier étagé le plateau, le second, occupant le versant oriental, et le troisième situé au pied de la falaise Sud.

- **Inscription des Martyrs Saint Jacques et Saint Marien** : Epigraphe/Antique. (Constantine)

Une inscription gravée probablement avant l'an 259, sur la partie basse d'un petit rocher situé sur la rive droite du Rhummel, juste avant son entrée dans la gorge (entrée marquée par le pont du Diable qui joint les deux rives) (voir figure 6.18)

Cette inscription a été découverte par M. Carette, capitaine du génie, membre de la commission scientifique d'Algérie, en 1841, lors de ses promenades aux bords du Rhummel. Elle fait l'objet d'un article publié après deux (02) ans de recherche.



Figure 6.18 Localisation de L'inscription des Martyrs Saint Jacques et Saint Marien.

Source : 1 et 2 (BOUCHAREB, 2016), 3 (M.M. CARETTE, 1843)

Chapitre VI : Identification des potentialités touristiques patrimoniales culturelles et naturelles de Constantine

Le rapprochement de cette inscription révèle une nouvelle preuve de l'identité de Constantine. L'inscription est liée à l'histoire du martyr des deux saints : Jacques et Marien (dont les reliques sont conservées dans la cathédrale qui leur est dédiée à Gubbio en Ombrie, Italie), qui exerçaient la fonction de lecteurs dans la communauté chrétienne de Cirta, et qui étaient arrêtés sous Valérien (empereur romain) avec beaucoup d'autres chrétiens de cette région (mentionné dans l'inscription).

- **Fragments antiques et inscription dans le square : Vestiges & Épigraphie/Antique.**
(Constantine)

D'après la liste du patrimoine classé entre 1887 et 1930 (Oulebsir, 2004), ces inscriptions sont classées patrimoine protégé depuis 1900, cependant nous ne disposons d'aucune information sur ces fragments.

- **Objets antiques déposés au musée de Constantine appartement à l'État : Collection/Antique.**

Le musée National Cirta de Constantine dispose de plusieurs objets antiques, préservés et exposés dans les salles d'exposition. Ces objets étaient retrouvés, principalement, dans les fouilles, les sarcophages et les tombeaux, nous citons comme exemple :



Figure 6.19 Des poteries dans les fouilles de Sidi M'Cid

Source : site du musée national de Cirta : cirtamuseum.org.dz/punique.html

- Des trouvailles diverses : poteries, verrerie, objets en argent et en cuivre, ainsi que des pièces de monnaies trouvées sur des poteries dans les fouilles de Sidi M'Cid. (Voir figure 6.19, 6.20 et 6.21)
- Les découvertes du mausolée de la Soumaa au Khroub composées d'objets funéraires (un vase en argent, un casque, des armes, un bouclier, des médaillons, une corne d'appel et des ossements). Ces découvertes, bibliothèque en soi, se composent aussi

de stèles funéraires provenant du sanctuaire d'El Hofra (Constantine) écrites en quatre langues : lybique, punique, grecque et latine.



Figure 6.20 Découvertes du mausolée de la Soumaa au Khroub et du sanctuaire d'El Hofra

Source : site du musée national de Cirta www.cirtamuseum.org.dz/punique.html



Figure 6.21 Des pièces numismatiques de diverses époques : numides, romaines, républicaines, impériales, vandales et byzantines, frappées au nom des villes, royaumes et empire

Source : site du musée national de Cirta <http://www.cirtamuseum.org.dz/punique.html>

6.2.3.3 Le patrimoine Médiéval classé

- **Veille ville de Constantine : Centre historique de Constantine ou médina ?**

La vieille ville de Constantine est classé patrimoine médiéval. L'appellation « Médina » est apparu avec la colonisation française, et avec la création des villes coloniales qui entouraient le centre historique de la ville. D'ailleurs, cette appellation interpelle toutes les vieilles ville algériennes, marocaines et tunisiennes. En négligeant la particularité de cette ville millénaire et toutes les traces de mémoires qui se trouvent au cœur de son substratum. En effet, plusieurs travaux (A. BOUCHAREB, 2006) (KOURI, 2015), et (KHEROUATOU,

2014) ont dénombré et localisé les vestiges archéologiques trouvés dans le secteur sauvegardé dans le but de sauvegarder la mémoire vive de ces objets et de ces endroits. Ces vestige⁴⁹s antiques peuvent être introduites dans un circuit archéologique réparti en quatre sections :

- L'aire sacrée : le Capitole et ses temples (centre religieux)
- Les édifices importants : théâtre et monument circulaire
- Thermes et citernes
- Forums et esplanade (espace public)

Inclure une visite du Musée national de Cirta dont une grande partie est dédié aux vestiges romains trouvés à Constantine

Tableau de vestiges archéologiques

- **Palais d'Ahmed Bey**

Un monument historique classé protégé depuis 1934. Le palais du Bey est l'un des traces héritées de la période Ottomane. Il occupe tout un côté de la place "Si L'Houas" au centre de la vieille ville, à côté de la mosquée Souk El Ghzel.

Ce vaste édifice de 5100 m² et presque quarante (40) chambres⁵⁰, fut construit entre 1887 et 1835 sur l'ordre du dernier bey Ahmed Ben Mohamed Chérif, qui régnait sur le Beylik de l'Est de 1826 jusqu'à la prise de Constantine en 1837 par les français entre.

Le Bey voulait laisser à la ville une trace de sa dynastie, et prouver aussi, que le génie local peut réaliser des chefs d'œuvres. À cet effet, il faisait appel aux artistes qualifiés : le constantinois El Hadj el Djabri et le Kabyle El Khettabi. Le bey utilisait des matériaux de toute provenance : les faïences et les marbres étaient achetés de l'Italie et de Carthage par le Génois "Schiaffinol" Le bois de cèdre était demandé aux tribus de l'Aurès et de la Kabylie. Les pierres de taille étaient prélevées sur les ruines de l'antique Cirta.

⁴⁹ Voir annexe C : Carte des vestiges archéologiques

⁵⁰ Données recueillies lors de la visite guidée du Musée Ahmed Bey.



Figure 6.22 L'intérieur du palais de Bey : Jardin et galerie

Source : auteure, 2012

- **Mosquée de Souk El Ghezal (ex Cathédrale) :** Monument de Culte/Médiéval (Constantine)

La mosquée de Souk El Ghezal est située sur un des côtés de la place « Si El Houas » à la vieille ville de Constantine, dont tout le fond est occupé par le palais Ahmed Bey. Elle a été construite à partir de 1703 par un Marocain, Abbas ben Alloul Djelloul, au service du bey de Constantine Hussein Bou Koumia, et achevée en 1730. Nommée, ainsi, suite à sa proximité du marché de la laine durant cette époque. Elle est classé patrimoine historique depuis 1900, et a retrouvé aujourd'hui son affectation originelle.

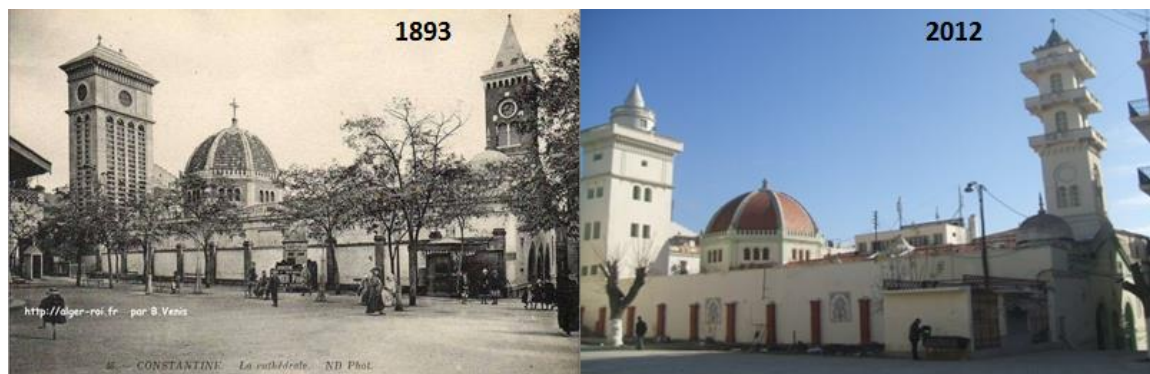


Figure 6.23 Avant / Après : la transformation de la mosquée Souk El Ghezal.

Source : Médéric 1893 et auteure, 2012

- **Mosquée de Sidi Lakhdar :** Monument de Culte/Islam (Constantine)

Située sur la rue Sidi Lakhdar, la mosquée de Sidi Lakhdar parmi les plus anciennes mosquées de Constantine, Elle était construite en **1743** sous le règne du Bey Hacène Ben Houcine dit Bou Hank de **1736-1754**. Elle était le centre de réunion des membres de

l'Association « Ouléma Musulman », fondé par le Cheikh Abdelhamid Ben Badis, qui l'a choisi pour installer son séminaire.

Parmi les caractéristiques qui permettaient son classement, il y a aussi ses colonnes de marbre galbées, ses chapiteaux admirablement sculptés, et son mihrab en forme d'arcade (voir figure 6.24). Son minbar de bois sculpté, sa *dekka* et son minaret de 25 m de hauteur, à base octogonale. Et également, le tombeau de son constructeur et de ses descendants qui se trouve au fond de sa petite cour.



Figure 6.24 L'intérieur de la mosquée de Sidi Lakhder : Colonnes et Minbar.

Source : auteure, 2012.

- **Partie de l'ancienne médersa qui renferme : les tombeaux de Salah Bey et de sa famille**

Il s'agit du classement d'une partie de la médersa de Sidi Kettani ou Dar el Imam, construite en 1775 par le bey Salah. Elle est située juste à côté de la mosquée qui porte le même nom, le long du marché Souk Al Assr (ex. place Négrier). Cette partie classée monument funéraire moderne en 1913⁵¹ comporte son tombeau et ceux des membres de sa famille, et le tombeau de Sidi Kettani qui existait sur le terrain avant la construction de la médersa.

La médersa est d'un style architectural influencé par celui des médersas mérinides maghrébines et celles du Caire, et peut être assimilée aux collèges maghrébins du moyen âge.

⁵¹ Selon la liste du classement du 1900, ce monument est classé moderne durant la période de la colonisation, alors qu'il s'agit du médiévale. Malheureusement, ce classement n'a pas été modifié dans les nouvelles listes.



Figure 6.25 Tombeaux de Saleh bey et sa famille à Dar el Imam

Source : Constantine histoire et traditions

6.2.3.4 Le patrimoine moderne classé

- **Prison d'El Koudia** : Monument. Pénitencier/Moderne (Constantine Ville)

Située juste en face de la station du tramway et du Stade Ben Aabdelmalek, la prison d'El Koudiat est classé patrimoine depuis 1992. Cet édifice, qui garde toujours sa vocation, représente, pour les hommes de la culture, les historiens et même les artistes, un symbole de l'histoire de la Révolution. Particulièrement, c'est l'endroit, où fut exécuté le premier Chahid Kitouni alors qu'il n'avait que 19 ans. C'est dans cette prison même où des milliers d'algériens furent torturés de la pire manière et où a été détenu le Chahid Mustapha Benboulaïd qui s'était évadé de cette prison avec ses compagnons de cellule, après avoir été condamné à mort par les autorités coloniales.

- **Le théâtre régional El Hadj Mohamed-Tahar Fergani**

Ce chef d'œuvre unique réalisé durant la colonisation française est classé pour sa particularité architecturale sur la liste du patrimoine national en tant que bien contemporain/moderne en 2010, alors qu'il est construit sur des vestiges de l'ancienne caserne de janissaires de l'époque ottomane qui a été détruite par les français et qui présente un patrimoine médiéval d'une grande importance historique. Elle se trouve aujourd'hui dans le sous-sol du théâtre, méconnu par la population et fermé devant les visiteurs.

6.2.3.5 Le patrimoine non classé :

Nous rappelons que le tourisme culturel et le tourisme archéologique sont considéré comme le motif primaire du voyage. Cependant, Constantine possède des traces de son histoire inestimables, et qui sont mal entretenues, fermé aux visiteurs, abandonnés et oubliés. Nous essayerons à travers ce point d'analyse, d'identifier comme, première étape du

classement du patrimoine⁵², les biens, les sites et les vestiges ayant une valeur exceptionnelle, dans l'éventualité de les classer. Nous rappelons que l'inscription au patrimoine mondial ne se fait qu'uniquement pour les biens classés déjà dans leurs pays d'origine.

- **Des traces de mémoires au niveau du centre historique**

L'approche archéologique élaborée par plusieurs chercheurs comme A. Berthier, E. Mercier, (CHERBONNEAU, 1853)..., les récits de Tomas Shaw, Léon l'Africain, et les archives de la CAC, et des différentes recherches scientifiques traitant du patrimoine, notamment de (BOUCHAREB, 2006), indique que la médina de Constantine est un véritable palimpseste⁵³. Cela est justifié par la reconstruction de la ville sur la ville, qui se produisait à travers la réutilisation des matériaux de constructions : d'un temple romain pour décorer une mosquée, ou bien d'un amphithéâtre pour reconstruire un pont, une arcade romaine pour construire une impasse...etc.

Toutefois, les traces d'anciennes civilisations et les vestiges (objets mémoriels dans les monuments, les édifices et les voies) demeurent insignifiants et sans importance tant pour les visiteurs que pour les habitants si nous n'arriverons pas à les faire connaître, les raviver et les protéger.

- **Ensemble monumental gisant sous le Marché BOUMEZZOU**

Un ensemble monumental a été mis au jour au cours des travaux de fondation du Marché couvert Boumezzou en 1935, situé sous l'esplanade de la Brèche. D'après (Bertrand, 1994), (Bouchareb, 2006) et (BOUCHAREB & ARIANE, 2013), les hypothèses avancées par les archéologues, révèlent qu'il s'agit d'un édifice appartenant à une enceinte sacrée autour des anciens temples - un péribole-. Ce dernier est daté du III^e siècle et restauré vers la fin du IV^e siècle. Ces vestiges gisant aujourd'hui même sous le Marché, et s'étendant jusqu'au terrain de l'actuel Palais Justice, sont composés « *d'une colonne d'angle d'environ 6 m de haut, à fût cylindrique et lisse, coiffée d'un chapiteau corinthien et reposant sur un piédestal assez élevé. Elle porte un entablement formé d'une architrave portant l'inscription : « MOLES IN PERPETUUM STATURA SUCCEDERET » , et une corniche composée de quatre couches de moulures et une dalle de pierre. Les murs sont en briques couvertes intérieurement d'un crépissage sur lequel sont dessinés des figures géométriques en rouge et vert. Le sol est revêtu d'une mosaïque* » (BOUCHAREB, 2006).

⁵² Voir annexe D : Formulaire de classement des biens et des monuments historiques

⁵³ Une ville palimpseste : « est la capacité d'une ville à se construire à travers le temps par couches successives et sédimentation mémorielle »



Figure 6.26 Ensemble monumental gisant sous le Marché BOUMEZZOU

Source : (BOUCHAREB & ARIANE, 2013)

Cet édifice est méconnu par la majorité des habitants de la ville, pour d'autre, ils pensent qu'il s'agit d'une porte ancienne de l'antique Cirta. Cependant Malgré la valeur inestimable de cet édifice antique pour les historiens, archéologues, les spécialistes, et pour la ville de Constantine, il se trouve aujourd'hui dans un état pitoyable. Il est accessible par un local affecté aux services d'entretien, dans un coin enterré, entouré des ordures et des déchets provenant de l'activité du Marché. Aucune intention d'exposer ce fragment de l'histoire n'a été soulignée depuis sa découverte.

- Le sanctuaire punique d'El Hofra

En 1950, au cours des travaux de construction d'un garage de Régie Renault, sur la pente sud-est de la colline d'El Hofra, A.Berthier découvrait de 700 stèles et fragments sur, dont 281 stèles sont puniques et néo puniques avec des inscriptions latines et autres grecques, d'après les lectures faites sur ces stèles, certaines sont datés du règne de Massinissa ou du règne de ses fils (Miscipa, Gulussa et Mastanabal). En effet, une découverte similaire remonte au 1875, il s'agit de la découverte de 135 stèles (Bertrand, 1994) dans le même lieu, par Lazare Costa⁵⁴.

⁵⁴ L. Costa était un antiquaire italien de Constantine passionné d'archéologie, il avait rassemblé une importante collection d'objets antiques qui permis au musée de Constantine de se constituer définitivement à partir de 1855

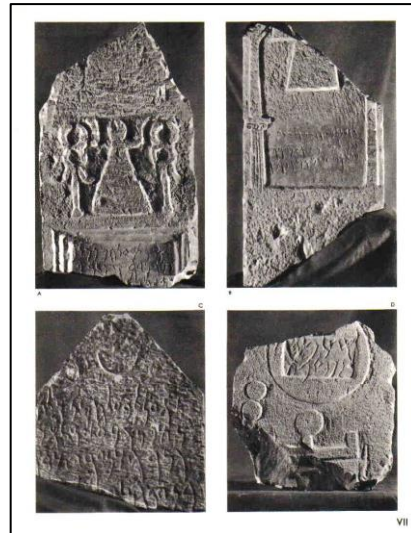


Figure 6.27 Les stèles d'El Hofra au musée du Louvre.

Source : (BERTRANDY, 1994)

Les deux découvertes représentent la totalité du matériel votif récupéré d'un important sanctuaire punique sur la colline d'El Hofra où étaient commémorés, selon le modèle Ba'al Hammon et sa parèdre.

- **Les nouvelles découvertes au cœur du substratum**

De jour en jour, de nouvelles découvertes viennent comme des preuves scientifiques pour soutenir les théories et les récits qui décrivaient l'ancienne Cirta. Cette cité forteresse qui se maintient sur son rocher depuis 3000 ans, et qui a vu défiler sur ses terres plusieurs civilisation, raconte des "morceaux" de l'histoire de la ville, des traditions lointaines déterrées, ou derrière des murs décrépits et qui réapparaissent à chaque coup de pelle mécanique et à chaque décapage profond.

- **La découverte de la Porte de Cirta et l'empreinte de Salah-Bey**

Après le lancement des travaux de terrassement de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara, près du ravin du Rhumel, entre la passerelle Mellah-Slimane et le pont de Sidi-Rached, de grosses pierres de taille ont été découvertes. Ces dernières sont de volume qui laisse supposer la présence d'un édifice monumental. Selon les conclusions de O. Adel, du Centre national de recherches en archéologie (CNRA), et d'après le sondage effectué sur les lieux, « Deux piles de portes à l'extrême nord et au sud, et des traces de deux autres piles au milieu ». Les premières révélations de cette découverte confirment la description bien détaillée d'une porte dans le récit de voyage de Thomas Shaw. Les fouilles se poursuivent, la documentation et les études aussi et les conclusions promettent des "révélations inédites" sur tout un pan de l'histoire de l'antique Cirta et ses vestiges antiques.

- **La découverte de la nécropole à la mosquée de Sidi Affene**

Dans la salle de prière de cette mosquée, et lors des travaux de restauration engagés dans le cadre des préparatifs de l'événement Constantine Capitale du monde arabe 2015, ont donné lieu à la découverte de trente (30) ossements humains, dont des bébés. La première révélation des archéologues du CNRA sur cette curieuse découverte est la présence d'une nécropole de la civilisation Byzantine. Les sondages révèlent aussi, que les tombes retrouvées sont musulmanes et ottomanes. Cependant, jusqu'aujourd'hui il n'existe aucune publication sur cette découverte.

- La découverte du minaret de Djamaa Lekbir

Les chantiers de restauration entrepris dans la mosquée Djamaa Lekbir, ont permis d'exhumer l'histoire d'un haut lieu de culte. Les travaux de décapage du mur de la salle de l'imam ont dévoilé les restes du mur de la cour et du minaret originel. Selon les archéologues responsables du dossier, le minaret a été détruit entre 1867 et 1869 par l'administration coloniale pour pouvoir aligner l'ex-rue nationale (aujourd'hui rue Larbi Ben M'hidi). Les analyses effectuées par les archéologues, et le plan cadastral de Constantine, élaboré par l'administration française au début de l'année 1867, confortent le diagnostic de cette découverte qui conclue que celle-ci se situe exactement là où la cour et le minaret de la mosquée ont été localisés dans le plan de 1867. Cependant, malgré cette valeur historique, artistique, et architecturale qui caractérise la grande mosquée, elle ne fait pas l'objet de classement, en vue de la mettre en valeur.

- La découverte de sarcophage antique au Faubourg

En 2014, une nouvelle découverte de sarcophage comportant des ossements humains appartenant à trois individus adultes, est venue confirmer la richesse du substratum de Cirta et sa variété en vestiges. Cette découverte a eu lieu à la cité El Amir Abdelkader (ex. Faubourg Lamy) par un citoyen au cours des travaux d'aménagement de son jardin.

Les premiers sondages sur les lieux de (CNRA), indiquent un sarcophage entier, datant a priori de l'époque antique, dont une petite partie a été déterrée fortuitement lors de travaux d'aménagement. *« Il s'agit d'un sarcophage entier en calcaire ayant de merveilleux bas-reliefs sur trois faces de la cuve. Le sujet est unique en Algérie et spécifique à la région de Cirta apparemment. Nous pouvons admirer sur la face centrale de la cuve des masques funéraires aux expressions tragiques, interceptés par des bucranes, le tout est couronné par des guirlandes fruitées. À un niveau plus bas, se dressent des dauphins et des vagues de la mer »* (OUAFIA A. 2014).

Ce type de sarcophages ornements de bas-reliefs a été découvert déjà à Constantine à l'époque coloniale, il se trouve actuellement au Musée du Louvre à Paris. Cette spécificité

appartenaient aux deux grandes écoles règnent en maîtres dans ce domaine (l'une à Rome et l'autre en Grèce). Néanmoins, les techniques de taille et de sculpture du sarcophage en calcaire découvert démontrent que « *Cirta avait son atelier* ».

Dans l'attente de plus de détails, le sarcophage est actuellement au CNRA, il fait l'objet de recherche et de liaisons historiques dans le but de dévoiler l'identité des ossements trouvés. Toutefois, le site de découverte n'a pas été délimités en vue de réalisation de fouilles dans l'espérance de découvrir d'autres objets similaires.



Figure 6.28 les ornements de bas-reliefs du sarcophage découvert

Source : Constantine Histoires Traditions.

- **Des traces dans le périmètre de la wilaya**

- **Les fouilles de Bekira**

En 1991, la Circonscription Archéologique de Constantine (CAC) a été avisée d'une importante découverte fortuite lors des travaux de terrassement du lotissement de Bekira III (situé à 4 km du centre-ville). La découverte était d'une grande importance, elle a mis à jour une multitude d'objets archéologiques et les traces de constructions visibles à peine à 2m de la surface du sol. À cet effet, le service en question a délimité un rayon (BOUANANE KENTOUICHE, 2008) qui couvre plus de 2 km de surface afin de commencer les fouilles et sauvegarder cette richesse. La liste des objets trouvés comptait des fûts de colonnes, des chapiteaux sculptés, des poutres, des corniches finement décorées, des tessons de céramique, des objets divers etc.....

Après l'établissement d'un rapport détaillé sur ces objets, le projet a été finalement arrêté, plusieurs sondages archéologiques ont été effectués sur le site avec la présence de l'université et de l'équipe de A.Berthier. D'après le rapport élaboré par la CAC sur la conclusion des fouilles :

« Il semblerait que le site de Békira dont on ignorait le nom antique, a été un pagus de la grande métropole Cirta. D'après les vestiges mis à jour, on peut tirer quelques conclusions à savoir que Békira alimentait Cirta en produits agricoles et produits industriels à son Nord. L'existence d'une antique carrière de pierres laisse supposer que les pierres étaient taillées sur place, ensuite transportées. Au sommet de cette carrière les vestiges d'un monument circulaire ayant joué un rôle de surveillance du point culminant et stratégique où il permettait le contrôle de toutes les plaines constantinoises. » (BOUANANE KENTOUICHE, 2008).

Plusieurs demandes de fouilles complémentaires dans le site ont été élaborés par la CAC sans aucune réponse. Le site englobant douze (12) lots seulement (de 62 délimité au début des fouilles), se trouve aujourd'hui, sans aucune protection, envahi par les constructions. Des témoignages attestent la découverte des objets enterrés, sans aucune déclaration aux parties concernées, par peur d'arrestation du chantier.

- **Kalaa Ain Smara**

D'après Larousse universelle « dans la région du Chettaba, une série de ruines indique l'emplacement de bourgs jadis importants, ayant des conseils municipaux, des temples, des forteresses et des arcs de triomphe, et conduit à une grotte taillée par la nature en ogive, et où se lisent encore vingt-trois (23) inscriptions latines ». Ces vestiges très importants pour l'histoire de la ville et pour son attractivité touristique sont aujourd'hui inconnus pour les acteurs de la culture et du tourisme, et même pour les habitants.

- **Les gravures rupestres de l'Est de Constantine**

Les gravures rupestres (Perret, 1937), appelé aussi, l'art pariétal représente des témoignages fragiles du passé, par leur dimension magique et l'atmosphère étrange et émouvante qui se dégage de leur cadre somptueux. Plusieurs stations rupestres ont été répertoriés à Constantine, localisées principalement entre El Khroub et El Haria. Nous avons les gravures de Kef Sidi Salah qui présentent un bubale, un orant et un petit félin (BOUCHAREB, 2006), de Kef Tassenga avec des orants à phallus et un bélier sans sphéroïde. Ce patrimoine archéologique est distingué par la particularité de ces gravures d'après (LEFEBVRE, 1967) in (ROUBET, 1937) selon les cinq 5 classes suivantes, en identifiant les références :

- *Les stations à bas-reliefs*, prenant pour Kef Sidi Salah (LABORDE 1902), et Kef Tassenga situé à El haria, Ibn Badis (SOLIGNAC ET BOSCO, 1916) (Roubet, EB, « K51 ») ;

- *Les stations à gravures piquetées et martelées*, s'appuyant sur Ksar el-Khanga (FLAMAND, 1902), Kef Tarfana (SOLIGNAC ET BOSCO 1915), Kef Marbeah et l'Abri du serpent (CHOPPY, 1966), Chabet el-Heulsa (SOLIGNAC, 1928) ;
- *Les stations à gravures au trait*, faisant connaître : Chabet el-Guettar à Ibn Badis et Lamblèche à El Mridj- El Khroub (CHOPPY, 1966) ;
- *Les stations à peintures*, renvoyant aux sites de Kef Fentaria, Kef Aïn N'haas et Guechguech à El Khroub (BOSCO ET SOLIGNAC, 1911)
- *Les stations aux traits en fuseau* ou « traits capsien », comme au Djebel Mazela (SOLIGNAC, 1928)

Ces sites complètement abandonnés et méconnues, par les habitants, et mêmes par les acteurs, du patrimoine, ils sont exposés à l'altération par l'humidité et recouvert par les plantes envahissantes de la région, ce qui rend difficile son accessibilité. Nous signalons ainsi, qu'il n'existe aucune indication qui identifie ces lieux.

- **Le patrimoine colonial**

Malgré le conflit identitaire que pose l'héritage colonial et tous les dépassements effectués par la politique française sur le patrimoine culturel notamment arabo-musulmans (destructions, transformations et reconversion des mosquées en églises), cela ne dissimule pas la beauté de l'architecture coloniale et tous les chefs d'œuvres réalisés pendant cette période en vue de mettre en valeur les richesses naturelles, culturelles, paysagères et de promouvoir le tourisme dans la ville de Constantine et de l'Algérie.

A cet effet, comme de nombreux chercheurs l'ont mis en évidence, il est impératif de restaurer, de sauvegarder, et de protéger ce legs qui représentait autrefois, un enjeu majeur pour l'attractivité touristique de Constantine, étant donné que la majorité de ces édifices sont aujourd'hui centenaires. (Voir tous les édifices réalisés par la colonisation française dans le chapitre X).

- **Le patrimoine en construction après l'indépendance : quelle nouvelle identité pour la ville millénaire ?**

Nous retenons que la majorité des chefs d'œuvres et des traces représentant le patrimoine de Constantine remontent bien aux périodes antique, médiévale et de la colonisation. Mais qu'avons-nous donné pour enrichir ce patrimoine et pour marquer cette nouvelle époque de la ville ? Nous avons déjà évoqué les orientations de la politique touristique algérienne après l'indépendance dans un chapitre ultérieur (Chapitre II). Cette dernière, n'a pas envisagé la réalisation de grands projets pour le développement touristique.

Néanmoins, cette période a connu la naissance de quelques projets marquants et méritant d'être visités, vu leur beauté architecturale que nous citons :

- **La mosquée d'El Emir Abdelkader**

Situé dans le quartier « Emir Abdelakder » d'où vient son appellation, elle est inaugurée en 1994. En revanche l'idée principale derrière la planification de cette mosquée remonte à 1968 dont l'objectif primaire était la réalisation d'une grande mosquée pouvant accueillir 10 000 fidèles. Mais l'objectif a changé pour devenir la plus grande mosquée de l'Algérie (10 200 m²) et devient aujourd'hui l'université islamique.

Cette mosquée était conçue par l'architecte égyptien : Hussein Ismail Mohammed Bureau d'Etude Technique de la SONATRACH, et réalisée par le Génie militaire (travaux de terrassement) après une collecte de fond auprès de la population.

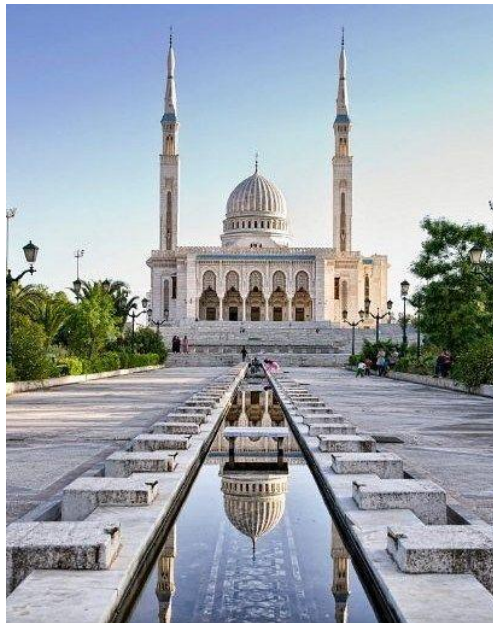


Figure 6.29 La mosquée El Amir Abdelkader.

Source : Constantine histoire et traditions

- **L'université de Mentouri Constantine 1**

Conçu par l'architecte brésilien Niemeyer Oscar, une des figures emblématiques de l'architecture moderne. Elle est située sur la route RN n°69 menant vers l'aéroport Mohammed Boudiaf sur une superficie de 544 660m². Elle abrite treize (13) campus composé de facultés. Au-delà de son aspect esthétique, l'université de Mentouri a également un porté symbolique :

« Parmi tous les projets réalisés, celui de l'Université de Constantine tient une place particulière, pour plusieurs raisons. D'abord c'était un défi architectural. Je voulais que le béton obéisse à mon esthétique dans le cadre du relief dramatique et accidenté de

Constantine, une ville accrochée à un rocher, et comme suspendue dans le vide.... L'idée était de casser les clivages, les divisions, les dichotomies disciplinaires insensées et de créer des passerelles entre les disciplines afin que les étudiants bénéficient de connaissances plus articulées entre elles. (...) Pour en revenir à l'Université de Constantine, je pense qu'il n'en existe aucune dans le monde qui soit comparable. »⁵⁵



Figure 6.30 Université Mentouri de Constantine.

Source : site web UMC

- Le Viaduc de Saleh Bey

Inauguré en 2014, ce viaduc est le huitième pont de la ville reliant le centre-ville avec le plateau du Mansourah et franchissant le Rhumel sur une longueur de 1 119 m et une largeur de 20 m. Il s'appuie sur huit (08) haubans⁵⁶ principaux et deux (02) piliers culminants à 130 m. S'engageant de la place des nations qui est un véritable carrefour entre les Cités Fadila Saadane, 5 Juillet, Boussouf et la zone industrielle Palma et qui s'ouvre également sur le plateau d'Ain el bey, ce pont desservit pratiquement tous les quartiers Nord- Ouest de la ville : El Mansourah, Sidi Mabrouk, Faubourg lamy, Ziadia, et Djbel El Ouahch. Mais au-delà de son apport esthétique et fonctionnelle dans la ville, le viaduc assure également un apport touristique emblématique s'ouvrant sur le paysage féérique du rocher.

⁵⁵ Oscar Niemeyer, propos recueillis par Smail Hadj Ali en 2005

⁵⁶ Les ponts à haubans sont une variété de ponts où le tablier est suspendu par des câbles, eux-mêmes étant soutenus par des pylônes.



Figure 6.31 Viaduc de Saleh Bey.

Source : Constantine histoire et traditions

6.2.4 L'Anthropôme :

Constantine, le berceau de plusieurs civilisations, a vécu à des histoires mythiques, et a acquis des traditions et des coutumes transmises de génération à une autre. Aujourd'hui, elle est très connue par la richesse de son patrimoine immatériel, qui particularise son image et son identité de toutes les villes du monde.

Chaque monument, ou vestige monumentale à Constantine est configuré dans un contexte particulier, et attachée à une histoire, un mythe ou une légende, que quelques initiés se transmettent comme fond culturel. À cet effet, reconnaître quelques histoires de quelques recoins de cette merveilleuse ville est considérée comme un moyen de sauvegarder et de mettre en valeur la mémoire avant de sauvegarder le patrimoine matériel. Et la sauvegarde de la mémoire des lieux donne une âme et un sens particulier à ces objets patrimoniaux, et suscite un intérêt de découverte et de fascination chez les visiteurs et les touristes.

6.2.4.1 Le patrimoine mythique à Constantine : Entre mémoire, histoire et symbolique

- **Les lieux de mémoire**
- **Le circuit du savoir : Sur les traces d'Ibn Badis**

Malheureusement, la ville du savoir a abandonné son savant : Abdelhamid Ben Badis, une figure emblématique de Constantine. Un intellectuel et éducateur religieux né, vécu et mort à Constantine. Nous célébrons le jour de son décès (le 16 avril) comme la journée nationale du savoir. Le rocher de Constantine garde dans ces entrailles des traces matérielles

et immatérielle de son parcours savant incluant, sa vie sociale, son enseignement, son éducation, et son combat pour le savoir, la religion, et l'éducation.

La maison de Ben Badis : située à Rabain Cherif, elle est également la demeure de son père Mohamed el-Mostapha ben el Mekki, un bourgeois originaire de Constantine et descendant des Emirs Zirides. Il était l'un des personnages les plus agissants de la ville de Constantine et de ses environs. Il a été désigné comme bachagha, délégué financier, membre du Conseil Supérieur, et grand notable de « *la Légion d'honneur* »⁵⁷ pendant la colonisation française.



Figure 6.32 La maison de Ben Badis.

Source : Facebook les fans de Constantine

La Madersa « El Kettania (voir le patrimoine classé chapitre V) l'école coranique là où Cheikh Ben Badis enseignait et donner ces cours. Et qui est devenue par la suite un établissement d'enseignement islamique, et une des branches de « Zeytouna » de Tunis.

Mosquée de Sidi Lakhdar, c'est à cet endroit que le cheikh Ben Badis choisit de donner des cours de « Tafsir » et de se réunir avec les membres de l'association des Oulémas musulmans algériens, créée par le cheikh, pour la planification d'un grand pour une société algérienne réformée dont les fondements sont religieux et culturels.

L'imprimerie musulmane algérienne Abdelhamid ibn Badis, située à la rue Ibn Badis (Rabaine Chrif), et contient toujours le matériel d'Édition (un appareil de tirage importé de France et des lettres Arabe de Liban) acheté par ses propres frais (subventionné par son père, sa femme et ses amis A. Bouchemal et Z. Belguachi. Cet endroit qui nécessite une restauration est aujourd'hui fermé et en état d'abandon bien qu'il garde entre ces recoins l'histoire de cet homme réformateur et tout le matériel utilisé pour imprimer les documents officiels de **l'association des Oulémas musulmans**, (les journaux, lettres, cours).

⁵⁷ Instituée le 19 mai 1802 par Bonaparte, alors Premier consul de la République, elle récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la Nation.



Figure 6.33 Etat actuel de l'imprimerie de Ben Badis

Source : Facebook, les fans de Constantine

Café Nedjma : situé au croisement de l'axe de l'Arbi ben Mhidi, et la rue Mellah Slimane, elle fut la station quotidienne du Cheikh Ibn Badis dans laquelle il rencontrait ses amis et collègues de l'association dans l'étage supérieur « Sedda », où il discutait leurs plans secrets pour le grand projet de la nation. Elle est aujourd'hui dégradée et fermée.

La Mederssa (Dar El Ibda'a), un établissement d'enseignement, initié pour former des musulmans auxiliaires pour défendre la présence coloniale, mais qui, en revanche, montrèrent une résistance identitaire, religieuse, culturelle et linguistique, contre la colonisation et composèrent une classe des cadres de la nation qui formait la majorité des membres de l'association des Oulémas musulmans qui y s'installa dans les années 2000.

L'institut Ibn Badis : un aboutissement de la volonté du Cheikh Ben Badis de créer un Établissement supérieur islamique en Algérie, bien qu'il eût réalisé après sa mort par ses collègues et amis membre de l'association. Grâce à leur accord avec l'établissement tunisien « Zeytouna », dont Institut fut une de ses branches en Algérie (comme ce fut le cas pour la Kettania). Réservé uniquement aux jeunes (à partir de 16 ans), l'Institut Ibn Badis offrait un cycle primaire identique à celui proposé par « Zeytouna ». Après l'obtention du diplôme, il devait donc faciliter l'accès au cycle secondaire directement à Tunis.

- **Le circuit du combattant : Un parcours du Combattant⁵⁸**

Musée d'El Moudjahid situé en face à la gare routière de l'est.

⁵⁸ Plusieurs circuits de combattants ont été proposé lors de notre participation aux ateliers de la réalisation des circuits touristiques thmatiques à Constantine, sous la demande de la direction du tourisme et en collaboration avec la direction des moudjahidines et certaines associations actives à Constantine. Nous citons la validation du parcours : Sur les traces de Si Mustafa Ben Boulaïd,. Le circuit est visité sur deux journées sur une longueur de 45Km. Passant par toutes les stations visités par combattant.

La cachette secrète des Moudjahidine située à la maison Bouberbabra, l'une des constructions légendaires du rocher, situé à Rssif précisément à la rue Rouag Said nommé en hommage du moudjahid abattu avec Fadila Sadaane dans cette maison. Le sous-sol de cette construction s'ouvre sur une cave secrète et lieu de réunion et cachette de ces Moudjahidines avec Fadila ben Chikh, et Ammar kikaia, qui ont été arrêté sur les lieux. Elle est actuellement fermée et oublié dans un état de dégradation avancée.

La prison d'El Coudiat (abordé dans le chapitre V) qui est classé patrimoine moderne, mais qui garde toujours sa fonction de « prison » au cœur du centre-ville.

- **Les mythes⁵⁹, Les légendes⁶⁰, et les rituels : Dimensions spatiales**

Selon la littérature, les mythes et les légendes peuvent jouer un rôle très important en tant que ressource touristique en rajoutant de la valeur à l'expérience du touriste et représentant un symbole de marketing de la destination en question. Et c'est pour cette raison que les acteurs du tourisme doivent les communiquer en tant que produits touristiques.

A titre d'exemple le mythe de Héro et Léandre qui fait partie de la mythologie grecque et qui est lié à l'Europe, l'Egypte et l'Inde était le sujet de plusieurs travaux d'arts et de littératures vendus comme produits touristiques dans tous les pays concernés (romans, peintures, statues, films...). Le mythe lié à la fameuse fontaine de Trévi à Rome, est un autre exemple qui justifie de l'importance du patrimoine immatériel⁶¹ pour l'attractivité touristique des destinations.

Le centre millénaire de Constantine renferme des traces de l'histoire très riche en rites, en légendes et en mythes qui peuvent être exploités comme potentiels touristiques. Nous aborderons dans ce qui suit des rites, des légendes et des mythes qui ont dimension spatiale

- **Les rites**

Constantine ville traditionnellement dévouée aux « Welyas » ou « Awlyaa Essalihines ». Ces personnages mystiques sont toujours vivants à travers une dimension spatiale marquée souvent par les zaouias (que nous avons entamé dans le chapitre IV), mais également par les sources d'eau. Ces différents endroits ont été la station de « Ziarates » (des visites) pour ceux qui cherchent à vivre des moments de méditation, de poésie mystique

⁵⁹ Le mythe est une histoire qui n'a rien avec la réalité mais qui est lié à un symbolique (espace, objet, personnage...)

⁶⁰ Récit populaire qui raconte des faits historiques en ajoutant souvent de l'imagination populaire ou poétique.

⁶¹ D'après l'UNESCO et l'UNWTO, le patrimoine immatériel concerne également la transmission de la culture locale par les récits, les légendes, les mythes, les poèmes, les prières et autres.

et de prières. Nous citons dans ce qui suit quelques stations culturelles et spirituelles du sanctuaire mystique de la ville.

La Nechra est une pratique thérapeutique séculaire des femmes constantinoises ayant sensation de diffuses d'anxiété ou de fatigue. Et qui est aujourd'hui en disparition en vue de sa contradiction aux enseignements de l'Islam. Mais qui reste gravé à cette ville par le biais de sa dimension spatiale présentée par toutes les stations de Zyarate (les visites), après les rituels préparatifs à la maison de la concernée :

Le hammam : ou le bain maure, est la première station de la femme palpitante appelée Mouallat enechra vêtue en rose et accompagnée avec ses copines et famille. Cela fait partie des rituels de purification corporel et de beauté.

La station de Lella Fridja : est la deuxième station de ce parcours spirituel. C'est une source d'eau à Aouinet Elf foul, nommé pour une femme Marabout Lella Fridja qui venait méditer à cet endroit. Moulette enachra doit boire quelques gorgées d'eau de cette eau et coller des boulettes de Tamina⁶² sur le bord du bassin. Elle doit également allumer une bougie et jette aux vents une des quatre parts du Hénne qu'elle a déjà préparé à la maison pendant le rituel préliminaire.

La station de Sidi Mimoun : est une ancienne source d'eau surplombé par une voûte romaine. A cet endroit, un coq taché de rouge est sacrifié dans les mêmes rituels de la stations précédente (boire de l'eau de la source, Tamina, 2ème part du hénne..).

La station de Sidi M'cid : nommé en hommage d'un personnage légendaire « Wali Salih », en cet endroit, une des poules est sacrifiée avec les mêmes rituels (en jetant la 3ème part du hénne).

La station de Sidi Mhammed El Ghra, que nous détaillerons par la suite (les mythes de Constantine), est la cinquième station du Nechra. En cet endroit, se trouve une grotte contenant un bassin aux contours arrondis, appelée borma où la concernée par la nachra doit plonger pour prendre son bain sous les youyous des accompagnées. Le coq noir est sacrifié à cette station.

La station de Sidi Bou-El-Djbel (maitre de la montagne), un mausolée d'un remarquable « wali » (saint) de Constantine. A cet endroit, la concernée allume des bougies et formule ses vœux de guérison auprès de dieu mais en l'assistance du saint.

⁶² Qu'elle préparât la veille avec deux poules (l'une blanche l'autre tachetée de noir et de jaune), et deux coqs (l'un tacheté de rouge, l'autre noir) et qui sont soumis à un rite également.

La station des « Ouasfane »⁶³ : la visite d'une troupe musicale est la dernière station du parcours thérapeutique. Après la réception, la concernée se jette à danser dans tous les sens (tahoual) de façon immaitrisable, sous le rythme initié cette troupe, jusqu'à ce qu'elle perde conscience.

Le cheval de Halilifa

Ce symbole qui figurait autrefois sur le blason de Constantine de la période coloniale n'est plus connu par les habitants.

L'histoire de Halilifa, qui d'après une légende arabe, publié dans le journal de la Dépêche de Constantine en 1952 et d'après l'historien tunisien Abdelaziz, a réussi par son instinct, sa force et sa rapidité à la libération de Constantine qui fut assiégé par les Tunisiens en 1700.

Pour des raisons de vengeance pour son père, tué avec la complicité du bey d'Alger, que le bey Mourad de Tunis a décidé d'assiéger Constantine. Ils ont contourné la ville et bloquer toutes ces issues ce qui a empêché les habitants d'aller chercher de l'aide et même de l'eau et de la nourriture pendant une longue période.

La jument noire, fut la seule monture survécu à la famine et la soif due à la capitulation de Constantine grâce à son propriétaire Benzekri (chef des coursiers et de contingent des cavaliers) qui l'a bien caché, et qui a partagé sa nourriture avec elle. Et devant cette situation de crise, Benzekri était le seul qui a trouvé une sortie pour aller chercher les secours d'Alger. Il a mis Halilifa dans un filet, et a demandé des cordes solides pour leurs faire descendre dans les gorges près de la grande cascade, seul endroit qui manquait de surveillance à cause de la hauteur de la falaise.

Benzekri rentrait en ville avant l'arrivée des secours, grâce à la puissance et rapidité de la vaillante Halilifa. Ils rapportaient ensemble la bonne nouvelle très tôt pour apaiser les habitants et les encourager à résister plus en attendant l'arrivée des algérois.

⁶³Que nous aborderons dans le point de la musique.



Figure 6.34 Halilifa sur le blason de Constantine sur l'hôtel de la ville (la mairie)

Source : Constantine entre hier et aujourd'hui.

- **Légende de la grotte des pigeons**

De nombreuses légendes ont été cultivées par les anciens Constantinois autour de cette grotte, qui aurait servi comme nécropole. Certains disent que vers le fond existe un gouffre où on entend couler l'eau, d'autres ajoutent que les bougies s'y éteignent et qu'il existe certaines communications souterraines pouvant s'étendre assez loin.

- **Légende de Bab Errouah**

La légende est tiré d'un récit d'un officier français en 1838-39, qui raconte l'histoire de de l'assaut de Constantine. C'est à partir de la porte antique – Bab Errouah (porte du vent) – qu'une troupe de soldats a pénétré à la ville en surprenant et attaquant par derrière l'armée de la Casbah.

Bab Errouah ou la porte du vent, était une poterne romaine située au Nord/Ouest du rocher et qui a été supprimée bien longtemps avant l'assaut de Constantine par les français. D'après la description détaillée par (Cherbonneau, 1853) au Commandant Foy, la porte était difficilement accessible au-dessus des thermes de Sidi Mimoune, par la pente naturelle appelée « el mderrej » et précisément sur la partie du rempart romain, construit de ce côté, en raison de fortifier le Capitol.

D'après le récit, les soldats ont suivi le chemin vertigineux et étroit qu'on aperçoit aujourd'hui, depuis le bas de l'hôpital civil, entre la dernière voûte naturelle et le premier tunnel du Boulevard de l'Abîme en débouchant en bas dans la Grotte des Pigeons ce qui

confirme un point important : la continuité du sentier au-delà de la Grotte des Pigeons qui a été soulevé dans la légende précédant.

- La légende de Sidi Makhlouf de la grotte d'ermite

Le marabout Sid Ali Ben Makhlouf est homme pieux qui a beau proclamé la paix entre les tribus qui ne répondaient pas à ses appels, a décidé de s'établir à Constantine en s'isolant dans une des grottes des gorges du Rhummel sous le pont de Sidi M'Cid (accessible aujourd'hui par le chemin des touristes) pour prier dieu et méditer loin des luttes sanglantes fratricides.

Les faits de la légende reviennent à la résistance acharnée de Constantine en 1185 dans un affrontement contre le pirate Ibn Rania en alliance avec Beni Hilal et des Soleim (des tribus de la région).

D'après la légende, le pirate a sollicité l'aide d'un magicien pour détourner les eaux du Rhummel et donc assoiffer la ville et affaiblir la résistance. Mais Sidi Makhlouf a pu arrêter cet ensorcellement après de longues prières en instance, suite aux demandes des constantinois assiégés et mourants de soif pendant un été torride. Un gros orage est donc venu irriguer la région, et qui ne pouvait être qu'une simple coïncidence, mais qui représentait un miracle dans le contexte que la ville vivait autrefois.

- Le mythe de Sidi M'hammed el Ghrab

Ce mythe spatial est lié au mausolée de Sidi Mohammed El Ghrab qui fut autrefois la station principale du rite de la Nechra. Il se situe aujourd'hui sur la propriété de Bendjelloul (anciens jardins de Saleh bey), près du bain turc de Saleh bey.

Mohammed El Ghrab (le corbeau) était un homme originaire de Sedrata qui exerçait la profession de forgeron à Constantine mais il était également un Marabout très connu dans la région de Constantine pendant la régence de Saleh Bey (de 1771 à 1825). Saleh bey qui était un musulman pratiquant et pieux, apportant la prospérité à la région et construisant un nombre important de mosquées et de Zaouias a combattu tous les actes de sorcellerie dans la ville. Ainsi, il a ordonné d'enfermer Mohammed el Ghrab dans un sac et de le précipiter de Kef Chkara (rocher du Sac) tout comme ils faisaient pour les femmes adultères.

Sidi Mohammed a accepté cette condamnation en demandant de lui laisser une main libre pour tenir son bâton. Et dans le moment où les bourreaux l'ont projeté du haut du rocher, Sidi Mohammed s'est enfui du sac sous forme de Corbeau. Plusieurs versions racontent la suite de ce mythe, certaines disent qu'il s'installait près des bains turcs de Saleh bey et vivait sous la couverture d'une femme. D'autres racontent que Saleh bey étant fasciné

par la magie de sidi Mhammed el Ghrab, lui a construit un mausolée dédié à son nom, où sidi Mohammed el Ghrab accueillait les pèlerins et les visiteurs cherchant sa bénédiction.

- Pont du diable

Situé au-dessous du pont Sidi Rached, et au pieds du rocher des martyrs, le pont du diable est construit par les turcs et fut abimé plusieurs fois par les crues du Rhummel. Il est réservé uniquement aux piétons et donne accès au fameux chemin de touriste.

Il représente l'une des curiosités de la ville des ponts, est le seul pont en Algérie avec les 185 ponts dans le monde portant cette nomination, et dont la majorité (169 ponts) se trouve en France. Ils partagent tous la même version du mythe. Il s'agit d'un pacte d'un humain avec diable pour de la construction d'un ouvrage qui ne peut être réalisé. Le diable a accepté de le construire en une seule nuit mais demanda en contrepartie la première âme qui le traverse. L'humain a accepté à son tour ce pari, et a trompé le diable en faisant traversé le pont par un animal. Suite à cette tromperie le diable lui jura une terrible vengeance et se jeta contre le rocher. Sa colère semble se réveiller en période de crue d'où des hurlements surgissent au fond du gouffre.

Une autre version de sa nomination est liée au rocher juste à côté formant une tête de diable.



Figure 6.35 Pont et rocher de diable

Source : Facebook « Constantine histoires et traditions »

6.2.4.2 Des activités anciennes : Traditions, arts, métiers et évènementiel

- **La Musique**

Constantine est le berceau, et l'une des trois écoles de la musique « Le Malouf », venant de l'Arabe (مألوف) qui signifie « fidèle à la tradition », est un héritage ancestral et une tradition musicale de Constantine. L'origine de cette école musicale est liée aux réfugiés de

Chapitre VI : Identification des potentialités touristiques patrimoniales culturelles et naturelles de Constantine

l'Andalousie Musulmane, du VIII^{ème} au XV^{ème} siècles, qui chantaient les poèmes locaux (constantinois) sur des mélodies andalouses. Constantine célèbre chaque année depuis ce rendez-vous avec la musique en organisant le "festival national de la musique classique" où elle accueille d'autres écoles musicales pour faire durer la fête.

El Aissaoua, un autre genre musical à Constantine, ses amateurs organisent des séances 'soufiques' ou des chants religieux pour commémorer des fêtes religieuses comme 'El Mawlid' et le 'Ramadhan' ou même fêter les cérémonies de circoncisions ou mariages. Dans la tradition des Aïssaouas de Constantine, les performances vocales et rythmiques (tahoual) très énergique accompagnent généralement les chants poétique et mystiques exhortant l'ascension de l'âme.

Constantine abrite également d'autres genres musicaux comme el F'kirat, un groupe de femmes qui chantent des rimes locales dans les cérémonies familiales ou dans les rituels (Nechra). Il y' a également 'El Ouasfane' (les serviteurs) qui font partie de la musique 'Diwane⁶⁴' connu également comme les 'Gnaous' au Maroc ou 'Stambalis' au Tunisie. Les adeptes de ce genre musical sont issus généralement de la population subsaharienne (la communauté noire de l'Afrique du nord). A Constantine, ces troupes célèbrent les fêtes religieuses et les cérémonies de circoncision et de mariages.

- L'héritage musical est aujourd'hui préservé à Constantine, un des berceaux de la musique en Algérie et au Maghreb, grâce à des événements internationaux organisé au niveau du théâtre régional (nommé en hommage à Mohammed Tahar Fergani, un grand maitre incontesté du Malouf) ou dans le musée d'Ahmed Bey
- Le festival international du Malouf, organisé au début du mois d'octobre de chaque année.
- Festival Maghrébin du chant « Aissaoua » ou des chants religieux, pendant le mois sacré.

Mais malgré l'importance de ces événements (rang international), la participation des téléspectateurs reste très faible à cause du manque d'information et de l'absence d'une stratégie de communication efficiente entre les organisateurs et le grand public à l'échelle internationale.

• L'artisanat

Comme « *L'artisanat traditionnel est peut-être la manifestation la plus matérielle du patrimoine culturel immatériel* » (UNESCO 1996), à Constantine, ville du patrimoine et des

⁶⁴ Diwane : un terme arabe se réfère à la poésie écrite rassemblés des recueils.

traditions, l'artisanat peut jouer un rôle capital dans l'attractivité touristique de Constantine. Elle reflète d'une part, le génie de la culture local et confirme d'autre part, le savoir-faire séculaire de la ville millénaire transmis d'une génération à une autre.

D'après la direction du tourisme et de l'artisanat de Constantine, le nombre des artisans est en croissance constante passant de 4000 artisans en 2005 au 14083 en 2016. Mais ce chiffre représente seulement 1,4% de la population totale. Ce taux reste très faible comparant à ceux des artisans marocains qui présentent environ 10,10 % à Casablanca, 8,9% à Fès, 8,9% à Marrakech. (Ministre de l'artisanat, 2015), et qui jouent un rôle déterminant dans le développement économique et touristique de leurs pays. Toutefois, pour le cas de Constantine, mis à part ces données en chiffres sur le nombre d'artisans, nous notons qu'il n'existe aucun indice sur les retombés économiques et touristiques de l'artisanat à Constantine.

A Constantine, nous pouvons inventorier un nombre important des activités artisanales regroupés par la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya sous trois formes :

- Artisanat pour la production des matériaux : elle concerne toute fabrication d'articles de consommation courante n'ayant pas de caractère artistique particulier et destinés aux familles, à l'industrie et à l'agriculture. Cette catégorie couvre 29% des artisans.
- Artisanat artistique de service : elle englobe l'ensemble des activités exercées par l'artisan qui fournit un service lié à l'entretien, à la réparation ou à la restauration, elle concerne la majorité des artisans de la wilaya (42%).
- L'artisanat d'art : elle regroupe les objets utilitaires et/ou ornementaux de nature traditionnelle et possédant un caractère artistique. Elle englobe les activités de la dinanderie, l'orfèvrerie, la broderie sur velours, la céramique d'art, la lutherie, gastronomie traditionnelle... Cependant, les artisans de cette catégorie et qui peut être commercialisée en tant que produit touristique représentent seulement 28% du total.

Dans le noyau historique, l'activité commerciale artisanale se trouve sur les grandes voies commerçantes

- L'habit traditionnel sur l'axe de L'Arbi Benmhidi, (ex Trik Djidida), la rue Didouche Mourad (ex : rue de France), pour la vente des tenus traditionnels, habit de maison, des tissus, et des articles de merceries et tous ce qui rapporte avec la confection des habits traditionnels.
- La rue Mellah Slimane, un axe polyvalent qui contient plusieurs activités artisanales.

Chapitre VI : Identification des potentialités touristiques patrimoniales culturelles et naturelles de Constantine

- L'orfèvrerie sur la rue Didouche Mourad, la rue Salah Kedid et la rue Benamira Mouloud.
- « Dar al Ibdaà » ou la maison de création, où plusieurs artisans exposent et vendent des échantillons de leurs produits. Elle est inaugurée dernièrement en 2021, suite à la reconversion de la Medersa (chef d'œuvre architecturale) situé près de l'ascenseur de Perrégaux, et au croisement de la rue Mellah Slimane avec la rue L'Arbi Benmhidi. Nous signalons que c'est le seul point de vente d'article des souvenirs et qui regroupe des produits artisanaux diversifiés et biens présentés au profit des touristes et des visiteurs de la vieille ville.

Nous signalons qu'il existe deux centres d'artisanat qui regroupent un nombre considérable d'artisans, en différentes spécialités :

- Le quartier des dinandiers « Nnahssya » ou « Bardo », où le touriste peut observer des artisans à l'œuvre. Mais il sera également surpris par l'exiguïté des ateliers, et l'absence de conditions de confort des artisans et même touristes, notamment en matière d'hygiène, d'aération et d'éclairage.
- Zone artisanale polygone de Constantine, est un point d'exposition et de vente de sculpture sur le bois et sur le cuivre, de la couture, de la broderie... ; situé près de l'ex-gare routière, regroupant des artisans qualifiés issues des centres de formation spécialisés.

Nous signalons que dans le cadre de redynamiser ce métier créateur de richesse, un programme de cluster de la dinanderie de Constantine est mis en œuvre depuis 2014, en collaboration avec l'ONUDI et financé par l'Union européenne et l'Italie. Ce qui avait permis de lancer des formations spécialisées en la matière tout en dotant les dinandiers de Constantine d'outils de protection. Dans le même cadre, le projet de village touristique devant abriter 262 locaux d'artisans est projeté à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Constantine est très riche en pratiques sociales également comme la distillation de fleurs de rose et d'oranger, ainsi que sa cuisine typique et ses pâtisseries orientales. Ces traditions et ces arts ancestraux doivent être reconnus et sauvegardés, pour une meilleure attractivité de la ville menant vers un développement économique et touristique.

Tableau 6.1 Evènementiel dans la ville de Constantine

Evénements	Durée (Jours)	Lieu
Inauguration de l'événement « Constantine capitale de la culture arabe »	05	Salle Zénith
8 ^{ème} édition du festival culturel national de malouf		Palais Ahmed bey
5 ^{ème} festival international, Contes et Récits.	04	Palais Ahmed bey
Campagne de sensibilisation au « <i>soundouk ezzakat</i> »	07	Maison de la culture <i>Malek Haddad</i>
Journée nationale du savoir (16 Avril).	07	Palais de la culture <i>el khalifa</i>
Distillation de l'eau de rose. (14 éditions)	10	Palais de la culture <i>el khalifa</i>
Célébration du nouvel an berbère (Yennayer).	07	Palais de la culture <i>el khalifa</i>
Célébration du <i>mawlid ennabawi</i>	01	Palais Ahmed bey
17 ^{ème} édition de la semaine nationale du coran	07	Hôtel Mariott
Salon International de l'artisanat		Palais de la culture <i>el khalifa</i>
Journée nationale de l'artisan	07	Palais de la culture <i>El khalifa</i>
Salon national de la main d'or (06 éditions)	07	Palais de la culture « el khalifa »
Expositions lors des semaines culturelles	07	
Expositions thématiques sur l'artisanat	07 à 15	Palais Ahmed bey
Salon national du trousseau de la mariée (06 éditions)		Palais de la culture « el khalifa »
Salon national de la dinanderie (14 Editions)	07	Palais de la culture « el khalifa »
Semaines de l'artisanat traditionnel		Palais de la culture « el khalifa »
Célébration du Mois du Patrimoine	30	-Palais Ahmed bey Palais de la culture « el khalifa »
Exposition et vente du tapis « Babar Khenchla »	15	
La manifestation de la tenue traditionnelle « <i>el-mlaya</i> »	15	

Source :(MAZRI-BENARIOUA, 2018)

Pour présenter sa main d'œuvre qualifiée, et ses produits de qualité, la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya participe et organise avec la direction de la culture un nombre important d'événements mais dont la participation est faible à cause de l'insuffisante médiatisation de l'évènementiel.

CONCLUSION :

La lecture diachronique, le diagnostic et l'enquête du terrain a dévoilé que la ville millénaire a vécu une histoire civilisationnelle illustrant une dimension spatiale considérable. Néanmoins, toutes les découvertes récentes attestant de nouvelles actualités, témoigne aujourd'hui que le substratum de cette ville n'a pas encore divulgué tous ses secrets, d'où vient la nécessité d'effectuer des fouilles et des sondages archéologiques. Et de mettre en valeur la mémoire vive de son patrimoine immatériel peu connu.

Cette offre touristique très riche et amplement diversifiée constitue certainement de multiples enjeux pour l'attractivité touristique de la métropole de l'Est dans un marché local, national et international compétitif, et également pour la sauvegarde et la valorisation de son patrimoine.

Néanmoins, une grande partie du patrimoine matériel et immatériel est non classée et méconnue ce qui a mené à sa dégradation et son altération bien que simultanément le patrimoine classé a subi des conséquences semblables même s'il est soumis à une réglementation spécifique et qu'il fasse partie d'un programme de sauvegarde. Ceci revient d'une part à l'incohérence liée au classement des biens et des sites historiques à l'instar de la vieille ville qui est classée patrimoine médiéval tandis qu'elle constitue un vrai palimpseste urbain datant d'une époque plus lointaine.

Le patrimoine immatériel à Constantine est à son tour négligé. Les lieux de mémoire, les mythes, les rites et les légendes dont Constantine ne manque pas, pouvant être commercialisés comme produits touristiques pour atteindre des enjeux économiques et socioculturels majeurs. Ils affectent l'accroissement de l'attractivité touristique, ils diversifient l'offre touristique et reconstruisent le passé et le faire vivre par les générations futures.

À l'ère de la mondialisation, le patrimoine représentant l'avantage comparé en économie, reste le seul enjeu du tourisme. Si toutes les villes du monde arrivent à assurer la promotion de l'avantage compétitif (service touristique, une bonne gouvernance, ...), le patrimoine, demeure la seule distinction entre les différentes des destinations, et sa mise en valeur fait sa particularité, il devient par conséquent, l'avantage compétitif, et à ce moment-là, il peut être vendu à n'importe quel prix (théorie des prix comparé). En clair, l'essentiel de la promotion de l'activité touristique à Constantine consiste à transformer l'avantage comparatif en avantage compétitif.

Chapitre VI : Identification des potentialités touristiques patrimoniales culturelles et naturelles de Constantine

Bien que les résultats de l'analyse de l'offre patrimoniale à Constantine se présente comme élémentaire dans le processus d'évaluation de l'indice l'attractivité touristique de Constantine. Il est impératif, à cet effet, d'analyser les indicateurs de l'avantage compétitif.

CONCLUSION DE LA PARTIE II

Les ressources patrimoniales et le tourisme entretiennent une relation symbiotique qui a le potentiel de rendre les lieux plus attrayants et compétitifs. A travers cette partie, nous avons essayé d'une part d'identifier le processus de mise en tourisme de Constantine depuis les premières civilisations qu'ils y installaient. Et d'autre part de situer la place du patrimoine culturel et culturel dans le développement de son attractivité touristique.

En effet, le diagnostic de l'ensemble des ressources patrimoniales culturelles et naturelles de la wilaya de Constantine a révélé une réalité incontestable et explicite :

- **Le patrimoine à Constantine : Déterminant majeur de l'attractivité touristique**

Le site pittoresque, l'histoire de la ville millénaire et son industrie artisanale et... ont joué depuis l'antiquité, un rôle déterminant dans le processus de métropolisation et dans l'attractivité commerciale et touristique de Constantine.

- **La période coloniale : l'essor d'un processus de mise en tourisme du patrimoine à Constantine**

Malgré sa politique destructrice de l'identité nationale, et du patrimoine arabo-islamique en Algérie, la colonisation française a instauré tout un processus de mise en tourisme du patrimoine notamment paysager et antique à Constantine. Ce processus a bien concerné plusieurs secteurs et plusieurs aspects : la réalisation d'infrastructure touristique et de loisirs, de transport, des structures culturelles, l'exécution de fouilles archéologiques (en particulier antique), et la mise en valeur du patrimoine à travers l'institution d'une réglementation relative à sa protection, sa réhabilitation. Elle a aussi contribué à son classement à sa mise en musée, la planification de de circuits thématiques, l'élaboration du guide et de la charte du tourisme, jusqu'à la redynamisation commerciale de la métropole de l'Est.

- **La wilaya possède des potentialités naturelles et culturelles abondantes mais abandonnées.**

Toutefois, le centre historique de Constantine est en ruine ; des maisons anéanti et d'autre dégradation avancée. Des monuments historiques fermés et abandonnés (maison, bureau et imprimerie de Abdelhamid Ben Badis, Dar Daykha,...), des projets délaissés (chemin des touristes, ascenseur du boulevard, piscine de Sidi Mcid...)

En ce qui concerne la nature de la relation entre le patrimoine et le tourisme à Constantine, nous concluons que les ressources patrimoniales étaient un levier fondamental pour le développement du tourisme de Constantine coloniale, et le tourisme s'est présenté

comme un acteur capital dans la construction patrimoniale de Constantine d'aujourd'hui. La construction du patrimoine est un processus légitime pour tous les pays du monde, mais qu'en est-t-il pour la ville millénaire de demain ?

D'autres questionnements s'interpellent également, à cette phase du travail notamment sur la longévité de l'attractivité touristique, qui est dans notre cas millénaire, de cette ville historique. Et donc, comment peut-t-on assurer la durabilité de l'activité touristique, dans cette cité ancienne. Et quels sont les autres facteurs affectant l'attractivité touristique de Constantine ?

**PARTIE III : L'INDICE D'ATTRACTIVITE
TOURISTIQUE DE CONSTANTINE : UN OUTIL
D'EVALUATION ET D'AIDE A LA DECISION**

INTRODUCTION DE LA PARTIE III

Dans la partie précédente, nous avons dévoilé la primauté de l'avantage comparatif à Constantine représenté par les richesses patrimoniales dans l'attractivité touristique de cette ville historique. Néanmoins, le développement de cette attractivité reste tributaire d'autres facteurs affectant le processus de développement du tourisme culturel durable.

L'objectif visé par notre recherche au niveau de cette partie est l'élaboration d'un outil d'évaluation et d'aide à la décision, soit l'indice d'attractivité touristique.

Cela consiste principalement en un diagnostic quantitatif et en l'analyse qualitative des différents indicateurs. Le but étant d'identifier les différentes contraintes et entraves à la mise en tourisme de la ville de Constantine, à la mise en valeur de son patrimoine, ainsi qu'à l'élaboration d'un profil du touriste de cette ville, au regard de ses attentes et ses aspirations.

Pour cela, nous traiterons trois chapitres :

- Le premier portera sur le diagnostic quantitatif de l'avantage compétitif représenté par les logistiques et les facteurs socio-économiques.

- Le second traitera les politiques gouvernementales en matière de développement touristique et de mise en valeur du patrimoine.

- Le dernier, consistera en l'élaboration de l'outil d'évaluation de l'attractivité touristique de la wilaya de Constantine : le modèle de IATD.

7. CHAPITRE VII : ANALYSE DES LOGISTIQUES ET DES FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES : POUR UNE EVALUATION DE L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE A CONSTANTINE

INTRODUCTION

En tourisme, l'avantage compétitif regroupe tous les indicateurs permettant à l'avantage comparatif (ressources naturelles et culturelles) de devenir concurrentiel. Il s'agit de la qualité des infrastructures (hébergement, restauration, transport, NTICs, compétitivité des prix), et des facteurs socio-économiques (santé, sécurité propriété, ressources humaines, dynamique commerciale) proposés aux clients (touristes) et stimulant le choix de leur destination.

Le profil des touristes internationaux que nous avons interpellés dans le chapitre quatre (04), présente soigneusement la relation directe de ces indicateurs sur le classement des destinations. Étant le premier facteur de sélection des destinations, les infrastructures touristiques affectent de manière directe l'attractivité et la compétitivité des lieux.

En effet, les meilleures destinations au monde sont celles qui possèdent une infrastructure touristique qualifiée associée à une richesse en ressources patrimoniales culturelles et naturelles. Cependant, la faiblesse des facteurs socio-économiques affecte à son tour le classement de ces destinations sur le TTC report.

À titre d'exemple, l'Espagne est classée première destination au monde grâce à ses infrastructures touristiques de qualité (2^{ème}) et son patrimoine diversifié classé (2^{ème}) malgré le manque en facteurs socio-économiques (24^{ème} en santé et hygiène, 34^{ème} en ressources humaines). (TTC index report 2019). Il reste que cet exemple n'affaiblit pas la pertinence de cet indicateur essentiel pour l'attractivité et la compétitivité touristique.

A contrario, l'exemple de l'Italie (8^{ème} au monde) nous laisse constater l'impact des carences en facteurs socio-culturels (67^{ème} en ressources humaines, et 70^{ème} en sûreté et sécurité) sur le classement de la destination malgré la présence du grand nombre de patrimoines culturels classés (1^{ère} au monde).

Ce chapitre fera partie du processus d'évaluation de l'indice d'attractivité de la wilaya de Constantine. Nous aborderons dans ces deux sections l'analyse des indicateurs de l'infrastructure touristique et les facteurs socio-économiques avec leurs sous-indicateurs (ou piliers). L'objectif étant d'identifier les potentialités de ces indicateurs et d'en souligner les carences.

7.1 Accessibilité et infrastructure de transport

D'après (BAZIN-BENOIT & DELAPLACE, 2013), la desserte et l'accessibilité améliorent l'image de la destination touristique et produisent également de la coordination entre les acteurs au sein de cette destination. Cela est dû nécessairement aux transports : urbain, interurbain, régional, national, et international. La wilaya de Constantine est desservie par les trois types de transport analysés dans ce qui suit.

7.1.1 Le transport aérien

Le transport aérien est crucial pour le tourisme. L'essor extraordinaire du tourisme international ces dernières décennies s'explique notamment par le développement du transport aérien. Ce dernier est le seul responsable des flux touristiques internationaux. D'après (CAZES, 1985), le développement touristique se base essentiellement sur le transport aérien. Il impose simultanément des relations vitales et dialectiques.

L'aéroport de Constantine, dénommé « Mohamed BOUDIAF », est un aéroport civil international, situé sur le plateau d'Ain El Bey à 12 Km du centre-ville de Constantine. Il est accessible par bus, taxi et par tramway jusqu'à la cité Zouaghi. Depuis sa construction en 1943, cet aéroport a subi plusieurs renforcements, aménagements et extensions. Par conséquent, une augmentation des flux nationaux (par un taux moyen de 1,06) et internationaux (taux moyen de 1,013) a été enregistré.

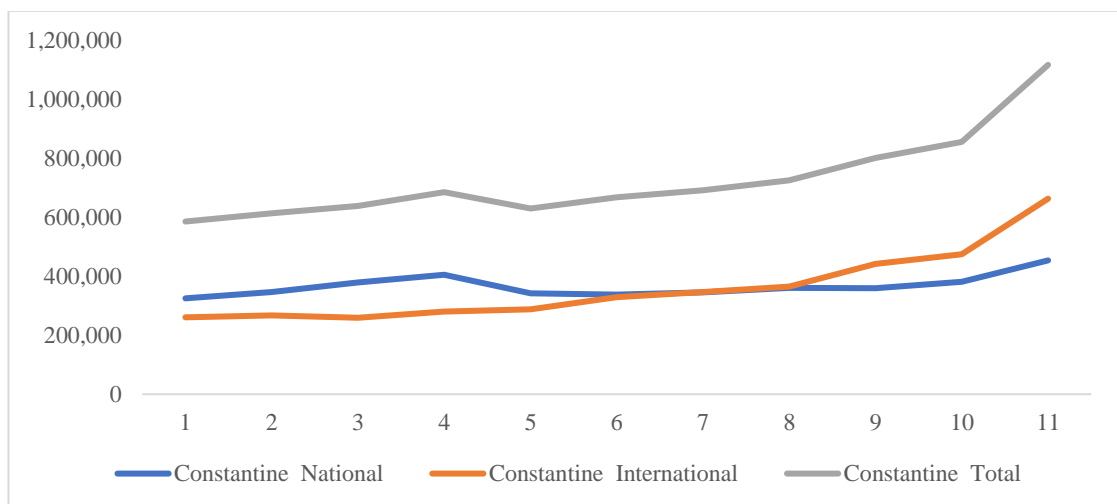


Figure 7.1 Évolution du nombre de passagers nationaux et internationaux, 2006 à 2016

Source : EGSA Etablissement de Gestion de Services Aéroportuaires de Constantine, 2016

La régression des mouvements nationaux est due à la mise en œuvre des grands projets, surtout pour les infrastructures routières et ferroviaires (Autoroute Est-Ouest, chemin de fer...) qui représentent des modalités plus attractives, telles que la sécurité, le ticket moins cher, la rapidité (surtout avec les retards des vols, ou par rapport à l'ancien itinéraire).

La gestion de cet aéroport est assurée par l'Établissement de Gestion de Services aéroportuaires de Constantine EGSA qui prend en charge la région de l'Est et du Sud-Est comprenant six (06) Aéroports internationaux : Constantine, Annaba, Jijel, Sétif, Batna, Biskra. Et un (01) aéroport national : Tébessa.

L'EGSA de Constantine est classé 3^{ème} après celui d'Oran qui gère la région de l'Ouest et du Sud-Ouest englobant onze (11) Aéroports internationaux. Le 1^{er} est celui d'Alger gérant la région du Centre et du Sud avec six (06) aéroports internationaux et onze (11) aéroports nationaux.

Le réseau de transport aérien à Constantine dessert neuf (09) lignes nationales et quatorze (14) internationales, totalisant vingt-trois (23) destinations. Cependant, cette desserte reste très limitée par rapport à l'aéroport d'Oran qui dessert cinquante et un (51) destinations et celui d'Alger avec quatre-vingt-onze (91) destinations.

Tableau 7.1 Tableau comparatif entre les 3 grands aéroports de l'Algérie.

	Alger	Oran	Constantine
Nbre de Lignes desservies /Aéroports	91	51	23
Nbre d'aéroports gérés/ ESGA	17	11	7

Source : Données des ESGA 2016

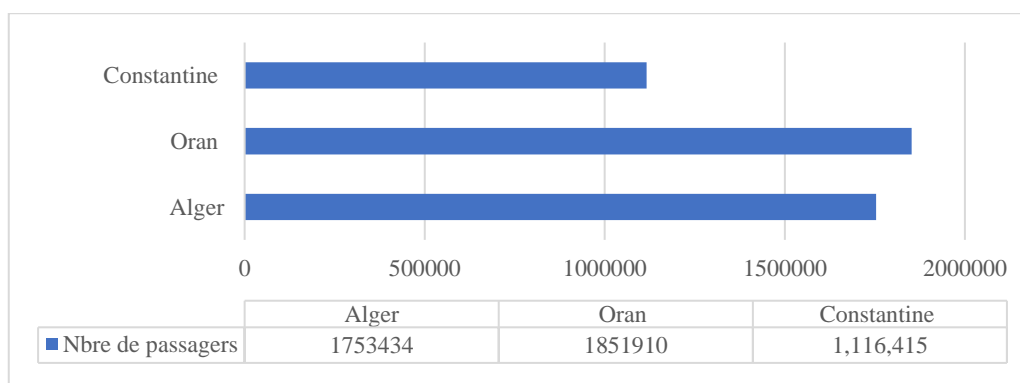


Figure 7.2 Comparaison des nombres de passagers entres les trois (03) grands aéroports internationaux de l'Algérie.

Source : Données des ESGA 2016

Une autre déficience caractérise le transport aérien à Constantine, à côté des carences constatées, il s'agit de la qualité des services de la compagnie Air Algérie, à savoir les retards, l'irrégularité, le coût élevé des billets, la saturation des vols, la vétusté du parc d'avions, la pollution...etc.⁶⁵ suite principalement au manque de concurrence vu la

⁶⁵ Voir chapitre IX

monopolisation du marché aérien algérien avec 80% du réseau national (Air Tassili 20%), et 65% du réseau international.

Nous citons également, un problème majeur surgissant ces dernières années, celui de l'emplacement de l'aéroport de Constantine, où l'élargissement de son réseau aérien n'a pu être possible en raison de sa situation dans le périmètre urbain, et en pleine extension urbaine de la ville. Plusieurs propositions de délocalisation vers d'autres wilayas ont été suggérées pour les acteurs en question, mais ces propositions seront davantage un handicap pour le tourisme à Constantine qu'un support.

7.1.2 Le transport ferroviaire

Le transport ferroviaire est considéré comme le moyen de transport le plus sécurisé dans le monde. Plusieurs pays se sont basés sur le développement du chemin de fer (train, et train à grande vitesse) pour revitaliser leurs villes, et attirer des flux nationaux et internationaux. Actuellement, la France y enregistre plus de 130 millions de voyageurs par an, et la Chine est arrivée à 300 millions par an.

Toutefois, l'Algérie reste très en retard par rapport aux autres pays (le Maroc réalise la première ligne TGV dans le continent africain). C'est jusqu'en 2018, que le pays arrive à améliorer son réseau par l'acquisition du Coradia, un train express pouvant rouler à une vitesse de 160 km/h, et qui ne couvre pas tout le territoire algérien.

Concernant Constantine, notamment pour le transport des voyageurs, la wilaya est dotée d'une gare régionale gérée par la société nationale des transports ferroviaires SNTF, située en plein centre de la ville desservant une seule ligne nationale : Constantine-Alger, et cinq lignes régionales assurant la liaison de Constantine avec Jijel, Skikda, Tébessa, M'sila et Biskra, ainsi que deux (02) lignes de banlieue.

- Constantine-Zighoud passant par les gares de Bekira, Ain Bouziane, Kef Salah, Didouche Mourad.
- Constantine-Ouled Rahmoune, passant par les stations de Sidi Mabrouk, Oued Hmimim, El Khroub, Ouled Rahmoune, El Gourzi.

Cependant, la liaison et la desserte ne sont pas les seuls facteurs demandés par les voyageurs. Il s'agit de « *la rapidité, la sécurité le confort et le bon coût du déplacement, qui peuvent participer aux choix de la destination* » (BAZIN-BENOIT & DELAPLACE, 2013), ce qui n'est pas assuré par ce mode de transport. (Voir tableau 7.3).

Tableau 7.2 Durée et prix de voyage par train par rapport aux autres modes.

Axe	Passager/Bus		Passager/Taxi		Passager/Train	
	Prix (Da)	Durée(H)	Prix (Da)	Durée(H)	Prix (Da)	Durée(H)
Constantine-Alger	730	5	1000	4	1100	7

Source : SNTF Constantine, 2015

7.1.3 Le transport routier :

Située dans une position de carrefour entre le Sud-est du pays et la côte méditerranéenne d'une part, et entre l'Est et le centre du pays d'autre part, la wilaya de Constantine est relativement bien équipée en infrastructure de base. Elle est traversée par l'autoroute Est-ouest reliant les frontières tunisiennes aux marocaines (d'El Kala à Maghnia) passant par les grandes villes du Nord algérien (Annaba, Skikda, Constantine, Sétif, Alger, Oran et Tlemcen). Cette wilaya a eu l'avantage d'avoir six (06) échangeurs : trois (03) pour la commune de Constantine, un (01) pour Ain Smara, un (01) pour El Khroub et le dernier pour Zighoud Youcef.

Constantine est reliée avec les autres wilayas avoisinantes par six (06) routes nationales :

- La RN n° 05, assurant la liaison entre Alger et le Sud-ouest de Constantine, en passant par Ain- Smara et Sétif ;
- La RN n° 03, en provenance du sud passant par les communes de Ouled Rahmoune et d'El Khroub, longe le centre-ville de Constantine et rejoint le Nord (Skikda) en traversant consécutivement les communes de Hamma Bouziane, Didouche Mourad et de Zighoud Youcef ;
- Les RN n° 10 et n° 20, en provenance de Tébessa et Guelma longent EL Khroub et Ain Abid.
- La RN n°27, longe la ville de Constantine du côté Ouest et allant vers le Nord-ouest en passant par Hamma Bouziane.
- La RN n°79, relie au moyen de son tronçon Sud, la ville de Constantine à la nouvelle ville Ali Mendjeli en passant par l'université, l'aéroport Mohammed Boudiaf et permet de rejoindre au Nord, la ville de Mila en passant par Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou.

La wilaya est, également dotée de vingt et un (21) chemins de wilayas et une multitude de chemins communaux.

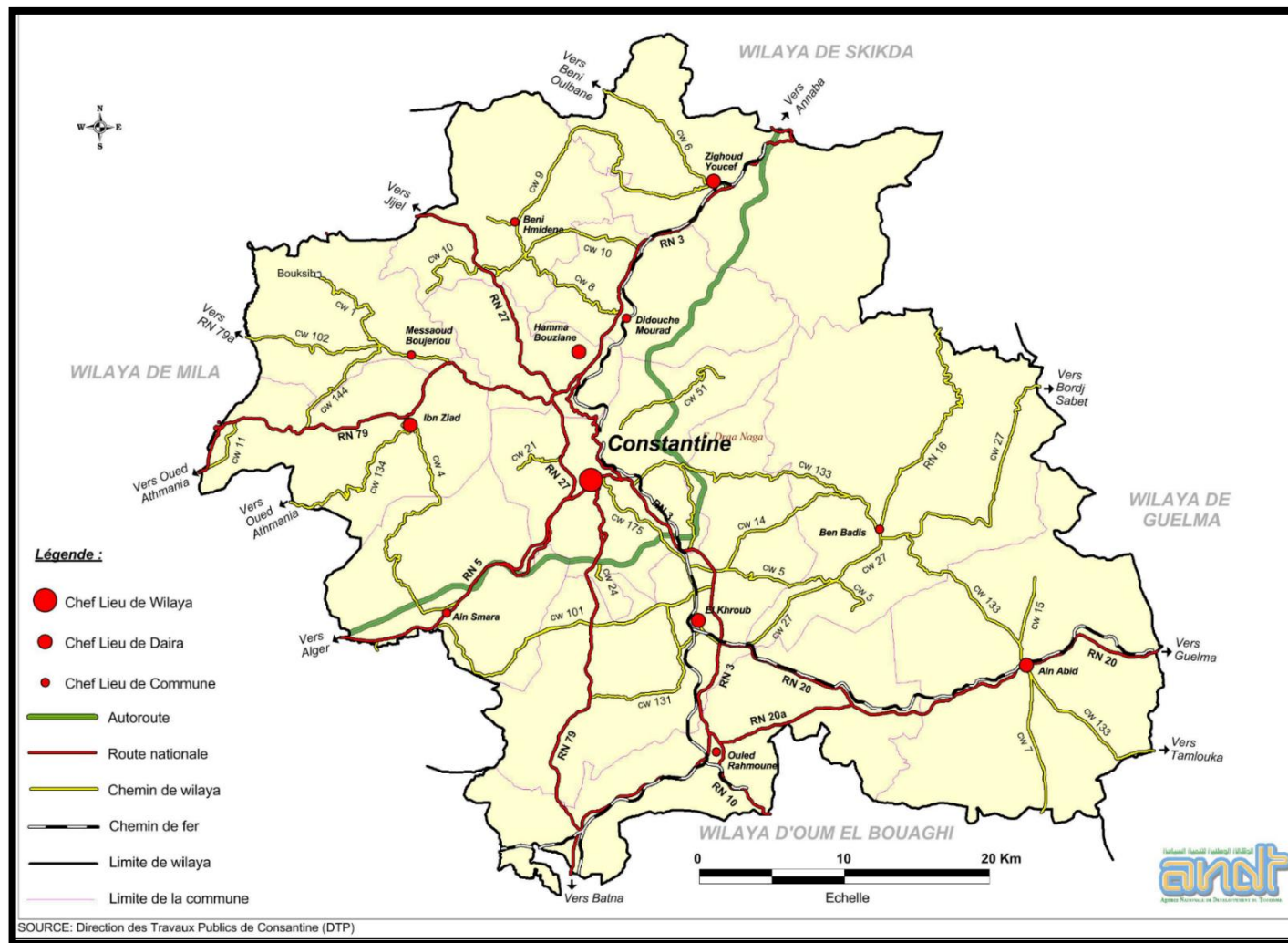


Figure7.3 Infrastructure viaire de la wilaya de Constantine.

Source : SDAT wilaya de Constantine (2018)

Tableau 7.3 Infrastructures routières de la wilaya de Constantine.

	Autoroute	Routes nationales RN	Chemins de wilayas CW	Chemins communaux CC	Total de l'infrastructure routières
Longueur (Km)	91	251	384	660	1295

Source : Site web du ministère des travaux publics et du transport, 2014

7.1.3.1 Transports voyageurs par bus /autocar et taxi inter wilaya

D'après le rapport d'activité en 2015 élaboré par la direction de transport de Constantine, la wilaya est dotée de trois (03) stations nationales de transport viaire (SNTV) assurant le déplacement inter wilaya : La station de l'Est (Hamlaoui) et la station de l'Ouest (Boussouf)⁶⁶ et la nouvelle station de Ali-Mendjeli. Ces stations desservent 53 lignes par 339 Bus/mini bus /autocars et 430 taxis, permettant un déplacement global de 15844 voyageurs. (Voir tableau 7.5)

7.1.3.2 Transports voyageurs par bus /mini bus urbain et périurbains

Pour les déplacements urbains et périurbains, ils s'organisent comme suit :

Dans le réseau urbain, (voir tableau 7.5), il y a six (06) stations couvrant un total de quarante-quatre (44) lignes, reliant Constantine avec ses communes : la station Khmisti desservant quinze (15) lignes, station Zaamouche à Bab el Kantara desservant dix-sept (17) lignes, la station Keddour Boumeddous desservant trois (03) lignes, la station Kitouni Abdelmalek desservant quatre (04) lignes, la station de Boussouf desservant deux (02) lignes et la station de Djbel El Ouahch desservant trois (03) lignes.

Pour le transport périurbain, (voir tableau 7.5), il y a sept (07) stations, Didouche, Hama Bouziane, Békira, Djbel El Ouahch, Ain Smara, Nouvelle ville, El Khroub. Ces stations couvrent quarante-cinq (45) lignes, reliant chaque commune avec le centre-ville, et assurant le déplacement dans la commune même ou vers d'autres communes. Elles assurent un total de déplacement de 70 826 passagers.

7.1.3.3 Transports voyageurs par Taxi dans l'urbain et le périurbain

Pour le déplacement par taxi, (voir tableau 7.5), chaque commune de la wilaya est dotée de stations de taxi avec un total de 3494 taxis, réparties sur les trois (03) catégories suivantes :

- 2303 taxis, pour le déplacement urbain individuel ;
- 663 taxis pour le déplacement urbain collectif ;

⁶⁶ Il y a aussi la station provisoire de la zone Palma, qui a remplacé la SNTV Hamlaoui pendant les travaux de la réhabilitation, et remplace aujourd'hui la SNTV de l'ouest de Boussouf (fermée pour réhabilitation)

- 528 taxis pour le déplacement intercommunal collectif.

Tableau 7.4 Récapitulatif du transport dans la wilaya de Constantine

Désignations	Stations	Taxi		Bus/ mini bus/ Autocar			Nbr de places total Bus+ Taxi	
		Nbr de véhicule	Nbr de places	Nbr de ligne	Nbr de Véhicules	Nbr de places		
Secteur public	/	/	/	2	57	5338	5338	
Secteur privé	Urbain et périurbains	13	3494	7067	89	1289	77893	74320
	Inter wilaya	3	430	2150	53	339	15844	14124
	Rural	/	/	/	48	206	5801	5801
Total	16	3924	9217	192	1891	95659	104876	

Source : Direction de transport, 2014

Le nombre total de déplacements par taxi et bus reste très limité, ce qui a fait émerger un nouveau mode de transport clandestin dans toutes les communes de la wilaya. Malgré ce que ce dernier apporte comme allègements atténuations au problème de transport dans la wilaya, il reste non réglementaire et donc un grand danger pour les voyageurs.

Quant à la qualité du transport routier, le parc de véhicules de la wilaya souffre des problèmes de vétusté et de congestion (ce qui génère la pollution atmosphérique), ainsi, de l'insécurité due aux accidents de la route.

7.1.4 Les modes de transports urbains durables à Constantine

7.1.4.1 Le tramway

Une ligne de tramway sur une longueur de 8 km, avec une capacité de transport de 160 000 usagers/jour, a été réalisée, afin de relier le centre-ville (station du Stade ben Abdemelek) à la station de Zouaghi qui sera un pôle d'échange vers plusieurs destinations.

Cette première ligne a favorisé le déplacement de 4 939 559 usagers pendant l'année 2014 selon le rapport d'activité de la direction de transport (environ 13530 usagers/jours), ce qui a allégé la saturation du centre-ville, car la majorité des habitants de Zouaghi et de la ville nouvelle Ali Mendjeli stationnent leurs voitures à Zouaghi et se déplacent par le tramway.

Une extension de Zouaghi vers l'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri à la ville nouvelle Ali Mendjeli a été lancée, où le premier tronçon (6,9 km) passant par l'université de Constantine 3 Salah Bounider vers l'entrée du boulevard El Istiklal a été mis en service en 2019 facilitant le déplacement de 10 millions de voyageurs durant la même année. Le reste du tronçon (vers l'université Constantine 2) a été livré en Septembre 2021 ouvrant la possibilité de se déplacer du centre-ville de Constantine directement vers la ville nouvelle

Ali Mendjeli. Cette extension a permis de résoudre plusieurs problèmes de circulations, de transport et de déplacements.

D'après le rapport annuel de la direction du transport, deux autres lignes d'extension seront réalisées :

- La première sera vers l'Aéroport sur une longueur de 2,5 Km, facilitant le déplacement des flux internationaux et nationaux.
- Une deuxième ligne vers El-Khroub (en phase d'étude).

7.1.4.2 Le téléphérique

En plus de son aspect attractif (une vue sur le rocher et les gorges du Rhumel), le téléphérique est un moyen de transport commode, des conditions idéales, rapides et non polluantes. Il a assuré, depuis sa mise en service en 2008, le déplacement de plus de 100 000 usagers par jour, sur une longueur de 2,3 Km. Avec ces trois (03) stations, il a contribué à l'amélioration des conditions de transports entre les deux rives du rocher, de la vieille ville vers le Faubourg Lamy-Ziadia, et une partie de Djebel Ouahch.

Toutefois, il a connu plusieurs problèmes de gestion et d'entretien à partir de 2016 qui l'ont mis à l'arrêt en 2018 pour une grande rénovation et une mise à niveau de toutes les pièces du système.

7.2 Infrastructure d'accueil :

7.2.1 L'hébergement

D'après les données de la direction de tourisme et d'artisanat (2017) relatives aux structures d'hébergement, la wilaya de Constantine possède vingt-quatre (24) hôtels (vingt (20) opérationnels, un hôtel en cours de rénovation et les trois autres sont fermés). Situés majoritairement dans la commune de Constantine (79%). (Voir figure VII-4)

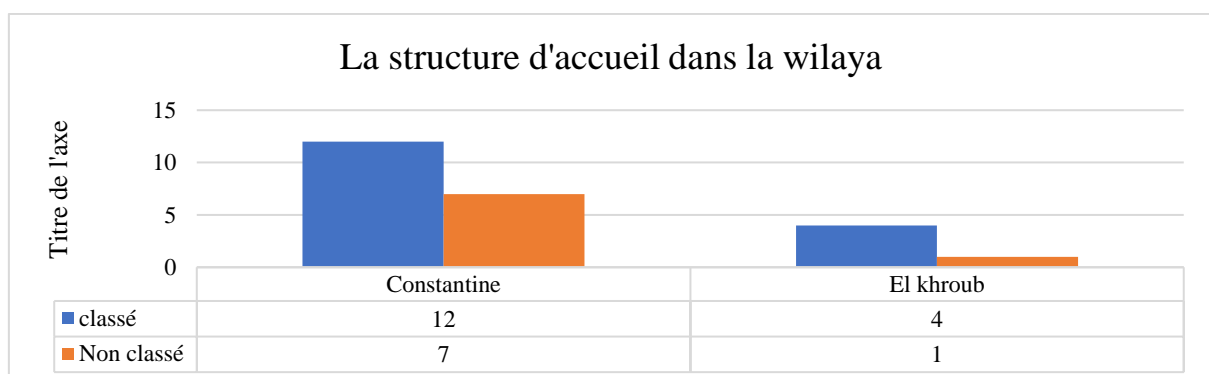


Figure 7.4 La structure d'accueil et le nombre de lits dans la wilaya de Constantine

Source : Direction de tourisme et d'artisanat 2015

Concernant les lits touristiques de la wilaya, il est passé de 1412 en 2010 aux 2257 lits en 2015, grâce à la manifestation de « Constantine capitale de la culture arabe ». Malgré cet accroissement considérable, le nombre de lits reste insignifiant pour la capitale de l'Est.

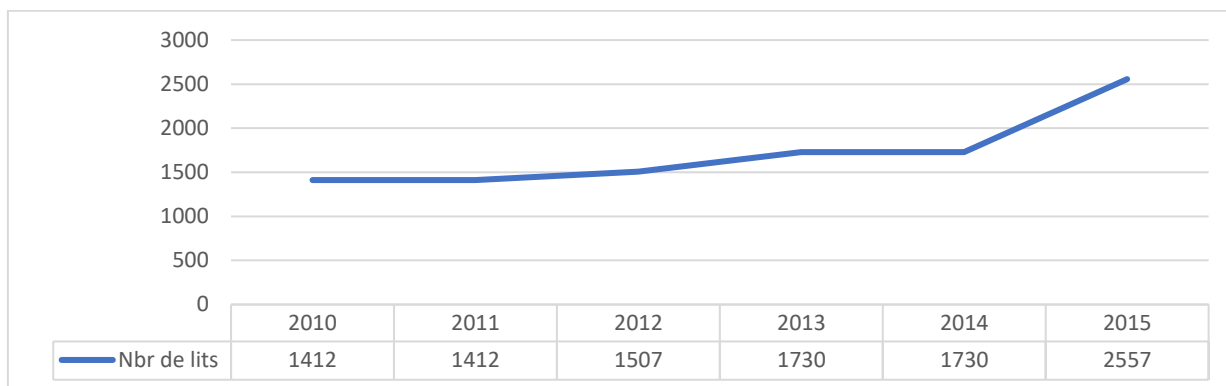


Figure 7.5 évolution du nombre de lits touristique dans la wilaya de Constantine

Source : Direction de tourisme et d'artisanat 2017

7.2.2 La restauration

Pour les restaurants classés au niveau de la wilaya, nous dénombrons douze (12) restaurant classés servant un total de 2009 couverts/jour (voir figures 7.6 et 7.7). Ils sont dans la plupart les restaurants des grands hôtels de la ville.

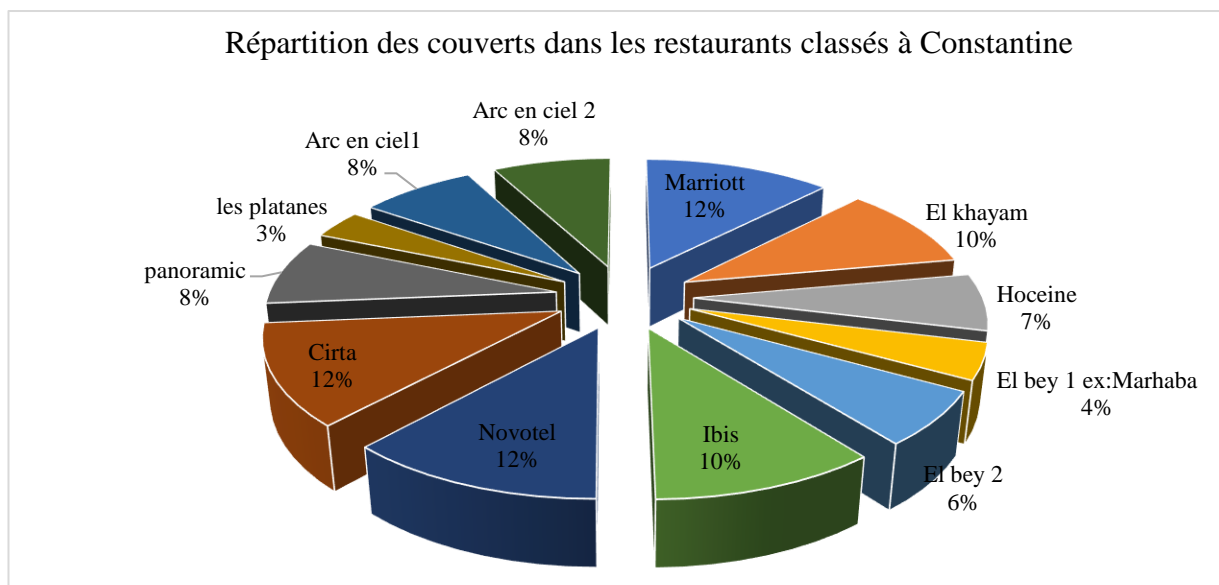


Figure 7.6 Répartition des couverts dans les restaurants classés à Constantine

Source : Direction du tourisme et d'artisanat 2015



Figure 7.7 Restaurant Qasar Marriott (buffet ouvert).

Source : TripAdvisor

Ces restaurants luxueux offrent une bonne qualité culinaire, mais avec des tarifs assez élevés (de 3000 à 4000 DA par personne). Cependant, il existe dans la wilaya des restaurants non classés⁶⁷, servant des repas traditionnels constantinois, et avec une bonne qualité des prestations culinaires (entre 1000 et 2000 DA par personne). Nous pointons, également qu'il existe des restaurants syriens⁶⁸ à Constantine offrant une bonne qualité de service avec des tarifs abordables.

7.2.3 Les unités d'attraction et de récréation thermique :

Concernant les unités d'attraction, la wilaya signale l'absence de ces infrastructures depuis la fermeture du parc périurbain de Djbel El Ouahch. De même avec l'ouverture de la forêt d'El Meridj, du parc périurbain de Bardo, la réalisation du jardin de Zouaghi et du parc urbain de Sanawber land à EL Khroub, le manque d'espaces de détente reste insignifiant pour les habitants de la capitale de l'Est, alors qu'en est-il pour ses visiteurs !

Pour les unités thermales⁶⁹, malgré la richesse de la wilaya en sources thermales (Voir chapitre VI), il n'existe aucune station aménagée pour accueillir les visiteurs. Toutefois, suite à l'ouverture des hôtels classés, il y avait l'ouverture de deux centres d'hydrothérapie rattachés aux hôtels : Saraya Marriott, et Spa El Hocine. Ces spas offrent de soins esthétiques et de remise en forme utilisant des méthodes telles que le bain et la douche d'hydromassage, le bain de vapeur, le sauna, la gymnastique aquatique, mais avec des prix inabordables (le

⁶⁷ Les restaurants non classés traditionnels : la chaîne Rais (Al khroub et bab Al Kantra) , Djnene el bey (Al- ghrab), Titta grillades, La pinerai, Djawhara, Lella khdidja.

⁶⁸ La chaîne Al beik, machaoui chichkhane, Al-Za'im, etc. situé dans la majorité à El khroub.

⁶⁹ Dans cette catégorie, nous comptons seulement les piscines offrant des services de soin, de thérapie et de relaxation. Or qu'il existe six piscines au niveau de la wilaya dont quatre à Constantine, une seule à la nouvelle ville Ali Mendjeli- et une à Ain Smara.

pack de Spa est à 10 000 DA à Marriott, et 2000 Da pour l'utilisation de chaque unité : piscine, sauna, salle de sport, massage, soin de corps).

Néanmoins le manque des aires de repos et de loisirs, des bassins et des piscines municipales durant les canicules d'été a poussé les jeunes habitants à trouver de nouvelles formes d'exploitation des espaces publics.



Figure 7.8 L'appropriation d'une voie impasse de l'aéroport de Constantine en une aire de détente par les habitants.

Source : auteure, 2018



Figure 7.9 Baignade dans la fontaine publique sur la voie menant à l'aéroport de Constantine.

Source : (NAIDJA, 2017)

7.2.4 Les services financiers (banques et assurances)

Le service financier (monétaire) reste très limité. Les cartes bancaires internationales (carte visa, ou MasterCard) ne sont pas acceptées dans tous les hôtels (parmi les vingt-quatre (24) hôtels de la wilaya, l'hôtel Marriott et Arc en ciel sont les seuls a acceptés la réservation par carte bancaire).

Quant au retrait bancaire et le change de devise, les touristes à Constantine ne trouvent aucun moyen pour retirer leurs argents en devise et leur changer en dinars. Nous notons qu'il n'existe pas de bureaux de change à l'aéroport de Constantine, malgré son statut international, ni dans les hôtels de la wilaya (hormis l'hôtel Marriott). Seules les principales banques Algériennes (BNA, BEA), offrent le service de change aux touristes internationaux qui préfèrent le marché parallèle vu la grande différence monétaire⁷⁰.

7.2.5 Les progrès technologiques :

Avec le développement des nouvelles technologies, l'utilisation de dispositifs mobiles chez les consommateurs privés et commerciaux (touristes) augmente rapidement. Les habitudes « numériques » associées à la vie changent fondamentalement le comportement des consommateurs. (CACCOMO, 2007) disait : « *Puisque le tourisme est une activité économique à part entière, il est soumis au processus incessant de « destruction créatrice » qui contraint les acteurs du secteur à innover pour toujours s'adapter* ».

Pour mieux saisir les axes de l'innovation, il convient de comparer ses progrès avec les autres pays du monde.

Le développement du Web a bouleversé les différentes approches du marketing, et l'industrie touristique n'échappe pas à cet état de fait, et elle doit constamment se mettre à jour avec les nouvelles technologies et médias sociaux.

Le progrès technologique permet d'enrichir l'expérience des voyageurs tout au long du cycle de voyage (avant, pendant et après). (Voir Figure 7.10)

⁷⁰ Le service de change offert par la banque est 1euro= 156DA tandis que 1 euro est changé contre 216da sur le marché parallèle (novembre 2021)

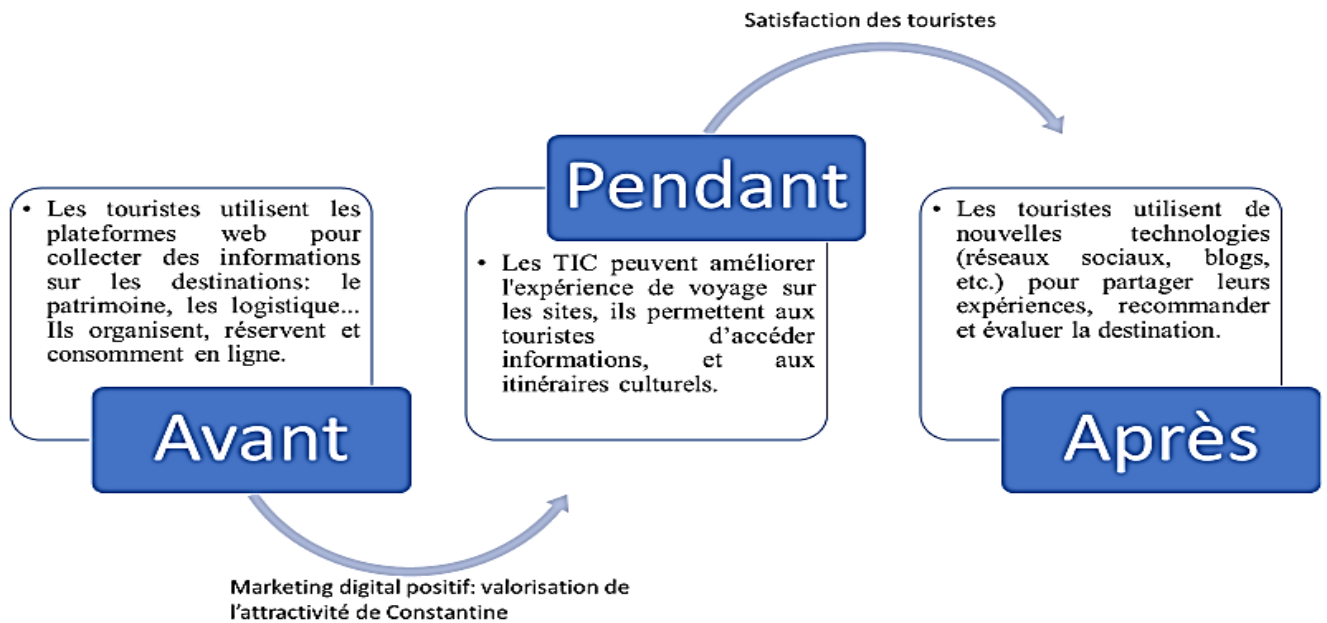


Figure 7.10 l'apport du progrès technologique sur le choix de la destination.

Source : auteure, 2016

7.2.5.1 Les Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTICs)

Les réseaux d'informations et de télécommunications de nos jours constituent des outils que les Occidentaux utilisent quotidiennement et de façon optimale.

Le niveau d'accessibilité à cet outil est un moyen d'évaluer le niveau de développement et de modernisation d'une société. Afin de conquérir les villes modernes, et devenir une destination touristique d'excellence, Constantine doit d'offrir de bons services d'information et de télécommunications dont la téléphonie et l'accès à internet.

- **Le téléphone fixe**

D'après le Ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique MPTTN, la wilaya de Constantine est dotée de soixante-neuf (69) postes, réparties sur toutes ses communes (voir Tableau 7.6). Ces postes équipent la wilaya d'un réseau de téléphone fixe par câble, d'une capacité de 184 560 lignes. Ce réseau couvre toutes les communes, avec un taux d'exploitation de 70,75% (soit 130 579 lignes exploitées).

Tableau 7.5 Données des établissements postaux et des lignes téléphoniques

Villes	Nbr de poste	Nbr d'ALCATEL		Nbr total des abonnés au fixe	Capacité de lignes
		ACTEL	DICTEL		
Constantine	69	6	4	130 579	184 560

Source : MPTTN, 2016

Par rapport au nombre de ménages, qui est de 201 449 en 2016, nous obtenons un pourcentage de 65%. Ce qui est très suffisant contenu de la disponibilité de l'offre des opérateurs de téléphonie mobile.

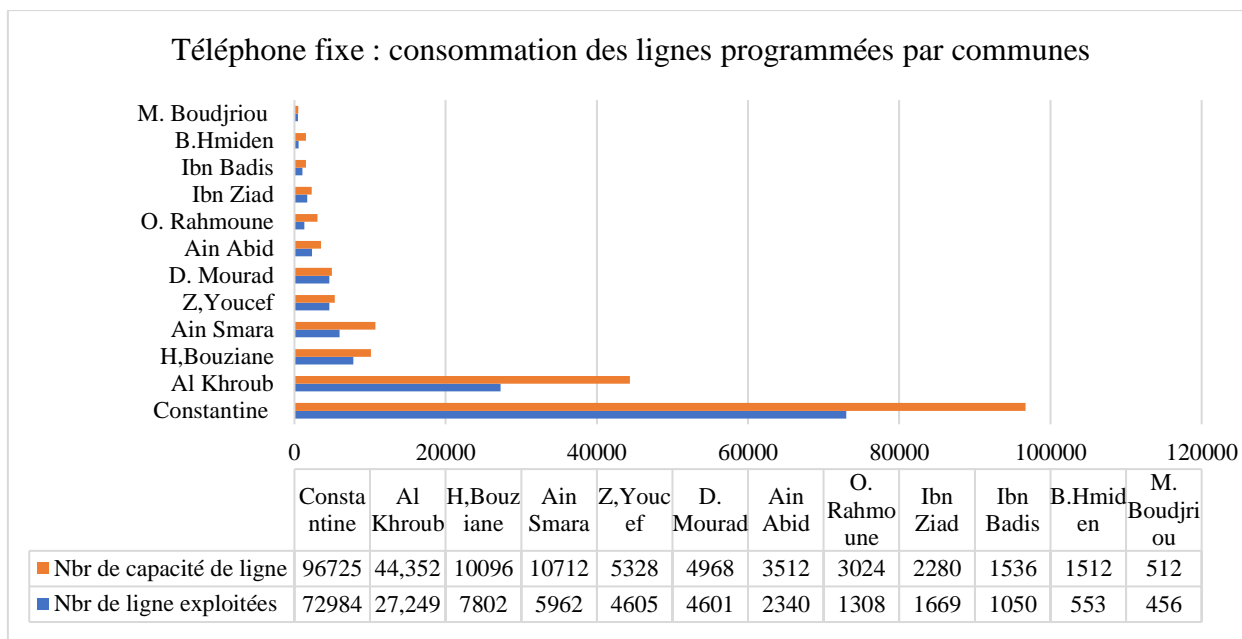


Figure 7.11 Téléphone fixe : consommation des lignes programmées par communes

Source : MPTTN, 2016

- **Le téléphone mobile :**

Il existe trois opérateurs de téléphonie mobile qui partagent le marché algérien en général, et Constantinois en particulier. Il s'agit d'un opérateur public ; Mobilis et de deux opérateurs privés ; Djazzy et Ooredoo. Ces opérateurs partagent 1 153 783 d'abonnés.

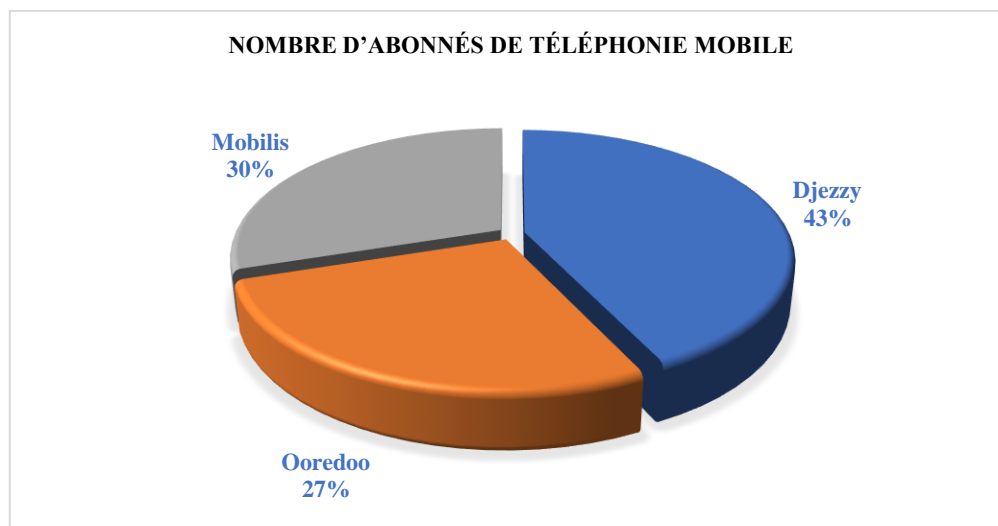


Figure 7.12 Nombre d'abonnés de téléphonie mobile

Source : MPTTN, 2016

Les trois opérateurs offrent une couverture réseau satisfaisante de 98% à 99%, ainsi qu'un accès à internet 2G, 3G et 4G.

- **Internet**

De nos jours, Internet constitue le premier réseau mondial de communication et d'information. Le niveau de développement et de modernisation d'une société, est mesuré par le niveau d'accessibilité à cet outil.

À Constantine, Algérie télécom partage le réseau Internet sous deux formes : ADSL et la 4G en mode fixe, pour un total de 71 046 abonnés (59 026 ADSL et 12 017 4G)

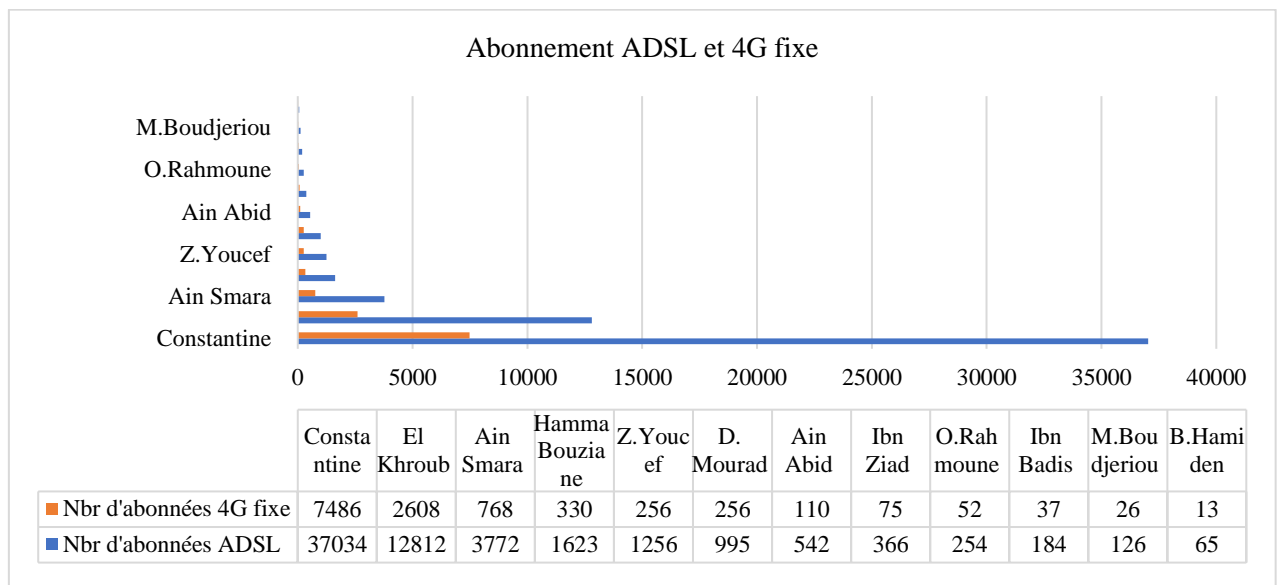


Figure 7.13 Abonnement ADSL et 4G fixe

Source : MPTTN 2016

En comparant le nombre d'abonnés (201 449) par rapport au nombre de ménages dans la wilaya, nous obtenons un pourcentage de 35,26%. Ce chiffre paraît insuffisant, sauf, si nous rajoutons les 1 153 783 d'abonnés au réseau mobile ayant accès à la 2G, 3G et 4G.

7.2.5.2 Le marketing digital du patrimoine constantinois au profit du E-tourisme

Dans le but d'évaluer l'image de Constantine rapportée par son marketing digital, nous avons opté pour une approche comparative portant sur les quatre grandes villes Algérienne : Alger, Oran Constantine et Annaba. Il s'agit de l'analyse des indicateurs d'attractivité touristique primaires présentés sur le web. (Site officiel des trois wilayas (vu que l'office du tourisme de Constantine n'a pas de site web). Nous avons appliqué cette démarche sur les 3 indicateurs : Patrimoine naturel, patrimoine culturel et logistiques.

- **Les sites officiels**

Le site Web concernant le volet tourisme présente la direction du tourisme avec ses missions et services, ainsi que les potentialités naturelles et culturelles de la wilaya de Constantine. Dans la façon de le faire, un manque d'informations, relatif à l'histoire du monument, ou à sa situation, parfois aux horaires de son ouverture, et même à sa localisation

et à l'itinéraire y menant... de même l'absence de photos judicieusement prises pour inciter à le visiter tel un lieu touristique attractif.

Quant au site Web initié à la culture, il présente la direction de la culture et donne seulement un aperçu historique de la ville sans évoquer ses structures culturelles (musées, cinémas, palais de cultures, théâtres...) ou les dates et les lieux de l'évènementiel (artisanat, festivals...)

Concernant les logistiques, nous signalons que le site manque d'adresses pour les accueils, les hébergements, la restauration, et les guides pour des éventuels de déplacements dans cette ville.

Nous avons, par contre, constaté une bonne présentation de l'offre touristique des trois autres villes, Alger, Oran et Annaba sur leurs sites Web (Voir figures en annexe C). Ces derniers disposent de toutes les informations nécessaires pour attirer tous les profils de touristes (culturels, vacanciers, randonneurs, excursionnistes et aventuristes) et leur proposer des offres, culturelle et touristique, diversifiées et de qualité. Les trois sites Web fournissent des adresses et des itinéraires avec des cartes aux procédés interactifs leur facilitant tout déplacement vers ces lieux.

À cet effet, l'évaluation du marketing digital des wilayas révèle que les wilayas les plus attractives à travers leurs sites web officiels sont en premier lieu Oran et ensuite Alger. Ces deux wilayas exposent soigneusement tous les indicateurs primaires de l'attractivité touristique. Mais, le classement d'Oran en première position revient en particulier à la disponibilité d'informations (les coordonnées et les plans d'accès) sur les structures sanitaires publiques et privées de la wilaya, tandis que le site d'Alger donne seulement les adresses des pharmacies de la wilaya, ainsi que le programme hebdomadaire d'événements et d'expositions d'art (il est plus actualisé que celui d'Oran).

À partir de son site Web, Annaba est plus attractive que Constantine qui est en dernière position à cause de l'absence de tous les indicateurs de logistiques, et la faible présence des indicateurs de dotations factorielles.

Tableau 7.6 Comparaison de l'attractivité digitale des quatre grandes villes du Nord

Indicateurs	Alger	Oran	Constantine	Annaba
Patrimoine naturel	+++	+++	+	+++
Patrimoine culturel	+++	+++	+	+++
Accueil	+++	+++	-	+++
Hébergement	+++	+++	-	+++
Restauration	+++	+++	-	+++
Déplacement	+++	+++	-	-
Évènementiel	+++	++	-	++
Dynamique commercial (shopping+ Banque)	+++	+++	-	-
Structure sanitaire	+	+++	-	-
NTICs (opérateur téléphonique : point de vente)	+++	+++	-	-

Source : auteure, 2015

(-) manque de l'indicateur sur le site web, (+) faible présence (++) forte présence
(++) présence détaillée de l'indicateur

Concernant la visibilité de la destination Constantine à travers les sites Web du tourisme, il est utile de signaler l'absence de Constantine dans les listes des meilleures destinations en Algérie. Cette marginalisation influence de manière directe son attractivité touristique.

- **Les tours opérateurs : Agences de voyages**

Les tour-opérateurs jouent le rôle d'intermédiaires de services entre les clients et les différents prestataires sur le marché du tourisme : compagnies aériennes, hôteliers, loueurs de voitures, compagnies d'assurances, managers de voyages organisés, etc.

À l'échelle mondiale, la principale mission de ces agences est de promouvoir la destination locale et nationale à l'étranger par les bonnes offres (promotions des hôtels, traitement de visa, des circuits touristiques...).

Pour ce qui est de Constantine, d'après les données de la direction du tourisme et de l'artisanat (2017), nous dénombrons cinquante-trois (53) agences de voyages au niveau de la wilaya, dont quarante-cinq (45) agences sont localisées sur Constantine, cinq (05) à El-Khroub et trois (03) à Ain Smara.

Afin de mesurer l'apport d'intérêts de ces agences de voyages sur le tourisme de la wilaya, nous avons examiné les sites Web des grandes agences⁷¹, et le résultat est le suivant :

⁷¹ - NUMIDIA TRAVEL SERVICES (premier tour à l'échelle nationale avec 40 employés
- NOUBA TRAVEL SERVICES est le 2ème tour opérateur avec 30 employés

Chapitre VII : Analyse des logistiques et des facteurs socio-économiques : pour une évaluation de l'attractivité touristique à Constantine

- La Tunisie est la première destination : des offres de voyages organisés par bus, des remises sur les hôtels, des packs de séjours...
- Le Hadj et El Omra se situent en deuxième destination
- Autres : Le Maroc, La Turquie (Istanbul), La Malaisie, L'Égypte...etc.

Tandis que pour l'évaluation du plan marketing de la destination de Constantine, nous avons constaté que les agences de plusieurs pays du monde, comme le Maroc, la Tunisie, la Malaisie, la Turquie... proposent leurs pays comme la destination la plus intéressante à visiter.

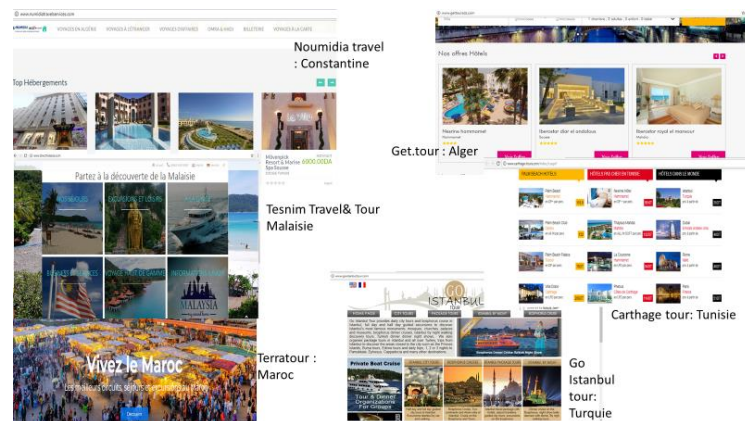


Figure 7.14 Comparaison des « homes pages » des grands opérateurs à Constantine, Alger, Malaisie, Maroc et Tunisie.

• L'office du tourisme de Constantine

L'office du tourisme est la première structure d'accueil, d'information et de promotion de l'activité touristique aux niveaux, local et international, car il est destiné aux touristes, visiteurs, et même aux habitants et excursionnistes locaux. Ce centre d'accueil fournit les informations nécessaires sur l'hébergement, le transport, excursions et visites guidées, voyages thématiques (nature, culture, culte, affaires...) dans la ville. Parmi ses services, il y a également la réservation d'hôtel, la location de véhicule...

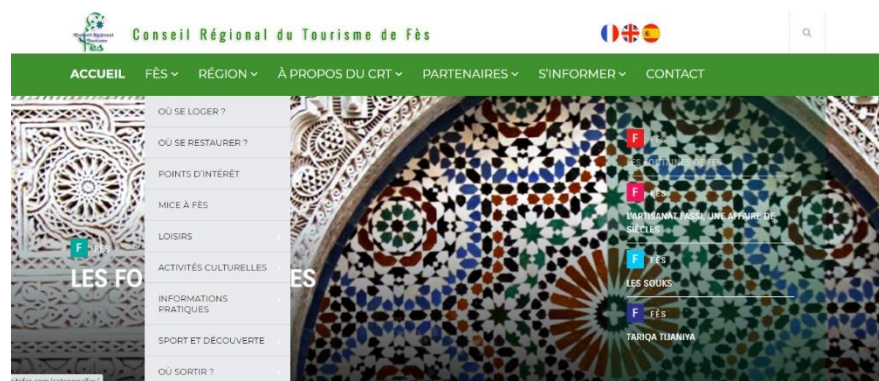


Figure 7.15 Page d'accueil du site officiel de l'office du tourisme de Fès-Maroc

Source : Site Web du conseil régional du tourisme de Fès

À l'échelle de la wilaya, Constantine est dotée de deux agences d'Office National du Tourisme. La première est située sur la rue Zaabane, près de l'hôtel Cirta et à l'entrée du pont Sidi Rached, et la deuxième est située sur la rue Didouche Mourad (ex : rue de France).

En matière de communication, ces deux agences de l'ONAT ne possèdent pas d'adresse électronique une simple adresse propose plusieurs destinations de tourisme, balnéaire et saharien (offres de dix jours) en premier lieu : Alger, Oran, Annaba, Tipaza, Taghit, Toggourt, un tourisme thermal (Guelma).

La destination de Constantine est proposée dans la rubrique des offres/spéciales week-end : trois (03) nuitées seulement pour Constantine. Toutefois, ces agences ne travaillent pas le week-end (samedi et vendredi). Elles proposent également la ville de Tiddis dans le circuit Algérie Romaine (une unique nuitée à Constantine pour visiter le site de Tiddis).

7.3 Facteurs socio-économiques

7.3.1 Capacité humaine dans le secteur touristique

En termes de ressources humaines, la formation du personnel est un élément fondamental dans le secteur du tourisme, car, c'est ce qui détermine le degré de qualification de ce secteur, ainsi que la qualité des prestations qui crée la compétitivité entre les villes du monde.

Les résultats liés à l'insatisfaction (dans le sens de déception) des touristes au niveau des hôtels classés à Constantine (voir résultats d'enquête chapitre IX), s'expliquent principalement par un personnel non qualifié.

À partir d'une analyse du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya, nous avons enregistré dix-neuf (19) centres de formation professionnelle et d'apprentissage CFPA, trois (03) instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle INSFP, dont un est spécialisé en hôtellerie, restauration et tourisme⁷², et deux (02) annexes.

La majorité de ces centres offre des formations pour les métiers artisanaux (dinanderie, couture traditionnelle, poterie, gastronomie, pâtisserie traditionnelle.). Nous notons que la réalisation d'un institut spécialisé en tourisme est venue répondre aux besoins du nombre important d'hôtels classés inaugurés entre 2013 et 2017 au niveau de la wilaya.

Tableau 7.7 Les formations de tourisme et d'artisanat dans la wilaya de Constantine.

⁷² Institut National Spécialisé Formation Professionnel Moudjahid Abdelmadjid Zitouni à la ville nouvelle Ali Mendjeli a commencé les cycles de formation en tourisme, hôtellerie et restauration seulement durant l'année 2019/2020.

Chapitre VII : Analyse des logistiques et des facteurs socio-économiques : pour une évaluation de l'attractivité touristique à Constantine

Centres de Formation Professionnelle et d'Apprentissage CFPA-	Dinanderie	Habit traditionnel	Peinture lettre et décoration	Céramique et poterie	Restauration et Gâteaux traditionnels	Ferronnerie d' art	Restauration	Hôtellerie	Agent de voyage	Guide touristique	Marketing touristique digital
IEP ALI MENDJELI											
INSFP KHROUB											
INSFP ZERZARA											
INSFP ALI MENDJELI					X		X	X	X	X	
INSFP ABDELHAK BENHAMOUDA(SMK)											
CFPA AHMED BOUDERMINE - POLYVALENT											
CFPA KITOUNI RABAH HAMMA											
CFPA DAKSI											
CFPA AIN EL BEY (ZIADIA)		X	X	X							
CFPA KHROUB											
CFPA ALI MENDJELI		X									
CFPA BELLE-VUE		X									
CFPA D/MOURAD	X		X	X							
CFPA IBN ZIAD		X									
CFPA BEKIRA											
CFPA MASSINISSA		X			X	X					
CFPA AIN ABID			X			X					
ANNEXE IBN BADIS											
CFPA OULED RAHMOUNE		X									
CFPA AIN SMARA	X		X	X							
ANNEXE BENI-HMIDENE											
ANNEXE MASSOUD BOUDJRIOU			X	X							
CFPA ZIGHOUD YUCEF						X					
ÉCOLE DE FORMATION PRIVEE					X		X	X	X	X	X

Source : Annuaire de CFPA, 2021

Constantine est dotée d'écoles de formations privées qui complètent le secteur étatique dont deux (02) écoles (ITM Studya et école de Boulefkhad de l'hôtellerie), sont spécialisés dans les formations de courte durée et intensives liées à l'hôtellerie, la restauration hôtelière, les guides touristiques, les agents de voyage, etc. (Voir Tableau 7.8), mais avec des tarifs inabordables pour les apprenants (Agent de voyage et de billetterie à 53 000 Da pour une durée de quatre (04) mois ou de 20 000 Da pour une durée de quatre (04) jours intensifs).

7.3.2 Santé et hygiène

Pour le touriste, la santé et l'hygiène se présentent comme des facteurs essentiels pour le choix de la destination. Cet indicateur a une influence directe sur l'attractivité touristique des destinations même celles possédant des potentialités touristiques les plus riches. Nous rappelons l'exemple des pays du Sud de l'Afrique qui proposent des expériences uniques au monde, mais qui ne sont pas bien classés dans le classement international des destinations (ex : les Safaris de la Tanzanie en 110^{ème} place) à cause de la propagation des maladies transmissibles.

Le forum économique mondial (WEF) évalue en permanence des piliers tels que : le taux de malades par la Malaria, la Tuberculose, et l'HIV en 2015 (qui changent simultanément avec les données épidémiologiques mondiales) ainsi qu'au taux d'accès aux structures sanitaires par nombres d'habitants.

Constantine est dotée de la structure sanitaire la plus importante dans la région, elle accueille des patients des wilayas limitrophes. Selon les données de la direction de santé publique DSP-Constantine, 2018, la structure publique se compose de quatre (4) établissements hospitaliers spécialisés, un seul centre Hôpital-universitaire (pour toute la wilaya) et quatre (04) établissements de soins intermédiaires spécialisés, totalisant 2570 lits (soit un ratio de 2,5 lits pour 1000 habitants). Un ratio très faible comparé à celui des villes en France (6,4), mais relativement important par rapport à celui de Tunis (2,1 lits pour le même total d'habitants), et celui de Casablanca au Maroc (seulement de 0,9 lit).

Tableau 7.8 Structure publique d'hospitalisation à Constantine

	Structure d'hospitalisation	Nbre de lits	Nbrs de personnels
Établissements hospitaliers de soins spécialisés	EHS chirurgie cardiaque Erriadh	80	360
	EHS mère et enfant SMK	190	635
	EHS uro- néphrologie Daksi	110	477
	EHS psychiatrique Djbel El Ouahche	110	475
Total		490	1947
Établissements hospitaliers	CHU Ben Badis	1426	3217
	EH Didouche Mourad en cours de réhabilitation	240	422
Total		1666	3639
Établissements publics de soins intermédiaires spécialisés	EPH El Bir	136	527
	EPH El Khroub	268	805
	EPH Ali Mendjeli	120	545
	EPH Zighoud Youcef	130	358
Total		654	2235
Total général		2810	7821

Source : (Données de la DSP-Constantine, 2018)

Concernant le soin de proximité, la wilaya est dotée de six (06) établissements publics de soins de proximité (EPSP), ainsi que trente-six (36) polycliniques avec un ratio d'une (01) polyclinique pour 28 000 habitants. Tandis que le ratio de l'agglomération constantinoise est d'une (01) polyclinique pour 31 839 habitants et d'une (01) salle de soins pour 22 373 habitants. Ces ratios demeurent moins favorables par rapport à la moyenne nationale, dont le ratio est d'une (01) polyclinique pour 25 000 habitants et d'une (01) salle de soins pour 6 000 habitants.

Quant à l'effectif en médecins, Constantine wilaya est caractérisée par un ratio de treize (13) médecins spécialistes et dix (10) médecins généralistes pour 10 000 habitants, une situation plutôt favorable par rapport au ratio national qui est de douze (12) médecins, et favorable par rapport au ratio national de médecins au Maroc qui est de 7,1 pour 10 000 habitants, et moins favorable par rapport au ratio recommandé par l'OMS qui est de vingt-trois (23) médecins pour le même nombre d'habitants.

Cette structure sanitaire est renforcée par des édifices privés représentés par neuf (09) cliniques médico-chirurgicales offrant 233 lits d'hospitalisation, 161 cabinets de médecins généralistes et de 317 autres de médecins spécialistes. Voir figure 7.16.

Cette structure sanitaire est renforcée par des édifices privés représentés par neuf (09) cliniques médico-chirurgicales offrant 233 lits d'hospitalisation, 161 cabinets de médecins généralistes et de 317 autres de médecins spécialistes.

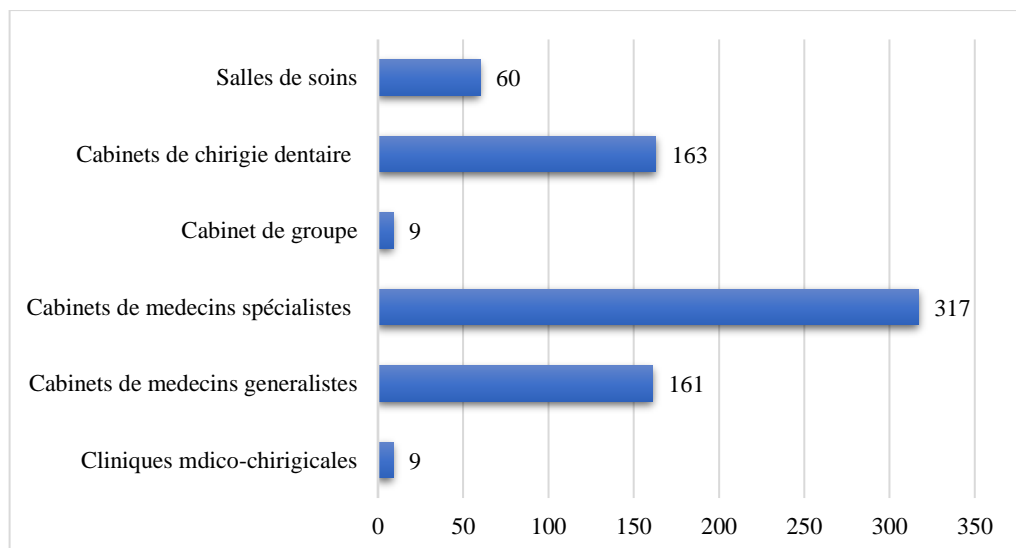


Figure 7.16 : Structures sanitaires privées dans la wilaya de Constantine

Source : Données de la DSP-Constantine, 2018

Toutefois, parmi les contraintes du secteur de la santé dans la wilaya, nous citons les problèmes issus à la territorialisation de la structure sanitaire publique et également

privée. En effet, ces structures sont fortement concentrées dans la ville de Constantine, ce qui pose des inégalités d'accès aux soins pour la population résidant dans les autres communes de la wilaya. Nous soulevons également des problèmes dans le secteur public, relatifs à la salubrité, le manque de moyens dans ces établissements, la vétusté des équipements, et la saturation de quelques services tel que la maternité qui reçoit même des patientes des wilayas limitrophes.

7.3.3 Sureté et sécurité

Pour l'évaluation de cet indicateur, dans le contexte international, nous nous sommes basés sur le classement des pays selon le taux de criminalité par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). Nous présentons les taux de criminalité suivants par 100 000 habitants enregistrés en 2017 dans les pays maghrébins et d'autres pays développés.

L'influence de cet indicateur est bien illustrée dans l'exemple de la Tunisie qui est passé du rang 47^{ème} en 2011 à la 95^{ème} place en 2015 à cause de son état sécuritaire suite au printemps arabe et aux attentats terroristes. Cependant, nous constatons qu'avec un taux plus élevé, les États-Unis occupent la 4^{ème} place du TTC indice et ce grâce à son infrastructure touristique en premier lieu (classé 3^{ème}) et ses ressources patrimoniales (classée 10^{ème}) second lieu.

Enregistrant un taux de criminalité de 1,4 pour 100 000 habitants, l'état sécuritaire de l'Algérie est relativement modéré par rapport aux données des autres pays du Nord de l'Afrique et des autres continents (un taux de 03 a été enregistré pour la Tunisie, 1,7 pour le Canada et de 5,4 aux Etats-Unis). Néanmoins ces données n'ont pas amélioré le classement de l'Algérie dans le TTC Report, car, ils établissent de nouveaux paramètres d'évaluation, basés sur les incidences du terrorisme.

Tableau 7.9 Influence de l'indicateur « sécurité » sur le tourisme dans quelques pays du monde

	Algérie	Maroc	Tunisie	France	Canada	Etats-Unis
Taux d criminalité par 100 000 habitants	1,4	1,2	3	1,4	1,7	5,4
Nbre de crimes	542	431	332	875	611	17250
Rang /TTC index	123	62	95	2	14	4
Rang du patrimoine/TTC index	90	45	99	2	13	10
Rang de l'infrastructure	133	68	76	4	6	3
Rang de la sureté et sécurité	95	37	98	62	21	73

Source : Données des rapports TTC et UNODC, 2017

Dans le contexte local, d'après les données d'un sondage web (numbeo.com) pour les années 2015-2018, un indice de sécurité⁷³ de 55,32% et un autre de criminalité de 44,68% ont été enregistrés pour la wilaya de Constantine. Avec ces scores, Constantine est considérée étant la wilaya la plus sécurisée parmi les grandes villes de l'Algérie suivie par Tlemcen (43,55%), Oran (45,49%), Alger (46,49%), et enfin Annaba avec un indice de criminalité de 63,93%. Voir figure 7.17.

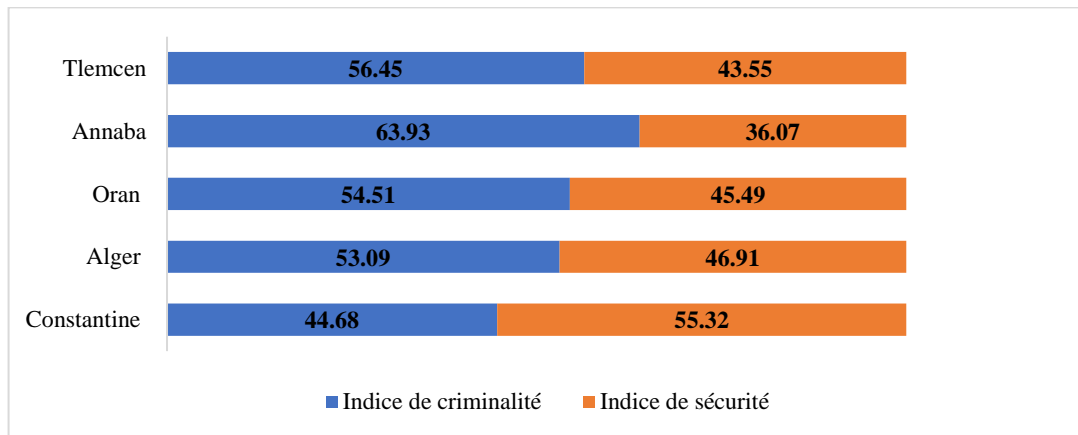


Figure 7.17 Indice de sécurité dans quelques grandes villes algérienne.

Source : auteur à partir des données du site numbeo.com 2018

À l'échelle du Maghreb, Constantine est modérément sécurisée. Cet indicateur est considéré comme un avantage pour son tourisme, car elle présente des taux de criminalité inférieurs à celui des grandes villes touristiques, comme Fès avec 64,85%, Casablanca avec 55,69%, et Tunis avec 47,54%.

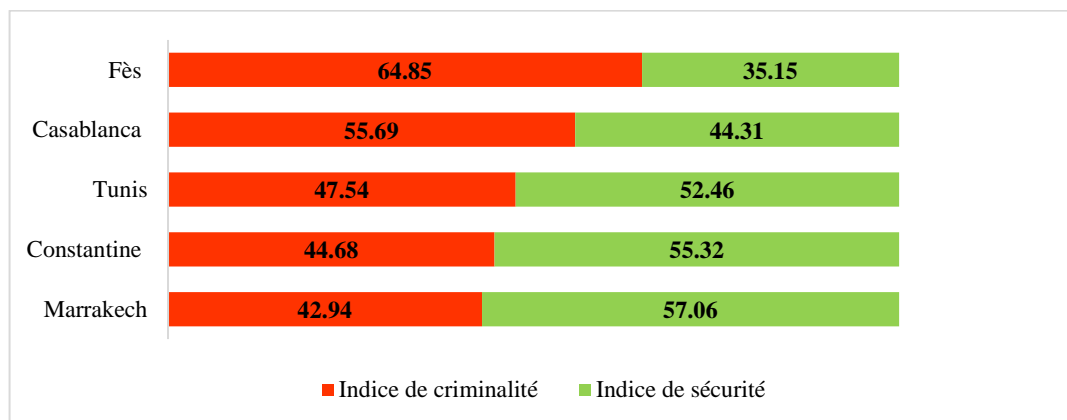


Figure 7.18 Comparaison des taux de criminalité et de sécurité entre Constantine et de grandes villes du Maghreb

Source : Données du site numbeo.com 2018

⁷³ L'Indice de Criminalité est une estimation du niveau global de criminalité dans une ville ou un pays donné. Les niveaux de criminalité entre 20 et 40 comme étant faibles, les niveaux de criminalité entre 40 et 60 comme modérés, les niveaux de criminalité entre 60 et 80 comme étant élevés et enfin les niveaux de criminalité supérieurs à 80 très élevés.

Chapitre VII : Analyse des logistiques et des facteurs socio-économiques : pour une évaluation de l'attractivité touristique à Constantine

Les données de sécurité relatives à la wilaya de Constantine ont enregistré un taux très élevé en jour, contre un taux modéré pour la sécurité en nuit. Des taux bas ont été également rapportés par rapport aux inquiétudes d'être volé ou agressé, ou d'attaque physique en raison de l'origine ethnique, sexuelle, ou religieuse.



Figure 7.19 Rapport de l'indice de criminalité dans la wilaya de Constantine.

Source : Site : numbeo.com, 2018

Toutefois, la criminalité à Constantine se présente notamment dans des endroits touristiques tels que : forêt de Djebel El Ouahch, ruelles de la vieille ville, site de Tiddis, mausolée de Massinissa, -aqueduc romain, berges du Rhummel (sous les ponts). Des sites plutôt isolés où plusieurs agressions ont été signalées au cours de ces dernières années.

Un autre volet d'insécurité, celui lié à l'accessibilité des sites touristiques notamment sous les ponts (sur le pont romain et près du pont des chutes) et les monts des montagnes (Kalaa ou les vestiges d'un fort romain à Chettaba, et les gravures rupestres de Ouled rahmoune et Ain Nehas -Khroub-).

Ces endroits offrent des paysages exceptionnels en combinant patrimoine culturel et naturel, et donnants panoramas féériques, ils sont aussi difficilement accessibles (manque de chemins aménagés, manque d'escaliers, ou de rampes) et exposent la vie du visiteur au risque de chute d'une hauteur très élevée. (Voir figure 7.20)



Figure 7.20 Manque de rampe d'escalier sur le pont romain- Constantine.

Source : auteure, 2021

7.3.4 Les déchets et la protection de l'environnement

En matière de gestion des déchets dans la wilaya de Constantine, la direction de l'environnement est chargée de la gestion des entreprises (Établissement public à caractère industriel et commercial : EPIC) assurant la collecte et le transport des déchets de ses douze communes vers les décharges et les centres d'enfouissement techniques.

Tableau 7.10 Les structures de collecte et de transport des déchets à l'échelle de la wilaya de Constantine

Commune	Epic de collecte
Constantine	PROPCO – PROPREC Établissement Public de la Propreté et de la santé publique de la Wilaya de Constantine
El-Khroub	El Khroub – EGUVM : Établissement de gestion urbaine de la ville d'Ali Mendjeli et PROPREC
Ain Smara	EPAS : Établissement publique-Ain Smara
OuledRahmoune	ENOR : Entreprise de nettoyage d'Ouled Rahmoune
Ain Abid	EPCA : Entreprise public communale Ain Abid
Ibn Badis	EPCI : Entreprise public communale Ibn Badis
Didouche Mourad	EGUCDM : Entreprise de Gestion Urbaine de la Commune de Didouche Mourad
Hamma Bouziane	HAMMA VERTE
Zighoud Youcef	EPCNEVZY : Établissement Public de Nettoyage de Zighoud Youcef
Bni Hmidéne	EPCB : Entreprise public communale Bni Hmidéne
Ibn Ziad	EGUCIZ : Entreprise de Gestion Urbaine Ibn Ziad
Messaoud Boudjriou	EGUMB : Entreprise de Gestion Urbaine Messaoud Boudjriou

Source : Direction de l'environnement de la wilaya de Constantine 2017

Quant aux moyens de collecte des déchets dans la wilaya, ils sont très limités et traditionnels assurés par des agents de nettoyage avec des balais, des pelles, des bacs à poubelles, et des agents de collecte pour vider les bacs à poubelles dans les camions de ramassage.

Le dispositif de pré collecte est composé principalement de niches de poubelles et de bacs disposés sur les différents points de collecte. Des bornes enterrées de tris sélectifs ont été implantées dans des quartiers types pour encourager les habitants à trier leurs déchets ménagers dans le cadre de sensibilisation au développement durable. Mais ces derniers ont fini par devenir des points de collecte de déchets ménagers, présentant une nuisance visuelle et sanitaire (mauvaise odeur, présence de rongeurs...).



Figure 7.21 Lieux de dépôts des déchets ménagers au quartier Zouaghi-Ain el bey

Source : auteure, 2019

La wilaya de Constantine est dotée de deux centres d'enfouissement technique de déchets (CET):

- CET Bougharb : le seul centre fonctionnel de toute la wilaya. Situé dans la commune d'Ibn Badis, il dessert six (06) communes (Ibn Badis, Constantine, El Khroub, Ouled Rahmoun, Ain Smara, et Ain Abid). Il reçoit une quantité de 500 tonnes de déchets ménagers/ jours,
- CET Doghra : se trouve dans la commune de Zighoud Youcef, il desservait les communes de Zighoud Youcef, Didouche Mourad, Hamma Bouziane et Bni Hmidane. Il est actuellement non exploité à cause de la désapprobation des habitants.

Toutefois les casiers de ces deux centres sont totalement saturés, d'où la nécessité de la mise en charge des déchets inertes dans les décharges non contrôlées de la wilaya. Ceci est dû principalement à la grande quantité de déchets ménagers journaliers rejetés par les

habitants, qui est d'environ 0,8 kg/ habitant par jour pour l'année 2018, un ratio relativement supérieur à celui d'un habitant à Fès au Maroc (0,78Kg) et inférieur à celui d'un parisien (France 1,4Kg). Cependant, en matière de tri et de transfert de déchet, en 2018 la France est arrivée à recycler 66% de ces déchets, tandis que le Maroc recycle seulement 10% tout comme l'Algérie 9%.

La saturation des deux centres d'enfouissement a généré des décharges sauvages causant des nuisances environnementales, visuelles et sanitaires pour les habitants de leurs régions, qui protestent souvent contre les odeurs provenant des déchets enfouis et incinérés.



Figure 7.22 Décharge publique entre Ain Smara et Ali Mendjeli.

Source : auteure, 2021

En ce qui concerne le tri et le recyclage des déchets, la wilaya est équipée par deux centres de tri sélectif :

- Centre de transfert de déchet ménager d'Ain Smara, situé au 13^{ème} kilomètre, à côté de l'ancienne décharge légale non contrôlée. Il reçoit les déchets inertes des communes de Constantine et d'Ain Smara.
- Centre de tri sélectif à la ville nouvelle Ali Mendjeli, situé à l'UV 09. Il permet de trier les déchets de dix-sept (17) unités de voisinage de cette ville.

Néanmoins, l'ancienne décharge d'Ain Smara a complètement défiguré l'entrée ouest de Constantine, qui devrait être un des espaces de marketing de l'identité de cette ville. D'après la direction de l'environnement, la wilaya compte onze (11) décharges non contrôlées, dont la plupart sont situées sur les routes principales de la wilaya (ex : une décharge sur la voie d'Ain Smara- nouvelle ville Ali Mendjeli) et aux alentours des Oueds.

Tableau 7.11 Les décharges sauvages des déchets ménagers au niveau de la wilaya

Nomination	Commune	Superficie (Ha)	Capacité (tonne/jour)
Bougherb	Ibn Baidis	15	81
7ème km	Constantine	5	355
Houima	Bni Hmidene	1	3
Kef el Hamma	Hamma bouziane	3	44
Ksar Kellala	Didouche mourad	3	22
Bousala	Ouled Rahmoune	2	15
El Fedj	Zighoud Youcef	4	20
El Fedj	Zighoud Youcef	4	20
13ème	Ain Smara	5	22
Chaabet Zkar	Ain Smara	5	22
El Menia	Ibn Ziad	5	20

Source : Données de DEW, 2018

De même les endroits touristiques et patrimoniaux les plus visités à Constantine n'ont pas échappé à la mauvaise gestion des déchets. La quantité des déchets en plein air est très frappante, elle a attribué à Constantine le titre d'une image de ville polluée ou ville sale. (Voir figure 7.23, 7.24 et 7.25)



Figure 7.23 Les vestiges de la basse Souika- vieille ville de Constantine- en dépôt d'ordure.

Source : auteure, 2021

La photo présente la pollution des vestiges de vieilles maisons traditionnelles à la basse Souika. Cette image polluée de ce site patrimonial est perçue du pont de Sidi Rached.

Ces escaliers qui mènent au jardin de Sousse, et donnant accès au pont antique, sont difficilement accessible à cause de la quantité des ordures jetés par les passagers du pont d'El Kantra.



Figure 7.24 Les ordures sur les escaliers menant au jardin de Sousse sous le pont de Bab El Kantara.

Source : auteure, 2021

La forêt de Chettaba à Ain Smara est l'une des ZET de Constantine. Toutefois, pour certains habitants, elle représente un dépôt de déchets de constructions.



Figure 7.25 Déchets solide dans la forêt de Chettaba- Ain Smara-

Source : auteure, 2019

Nous signalons que parmi les principaux facteurs de ces images :

- Manque de moyens de gestion des déchets (incohérence du nombre de caissons distribués au niveau des quartiers avec la quantité de déchets journaliers jetés par les habitants (ex : estimation des bacs et des niches de poubelles) ;
- Manque de stratégie efficiente de gestion durable de déchets, des stations de tri sélectif et de valorisation de déchets un (01) seul CET fonctionnel, qui est déjà saturé)

- Inapplication du principe pollueur/ payeur et producteur/ récupérateur⁷⁴ ;
- Absence de sensibilisation, de coordination et manque de communication entre l'État et le citoyen, dans le cadre de la transition vers le tri sélectif des déchets ;
- Manque de sensibilisation des citoyens à la protection de l'environnement de la ville et leurs inconsciences quant à leurs gestes irresponsables (dépôts sauvages).
- Le non-respect des horaires de la collecte.

7.3.5 Dynamique commerciale

La dynamique commerciale est révélatrice de la complexité du tourisme, mais également de leur relation étroite. En effet, elle se présente comme un paramètre nécessaire pour l'attractivité des destinations, et par conséquent au développement de l'activité touristique. De même, les flux touristiques jouent un rôle fondamental dans l'amélioration et la valorisation des relations commerciales locales et internationales.

Constantine a su préserver une part de son statut métropolitain qui lui a été attribué depuis longtemps (Voir chapitre V) en matière de dynamique commerciale. D'après les données de la direction de commerce, la wilaya compte 82 435 commerçants en 2020, dont 56,2 % se trouvent dans la ville de Constantine, 20,4% dans la commune d'El Khroub (la ville d'El Khroub et la ville nouvelle Ali Mendjeli) et les 13,4% restants sur les autres communes de la wilaya.

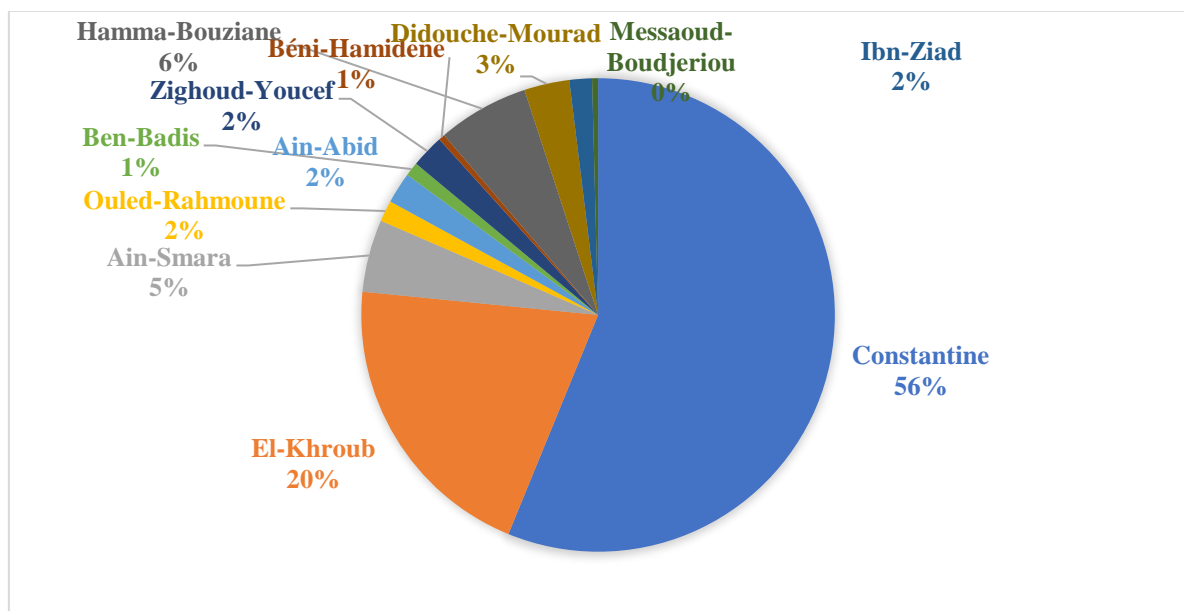


Figure 7.26 Répartition du commerce dans la wilaya de Constantine.

Source : Direction du Commerce, 2020

⁷⁴ Principe appliqué aux pays développés et adopté même aux pays maghrébins : Maroc et Tunisie, il s'agit d'appliquer des amendes aux pollueurs, et qui encourage le tri sélectif des habitants par des récompenses (bons d'achat, des services contre une quantité de produits recyclable (plastique, papiers...))

Les données quantitatives concernant la répartition du commerce par secteur d'activité montrent que 39,1% des activités sont dans le commerce du détail, 36,3% de ces commerces présentent des services, et 1% seulement pour les activités artisanales.

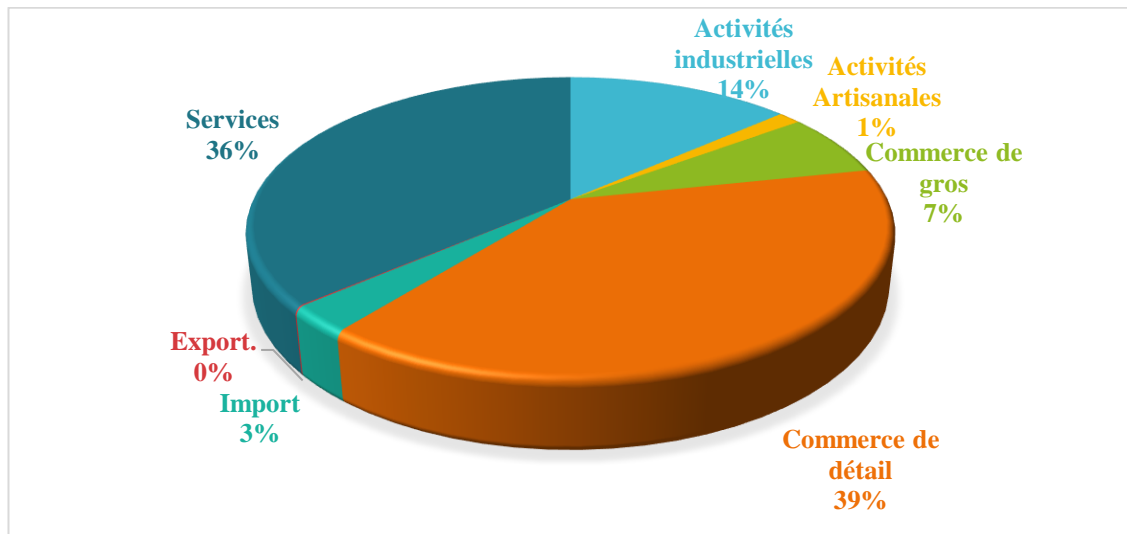


Figure 7.27 Répartition des commerces dans la wilaya par type d'activité.

Source : DCWC, 2020

La wilaya a enregistré un taux d'accroissement de 2,1% en matière d'évolution des activités commerciales, pendant la période de 2011 au 2020. Cette évolution est répartie sur toutes les communes, mais elle est considérable pour la commune de Zighoud Youcef avec un taux d'accroissement de 3,6% suivi par El Khroub 2,3%.

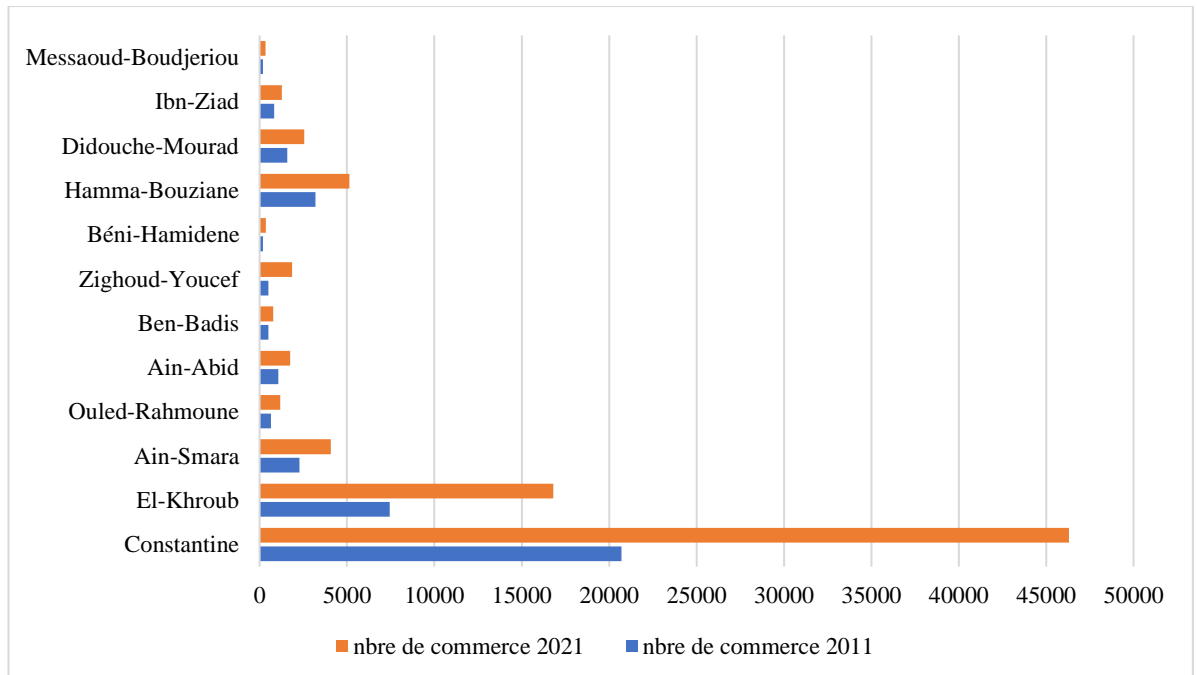


Figure 7.28 Evolution des commerces dans la wilaya de Constantine 2011-2020

Source : DCWC, 2020

Cette évolution est liée au développement urbain de ces deux communes (les villes nouvelles et les programmes de logements). Cependant, la commune de Constantine a également enregistré un taux d'accroissement important (de 2,2%) malgré l'évacuation de la population dans le cadre de la politique de résorption de l'habitat précaire et de relogement des habitants à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

A cet effet, nous présentons quelques pôles commerciaux de la wilaya :

- Le pôle commercial du centre-ville ;
- Un pôle spécialisé principalement dans l'électroménager connu sous le nom El Kantouli au niveau de la sortie vers la commune Hamma Bouzinae ;
- Le pôle d'El Khroub réparti sur la cité ONAMA spécialisé dans la vente de produits d'ameublement et El Khroub centre renommé par la variété de la restauration et la ville nouvelle Ali Mendjeli qui a connu l'implantation des commerces vestimentaires, électronique, informatique et la téléphonie, les lieux de consommations et les grands centres commerciaux qui attirent des flux des wilayas environnantes et même de Tunisie. (Voir figure 7.29)

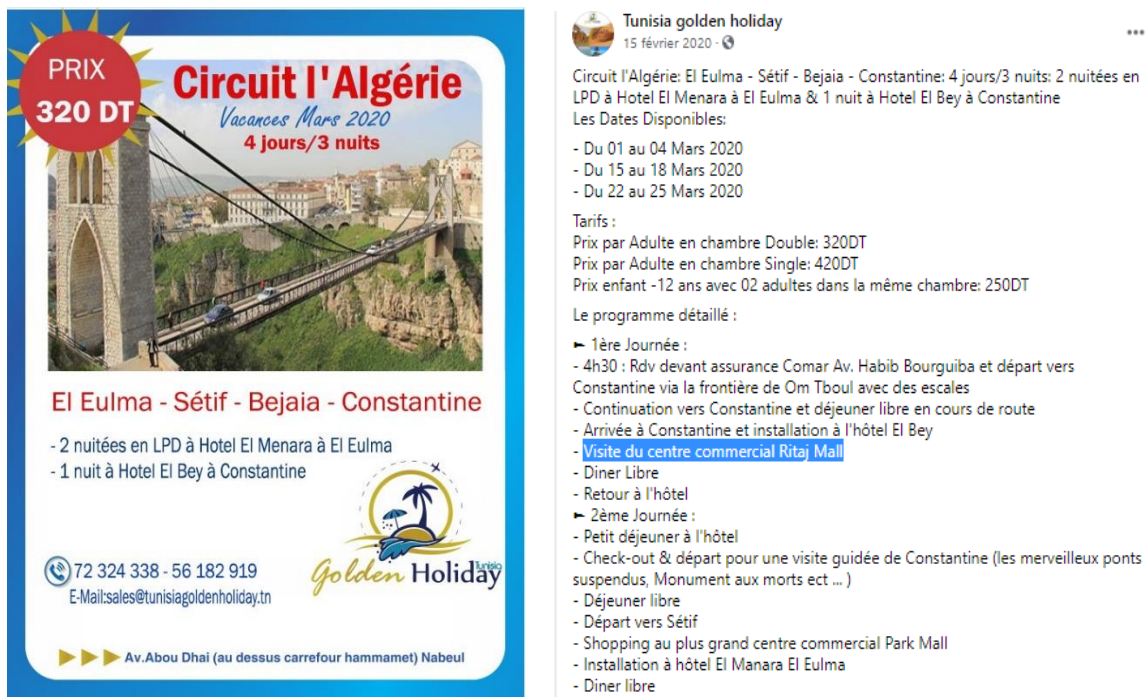


Figure 7.29 Fiche de circuit proposé par l'agence de voyage tunisienne Golden Holidays.

Source : Page Facebook de l'agence, 2020.

Nous notons l'apparition du centre commercial Ritadj Mall (ville nouvelle Ali Mendjeli) dans le circuit proposé, témoignant ainsi l'importance de ce pôle commercial « El khroub », ce dernier a assuré une dynamique nocturne sur ce territoire, contrairement à la ville mère qui termine ses activités à partir de 16h00.

7.3.6 La compétitivité des prix

Le budget consacré au voyage joue un rôle très important dans la planification des vacances et le choix de destinations. Les touristes cherchent à consommer des produits touristiques de qualité et avec le moindre coût.

À cet effet, et afin d'évaluer le produit touristique de la destination « Constantine », nous avons opté pour la démarche des coûts comparatifs⁷⁵. Cette démarche s'applique sur les offres d'hébergement et sur le transport aérien. Elle consiste à comparer les offres locales avec celles de l'échelle internationale, ou même régionale.

Afin d'expliquer les choix du consommateur et implicitement les échanges touristiques régionaux et internationaux, nous avons choisi des pays distincts, ayant le même contexte historique, culturel et patrimonial : les pays du Nord maghrébin : Maroc, Tunisie. Dans chaque pays, nous avons sélectionné une ville interne (pas de littoral), Fès, et Tunis. Pour ce qui d'hôtels, nous avons sélectionné de grandes chaînes hôtelières (Marriott, Novotel, Ibis). Nous avons également rajouté les prix des séjours en Turquie -Istanbul-, et au Caire, Sharam al Sheikh, en tant que Top destinations pour les agences de voyages.

À l'échelle régionale, nous avons sélectionné Oran et Annaba (avec des stations balnéaires de 1^{er} choix pour le tourisme national), avec les mêmes chaînes d'hôtels : Ibis pour Oran, et Royal Tulipe 5* pour Annaba.

Tableau 7.12 Tableau comparatif des offres touristiques de plusieurs destinations

Destinations	Coût Hébergement		Coût transport		Prix du séjour (8 jours 7 nuitées + billet d'avion) en €
	Hôtels	Tarif/nuitée en €	Compagnie Aérienne	Tarif Aller-Retour en €	
Constantine	Marriott	159,00	Air Algérie	158,00	1 271,00
Constantine	Novotel	106,33	Air Algérie	158,00	902,31
Constantine	Ibis	89,71	Air Algérie	158,00	785,97
Tunis	Novotel Mohamed V	100,74	Air Tunis	196,00	901,18
Oran	Hôtel Liberté	77,35	Air Algérie	167,00	708,45
Oran	Ibis	67,95	Air Algérie	167,00	642,65
Annaba	Golden tulipe	69,00	Air Algérie	161,00	644,00
Fès	Marriott	67	Ryanair	222,47	691,47
Fès	Ibis	35	Ryanair	222,47	467,47
Istanbul	Golden Tulipe	55	Pegasus Airlines	171	556,00
Le Caire, Sharam el Shikh	Marriott	84,71	Egyptair	466,00	496,13
	Marriott	38,00	Egyptair	90,00	

Source : auteure à partir des offres de voyage de TripAdvisor 2018

⁷⁵ L'avantage comparatif est une théorie économique classique du commerce international développée par l'économiste britannique **David Ricardo**, aujourd'hui, elle est utilisée dans le tourisme international, afin d'évaluer les produits touristiques et choisir es destinations.

Les résultats de cette approche comparative (voir Tableau 7.13) présentent un bilan négatif pour Constantine. Elle est la destination la plus chère de celles choisies.

Un séjour à l'hôtel Marriott à Constantine (petit déjeuner compris.), avec le billet d'avion (Marseille/Constantine compris) coûte environ le double (soit 1209,75 Euro) de la même offre (Marriott Djnane palace) à Fès (soit 691,47 Euro) et avec 1200 Euro (moins de l'offre de Constantine) le même touriste peut visiter Istanbul, ou profiter de trois (03) jours au Caire et quatre (04) jours à Sharam al Sheikh.

Pour l'offre régionale, avec la même offre de Constantine, le même touriste peut passer quinze (15) jours à Golden tulipe Annaba, ou quinze 15 jours à hôtel Liberté, Oran. (Des hôtels de haut).

Sur un autre niveau de comparaison, les offres de la chaîne Marriott sont deux fois plus chères à Constantine que dans les autres villes, ce qui est pareil pour la chaîne Ibis.

CONCLUSION

Ce chapitre constitue la phase d'analyse quantitative de l'ensemble des indicateurs de logistiques et des facteurs socio-économiques suivant la méthodologie d'évaluation de l'indice d'attractivité touristique du périmètre d'étude.

Les résultats du diagnostic ont mis en évidence des contraintes liées au déficit des structures d'hébergements (en matière du nombre de lits et d'hôtels classés), de loisirs (notamment les parcs d'attractions, les piscines, et les aires de jeux), de transport aérien (le nombre de lignes qui est limité et inférieur à celui des autres grandes métropoles), aux problèmes de gestion de déplacement (intercommunal et inter-wilayas), des déchets ménagers (décharges sauvages en plein milieu urbain), de la gestion des prix (concernant l'hôtellerie, la billetterie...), et de problèmes de formation de personnel qualifié. Il y a également de grandes carences du marketing territorial et digital de la destination Constantine.

Il est également à noter la présence d'atouts touristiques notamment : l'ouverture à l'international grâce à l'aéroport Mohammed Boudiaf, et la dynamique commerciale des trois pôles : Constantine ville, El Khroub et Ali Mendjeli. De même la présence d'une importante structure viaire (chemin de fer, autoroute, tramway et téléphérique), de télécommunication (téléphone et internet) et des structures sanitaires. Nous citons également le niveau sécuritaire modéré dans la wilaya de Constantine.

L'analyse de l'aspect gouvernemental de la mise en tourisme du patrimoine à Constantine sera l'objet du prochain chapitre afin de clôturer cette évaluation.

8. CHAPITRE VIII : LA MISE EN TOURISME DU PATRIMOINE A CONSTANTINE : ENTRE VOLONTE POLITIQUE ET REALITE DU TERRAIN

INTRODUCTION

Au même titre que la richesse en ressources patrimoniales, en infrastructures de qualité, en ressources humaines qualifiées, une bonne gouvernance est indispensable à la concrétisation d'objectifs communs. Elle est fondée sur une interaction entre tous les acteurs en vue d'une décision consensuelle, ce qui assurera le renforcement de l'attractivité et la compétitivité du territoire.

À cet effet, l'objet du présent chapitre portera sur l'analyse des différents plans et schémas des politiques touristiques et patrimoniales. Cette étape est nécessaire dans l'évaluation du processus de mise en tourisme du patrimoine et également pour l'évaluation de l'indice d'attractivité et de compétitivité touristique.

Le chapitre sera structuré en deux sections principales. Dans la première nous essayerons d'établir une lecture analytique critique sur les différents plans et schémas pour le tourisme et le patrimoine. L'objectif étant de détecter les stratégies et les mesures appropriées pour obtenir une synergie mutuelle efficace entre ces deux secteurs.

Dans la deuxième section, nous tenterons de saisir la manière dont les orientations proposées par les plans et les schémas analysés préalablement, ont été matérialisées. Nous y évaluerons aussi l'impact de l'événementiel culturel : Constantine capitale de la culture arabe 2015 sur la valorisation du patrimoine et sur la promotion du tourisme.

8.1 La mise en valeur du patrimoine Constantinois au cœur des schémas et des plans d'aménagement du territoire : lecture critique

Nous essayerons de fournir dans cette section, une lecture analytique critique des grandes lignes et des orientations des différents schémas et plans, réalisés à ce jour, permettant la mise en tourisme du patrimoine à Constantine.

8.1.1 Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) horizon 2030

Dans ses cinq (05) lignes directrices, le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 2030 qui se présente comme l'outil principal de planification met l'accent sur *la durabilité des ressources et l'équité sociale et territoriale*.

La troisième ligne directrice de ce schéma est *la mise en attractivité et la compétitivité des territoires*, tandis que, la quatrième consiste à la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, dénominateur commun de l'unité nationale, dont l'objectif est la

réappropriation du patrimoine, sa sauvegarde et sa protection, ainsi que son intégration comme facteur de développement durable des territoires qui sera assuré par *la bonne gouvernance* (la dernière ligne) au vu de la dernière ligne directrice du schéma.

En matière de patrimoine culturel, la stratégie du SNAT se base sur :

- La mise en place des mesures d'inventaire et de protection du patrimoine culturel,
- La mise en place des pôles d'économie du patrimoine culturel « PEP »,
- La formation et la sensibilisation à la protection du patrimoine culturel.

Le SNAT s'articule autour de neuf (09) SEPT ex SRAT , quarante-huit (48) Plans d'Aménagement de Wilaya (PAW), vingt (20) Programmes d'Action Territoriale (PAT), et dix-neuf (19) schémas directeurs sectoriels des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national, dont le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT), et quatre (04) Schémas Directeur d'Aménagements d'Aires Métropolitaine (SDAAM) : Alger, Oran, Annaba et Constantine.

Il a également défini dix-huit (18) pôles d'économie du patrimoine culturel, dont Constantine occupe la 2^{ème} place après Alger, mais cela concerne seulement son secteur sauvegardé du vieux rocher (en négligeant les autres richesses de la wilaya).

En matière de tourisme, le SNAT considère ce secteur comme un levier principal de développement économique et social. Toutefois, l'occurrence du concept du tourisme est seulement de trois (3) fois dans tout le document contre quarante-sept (47) fois pour le concept du patrimoine. **Le SNAT valide en fait, l'importance de la dimension culturelle dans le développement touristique et s'appuie sur la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel comme un facteur essentiel pour l'attractivité et la compétitivité des territoires ainsi que pour la promotion du tourisme créateur de richesses et d'emplois.**

Sur le plan de la protection et de la valorisation du patrimoine, le SNAT détermine les acteurs responsables et les mesures adéquates pour atteindre les objectifs du Programme d'Action Territoriale (PAT) :

- **La direction de la culture de wilaya** : chargée de la protection, du contrôle et de la coordination des actions portées sur le patrimoine culturel ;
- **Le Centre National de Recherches en Archéologie (CNRA)** et le Centre National de Recherches Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques (**CNRPAH**) : assurant la connaissance du patrimoine culturel ;
- **Le Centre National de la restauration des biens culturels mobiliers et immobiliers (CNRBMI)** : chargé de la restauration des biens culturels ;
- **Le Centre National des Manuscrits** à Adrar assure la conservation des manuscrits ;

- **L'Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels (OGEBC)** encadre les opérations de gestion et d'exploitation des biens culturels.
- « **Le Musée National d'Art Moderne et Contemporain** », le « **Musée de la Miniature, de l'enluminure et de la Calligraphie et Musée Maritime** » assurent la **mise en valeur muséale** ;
- **La protection et la sécurisation des Parcs culturels** sont assurées par les plans généraux d'aménagement des parcs culturels et renforcement des structures de gestion des parcs.

À cet effet, les acteurs du tourisme, qui sont plutôt identifiés à l'échelle du SDAT n'ont aucun pouvoir administratif pour la gestion, ou l'intervention sur les ressources patrimoniales de la wilaya même si ces derniers se présentent comme potentialités touristiques. Ils peuvent seulement assurer l'animation du patrimoine, mais toujours sous le patronage des acteurs de la culture. En effet, les missions des acteurs du tourisme se limitent seulement aux charges suivantes :

- Développement et soutien de l'investissement touristique assurés par **la direction du tourisme**
- Promotion du tourisme de la wilaya à la charge des agences de voyages et des structures d'accueil (hôtels).

8.1.2 Schéma d'Espace de Programmation Territoriale SEPT ex : Schéma Régionale d'Aménagement du Territoire (SRAT 2030) – hauts plateaux -Est -

C'est l'un des neuf (09) schémas découlant du SNAT 2030, et veillant à la mise en œuvre de ses orientations sur la région des hauts plateaux-Est. Il considère la paire de la préservation et à la valorisation du patrimoine comme moteur principal du développement touristique, et définit les actions nécessaires pour y aboutir. Et vu qu'il existe un schéma directeur que pour l'aménagement touristique, le SEPT n'a rien prévu pour la mise en tourisme du patrimoine et il a retenu les actions suivantes en faveur de la restauration et protection du patrimoine culturel et naturel :

8.1.2.1 Au niveau du patrimoine historique et archéologique

- Recensement du patrimoine à classer et à sauvegarder,
- Rassemblement, reconstitution restauration, et archivage des fonds documentaires de la région pour sauvegarder son histoire,
- Formation d'une main d'œuvre spécialisée dans les métiers relatifs à la restauration des monuments,
- Sauvegarde des sites archéologies ;

- Lancement d'ateliers et chantiers de restauration, et appel au soutien des organisations internationales compétentes en la matière,
- Concrétisation des actions projetées par le ministère de la culture consacré à la réalisation de musées et la restauration du patrimoine.

8.1.2.2 Au niveau de la préservation des sites paysagers et de la nature

- Étude portant sur l'identification des sites à aménager et à classer comme zones protégées (Djebel El Ouach).

8.1.2.3 Au niveau de la culture et de l'artisanat

Le soutien des activités culturelles par les services publics à travers :

- Un fonds de soutien pour les activités culturelles artisanales ;
- La mise à disposition de locaux et matériel spécifique à chaque activité ;
- La multiplication de manifestations culturelles et foires régionales et nationales.

8.1.3 Le Schéma Directeur Des Zones Archéologiques Et Historiques (horizon 2025)

Parmi les objectifs principaux définis par le SNAT, la préservation et la valorisation des patrimoines culturels, historiques et archéologiques, à travers la promotion de pôles de développement culturel et d'activités liées à la création artistique et à l'exploitation adaptée des richesses culturelles.

Pour le patrimoine culturel à Constantine, le Schéma directeur des zones archéologiques et historiques a contribué à :

- La création et la délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville, ainsi qu'au lancement de l'étude du PPMSVSS (actions réalisées entre 2002 au 2007).
- Le lancement de l'étude du plan permanent de protection et de mise en valeur du site archéologique (PPPMVSA) de Tiddis.

8.1.3.1 En matière de restauration du patrimoine

Parmi les vingt-neuf (29) opérations de restauration retenues dans le cadre du programme « Hauts Plateaux » avec un budget de **6 768 250 Da en 10³**, nous précisons que Constantine a bénéficié d'une (1) seule opération, celle de la restauration et la mise en valeur du palais du bey avec un montant de **80 000 Da en 10³** soit 1% de la totalité du budget pour la troisième ville du pays, et le- deuxième pôle d'économie du patrimoine culturel désigné par le SNAT, tandis que 3,8% du budget était consacré pour Tlemcen , 3,5% pour Alger et 2% pour Oran.

Tableau 8.1 Opérations de restauration des biens culturels immobiliers 2006 – 2007.

Villes	Opérations	Montant en 10 ³ DA
Alger	- Etude et suivi des travaux de consolidation et travaux de restauration de la villa Abdelatif - Etude et suivi des travaux de consolidation et de restauration du palais Djenane Lakhedar (El Madania) - Etude et suivi des travaux de consolidation et de restauration du palais Djenane Rais Hamidou - Etude et suivi des travaux de consolidation et de restauration du palais Rahet Dey - Etude et suivi des travaux de consolidation et de restauration du fort Turc de Bordj El Kiffan	32 000
	Travaux d'urgence dans le cadre du plan de sauvegarde de la Casbah d'Alger (Programme Complémentaire)	200 000
Total	7	232 000
Oran	Travaux de restauration du Palais du Bey, Oran	85 000
	Aménagement du musée Ahmed Zabana	12 000
	Étude et restauration de la mosquée imam houari	33 000
Total	3	130 000
Tlemcen	Réhabilitation de la Mosquée Sidi Brahim	66 000
	Étude et travaux de restauration des sites et monuments classés (Mansourah, Sidi Boumediene)	85 000
	Aménagement et mise en valeur du site historique de grand bassin	30 000
	Étude et travaux de restauration des sites et monuments historiques à travers la wilaya de Tlemcen	82 000
Total	4	263 000
Constantine	Travaux de restauration et de mise en valeur du palais du bey de Constantine	80 000
Total	1	80 000

Source : Synthèse des données du Schéma directeur des zones archéologiques et historiques

8.1.3.2 En matière d'inventaire

Dans les programmes d'action de court (2007-2009), moyen (2009-2014) et long terme (2014-2025), le schéma prévoit le lancement des opérations d'inventaire⁷⁶ des biens culturels et l'élaboration d'une banque de données des biens culturels immatériels pour un montant global de **175.000.000,00 DA**, au profit de 18 wilayas y compris Oran, Tlemcen, Mila et Oum Bouaghi...etc. Tandis que Constantine ne figure pas dans cette liste.

⁷⁶ Des actions d'une grande importance sont engagées pour en faire : Première phase de l'établissement de la liste des biens culturels mobiliers et immobiliers protégés ; Lancement de l'opération de recensement des biens culturels immobiliers à travers le territoire national à travers les directions de culture de wilaya, la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) pour la gestion informatique de l'inventaire et de la banque de données des biens culturels, la mise en conformité des registres d'inventaire des musées Nationaux, le lancement de l'opération de l'inventaire des biens culturels mobiliers mis en dépôt, l'établissement de l'inventaire des biens culturels mobiliers volés.

8.1.3.3 En matière de classement : Actions réalisées

- Un projet de classement du théâtre régional de Constantine (dossier approuvé par la commission nationale des biens culturels en 2007, le classement n'ayant été publié qu'en 2010)
- Un projet de classement de la grande mosquée (dossiers soumis à la commission nationale des biens culturels depuis 2002. Aucune réponse jusqu'à nos jours)⁷⁷.

8.1.3.4 En matière de classement : Actions projetées

En matière de classement des sites et des monuments préhistoriques, le schéma approuve cinquante-quatre (54) opérations au niveau du territoire à court terme, trente-deux (32) sites pour le moyen terme et trente-neuf (39) à long terme. Toutefois, il y a seulement **une (1) seule opération pour Constantine**, celle du classement du **site du Mansourah** (opération toujours en cours depuis 2007).

Pour le classement des monuments et des sites archéologiques de la période protohistorique, le schéma prévoit le classement de six (06) sites archéologiques à court terme avec une absence de Constantine de la liste du classement.

Concernant le classement des sites et monuments de la période antique, Constantine trouve sa place avec l'inscription du site archéologique de Bekira dans les actions à court terme qui n'a eu aucune suite, parmi les trente-cinq (35) opérations à prévoir (trente (30) à court terme et cinq (05) à moyen terme).

Quant au classement des monuments et sites historiques appartenant à la période médiévale et ottomane, cinquante-un (51) monuments et secteurs sauvegardés ont été inscrits pour le classement à court terme, dont sept (07) monuments à Oran, cinq (05) à Alger, cinq (05) à Batna, trois (03) à Tlemcen et aucun à Constantine. À moyen terme, le schéma a enregistré treize (13) monuments, dont neuf (09) à Oran, et aucun projet de classement du patrimoine constantinois.

⁷⁷ Il faut rappeler que le tombeau de Saleh Bey et sa famille qui se trouve à l'intérieur de la mosquée est déjà classé patrimoine protégé en 1950, et donc c'est seulement la partie qui contient le tombeau qui a été classé.

Tableau 8.2 Nombre de monuments et sites classés à court, moyen et long terme par le schéma directeur des zones archéologiques et historiques part des 4 grandes wilayas

Monuments ou sites	Court terme (2007/2009)	Moyen terme (2009/2014)	Long terme (2014/2025)	Alger	Constantine	Oran	Tlemcen
Préhistoire	54	32	39	4	1	3	3
Protohistoire	6	0	0	0	0	0	0
Antique	30	5	0	0	1	1	1
Médiévale ou Ottomane	51	13	0	5	0	16	3
Moderne	17	20	13	4	0	17	0
Total	158	70	52	13	2	37	7

Source : auteure, 2014

Pour le classement des monuments modernes, le schéma prévoit le classement de dix-sept (17) monuments à court terme, vingt (20) à moyen terme et treize (13) à long terme, dont quinze (15) monuments sont situés à Oran (sept (07) à court terme et huit (08) à moyen terme).

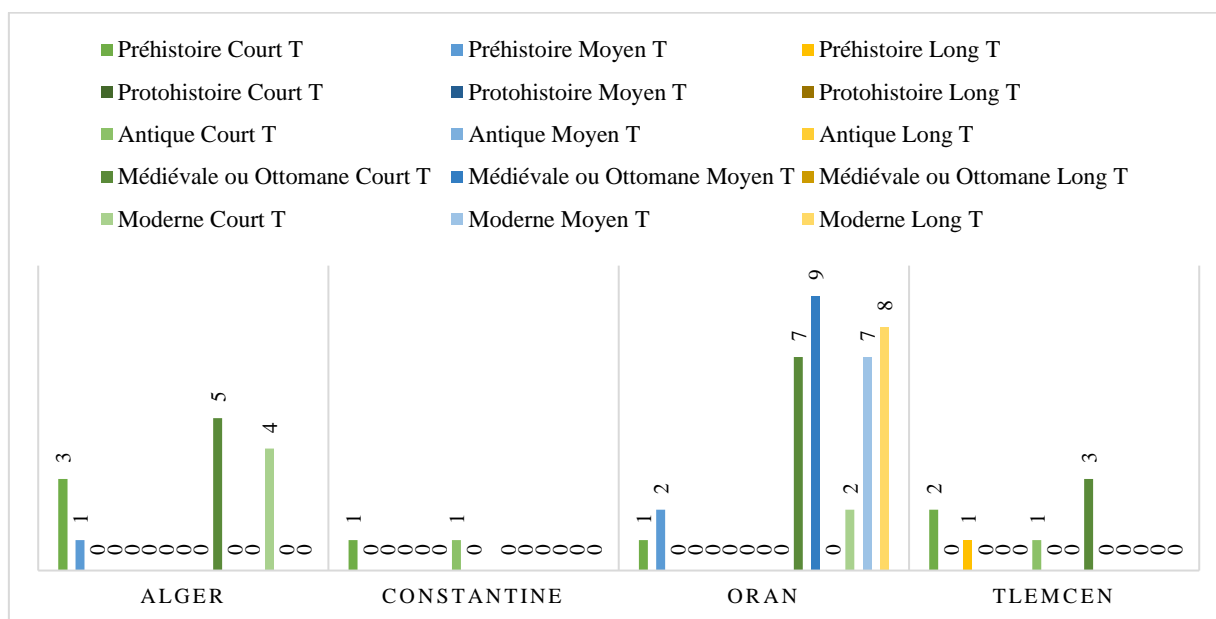


Figure 8.1 Classement de monuments et sites historiques dans les 4 grandes wilayas à court, moyen et long terme.

Source : auteure à partir des données du schéma directeur des zones archéologiques et historiques.

Cependant, nous avons dévoilé avec précision dans le chapitre précédent, les traces de l'existence de l'homme de la Préhistoire dans les grottes (fermées et oubliées), portant des traces d'aménagements (niches et toitures extérieures) et de gravures supposées être de

l'époque capsienne. Celles-ci témoignent des premiers hommes vivant en communauté aux abords du Rhummel, bien avant les premières civilisations, et dont les outils préhistoriques sont aujourd'hui, exposés dans le musée de Cirta.

Dans le même chapitre, nous avons également, signalé les traces de l'époque antique dans la ville de Constantine : les bains de César, les nouveaux vestiges découverts lors des travaux de construction de la bibliothèque à Bab El Kantara, et à la cité El Amir Abdelkader (ex Faubourg Lamy), ce qui confirme la richesse du substrat constantinois en vestiges diversifiés.

Nous avons de même, évoqué le sujet du patrimoine Ottoman marginalisé dans la période de la colonisation française, par méconnaissance de l'originalité des œuvres de cette époque et aussi par une volonté destructive de l'identité nationale. Ceci représente un motif pour la réalisation d'un éventuel inventaire afin de recenser les monuments de cette époque.

Au sujet du classement des monuments modernes, nous avons indiqué le classement de dix-sept (17) monuments au profit d'Oran, qui sont dans l'ensemble bâtis par la colonisation française : la poste, la mairie, le conservatoire, la gare ferroviaire, le palais de justice...etc. Nous rappelons que Constantine dispose des mêmes équipements datant de la même période et avec une qualité architecturale, urbaine et artistique spécifique.

À cet effet, principalement deux questions se posent : Comment peut-on justifier l'absence de Constantine sur la liste du classement des monuments à court, moyen et long terme ? Pourquoi Constantine ne figure-t-elle pas dans la liste des wilayas faisant l'objet d'un inventaire ?

8.1.4 Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030)

Le SDAT est le résultat des assises régionales regroupant tous les acteurs du tourisme : offices du tourisme, universitaires, formateurs, hôteliers, voyagistes, et investisseurs potentiels. Ces assises sont l'à-propos qui œuvre comme levier de l'essor du secteur du tourisme en Algérie. Ce schéma repose sur cinq dynamiques fondatrices matérialisant cinq enjeux majeurs (voir figure 8.2).

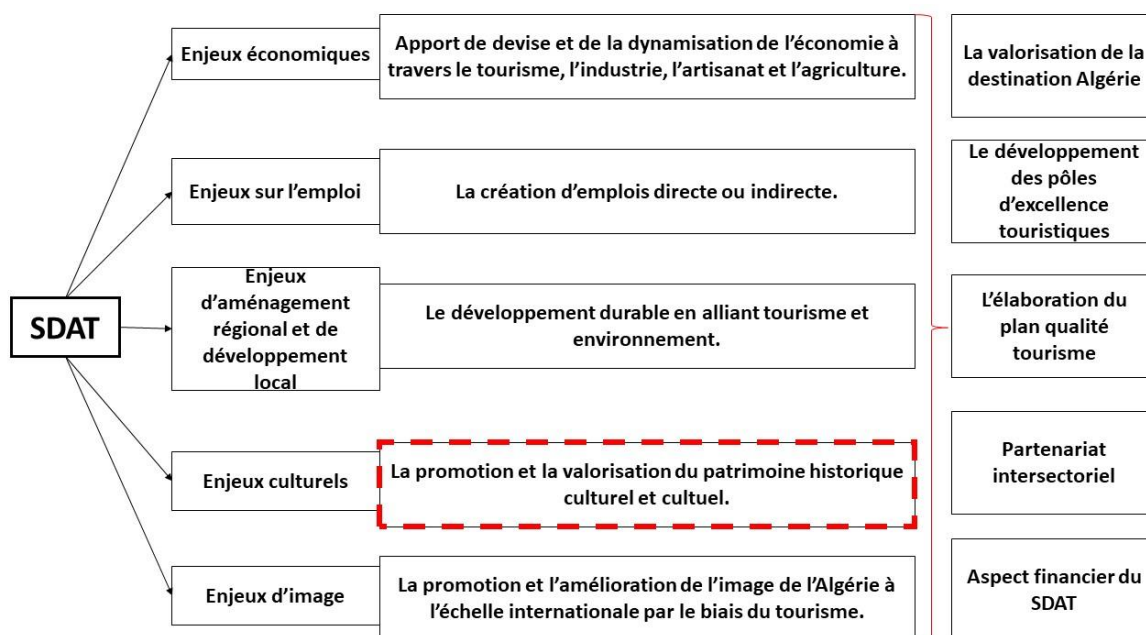


Figure 8.2 Les enjeux et les dynamiques du SDAT.

Source : Récapitulatif du SDAT

Le SDAT avec ses cinq (05) dynamiques se présente comme une référence en matière de tourisme, ce que le gouvernement algérien a toujours négligé pendant près de trente (30) ans. Selon nous, il pourrait être le point de relance probant du tourisme en Algérie.

Il a désigné six (6) pôles touristiques d'excellence : Nord-est, Nord-centre, Nord-ouest, Sud-ouest oasisien, Sud-ouest Touat-Gourara grand Sud Ahaggar et le grand Sud Tassili. Toutefois, l'on remarque que la capitale du pôle touristique Nord-est est paradoxalement la wilaya d'Annaba et non pas Constantine. Cette désignation d'Annaba principalement du déficit de Constantine en matière d'infrastructures touristiques (nombre de lits (1400 en 2010) inférieur à celui des autres wilayas comme Annaba, Sétif (+ de 2000 lits), mais il revient également à la politique touristique nationale qui favorise le tourisme balnéaire et saharien.

Et bien que Constantine manifeste un grand manque en lits touristiques, elle n'a néanmoins pas, bénéficié d'un nombre important d'infrastructures touristiques.

La part du pôle touristique Nord-Est relativement en lits touristiques est seulement de 5 965 sur les 29 386 lits touristiques projetés à l'échelle nationale, soit un taux de 20% contre 35% pour le pôle Nord-ouest et 32% pour le Nord- centre. L'anomalie est d'autant remarquable lorsqu'on sait que, ces pôles possèdent déjà les plus grands nombres de lits touristiques à l'échelle nationale (supérieur à 2000 lits), contrairement à Constantine qui en est en déficit prononcé.

Malgré cela, la part de Constantine dans le programme du SDAT, est de 1350 lits soit 22% de la capacité en lits projetés destinés au pôle Nord-est.

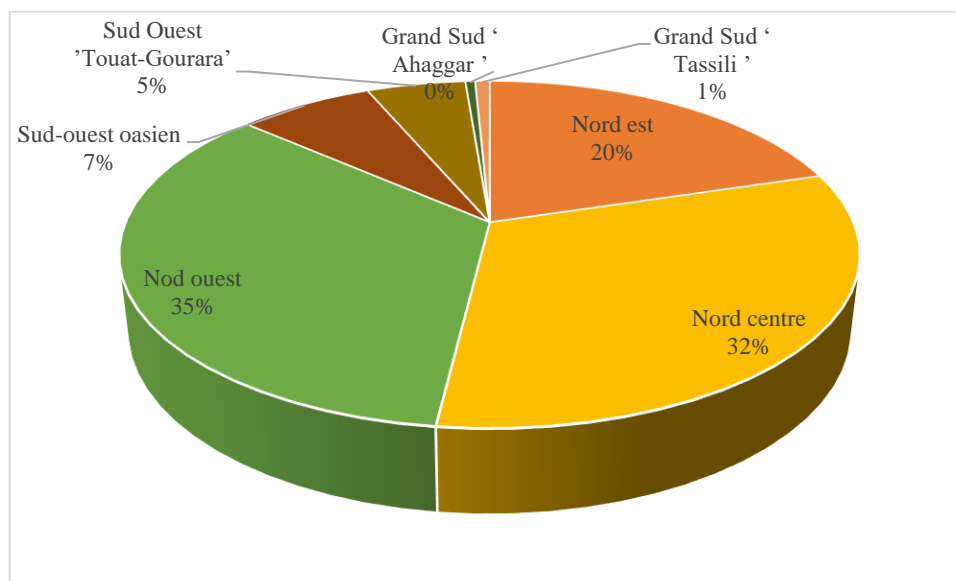


Figure 8.3 La répartition en lits touristiques dans les perspectives du SDAT 2030

Source : SDAT, 2030

Le SDAT a également programmé seize (16) villages touristiques dans ces pôles d'excellence, et quatre (04) parcs écologiques et touristiques à l'échelle nationale à l'horizon de 2030, en revanche aucun de ces projets n'a été destiné à Constantine en dépit du manque affiché.

Dans la stratégie globale, le SDAT a misé sur le développement de l'infrastructure hôtelière, la volonté de la promotion du tourisme traduite par les efforts déployés (investissement de près de 325 milliards de dinars dans le domaine du tourisme : 70 milliards de dinars pour rénover et moderniser soixante-deux (62) hôtels publics, et le reste pour la réalisation de nouvelles infrastructures telles que les grandes chaînes hôtelières, des hôtels de luxe, l'école supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger...) (Direction du tourisme et de l'artisanat de Constantine, 2014)

Cependant, la promotion du tourisme en Algérie dépend également des autres secteurs. En effet, le changement de fond nécessite la coopération et l'alliance des autres secteurs notamment la culture qui gère tous les biens patrimoniaux. Il y a également l'environnement, l'aménagement, le transport, Car il s'agit principalement d'une sécurité absolue, d'une hygiène irréprochable, d'une meilleure qualité de transport, de communication, de développement technologique et de diversification des produits, mais notamment de prestations de services.

8.1.5 Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine SDAAM

Découlant du SNAT, ce schéma désigne Constantine comme un véritable carrefour culturel, culturel et scientifique entre les différentes parties de la région de l'Est algérien. Il présente une étude des potentialités physiques, économiques, démographiques environnementales, historiques et culturelles de l'aire métropolitaine du Constantinois (Annaba, Constantine, El Taref, Guelma, Mila, Skikda, Souk Ahras). Toutefois, cette étude présente seulement des données quantitatives monographiques sur les wilayas de la région et présente les perspectives d'aménagement pour chaque secteur à l'horizon 2025. En ce qui concerne le patrimoine, il s'agit de la création et la mise en valeur d'un site protégé « les vestiges de Bekira », tandis que la wilaya possède un patrimoine préhistorique (grottes, dolmens...), antique et médiéval à l'abandon. Quant au tourisme, le SDAAM favorise le tourisme balnéaire (Annaba et Skikda) et le tourisme écologique (Al Taraf).

8.1.6 Le PDAU et le PATW

Le Plan d'Aménagement Territoriale de la Wilaya de Constantine, et le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, sont deux instruments d'urbanisme qui devraient mettre en exergue les orientations des différents schémas : SNAT, SEPT et SDAT. Néanmoins, les versions approuvées de ces deux instruments de planification et qui sont actuellement en vigueur datent d'une période antérieure à celle des schémas et ne peuvent donc, pas concrétiser leurs orientations. (PATW ex : PAW 1998, et PDAU 2008 alors que les validités des SNAT, SEPT et SDAT jusqu'au 2030). Ce qui constitue un déphasage d'orientations qui revient cher à Constantine.

Tableau 8.3 Synthèse des orientations du PATW et du PDAU en matière de patrimoine et de tourisme

	PATW ex : PAW	PDAU
Orientations pour le tourisme	Il considère le tourisme comme une activité porteuse de richesse et d'emplois, contribuant à la prise en charge des problèmes socio-économiques. Cependant, son développement dépend de la remise en état et la mise en valeur du patrimoine et leur insertion dans des circuits thématiques (chemin des touristes, visites de la médina, et prise en charge de la culture).	Concernant le tourisme, il doit s'insérer dans une optique de politique socio-économique globale, qui évolue dans le respect de la réalité sociologique et culturelle de la population d'accueil, dans le respect et la valorisation des atouts historiques et archéologiques et enfin dans le respect de l'environnement. Il insiste sur la question <i>multisectorielle</i> du tourisme et l'insertion de la notion de <i>durabilité</i> tout en préservant les <i>ressources patrimoniales</i> .
Orientations pour le patrimoine	Il vise à améliorer <i>l'attractivité de Constantine</i> par la mise en place de structures, dynamiques et dynamisantes, devrait permettre la création « d'évènements » d'ampleur internationale, dans les domaines d'attraction de Constantine comme les festivals ou concours musicaux dans des musiques traditionnelles issues de la tradition andalouse mixée avec la musique arabe, perse ou grecque.	En ce qui concerne les interventions sur le rocher et TIDDIS, elles doivent conserver le cachet architectural et urbanistique témoin de son histoire et ses richesses culturelles, et aussi, se référer au Plan Permanent de sauvegarde et de mise valeur du secteur sauvegardé (le rocher) et le plan de protection et de mise en valeur du site archéologique TIDDIS (en cours de réalisation depuis 2012).
Observations	- Les ressources patrimoniales de la wilaya se trouvent dans un état de dégradation avancée alors que la majorité des opérations de réhabilitation et de mise en valeur sont en état de suspension. -Depuis 2008, « Dimadjaz » est le seul festival d'ampleur internationale qui a connu une continuité à Constantine mais qui n'a aucune liaison avec son patrimoine immatériel	Absence de décision concrète et directe vu qu'il précise que tout aménagement touristique devra découler du SDAT ⁷⁸ .

Source : auteure à partir des rapports PAW et PDAU

⁷⁸ Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

8.1.7 Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (PPSMVSS) de Constantine

Le PPSMVSS se présente comme un outil de gestion de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel bâti et urbain, dont l'objectif primordial est la préservation des valeurs historiques, culturelles et architecturales. À Constantine, le classement de la vieille ville en secteur sauvegardé remonte au juin 2005, alors que son approbation était sous texte interministériel en 2012. Il est à noter qu'elle est classée patrimoine médiéval comme le cas de toutes les villes du Maghreb, tandis qu'elle est un centre historique qui date de la préhistoire.

Ce plan propose dans ces perspectives de multiples opérations de réhabilitation des rues, ruelles et derbs, de restauration des monuments singuliers (palais, maisons, mosquées, zaouïas, fondouks et hammams), de reconstitution de la basse Souika, de mise en valeur des ponts historiques et de réalisation des fouilles archéologiques.

Le PPSMVSS s'est basé sur les orientations des différents schémas et plans d'aménagements et de planifications, et vise à répondre à l'objectif du développement touristique à travers ses perspectives. Pour ce qui est du tourisme, il était visé à travers les propositions des parcours ou des circuits touristiques⁷⁹ dans la vieille ville, ainsi qu'à partir d'une réglementation visant à épanouir ce secteur, en tant que pôle attractif dans trois domaines indissociables : le commerce, l'artisanat et le tourisme. Toutefois, concernant les circuits, les propositions portaient sur la valeur historique, culturelle et architecturale des monuments et des espaces, sans autant définir une démarche de mise en tourisme de ces espaces et sans prendre en compte les principes d'élaboration des circuits touristiques (Dumoulin, 2003) qui sont :

- L'identification des objectifs visés, et la clientèle visée
- L'identification des acteurs concernés (dont l'habitant est l'élément modérateur)
- Le choix du thème, l'appellation et le logo du circuit
- L'évaluation de la capacité et de la qualité du parcours (état de la voirie, les flux y passant, les services existant sur le parcours) ;

⁷⁹ **Le PPSMVSS a proposé sept (07) circuits touristiques :**

- Souk el acer : de Souk al Jum'a a souk el acer, identités et mutations d'un quartier ;
- Derb ben Lefgoune, un nom qui en dit long dans l'histoire religieuse constantinoise ;
- Les lieux de mémoire du cheikh Ben Badis ;
- Le palais du bey, un joyau de l'architecture ottomane ;
- Mellah Slimane, la rue structurante de la Souika ;
- Souk ettedjar, le cœur de la vieille cité constantinoise ;
- Du boulevard de l'abîme au chemin des touristes, un voyage au fond du ravin.

- La planification des animations et l'accroissement de l'attractivité le long du circuit
- La conception d'une démarche de communications et de signalétique.

Nous rappelons que tout ce qui a été projeté pour la mise en valeur du patrimoine (soit soixante-dix-neuf (79) projets) et la réalité du terrain sont complètement contradictoires. La mise en œuvre de ce plan est toujours en instance, alors qu'une grande partie de la basse Souika est actuellement en ruine, et le reste du centre historique est en état de dégradation avancée. Mis à part quelques opérations de mise en lumière des ponts, la réhabilitation de quelques rues et la restauration de quelques façades (sans intervenir sur l'intérieur bâti, ce qui est une simple opération de façadisme), le reste des opérations n'a pas vu le jour.

8.1.8 Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la Wilaya de Constantine SDATW

En 2018, la wilaya de Constantine s'est munie d'un schéma directeur d'aménagement touristique (SDATW) comme référentiel de la politique et de la stratégie de développement du tourisme du territoire. C'est un outil décisionnel mis à la disposition des décideurs, il définit les orientations stratégiques d'aménagement touristique permettant l'inscription d'opérations (étude et réalisation) à sa mise en œuvre. Le SDAT tente de définir les potentialités de la wilaya ainsi que les handicaps du secteur. Ainsi, il s'est basé sur les 19 schémas sectoriels découlant du SNAT 2030 reconnaissant la multisectorialité du tourisme.

Dans sa méthodologie d'élaboration du diagnostic et pour l'aboutissement de ses enjeux, il a adopté une démarche combinée : l'une participative et l'autre classique. Cependant, par la participation il vise l'implication des autres secteurs (transport, culture, industrie, enseignement...) dans le processus de mise en tourisme mais il lui échappe l'implication du **citoyen-habitant qui est l'élément propulseur d'un développement touristique durable**.

À cet effet, il est important de signaler que **le SDATW n'a pas adopté une approche du développement durable** dans ces trois (03) phases d'élaboration (Indicateurs du diagnostic, perspectives et stratégies, programme d'action). Il est à souligner également que dans son analyse qualitative, le SDAT s'est basé sur les données fournies par les agences et les structures d'hébergement sur l'appréciation **des visiteurs (les touristes)**, alors que d'autres moyens tel qu'un questionnaire directement soumis aux touristes serait plus utile et plus fiable.

Le renforcement de l'attractivité et la compétitivité touristique de la wilaya sont les enjeux primordiaux du SDAT, il n'a pas cependant, pris en considération des indicateurs clés dans l'évaluation de l'attractivité et de la compétitivité territoriale, et qui sont :

- **La santé et l'hygiène**
- **La sûreté, la sécurité** et l'accessibilité des endroits touristiques
- **Visibilité numérique (digital marketing)** de la wilaya sur le web ;
- **La culture d'accueil et office du tourisme**
- **Le dynamisme commercial** de la wilaya
- **La théorie des coûts comparatifs**, qui est l'indicateur clé de la compétitivité

Concernant le diagnostic élaboré, le SDAT identifie les potentialités naturelles et culturelles touristiques de la wilaya sans pour autant les **présenter sur un support d'actualité, sous forme d'une base de données (SIG), qui serait plutôt indispensable pour la concrétisation des différentes actions projetées par ce schéma.**

Il a désigné les agences de voyages et les structures d'hébergement comme les principaux acteurs du tourisme **en négligeant les associations du tourisme de la wilaya et leurs rôles majeurs dans la promotion du tourisme et la préservation du patrimoine.**

Le SDATW propose dans sa troisième mission un programme d'actions qui sert à répondre aux enjeux identifiés et permet d'atteindre les perspectives tracées en désignant : les maîtres d'ouvrages responsables pour la mise en œuvre de chaque action, de son plan marketing ainsi que les échéanciers et les montants des projets. Nous notons enfin, qu'il est toujours en instance depuis son approbation en 2018, et les actions prévues pour être concrétisées dans l'échéancier du court terme ne sont pas encore entamées.

8.2 L'évènementiel : moteur de valorisation du patrimoine et de mise en tourisme ?

Cas de Constantine Capitale de la culture arabe 2015

Depuis le début des années 1990, l'organisation de grands événements est devenue un outil essentiel dans la promotion de la renaissance culturelle des villes, au point de s'imposer comme une des stratégies de développement urbain les plus efficaces (Parkinson & Bianchini, 1993).

Bien que le label de la capitale européenne de la culture ne soit pas forcément qu'une affaire de culture. Des villes comme Glasgow 1990, Lille 2004, Gênes 2004, et Marseille 2013, ont utilisé le label et la culture pour transformer des économies industrielles déclinantes et faire partie de la compétitivité territoriale.

Marseille Capitale de la culture européenne 2013 est un exemple phare des opportunités offertes par les événements : ce bilan révélait que près de huit (08) millions de visiteurs ont été recensés pendant l'événement sur tout le territoire, environ deux (02) millions de touristes supplémentaires par rapport à l'année précédente, en plus de certaines expositions phares qui ont drainé plus de cinq (05) millions de visiteurs.

En effet, la veille de son élection capitale de la culture arabe pour l'année 2015, Constantine accusait un déficit réel dans plusieurs secteurs qui ne font pas d'elle une destination touristique privilégiée. Sa capacité d'accueil touristique notamment en lits est très limitée. Nous avons noté aussi le manque d'établissements culinaires et restaurants classés, ainsi que l'insuffisance des moyens de transport modernes pour desservir la ville ou pour la relier aux autres villes voisines (Voir chapitre VII). Il faudrait cependant admettre qu'un tel état de fait ne peut persister si on veut mener la ville de Constantine dans la voie de métropolisation et du développement économique en amont du tourisme.

Dans le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire 2025, le développement durable est devenu une composante importante des politiques publiques et de la stratégie des organisations dans l'implantation de nouveaux projets dans les pôles d'excellence touristique désignés. Nous avons constaté que, malgré tous les atouts et potentialités et touristiques de Constantine, elle n'a pas été considérée par les politiques publiques comme un pôle d'excellence touristique.

En revanche ce choix de recevoir un événement d'un tel poids semblait une grande opportunité pour la ville et ses habitants. C'est une occasion pour rattraper le retard qu'accuse cette ville, notamment l'infrastructure touristique. Un budget considérable a été consacré pour la revalorisation d'une grande partie de son héritage, ainsi que pour la promotion du secteur touristique par l'implantation de nouveaux projets. **Peut-on considérer cet événement, comme ayant été un facteur déclenchant pour la valorisation du patrimoine et de la mise en tourisme ? Comment faire pour que ces projets sortent de leurs temporalités ponctuelles et promettent un développement durable ?**

Un processus d'évaluation de ces projets vis-à-vis du développement durable est désormais impératif, il permet de contextualiser et de définir des objectifs opérationnels pour les acteurs concernés. **La finalité de cette étape de notre recherche est d'évaluer et de mesurer les impacts de l'événement « Constantine capitale de la culture arabe pour l'année 2015 » dans la durée, sur l'activité touristique et la valorisation du patrimoine.**

8.2.1 Méthodologie d'évaluation

Les bilans positifs de l'événementiel culturel sur des villes comme Lille, Gênes, Glasgow, et récemment Marseille est une motivation importante qui nous encourage à établir un benchmark⁸⁰ sur la ville de Marseille (contexte étranger) et de Tlemcen (contexte local) pour souligner les échelles d'évaluation les plus importantes.

⁸⁰ **Benchmark** ou le **benchmarking**: est une "démarche comparative", qui consiste à étudier et analyser les techniques de gestion, les modes d'organisation d'événement afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur.

Le besoin d'évaluer la situation des projets et des activités projetées dans le cadre de l'événement : Constantine capitale de la culture arabe 2015 implique de disposer d'un instrument de mesure des progrès accomplis.

Pour notre cas, nous avons combiné entre le recours à l'utilisation de la grille RST02 (élaborée par le CERTU 2006) et utilisé aussi par (Abichou et al., s. d.2009), adaptée par nos soins au contexte de l'événement étudié, ainsi qu'un questionnaire attribué à quelques acteurs dans le domaine du tourisme et du patrimoine. Cette grille d'analyse nous offre à la fois un canevas de travail, une check-list de critères et d'indicateurs permettant d'examiner collectivement les performances d'un projet par rapport au développement durable (Abichou, 2009; Abichou et al., s. d.).

Des enquêtes spécifiques ont été menées auprès de quelques acteurs du tourisme⁸¹ pour évaluer la durabilité au niveau des équipements par leurs activités, leur attachement au patrimoine et leur volonté de participer à son entretien. Les enquêtes ont été faites directement sur leur lieu de travail, en collaboration avec la direction du tourisme et la mairie de Constantine.

Tableau 8.4 Présentation des critères d'évaluation retenus pour notre cas d'étude⁸²

Les Dimensions	Les Critères
Dimension économique	Rentabilité
	Intégration territoriale
	Pérennité
Dimension sociale	Insertion
	Partenariat
Dimension spatiale	Planification
	Exécution
Dimension environnementale	Valorisation du patrimoine naturel et culturel
	Renouvellement des ressources
	Innovation et créativité
Dimension gouvernementale	Responsabilité
	Coordination

Source : Indicateurs retenus à partir de la RST02 et du travail de (H. ABICHOU, 2009)

C'est un processus continu de recherche, d'analyse comparative, d'adaptation et d'implantation des meilleures pratiques pour souligner les carences et améliorer la performance des processus dans une organisation.

⁸¹ Questionnaires sur l'évaluation de la durabilité touristique à l'échelle des hôtels réalisés dans le cadre de la manifestation CCCA2015: Marriott 5*, El khayam 5*, El houciné 4*

⁸² Le tableau présente une grille d'évaluation retenue à partir de la RST02 et du travail de H.ABICHOU 2009 et adapté au contexte local vu l'impossibilité d'évaluer tous les critères proposés par la grille suite au manque de données relatives au sujet.

8.2.2 Résultat d'un benchmark sur les événements : Marseille, capitale de la culture européenne 2013 (MP2013)⁸³ et Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 (TCCI2011)⁸⁴:

8.2.2.1 L'événementiel : un levier de développement économique

Après la clôture de Marseille capitale de la culture européenne 2013, la chambre de commerce et de l'industrie, premier promoteur de cette manifestation a élaboré un bilan très positif qui se traduit par ces chiffres :

- Huit (08) millions de visiteurs en 2013, environ deux (02) millions de touristes supplémentaires par rapport à l'année précédente. La clientèle étrangère est en hausse de 21% (+8% pour les Français). Parmi elle, la clientèle extra lointaine est en forte progression (+ 65% pour l'Asie, + 31% pour les Amériques).
- En 2013, environ 5,6 millions de nuitées enregistrées : une hausse de 8%, soit 401 000 nuitées supplémentaires,
- Parmi les commerçants interrogés dans les centres villes, 32% ont constaté une augmentation de la fréquentation de leur commerce et 21% de leur chiffre d'affaires.

Pour le cas de Tlemcen, nous notons qu'il est difficile de quantifier l'apport de l'événement sur le territoire suite au manque de recherches, de bilans et de statistiques concernant le sujet. L'apport de cet évènement consiste aux différents projets réalisés dans le cadre de l'évènementiel notamment en matière de réhabilitation du patrimoine.

8.2.2.2 L'événementiel : Moteur de valorisation /construction du patrimoine

Dans le cadre de la préparation de la manifestation Tlemcen capitale islamique 2011, un montant équivalent à **1388 Milliard de DA** était alloué aux quatre-vingt-six (90) opérations de réhabilitation et de conservation intra et extra-muros sur le patrimoine bâti de la vieille ville de Tlemcen. L'intervention concerne en particulier les édifices majeurs, les segments de murailles, le bâti public traditionnel (petites mosquées de quartier, hammams, ferranes, mausolées, médersas et écoles coraniques) et les derbs (traboules), places et placettes menant à ces édifices et constituant le réseau urbain du vieux Tlemcen.

Pour le cas de MP2013, un montant de 318 millions d'euros était destiné pour rénover la cathédrale « la Major », le quai du port et le palais du Pharo. Mais le plus marquant, est

⁸³**MP2013**: Marseille Provence 2013, synthèse de lecture des Bilans et travaux mis en ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/capet_externe_2014/64/4/s2014_capet_ext_hotellerie_sts_1_2_317_644.pdf ET http://www.ccimp.com/sites/default/files/n3-1_0.pdf consulté le 15/03/2016

⁸⁴ **TCCI2011**: Tlemcen capitale de la culture islamique 2011, des données regroupées auprès de l'OGEBEC de Constantine et du commissariat de la manifestation de Constantine capitale de la culture arabe 2015.

que Marseille a misé sur la création d'une nouvelle richesse patrimoniale architecturale par le recours aux architectes Frank Gehry, Zaha Hadid pour la tour CMA CGM⁸⁵ qui est devenue le nouvel emblème de Marseille et a reconfiguré son skyline, Jean Nouvel pour le nouveau projet de la tour la Marseillaise et le dernier nouveau-né le MUCEM⁸⁶ de l'architecte Rudi Richiotti.

8.2.2.3 La réussite d'un événement repose sur l'organisation spatiotemporelle, sociale et environnementale d'une multitude d'acteurs

L'analyse des événements étudiés laisse apparaître la nécessité du soutien des acteurs locaux, des groupes sociaux et des porteurs de projets pour la réussite de l'événementiel. Généralement ce sont les municipalités en mobilisant d'autres acteurs sous forme de partenariats, de mécènes ou de participation associée à l'événement pour affirmer une cohérence territoriale (MP2013 : services industrie, banque-finace, transports, agroalimentaire, commerce et autres BTP, énergie, télécom).

8.2.3 Constantine capitale de la culture arabe pour 2015 (CCCA2015) : Une opportunité à saisir ?

8.2.3.1 Le tourisme à Constantine : Une activité en déclin

À la veille de l'événement en question, la wilaya de Constantine comptait seize (16) établissements hôteliers totalisant 1412 lits ; dont sept (07) hôtels seulement classés. Le parc hôtelier de la région se caractérisait par la prédominance des unités de moyenne gamme. Deux hôtels parmi les plus anciens de la ville « Cirta » et « Panoramic » classés 4 étoiles, se trouvaient dans un état de dégradation prononcée. L'hôtel des princes et celui de Ramdani sont aussi classés respectivement 3 et 4 étoiles. Par ailleurs deux (02) hôtels de 3 et 4 étoiles (Ibis, Novotel) ont été construits au cours de l'année 2011/2012.

Le nombre de touristes était de 87059 pendant l'année 2010, un taux de 4,3% du nombre total des touristes du pays, ce qui est insignifiant pour une ville comme Constantine.

Le taux d'emplois dans l'artisanat dans la wilaya présentait seulement 2,95% par rapport aux autres secteurs (43% pour l'import/export, et 32,38% pour les services).

8.2.3.2 Le patrimoine à Constantine : des richesses inestimables à l'abandon

Le centre historique de Constantine a été déclaré en état de dégradation alarmante selon une étude faite par l'URBACO en 1984. Plusieurs sites et monuments sont délaissés, tels que :

⁸⁵ CMA CGM: Compagnie maritime d'affrètement - Compagnie générale maritime

⁸⁶ MUCEM musée des civilisations de l'Europe et de la méditerranée.

- **Les dolmens**, considérés comme un patrimoine protégé depuis 1900.
- **Les grottes du rocher**, qui marquent les premières habitations de la ville sont fermés et oubliés.
- **Les gorges du Rhummel** : patrimoine protégé depuis 1928, servant de décharge à ciel ouvert. Il n'existe aucune protection physique réelle, elles sont victimes de l'incivilité des habitants et de la passivité des pouvoirs publics.

8.2.3.3 Le choix de Constantine capitale de la culture arabe pour l'année 2015

La Capitale de la culture arabe est une initiative de l'UNESCO⁸⁷, en vue de procéder à l'application de l'idée de la capitale culturelle arabe en 1996, et est venue sur la proposition du Groupe arabe de l'UNESCO au cours du Comité intergouvernemental mondial sur le développement culturel (Paris, entre 3 et 7 janvier 1995) et à la onzième session de la conférence des ministres chargés des affaires culturelles dans le monde arabe (Sharjah - Émirats arabes unis 21-22 novembre 1998).

L'objectif de ce choix vise à promouvoir et célébrer la culture arabe et encourager la coopération dans la région arabe en mettant en évidence la valeur culturelle de la capitale culturelle par le biais d'une série d'événements, de démonstration de la ville d'accueil et le soutien de la créativité intellectuelle et culturelle. (Site officiel ALESCO).

Constantine est nommée capitale de la culture arabe le dimanche 30 décembre 2012 par l'ALESCO⁸⁸. Cette décision est annoncée lors de la 21^{ème} assemblée générale à Tunis, suite à une recommandation suggérée par la commission de la culture tenant compte des richesses patrimoniales et des atouts de Constantine. Ce choix semblait une grande opportunité pour la ville et ses habitants non pas seulement pour mériter une dimension internationale dans le monde arabe auquel elle veut tant adhérer, mais pour impulser une réelle culture constantinoise algérienne, et préserver son patrimoine. C'était une occasion pour rattraper le retard de cette ville, une manière de restaurer ses biens culturels et d'exposer ses atouts et ses attraits.

À cet effet, un budget conséquent a été consacré pour rendre l'événement une réalité tangible et pour dégager un programme sur plusieurs dimensions. Seulement, pour lancer un tel projet il faut être en mesure d'identifier et d'analyser les différentes contraintes inhérentes à son aboutissement (coûts des études, réalisations...) et différentes prestations liées au bon

⁸⁷ UNESCO: The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

⁸⁸ L'organisation pour l'éducation, les sciences et la culture

déroulement (timing, matériel, compétence, financement...) ainsi qu'une maîtrise d'ouvrage performante.

Selon le commissariat de la manifestation⁸⁹ CCCA 2015, le démarrage des projets a été lancé en 2012, donc bien avant la loi de finances complémentaire 2013 et la nouvelle loi de finances 2014. Les officiels des ministères et wilayas se trouvaient face à des contraintes de différents ordres : retard de signature de conventions, marchés non visés, ordre de service non signé en absence des montants alloués à chaque opération, ce n'est qu'à partir du début du mois de février 2014 que les choses commencent à rentrer dans l'ordre et le montant global de 74,1 Milliard de Dinars dédié à la manifestation CCCA 2015 a été débloqué.

8.2.4 Dimension économique : L'événementiel à Constantine, créateur d'emplois ...

Les données économiques sur Constantine capitale de la culture arabe 2015 concernent deux domaines, l'économie régionale classique et l'économie culturelle. Pour la première, nous ne disposons pas de données permettant d'évaluer les retombées éventuelles de l'événement sur les entreprises, les partenaires ou les fournisseurs. En revanche, quelques données existent sur l'impact de Constantine 2015 en matière de création d'emplois ou d'évolution du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie. Les chiffres présentés font l'objet d'une enquête auprès des directions (culture, tourisme et artisanat, et de l'emploi). Ces résultats tendent à accréditer l'idée d'un effet positif sur le nombre d'hôtels, de lits touristiques résultants l'accroissement de l'emploi dans l'hôtellerie et la restauration.

Afin de mesurer les indicateurs, nous avons eu recours à la direction du tourisme et de l'artisanat en vue de recueillir les données relatives à l'évolution de l'activité touristique et de procéder à une comparaison entre celles d'avant et celles d'après l'événement.

Tableau 8.5 Résultats de l'analyse des indicateurs économiques.

Année	Nbr Emploi /Artisanat	Nbr Emploi /Tourisme	Nbr de lits	Nbr/ touristes	Nombre de Nuitées	Chiffre d'affaires en DA
2010	23190	583	1412	87059	94894	204 056 195,00
2011	26196	596	1412	89728	100203	210 232 704,00
2012	25761	861	1507	97285	105835	227 938 755,00
2013	33507	895	1730	101545	138382	237 919 935,00
2014	40008	899	1730	122651	159238	287 371 293,00
2015	42249	1224	2557	110104	147802	257 973 672,00

Source : Données de la direction du tourisme et de l'artisanat, 2015

⁸⁹ Le commissariat de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe 2015 représente le comité exécutif de l'événement, dont le siège est situé au Casbah. Il a assuré aussi le suivi, le financement, la gestion et l'organisation de certaines festivités.

Afin de mieux interpréter ces résultats, il faut se référer aux flux des touristes internationaux en 2014, qui représentaient 10% de l'ensemble des touristes, alors qu'ils ne représentaient que 08% en 2015.

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi, elle a progressé de façon significative à partir de 2013, cela est dû aux premières réceptions des infrastructures hôtelières (Ibis et Novotel). En effet, le parc hôtelier de la wilaya de Constantine est passé de seize (16) hôtels en 2010 donnant 1412 lits touristiques aux vingt-quatre (24) hôtels en 2016 offrant 2557 lits (dont 2022 opérationnels) suite à la réception de nouvelles infrastructures classées comme le Marriott 5*, El Kheyam 4*, El Hocine 4*, El bey 3*, Errafie et de la salle de spectacles (Le Zenith)

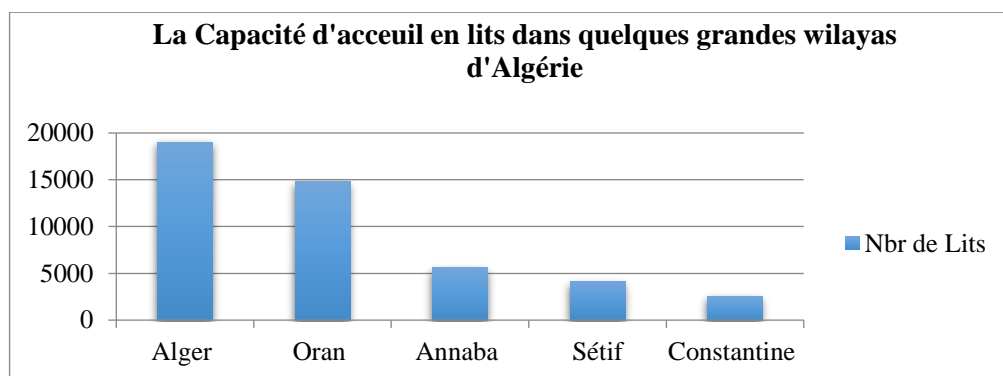


Figure 8.4 Comparaison de la capacité d'accueil en lits dans quelques wilayas algériennes.

Source : données des sites officiels des wilayas, 2015

En comparant les données représentées en graphe, nous remarquons le déficit réel de la wilaya de Constantine en capacité d'accueil (Nombre de lits), par rapport aux grandes villes algériennes.

- **Attractivité touristique :** Concernant le nombre des touristes, nous avons constaté un recul de moins de 12557 touristes par rapport à l'année 2014. Nous rajoutons que parmi ces flux touristiques visitant Constantine en 2015, 3000 personnes ont été invitées par le ministère de la culture dans le cadre de la manifestation (pour animer les semaines culturelles des vingt-deux (22) pays arabes et des quarante-huit (48) wilayas), dont des artistes, poètes et autres.
- **Concurrence:** l'importance de l'offre régionale/nationale se traduit à partir de la volonté politique, selon le ministre de l'aménagement du tourisme et de l'artisanat « Une offre de 25 000 nouveaux lits sera disponible prochainement à Alger d'ici 2017 (elle aura au total 44 000 lits) , 5000 lits à Oran (19 800lits au total) , 1600 lits pour Annaba(total de 7200 lits), et plus de 5009 pour Sétif (un total de 10 000lits) », nous notons qu'il n'existe **aucune offre pour la wilaya de Constantine à court terme.**

Ce qui va augmenter davantage l'écart négatif entre Constantine et le reste des grandes villes d'Algérie.

8.2.5 Dimension sociale : Une opportunité d'intégration citoyenne non aboutie !

En ce qui concerne les valeurs socioculturelles, l'événement de Constantine 2015 a induit certains changements au niveau de la collaboration, l'information et la participation des citoyens.

8.2.5.1 L'insertion /exclusion sociale :

Nous confirmons que tout le programme de festivités et d'expositions culturelles dégagé par le ministère de la culture est exécuté par l'ONCI⁹⁰ au sein de la commune chef-lieu seulement, les autres communes sont restées exclues de la manifestation⁹¹.

D'après les interviews effectuées au niveau du palais de la culture EL KHALIFA (semaine culturelle de Palestine le 28 avril 2015), et à la salle de spectacle Ahmed bey « Zénith » (Cérémonie d'hommage à Warda El Djazaïria le 08 juin 2015), 38 % des visiteurs viennent des wilayas environnantes (Mila, Skikda, Annaba, Oum Bouaghi)⁹².

8.2.5.2 L'emploi :

D'après notre enquête destinée aux nouvelles infrastructures au niveau du siège de la manifestation (commissariat de la manifestation, salle de spectacle Ahmed bey, palais de la culture) les employés habitant à Constantine représentent 95%, les 5% des algérois, qui occupent des postes de responsabilité.

8.2.5.3 La vie locale :

Dans le cadre de l'adhésion des habitants à l'événement et de sa préparation, un programme d'activités bénévoles, culturelles et/ou sportives, a été tracé pour le début du 2015 (avant le mois d'Avril) et a été annoncé sur le site dédié à l'évènement :

- Le Marathon des ponts
- L'immense opération de collecte du sang.
- L'opération de nettoyage des gorges du Rhumel.

Malheureusement, aucune activité de celles-ci n'a été réellement effectuée.

⁹⁰L'Office National de la Culture et de l'Information

⁹¹Autres expositions ont été programmés au sein de la commune d'El khroub suite aux efforts et aux volontés des responsables de la commune pour s'imposer dans le programme de l'évènement.: Salon du miel du 28 au 07 novembre 2015, et la méga-exposition des échanges intellectuels Bejaïa-Tlemcen Aout 2015, suite à des efforts et des volontés des responsables de la commune pour faire partie de l'évènement.

⁹² D'un total de 65 questionnés à EL Khalifa : 12 personnes sont de la commune de Constantine, 28 personnes sont des autres communes de la wilaya, 4 de Chelghoum el Aid, 10 de Ain Mlila, 6 de Mila, 5 de Radjas. Par contre à la salle Zénith : sur un total de 3000 places 1000 invitations ont été distribuées sur les cités universitaires.

De leurs parts les habitants de Constantine ont marqué leurs enthousiasmes envers l'événement à travers des actes de citoyenneté de proximité :

- Collecte des déchets et nettoyage des quartiers
- Travaux d'aménagement et de décoration des escaliers
- Organisations de sorties guidées à : Tiddis, les Gorges, les jardins.
- Organisations de journées à thèmes : journée en Mlaya Constantinoise le 16 avril 2014, journée de la lecture 25 Avril et Hijab Queen 25 juin 2015 au jardin Bennacer, « Stop aux abus verbaux nous sommes les fils de Benbadis » le 31 janvier...
- Lancement des ballons au monument aux morts, etc.



Figure 8.5 Collecte de déchets au Ciloc
Sources : Constantine histoire et tradition (page Facebook)

La figure au-dessus représente un acte de citoyenneté de la part des habitants du Ciloc, qui se sont occupé du ramassage des déchets au niveau de leur quartier.



Figure 8.6 Décoration escalier pont sidi m'cid
Sources : Constantine histoire et tradition (page Facebook)

8.2.6 Dimension spatiale : Un programme riche pour une ville réceptacle d'un projet culturel,

Depuis l'élaboration du Plan de Modernisation de la Métropole de Constantine approuvé en (2007), aucun programme de grande ampleur n'a été souligné pour la ville. C'est dans le cadre de la manifestation de la culture arabe qu'un programme de projets structurants a été proposé (Voir carte des projets en annexe), avec les montants globaux suivants :

- **60 Milliard de Dinars** : réalisation des équipements ;
- **7,1 Milliards de Dinars** : réhabilitation du patrimoine ;
- **7 Milliards de Dinars** : programme de la manifestation ;

À partir de ces montants, nous avons pu définir trois volets :

8.2.6.1 Réhabilitation et restauration patrimoniales :

Plus de soixante-quatorze (74) projets de Réhabilitation et de restauration du patrimoine culturel dans la vieille ville devraient être lancés :

- **La Réhabilitation** et la mise en valeur de quatorze ruelles, de deux derbs (derb benchikh lafgoune et de bencharif), sept Zaouias, de quatre Foudouks, cinq Hammams, onze mosquées, cinq places, en citant aussi la réalisation des fouilles archéologiques et la réhabilitation des Murailles de la Casbah.
- **La Restauration** de la Medersa el Ketania et la mise en valeur des bâtiments singuliers. Reconstitution de la partie basse de la Souika avec ses jardins. Restauration de la polychromie du palais du bey. Restauration et mise en valeur de la Zaouia Sidi M'hamed el Ghorab. Clôture et mise en valeur du site antique de Tiddis et du tombeau de Massinissa
- **Un projet de mise en lumière** de trente sites, dont les huit (08) ponts ont fait l'objet d'un plan de mise en lumière de Constantine.

Il faut noter que ces projets sont étudiés et suivis par l'OGEBEC⁹³ qui désigne les entreprises de réhabilitation et de restauration. Seul le projet de la mise en lumière des ponts est réalisé, et tous les autres n'ont même pas vu le jour pour des raisons multiples : absence de compétences et de bonne gouvernance, conflits d'intérêts, lourdeurs administratives, difficultés de matérialisation des instruments avec les étrangers, etc.

8.2.6.2 Infrastructures touristiques et culturelles :

En matière d'équipements culturels, la wilaya de Constantine a renforcé ses infrastructures avec :

⁹³Office National de Gestion & D'exploitation des Biens Culturels protégés

- Un musée d'art et d'histoire, un musée d'art moderne et la reconversion du palais du bey en un musée.
- Un projet de réhabilitation des équipements : la maison de la Culture d'EL Khalifa et sa reconversion en Palais de la Culture, et le palais de la culture Malek Haddad.
- Parmi les projets de réhabilitation, on note l'ancienne résidence de la wilaya et sa réaffectation en centre des arts et celui de la Médersa : musée des personnages historiques de la wilaya de Constantine,
- Les sept salles de cinémas fermées au niveau de la wilaya ont fait l'objet d'une décision de réhabilitation alors qu'elles étaient à l'oubli, seulement ces travaux n'ont pas été entamés.
- Concernant toujours les infrastructures culturelles, la wilaya s'est dotée de 6 annexes de maison de la culture au niveau des chefs-lieux des daïras et d'une bibliothèque urbaine supérieure situés à Bab El Kantara.
- Parmi les projets de grande ampleur, nous citons, le palais d'exposition et la salle de spectacle Ahmed bey 3000 places, le seul équipement public achevé avant l'inauguration de l'événement.
- Réaménagement des deux (02) Hôtels : Cirta et Panoramic, les travaux ont commencé en mois de mars 2015.
- Réhabilitation du chemin des touristes, l'étude est toujours en cours.
- Réalisation d'un Hôtel 5* haut standing lié à la chaîne américaine Marriott, El khayam 4*, El bey 3* rajoutant à la wilaya de Constantine une capacité d'accueil de 632 lits.
- Réalisation d'un centre d'orientation touristique et un autre pour l'interprétation et de promotion de l'artisanat.

8.2.6.3 Aménagement / programme d'accompagnement

Un programme d'accompagnement a été appuyé pour améliorer les espaces publics et les façades urbaines. D'autres projets ont été programmés, comme :

- La réalisation d'un parc urbain à Bardo
- La réalisation d'un parc citoyen à Zouaghi.
- Le projet relatif à la mise en lumière de Constantine par la réalisation d'éclairage des édifices publics.

Toutefois, cinq ans après l'évènement, la vieille ville de Constantine demeure un grand chantier ouvert, qui a accéléré la dégradation de plusieurs bâtisses prévues dans le programme de réhabilitation (Dar Eddaikha, maison Ibn Badis, Dar Gaid Rahba...) et de

même, l'état actuel des rues réhabilitées se trouvent dans un état de dégradation totale ce qui reflète la politique qualifiée de bricolage adoptée par les responsables de la manifestation. (Voir figures 8.8 ci-dessous)



Figure 8.7 Etat actuel de la rue Didouche Mourad, ex : rue de France.

Source : auteure, 2020

La dégradation de la voie principale de la rue Didouche Mourad après seulement une année de sa restructuration dans le cadre de l'évènementiel.



Figure 8.8 Photos Maison Abdelhamid Ibn Badis avant le lancement du chantier -2013-

Source : Document OGEBC



Figure 8.9 Etat de dégradation actuelle de la maison Ibn Badis.

Source : prise de l'extérieur de la maison, auteure 2020

Les photos ci-dessus indiquent l'état de dégradation (avant-après) de la maison Ibn Badis. Ce bijou patrimonial se trouve en chantier- arrêté -à ciel ouvert attirant les délinquants, tout en se dégradant de plus en plus.

8.2.7 Dimension environnementale : Des enjeux de développement durable échappés

8.2.7.1 La valorisation du patrimoine culturel et naturel :

Nous avons mentionné la participation des citoyens à des actions d'amélioration de l'environnement, et tous les projets de réhabilitation du patrimoine de la wilaya programmés pour l'événement.

Concernant l'existence de la documentation sur le patrimoine culturel matériel et immatériel, en dehors des salles d'exposition, l'initiative d'élaboration de guides, de brochures, dépliants et même des circuits touristiques a été proposée par le laboratoire AUTES⁹⁴ pour la direction du tourisme et de l'artisanat. Mais le commissariat de la manifestation n'a pas intégré ces propositions à défaut de sa budgétisation.

La direction du tourisme a préparé un guide et une brochure sur Constantine (Sachant qu'il n'existait pas de guide avant 2015), leurs distributions restaient très limitées, et nous avons constaté l'absence de brochures dans les hôtels, et les équipements publics de la ville⁹⁵.

L'office local du tourisme de la wilaya qui doit s'occuper de l'accueil et de l'orientation des touristes dans la wilaya et leurs faciliter le déplacement, se situe dans une annexe du

⁹⁴ Laboratoire AUTES : de l'Architecture à l'Urbanisme : techniques espaces et sociétés. Faculté d'architecture et d'urbanisme

⁹⁵ Enquête décembre 2015 : Hôtels visités : Marriott, El Hocine, Novotel et Ibis, l'aéroport, le Tramway, bus

restaurant « Les platanes », un endroit très difficile d'accessibilité d'autant qu'il n'existe à aucune signalétique pour y parvenir.

Une autre initiative de formation de guides (quinze (15) guides) a été adoptée par l'OGEBBC pour guider les délégations participant à l'événement, ces guides sont toujours présents dans un siège vacant de l'ONCI à la Casbah, aucune trace de leurs existences au niveau de la wilaya, ou de la documentation d'orientation, de lisibilité et de mise en valeur de la wilaya.

8.2.7.2 La question de l'intégration du bâti :

Était le sujet polémique des architectes/urbanistes et archéologues de Constantine pendant et après la préparation de l'événement :

Les travaux de réhabilitation des escaliers en pierre bleue, reliant l'avenue Abane Ramdane au quartier du Coudiat et donnant accès au siège de la direction de l'éducation de Constantine, datant de près d'un siècle, ont vu leur pierre enlevée et remplacée par une pierre de l'importation. Plusieurs écrits et pétitions de la part des associations du patrimoine, architectes, historiens pour arrêter ce travail n'ont pas changé le cours des décisions.

L'implantation de l'hôtel Marriott, mettant en arrière la façade de la cité universitaire, qui constitue un chef-d'œuvre de l'architecte Fernand POUILLON, Pr A. BOUCHAREB et Dr H. ARIANE ont relevé le point sur cette projection qui n'a pas pris en compte cette intégration au paysage lors de leurs communications au séminaire international sur « tourisme, urbanisme et ville en perspective" en 2015.



Figure 8.10 Vue panoramique de la résidence universitaire avant et après la réalisation de l'hôtel Marriott

Source : (BOUCHAREB & ARIANE, 2015)

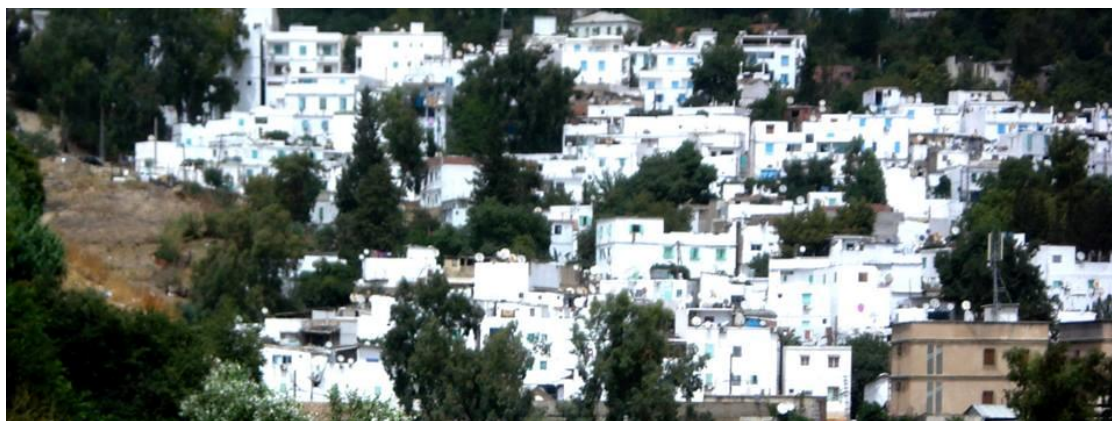


Figure 8.11 Opération d'amélioration urbaine, cité BIDI LOUIZA en face de Marriott

Source : (BOUCHAREB & ARIANE, 2015)

8.2.7.3 La question de l'innovation , la création et l'image de la ville :

La nécessité d'une large couverture médiatique de l'événement pousse les décideurs politiques à créer des équipements d'une architecture iconique (JENKENS, 2005), ceux-ci s'inscrivant souvent dans le cadre d'ambitieux programmes de régénération d'espaces urbains.

Ainsi et dans le cadre de la manifestation, Constantine a approuvé plusieurs projets de ce genre, nous citons :

- **La salle de spectacle 3000 places** : elle a accueilli de nombreuses manifestations artistiques lors de l'évènement.



Figure 8.12 La salle de spectacle Ahmed bey (Le Zenith)

Source : Direction des équipements publics Constantine (DEP), 2015

- **Le musée d'art et d'histoire à Beb El Kantara** : ce musée reçoit les collections d'art et traditions populaires des différentes périodes de l'histoire de la région de Constantine intégrant tous les outils de médiation culturelle tels que l'audiovisuel, l'interactivité. Les collections relatant la ville de Constantine sont mises en valeur

via des dispositifs adaptés (vitrines, socles, cimaises...) et permettant leur conservation dans les meilleures conditions. (Projet en arrêt)



Figure 8.13 Proposition d'un musée d'art et d'histoire à El Kantara

Source : Direction des équipements publics Constantine (DEP), 2015

8.2.8 Dimension gouvernementale : Une limite majeure de l'événement Constantine capitale de la culture arabe

Concernant le respect de la réglementation, nous avons enregistré des dépassements relatifs à l'aménagement, l'implantation d'un équipement sur une zone non aedificandi (zone de crash à proximité de l'aéroport) : cas du Zénith construit sur la zone rouge (périmètre de l'aéroport à environ 500m).

(BOUCHAREB & ARIANE, 2015) soulèvent surtout les attitudes imprudentes affichées par les gestionnaires de la ville dans les opérations d'intervention sur le patrimoine bâti constantinois, elle concerne la réhabilitation de la maison de la culture Mohammed El Aid El Khalifa et sa reconversion en Palais de Culture , selon le même auteur, cet édifice « est dans la catégorie des garages de Lyon et de Bruxelles (il est même plus ancien), et ce détail lui octroie une « originalité » et une singularité mondiale. Il est « colonial », comme l'aqueduc de la Confluence Boumerzoug/Rhumel est romain, comme le Soumaa du Khroub est Numido-punique...et comme Djemaa El Kebir est Hammadide et comme le palais du Bey est ottoman.... Le choix de cette réhabilitation « semble irrévocable ».

8.3 Résultat d'évaluation

Dans le but de discuter les résultats de l'enquête, nous avons opté pour la grille d'évaluation RST02⁹⁶, afin de comparer l'ensemble de ces indicateurs dans une grille globale

⁹⁶« Prendre en compte le développement durable dans un projet, Guide d'utilisation de la Grille RST02 » (2006) http://www.certu.fr/IMG/pdf/Guide_utilisation_grille_RST02.pdf.

d'évaluation des effets de durabilité de l'événement sur le patrimoine et le tourisme, nous avons réalisé une évaluation de ces critères, selon le principe de la grille RST02.

Selon les classes de durabilité qualitatives suivantes (CERTU, 2006) :

0 : critère n'est pas pris en compte / 1 : critère faiblement pris en compte / 2 : critère bien pris en compte / 3 : critère très bien pris en compte / T : Total / M : Moyenne /* Critères traités par questionnaire⁹⁷

Tableau 8.6 Résultats de l'évaluation en fonction des classes de durabilité

	Échelle de notation					
	0	1	2	3	T	M
<i>Dimension économique</i>						
Revenu annuel*	X					0
Attractivité touristique : flux touristiques	X					0
Renouvellement : Présence d'un successeur*	X					0
Concurrence : Importance de l'offre régionale/nationale	X					0
Nombre d'employés			X			0,29
Création d'emplois : Nombre d'employés habitant sur place			X			0,29
Participation à des manifestations*				X		0,43
Total					7	1
<i>Dimension sociale</i>						
Niveau d'information et de participation des autres communes	X					0
Les emplois			X			0,50
Entre aide : diffusion de l'information*			X			0,50
Vie locale : adhésion à une activité bénévole, culturelle, sportive				X		0,75
Total					4	1,75
<i>Dimension Spatiale</i>						
Interprétation et expression des potentialités du site et du territoire local.	X					0,00
L'avancement des travaux		X				0,11
Participation à des actions d'amélioration de l'environnement		X				0,11
Existence de documentation sur la culture locale		X				0,11

⁹⁷ Critères traités par un questionnaire distribuer auprès des responsables de grands projets programmés dans le cadre de la manifestation.

Chapitre VIII : La mise en tourisme du patrimoine à Constantine : entre volonté politique et réalité du terrain

Échelle d'intervention		X				0,11
Les contraintes spatiales			X			0,22
Le programme d'accompagnement			X			0,22
Les tissus existants				X		0,33
Les nouvelles réalisations				X		0,33
Total					9	1,56
<i>Dimension environnementale</i>						
Gestion des déchets*	X					0
Sensibilité aux paysages : Intégration paysagère du bâti		X				0,25
L'image de la ville		X				0,25
Qualité architecturale : Matériaux de construction utilisés, type d'architecture*			X			0,75
Total					4	1,25
<i>Dimension gouvernementale</i>						
La gestion des événements*	X					0
La collaboration entre les acteurs	X					0
Les programmes de proximité pour les communes*	X					0
Respect de la réglementation		X				0,25
Total					4	0,25
TOTAL	10	7	7	4	28	
POURCENTAGE	35.72	25	25	14.28	100	

Source : auteure, 2016

Cette approche intégrée permet de montrer que 35,72% (le plus grand pourcentage) des critères de développement touristique durable et du respect du patrimoine ne sont pas pris en compte, seulement 14,28% sont bien pris en compte (la catégorie la moins classée). Conformément à la logique de la méthode RST02, et à partir du tri des résultats, il est possible d'extraire une "courbe de fièvre"⁹⁸ pour obtenir une hiérarchisation des activités selon la position graphique des critères des cinq dimensions d'un développement durable de l'activité touristique et patrimoniale, par l'événement Constantine Capitale de la culture arabe (social, économique, spatial, environnemental et gouvernemental).

⁹⁸ **Courbe de fièvre** : La courbe de fièvre d'un projet permet d'obtenir une représentation "imagée" des résultats sans utiliser de chiffres ou de lettres. Un grand nombre d'utilisateurs sont réticents à manier des chiffres ou des lettres qui, à leurs yeux, équivalent à noter un projet (sanctionner). Toutefois, le groupe de travail a estimé qu'il serait intéressant de développer d'autres formes de représentation graphique qui soient plus expressives et plus parlantes. Dans cette optique, nous avons adopté le principe de renseigner les cellules du tableau Excel en utilisant une échelle numérique resserrée allant de 0 à 4. Ref: Mode d'emploi de la grille RST.01: http://www.svt.ac-aix-marseille.fr/ancien_site/eedd/outilped/grillrst.pdf

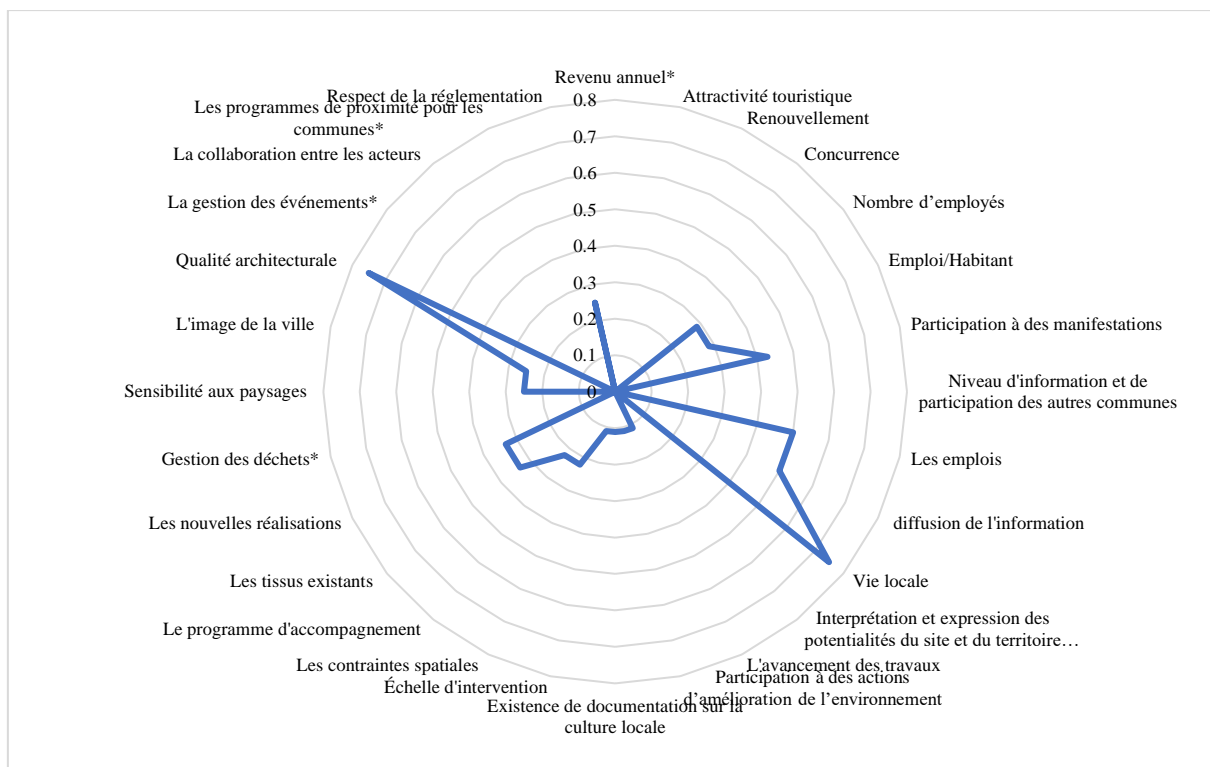


Figure 8.14 Performance des indicateurs évalués

Source : auteure à partir des résultats du Tableau 8.6

Cette hiérarchisation permet de montrer l'importance des critères relevant de la dimension spatiale dans les meilleures classes expliquées par le nombre de projets destinés à l'événement, et que le maillon faible de cette classification est celui de la dimension gouvernementale. La synthèse des résultats par dimension à l'échelle de l'événement vient confirmer ce constat.

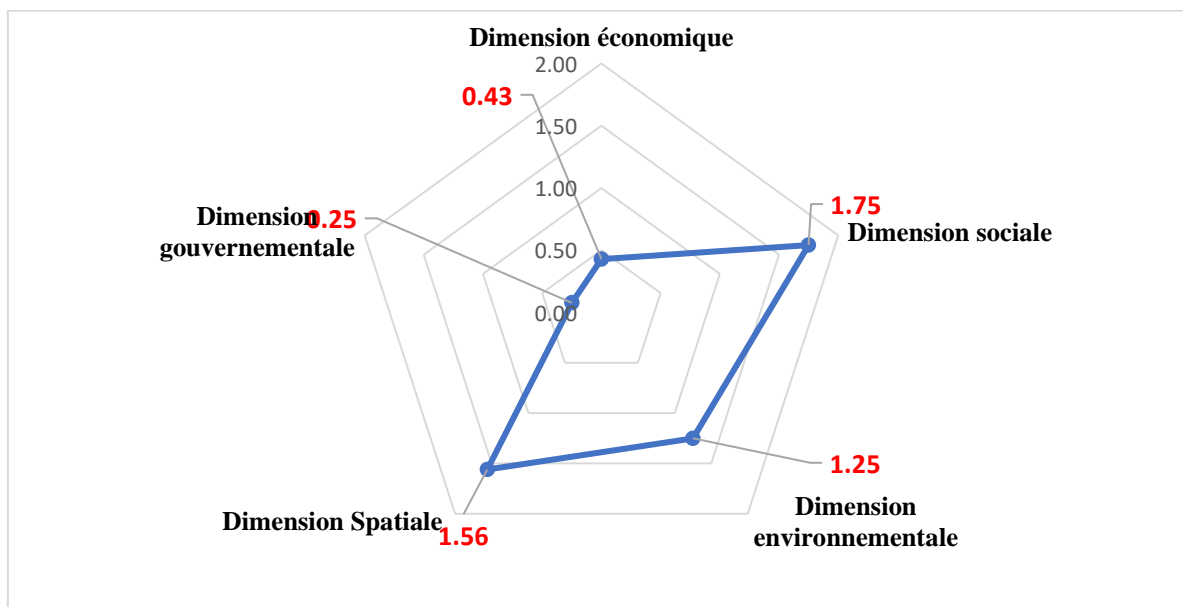


Figure 8.15 Dimensions de l'événement Constantine capitale de la culture arabe 2015
Source : auteure, 2016

Cette synthèse des résultats par dimensions témoigne de l'hétérogénéité des niveaux de développement entre la dimension gouvernementale et les autres dimensions. Elle permet aussi :

- D'identifier les avancées souhaitables de mettre en œuvre en vue et d'améliorer les conditions d'application d'un développement touristique durable, permettant de réaliser des opérations de réhabilitation, d'aménagement et de valorisation respectueuse tout en respectant les conditions sociales.
- De proposer aux acteurs, aux gestionnaires des événements et de pratiquants au niveau de l'activité touristique et de la valorisation du patrimoine une démarche reproductible pour minimiser les marges d'incertitudes et les écarts d'interprétation en matière de mise en œuvre durable d'un événement, voire des secteurs concernés (*démarche de conduite des projets touristiques et culturels*).
- D'aller dans le sens d'une "démarche qualité" où les principes du développement durable sont appropriés, plaçant ainsi les utilisateurs dans un processus vertueux d'amélioration continue des productions ou des prestations.

Les résultats des dimensions économiques de l'événement ont indiqué le caractère non structuré de ce secteur : manque de travail sérieux pour quantifier tout ce qui pouvait l'être en termes de retombées directes et indirectes, de dégager un résultat assez proche de celui que l'on rencontre dans toutes les études d'impact des grandes manifestations internationales. Ce secteur qui doit constituer un levier de développement socio-économique de la région a fait apparaître un problème de transparence lors de la détermination des chiffres d'affaires et de revenus, mais il était en général créateur d'emplois.

Sur le plan social, nous avons constaté une amélioration des manières de faire des citoyens, des habitants de la région en matière d'adhésion et de collaboration. Un agenda très riche en activités culturelles, d'événements et de démonstration était programmé pour accueillir l'événement CCCA2015. Mais un tel agenda avec une médiatisation déficitaire n'a pas pu déclencher cette dynamique de développement territorial, il a suscité une dynamique conjoncturelle éphémère avec sa clôture.

D'un point de vue spatial, il faut admettre que la wilaya de Constantine a gagné un nombre important d'équipements culturels et d'infrastructures touristiques sur son territoire, ainsi qu'un bon nombre d'opérations de relooking des façades urbaines, de rénovation et d'embellissements effectués sur des infrastructures culturelles et touristiques, principalement sur les grands axes de la ville. Par contre, d'après la comparaison des données des

programmes relatifs aux autres wilayas en matière d'infrastructures hôtelières, nous restons très loin d'un développement économique en amont du tourisme.

Sur le plan environnemental, l'intégration paysagère du bâti pour tout le programme dégagé dans le cadre de la manifestation CCCA2015 n'a pas été respectée. Le choix des assiettes foncières et de l'architecture des projets a été le contrecoup de des décisions purement politiques et sans aucun recours aux instruments d'urbanisme et aux avis des experts.

Sur le volet de la gouvernance, l'analyse globale témoigne des conflits pour la plupart des directions interrogées. Ces conflits interviennent plutôt dans les actions de protection et de responsabilité envers le patrimoine. Encore plus, entre les acteurs du tourisme et ceux de la culture en ce qui concerne la sauvegarde et la restauration des sites. (Conflits de compétences, de gouvernances et d'arbitrages).

CONCLUSION

La lecture des principaux plans et schémas directeurs nationaux relatifs au tourisme et au patrimoine indique que la mise en tourisme de la destination « Algérie » est désormais l'une des politiques stratégiques cherchant à atteindre le tourisme durable comme une alternative de développement économique, social et environnemental. Cela est visiblement clair grâce au développement de l'attractivité touristique qui accompagne forcément une attractivité industrielle et commerciale. Elle permet ainsi, à intégrer le pays dans les réseaux d'échanges internationaux, à diversifier les sources de devise et à favoriser la modernisation de son secteur d'industrie.

Cette politique considère le patrimoine culturel et naturel comme déterminant fondamental au cœur de sa stratégie de développement touristique de l'Algérie. Reconnaisant ainsi, les synergies mutuelles entre les deux secteurs : tourisme et patrimoine, mais, sans pour autant les établir efficacement.

L'évènementiel « Constantine capitale de la culture arabe 2015 » est l'ultime témoin de la valeur du patrimoine culturel dans le développement et le renforcement touristique. Cependant, le diagnostic des effets de l'évènement à plusieurs dimensions a révélé que la politique de l'évènementiel, qui doit rechercher une attractivité et une compétitivité économique à long terme, associant : équité sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels, n'a pas été bien maîtrisée.

Ainsi, l'enseignement principal à tirer est que la mise en œuvre des outils de planification nécessite un leadership pour déterminer la vision, le positionnement et les partenariats nécessaires dans ce processus de mise en tourisme du patrimoine.

À cet effet, nous restons loin de nous prononcer sur les contours de l'échec ou de la réussite, surtout en l'absence de chiffres et de bilans statistiques. Signalons à la fin que la mise en tourisme du patrimoine par l'évènement CCCA 2015, n'a pas encore perdu l'opportunité de conservation, d'évolution vers un rôle durable qui concilie rentabilité économique, équité sociale et contribue à la naissance d'un rapprochement entre tous les acteurs. « The day after the event », ou « l'après-évènement », doit impérativement dépasser le stade de l'urgence et de l'éphémère, et donc penser profondément comment pérenniser une action permanente sur le patrimoine et le tourisme.

La réponse à la question "comment faire pour que ces projets sortent de leurs temporalités ponctuelles et promettent un développement durable ?" demeure à l'ordre du

jour, et nécessite des investigations complémentaires avec un besoin de recul et de réflexions sur l'appropriation de la société du projet culturel, son nouvel apprentissage de l'intégration du culturel dans son mode de vie quotidien. Comment est-ce que Constantine en tant que destination touristique remodèle le penser, le vécu et l'être du citoyen constantinois ?

9. CHAPITRE IX : LA QUANTIFICATION DES ATTRIBUTS QUALITATIVES DE L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE A CONSTANTINE: RESULTATS DES QUESTIONNAIRES

INTRODUCTION

L'indice d'attractivité touristique de la destination (IATD) est un outil d'évaluation de l'attractivité et de la compétitivité touristiques des destinations. Son objectif principal est la quantification du niveau d'attractivité de la destination, en mesurant l'attractivité de chaque attribut d'attraction individuellement et en agrégeant ensuite les valeurs des attributs de chaque catégorie d'indicateurs évalués en une valeur unique. Cet outil fournit une approche opérationnelle d'évaluation du territoire et d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs concernés par la mise en tourisme et la mise en valeur du patrimoine.

Dans ce dernier chapitre, nous présentons l'interprétation et la discussion des résultats de l'indice d'attractivité touristique. À cet effet, il sera structuré en deux sections principales. La première sera consacrée à la discussion des résultats des deux questionnaires où nous introduirons le profil des touristes, le degré d'importance de chaque critère, notamment le patrimoine dans le choix de la destination, ainsi que l'appréciation des différents services et produits touristiques. Nous présenterons dans la même section la relation de l'habitant avec son patrimoine et son effet sur l'attractivité de la destination « Constantine ».

Dans la deuxième section, nous présenterons la quantification de l'attractivité touristique à travers l'évaluation de l'IATD de Constantine, dont la méthodologie était soigneusement abordée dans le chapitre introductif. L'interprétation et la discussion des résultats seront présentées le long de cette section.

9.1 Les touristes à Constantine : Résultats empiriques

9.1.1 Le profil général des touristes à Constantine

Les visiteurs enquêtés dans les différents hôtels de la wilaya de Constantine étaient majoritairement **nationaux (93%)**. Les deux tiers de tous ces touristes sont **des hommes** (68% H contre 32% F). La répartition de ces voyageurs par catégories d'âges montre que, 43% sont des jeunes d'une tranche variante de 20 à 40 ans, secondée par 33% des visiteurs de 40 à 60 ans, et le reste sont d'un âge de plus de 60 ans.

Plus de la moitié des touristes sont **des fonctionnaires** (53%), le quart occupe une fonction libérale (23%), quant aux restant sont des retraités (12%) ou des étudiants (12%).

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

Ces touristes sont arrivés à Constantine par plusieurs modes de transport. Presque la moitié (**50% des touristes**) ont utilisé l'avion, 38 % ont fait recours à la voiture, alors que 15% ont préféré le bus.

Les données relatives au motif du voyage ont révélé **que la wilaya de Constantine est une destination pour le tourisme d'affaires**. En effet, 77% des touristes ont visité Constantine pendant la période d'enquête pour des raisons d'affaires ou pour des missions de travail (44% des motifs sont d'affaires et 33% des missionnaires). Contre seulement 16% de vacanciers et 7% pour d'autres motifs tels que les soins ou les visites familiales.

Quant à la durée du séjour, elle est répartie entre 22, 23 et 24% respectivement pour les différentes catégories : de 7 à 10 nuitées, de 10 à 15 nuitées et 3 nuitées. Un pourcentage de 15 et 16% est lié également aux touristes qui ont passé de 4 à 7 nuitées ainsi à ceux de plus 15 jours.

Tableau 10.1 Profile générale du touriste

Variables	Nombre	Pourcentage	
Sexe	Féminin	125	32
	Masculin	265	68
Age	20-40 ans	168	43
	40-60 ans	129	33
	Plus de 60 ans	94	24
Profession	Retraité	45	12
	Indépendant	90	23
	Fonctionnaire	208	53
	Etudiant	47	12
Motif du voyage	Vacance	62	12
	Mission	90	23
	Congrès/Affaires	208	53
	Autre (soin, visit familiale)	47	12
Durée du séjour	3 nuitées	94	24
	4- 7nuités	62	16
	7- 10 jours	86	22
	10-15 jours	90	23
	+ 15 jours	58	15
Moyen de transport	Auto	148	38
	Avion	183	47
	Bus	59	15
Nationalité	Flux internationaux	28	7,2
	Flux nationaux	362	92,8

Source : auteure, 2017

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

La lecture croisée des données relatives au motif du voyage avec la provenance des touristes montre que 29% des touristes internationaux ont visité la ville en tant que missionnaire, 32% pour des vacances, et 39% sont venus pour des affaires ou pour des congrès. Ces rapports convergents montrent qu'à l'échelle internationale, **Constantine est également une destination culturelle**, contrairement aux données nationales (45% des touristes d'affaire contre seulement 15% des visiteurs sont des vacanciers).

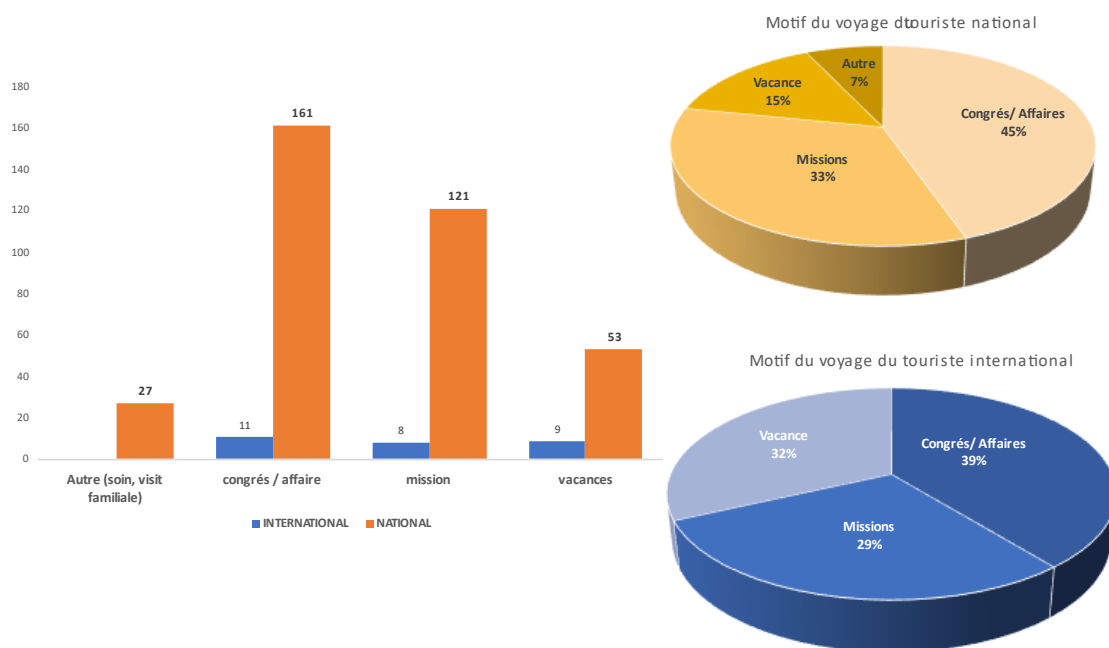


Figure 10.1 Profil général des questionnés

Source : auteure, 2017

9.1.2 Synergies entre enquêté, patrimoine et tourisme durable : Image de la destination « Constantine »

La finalité de cette partie du questionnaire est de définir l'image de la destination Constantine telle qu'elle est perçue par les touristes.

En effet, quel que soit le motif du voyage, Constantine représente pour les touristes une destination culturelle par excellence. Le mot « Constantine » est associé intégralement avec les notions du patrimoine.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires



Figure 10.2 L'image touristique de Constantine chez l'ensemble des touristes

Source : traitement des résultats du questionnaire sur le site : nuagedepoint.fr

La totalité des réponses (100%) met un rapport direct de « la destination Constantine » avec l'histoire, la civilisation, la culture, les traditions, les monuments, les paysages, alors que 67% l'ont rajouté, l'image de la ville d'affaires, tandis que seulement 21% l'ont associée avec le bien-être.

Tableau 10.2 Les attributs associés à l'image touristique de Constantine selon le motif du voyage

Attributs	Motif du voyage			
	Vacances %	Affaires%	Missions%	Autres%
Histoire/Civilisations	100	73,8	100	100
Pittoresque (Paysage et bâti)	100	73,8	100	100
Sites et Monuments historiques	100	73,8	100	100
Art/Culture/Tradition	98,4	97,7	98,4	100
Investissements/Affaires	75,8	83,7	62,0	70,4
Bien être	96,8	10,5	0	0
Infrastructures Hôtelières/ Loisirs	14,5	14,5	14,0	29,6

Source : auteure, 2017

Il est à signaler que le croisement des données de l'image de la ville avec le motif du voyage montre que :

- La totalité des touristes de vacances (62 enquêtés), des affaires (172) et autres (27) ont associé à Constantine une image culturelle et patrimoniale en combinant les attributs de l'histoire, du pittoresque, des sites et monuments historiques, l'art et la culture à l'image touristique de Constantine.
- La majorité des touristes de vacances (96,8%) et seulement 10% des touristes d'affaires trouvent leur bien être à « Constantine ». Cela indique que cette dernière est la destination parfaite pour satisfaire la curiosité et l'expérience culturelle pour ce profil de touristes.
- Seulement 14% de chaque profil de touriste ont accordé à Constantine un attribut d'infrastructures hôtelières et de loisirs. Ce faible taux correspond à la situation critique du parc hôtelier et des espaces de loisirs de la ville (Voir chapitre VII).

9.1.3 L'attractivité des sites du patrimoine culturel et naturel à Constantine

Sur le plan d'attractivité touristique des sites du patrimoine culturel et naturel (des monuments historiques) à Constantine, nous signalons que sur le total des touristes, quels que soient leurs motifs du voyage, seulement 9% n'ont pas visité de monuments ou de sites historiques à Constantine. Il s'agit des touristes de missions ou de congrès (avec un séjour limité à 3 nuitées) et ceux qui ont visité la ville pour des raisons familiales ou de soins.

De même, sur les 14 sites et monuments historiques proposés, uniquement six (06) ont été visités par les touristes. Il s'agit bien d'une forte attractivité des ponts (91% des touristes ont visité les ponts), de la vieille ville (89,7%) et du monument aux morts (69,2%), contre une faible attractivité pour **les mosquées et les zaouïas de la ville, le tombeau de Massinissa, et les musées de la ville (entre 11% et 17%)**.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

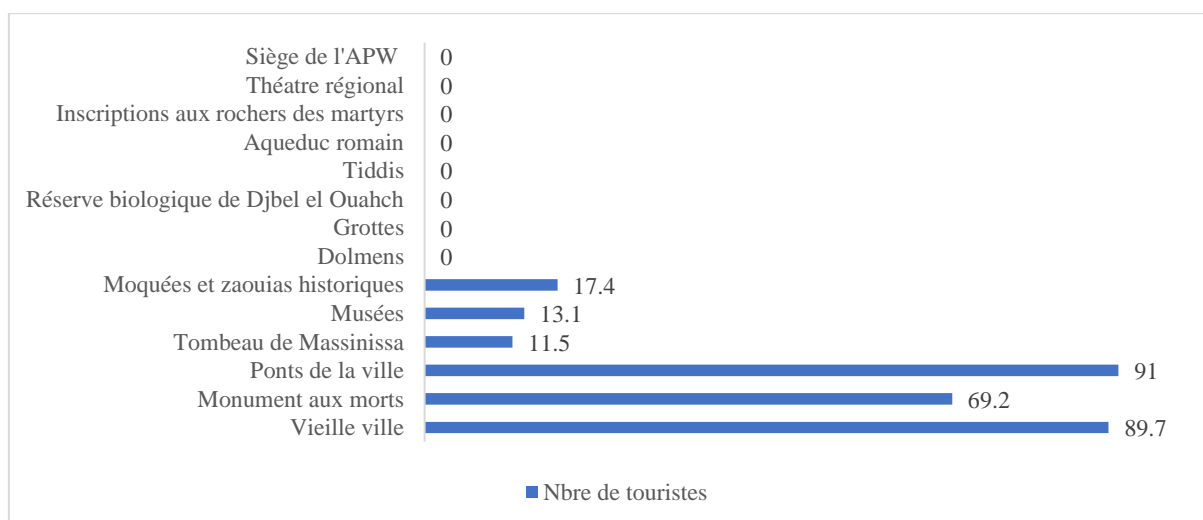


Figure 10.3 Pourcentage des visites des sites du patrimoine culturel et naturel à Constantine.

Source : auteure, 2017

Cependant, les touristes n'ont pas eu la chance de visiter des sites comme : Tiddis, les dolmens, de la ville, les inscriptions latines au rocher des martyrs, l'Aqueduc romain, des sites du patrimoine colonial (théâtre et siège de l'APW) ainsi que d'autres richesses patrimoniales naturelles (les grottes, sous les ponts de la ville, les jardins et les forêts...).

La lecture croisée des données relatives à l'attractivité des sites patrimoniaux visités (voir figure 9.3) montre que sur le total des visites effectuées sur la vieille ville, il y'a 46,3% de visites d'affaires, 30,9% des touristes de mission et 17,7% de vacanciers. Cependant, pour comprendre cette attractivité des lieux, nous précisons que 100% de vacanciers ont visité la vieille ville de Constantine, alors qu'il y a que 6% des touristes d'affaires et 17% des touristes de mission qui ne l'ont pas visitée. Ces résultats sont presque similaires pour les deux autres sites : monuments aux morts et les ponts de la ville.

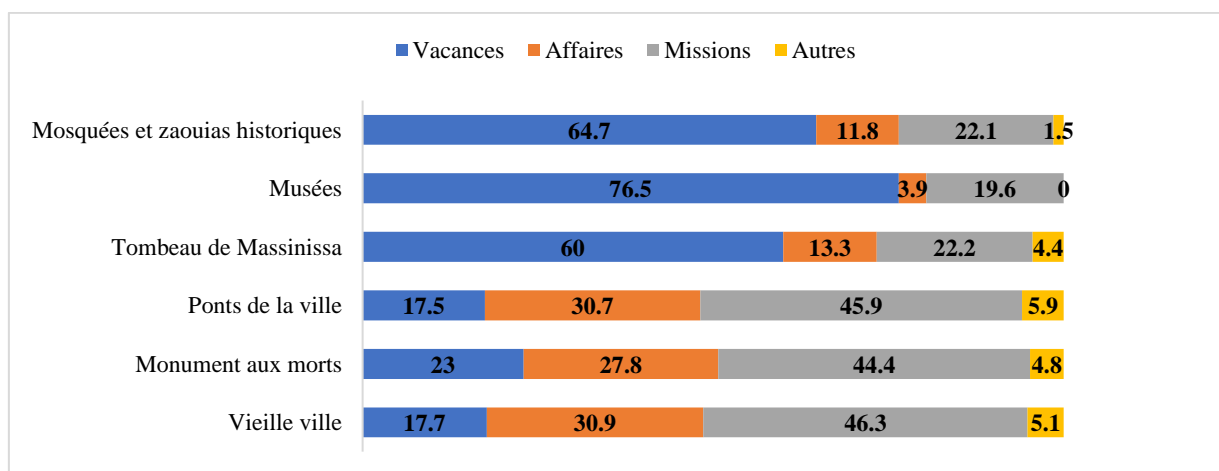


Figure 10.4 Profiles des visiteurs des sites du patrimoines culturel et naturel à Constantine

Source : auteure, 2017

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

Néanmoins, le tombeau de Massinissa, les musées, les mosquées et zaouias historiques, ont connu une faible visite par les touristes d'affaires (respectivement 13,3%, 3,9% et 11,8%) représentant seulement entre 5% et 8,7% de l'ensemble des touristes de cette catégorie.

Quant à la visite des mêmes endroits patrimoniaux pour les touristes de missions, nous avons enregistré un pourcentage entre 19 et 22% correspondant à seulement entre 1,6% et 6,2% pour cette catégorie de touristes.

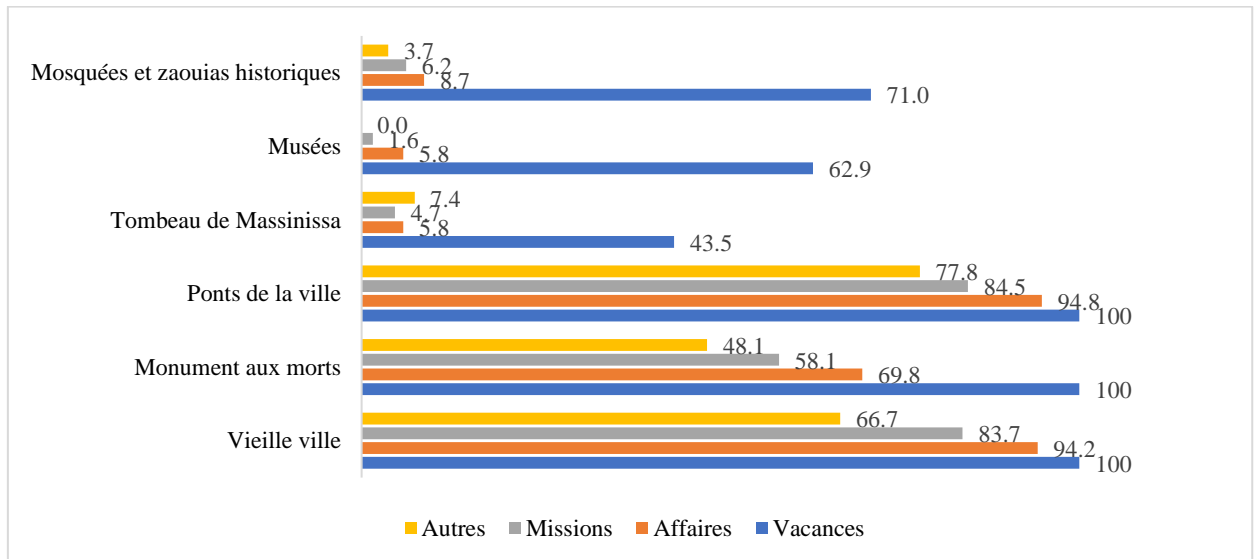


Figure 10.5 Pourcentage des visites des sites et monuments historiques par type de touriste.

Source : auteure, 2017

Ainsi, la plus forte attractivité touristique de ces trois sites et monuments a été enregistrée pour la catégorie de vacances représentant entre 60% et 76,5% du total des touristes culturels (sur les 62 touristes).

9.1.4 Circuits et marques touristiques de la destination « Constantine »

Le croisement des données des visites avec les motifs du voyage des touristes nous a permis d'identifier les circuits les plus favorisés par chaque type de touriste à Constantine. En effet, majoritairement, le rocher de Constantine est le site le plus visité par l'ensemble des touristes.

Tableau 10.3 Les visites des monuments et sites historiques par chaque type de touristes

Sites et monuments historiques visités	Motif du voyage				
	Vac	Cong	Miss.	Autr.	Tot.
Aucun		9	20	6	35
La vieille ville ; le monument aux morts ; les ponts de la ville ; les moquées et les zaouias historiques	4	11	5		20
La vieille ville ; le monument aux morts ; les ponts de la ville ; les musés	4	7	2		13
La vieille ville ; le monument aux morts ; les ponts de la ville ; les musés ; les moquées et les zaouias historiques	25				25
La vieille ville ; les moquées et les zaouias historiques ; les ponts de la ville ;		2	3		5
La vieille ville ; les ponts de la ville		35	28	5	68
La vieille ville ; les ponts de la ville ; le monument aux morts	2	94	64	11	171
La vieille ville ; les ponts de la ville ; les musés ;		3			3
Le tombeau de Massinissa ; La vieille ville ; le monument aux morts ; les ponts de la ville	12	6	4	1	23
Le tombeau de Massinissa ; La vieille ville ; le monument aux morts ; les ponts de la ville ; les moquées et les zaouias historiques	5	2		1	8
Le tombeau de Massinissa ; La vieille ville ; les moquées et les zaouias historiques ; le monument aux morts ; les ponts de la ville ; les musés ;	10				10
Le tombeau de Massinissa ; La vieille ville ; les ponts de la ville ;		2	2		4
Les ponts de la ville		1	1	3	5
Total général	62	172	129	27	390

Source : auteure, 2017

- **La ville, les ponts et le monument aux morts**, est le circuit le plus visité par la majorité des trois types de touristes : **75% des touristes de missions, 72% affaire et 60% des touristes de la catégorie de soins et de visites familiales**. Seulement 8% d'entre eux ont passé voir les musées. Cela revient notamment à leurs programmes et à la courte durée du séjour.
- La majorité **des touristes de vacances (40%)** ont visité plus de monuments que les autres catégories, il s'agit **des mosquées et zaouias historiques, musées, la vieille ville, les ponts, et le monument aux morts**. Alors que 19 % d'entre eux ont rajouté à cette liste **le tombeau de Massinissa**.
- Tandis que 9% des touristes n'ont pas eu la chance de visiter des sites du patrimoine.

Concernant la faible ou le manque d'attractivité de certains monuments ou sites à Constantine (le tombeau de Massinissa, les musées et les mosquées et zaouias historiques om encore les dolmens, les inscriptions latines aux rochers des martyrs...) revient essentiellement **à la méconnaissance de ces endroits (100% des touristes), aux problèmes d'accessibilités (94%) et à des raisons d'insécurité (79%)**.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

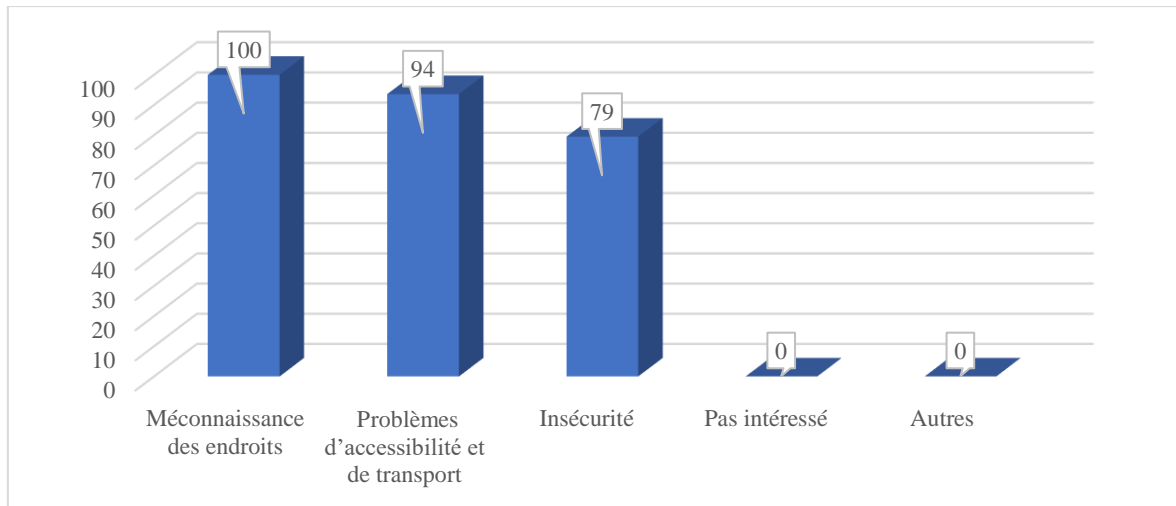


Figure 10.6 Facteurs affectant l'attractivité des sites et des monuments historiques

Source : auteure, 2017

80% des touristes argumentent cette méconnaissance aux manques de brochures et/ou à des guides notamment au niveau de l'aéroport de Constantine et dans les hôtels d'hébergement. Se déplacer à la direction du tourisme pour une simple brochure indique **la faiblesse du marketing touristique à Constantine, ainsi que de son plan de communication du produit patrimonial et de la richesse des potentialités touristiques de la wilaya.**

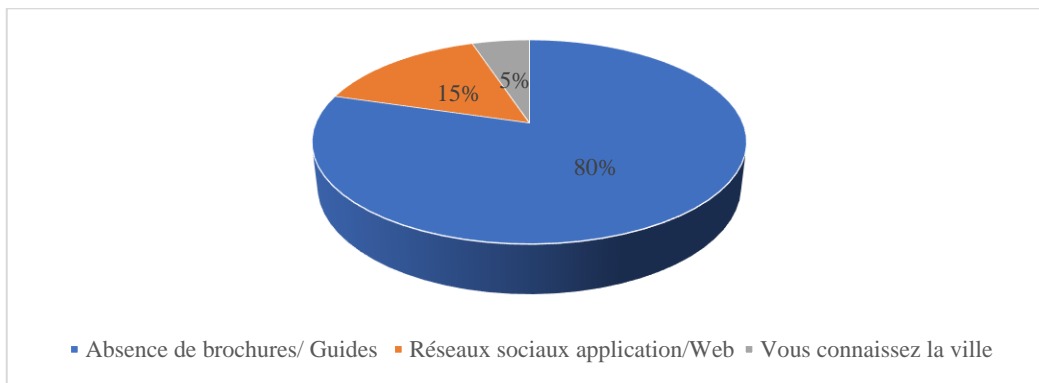


Figure 10.7 L'accueil et l'information dans la ville de Constantine

Source : auteure, 2017

Toutefois, malgré tous ces facteurs défavorables affectant l'image de la ville et les sites patrimoniaux (manque de plan marketing touristique, la difficulté d'accès à l'information, problèmes d'accessibilité et d'insécurité), l'ensemble des touristes questionnés trouve (99,5%) que Constantine est une destination attractive. La minorité restante (0,5%) réclame l'état de dégradation du patrimoine, la pollution visuelle et environnementale, et les problèmes liés à l'accessibilité et l'insécurité.

9.1.5 Motifs du choix d'hôtel : pour un plan marketing efficace des entreprises hôtelières

Le choix du lieu d'hébergement (hôtel) s'est fait en grande partie (39%) grâce aux sites et applications Web et sur des recommandations (30%) de la part d'une personne de connaissance. Le reste du choix est basé respectivement sur les agences de voyage (17%) et à l'avis de bouche à l'oreille (14%). Tandis qu'aucun touriste n'a utilisé une annonce d'un article en journal pour choisir son hôtel.

Ces données (voir figure 9.8) signifient que le journal qui était autre fois un moyen fort de publicité et de communication de l'information a cédé sa place à internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce qui indique l'importance de l'investissement dans la technologie comme une démarche efficace pour l'optimisation du marketing touristique des entreprises hôtelières. En fait, les TICs offrent la possibilité aux touristes de partager leurs avis et expériences (positif et négatif) sur les prestations des hôtels ce qui mène à renforcer la compétitivité des hôtels et des territoires également.

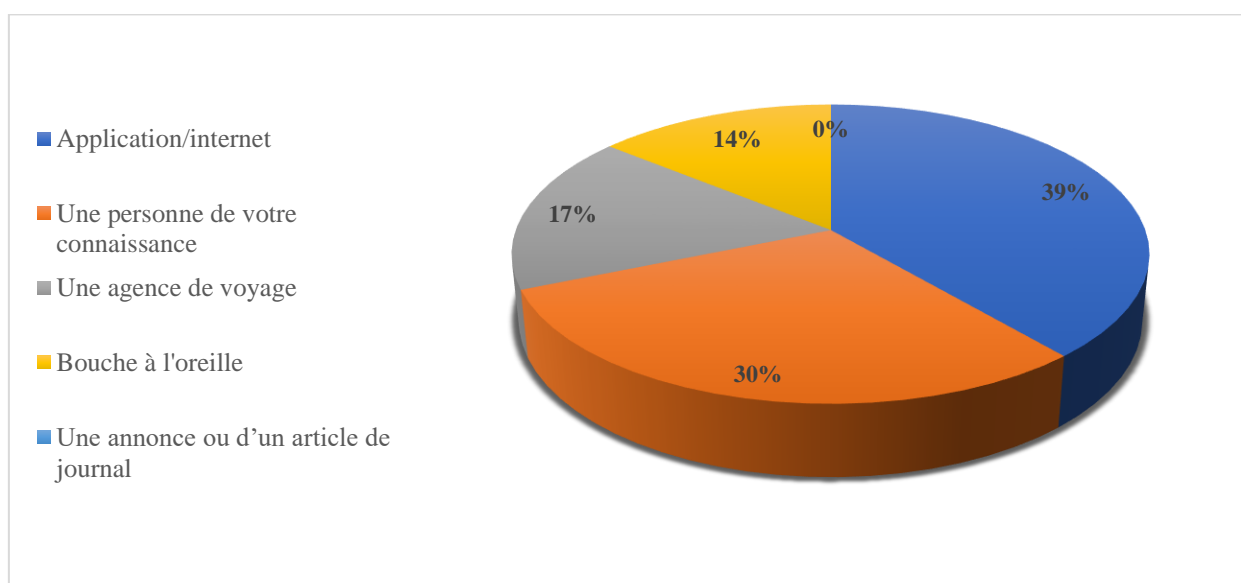


Figure 10.8 Motifs du choix d'hôtel

Source : auteure, 2017

9.1.6 Tourisme et durabilité à Constantine

Dans le but d'évaluer la durabilité touristique à Constantine (l'offre et la demande), qui est désigné comme la stratégie principale par la politique touristique nationale, nous avons interrogé les touristes sur les aspects suivants :

9.1.6.1 L'appréhension de la notion du tourisme durable

Malgré que la majorité des touristes (plus de 70%) ont déclaré leur familiarisation avec la notion du tourisme durable, le teste de connaissance des principaux aspects de durabilité

présente le seul moyen pour l'évaluation de leur appréhension de la notion du tourisme durable.

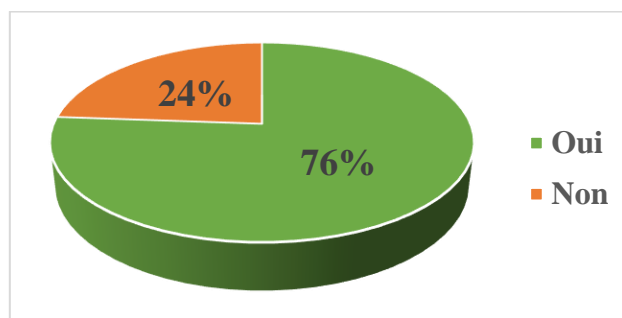


Figure 10.9 La familiarisation avec le concept du tourisme durable

Source : auteure, 2017

En effet, les résultats d'évaluation indiquent que la préservation de l'environnement représente l'aspect fondamental de durabilité touristique avec un taux de 40%. Le deuxième et le troisième sont presque en pied d'égalité en matière d'importance chez le touriste, se sont respectivement la découverte du patrimoine sur toute ses formes, et le respect des cultures locales. En dernier lieu, l'expérience du voyage uniques avec 8%.

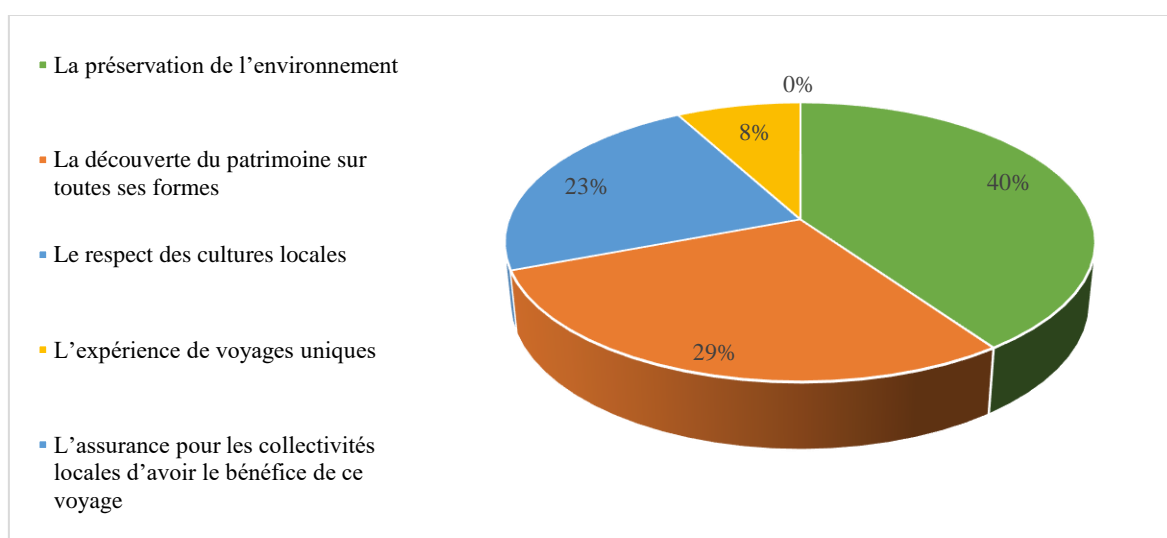


Figure 10.10 L'aspect de la durabilité le plus important chez le touriste

Source : auteure, 2017

Néanmoins, la totalité des touristes néglige que l'apport économique de leurs consommations pour les collectivités locales est l'un des objectifs du développement d'un tourisme durable.

Les résultats de la question du comportement et de la consommation durable pendant le séjour ont montré que 68% des touristes n'ont pas subi une pression sociale par rapport à leurs comportements, au contraire, ils étaient conscients de la thématique et ils se sont sentis concernés par les problèmes environnementaux.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

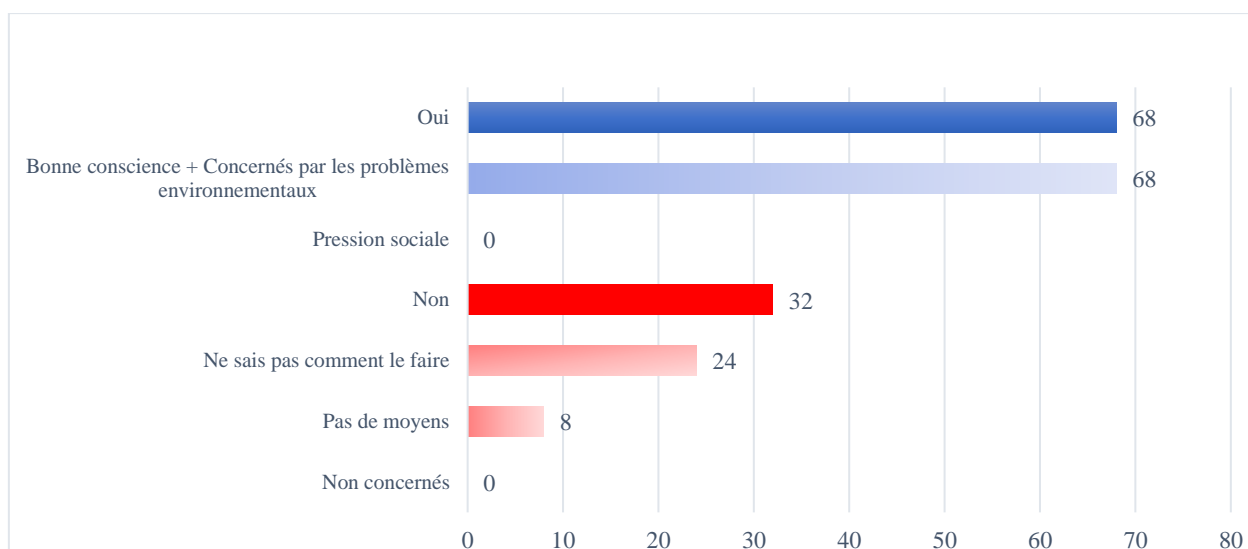


Figure 10.11 Comportement et consommation durable pendant le séjour

Source : auteure, 2017

32% des touristes n'ont pas présenté un comportement durable durant leur séjour. Cela était justifié par notre parts par le manque des mesures adéquates qui leurs facilitent et leurs incitent à être des touristes responsables.

En effet, les entreprises touristiques à Constantine (hôtels, agences de voyage...) n'ont pas accentué leurs efforts pour favoriser la durabilité économique, sociale et environnementale. D'après les résultats, il n'existe pas de charte d'éthique, ni de règlements internes pour guider les visiteurs durant leurs séjours à atteindre les objectifs d'un tourisme durable.

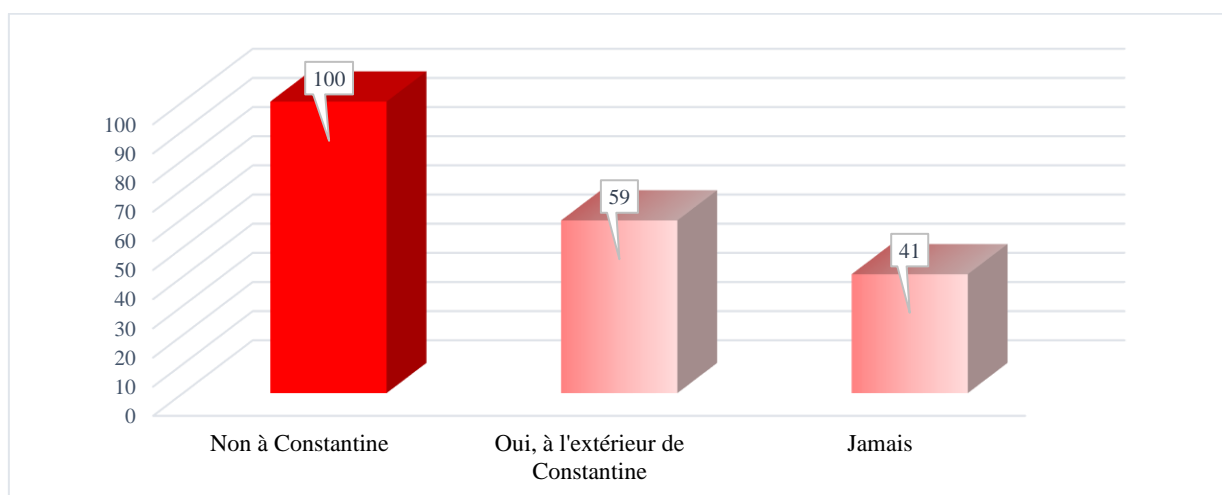


Figure 10.12 Signature des chartes d'éthiques à Constantine

Source : auteure, 2017

Néanmoins, 59% des touristes l'ont signé auparavant en visitant d'autres lieux, et 41% d'entre eux ne l'ont jamais signé.

9.1.6.2 Rapport : touriste et évènementiel à Constantine

Nous tenons à préciser que 68% des touristes enquêtés ont déjà visité Constantine, ce pourcentage représente en effet, la catégorie des touristes de missions et d'affaire. Cependant, le tiers (soit 126 enquêtés) n'a pas visité Constantine auparavant. Ces derniers représentent la majorité des touristes de vacances. Cela revient notamment à plusieurs facteurs :

- Faiblesse du plan marketing touristique de la ville (55% des réponses évoquant le manque de communication et de publicité de la destination)
- La cherté des tarifs (22%) notamment en ce qui concerne la billetterie d'avion et les frais d'hébergement
- Une mauvaise image sur la population d'accueil (20%)

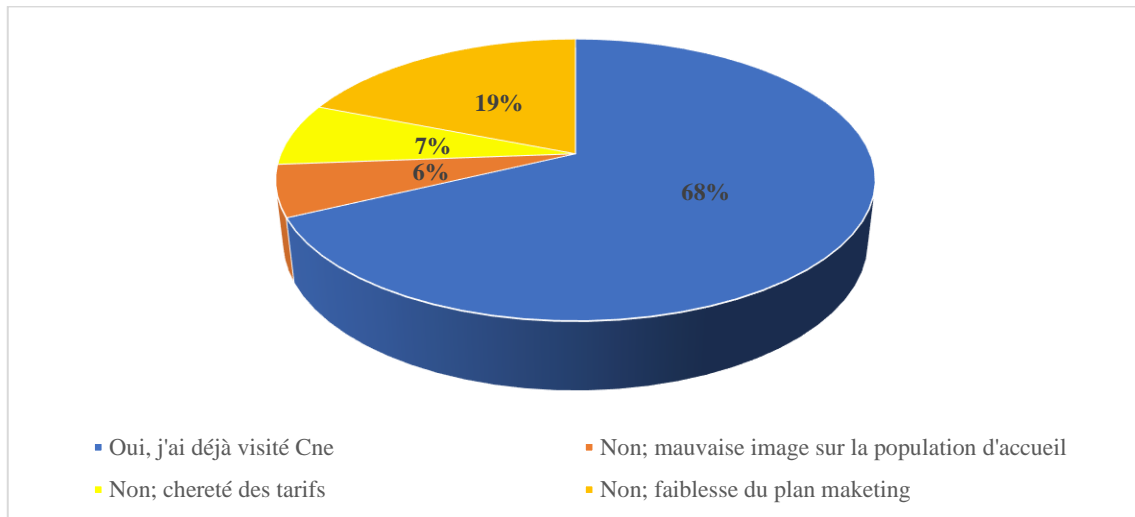


Figure 10.13 Pourquoi ne pas avoir visité Constantine auparavant ?

Source : auteure, 2017

Ces résultats représentent à cet effet, **les faiblesses de l'attractivité touristique de la destination Constantine.**

Concernant **l'efficacité du calendrier des manifestations culturelles, sportives, ou festives** à Constantine (complémentaire à l'évaluation quantitative chapitre VI), nous signalons que seulement 8% des touristes ont participé à des sorties guidées. Il s'agit notamment des touristes internationaux (60%) avec un motif de vacances et de congrès/d'affaires. Ce qui est insignifiant par rapport aux programmes événementiels très riches soulignés par les directions de la culture et du tourisme de la wilaya.

Ceci, témoigne de nouveau la faiblesse du plan marketing de la destination et son échec à communiquer l'agenda festif de la wilaya pour assurer une attractivité touristique.

9.1.7 Les aspirations des touristes : Importance des indicateurs et prestations des services touristiques à Constantine

Afin de quantifier l'attractivité du patrimoine culturel et naturel de Constantine, et déterminer sa place par rapport aux autres indicateurs (logistiques, facteurs socio-économiques, et gouvernance), nous avons demandé aux touristes d'attribuer des valeurs de 1 à 4 pour chacun des attributs adoptés dans cette étude (voir méthodologie : choix des indicateurs et des attributs), où :

1= moins important, 2= peu important, 3=important, 4= très important. Ces valeurs représentent l'importance de chaque attribut dans le choix de la destination « Constantine ».

Le même tableau contient une colonne pour l'évaluation de la satisfaction des touristes de chaque attribut proposé. L'enquêté est demandé d'attribuer des valeurs qualitatives :

TS : très satisfaisant S : satisfaisant I : insatisfaisant TI : très insatisfaisant

- **TI** représente l'absence du facteur, ou un facteur défavorable en raison de la dégradation ou de la pollution.
- **I** pour une qualité moindre et un facteur non compétitif au niveau national.
- **S** pour une qualité satisfaisante et un facteur d'intérêt national.
- Finalement, **TS** pour un facteur qui favorise le développement du tourisme international.

Les résultats ont été transformé par nos soins en valeurs quantitatives sur une échelle de 1 à 4.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

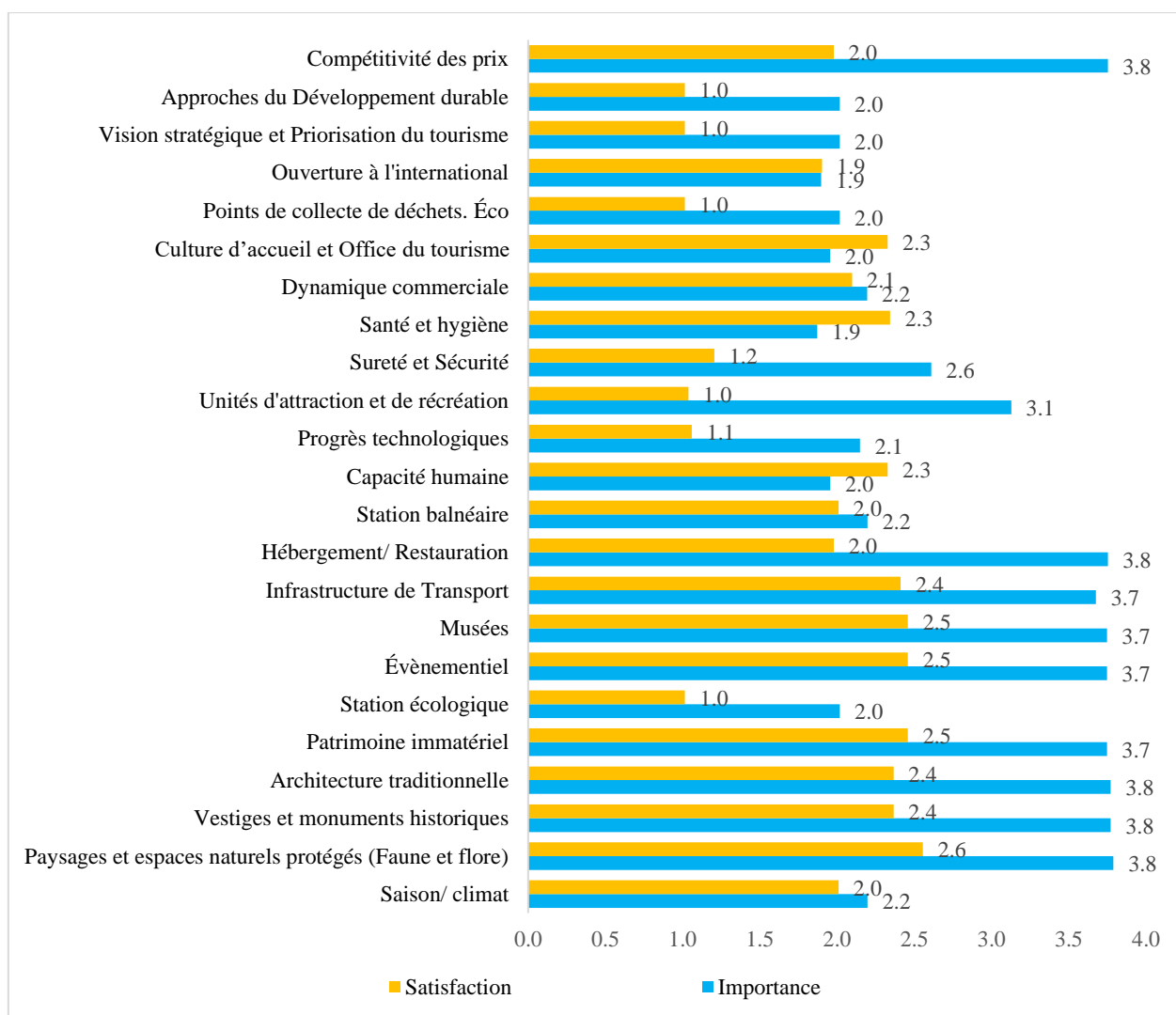


Figure 10.14 Importance des attributs pour le touriste lors du choix de la destination

Source : auteure, 2017

La pondération des données présentées en graphe ci-dessus démontre que l'indicateur des ressources patrimoniales (six attributs sur huit proposés : le paysage, les vestiges et monuments historiques, l'architecture traditionnelle, le patrimoine immatériel, évènementiel et les musées, ayant les meilleurs scores entre 3,7 et 3,8) sont primordiaux pour le choix de la destination touristique quel que soit le motif du voyage (vacances, affaires, missions...).

Les logistiques sont à moindre degrés d'importance par rapport au patrimoine (trois attributs sur six (06) proposés), notamment le transport, l'hébergement et la restauration, et les unités d'attraction et de récréation ayant des valeurs entre 3,1 et 3,8.

La compétitivité des prix, l'unique attribut de la gouvernance partageant autant d'importance que les attributs du patrimoine. Néanmoins, des valeurs entre 2 et 2,6 ont été attribués pour les facteurs socio-économiques, ce qui indique qu'ils ne sont pas bien pris en considération dans le choix de la destination.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

En ce qui concerne les valeurs accordées à la satisfaction, elles varient entre 1 et 2.6 pour l'ensemble des attributs indiquant l'insatisfaction des touristes pour l'ensemble des indicateurs évalués notamment pour la gouvernance : le manque d'approches du développement durable, et le déficit en moyens de collecte et de tri de déchets. Pour les facteurs socio-économiques : principalement l'absence des unités d'attraction et de récréations, la qualité du progrès technologique et des problèmes d'insécurité au niveau des sites touristiques.

Les indicateurs de ressources patrimoniales ont des scores mieux notés, mais qui révèlent également de l'insatisfaction des touristes. Cela revient notamment à des problèmes de pollution, de dégradation et d'insécurité dans les sites et les monuments historiques visités (la majorité des sites n'a pas été visité).

Nous rappelons que les résultats de l'importance et de la satisfaction des touristes seront exploités ultérieurement dans la grille d'évaluation de l'indice d'attractivité touristique. Néanmoins un autre questionnaire destiné aux habitants de Constantine nous était indispensable vu qu'il est le premier touriste de son territoire, et l'ambassadeur de son patrimoine, ainsi que son implication est inéluctable dans le processus de mise en tourisme du patrimoine.

9.2 Les habitants à Constantine : résultats de l'enquête

9.2.1 Le profil général des habitants enquêtés

La population enquêtée est majoritairement de sexe masculin (soit 71%), ayant une tranche d'âge de 20 à 40 ans (93%). Ils sont majoritairement fonctionnaires (71%) avec un niveau d'étude secondaire (31%) et universitaire (68%). (Voir tableau 9.4 ci-dessous).

Tableau 10.4 Profil général des habitants enquêtés

Variables		Nbre	%
Sexe	Féminin	113	29
	Masculin	277	71
Tranche d'âge	20-40 ans	363	93
	40-60 ans	23	6
	Plus de 60 ans	4	1
Profession	Retraité	4	1
	Indépendant	101	26
	Fonctionnaire	275	71
	Etudiant	35	9
Niveau d'étude	Moyen	5	1
	Secondaire	121	31
	Universitaire	264	68

Source : auteure, 2017

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

Ces habitants résidents majoritairement dans la commune de Constantine (63%), alors que le reste habitent aux communes environnantes : El khroub (23%), Ain Smara (8%), Hamma Bouziane (3%) et Didouche Mourad (3 %).

9.2.2 La relation de l'habitant avec le patrimoine : De la connaissance du concept aux sites et monuments historiques

Dans le but de comprendre la relation de l'habitant constantinois avec son patrimoine, nous avons questionnés ses connaissances sur les concepts du patrimoine matériel et immatériel. En effet, la notion du patrimoine matériel chez l'habitant renvoi principalement à des sites et des monuments historiques. Alors qu'il exclut le patrimoine naturel et paysager (sauf 24%), les musées, et les sources thermales de cette catégorie.

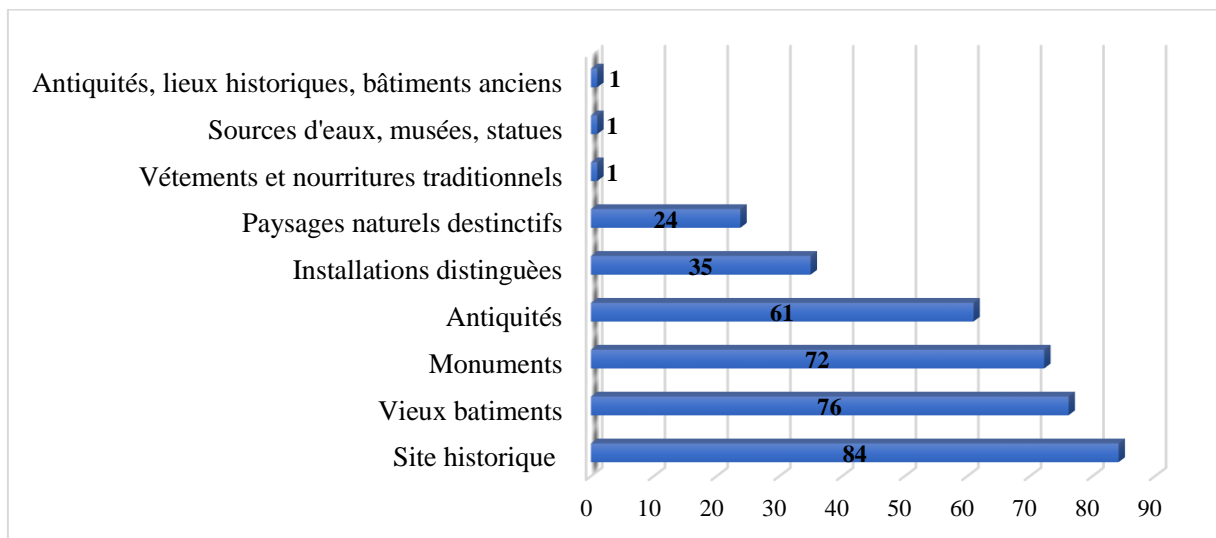


Figure 10.15 Les attributs du patrimoine matériel chez l'habitant constantinois

Source : auteure, 2017

Quant à la notion du patrimoine **immatériel**, elle représente particulièrement : les coutumes et traditions, la cuisine traditionnelle, les mythes, les légendes, l'artisanats et les vêtements traditionnels. Cependant 99% des enquêtés excluent la musique et les dialectes de catégorie du patrimoine (voir graphe ci-dessous)

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

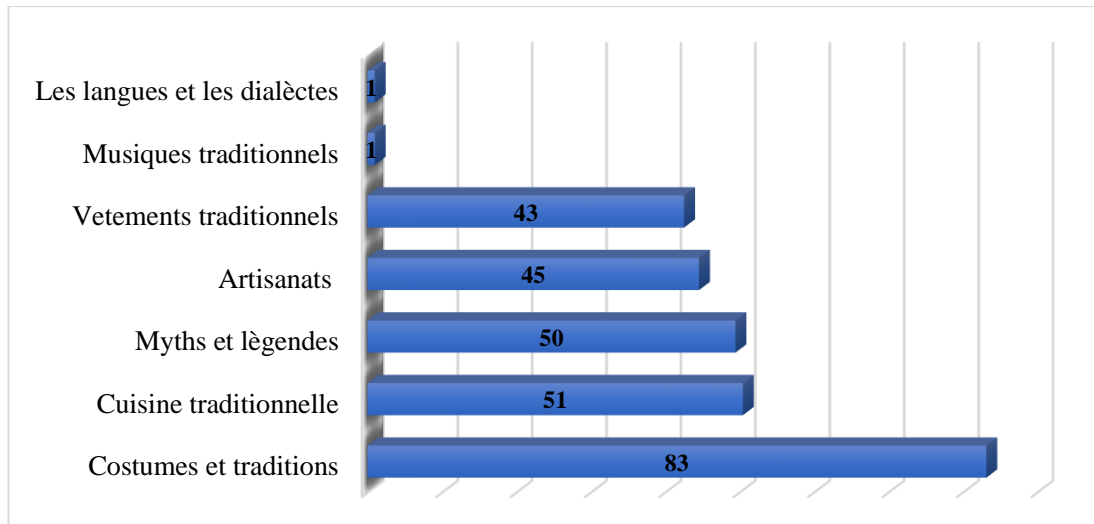


Figure 10.16 Les attributs du patrimoine immatériel chez l'habitant

Source : auteure, 2017

Cette lecture démontre l'existence d'un certain degré de conscience chez l'habitant par rapport à certaines catégories du patrimoine matériel et immatériel, mais qui reste incomplète et floue vu leurs complexités d'autant que 78% des habitants pensent que le patrimoine est lié à une période historique spécifique.

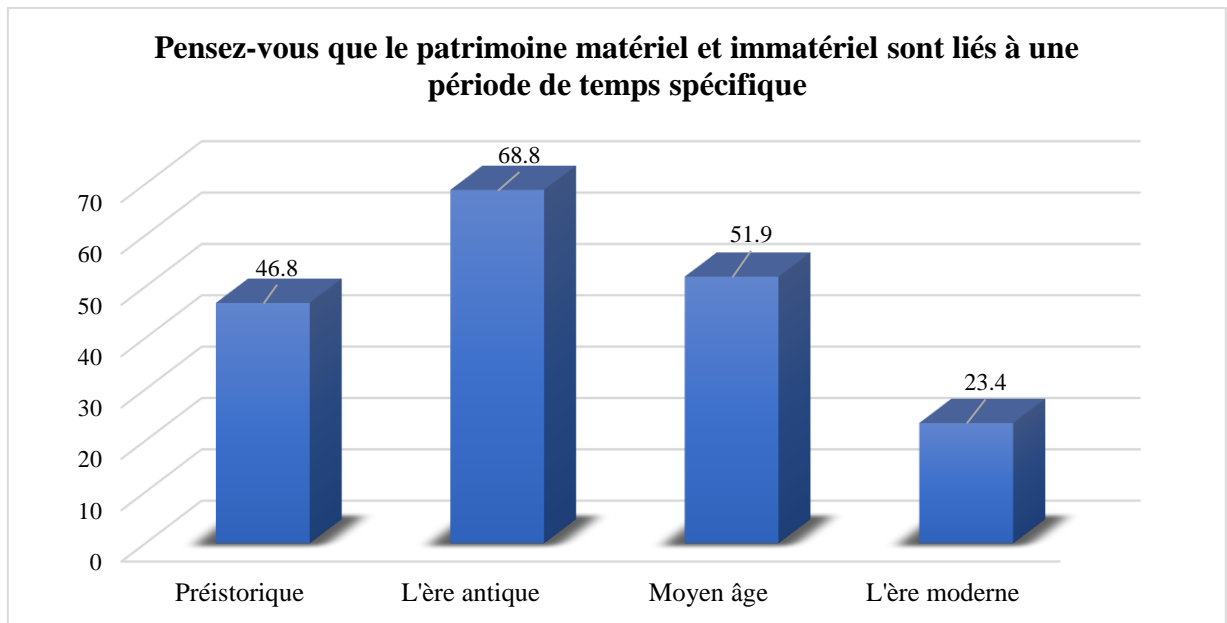


Figure 10.17 Liaison de la notion du patrimoine avec une époque historique spécifique

Source : auteure, 2017

Il s'agit principalement de l'ère antique 68,8%, du moyen âge, et de la préhistoire. Une minorité seulement lie l'époque moderne aux deux notions.

9.2.3 La connaissance du patrimoine Constantinois : Sites et monuments historiques

Onze (11) sites et monuments historiques ont été proposés aux enquêtés pour pouvoir les identifier en tant que patrimoines matériels. La majorité des enquêtés désignent les ponts, les arcs romains, la vieille ville, et Tiddis comme des sites du patrimoine. Alors qu'ils excluent les dolmens, le rocher des martyrs et même la réserve de Djbel El Ouahch de la liste du patrimoine constantinois.

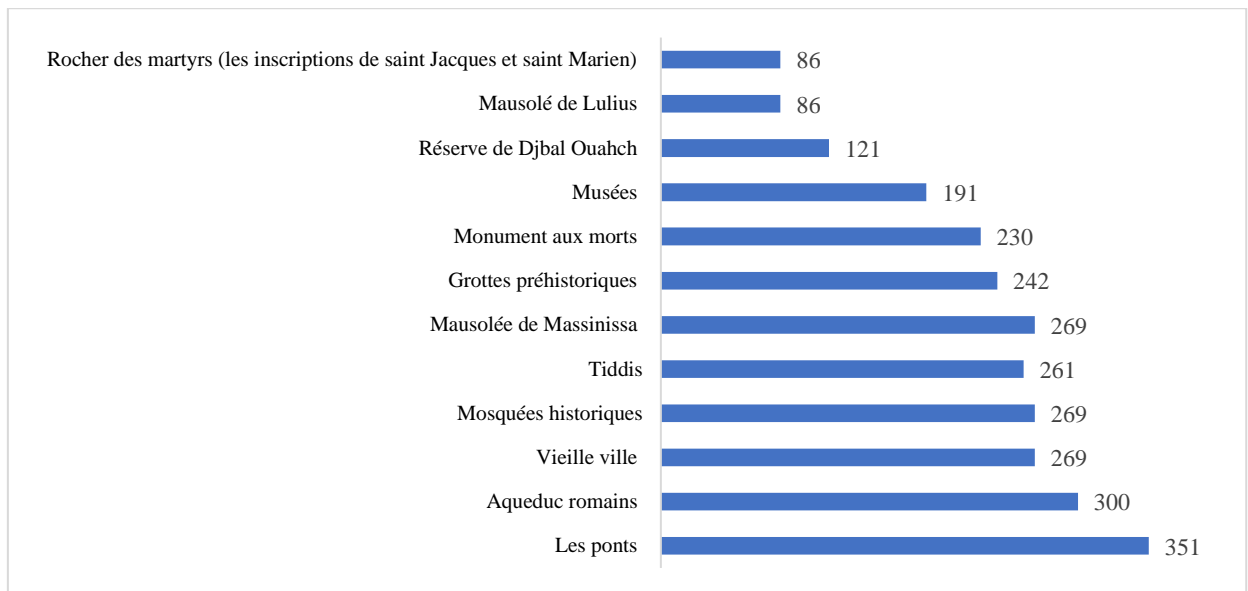


Figure 10.18 Identification des sites du patrimoine à Constantine par les habitants

Source : auteure, 2017

En contrepartie, nous signalons que 89 % de la population questionnée ont déclaré ne pas avoir visité les grottes, les dolmens, le mausolée de Lilius, le rocher des martyrs. Ayant pour causes : la méconnaissance de certains endroits, l'inaccessibilité et l'insécurité dans ces espaces qui sont souvent fréquentés par des délinquants.

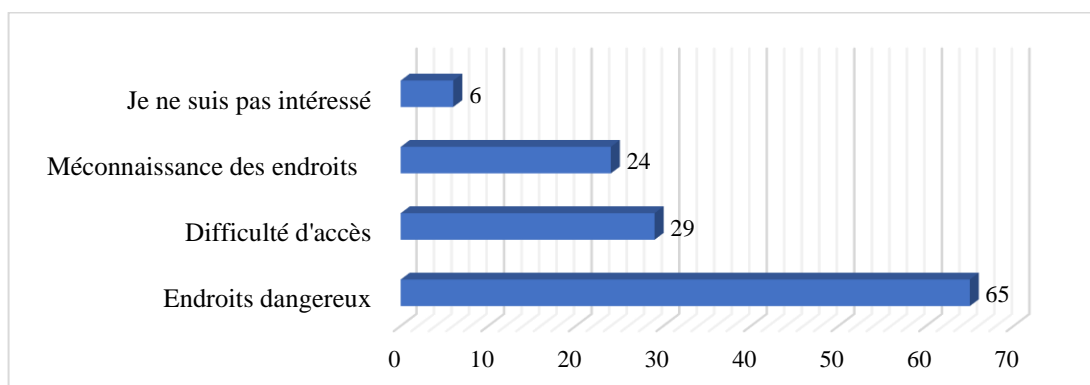


Figure 10.19 Motifs de la non visite des sites et monuments historiques

Source : auteure, 2017

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

A titre comparatif, nous rappelons que ces mêmes sites patrimoniaux n'ont pas été visités par les touristes enquêtés pratiquement pour les mêmes raisons. Ce constat affirme d'un côté, la situation critique de ces endroits, et d'un autre côté, le rôle crucial des habitants et de la communauté locale dans la patrimonialisation et la mise en valeur des ressources patrimoniales territoriales.

9.2.4 Quelle place pour l'habitant dans la mise en tourisme du patrimoine à Constantine

Afin d'évaluer la position des habitants dans la mise en valeur des ressources territoriales et dans le développement de l'attractivité touristique, nous avons demandé aux enquêtés d'évaluer l'importance et la satisfaction des services de la ville représentés en treize (13) attributs liés aux différents indicateurs adoptés dans notre étude.

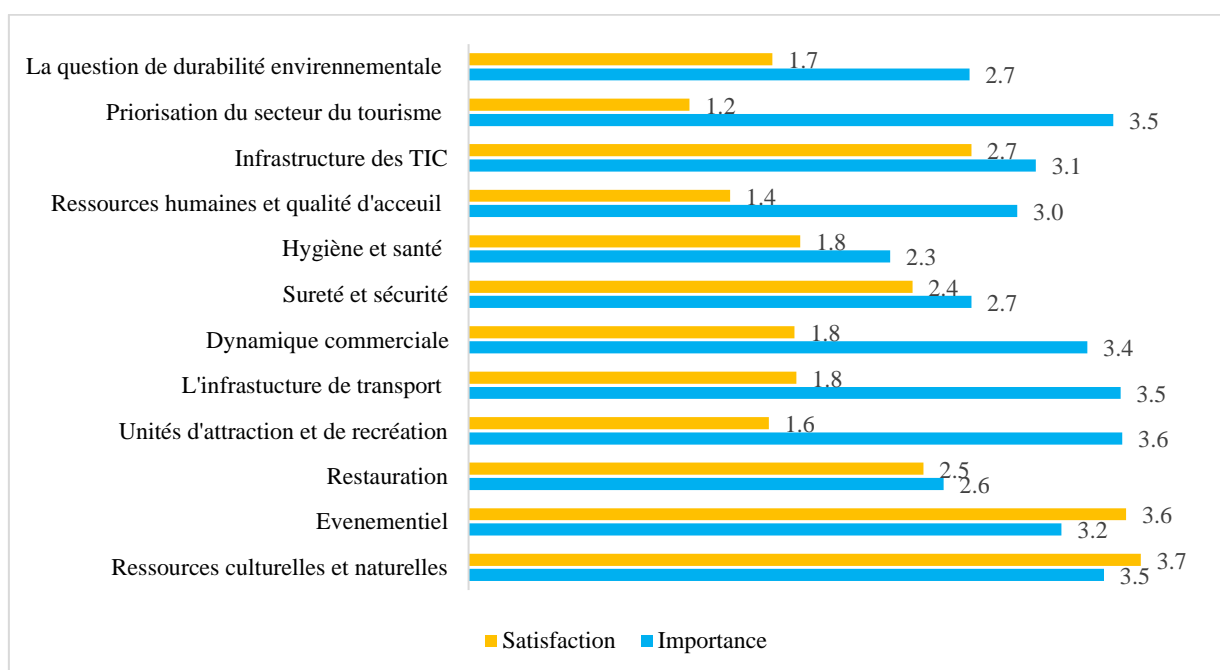


Figure 10.20 Pondération des données relatives à l'importance et la satisfaction des services pour l'habitant Constantinois.

Source : auteure, 2017

Les résultats de la pondération des paramètres « importance et satisfaction », représentés dans la figure IX.20, indiquent que tous les indicateurs sont nécessaires dans le processus de mise en tourisme notamment :

- Les ressources culturelles et naturelles et l'événementiel ayant des valeurs entre 3,5 et 3,2 ;
- Les unités d'attraction et de récréation (ayant le score le plus important : 3,6), et l'infrastructure de transport (3,5) ;

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

- La dynamique commerciale (3,4), les ressources humaines et la qualité d'accueil (3) et les infrastructures des TIC (3,1) pour les facteurs socioéconomiques les plus importants ;
- Le volet de la gouvernance est aussi présent dans cette liste avec la priorisation du secteur du tourisme avec une valeur de (3,5).

En comparant ces données avec celles des touristes, nous distinguons que les facteurs socio-économiques sont plus importants pour les habitants que pour les touristes. Cela est expliqué par la durée de fréquentation des lieux, qui est plus courte pour les touristes contrairement aux habitants.

Concernant la satisfaction des habitants de chacun des attributs proposés, c'est justement les ressources culturelles et naturelles et en évènementiel qui obtiennent les meilleures valeurs (3,7 et 3,6). Contrairement aux restes des attributs ayant des valeurs inférieures à (2) jugés insatisfaisants par la majorité des répondants, notamment, la priorisation du tourisme (1,2), la qualité des ressources humaine et de l'accueil (1,4), les unités d'attraction et de récréation (1,6), et l'hygiène et santé avec l'infrastructure de transport ainsi que la dynamique commerciale.

Une satisfaction moyenne représentée par des valeurs entre deux et trois a été accordée aux attributs suivants :

- L'infrastructure en TIC ;
- La restauration ;
- La sûreté et la sécurité ;
- La compétitivité des prix.

Cependant, d'après les habitants et afin de renforcer l'attractivité touristique de Constantine, il faut prioritairement résoudre les problèmes les plus préoccupants qui sont la dégradation du patrimoine et l'inaccessibilité à un grand nombre de monuments et sites historiques (grotte Ras Douamas, les tunnels du rochers, les bains, ainsi que la plupart des belles demeures de la vieille ville...), avec le manque des unités d'attraction et de récréation et la qualité d'accueil (avec plus de 60% des réponses).

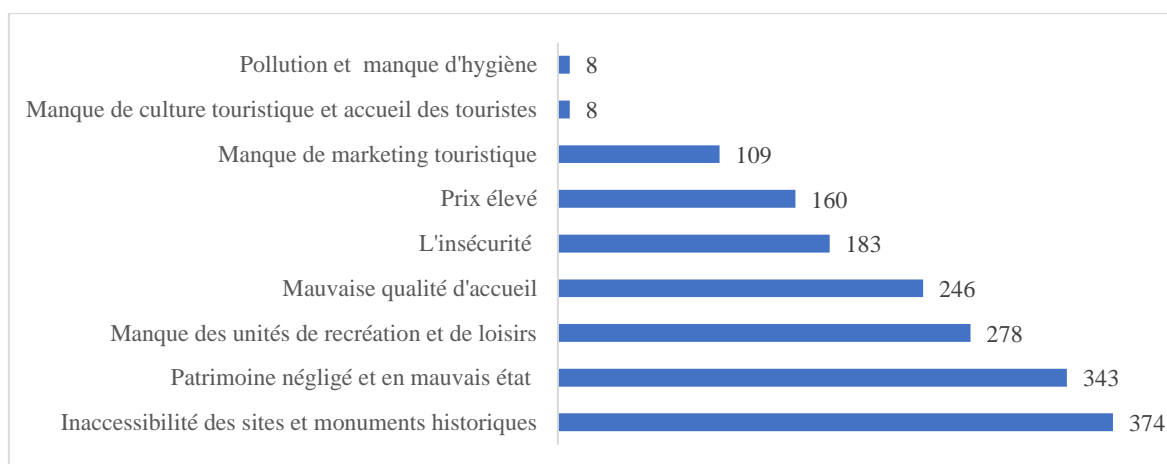


Figure 10.21 Les freins de l'attractivité touristique de Constantine -appréciations des habitants-

Source : auteure, 2017

D'autres problèmes se rajoutent à la liste précédente et qui sont : l'insécurité, les prix exorbitants, et le manque de marketing touristique (avec 40% des réponses).

Il est à signaler que les habitants partagent les mêmes appréciations de l'offre touristique avec les touristes enquêtés. Ce qui consolide les résultats de notre enquête et qui représentent les valeurs maximales et les appréciations des enquêtés servant comme finalité au calcul de l'indice d'attractivité touristique de Constantine.

9.2.5 Quelle implication de l'habitant dans le processus de mise en tourisme à Constantine

Afin de pouvoir aider les décideurs à classer et identifier les compétences et les qualifications des ressources humaines, nous avons demandé aux habitants enquêtés de sélectionner parmi les cinq profils proposés⁹⁹ celui le plus convenable à leurs statuts sociaux.

Cette classification permettra une meilleure implication citoyenne dans les stratégies de planification touristique durable. Elle aidera à souligner des objectifs ciblés pour sensibiliser les habitants de leurs rôles et de leurs missions.

⁹⁹ Les profils proposés :

- Offreur (proposant une offre touristique ex. hôteliers, loueurs, chauffeurs de taxi...)
- Consommateur (utilisateur des potentiels et services : sorties guidées, événementiel...)
- Ambassadeur (promoteur de la destination : influenceurs sur les réseaux sociaux, bloggeurs...)
- Accueillant (ex : Commerçants, artistes, étudiants, administrateurs...)
- Consultant (bénévolat, membres d'associations, membre de comités...)

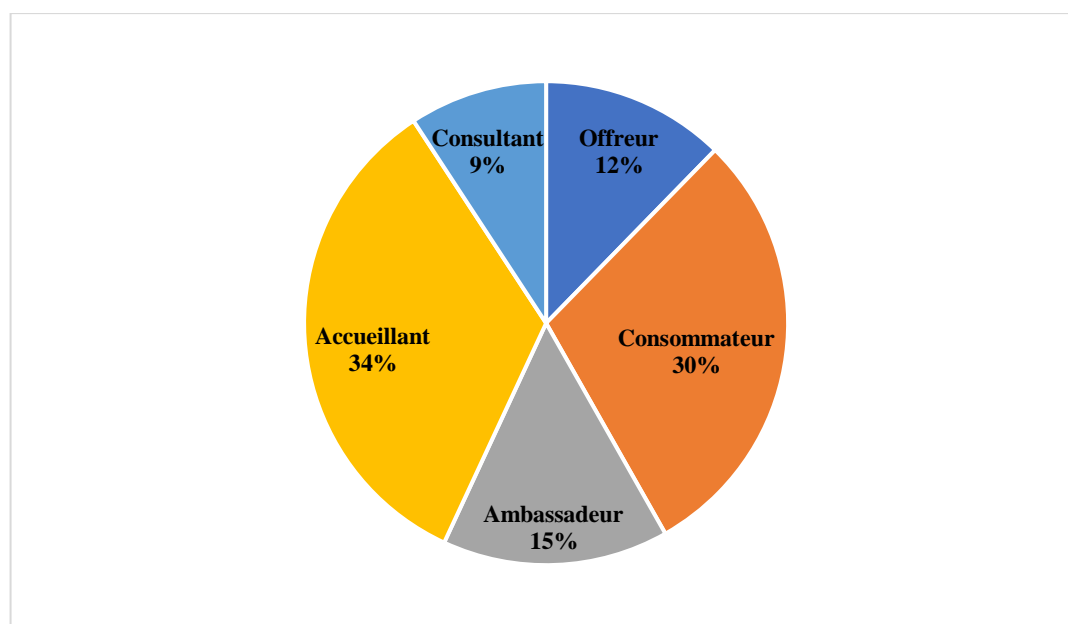


Figure 10.22 La répartition des habitants en profils

Source : auteure, 2017

Les résultats de cette classification, représenté au graphe ci-dessus, indiquent une répartition majoritaire du profil accueillant avec 34% de l'ensemble des enquêtés. En effet, l'amélioration de la qualité d'accueil, qui s'avère primordial (d'après les résultats de l'enquête), ne vise pas seulement cette catégorie mais également, les profils d'offreur 12% et de consultant 9%, soit 55% des habitants. Elle peut être assurée grâce à l'accompagnement (des formations), la collaboration (faire connaître et valoriser ses ressources patrimoniales) et le suivi continu.

Les consommateurs représentent à leur tour 30% de la population résidentes contre 9% des ambassadeurs, ces derniers sont fortement sollicités dans le cadre la promotion de la destination, de la valorisation du patrimoine, et en matière de concertation dans les différents projets touristiques.

La promotion de l'offre touristique ainsi que son enrichissement et sa diversification nécessiteront par contre la collaboration de l'ensemble des profils.

9.3 Le coefficient de corrélation : Un outil d'évaluation de la relation entre le patrimoine et l'attractivité touristique de la destination Constantine

Les coefficients de corrélation¹⁰⁰ représentés dans les tableaux ci-dessous (à partir des données des deux questionnaires : touristes et habitants), sont le résultat du croisement

¹⁰⁰ Le coefficient de corrélation est un outil statistique permettant la quantification de la relation entre deux variables. Afin de déterminer l'intensité de la corrélation linéaire entre deux ensembles de données, nous pouvons utiliser le coefficient de corrélation de Pearson, noté r . Plus précisément,

- Si deux variables ont une forte corrélation positive (directe), alors r est proche de 1 ;

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

des attributs des ressources patrimoniales avec le reste des attributs des indicateurs d'attractivité touristique (logistiques, facteurs socio-économique et gouvernance).

Tableau 10.5 La corrélation entre les ressources patrimoniales et les indicateurs d'attractivité touristique- Données des touristes-

	Saison/ climat	Paysages et espaces naturels	Vestiges et monuments historiques	Architecture traditionnelle	Patrimoine immatériel	Station écologique	Évènementiel	Musées
Infrastructure de Transport	-0,5	1	1	1	1	-0,6	1	1
Hébergement/ Restauration	-0,6	1	1	1	1	1	1	1
Station balnéaire	1	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	0,2	-0,5	-0,5
Capacité humaine	1	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	0,2	-0,5	-0,5
Progrès technologiques	1	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	0,2	0,9	0,9
Unités d'attraction et de récréation	-0,5	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,7	0,1	0,1
Sureté et Sécurité	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,5	-0,3	-0,3
Santé et hygiène	0,4	-0,8	-0,8	-0,8	-0,2	0,9	-0,2	-0,2
Dynamique commerciale	1	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	0,4	-0,7	-0,7
Culture d'accueil et Office du tourisme	1	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	0,2	0,9	0,9
Points de collecte de déchets. Éco	0,2	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	0,2	-0,5	-0,5
Ouverture à l'international	0,9	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	0,3	-0,8	-0,8
Vision stratégique et Priorisation du tourisme	0,9	-0,8	-0,8	-0,8	-0,8	0,3	1	1
Approches du Développement durable	0,2	-0,5	-0,5	-0,5	0,3	0,3	-0,5	-0,5
Compétitivité des prix	-0,6	1	1	1	1	-0,5	1	1

Source : auteure, 2017

En effet, pour les touristes, il s'agit d'une corrélation positive (directe) et presque parfaite (représentée par des valeurs entre 0,9 et 1) entre les attributs : paysage et espaces naturels, vestiges et monuments historiques, architecture traditionnelle, patrimoine immatériel, l'évènementiel, les musées et l'infrastructure de transport, l'hébergement et la restauration, et la compétitivité. Cela indique que les ressources patrimoniales, les

- Si deux variables ont une faible corrélation positive (directe), alors r est positif, mais plus proche de 0 que de 1 ;
- Si deux variables ont une forte corrélation négative (inverse), alors r est proche de -1 ;
- Si deux variables ont une faible corrélation négative (inverse), alors r est négatif, mais plus proche de 0 que de -1 ;
- S'il n'y a pas de corrélation, alors r est proche de 0.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

logistiques et la compétitivité des prix manifestent le même niveau d'importance pour le touriste dans le choix de sa destination.

Une forte corrélation négative a été constaté entre les ressources patrimoniales et le reste des attributs indiquant de ce fait, que la mise en valeur des richesses patrimoniales de la ville de Constantine peut éventuellement influencer le choix de la destination, et remplacer ses carences signalées pour les autres indicateurs (notamment en facteurs socio-économique et en gouvernance).

Contrairement à ces résultats, les habitants de Constantine évaluent inéluctable l'importance de tous les attributs pour leurs biens être. Cela a été représenté par une corrélation parfaite et positive pour l'ensemble des attributs évalués ainsi que par l'absence de corrélation négative (comme pour les touristes).

Tableau 10.6 La corrélation entre les ressources patrimoniales et les indicateurs d'attractivité touristique- données des habitants-

	Saison/ climat	Paysages et espaces naturels protégés	Vestiges et monuments historiques	Architecture traditionnelle	Patrimoine immatériel	Station écologique	Évènementiel	Musées
Infrastructure de Transport	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9
Hébergement/ Restauration	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Station balnéaire	1,0	1,0	0,7	0,7	0,7	1,0	0,7	0,7
Capacité humaine	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7
Progrès technologiques	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7
Unités d'attraction et de récréation	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9
Sureté et Sécurité	0,3	0,3	0,8	0,8	0,8	0,3	0,9	0,9
Santé et hygiène	0,7	0,7	0,3	0,3	0,3	0,7	0,3	0,3
Dynamique commerciale	1,0	1,0	0,7	0,7	0,7	1,0	0,7	0,7
Culture d'accueil et Office du tourisme	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7
Points de collecte de déchets. Éco	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8	0,8
Ouverture à l'international	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9
Vision stratégique et Priorisation du tourisme	0,8	0,8	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9
Approches du Développement durable	1,0	1,0	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8	0,8
Compétitivité des prix	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9

Source : auteure, 2017

9.4 L'indice d'attractivité touristique de la destination « Constantine » IATDC : Pour quel plan d'action ?

Après avoir attribués les valeurs maximales à l'ensemble des indicateurs d'attractivité touristique de Constantine tout en se basant sur l'appréciation des enquêtés « touristes » et « habitant » et pour l'ensemble des scientifiques, et des organisations mondiales (Rankings internationaux), nous avons abouti à la quantification de l'attractivité touristique par le calcul de l'IATDC (Voir méthodologie).

En effet, l'IATD se présente comme un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs des secteurs du tourisme et du patrimoine, car il leur permet non seulement de visualiser les synergies mutuelles entre ces deux secteurs mais également d'identifier les potentialités touristiques de la wilaya de Constantine et de cerner tous les facteurs qui entravent le développement d'une attractivité touristique durable (le maillon faible de la chaîne touristique). Cet outil qui sert d'un véritable pilotage, fournit une approche opérationnelle qui vise à mettre en exergue des actions et des interventions ciblées et hiérarchiques et essentiellement, des décisions conformes à la réalité du terrain en anticipant les effets induits à l'individualité des secteurs.

En effet, l'interprétation et la discussion des résultats obtenus se réfèrent conformément aux valeurs maximales de l'attractivité touristique¹⁰¹ (voir méthodologie-chapitre introductif). L'indice d'attractivité touristique de la destination Constantine qui correspond à la somme des valeurs des indices et des attributs des quatre 04 catégories évalués : ressources patrimoniales culturelles et naturelles, logistiques, facteurs socioéconomiques et gouvernance, est estimé à une valeur de « **0,48** » **indiquant une attractivité touristique moyenne.**

¹⁰¹ Nous rappelons que l'IATD doit impérativement être inférieur à 1 qui est 100%, sa lecture et son interprétation est référée aux trois échelles d'évaluation suivantes (chaque échelle représente le tiers : 1/3) :

- Les valeurs de l'IATD inférieures à 0.33 représentent une faible attractivité touristique ;
- Les valeurs de l'IATD variant de 0,33 à 0.66 indiquent une attractivité touristique moyenne ;
- Les valeurs de l'IATD supérieurs à 0.66 signifient une forte attractivité touristique
- La lecture des sous-indices est établie selon la même logique d'évaluation donnant ainsi trois échelles : faible, moyenne et forte.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

Tableau 10.7 Les sous indices et indices d'attractivité touristique de la destination Constantine¹⁰²

Indicateurs	Attributs	Valeurs max	Total Valeurs max	C : appréciation (de 1à4)	IAT (V ₁ , V ₂ , V ₃ ...)	IAT (I ₁ , I ₂ , I ₃ , I ₄)
Les ressources patrimoniales naturelles et culturelles	Saison/ climat	0,03	0,42	2,0	0,02	0,24
	Paysages et espaces naturels protégés (Faune et flore)	0,06		2,6	0,04	
	Vestiges et monuments historiques	0,06		2,4	0,03	
	Architecture traditionnelle	0,06		2,4	0,03	
	Patrimoine immatériel	0,06		2,5	0,04	
	Station écologique	0,03		1,0	0,01	
	Évènementiel	0,06		2,5	0,04	
	Musées	0,06		2,5	0,04	
Les logistiques	Infrastructure de Transport	0,06	0,26	2,4	0,03	0,12
	Hébergement/ Restauration	0,06		2,0	0,03	
	Station balnéaire	0,03		2,0	0,02	
	Capacité humaine	0,03		2,3	0,02	
	Progrès technologiques	0,03		1,1	0,01	
	Unités d'attraction et de récréation	0,05		1,0	0,01	
Facteurs socio-économique	Sureté et Sécurité	0,04	0,17	1,2	0,01	0,07
	Santé et hygiène	0,03		2,3	0,02	
	Dynamique commerciale	0,03		2,1	0,02	
	Culture d'accueil et Office du tourisme	0,03		2,3	0,02	
	Points de collecte et de tri de déchets. Éco	0,03		1,0	0,01	
	Ouverture à l'international	0,03		1,9	0,01	
Gouvernance institutionnelle	Vision stratégique et Priorisation du tourisme	0,03	0,15	1,0	0,01	0,05
	Approches du Développement durable	0,03		1,0	0,01	
	Compétitivité des prix	0,06		1,6	0,02	
	Total	1		1	0,48	
Total IATDC : Indice d'Attractivité Touristique de la Destination (Constantine)						0.48

Source : auteure, 2017

¹⁰² Nous rappelons que la colonne des valeurs maximales est calculée à partir des pourcentages des moyennes pondérées des résultats des préférences (importance des attributs pour les touristes) tandis que C (appréciation) est calculé à partir des moyennes pondérées de leur satisfactions pour chacun des attributs.

- Le total des valeurs max représente la somme des valeurs max pour chaque indicateur ;
- IAT(V₁, V₂, V₃...) désigne les sous-indices d'attractivité touristique représentant l'attractivité touristique de chacun des attributs ;
- IAT(I₁) signifie l'indice d'attractivité touristique des ressources patrimoniales ;
- IAT(I₂) signifie l'indice d'attractivité touristique des logistiques ;
- IAT(I₃) signifie l'indice d'attractivité touristique des facteurs socio-économiques ;
- IAT(I₄) signifie l'indice d'attractivité touristique de la gouvernance.

Cela explique d'ailleurs, la performance touristique de la wilaya (Voir chapitre V) présentée par les chiffres insignifiants des flux visitant Constantine durant ces dernières années malgré son importance à l'échelle historique, culturel, paysager ... Cette valeur explique également l'ensemble des carences évaluées dans la deuxième partie de cette étude, et traduit, à cet effet, les défis à relever pour chacun des quatre indicateurs proposés.

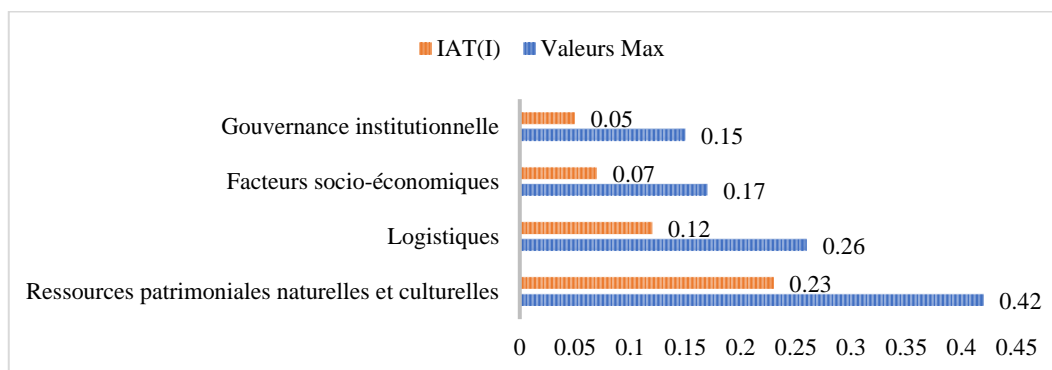


Figure 10.23 Les indices d'attractivité touristique des quatre indicateurs adoptés

Source : auteure, 2017

Pour l'indicateur des ressources patrimoniales culturelles et naturelles, il est estimé en une valeur de 0,21 désignant ainsi une attractivité moyenne des attributs de ressources. Cependant, la valeur obtenue reste moins significative comparant au nombre important des richesses (présenté dans les chapitres V et VI). Cela est lié fortement au manque de certains facteurs comme les stations écologiques (avec une valeur de 0,01 sur 0,03). Ainsi qu'à la vulnérabilité de ses vestiges (0,06), à la dégradation de son architecture traditionnelle (0,03), et à la mauvaise coordination entre tous les acteurs de l'évènementiel (0,03).

Même si tous les aspects d'une ville cosmopolite, culturelle et naturelle sont présent, la lecture de ces valeurs indique une performance moyenne de l'indicateur des ressources. Cette performance peut être nettement amélioré par une mise en valeur efficace de l'ensemble des richesses, et cela à partir de la coordination entre tous les acteurs pour la révision des programmes soulignés dans le PPMSSV, de l'intégrer dans le SDATW avec la mise en place d'un plan d'action stratégique et efficace qui tient en compte l'importance de chaque facteur dans le développement d'un tourisme durable en amont du patrimoine.

Avec un indice de 0,12 l'attractivité des attributs relatifs à l'indicateur des logistiques est moyenne. Cette performance reflète la réalité critique des différents services proposés notamment, le manque atroce des unités d'attraction (ayant un sous-indice de 0,01 sur 0,05), la déficience du développement technologique justifié par le problème de paiement en ligne ainsi que du manque de GAB de devise (sous-indice estimé à 0,01 sur 0,03). L'infrastructure

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

de transport et d'hébergent sont considérés moyennement attractifs avec une valeur de 0,03 sur 0,06, mais la performance insatisfaisante du progrès technologique est également visible (0,01 sur 0,03). Et contrairement à ce qui est répondu, l'éloignement des stations balnéaires ne présente pas un grand souci pour les touristes enquêtés (0,02 sur 0,03). Et bien que la cote littorale soit bien intégrée dans l'air d'influence touristique du grand constantinois (Voir chapitre V), cela met en évidence le profil culturel et naturel de la destination.

Ces valeurs peuvent être nettement haussées avec la mise en application des orientations du SDATW en matière de création des ZET proposés, et la rénovation du parc de Djbel El Ouahch et la mise en services du complexe de Sidi M'cid en vertu de leurs sites stratégiques et paysagés qui peuvent amorcer le besoin de la population habitante et des touristes visitant la wilaya. La nécessité de la mise en place d'un organisme d'évaluation et de gestion de la démarche qualité des différentes entreprises touristiques (hébergement, restauration, agence de voyage, entreprise TIC...) et de transport est fortement recommandé, et ce dans le but d'assurer aux touristes une meilleure organisation et une meilleure qualité de services durant leurs séjours.

De même l'amélioration des TICs, notamment le développement de plateformes numériques pour la valorisation des ressources patrimoniales a un grand impact sur leur visibilité qui se considèrent comme l'un des critères de classement des destinations par le TTC index (Voir chapitre IV). Ainsi se prononce une liaison corrélative des logistiques avec les ressources patrimoniales.

Les facteurs socio-économiques ont obtenu une valeur de 0,06, indiquant une attractivité touristique moyenne résultant de l'insécurité dans les sites touristiques (0,01 sur 0,04), de la pollution visuelle et atmosphérique dus aux manques de point de collecte et de tri de déchets (0,01 sur 0,03) et de la qualité d'accueil (0,01 sur 0,03) en liaison à une faible performance des facteurs de la santé et l'hygiène et de la dynamique commerciale.

Bien qu'ils représentent seulement 17% de l'IATD, les facteurs socio-économiques font partie intégrante du processus de mise en tourisme du patrimoine. A cet effet, il est primordial d'assurer la sécurité et la bonne gestion des déchets dans les sites du patrimoine afin de renforcer leurs attractivités ainsi, s'appuyer sur une démarche qualité pour l'amélioration durable de la qualité d'accueil non seulement pour les touristes mais également des habitants.

A la lecture des IATD(V) relatif à l'indicateur de la gouvernance, la faiblesse de la stratégie touristique est clairement visible notamment avec une valeur de 0.05 indiquant une faible performance de l'ensemble des attributs évalués.

Chapitre IX : La quantification des attributs qualitatives de l'attractivité touristique à Constantine : Résultats des questionnaires

La compétitivité des prix (0,02 sur 0,06) qui est déterminante pour le choix de la destination est jugé très insatisfaisante par les touristes. Les prix inabordables de la billetterie aérienne, et les tarifs de l'hébergement posent de vrais obstacles pour le développement d'un tourisme local et international. L'absence d'une vision stratégique permettant la priorisation du tourisme (0,01 sur 0,03) confirme nos propos (Voir chapitre VIII) sur l'incohérence des orientations des différents schémas et plans relatifs à la planification touristique (PDAU, PAW, SDATW, PPMSSV...) avec la réalité du terrain particulièrement en matière d'absence des différents aspects de durabilité (approches de développement durable qui a obtenu une valeur de 0,01 sur 0,03) qui a été repéré par les enquêtés (voir en haut).

D'autre souci se rajoute à cette liste des performances inefficaces de la gouvernance, il s'agit de l'ouverture à l'international (0,01 sur 0,03), lié notamment à la complexité d'acquisition de VISA pour le territoire algérien, et aux restrictions des procédures d'investissement en Algérie qui mènent les compagnies internationales à s'installer aux pays voisins (Maroc, Tunisie, Egypte...) malgré les potentialités exceptionnelles dont dispose notre pays.

Bien qu'il présente seulement 15% des valeurs maximales, l'indicateur de gouvernance est fortement afféré aux ressources patrimoniales, aux logistiques et aux facteurs socio-économiques. D'ailleurs c'est ce qui a été constaté pour l'ensemble des indicateurs qui sont interconnectés et fortement corrélé (Voir coefficient de corrélation-habitants). Par conséquent, pour une planification stratégique, les valeurs maximales de tous les attributs peuvent présenter le même degré d'importance. (Voir figure 9-24 ci-dessous)

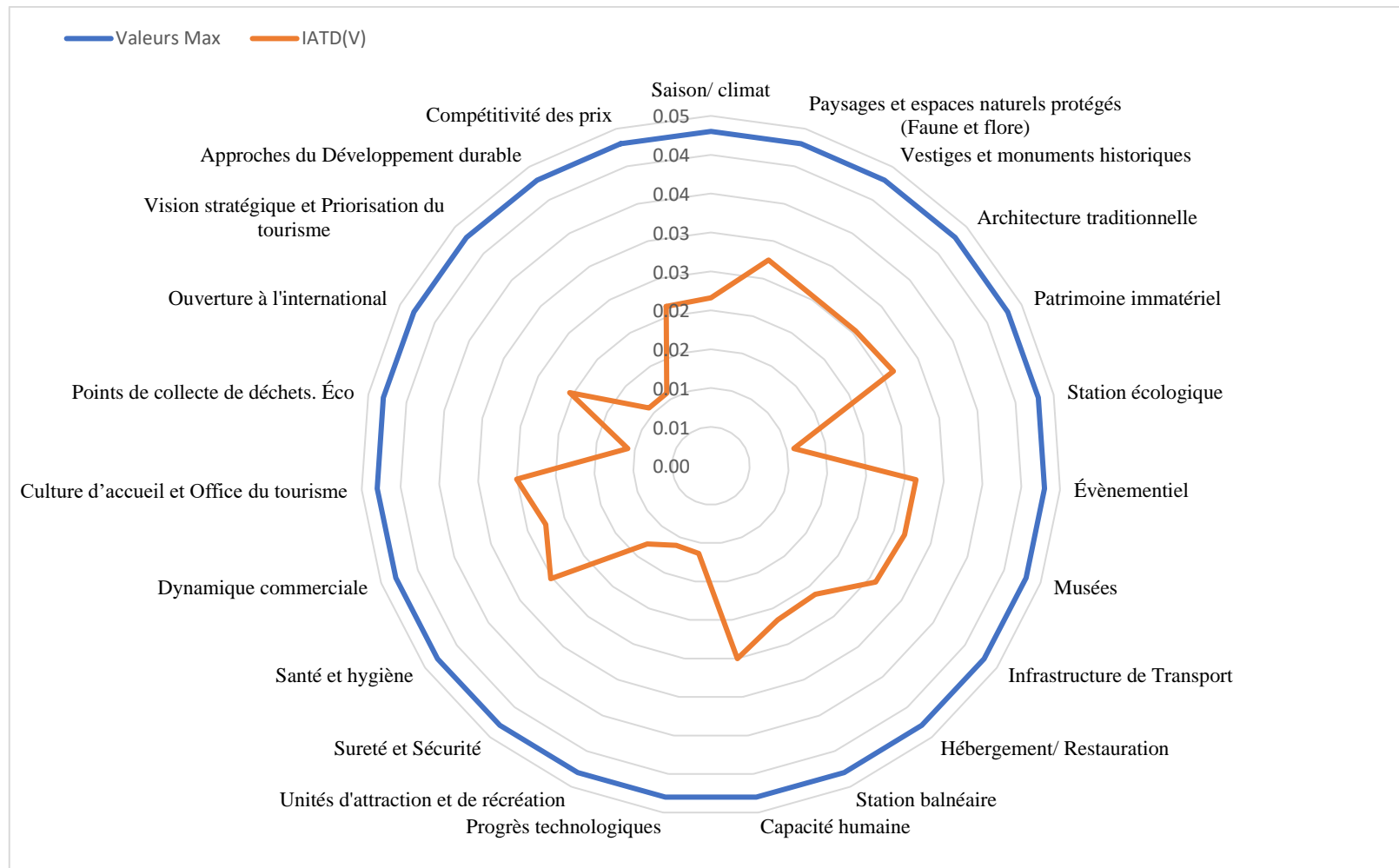


Figure 10.24 Radar représentatif de la performance des différents attributs évalués

Source : auteure, 2017

Chapitre IX : l'indice d'attractivité touristique de la destination Constantine : un outil d'évaluation et d'aide à la décision

Le radar ci-dessus présente les résultats d'une évaluation complémentaire basée sur l'égalité entre tous les attributs selon le modèle du TTC index (Voir chapitre 4), des valeurs maximales égales à 0,043 ont été accordé pour chacun des vingt-trois (23) attributs). Néanmoins les indicateurs n'ont pas subi la même égalité des valeurs maximales. Les logistiques gardent le même pourcentage (26%), tandis que la contribution de l'indicateur des ressources patrimoniales est avantagée avec 34% (au lieu de 42%) partageant 8% de sa valeur maximale avec (+5) les facteurs socio-économiques et (+2%) la gouvernance, mais affirmant encore son rôle déterminant dans l'attractivité touristique.

La lecture des résultats des IATD'(V) révèle pratiquement la même performance de l'IATD(V) : une performance moyenne de l'indicateur des ressources patrimoniales contre une performance faible pour les logistiques, les facteurs socio-économiques et la gouvernance.

CONCLUSION

L'évaluation de l'IATD de Constantine constitue une étape stratégique et déterminante dans l'évaluation de l'attractivité touristique car il fournit des actions prioritaires et contextuelles d'aide à la décision basées soigneusement sur les données plurielles relatives à l'appréciation des enquêtés (touristes et habitants). Ces dernières générant d'une part, un aperçu tangible de la demande touristique, et d'autre part, la capacité touristique de la wilaya dont le patrimoine est le potentiel prépondérant pour son développement même s'il reste cependant inactif.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Cette dernière partie du travail constitue une forme de diagnostic des différents attributs relatifs aux indicateurs des logistiques, des facteurs socio-économiques et de la gouvernance.

L'évaluation quantitative (des deux premiers chapitres) de ces indicateurs nous a permis de démontrer les carences en logistiques, les problèmes liés aux facteurs socio-économiques ainsi que de signaler la défaillance des programmes institutionnels avec la réalité du terrain. Tandis que l'évaluation qualitative, traduite par les résultats des deux questionnaires « touriste et habitant », a permis de construire un outil d'aide à la décision : l'IATD Constantine d'une part et d'identifier les éléments clés du processus de mise en tourisme.

L'application de ce modèle d'évaluation nous a permis de détecter les principaux obstacles du processus de mise en tourisme qui découlent tous de l'inefficacité des mécanismes d'une gouvernance. Ceci nous permettra ainsi d'établir, les choix initiaux des actions stratégiques de planification à entreprendre. En effet, l'amélioration de l'ensemble des valeurs est strictement tributaire de mécanismes rationnels d'une bonne gouvernance.

La mise en valeur du patrimoine et la mise en tourisme de la ville relèvent de la mise en application des PPMSSV et du SDATW qui disposent tous les deux des programmes d'action très riches mais qui sont en instance depuis plus de dix (10) ans, ce qui en soit a généré un déphasage avec le contexte réel. Pareillement pour les infrastructures de transport (le téléphérique, l'ascenseur de sidi M'cid...), les infrastructures de TICs, de l'environnement... dont la volonté est visible à travers leurs objectifs prometteurs mais sans pouvoir les concrétiser. Tangiblement, il s'agit de procéder à l'installation d'un organisme d'évaluation et de gestion, veillant à la coordination entre les différents acteurs publics et privés et à la mise en exergue des instruments avec l'accompagnement des compétences et l'implication des universités dans ce processus complexe de mise en tourisme du patrimoine.

CONCLUSION GENERALE

A présent, et plus qu'en toute autre circonstance, le patrimoine et le tourisme génèrent des synergies mutuelles :

- Le premier se voit renaitre et s'entretenir à travers les fonds touristiques.

- Le second se prospère, se développe et s'ouvre à de nouvelles perspectives grâce au patrimoine.

Ainsi, la notion de tourisme a contribué à la redéfinition, la requalification et l'évolution sémantique de la notion de patrimoine. Allant du sens primitif désignant : un simple héritage transmis d'une génération à une autre, pour devenir une entité économique et culturelle à faire connaître aux autres, à sauvegarder, à protéger à faire revivre (soit une revitalisation), à conserver de manière à pouvoir la et surtout à transmettre aux futures générations.

Au terme de cette réflexion, il est possible d'apporter quelques éléments de réponse aux principales interrogations de notre recherche : **Quelles sont les synergies générées par l'association avérée du patrimoine et du tourisme à Constantine ?**

- **Quelle place pour le patrimoine dans les indicateurs du choix de la destination touristique et dans le processus de mise en tourisme de Constantine ?**
- **D'un point de vue sous-jacent, comment optimiser le choix stratégique des facteurs assurant le développement concurrentiel d'une attractivité touristique durable en amont de ses ressources patrimoniales ?**

La vérification des hypothèses avancées a nécessité la construction d'un processus théorique et expérimental très important à partir de la combinaison de plusieurs méthodes en vue de trouver le modèle le plus adéquat aux objectifs de cette recherche.

Ultimo, ce travail a permis de définir les corrélations existantes entre le tourisme et le patrimoine et de suggérer une approche stratégique d'aide à la décision concrétisée par le modèle de l'IATD, dont les fonctionnalités sont à la fois, l'évaluation du potentiel touristique des destinations, la priorisation et la hiérarchisation des actions d'intervention stratégiques, permettant par conséquent le benchmarking des destinations par indicateur en vue d'une compétitivité régionale, nationale et internationale.

En premier lieu, l'analyse théorique a permis l'identification de la nature des synergies mutuelles entre les deux notions : tourisme et patrimoine qui se conjuguent dans le

développement de l'attractivité touristique des destinations et la mise en valeur du patrimoine. Elle a aidé à définir les acteurs responsables dans le processus de mise en tourisme. Elle a abouti finalement à la sélection des quatre indicateurs déterminants dans le choix de la destination :

- La ressource patrimoniale naturelle et culturelle.
- La logistique adéquate.
- Les facteurs socio-économiques.
- Les mécanismes rationnels d'une gouvernance.

De même la sélection des vingt-trois (23) attributs y afférents.

L'ensemble de ces attributs permet une lecture multidimensionnelle des ressources patrimoniales et des potentialités touristiques territoriales menant à identifier un processus de planification pertinent et approprié au contexte étudié.

Avant de procéder à la vérification empirique de l'IATD, une étude quantitative des quatre indicateurs a été menée auprès des directions et des ouvrages consultés. Celle-ci a permis d'élaborer un inventaire des ressources patrimoniales naturelles et culturelles du territoire concerné définissant ainsi, le processus de mise en tourisme de Constantine depuis ces premières occupations.

Plusieurs points ont été soulevés durant cette partie du travail. En ce qui concerne le phytome, la wilaya possède des potentialités très importantes mais malheureusement délaissées et dégradées. Les grottes du rocher racontent les secrets des civilisations passées, et gardent encore des traces des périodes anciennes. Malheureusement, elles sont laissées aujourd'hui à l'abandon et au vandalisme, des délinquants viennent y passer la nuit et laissent des traces de feu, des ordures et aussi des graffitis sur les murs.

En matière de ressources naturelles et paysagères, la wilaya de Constantine est riche, d'une faune et d'une flore très importante. Elle abritait un parc zoologique, et un parc d'attraction et de loisirs, fermés dans les années 1990 pour des raisons d'insécurité. Aujourd'hui, ce parc est un lieu en délabrement et d'insécurité. Des constructions en ruine et d'autres non achevées, ont été abandonnées depuis des années pour devenir des lieux pour les délinquants. Des arbres sont abattus sans autorisation. Des terrains vagues envahis par les mauvaises herbes, ont remplacé les espaces réservés autrefois aux animaux et aux jeux. Les rares bêtes qui sont restées en vie, après sa fermeture, ont été transférées au parc naturel de Jijel, alors que les structures qui servaient pour les jeux ont été réformées.

Le Lithome à Constantine est d'une richesse inestimable. Cette ville trois fois millénaire raconte à travers ses vestiges l'histoire de chaque période et de chaque civilisation de son existence. L'analyse de ces ressources patrimoniales a révélé son état délabré :

Un patrimoine classé à l'abandon : qu'il soit préhistorique (dolmens...), antique (Mausolée Gréco-Punique appelé Soumaâ, le tombeau de Lollius, Aqueduc romain...), médiéval (vielle ville, mosquées, palais...) ou moderne (prison du Coudiat), présente dans l'ensemble un souci de mise en valeur et de protection.

Un patrimoine qui révèle d'une valeur architecturale, historique, ou urbanistique très importante est toujours non classé. Il s'agit des maisons dans la vielle ville : l'imprimerie et la maison d'Ibn Badis, de l'ascenseur de Sidi M'cid, de la mairie de Constantine, du palais de justice, des ponts, de l'ex Hôtel atlantique et plusieurs d'autres monuments et lieux qui nécessitent d'être inventoriés pour qu'ils puissent être protégés, réhabilités, reconvertis, et mis en valeur.

Dans chaque fouille dans la ville, un nouveau patrimoine voit le jour du cœur du substratum de Constantine : les fouilles de Bekira, le sarcophage antique au Foubourg, le minaret de Djamaa Lekbir, de la nécropole à la mosquée de sidi Affene, la Porte de Cirta et l'empreinte de Salah-Bey. Ces découvertes doivent faire l'objet d'une réelle investigation archéologique, et de l'établissement de la carte archéologique de Constantine.

Pour l'Anthropôme, Constantine est le berceau de plusieurs civilisations. Elle a vécu des histoires mythiques, et a acquis des traditions et des coutumes transmises d'une génération à une autre. Aujourd'hui, elle est très connue par la richesse de son patrimoine immatériel, qui particularise son image et son identité de toutes les villes du monde. À cet effet, reconnaître quelques histoires de quelques recoins de cette merveilleuse ville est considérée comme un moyen de sauvegarder et de mettre en valeur la mémoire avant de sauvegarder le patrimoine matériel. Chaque monument, ou vestige monumentale à Constantine est configuré dans un contexte particulier, et attaché à une histoire, un mythe ou une légende, que quelques initiés se transmettent comme fond culturel. La sauvegarde de la mémoire des lieux donne une âme et un sens particulier à ces objets patrimoniaux, et suscite un intérêt de découverte et de fascination chez les visiteurs. Malheureusement ce patrimoine mythique que lègue cette ville est complètement méconnu par la plupart de ses habitants et même de ses décideurs.

Concernant les logistiques, les carences en hébergement sont visiblement claires, notamment en nombre de lits touristiques dans la wilaya qui reste très limitée même après le programme prévu par le SNAT. La destination enregistre une carence considérable en matière d'unités de récréation et d'aires de loisirs, ce qui affecte négativement son attractivité touristique.

Au niveau de l'infrastructure viaire, et particulièrement le transport aérien, la limite des vols internationaux de l'aéroport Mohammed Boudiaf par rapport aux aéroports d'Alger et d'Oran suite à son assiette foncière en plein milieu urbain est une contrainte majeure pour le développement de lignes éventuelles et pour l'attractivité de toute la région du grand constantinois.

Concernant l'indicateur de gouvernance, la stratégie de promotion touristique nationale favorise le tourisme balnéaire au détriment du tourisme culturel (SNAT). Cela est dû à la méconnaissance des décideurs des potentialités de leurs territoires, et qui n'assurent pas la coordination avec le secteur du patrimoine, le manque d'office de tourisme pour l'accueil et l'orientation des touristes, et enfin, au manque de moyens et d'initiatives de sensibilisation menant à un tourisme responsable.

Quant à l'étude qualitative, elle a été menée à l'aide des deux questionnaires établis auprès des touristes et des habitants. Le questionnaire des touristes a permis d'arrêter la liste des attributs qui ont ensuite été pondérés en fonction de leur contribution à la réalisation des objectifs de performance préalablement définis en matière d'attractivité touristique. La pondération de ces derniers consiste en effet à donner à chacun d'eux une valeur maximale par rapport à son importance, ainsi qu'une autre valeur (C) relative à son appréciation.

Les deux questionnaires ont contribué à l'identification de trois caractéristiques fondamentales de la destination « Constantine ». Il s'agit premièrement, du « profil touriste » de la destination de Constantine qui est visiblement une destination culturelle masquée par un profil d'affaires. Cela a été confirmé à travers tous les attributs culturels liés à l'image véhiculée auprès des enquêtés (histoire, civilisations, traditions, monuments, et paysages), ainsi qu'à partir de l'attractivité touristique des sites du patrimoine, par l'ensemble des touristes (quel que soit leurs profils : vacances, affaire, missions ou santé).

En second lieu, apparaît l'identification des circuits touristiques à valoriser et à protéger à Constantine, ainsi que la mise en exergue des problèmes à l'origine d'une faible

attractivité touristique d'un nombre considérable des sites historiques dont la méconnaissance du patrimoine était la raison principale.

L'intérêt portée à la durabilité touristique de la destination, qui tire ses origines de la participation du tourisme au développement économique et social, est faiblement entamée par les acteurs du tourisme et du patrimoine. Cela est bien attesté à travers l'absence d'une approche du développement durable dans le territoire. Toutefois, la catégorisation des habitants selon les profils proposés (offreur, consommateur, accueillant, ambassadeur et consultant) permettra une meilleure implication de ce dernier dans le processus de mise en tourisme et de mise en valeur des ressources patrimoniales.

À partir de là, pour revenir sur l'ensemble, la contribution scientifique de cette recherche s'articule autour de trois points :

Tout d'abord, en l'absence d'une définition et d'une réflexion unanimement partagées entre le tourisme et le patrimoine, et face à l'insuffisance des outils conceptuels dont disposent les études s'intéressant à la corrélation entre ces deux concepts, un intérêt conceptuel se présente donc à travers ce travail. Il propose donc, une approche interdisciplinaire permettant la définition des synergies mutuelles établies par le processus de mise en tourisme du patrimoine. Ce type de travail permet de mettre en place un fond qui contribue à l'ancrage des études interdisciplinaires et qui sont relativement émergents.

La deuxième contribution est la découverte des synergies mutuelles entre le tourisme et le patrimoine dans le processus de mise en tourisme, et l'opérationnalisation d'un outil d'aide à la décision (IATD), qui par sa fonctionnalité de diagnostic permet la quantification de la corrélation du patrimoine avec les différents facteurs d'attractivité touristique d'une destination, ainsi que l'évaluation des performances touristiques de celle-ci, et cela grâce à l'évaluation de l'ensemble des vingt-trois (23) attributs, permettant ainsi d'orienter les actions stratégiques en adéquation avec le contexte local d'intervention, ce qui lui confère un caractère durable.

Parmi les avantages de cet outil, se présente une approche générale et sa nature commune lui attribuant un caractère universel, permettant d'établir des études comparatives entre plusieurs destinations, en vue d'établir, une certaine cohérence dans les démarches d'évaluation. Les limites de cet outil sont principalement liées à l'absence et à la fiabilité douteuse des données (contradiction des données du ministère du tourisme et les données de la direction de la wilaya), ce qui minimise l'efficacité de son fonctionnement.

La troisième contribution de cette recherche est l'applicabilité et l'évaluation de l'indice d'attractivité touristique de la destination Constantine, qui relève d'une enquête de terrain menée auprès des touristes visitant la région prise comme cas d'étude, un reflet précis de sa situation touristique réelle, et des éléments qui freinent son expansion touristique. De plus, le fait de considérer cette région comme un territoire de projet délimité en dehors des frontières politiques et administratives conventionnelles, induit un changement de perspective d'analyse, plus souple et tendant davantage vers la coopération et la construction de solidarités intercommunales. Ces résultats peuvent être utilisés par les autorités publiques ou les institutions spécialisées pour définir des orientations de développement, et la mise en œuvre de stratégies de planification touristique appropriées à la région afin d'améliorer ses performances attractives.

Les limites de l'évaluation portent sur la faible disponibilité de l'information, et de la documentation sur le tourisme à Constantine ; ce qui montre le peu d'intérêt porté au sujet du tourisme par les études interdisciplinaires en Algérie. Toutefois, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, il conviendrait d'appliquer l'enquête à un plus grand nombre de touristes, ainsi que de déployer les résultats des appréciations au niveau de l'ensemble des agences touristiques de la région d'étude et des offices de tourisme.

Au-delà de ces perspectives scientifiques, cette étude a une dimension sociale et pratique. Il s'agit de la création de l'association touristique « Ibn Battuta » dont l'objectif majeur est de préserver et de valoriser nos ressources patrimoniales ainsi que de promouvoir le tourisme local. Grâce à l'efficacité de ces membres, nous avons eu l'opportunité de participer à la révision de la loi du tourisme, à la proposition des circuits touristiques, à la participation aux événements de tourisme (salons, foires, célébration des journées nationales et internationales) et à l'organisation de plusieurs sorties guidées, en sensibilisant les participants aux respects des cultures locales, et à la préservation des ressources patrimoniales naturelles et culturelles.

Perspectives et pistes de recherche

Dans le cadre de la mise en valeur des ressources, il serait opportun de visualiser les résultats de l'évaluation quantitative : l'inventaire des ressources patrimoniales et des logistiques ainsi que les résultats de la recherche (les sous indices d'attractivité touristique) sur un système d'information géographique (SIG). Cette base de données servira comme fond d'application Web pour le développement de guides touristiques virtuels, mais elle permettra principalement aux collectivités locales de gérer efficacement le développement

touristique de leur territoire, par un choix optimal des interventions (selon l'état des infrastructures existantes, concentration des ressources et des caractères dominants, etc.).

La numérisation et la mise en ligne de cet outil (généraliser le model IATD) sera également un meilleur moyen pour une évaluation instantanée de l'attractivité des destinations, permettant le rating, le ranking et par conséquent accompagner les territoires face aux évolutions locales mais aussi aux grandes mutations mondiales, et donc, passer à une compétitivité touristique régionale, nationale et universelle. Sa mise en œuvre nécessite une équipe pluridisciplinaire ainsi qu'un financement conséquent.

L'écomusée, pour la sauvegarde et la mise en tourisme du patrimoine matériel et immatériel, est une thématique non encore étudiée en Algérie. Le concept est apparu en 1950 et établi par le conseil international des musées (ICOM) en 1971 pour désigner une institution culturelle dont le rôle est de fédérer localement la population autour d'un projet, de transformer les habitants en acteurs et usagers de leur propre patrimoine, et de développer une base de données pour la communauté et par celle-ci et favoriser les discussions, les rencontres et les initiatives. Il existe actuellement plus de trois-cent (300) écomusées dans le monde, dont deux-cent (200) en Europe et un (01) seul en Afrique (l'écomusée berbère de la vallée de l'Ourika).

BIBLIOGRAPHIE

- A. DEBRUGE. (1917). *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine* (Vol. 50).
- ABICHOU, H. (2009). *La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : Quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel?: cas du sud-est tunisien* [PhD Thesis]. Montpellier 1.
- ABICHOU, H., Jouve, A. M., & Labiadh, M. (s. d.). *Évaluation de la durabilité du tourisme patrimonial au sud tunisien : Indicateurs de développement durable à l'échelle de l'entreprise touristique*. *Tourisme & Territoires / Tourism & Territories*. Volume 3 (2013)
- AICHE, B., Cherbi, F., & Oubouzar, L. (2006). Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie.«Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés». *Revue CAMPUS*, 4, 34-45.
- AMIROU, R. (2000). *Imaginaire du tourisme culturel*.
- ASSAF, A. G., & Josiassen, A. (2012). Identifying and ranking the determinants of tourism performance : A global investigation. *Journal of Travel Research*, 51(4), 388-399.
- AUSSEUR-DOLLEANS, C. (1991). *Guide de la protection des espaces naturels et urbains*. la Documentation française.
- BAZIN-BENOIT, S., & DELAPLACE, M. (2013). Desserte ferroviaire à grande vitesse et tourisme : Entre accessibilité, image et outil de coordination. *Téoros: revue de recherche en tourisme*, 32(2), 37-46.
- BENACHOUR-TEBBOUCHE, N. (2015). *Constantine et ses écrivains-voyageurs*. Éd. Chihab, 2015
- BENKARI, N. (2003). La politique patrimoniale dans les pays du maghreb : Le cas de l'Algérie. In *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle* (p. 179-190).
- BERTHIER, A. (1943). *Découverte à Constantine de deux sépultures contenant des amphores grecques*. société historique algérienne.
- BERTHIER, A. (1980). Un habitat punique à Constantine. *Antiquités africaines*, 16(1), 13-26. <https://doi.org/10.3406/antaf.1980.1055>
- BERTHONNET, A. (2006). Le tourisme en Algérie (de 1880 aux années 1940): Une histoire à écrire. *Revue Tourisme*, 15, 1-15.
- BERTRANDY, S. (1994). Cirta.(voir Constantine). *Encyclopédie berbère*, 13, 1964-1977.

- BLAKE, G., & I LAWLESS, R. (1972). Tourisme international au Sahara algérien. *MÉDITERRANÉE*, 11(3), 171-176.
- BLUNT, A. (1994). *Travel, Gender, and Imperialism : Mary Kingsley and West Africa*. Guilford Press.
- BOUANANE KENTOUICHE, N. (2008). *Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines Algériennes* » [Mémoire magistère, Université Mentouri].
- BOUCHAREB, A. (2006). *Cirta ou le substratum urbain de Constantine. La région, la ville et l'architecture dans l'antiquité (Une étude en archéologie urbaine)*.
- BOUCHAREB, A. (2016). *Le Rocher des Martyrs : Un lieu méconnu à Constantine*. NUMIDIE ANTIQUE. <http://numidiaantiqua.over-blog.com/2016/07/le-rocher-des-martyrs-un-lieu-meconnu-a-constantine.html>
- BOUCHAREB, A., & ARIANE, H. (2013). Espaces urbains souterrains : Fond ou comble ? Sous la brèche de Constantine, les pratiques indésirables de la ville. *Urbanitudes*. <http://urbanitudes.id.st/>
- BOUGHNIM, I., & LORRAIN, A. (2009). *Historique du tourisme durable : De 1972 à aujourd'hui* (Rapport de l'OMT sur l'application du Code d'Éthique (français)). OMT.
- BOUMAZA, Z. (1998). Le Vieux Constantine, ambiguïté d'un patrimoine. *Insaniyat/إنسانيات*. *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 5, 23-37.
- BOYER, M. (2005). *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle*. Editions L'Harmattan.
- BRUN, J.-P., RICHEZ-BATTESTI, N., MIEGE, J.-L., BOULANGER, P., COURDURIE, M., PIERREIN, L., AILLAUD, G. J., CAMPS-FABRER, H., CHARLET, M., & DENIS, L. (1985). *L'huile d'olive en Méditerranée : Histoire, anthropologie, économie de l'Antiquité à nos jours*. Institut de recherches méditerranéennes, Université de Provence.
- CACCOMO, J.-L. (2007). Le contexte technologique. *Les métiers du tourisme*, 125-139.
- CAZES, G. (1985). Transport aérien et développement touristique des relations vitales et dialectiques. L'exemple de la Réunion. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 63(1), 45-59.
- CAZES, G. (1992). *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs* (Rosny). Bréal. <https://www.decitre.fr/livres/fondements-pour-une-geographie-du-tourisme-et-des-loisirs-9782853946094.html>

- CAZES, G., & POTIER, F. (1996). Le tourisme urbain, Paris, Presses universitaires de France, coll.«. *Que sais-je*, 3191, 127.
- CHASTEL, A., & BABELON, J.-P. (2008). *La notion de patrimoine*. Liana Levi.
- CHERBONNEAU, A. (1813-1882) A. du texte. (1853). *Constantine et ses antiquités*, par M. A. Cherbonneau. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57896015>
- CHERIF, N. (2016). *L'inventaire du patrimoine architecturale de la période ottomane en Algérie :du recensement à l'étude* (p. 87-120).
- CHON, K.-S. (1990). The role of destination image in tourism : A review and discussion. *The tourist review*.
- COSTEA, M., HAPENCIUC, C. V., & BEJINARU, R. (2016). Analysis of global competitiveness pillars'influence upon the romanian tourism industry. *Revista de turism-studii si cercetari in turism*, 22.
- COUSIN, S., & BERTRAND, R. (2010). *Sociologie du tourisme*. La Découverte.
- CRACOLICI, M. F., & NIJKAMP, P. (2009). The attractiveness and competitiveness of tourist destinations : A study of Southern Italian regions. *Tourism management*, 30(3), 336-344.
- CROUCH, G. I., & RITCHIE, J. B. (1999). Tourism, competitiveness, and societal prosperity. *Journal of business research*, 44(3), 137-152.
- DAVALLON, J. (2006). Le don du patrimoine. *Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*.
- DEBRUGE, A. (1908). La grotte des Ours. *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, 42, 43.
- DESVALLEES, A. (1998). À l'origine du mot patrimoine. *Patrimoine et modernité*, 89-105.
- DEWAILLY, J.-M. (2006). Tourisme et géographie, entre pérégrinité et chaos?, coll.«. *Tourismes et sociétés*», Paris, Éditions L'Harmattan.
- DEWAILLY, J.-M., & AMIROU, R. (2005). Mise en tourisme et touristification. In *Tourisme et souci de l'autre*. L'Harmattan Paris.
- DEWAILLY, J.-M., & FLAMENT, É. (1993). *Géographie du tourisme et de loisirs*. Éd. CDU et SEDES.
- DIABI, A., & LAZRI, Y. (2018). L'influence du developpement des transports sur les formes de mutation urbaine : cas de la ville de constantine. *Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre*, 31-45.
- DOMINIQUE, P. (2006). Une histoire du patrimoine en Occident. *XVIIIe-XXIe siècle: du*.

- DONALDSON, R., & FERREIRA, S. (2009). (Re-) creating urban destination image : Opinions of foreign visitors to South Africa on safety and security? *Urban Forum*, 20(1), 1.
- DUMOULIN, J. (2003). Les routes touristiques au Québec : De la conception à la signalisation. *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 22(22-2), 34-40.
- DWYER, L., FORSYTH, P., & RAO, P. (2000). The price competitiveness of travel and tourism : A comparison of 19 destinations. *Tourism management*, 21(1), 9-22.
- DWYER, L., MISTILIS, N., FORSYTH, P., & RAO, P. (2001). International price competitiveness of Australia's MICE industry. *International Journal of Tourism Research*, 3(2), 123-139.
- ÉTHIER, G., MORISSET, L. K., & SARRASIN, B. (2012). *Épistémologie des études touristiques*. Puq.
- FESENMAIER, D., & MACKAY, K. (1996). Deconstructing destination image construction. *The tourist review*.
- FURLOUGH, E. (2002). Une leçon des choses : Tourism, Empire, and the Nation in Interwar France. *French Historical Studies*, 25(3), 441-473.
- GEARING, C. E., SWART, W. W., & VAR, T. (1974). Establishing a measure of touristic attractiveness. *Journal of travel Research*, 12(4), 1-8.
- GEORGE, R., & BOOYENS, I. (2014). Township tourism demand : Tourists' perceptions of safety and security. *Urban Forum*, 25(4), 449-467.
- GHARBI, M. L. (2001). *Le patrimoine colonial au Maghreb*. Mémoires et histoires croisées des décolonisations. Maghreb-France, Paris VII. Présentée aux journées d'études organisées par le CMCU Manouba - Paris VII,
- GOOROOCHURN, N., & SUGIYARTO, G. (2005). Competitiveness indicators in the travel and tourism industry. *Tourism Economics*, 11(1), 25-43.
- GOVERS, R., GO, F. M., & KUMAR, K. (2007). Promoting tourism destination image. *Journal of travel research*, 46(1), 15-23.
- GRAN-AYMERICH, È. (2005). Nabila OULEBSIR, Les Usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930). *Anabases. Traditions et réceptions de l'Antiquité*, 2, 249-251.
- GREFFE, X. (2011). *L'économie politique du patrimoine culturel : De la médaille au rhizome*. In: ICOMOS 17th General Assembly, 2011-11-27
- GSELL, S. (1913). *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord. (8 tomes)*. Hachette Livre BNF.
- GUNN, C. A. (1988). *Vacationscape : Designing tourist regions*. Van Nostrand Reinhold.

- HALL, C. M., TIMOTHY, D. J., & DUVAL, D. T. (2012). *Safety and security in tourism : Relationships, management, and marketing*. Routledge.
- HAPENCIUC, V., STANCIU, P., CONDRATOV, I., & NISTOREANU, P. (2009). Safe-tourism in crisis situations, appreciations in Romania's case. *Revista de turism-studii si cercetari in turism/Journal of tourism-studies and research in tourism*, 7(7), 47-56.
- HECHAM- ZEHIOUA B. (2010). *Impacts des projets inscrits à Constantine et évaluation de son image de marque, pour un projet urbain à effet structurant*. Mémoire de magistère. Université de Mentouri - Constantine.
- HEDDAR, B. (1988). *Rôle socio-économique du tourisme : Cas de l'Algérie*. Office des publications universitaires.
- HOERNER, J.-M. (2000). Pour la reconnaissance d'une science touristique. *Espaces*, 18-20.
- HONG-BUMM, K. (1998). Perceived attractiveness of Korean destinations. *Annals of tourism research*, 25(2), 340-361.
- HU, Y., & RITCHIE, J. B. (1993). Measuring destination attractiveness : A contextual approach. *Journal of travel research*, 32(2), 25-34.
- ICHER, F. (2008). Regards sur le patrimoine. Ouvrage collectif coordonné par François Icher sous la direction de Jacques Limouzin. *CRDP Languedoc-Roussillon*, 66.
- IDIR, M. S. (2013). *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : Cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer* [PhD Thesis]. Grenoble.
- INSKEEP, E. (1987). Environmental planning for tourism. *Annals of Tourism Research*, 14(1), 118-135.
- INSKEEP, E. (1991). *Tourism planning : An integrated and sustainable development approach*. Van Nostrand Reinhold.
- IORGULESCU, F., ALEXANDRU, F., CRETAN, G. C., KAGITCI, M., & IACOB, M. (2011). Considerations regarding the Valuation and Valorization of Cultural Heritage. *Theoretical & Applied Economics*, 18(12).
- J, CHIVĚ, & A, BERTHIER. (1937). *Constantine, son passé, son centenaire (1837-1937) : Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, Vol. LXIV* [Périodique]. Braham.
<http://kent.cdha.fr/Record.htm?Record=19291380124910195629>
- JANSEN-VERBEKE, M. (2007). Cultural resources and the tourismification of territories. The tourism research agenda : Navigating with a compass. *Acta Turistica Nova*, 1(1), 21-41.

- JEAN BAYOL. (1984). *Constantine, le Rhumel et ses gorges / Constantinois*.
<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/constantinois/108-constantine-le-rhumel-et-ses-gorges>
- JENNINGS, E. T. (2006). *Curing the Colonizers : Hydrotherapy, Climatology, And French Colonial Spas* (New e. édition). Duke University Press.
- JOLEAUD, L. (1918). Le rocher de Constantine. *Annales de géographie*, 27(148), 340-356.
<https://doi.org/10.3406/geo.1918.5369>
- KADDACHE, M. (1991). *L' Algérie durant la période ottomane*. Office des publications universitaires.
- KLEIN, H. (1903). Pour la survivance d'El-Djezaïr. *La Dépêche algérienne*, 7, 1830-1930.
- KORSTANJE, M. E. (2012). Maccannell re-visited : A critical approach to structuralsim. *Enlightening Tourism: A Pathmaking Journal*, 2, 117-141.
- KOTLER, P., HAIDER, D., & REIN, I. (1993). There's no place like our place ! The marketing of cities, regions, and nations. *The Futurist*, 27, 14-21.
- KOUMAS, A., & NAFA, C. (2003). *L'Algérie et son patrimoine : Dessins français du XIXe siècle*. Editions du Patrimoine Centre des monuments nationaux.
- LAROUSSE. (s. d.). *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle: Vol. Tome 17, part 1*.
- LAZZAROTTI, O. (2000). Patrimoine et tourisme : Un couple de la mondialisation. *Mappemonde*, 57(1), 12-16.
- LAZZAROTTI, O. (2010). Tourisme culturel et patrimoine : Quelques analyses pour un Monde habitable. *Articulo-Journal of Urban Research*.
- LE HEGARAT, T. (2015). *Un historique de la notion de patrimoine*.
- LEBAAL, N., & ZEROUALA, M. S. (1997). Sauvegarde du patrimoine architectural dans les pays en voie de développement, cas de l'Algérie. *Séminaire international en architecture*, 281-289. Actes du séminaire international en architecture, L'Architecture et la ville dans le contexte algérien, stratégies conceptuelles appropriées, Biskra le 10 et 11 Novembre, p. 281-289
- LEFEBVRE, G. (1967). *Corpus des gravures et des peintures rupestres de la région de Constantine*.
- LEIPER, N. (1979). The framework of tourism : Towards a definition of tourism, tourist, and the tourist industry. *Annals of tourism research*, 6(4), 390-407.
- LIGHT, D. (2015). Heritage and tourism. In *The Palgrave handbook of contemporary heritage research* (p. 144-158). Springer.

- LITTRE, E. (1872). *Dictionnaire de la langue française* (Vol. 2). Hachette.
- LOULANSKI, T., & LOULANSKI, V. (2011). The sustainable integration of cultural heritage and tourism : A meta-study. *Journal of Sustainable Tourism*, 19(7), 837-862.
- LOZATO-GIOTART, J.-P., & BALFET, M. (2007). *Management du tourisme : Territoires, systèmes de production et stratégies*. Paris: Pearson Education.
- MACCANNELL, D. (1976). *The Tourist : A New Theory of the Leisure Class; with a New Introduction*. Berkeley Los Angeles, Calif. London: University of California Press.
- MAGLIULO, A. (2016). Cyber security and tourism competitiveness. *European Journal of Tourism, Hospitality and Recreation*, 7(2), 128-134.
- MANGION, M.-L., DURBARRY, R., & SINCLAIR, M. T. (2005). Tourism competitiveness : Price and quality. *Tourism economics*, 11(1), 45-68.
- MANSFELD, Y., & PIZAM, A. (2006). *Tourism, security and safety*. Routledge.
- MARTIN, B. (2002). *Voyager autrement : Vers un tourisme responsable et solidaire*. ECLM.
- MAURICE, A. (1931). *Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises: Vol. Tome 1*.
- MAZANEC, J. A., & RING, A. (2011). Tourism destination competitiveness : Second thoughts on the World Economic Forum reports. *Tourism Economics*, 17(4), 725-751.
- MAZANEC, J. A., WÖBER, K., & ZINS, A. H. (2007). Tourism destination competitiveness : From definition to explanation? *Journal of Travel Research*, 46(1), 86-95.
- MAZRI-BENARIOUA, M. (2018). *Industries culturelles et dynamiques urbaines. Le cas des métiers traditionnels de Constantine*. Université de Constantine 3.
- MERCIER, E. (1879). *Constantine avant la conquête française 1837 : Notice sur cette ville à l'époque du dernier bey*. L. Arnolet, A. Braham, sucr.
- MERCIER, E. (1903). *Histoire de Constantine, Constantine : J. Marle et F. Biron*.
- MIDDLETON, U. (1989). Tourist product. *Tourist product.*, 572-576.
- MIDDLETON, V. T., & HAWKINS, R. (1998). *Sustainable tourism : A marketing perspective*. Routledge.
- MINVIELLE, J.-P. (2011). *Les chartes pour un tourisme responsable : Véritable éthique ou simple esthétique de la responsabilité?*

- MINVIELLE, J.-P., & MINVIELLE, N. (2010). Le tourisme au Sahara : Pratiques et responsabilités des acteurs. *Management Avenir*, 3, 187-203.
- M.M. CARETTE. (1843). *Inscription chrétienne, trouvée à Constantine et expliquée par MM. Carette, Hase et Quatremère : Annales de philosophie chrétienne, Numéro 47, Novembre 1843.*
- NAIDJA, H. (2017). L'attractivité territoriale des entrées de ville : Entre vecteur de développement local et support de marketing urbain. Cas de l'entrée sud de Constantine-Zouaghi/Ain El Bey. *Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre*, 33-48.
- NORA, P. (1997). Conclusions des Entretiens IN : NORA, Pierre (sous la direction de). *Science et conscience du patrimoine. Paris: Fayard, 391-397.*
- OULEBSIR, N. (2004). *Les usages du patrimoine : Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) / Nabila Oulebsir.* Édde la Maison des sciences de l'homme.
- PAGAND, B. (1995). Constantine : Métropole ou ville intermédiaire? *Cahiers de la Méditerranée*, 51(1), 1-14.
- PARKINSON, M., & BIANCHINI, F. (1993). Liverpool : A tale of missed opportunities. *Cultural policy and urban regeneration: The West European experience*, 155-177.
- PÉRON, F. (2001). Patrimoine culturel et géographie sociale. *Faire de la Géographie Sociale aujourd'hui, Caen.*
- PERRET, R. (1937). Une carte des gravures rupestres et des peintures à l'ocre de l'Afrique du Nord. *Journal des Africanistes*, 7(1), 107-123.
<https://doi.org/10.3406/jafr.1937.1627>
- PICKEL-CHEVALIER, S. (2012). Les processus de mise en tourisme d'une ville historique : L'exemple de Rouen. *Mondes du tourisme*, 6, 46-60.
- POMIAN, K. (2015). Musée et patrimoine. In H. P. Jeudy (Éd.), *Patrimoines en folie* (p. 177-198). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
<http://books.openedition.org/editionsmsh/3795>
- PORTER, M. E. (1990). The competitive advantage of nations. *Competitive Intelligence REVIEW*, 1(1), 14-14.
- POULOT, D. (1998). Le patrimoine et les aventures de la modernité. *Patrimoine et modernité*, 7-67.
- PRATT, M. L. (1992). *1992 : Imperial eyes: travel writing and transculturation. London: Routledge.*

- PUH, B. (2014). Destination image and tourism satisfaction : The case of a Mediterranean destination. *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 5(13), 538.
- QUITARD, P. M. (1968). *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française : En rapport avec des proverbes et des locutions proverbiales des autres langues*. Slatkine Reprints.
- RICHARDS, G., & WILSON, J. (2006). Developing creativity in tourist experiences : A solution to the serial reproduction of culture? *Tourism management*, 27(6), 1209-1223.
- RISLER, C. (2004). *La politique culturelle de la France en Algérie : Les objectifs et les limites, 1830-1962*. Editions L'Harmattan.
- RITCHIE, J. B., & ZINS, M. (1978). Culture as determinant of the attractiveness of a tourism region. *Annals of tourism research*, 5(2), 252-267.
- ROUBET, C. (1937). C. Roubet, « Kef Messiouer », *Encyclopédie berbère*, 27 | Kairouan – Kifan Bel-Ghomari, Aix-en-Provence,—Recherche Google.
- ROUSSO, H. (2003). Le regard de l'histoire : L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France. *Paris: Éditions du Patrimoine*.
- SAHRAOUI, B. B. (2007). *Politique municipale et pratique urbaine : Constantine au XIXe siècle*. 35-36, 109-129.
- SAIDI, H. (2016). Tourisme. *Anthropen*. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.039>
- SEDDIGHI, H. R., & THEOCHAROUS, A. L. (2002). A model of tourism destination choice : A theoretical and empirical analysis. *Tourism management*, 23(5), 475-487.
- SINCLAIR, D., JAYAWARDENA, C. C., SÁNCHEZ, C. I., & JARAMILLO-HURTADO, M. E. (2010). Policies for enhancing sustainability and competitiveness in tourism in Colombia. *Worldwide Hospitality and Tourism Themes*.
- SOLIGNAC, M. (1928). Sur une peinture de la Tunisie septentrionale. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 72(4), 351-355. <https://doi.org/10.3406/crai.1928.75666>
- SPODE, H. (2010). La recherche historique sur le tourisme. Vers une nouvelle approche. *Mondes du tourisme*, 2, 4-18.
- TIMOTHY, D. J., & NYAUPANE, G. P. (2009). *Cultural heritage and tourism in the developing world : A regional perspective*. Routledge.
- TRIBE, J. (1997). The indiscipline of tourism. *Annals of tourism research*, 24(3), 638-657.
- VAN DER BORG, J., COSTA, P., & GOTTI, G. (1996). Tourism in European heritage cities. *Annals of tourism research*, 23(2), 306-321.

- VANHOVE, N. (2002). Tourism policy—between competitiveness and sustainability : The case of Bruges. *Tourism Review*.
- VIOLIER, P. (2013). Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson (dir.), Tourisme et patrimoine mondial. Coll. "Patrimoine en mouvement", Presses universitaires de Laval, mars 2012, 320 pages. *Mondes du Tourisme*, 8, 80-82.
- WARTELLE, A. (2000). 8. Berthier (André), Tiddis. Cité antique de Numidie. *Revue des Études Grecques*, 113(2), 671-672.
- WIDMANN, M. (1976). Le tourisme en Algérie. *Méditerranée*, 25(2), 23-41.
- ZEPPEL, H., & HALL, C. M. (1991). Selling art and history : Cultural heritage and tourism. *Journal of Tourism Studies*, 2(1), 29-45.
- ZYTNICKI, C. (2009). *Le tourisme dans l'Empire français. Politiques, pratiques et imaginaires*. Publication de la SFHOM.
- ZYTNICKI, C. (2013). « Faire l'Algérie agréable ». Tourisme et colonisation en Algérie des années 1870 à 1962. *Le Mouvement Social*, n° 242(1), 97-114.
- ZYTNICKI, C. (2016). *L'Algérie, terre de tourisme. Histoire d'un loisir colonial*. Vendémiaire.

ANNEXE

Annexe A : Formulaires des questionnaires

Faculté d'Architecture et d'Urbanisme

Université de Constantine 03

Département d'Urbanisme

Laboratoire AUTES

Questionnaire touriste

Dans le cadre de réalisation d'un travail de recherche (thèse de doctorat) sous le thème : Le tourisme durable et le patrimoine à Constantine : enjeux et défis (cas de Constantine), nous vous remercions de bien vouloir consacrer quelques instants à remplir et à nous retourner ce questionnaire.

I-Information sur l'enquête :

1-Adresse (Pays/Ville) :.....

2-Sexe : Homme Femme

3-Votre tranche d'Âge est de : 20-40 ans 40-60 ans plus de 60 ans

4-Profession : Retraité Indépendant Fonctionnaire Étudiant en..... Autres.

5-Motif du voyage : Vacances Mission Congrès/Affaires Autres

6-Vous voyagez : Seul(e) En couple En famille Entre amis Avec un groupe touristique

7-Durée du séjour : 3nuités de4- 7nuités de 7- 10jours de 10-15jours plus de 15jours

8-Moyen de transport prépondérant pour votre voyage :

Avion Train Auto Bus Autre

II- Rapport Enquêté/ Patrimoine/ Tourisme Durable :

1-Citez tous ce que vous associez à l'image de Constantine : Histoire/Civilisations Art/Culture/Tradition
 Pittoresque (Paysage et bâti) Sites et Monuments historiques Bien être Investissements/Affaires
 Infrastructures Hôtelières/ Loisirs autre.....

2-Durant votre séjour à Constantine avez-vous visitez (ou comptez visiter) ces endroits ?

Les dolmens Les grottes du rocher Le tombeau de Massinissa Les inscriptions de Saint Jaques et saint Marien Les Aqueduc romaines Tiddis Le tombeau de Lollius La vieille ville

Les moquées et les zaouias historiques Le monument aux morts Les ponts de la ville les musés
Aucun autre.....

Si vous répondez « aucun » dites pourquoi ? : Vous ne connaissez pas ces endroits Pour des problèmes d'accessibilité et de transport Pour des raisons de sécurité Vous n'êtes pas intéressé

Autres

3-Avez-vous de Brochures/Guide sur Constantine : Oui Non

-Si Oui, Envoyée à votre demande Par une agence de voyage Par l'office du tourisme
Direction du tourisme Fourni par l'hôtel A l'aéroport Autre.....

-Sinon, pourquoi ? Vous connaissez la ville Absence de brochures/ Guides réseaux sociaux application et internet Autres....

4-D'après vous, est ce qu'il existe une attractivité touristique à Constantine : Oui Non

-Si Oui, quels sont les éléments qui renforcent cette attractivité ? Patrimoine culturel et cultuel

Patrimoine naturel Infrastructure d'accueil/Restauration Investissements/Affaires autre.....

-Sinon, quels sont les éléments qui l'empêchent ?

Commentaire :

5-Choisissez-vous cet hôtel par recommandation de : Une personne de votre connaissance

Une annonce ou d'un article de journal Une agence de voyages application/internet autre.....

6-Pendant votre séjour, avez-vous signé une charte d'éthique du touriste (règlement) ? Oui Non

-Si oui, avec quel organisme : Hôtel Agence de voyages L'office du tourisme

Musé ou sites historique Autre.....

-Sinon, avez-vous déjà signé cette charte dans un autre endroit (autres pays visités) ? Oui Où ?.....Non

7-Etes-vous familier avec le concept de Tourisme durable ? Oui Non

8-Quel aspect du tourisme durable vous semble le plus important ? Le respect des cultures locales

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles La découverte du patrimoine sur toutes ses formes L'expérience de voyages uniques L'assurance pour les collectivités locales d'avoir le bénéfice de ce voyage

9-Pensez-vous que vous vous comportez / consommez de manière durable pendant votre séjour à Constantine ?

Oui Non

-Si, Oui, pourquoi ? :

Cela vous donne bonne conscience et vous avez le sentiment d'être une bonne personne

La pression sociale (Slogans, Règlements à Constantine qui incite à être responsable envers l'environnement et le patrimoine); vous avez le sentiment d'être jugé si vous ne le faites pas

Vous êtes concernés par les problèmes environnementaux actuels et que vous souhaitez contribuer à assurer un avenir durable

Autres.....

-Si, Non, pourquoi ? Vous n'êtes pas concernés Vous n'avez pas trouvé les moyens pour en faire, (Produits recyclables, Tri des déchets...) Autres.....

III- Rapport Enquête/ville et événement

1-Avez-vous déjà visité Constantine avant la manifestation de la culture arabe 2015 ? Oui Non

2-A votre avis cet événement a-t-il contribué à l'amélioration de Constantine ? Oui Non

-Si oui, ces améliorations sont-ils au niveau de : Infrastructures/équipements réalisés

Réhabilitations/ Réaménagement Animations Services L'image de Constantine

Autres

-Sinon pourquoi ?.....

3-En cas où vous n'avez jamais visité Constantine avant cette fois-ci, vous dites pourquoi.

Vous n'avez pas eu l'occasion ? Vous avez des préjugés sur la ville ? Autres

Commentaire.....

4-Durant votre séjour à Constantine, avez-vous assisté un événement ? Oui Non

-Si oui, cet événement est d'ordre : Expositions Concert musical théâtre

Sortie guidée Autres.....

Conclusion : aspirations de l'enquête

1- D'après votre expérience à Constantine, évaluez ces indicateurs d'attractivité et classez-les d'après leurs importances pour une destination adéquate :

Attributs	TS	S	I	TI	C
Saison/ climat					
Paysages et espaces naturels protégés (Faune et flore)					
Vestiges et monuments historiques					
Architecture traditionnelle					
Patrimoine immatériel					
Station écologique					
Évènementiel					
Musées					
Infrastructure de Transport					
Hébergement/ Restauration					
Station balnéaire					
Capacité humaine					
Progrès technologiques					
Unités d'attraction et de récréation					
Sureté et Sécurité					
Santé et hygiène					
Dynamique commerciale					
Culture d'accueil et Office du tourisme					
Points de collecte de déchets. Éco					
Ouverture à l'international					
Vision stratégique et priorisation du tourisme					
Approches du développement durable					
Compétitivité des prix					

TS : très satisfaisant **S** : satisfaisant **I** : insatisfaisant **TI** : très insatisfaisant

C : Classement : **0** : peu important **1** : moins important **2** : important **3** : très important

Commentaire :

2-Aimeriez-vous revenir à Constantine ? Oui Non

Sinon, pourquoi

3-A votre avis, quels sont les freins du secteur touristique à Constantine de devenir une destination touristique par excellence ?

.....

4-Qu'avez- vous à proposer pour améliorer pour améliorer cette situation du tourisme de la willaya de Constantine ?

Questionnaire habitant

Dans le cadre du travail de recherche (thèse de doctorat) sous le titre : *Le tourisme durable et le patrimoine à Constantine : enjeux et défis (cas de Constantine)*, nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce questionnaire.

I.-Informations personnelles :

- 1-Adresse (Commune) :
 2-Wilaya d'origine :
 3-Sexe : Homme Femme
 4-Votre tranche d'Age est de : 20-40 ans 41-60 ans plus de 60 ans
 5-Niveau d'étude : Primaire Moyenne Secondaire Universitaire
 Si votre niveau est universitaire ... veuillez indiquer le domaine ou la spécialité

II.L'habitant et le patrimoine :

- 1-Qu'est-ce qu'un patrimoine matériel pour vous : Monuments Sites historiques Des antiquités Vieux bâtiments Paysages naturel distinctifs Constructions/ouvrages distingués Autre.....
 2- Qu'est-ce qu'un patrimoine immatériel ? Coutumes et traditions Cuisine traditionnelle Tenues traditionnels Artisanat Mythes et légendes Autres
 3- Pensez-vous que le concept du patrimoine matériels et immatériels est lié à une période historique spécifique ? Oui Non
 -Si oui,... Préhistorique Antique Moyen âge L'époque moderne Autre.....
 4- Parmi ces endroits, identifiez ce que représente pour vous le patrimoine de Constantine : Grottes Mausolée de Massinissa Tombeau de Lulus Les dolmens Rocher des martyrs (les inscriptions de saint Jacques et saint Marien) Aqueduc romain Réserve de Djbel Ouahch Vielle ville Mosquées historiques Tiddis Monument aux morts Les ponts Musées de la ville Autre.....
 5-Avez-vous visité ou accompagné une famille ou un ami dans ces lieux ? Oui Non
 -Sinon ... pourquoi ? Tu ne connais pas ces endroits Difficulté d'accessibilité problèmes d'insécurité dans ces lieux Des lieux qui ne vous intéressent pas
 Autre

III.Appréciations de l'habitant

1-D'après votre expérience à Constantine (utilisation des différents services et connaissance de son patrimoine), évaluez les indicateurs présentés au tableau suivant, en matière de la qualité et du prix. Classez- les ensuite en fonction de leurs importances et par ordre de priorité :

TS : très satisfaisant **S** : satisfaisant **I** : insatisfaisant **TI** : très insatisfaisant

« **C** » : Classement : L'importance de ce qui nécessite une amélioration et développement du moins important au plus important : **0** : peu important **1** : moins important **2** : important **3** : très important

Attributs	TS	S	I	TI	C
Saison/ climat					
Paysages et espaces naturels protégés (Faune et flore)					
Vestiges et monuments historiques					
Architecture traditionnelle					
Patrimoine immatériel					
Station écologique					
Évènementiel					
Musées					
Infrastructure de Transport					

Hébergement/ Restauration					
Station balnéaire					
Capacité humaine					
Progrès technologiques					
Unités d'attraction et de récréation					
Suret� et S�curit�					
Sant� et hygi�ne					
Dynamique commerciale					
Culture d'accueil et Office du tourisme					
Points de collecte de d�chets. �co					
Ouverture � l'international					
Vision strat�gique et Priorisation du tourisme					
Approches du D�veloppement durable					
Comp�titivit� des prix					

2- Consid rez-vous Constantine une ville attractive ? Oui Non

- Sinon ... pourquoi ?.....

3-Constantine peut-elle devenir une destination touristique par excellence Oui Non

- Sinon ... qu'est-ce qui l'emp che ?

La d gradation du patrimoine Manque d'infrastructure de loisirs Probl mes de transport et d'h bergement Ins curit  Prix  lev s

Mauvaise qualit  d'accueil Manque de marketing pour la ville Autre

4-Que proposez-vous pour renforcer l'attractivit  touristique   Constantine

.....

5- Choisissez le profil qui vous convient pour votre participation dans le processus de mise en tourisme de Constantine :

Offreur (ex. h teliers, loueurs...) Consommateur (utilisateur des potentiels et services : soties guid s,  v nementiel...) Influenceur (promoteur de la destination : blogueurs, clients ambassadeurs...)

Accueillant (ex : commer ants, artisans, artistes,  tudiants...)

Citoyen (b n volat, membres d'associations, membre de comit s...)

Annex B : Données méthodologiques

La moyenne pondérée : Définition et formules

Une moyenne pondérée est une moyenne dans laquelle chaque valeur est multipliée par un coefficient correspondant à son poids. Une moyenne pondérée fait varier ces poids, traduisant une importance variable des observations. Le poids équivaut à augmenter d'autant de fois le nombre d'observations identiques et de même importance dans le calcul de la moyenne.

$$\bar{x} = \frac{p_1 x_1 + p_2 x_2 + \dots + p_n x_n}{p_1 + p_2 + \dots + p_n}$$

Nous avons utilisé cette moyenne afin d'obtenir une seule valeur représentative des aspirations des enquêtés (niveau de satisfaction des touristes et habitants) pour chacun des attributs proposés aux questionnaires.

Tableau 1 : Détails de calcul de la moyenne pondéré pour les données : importance des attributs pour le touriste

	Importance									
	1	2	3	4	1*c'	2*c''	3*c'''	4*c''''	\sum (c'+c''+c''' +c'''')	Σ /390
Saison/ climat	93	186	52	59	93	372	156	236	857	2
Paysages et espaces naturels protégés (Faune et flore)	0	10	62	318	0	20	186	1272	1478	4
Vestiges et monuments historiques	2	7	69	312	2	14	207	1248	1471	4
Architecture traditionnelle	2	7	69	312	2	14	207	1248	1471	4
Patrimoine immatériel	3	11	67	309	3	22	201	1236	1462	4
Station écologique	182	86	55	67	182	172	165	268	787	2
Évènementiel	3	11	67	309	3	22	201	1236	1462	4
Musées	3	11	67	309	3	22	201	1236	1462	4
Infrastructure de transport	0	22	82	286						
Hébergement/ Restauration	0	3	90	297	0	6	270	1188	1464	4
Station balnéaire	93	186	52	59	93	372	156	236	857	2
Capacité humaine	97	247	12	34						
Progrès technologiques	96	180	74	40	96	360	222	160	838	2
Unités d'attraction et de récréation	42	70	192	86	42	140	576	344	1102	3
Sureté et Sécurité	57	91	189	53	57	182	567	212	1018	3
Santé et hygiène	176	115	72	27						
Dynamique commerciale	87	183	77	43	87	366	231	172	856	2
Culture d'accueil et office du tourisme	97	247	12	34	97	494	36	136	763	2
Points de collecte de déchets. Éco	182	86	55	67	182	172	165	268	787	2
Ouverture à l'international	119	204	55	12	119	408	165	48	740	2
Vision stratégique et priorisation du tourisme	119	204	55	12	119	408	165	48	740	2
Approches du développement durable	182	86	55	67	182	172	165	268	787	2
Compétitivité des prix	0	3	90	297	0	6	270	1188	1464	4

Tableau 2 : Détails de calcul de la moyenne pondéré pour les données : importance des attributs pour le touriste

	Satisfaction									
	4	3	2	1						
	TS	S	I	TI	1*c'	2*c''	3*c'''	4*c''''	$\sum (c'+c''+c''' +c'''')$	$\sum /390$
Saison/ climat	87	47	39	217	348	141	78	217	784	2
Paysages et espaces naturels protégés (Faune et flore)	369	18	3	0	1476	54	6	0	1536	4
Vestiges et monuments historiques	387	1	0	2	1548	3	0	2	1553	4
Architecture traditionnelle	387	1	0	2	1548	3	0	2	1553	4
Patrimoine immatériel	298	79	13	0	1192	237	26	0	1455	4
Station écologique										
Évènementiel	298	79	13	0	1192	237	26	0	1455	4
Musées	298	79	13	0	1192	237	26	0	1455	4
Infrastructure de transport	47	276	67	0	188	828	134	0	1150	3
Hébergement/ Restauration	0	20	342	28	0	60	684	28	772	2
Station balnéaire	87	47	39	217	348	141	78	217	784	2
Capacité humaine	61	34	267	28	244	102	534	28	908	2
Progrès technologiques	0	0	23	367	0	0	46	367	413	1
Unités d'attraction et de récréation	4	1	1	384	16	3	2	384	405	1
Sureté et Sécurité	2	28	18	342	8	84	36	342	470	1
Santé et hygiène	11	235	39	87	44	705	78	87	914	2
Dynamique commerciale	0	121	186	83	0	363	372	83	818	2
Culture d'accueil et office du tourisme	61	34	267	28	244	102	534	28	908	2
Points de collecte de déchets. Éco	0	3	0	387	0	9	0	387	396	1
Ouverture à l'international	65	45	67	213	260	135	134	213	742	2
Vision stratégique et priorisation du tourisme	0	3	0	387	0	9	0	387	396	1
Approches du développement durable	0	3	0	387	0	9	0	387	396	1
Compétitivité des prix	0	20	342	28	0	60	684	28	772	2

Détails de calcul de la moyenne pondéré pour les données de satisfaction des touristes

Annexe C : Figures complémentaires

Le Pont de Sidi Rached : Ouvert à la circulation en 1912 comprend 27 arches dont la plus large est de 70 m de diamètres avec une longueur de 447 m et une largeur de 10.5 m. Le pont est un grand repère fascinant, occupe une bonne place dans la carte de la ville, il est l'un des plus hauts ponts de pierre du monde.



Le Pont d'El Kantara : est le plus ancien de la ville, construit en 1792 par Salah bey sur les ruines d'un pont romain, reconstruit par les Français en 1880, il fut ouvert à la circulation en 1883.



Le Pont Sidi M'cid : appelé aussi le pont suspendu, est le plus impressionnant des ponts, inauguré le 19 avril 1912, long de 180 m, il s'élève à 175 m au-dessus des eaux de l'Ouest Rhumel



Figure 1 : Capture du site officiel de la wilaya de Constantine -volet tourisme-



TROUVEZ UN HÉBERGEMENT

Que cherchez vous ? Quoi / Qui ? Où ?

Sélectionnez... - Veuillez sélectionner - Trouver

+ Ajouter une adresse



HAMMAMET HOTEL

MEILLEUR ENTREE

PROGRAMMES



Alger Cinéma



Figure 2 : Capture du site Web : Le guide d'Alger



Figure 3 : Capture du site Web -Le guide de la wilaya d'Oran-

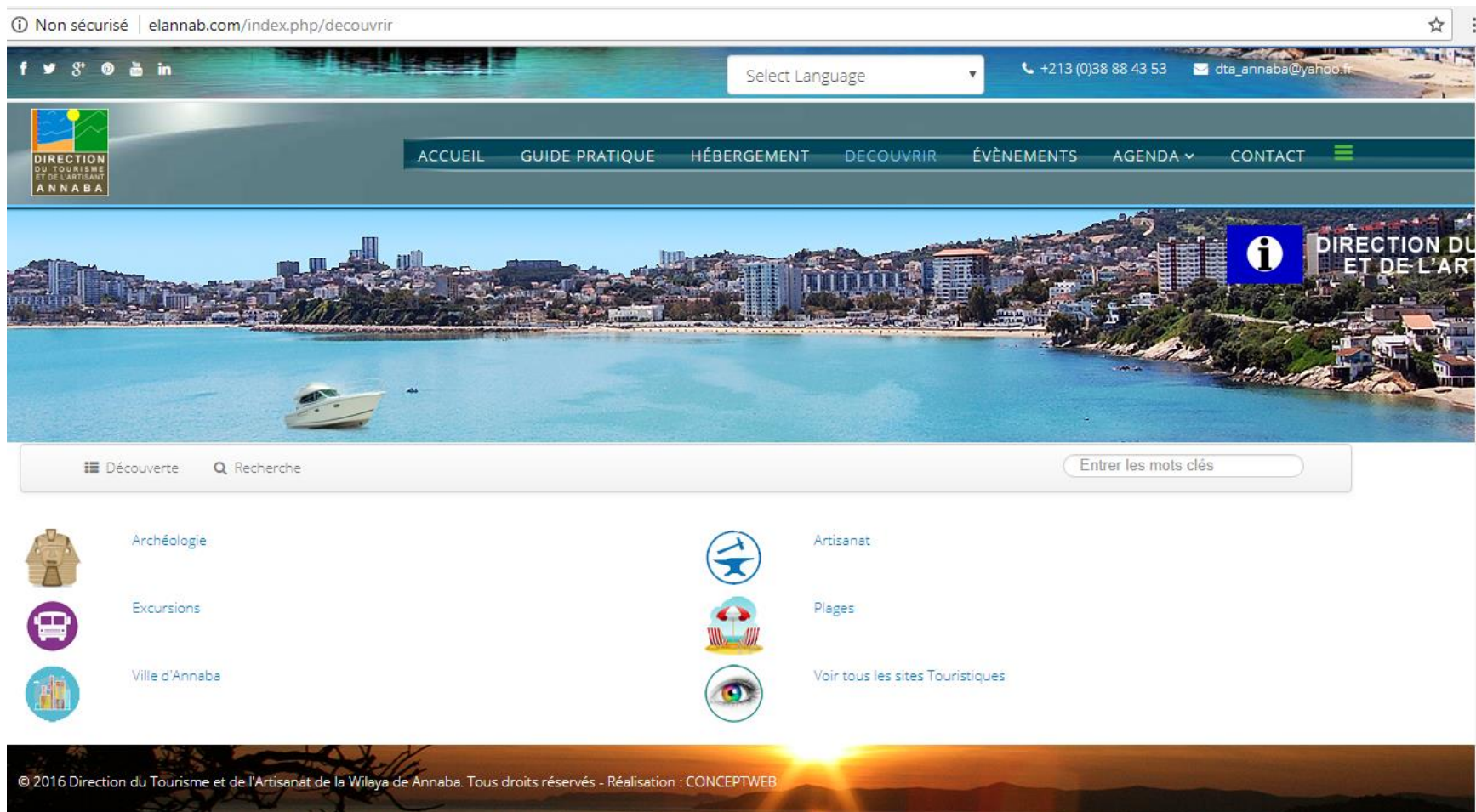


Figure 4 : Capture du site Web : Le guide d'Annaba

Aix-en-Provence Visites, billets et activités

- Circuits et croisières 
- Art et culture 
- Activités de plein air 
- Restauration 
- Expériences uniques 

Quand partez-vous ?

Choisir dates


Populaire

- Convient pour éviter la foule ⓘ
- Applique des mesures de sécurité ⓘ
- Convient aux enfants

Prix

110 résultats translated by Google

Trier par : Sélection ⓘ



Excursion d'une journée dans les domaines viticoles de Provence et les villages du Lubéron, au départ d'Aix-en-Provence

à partir de **116,87 €**

★★★★★ 61

Organisez une dégustation de vin spectaculaire avec de magnifiques paysages provençaux lors de cette visite d'Aix-en-Provence de 10 à 11 heures. Dans deux vignobles de la région ...[Plus](#)

🕒 10 heures 30 minutes

🗣️ Anglais, Français

✓ Annulation gratuite

🛡️ Applique des mesures de sécurité

Figure 5 : Capture du site Web : Le guide d'Aix en Provence- France-

← → ↻ ⓘ www.carthage-tours.com/index_fr.aspx? ☆













PALM BEACH HOTELS	HÔTELS PAS CHER EN TUNISIE	HÔTELS DANS LE MONDE
 <p>Palm Beach Hammamet en DP+ par pers.</p> <p>118.8</p>	 <p>Nesrine Hôtel Hammamet en DP + par pers.</p> <p>99.6T</p>	 <p>Istanbul Turquie prix à partir de</p> <p>35DT</p>
 <p>Palm Beach Club Djerba en All IN par pers.</p> <p>152</p>	 <p>Thapsus Mahdia Mahdia en ALL IN SOFT par pers.</p> <p>132DT</p>	 <p>Dubai Emirats Arabes Unis prix à partir de</p> <p>40DT</p>
 <p>Palm Beach Palace Tozeur en DP par pers.</p> <p>78DT</p>	 <p>La Couronne Hammamet en LPD par pers.</p> <p>84DT</p>	 <p>Rome Italie prix à partir de</p> <p>40DT</p>
 <p>Villa Didon Carthage en LPD par pers.</p> <p>206DT</p>	 <p>Phebus Côtes de Carthage en LPD par pers.</p> <p>114DT</p>	 <p>Paris France prix à partir de</p> <p>51DT</p>


Figure 6 : page d'accueil d'une agence de voyage en Tunisie : Promotion de la destination « Tunisie »




Figure 7 : Page d'accueil d'une agence de voyage en Malaisie : Promotion de la destination « Malaisie »


www.gettoursdz.com

Ville jj/mm/aaaa jj/mm/aaaa 1 chambre , 2 adultes , 0 enfant , 0 bébé




Nos offres Hôtels






Nesrine hammamet
Hammamet
★★★★★

Voir l'offre



Iberostar diar el andalous
Sousse
★★★★★

Voir l'offre



Iberostar royal el mansour
Mahdia
★★★★★

Voir l'offre

Figure 8 : Agence de voyage algérienne : Promotion de la destination « Tunisie »

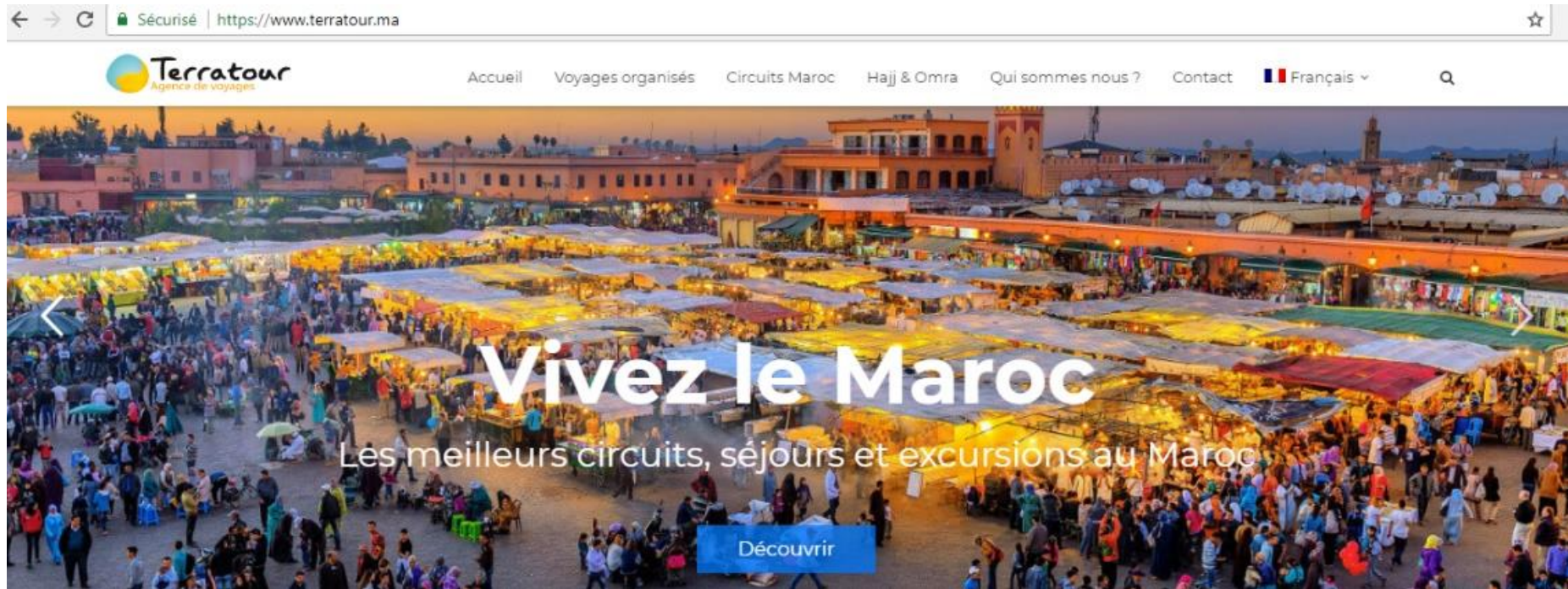


Figure 9 : Agence de voyage marocaine : promotion de la destination « Maroc »



Figure 10 : Localisation des vestiges archéologique sur le rocher de Constantine. Source : (Bouchareb, 2006, actualisée par M.Kherouatou 2012)

Projets d'infrastructures Constantine 2015 vue aérienne Constantine

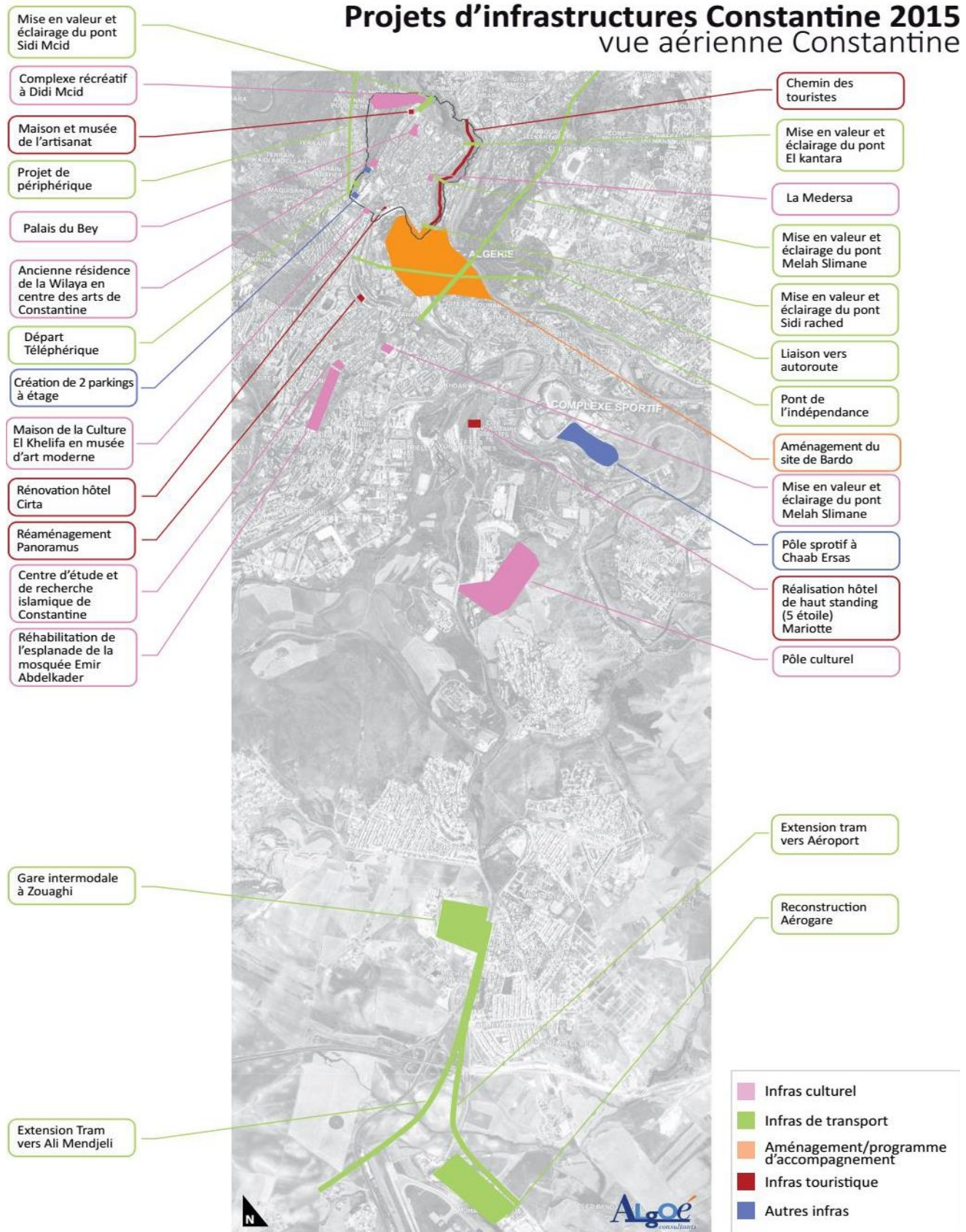


Figure 11 Projets d'infrastructures Constantine, 2015

Source : Algoé (entreprise de management des projets de la manifestation CCCA2015)

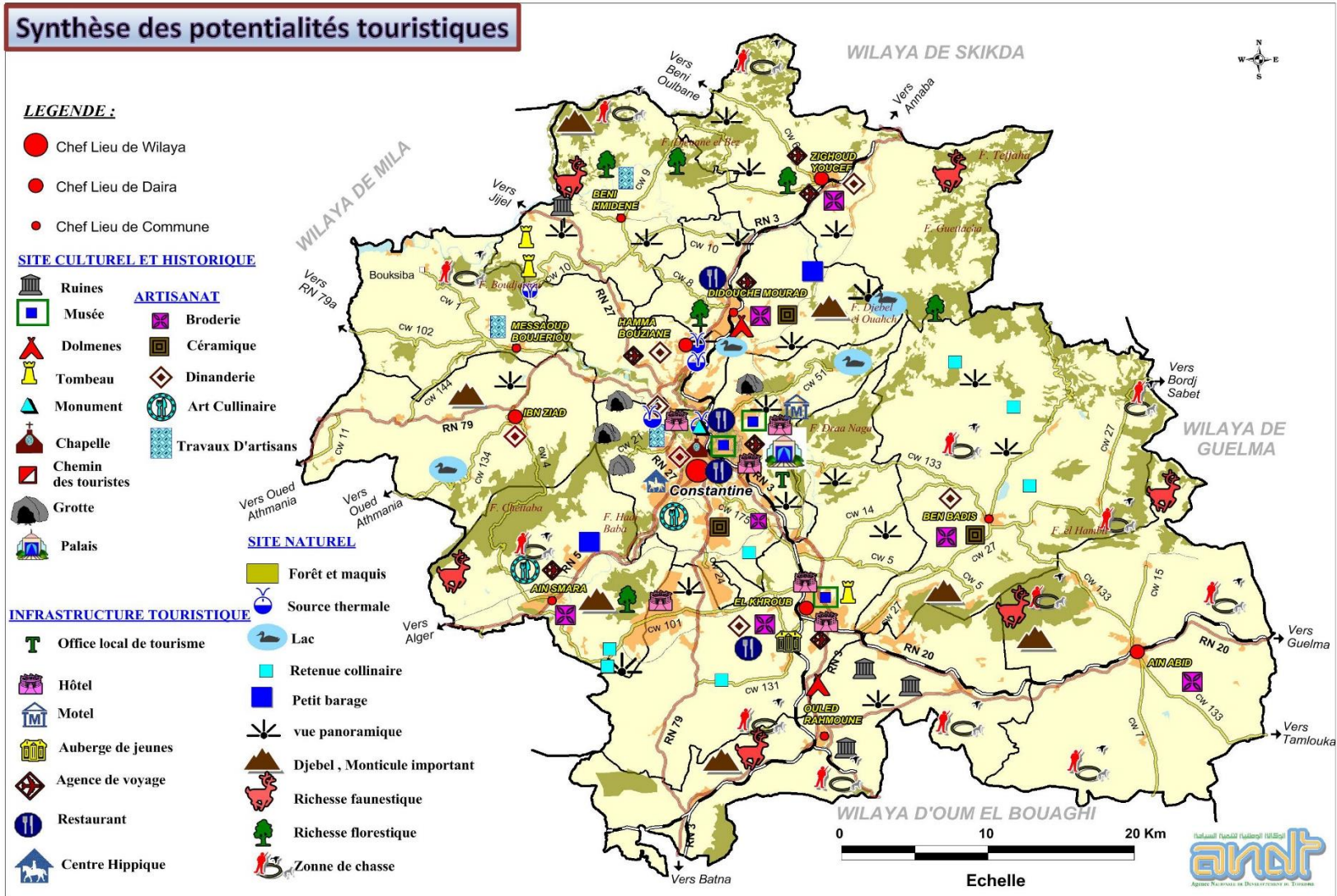


Figure 12 : Synthèse des potentialités touristiques

Source : ANDT 2018

Annexe D : Données réglementaires

Procédure d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO Convention de 1972

La Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par l'UNESCO en 1972 a été ratifiée par la France en 1975. Le suivi de cette Convention est assuré par le Comité du patrimoine mondial, composé de 21 États élus parmi les 191 signataires, qui se réunit chaque année.

Ce Comité est assisté par un secrétariat au sein de l'organisation, le Centre du patrimoine mondial. La Convention engage les États à préserver le patrimoine culturel et naturel situé sur leur territoire en instituant des systèmes et des politiques d'identification, protection, conservation, mise en valeur. Elle développe la notion de patrimoine universel - universel car la connaissance de son histoire intéresse la communauté internationale tout entière, et considère que la communauté internationale tout entière en est redevable. Elle institue une Liste du patrimoine mondial, sur laquelle sont inscrits chaque année des biens considérés comme de valeur universelle exceptionnelle, et qui représentent aujourd'hui la diversité des cultures et de la biodiversité dans le monde.

Au 1er septembre 2015, la Liste du patrimoine mondial compte 1031 biens dont 802 biens culturels, 197 biens naturels et 32 biens mixtes répartis dans 163 États parties. La France en a 41, les derniers inscrits en 2015 étant Les climats du vignoble de Bourgogne et Les coteaux, maisons et caves de Champagne.

1 - Les critères de sélection

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une « valeur universelle exceptionnelle » telle qu'elle satisfait à au moins un des dix critères définis dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, texte qui est, avec celui de la Convention, le principal outil de travail pour tout ce qui concerne le patrimoine mondial.

- a. représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- b. témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

- c. apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- d. offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;
- e. être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;
- f. être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères) ;
- g. vii. représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles ;
- h. être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- i. être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins ;
- j. contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

Depuis 1992, les interactions majeures entre les hommes et le milieu naturel sont reconnues comme constituant des paysages culturels, susceptibles d'être inscrits en visant les critères iii et v. La proposition d'inscription doit aussi faire la preuve de l'authenticité et de l'intégrité du bien. Elle doit également apporter les garanties crédibles en vue de la protection et de la

conservation du bien, sous l'angle de la valeur universelle exceptionnelle qui lui serait reconnue. En particulier, le bien doit être suffisamment protégé par la législation nationale applicable en fonction de sa nature. Un plan de gestion est explicitement exigé dans le dossier de candidature. Il doit notamment organiser la convergence de tous les acteurs concernés par la protection du bien.

2 - La liste indicative

Tout bien doit d'abord être placé sur la liste indicative nationale, inventaire non exhaustif des biens susceptibles d'être proposés par la France. Cette liste, modifiable, est établie et déposée auprès de l'UNESCO. Un bien doit figurer sur la liste indicative française avant de pouvoir être soumis au Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour envisager de placer sur la liste indicative française un bien qui n'y figure pas encore, il est nécessaire de procéder à l'analyse de la valeur universelle exceptionnelle potentielle du bien proposé, au regard de la Convention du patrimoine mondial et en fonction des critères définis par les Orientations établies pour sa mise en œuvre. Cette analyse est réalisée par les services de l'Etat (ministère chargé de la culture (Direction générale des patrimoines), ministère chargé de l'écologie) et le Comité national des biens français du patrimoine mondial (CNBFPM), organe de conseil qui a pour mission de conseiller le gouvernement en la matière, sur demande de la collectivité ou de l'organisme porteur du projet et par l'envoi préalable d'un dossier.

Ce dossier doit comporter les éléments nécessaires à l'analyse de la valeur universelle exceptionnelle potentielle du bien (notamment doivent être développés la description du bien, la justification de la demande d'inscription, les critères, l'analyse comparative, les protections juridiques existantes des éléments composants le bien...).

Cette analyse préliminaire doit avoir lieu préalablement à toute démarche de constitution du dossier de candidature. Le CNBFPM rendra un avis sur l'éventuelle inscription du bien proposé sur la liste indicative française et sur la poursuite ou non de la candidature.

3 - La préparation du dossier de candidature

Les dossiers de candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, élaborés soit par l'Etat, soit par les collectivités territoriales concernées par le site ou bien encore par des associations formées par différents partenaires, doivent respecter le format établi par les

Orientations. Les services de l'Etat (ministère chargé de la culture, ministère chargé de l'écologie) accompagnent et conseillent ce travail puis le valident.

Le montage de ces dossiers est complexe et peut nécessiter le concours d'organismes extérieurs spécialisés ou de personnel dédié. Le délai de montage d'un dossier prend plusieurs années.

De façon générale, chaque dossier doit comporter :

- la justification de la valeur universelle exceptionnelle du bien proposé
- la description du bien et la preuve de son authenticité et de son intégrité
- un plan de gestion détaillé ayant pour objectif la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

4 - La procédure de dépôt du dossier et l'inscription

• A l'échelle nationale

Les ministères, en charge de la culture et de l'écologie, sont responsables, pour l'Etat, du suivi de la Convention au niveau national et conseillent les porteurs d'une candidature, tout en veillant à l'esprit de la Convention et aux priorités du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un Comité national des biens français du patrimoine mondial, instance de conseil, a été mis en place en 2004 par le ministère en charge de la culture et le ministère en charge de l'écologie, responsables du suivi de la Convention de 1972. Ce Comité réunit des experts de différentes disciplines, en présence de l'ambassadeur de France auprès de l'UNESCO. Il a pour rôle de conseiller les deux ministres dans la sélection des candidatures à l'inscription, et plus largement sur la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.

Après l'inscription du bien sur la liste indicative française, le Comité national des biens français du patrimoine mondial, sur proposition des ministères, examine et valide les propositions d'inscription en trois étapes distinctes :

- dans un premier temps, il examine la déclaration de valeur universelle exceptionnelle, les critères retenus pour la justifier, ainsi que les éléments d'analyse comparative qui figureront dans le dossier de candidature.

- une fois cette étape franchie, le comité examine, le moment venu, la déclaration d'authenticité et d'intégrité, ainsi que la description du bien, sa délimitation et celle de sa zone tampon.

- enfin, le Comité examine et valide le plan de gestion proposé, et l'ensemble du dossier, et propose au gouvernement de le déposer ou non auprès de l'UNESCO.

Le Comité établit à chaque étape une appréciation, sur la base d'une audition des porteurs du dossier et du rapport d'un membre désigné par ce Comité.

L'État choisit, sur la base de cet avis, le dossier à déposer auprès de l'UNESCO. La Délégation permanente de la France auprès l'UNESCO en assure la transmission officielle auprès du Centre du patrimoine mondial.

Les dossiers de candidatures retenus devront faire l'objet d'un pré-dépôt au Centre du patrimoine mondial avant le 30 septembre précédent l'année du dépôt afin que le Centre en vérifie le caractère complet d'un point de vue formel. Le dépôt du dossier final intervient ensuite avant le 31 janvier.

• A l'échelle internationale

Après son dépôt, le dossier fait à nouveau l'objet d'un examen formel par le Centre du patrimoine mondial, qui s'assure de sa conformité au format. Il est ensuite transmis aux « organes consultatifs » de la Convention – l'ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites, et/ou l'UICN, Union mondiale pour la nature -, chargés d'en assurer l'évaluation scientifique et technique, et qui établissent un rapport au Comité du patrimoine mondial assorti d'une proposition de décision.

La décision définitive est prise par les membres du Comité du patrimoine mondial qui se réunissent une fois par an (en règle générale en juin/juillet) pour examiner deux dossiers maximums par État. Le bien peut être inscrit, faire l'objet d'un refus, différé ou renvoyé à l'État-parti pour compléments d'information. Une non-inscription est définitive. Différer un dossier permet de le représenter ultérieurement sur d'autres bases. Un renvoi indique une prise en considération du dossier, sous réserve de modifications ou de compléments qui doivent être présentés dans les trois ans.

Le Comité du patrimoine mondial, lors de sa 35ème session, a décidé de rétablir la pratique qui consiste à examiner au maximum deux propositions d'inscription par Etat partie et par

an sous réserve qu'au moins une de ces propositions concerne un bien naturel ou un paysage culturel.

Lorsqu'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est menacé par des dangers graves et spécifiques, le Comité détermine s'il y a lieu de l'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Lorsque la valeur universelle exceptionnelle du bien qui a justifié son inscription sur la Liste du patrimoine mondial est détruite, le Comité détermine s'il y a lieu de rayer le bien de la Liste.

5 – Calendrier international

Année 1 :

31 janvier : dépôt des candidatures par les Etats au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

1er mars : information par le Centre du patrimoine mondial de la complétude du dossier.
Jusqu'à mars (année 2): évaluation par l'ICOMOS et/ou UICN (en général, entre août et décembre, mission sur place des experts mandatés).

Année 2 :

6 semaines avant le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO : transmission du rapport d'expertise de l'ICOMOS et/ou UICN à l'UNESCO et à l'État-parti ;

Juin-juillet : tenue du Comité du patrimoine mondial et prise de décision sur l'inscription.

Un délai de 18 mois s'écoule donc entre le dépôt du dossier et la décision finale.

Les dossiers renvoyés et déposés avant le 31 janvier sont examinés par le Comité du patrimoine mondial la même année.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site officiel de l'UNESCO : <http://whc.unesco.org/fr/> et en particulier vous pouvez télécharger les « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial » ainsi que le manuel « Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial ».